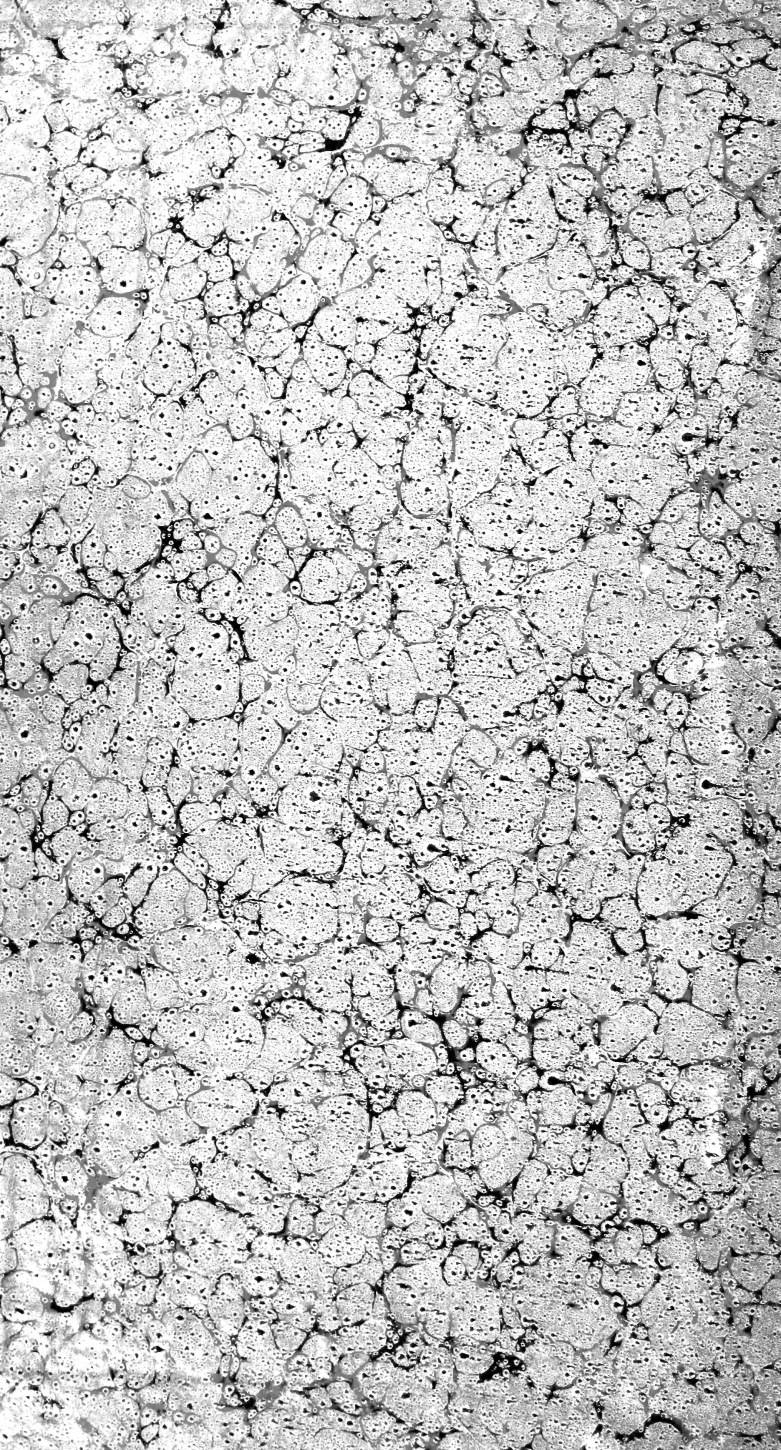


QL
461
S65A2Z
ENT







109

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

| | | | | | | | | | |
|----|----|---|---|---|---|---|----|---|----|
| | | | | | | | | | |
| 8 | 7 | 6 | 5 | 4 | 3 | 2 | 1 | 0 | |
| 01 | 10 | | | | | | 01 | 7 | 00 |

IMPRIMERIE DE GOSSEL

Société Entomologique

DE FRANCE.



TABLEAU INDICATIF DES JOURS DE SÉANCE , PENDANT L'ANNÉE 1832.

Les séances se tiennent à 7 heures du soir , rue d'Anjou-
Dauphine , n° 6.

| Févr. | Mars. | Avril. | Mai. | Juin. | Juillet | Août. | Sept. | Octob. | Nov. | Déc. |
|-------|-------|---------|------|-------|---------|-------|-------|--------|---------|---------|
| 29 | 7 | 4 18 | 2 | 6 | 4 | 1 | 5 | 3 | 7 21 | 5 19 |

PARIS, IMPRIMERIE DE COSSON,
rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9.

Insects
QL
461
S65A2Z
ENT

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ
ENTOMOLOGIQUE
DE FRANCE.

TOME PREMIER.

Natura maximè miranda in minimis.



PARIS.
MÉQUIGNON-MARVIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DU JARDINET, n° 13.
1832.

SECRET

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

RÉGLEMENT.

CHAPITRE PREMIER.

FORMATION DE LA SOCIÉTÉ.

ARTICLE 1^{er}. La société prend le titre de *Société Entomologique de France*.

2. Son objet est de concourir aux progrès de l'Entomologie.

3. Elle s'occupe de tout ce qui concerne l'histoire naturelle des *Crustacés*, des *Arachnides*, et des *Insectes*.

4. Le nombre des membres de la Société est illimité.

Les Français et les Etrangers peuvent également en faire partie.

5. Tout membre Français ou Etranger paie une cotisation annuelle fixée à la somme de *vingt-quatre francs*. Il reçoit toutes les publications de la Société, ainsi que son diplôme.

6. Pour être reçu membre de la société il faut être présenté par un membre résidant. Le bureau, sur cette présen-

tation, nomme une commission pour faire un rapport sur le candidat. Quand le rapport est fait, la Société prononce au scrutin secret et à la majorité à la séance suivante. A cet effet les membres résidans sont convoqués par lettre.

7. La Société choisit des membres honoraires parmi les savans qui auront illustré la science.

Leur nombre ne pourra jamais dépasser celui de douze, dont deux tiers Français et un tiers Etranger.

Ils ne sont astreints à aucune cotisation, et reçoivent les diverses publications de la Société.

Lorsqu'il y a lieu à la nomination d'un membre honoraire, le président désigne une commission de cinq membres qui présente à la séance suivante un rapport et une liste de candidats. Celui de ces candidats qui réunit la majorité des suffrages est proclamé membre honoraire.

8. Tout membre non résidant a droit d'assister aux séances; mais il n'a pas voix délibérative.

9. La Société publie un recueil périodique de ses travaux sous le titre de *Annales de la Société Entomologique de France* (1), qu'elle envoie gratuitement à tous ses membres.

(1) *Extrait du traité avec M. Méquignon-Marvis, éditeur des ANNALES.*

Lesdites Annales, tirées au nombre de cinq cents exemplaires, formeront par année un volume in-octavo de trente à trente-cinq feuilles (480 à 560 pages).

Chaque volume contiendra en outre, par année, de douze à dix-huit planches, tant au trait que coloriées.

Tous les dessins des planches devront être fournis gratis par les auteurs des mémoires insérés dans les Annales : lesdits dessins resteront la propriété des auteurs.

Une fois un mémoire remis par la commission chargée de la publication à M. Méquignon-Marvis pour être imprimé et inséré dans les Annales, l'auteur s'interdit le droit d'y faire pendant l'impression et sur les épreuves aucunes corrections *extraordinaires* entraînant un remanie-

CHAPITRE II.

DU BUREAU, ET DE L'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ.

ART. 10. L'administration de la Société est confiée à un bureau.

11. Le bureau est choisi parmi les membres résidens, élu au scrutin secret, et à la majorité absolue.

Il se compose de six fonctionnaires, savoir :

- 1° Un président,
- 2° Un vice-présent,
- 3° Un secrétaire,
- 4° Un secrétaire-adjoint,
- 5° Un trésorier,
- 6° Un archiviste.

12. La Société pourra nommer un président honoraire.

ment quelconque, etc. ; conséquemment toutes celles de ce genre qui pourraient être faites seront à la charge des auteurs.

La publication des Annales sera faite par numéros de trois mois en trois mois.

Chaque auteur aura le droit de faire tirer à part *dix exemplaires* de ses mémoires, à la condition qu'il en préviendra M. Méquignon-Marvis (si l'auteur réside à Paris), ou le secrétaire de la société (s'il réside hors Paris), avant le tirage. Le prix de ce tirage se fera à raison de *cinquante centimes* la feuille (16 pages), ou d'un *franc cinquante centimes* avec une planche tirée en noir, ou de *trois francs cinquante centimes* avec une planche coloriée, le tout *tiré à dix exemplaires*, à moins que l'auteur ne préfère que ce soit à prix débattu.

La société pourra étendre d'avantage ses publications lorsque le nombre de ses membres venant à augmenter le lui permettra.

M. Méquignon-Marvis restera propriétaire de tous les mémoires insérés dans les Annales, tant que l'édition qu'il en aura faite ne sera pas épuisée. Conséquemment aucun des mémoires séparés ou réunis ne pourra être réimprimé sous la même forme par la société, avant leur épuisement.

La société ne se regarde pas comme responsable de ce que pourraient faire individuellement les auteurs contrairement à ces conventions.

13. Le bureau est renouvelé tous les ans à la première séance de Janvier.

14. Tous les fonctionnaires sont rééligibles, à l'exception du président qui ne peut être nommé deux années consécutives.

CHAPITRE III.

DES FONCTIONNAIRES.

ART. 15. Le président (et en son absence le vice-président) dirige l'ordre des séances, nomme les commissions de concert avec le bureau, distribue le travail, etc.

16. Quand les votes sont également partagés, le président a voix double pour déterminer l'adoption ou le rejet.

17. Le secrétaire (et en son absence le secrétaire-adjoint) rédige le procès-verbal détaillé de chacune des séances.

Il est chargé de donner lecture de la correspondance, des mémoires adressés à la société, etc.

Il reçoit et inscrit les travaux à mesure qu'on les présente.

Il est chargé de la correspondance.

18. En cas d'absence de ces deux fonctionnaires, le dernier président, ou à son défaut le doyen d'âge, préside, et le plus jeune remplit les fonctions de secrétaire.

19. Le trésorier est personnellement responsable des fonds qui lui sont confiés.

20. Les dépenses courantes sont payées par lui sans autorisation préalable. Les dépenses extraordinaires ne peuvent l'être qu'en vertu d'une délibération de la Société, prise en présence de son trésorier, et qui lui sera notifiée par le secrétaire.

Il justifie de toutes dépenses par pièces à l'appui.

21. Une commission de trois membres est nommée chaque année par la Société, à sa séance de Janvier, à l'effet d'exa-

miner les comptes du trésorier : elle en fait un rapport à la séance suivante.

22. L'archiviste est personnellement responsable des objets et pièces qui sont sous sa garde, et doit donner communication de ceux qui lui seront demandés

23. Chaque objet prêté ne peut l'être que sur un récépissé, et doit être rendu dans le délai de quinze jours, sauf à être redemandé par la même personne, si nulle autre n'en a fait la demande.

CHAPITRE IV.

ORDRE DES SÉANCES. — TRAVAUX.

ART. 24. Les séances ordinaires de la Société ont lieu à Paris, à sept heures du soir, les premier et troisième *Mercredis* des mois de *Novembre*, *Décembre*, *Janvier*, *Février*, *Mars* et *Avril*, et seulement le premier *Mercredi* des autres mois.

25. Chaque membre résidant est tenu d'y assister.

Celui qui y manque paie une contribution d'absence. La seule excuse admissible est l'absence de Paris, ou empêchement majeur. Dans l'un ou l'autre cas, la Société devra en avoir été prévenue par lettre. Cette lettre est mentionnée au procès-verbal.

26. Chaque séance a lieu dans l'ordre suivant :

- 1° Lecture du procès-verbal de la séance précédente ;
- 2° Lecture de la correspondance ;
- 3° Rapport sur les travaux des sociétés savantes ;
- 4° Communications verbales relatives à l'Entomologie ;
- 5° Rapports divers demandés par la Société ;
- 6° Lecture des travaux des membres ;
- 7° Lecture de ceux des personnes étrangères à la Société ;
- 8° Propositions de présentation, et celles administratives des autres membres ;

9° L'ordre du jour pour la prochaine séance réglé par le président.

27. Toute lecture a rigoureusement lieu par ordre d'inscription. En conséquence, tout membre qui a des rapports, travaux ou propositions manuscrites à faire, doit en prévenir le secrétaire, avant la séance, pour être inscrit à l'ordre du jour.

28. Toute proposition n'est décidée au scrutin secret que lorsque deux membres au moins le demandent.

29. Toute proposition réglementaire doit être écrite et signée par son auteur, et déposée en séance entre les mains du président. Ce dernier la renvoie à une commission qui fait son rapport à la séance suivante, dans laquelle elle est adoptée ou rejetée par la Société.

30. Les membres de la Société, qui font partie d'autres sociétés savantes, sont invités à chaque séance à faire un rapport verbal ou par écrit, sur ce qui a pu s'y passer de relatif à l'Entomologie.

31. Les ouvrages manuscrits ou imprimés présentés ou adressés à la Société, sont renvoyés à une commission de trois membres nommés *ad hoc* par le président, pour qu'il en soit fait un rapport ou analyse écrit dans le plus bref délai.

32. A la première séance de mars de chaque année, il sera donné par le secrétaire un résumé des travaux de la Société pendant le cours de l'année précédente et dont la rédaction est confiée aux deux secrétaires.

33. Toute discussion étrangère aux sciences dont la Société s'occupe est sévèrement interdite.

34. Tout membre résident a le droit d'amener aux séances une ou deux personnes étrangères à la Société, et qu'il devra en arrivant présenter au président.

CHAPITRE V.

DES PUBLICATIONS.

ART. 35. La société nommera une commission de cinq membres à laquelle s'adjoindront le président, le trésorier et les deux secrétaires; elle sera chargée de réunir, de coordonner et de désigner les mémoires qui devront composer le recueil des publications de la Société.

36. Cette commission sera nommée chaque année dans la première séance d'avril, au scrutin et à la majorité des suffrages. Les membres adjoints au bureau ne seront pas rééligibles deux années consécutives.

37. Chaque commission doit, avant de cesser ses fonctions, terminer la livraison dont elle a commencé l'impression. Si cette livraison n'était pas terminée lors de son renouvellement, l'ancienne commission continuerait la publication en train, et la nouvelle commencerait à réunir les matériaux pour la livraison prochaine.

38. Dans le cas où un membre cesserait de faire partie de la commission, il serait remplacé dans la plus prochaine séance.

39. Aucun travail ne pourra être imprimé dans le recueil des mémoires, s'il n'a été préalablement lu, ou du moins communiqué par extrait à la Société.

Il portera, quelle que soit l'époque de la publication, la date de la séance dans laquelle il aura été présenté.

40. Lorsqu'un membre désirera faire imprimer dans le recueil de la Société, le travail dont il aura donné communication, il devra le remettre à la commission des mémoires. Celle-ci, d'après l'étendue du travail, le nombre de planches qui l'accompagnent, et le sujet dont il traite, jugera de l'opportunité de sa publication. Elle présentera, dans ce sens,

un rapport à la Société qui décidera, séance tenante, à la majorité des suffrages et au scrutin, si le mémoire devra ou non être publié.

41. La commission a droit de choisir et d'extraire, pour les livrer à l'impression, les mémoires des personnes étrangères à la Société, et qui auraient été adressés et lus en séance, toujours sous l'approbation de la Société.

42. La commission choisira les graveurs et dessinateurs chargés de l'exécution des planches qui doivent accompagner les mémoires. Elle choisira également les imprimeurs qui doivent tirer ces planches. Un ou plusieurs de ses membres (la commission) surveillera la gravure, le tirage, le coloriage, et donnera le bon à tirer, concurremment avec l'auteur, s'il est présent.

43. Dans tous les cas non prévus par les articles précédens, la commission devra en référer à la Société.

CHAPITRE VI.

DES PROPRIÉTÉS, REVENUS ET DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ, ETC.

ART. 44. La Société forme une bibliothèque. Ses membres sont invités à l'augmenter par les ouvrages qu'ils ont publiés.

45. La bibliothèque est placée sous la responsabilité de l'archiviste.

46. Tous les insectes qui seront donnés à la Société ou dont elle pourra faire acquisition, ainsi que ceux qui lui seront envoyés en communication, seront confiés à la garde de l'archiviste.

47. La Société avise aux moyens de se procurer les divers ouvrages, recueils académiques et scientifiques dans lesquels se trouvent des travaux relatifs à l'Entomologie.

48. La Société reçoit avec reconnaissance les dons qui lui sont faits. Ils sont inscrits aux procès-verbaux des séances avec les noms des donateurs.

49. Un catalogue paraphé à chaque feuillet par le président, sert à y consigner les objets déposés aux archives, avec le nom de la personne qui est donateur, et le jour de sa consignation. Les objets porteront en outre le timbre de la Société.

50. Les procès-verbaux, rapports, travaux quelconques de la Société, sont de droit déposés aux archives, ainsi que deux exemplaires de tout ce qu'elle fait imprimer.

51. Nulle personne étrangère à la Société ne peut consulter les archives sans une autorisation accordée par le bureau.

52. Chaque membre résident paye sa cotisation d'avance par trimestre. Les membres non résidens doivent faire parvenir la leur au secrétaire de la Société, *sans aucuns frais*, dans le mois de Janvier de l'année courante.

Ils l'en préviendront par lettre, à laquelle il sera répondu dès que les fonds seront arrivés. Cette réponse servira de reçu.

53. La cotisation d'absence est fixée à *un franc*. Elle se paie par trimestre.

54. La Société règle annuellement le budget de ses dépenses dans la première séance de chaque année.

55. La Société ne correspond que par l'entremise de son secrétaire. Les lettres et paquets doivent lui être adressés, *franc de port*, au local de la Société.

56. Tous les ans il sera imprimé à la tête du recueil de la Société, une liste constatant les membres qui la composent.

57. En cas de dissolution de la Société, tous les membres résidens sont appelés à décider sur la destination qui doit être donnée à ses propriétés.

58. Le présent règlement est obligatoire pour tous. Celui qui refuse de s'y conformer, perd sa qualité de membre de la Société.

Membres fondateurs de la Société Entomologique de France.

(SÉANCE DU 29 FÉVRIER 1832.)

MM.

- AUBÉ, membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris.
- AUDINET-SERVILLE, membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris.
- AUDOIN, docteur-médecin, aide naturaliste au Jardin du Roi, bibliothécaire de l'Institut, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc.
- BEAUDET-LAFARGE, député du département du Puy-de-Dôme (Mareille, Puy-de-Dôme).
- BOISDUVAL (J.-A.), doc.-méd., membre de plusieurs sociétés savantes.
- BORY DE SAINT-VINCENT, colonel d'état-major, correspondant de l'Académie des sciences.
- BRULLÉ, membre de la commission scientifique de Morée, etc.
- CHAUDOUET, avocat.
- CHEVROLAT, vérificateur à l'administration de l'octroi de Paris.
- DOUMERC, doct.-méd., membre de l'Académie royale de Metz.
- DUMÉNIL, peintre d'histoire naturelle.
- DUPONCHEL, membre des Sociétés d'Histoire naturelle de Paris, des Georgofili de Florence ; etc.
- FEISTHAMEL (le baron), officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, etc., colonel commandant la garde municipale de Paris.
- GODET, membre de la Société d'Histoire naturelle de Suisse, etc.
- GORY H. (le chevalier), chevalier de l'ordre royal espagnol de Ferdinand, capitaine de cavalerie.
- GOUGELET, employé à l'octroi de Paris.
- GUÉRIN, membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris, etc., etc., etc.
- LAPORTE (DE), membre de plusieurs sociétés savantes.
- LATTRE (DE), peintre d'histoire naturelle.
- LEDoux, architecte.
- LEFEBVRE (Alexandre), correspondant du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, de l'Académie Gioenienne de Catane, etc.
- LEPELETIER DE SAINT-FARGEAU (le comte), membre des Académies de Moscou et de Dijon, de la Société d'Histoire naturelle de Paris.
- LUCZOT, ingénieur des ponts-et-chaussées, membre des Sociétés Poly-matique du Morbihan, de Statistique universelle, etc.
- MAXIMY (DE), étudiant en médecine.

MILNE EDWARDS, professeur de zoologie à l'École centrale des arts et manufactures, etc.

POEY, avocat à la Cour royale.

RADIOT, employé à l'Administration des postes.

RAMBUR, docteur-médecin.

REICHE, ancien officier de santé.

ROMAND (DE), chevalier de la Légion-d'Honneur (Tours).

THEIS (DE), attaché au ministère des affaires étrangères, membre de la Société des Sciences et Arts de Saint-Quentin.

VATTIER, capitaine-adjutant-major au 25^e de ligne, chevalier de la Légion-d'Honneur.

VIARD, négociant, capitaine de la garde nationale de Paris.

VILLARET (FOULQUES DE), capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre royal Espagnol de Charles IV.

WALCKENAER (le baron DE), membre de l'Institut, etc.

Membres Honoraires.

FRANÇAIS.

MM.

BLAINVILLE (DUCROTAY DE), professeur adjoint à la Faculté des Sciences, membre de l'Institut, etc., etc.

BRONGNIART (Alexandre), membre de l'Académie des Sciences, etc.

CUVIER (le baron), pair de France, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, etc., etc.

DESMAREST, professeur de zoologie à l'École vétérinaire d'Alfort, etc., etc.

DUMÉRIL, docteur-médecin, membre de l'Institut, professeur à l'École de Médecine de Paris, au Muséum d'Histoire naturelle, etc., etc.

GROFFROY SAINT-HILAIRE, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'Histoire naturelle, etc.

LATREILLE, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'Histoire naturelle, etc., etc.

SAVIGNY, membre de l'Institut, etc., etc.

ÉTRANGERS.

GYLLENHALL, membre des Académies de Stockholm, d'Upsal, et de plusieurs sociétés savantes.

HUMBOLDT (Alexandre DE), membre de l'Académie des Sciences de Paris, de l'Académie de Berlin, etc.

KIRBY, membre de la Société Linnéenne de Londres, recteur de Barham, dans le comté de Suffolk.

KLUG, doct.-méd., directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Berlin.

Composition du Bureau.

Président honoraire, M. LATREILLE.

Président, M. AUDINET-SERVILLE.

Vice-Président, M. AUDOUIN.

Secrétaire, M. A. LEFEBVRE.

Secrétaire-adjoint, M. BRULLÉ.

Trésorier, M. DUPONCHEL.

Archiviste, M. LE COMTE LEPELETIER DE SAINT-FARGEAU.

LETTRES

DE MESSIEURS LES MEMBRES HONORAIRES.

(FRANÇAIS.)

Lettre de M. le baron CUVIER.

Monsieur,

J'ai été vivement touché de l'honneur que la Société d'Entomologie veut bien me faire, et je l'accepte avec grand plaisir. J'en aurais été plus digne autrefois, lorsque dans ma jeunesse, cette belle science occupait tous mes loisirs; mais si d'autres parties de l'histoire naturelle ne m'ont pas permis de m'y livrer avec la même ardeur, je ne lui porte pas moins toujours le plus vif intérêt, et je serais bien heureux de lui voir reprendre, par les travaux de la société, cette marche heureuse et si riche en belles découvertes que lui avaient imprimée les Réaumur, les Roesel et les De Geer. Rien ne pourrait être plus profitable à la véritable philosophie. Les occupations dont je suis accablé ne me permettront probablement pas d'assister, comme je l'aurais désiré, à votre séance de mercredi, mais je vous prie de croire que j'y serai de cœur.

Veuillez agréer, etc.

Signé baron CUVIER.

Au Jardin des Plantes, le 26 février 1832.

A. M. A. Lefebvre, secrétaire, etc.

Lettre de M. GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

Monsieur le secrétaire,

Je reçois votre avis de ma nomination de membre honoraire de la Société d'Entomologie.

Je me tiens très-honoré de lui appartenir à ce titre, et j'ai

l'honneur de vous prier qu'en l'informant que j'accepte la faveur que me fait la Société, vous preniez la peine de lui exprimer mes sentimens de gratitude pour cette grâce.

Je ne manquerai point, monsieur le secrétaire, d'assister à la séance d'installation.

La Société se forme, selon moi, sous des auspices très-favorables : destinée à poursuivre l'avancement de nos connaissances sur les insectes considérés comme espèces, elle ne peut rester indifférente aux progrès de la science concernant les animaux relativement à leur structure intérieure et aux rapports que cette structure peut offrir avec la structure des animaux d'un degré supérieur dans l'échelle.

Or, c'est une coïncidence vraiment curieuse que la Société s'installera justement dans le courant d'un mois où, sous une haute puissance du génie, les idées du rapport de l'organisation des animaux articulés avec celle des animaux vertébrés prennent une grande consistance, et viennent de recevoir dans des leçons faites au collège de France une bien heureuse et très-lucide coordination.

Je me permets déjà, mon très-honoré confrère, de faire acte de sociétaire en vous donnant ce titre.

Veillez, etc.

Signé GEOFFROY SAINT HILAIRE,

Vice-président de l'Académie royale des sciences.

Paris, 26 février 1852.

A. M. A. Lefebvre, secrétaire, etc.

Lettre de M. DUMÉRIL.

Monsieur,

J'accepte avec plaisir et reconnaissance le titre dont vous m'annoncez que la Société d'Entomologie a bien voulu m'honorer. Cette partie de l'histoire naturelle a toujours vivement

excité une prédilection d'étude et d'intérêt chez moi, et je saisirai avec empressement l'occasion qui m'est offerte d'une manière si agréable d'en suivre les progrès. Veuillez être aussi, auprès de la Société au nom de laquelle vous avez pris la peine de m'écrire, l'interprète de mes remerciemens sincères, et agréer en particulier ceux que je vous adresse pour les expressions trop obligeantes de la lettre par laquelle vous m'invitez pour demain à une séance où j'espère pouvoir me rendre et vous renouveler de vive voix l'hommage de dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Signé DUMÉRIL.

Paris, 28 février 1832.

A M. A. Lefebvre, secrétaire, etc.

Lettre de M. ALEX. BRONGNIART.

Monsieur le président,

Je n'ai reçu que depuis peu de jours la lettre qui m'a fait connaître que la Société Entomologique a bien voulu m'admettre au nombre de ses membres.

Sans ce retard, causé par mon séjour habituel hors de Paris, j'aurais déjà remercié la Société de l'honneur, et je me permets d'ajouter du plaisir, qu'elle m'a fait en me fournissant occasion de m'occuper de nouveau d'une partie de l'histoire naturelle qui a été l'objet de mes premières études.

Je suis très-flatté du témoignage de souvenir que les maîtres de la science ont bien voulu donner à mes premiers travaux, et des moyens aussi honorables qu'efficaces qu'ils m'offrent de consacrer encore quelques momens à cette science et de me tenir au courant de ses progrès.

Veuillez bien, monsieur le président, faire agréer à la So-

ciété les remerciemens et les hommages de celui qui s'honore du titre qu'elle a bien voulu lui décerner.

Signé ALEX. BROGNIART,

Professeur de minéralogie au Muséum d'histoire naturelle, etc.

Paris, 4 mars 1852.

A M. le président de la Société Entomologique.

Lettre de M. DUCROTAY DE BLAINVILLE.

Monsieur,

Par un oubli tout-à-fait involontaire, j'ai laissé passer le jour où la Société d'Entomologie de France devait tenir sa séance d'ouverture, sans vous accuser réception de la lettre flatteuse que vous avez bien voulu m'adresser en son nom. Je le regrette d'autant plus, qu'en me rendant à votre honorable invitation, c'eût été donner une preuve évidente que j'accepte avec reconnaissance l'honneur que la Société a bien voulu me faire en m'inscrivant au nombre de ses membres honoraires. Je la remercie surtout d'avoir pensé que je verrais avec bien de l'intérêt les travaux d'une Société qui manquait à notre pays, et qui peut être d'une utilité manifeste pour les progrès d'une partie aussi étendue que difficile de la zoologie. Veuillez bien, je vous prie, faire agréer mes remerciemens à la Société dont vous êtes le secrétaire, et recevez vous-même, etc.

Signé D. DE BLAINVILLE.

Paris, 5 mars 1852.

A M. A. Lefebvre, secrétaire, etc.

Lettre de M. DESMAREST.

Monsieur,

Veillez être auprès de la Société Entomologique de France, dont vous êtes le secrétaire, l'interprète de ma vive recon-

naissance, pour l'honneur qu'elle m'a fait en m'admettant au nombre de ses membres honoraires.

Les noms auxquels elle a bien voulu joindre le mien m'inspirent la crainte de ne pas être digne de cette faveur, et m'imposent le devoir de faire tous mes efforts pour la mériter.

Pénétré du désir de remplir cette obligation, je m'empresserai toujours de donner à la Société connaissance de tous les faits Entomologiques qui me parviendront et me paraîtront de nature à fixer son attention, notamment ceux qui auront rapport à l'étude des habitudes naturelles des insectes, généralement si peu cultivée de nos jours, et ceux qui se rattacheront à la classification de ces animaux et auront pour but de la rendre plus rationnelle, en la fondant sur des caractères réellement importants.

Je saisis cette occasion pour vous prier d'agréer, etc.

Signé DESMAREST.

Paris, 1^{er} avril 1832.

A. M. A. Lefebvre, secrétaire, etc.

Nota. Les infirmités de M. Savigny ne lui permettant pas de nous répondre, nous ne pouvons joindre ici son adhésion à celle de ses collègues.

(ÉTRANGERS.)

Lettre de M. le baron DE HUMBOLDT.

Monsieur,

Vous m'avez fait l'honneur de m'annoncer que dans la séance du 7 de ce mois la Société Entomologique de France a bien voulu me conférer le titre d'un de ses membres honoraires, je m'empresse de vous exprimer combien je suis sensible au souvenir des savans respectables qui ont fondé cet établissement, si utile aux progrès d'une des branches les plus importantes de la zoologie.

Veillez bien, monsieur, être l'organe de ma vive reconnaissance, et agréez, etc.

Paris, ce 26 mars 1852.

Le baron DE HUMBOLDT.

A M. A. Lefebvre, secrétaire, etc.

Nota. Nous donnerons celles de messieurs les autres membres honoraires étrangers dès qu'elles nous seront parvenues.

Discours prononcé le 29 février 1852, à l'ouverture de la première séance de la Société Entomologique, par M. LATREILLE, son Président honoraire.

Mes chers confrères,

Il est de ces jours de bonheur que la Providence semble nous ménager, tantôt pour nous consoler de ceux, hélas ! trop nombreux où l'adversité nous éprouve, tantôt pour nous récompenser en quelque sorte de nos sacrifices au bien public ou des peines attachées à l'accomplissement de nos devoirs. Tel je compterai toujours celui où j'ai l'honneur de vous présider dans une séance aussi solennelle. Oui, Messieurs, le souvenir du témoignage éclatant que vous m'avez donné de votre estime, en m'élevant à cette présidence par l'unanimité de vos suffrages, me suivra jusqu'au tombeau, et adoucira des souffrances qui sont les fruits de mes veilles et de mes travaux plutôt que des années, mais qui n'excitent en moi aucun repentir, parce que nous nous devons, n'importe les suites, à notre patrie. Votre choix aurait pu se porter sur un naturaliste joignant à une illustration scientifique celle que lui a valu la gloire militaire, et occupant l'un des premiers rangs dans la hiérarchie sociale. Je vous le déclare, Messieurs, et avec toute la franchise et toute la droiture de mon cœur, si telle avait été votre décision, je me serais empressé d'applau-

dir à une nomination aussi honorable. Mais vous avez mis dans la balance l'antériorité et la généralité des travaux, le nombre des années, et ce poids l'a emporté. Peut-être aussi, et je me complais dans cette pensée, un sentiment d'amitié produit par des relations plus fréquentes, par des communications fraternelles et par les encouragemens que je crois avoir donné à tous ceux qui débutaient dans la même carrière, a-t-il influé sur votre délibération.

Sans remonter à cette ère nouvelle où Aldrovande, Mouffet, Redi, etc. commencèrent à tirer l'Entomologie de l'oubli où elle était restée depuis les temps d'Aristote et de Pline, et prenant simplement pour point de départ l'époque où le génie de Linné imprima aux sciences naturelles cette nouvelle impulsion qui se propagera indéfiniment aux âges futurs, le nombre des personnes qui se livraient à l'étude des insectes était fort borné. Quoique déjà bien secondé par les recherches de ses disciples, ce grand naturaliste n'a décrit ou mentionné qu'environ trois mille espèces, dont près de dix-sept cents se trouvent en Suède. Encore range-t-il avec ces animaux les Crustacés et les Arachnides. Presque toutes les faveurs étaient alors pour la Botanique. Déjà, néanmoins, avant qu'il eût mis au jour la dernière édition de son *Systema naturæ*, Geoffroy, Poda, Scopoli, etc., avaient isolé en quelque manière l'Entomologie par des faunes locales ayant uniquement pour objet les insectes. L'histoire des insectes des environs de Paris du premier, quoique d'une date septuagenaire, est encore, malgré ses imperfections, l'ouvrage le plus à la portée des commençans; et si quelque main habile le rajeunissait, il contribuerait plus que tout autre à populariser la science. L'emploi qu'il a fait le premier des tarsi et des doigts des insectes a été d'un grand secours. Schæffer en profita dans sa distribution méthodique, et eut bientôt après un imitateur dans le plus grand Entomologiste qui ait encore paru,

le baron de Geer, dont les Mémoires offrent la combinaison du talent de Réaumur dans l'art d'observer les habitudes de ces animaux, de celui (porté plus loin quant aux détails) de Linné dans l'art descriptif, de celui enfin du dessinateur, qui, dans bien des circonstances, satisfait rarement aux besoins du naturaliste lorsqu'il est obligé de recourir au pinceau d'un étranger.

Sans avoir tracé précisément de méthode générale, Réaumur cependant en avait esquissé çà et là quelques lambeaux. Il avait surtout pressenti les avantages que l'on pourrait tirer des organes destinés à la manducation, et il en avait représenté de diverses sortes avec des détails et sous un grossissement qui permettaient d'en reconnaître parfaitement toutes les formes. Malgré l'examen scrupuleux qu'on a fait dans ces derniers temps de ces parties, il en est qui avaient échappé à ces investigations, mais qui avaient été remarquées par ce profond observateur; et c'est une négligence que l'un de mes collègues à l'Académie des sciences, que la France peut, concurremment avec M. Strauss, opposer au Lyonnet de la Hollande, M. Savigny, a relevée à l'occasion de la structure de la trompe des Bourdons, genre de la tribu des Apiaires. Guidé par ces traits de lumière, par l'usage qu'avait fait des instrumens cibaires pour quelques ordres d'insectes, Scopoli, et plus encore par leur application aux signalemens génériques des animaux supérieurs, Jean-Chrétien Fabricius, l'un des plus célèbres disciples de Linné, fonda exclusivement sur la considération générale de ces organes et des antennes un nouveau système qui complétait l'ensemble de nos connaissances sur la composition extérieure des insectes, en y renfermant toujours les Crustacés et les Arachnides. On voit par la série successive de ses classes ou ordres qu'il les avait établis sur la grande distinction primaire de broyeurs ou de suceurs. S'il n'eût fait que remplir simplement ces cadres avec les espèces déjà décrites,

ou qu'il n'en eût pas augmenté le catalogue, il est probable que ses ouvrages eussent eu peu de vogue, puisque ce système présentait beaucoup plus de difficultés que la méthode de son maître, et que l'on pouvait se dispenser d'y recourir quant au species. Mais c'est sous ce dernier rapport qu'il a rendu d'immortels services à l'Entomologie. Ayant acquis grand nombre de matériaux nouveaux par sa correspondance, visitant divers musées, et plus particulièrement, vers la fin de sa vie, ceux de la capitale, parmi lesquels je citerai surtout celui de feu M. Bosc, y décrivant les espèces inédites, les publiant dans divers ouvrages généraux ou particuliers qui se succédaient rapidement, il a plus que sextuplé le catalogue des insectes de Linné. La facilité qu'eurent ainsi les possesseurs de collections Entomologiques de pouvoir nommer une plus grande quantité d'espèces dut nécessairement accélérer la marche de la science et accroître le nombre de ses prosélytes. C'est cette seconde phase que je voulais signaler pour arriver au but que je me propose, celui de faire sentir l'utilité de votre institution. Cependant, Messieurs, en vous présentant les ouvrages de Fabricius plus importans comme inventaires d'espèces que comme classiques dans leur ordonnance générale, ne pensez pas que je veuille sous ce dernier point de vue atténuer son mérite. Trop exclusif dans ses bases systématiques, trop précipité dans les moyens de bien les asseoir, pressé peut-être par la nécessité d'améliorer sa fortune ou d'exister honorablement avec le lucre attaché à ses productions, ses observations n'ont pu être à l'abri de l'erreur. Vous l'avouerez-vous ? je me suis souvent repenti de la censure trop sévère que j'en avais faite dans mes premiers écrits. Ces reproches intérieurs ont été aggravés par les vifs sentimens d'amitié dont il m'honorait dans les dernières années de sa carrière. Que cette leçon, Messieurs, vous tienne en garde vous-mêmes dans vos premiers essais scientifiques. Soyez toujours

vrais, mais toujours prompts à excuser, et vous conserverez ainsi l'estime de ceux dont vous aurez été contraints de divulger les fautes, et qui ne sont souvent que l'effet d'une préoccupation involontaire. S'il m'était permis de discuter ici la doctrine de Fabricius, il me serait facile de combattre victorieusement ses adversaires et d'en démontrer les avantages pour découvrir, sans le secours du scalpel ou de l'anatomie intérieure, les affinités naturelles de la plupart des groupes. On avait d'abord cru pouvoir se dispenser de se servir de caractères tirés des parties de la bouche; comme, malgré lui, le célèbre Jurine a été forcé d'employer les mandibules. On a été plus loin à l'égard des Coléoptères carnassiers. M. Meigen, relativement aux Diptères, fait usage de la composition du suçoir de la trompe de ces insectes, qu'il avait d'abord éliminé de ses signalemens génériques. MM. Duponchel, Curtis, Stephens n'ont pu, quant aux Lépidoptères, se tirer d'embarras que par l'étude de ces parties. Même urgence lorsqu'on voudra éclaircir la grande famille des Coléoptères lamellicornes et plusieurs autres qu'il serait fastidieux d'énumérer.

En vous faisant sentir l'importance d'un examen aussi minutieux et aussi délicat, qui d'ailleurs s'étend aujourd'hui à toutes les études des corps organiques et des végétaux surtout, ne pensez pas, Messieurs, que je veuille rendre l'Entomologie inabordable ou en accorder le privilège exclusif à des hommes d'une patience à toute épreuve, ayant des yeux de lynx, les *virî oculatissimi* de Fabricius. Imitant les géomètres, qui donnent souvent diverses solutions de leurs problèmes, les unes transcendantes, et que les mathématiciens les plus consommés peuvent seuls saisir, et les autres beaucoup moins savantes, et dès lors plus élémentaires, choisissez parmi les caractères que vous aurez découverts ceux qui vous paraîtront les plus simples et les plus faciles, ou qui n'exigent ni dissec-

tion ni l'usage du microscope. N'ayez de prédilection pour aucun système ; embrassez l'organisation tout entière de l'insecte ; suivez la marche de la nature , qui , se jouant de toutes nos méthodes , modifie successivement diverses parties de l'animal , selon les nouvelles fonctions auxquelles elle les destine et le degré de puissance qu'elle veut leur imprimer. Respectez vos maîtres dans la science , mais voyez tout par vous-mêmes , et ne soyez pas esclaves de leurs opinions. Que la vôtre imposant silence à tous les cris d'un vain amour-propre cède à son tour à l'autorité d'un observateur plus véridique et plus scrupuleux que vous. En un mot , dans tout ce que vous entreprendrez faites abstraction de vous-même , et que les progrès de la science soient votre unique perspective. Lorsque je réfléchis sur la variation continuelle de sa nomenclature , sur cette multitude de genres créés sans nécessité , sur cette foule de variétés transformées en espèces , je tremble qu'en proie à l'anarchie , elle ne rétrograde au lieu d'avancer.

Si l'Entomologie gagnait sous le rapport des moyens d'étude , les autres branches des sciences naturelles recevaient aussi , et par la même voie , un nouvel essor. Le zèle de plusieurs naturalistes ne peut se contenir dans le cercle trop limité des productions de leur contrée natale , peu propres d'ailleurs à les stimuler par l'habitude où ils étaient de les voir tous les jours et par la comparaison qu'ils en faisaient avec celles des pays lointains. Aussi des Christophe Colomb , inspirés par un autre génie que le premier , impatiens , non de découvrir un ciel nouveau , des terres inconnues , mais de prendre des animaux ou de récolter des végétaux , soit recherchés , soit ignorés jusqu'alors , objets bien plus précieux pour eux que cet or et ces possessions territoriales dont l'acquisition a tenté la cupidité de tant d'aventurier et déshonoré l'humanité par les flots de sang qu'elle a fait répandre , abandonnent leur foyer domestique , s'arrachent aux affections les

plus tendres , ne craignent point de braver la fureur des élémens , de supporter des privations de tout genre , et d'aborder des peuplades sauvages et féroces à travers des déserts et des forêts où ils peuvent devenir la proie de plusieurs de ces animaux dont ils ambitionnent la conquête. O mânes des victimes de tant de dévouement ! vous surtout enlevé naguères et si prématurément à nos espérances , laborieux Carcel , recevez l'hommage de notre profonde admiration et de nos éternels regrets ! Et vous , naturalistes voyageurs , qui , enrichis de si intéressans trophées , avez eu le bonheur de revoir votre patrie , écoutez les accens de notre reconnaissance , et de la mienne en particulier ! Car , si j'ai acquis quelque célébrité , n'est-elle pas en grande partie fondée sur l'étude des matériaux dont vous avez doté nos musées ?

Une supputation rigoureuse de la quantité d'espèces d'insectes qui se trouvent aujourd'hui dans les collections d'Europe serait presque impossible au naturaliste même qui en aurait fait un examen détaillé. Mais , en nous restreignant au seul ordre des Coléoptères , et uniquement même aux collections de Paris , on peut , sans exagération , en porter le nombre d'espèces à vingt mille. Ajoutez-y dix mille pour celles qui sont propres aux riches cabinets de Berlin , de Vienne , de Londres , etc. , l'évaluation totale sera de trente mille , dont Fabricius ne mentionne guère dans son système des Éleuthérites que le cinquième. Supposons qu'il y en ait autant de décrites comme inédites dans ses autres ouvrages sur les insectes , le tiers au plus des espèces de nos musées serait enregistré. Voulez-vous , en descendant dans les détails , obtenir une estimation plus précise des acquisitions qu'a faites l'Entomologie ? Prenez le species des Coléoptères de M. le comte Dejean , celui des Lépidoptères d'Europe d'Ochsenheimer et de Treitschke , en y ajoutant les espèces que MM. Boisduval et Duponchel ont fait connaître , la monographie des éroctyles

du dernier et plusieurs autres , telles que celles de MM. Gravenhorst , Lepeltier de Saint-Fargeau , Klug , Kirby , Kollar , Wiedeman , etc. ; le tableau des Aranéides de M. de Walckenaër , et comparez , quant au nombre des espèces qui y sont décrites , les ouvrages publiés antérieurement sur les sujets identiques. Citons un exemple des plus frappans. Le nombre des espèces de Coléoptères carnassiers terrestres était dans Linné , il y a environ soixante ans , de cinquante-sept ; dans Fabricius , en 1801 , de trois cent quarante-neuf ; et en 1831 , dans le species de M. le comte Dejean , qui s'en est tenu à sa collection , d'un peu plus de deux mille cinq cents. Déjà même , par les envois de l'infatigable M. de Lacordaire , pourrait-il y ajouter de nouveaux supplémens. Où en serions-nous , Messieurs , si l'on n'avait point généralement négligé les petites espèces , celles surtout encore délaissées de certains ordres ? Je ne suis donc pas éloigné de croire qu'en y comprenant les Crustacés et les Arachnides , les cabinets européens pourraient offrir près de cent mille espèces , dont les deux tiers au moins inédites. Que la sœur et la rivale de l'Entomologie , la Botanique , bien plus anciennement et plus assiduellement cultivée , ne se glorifie plus de l'immense étendue de son domaine. Pourrait-elle d'ailleurs entrer en lice avec elle quant à l'organisation intérieure des objets dont elle traite , quant à l'intérêt que celle-ci inspire sous le rapport du sentiment ? La connaissance des métamorphoses d'un seul insecte , ou son histoire complète , peut exercer la sagacité et la patience d'un observateur. Aussi quel voile épais dérobe encore à nos yeux tant de mystères ! Et puisse-t-il , Messieurs , s'élever parmi vous quelque homme qui , prenant pour modèle les Réaumur , les de Geer , etc. , fasse de nouveau aimer la science par les faits curieux dont elle s'embellira , grâce à ses recherches ! Hélas ! combien peu d'Oasis , dans les vastes et arides déserts de l'Entomologie ! A peine comptait-elle en France , il y a une trentaine d'an-

nées, une dizaine d'amateurs connus; et aujourd'hui il n'est presque pas de cité populeuse qui n'en offre quelqu'un, et souvent plusieurs. Mais, isolés pour la plupart, ne correspondant qu'avec un très-petit nombre d'Entomologistes de la métropole, ne pouvant donner de la publicité à leurs découvertes, il fallait, pour qu'elles ne restassent pas ignorées ni stériles, réunir ces naturalistes en une même famille, dont le foyer ou le centre d'habitation serait dans le lieu le plus favorable à la propagation des lumières, je veux dire Paris, et qui les mettrait en communauté de travaux et de gloire. Telle est l'heureuse idée qu'avait conçue depuis plusieurs années l'un de ces Entomologistes dont vous connaissez la noble ardeur et l'activité infatigable, que vous avez vu suivre le littoral de la Méditerranée, franchir les sommets glacés des Alpes, atteindre les bords fumans du cratère de l'Etna, se transporter ensuite dans les sables brûlans de la Haute-Égypte, parcourir à son retour les régions occidentales de l'empire du croissant, la Hongrie, l'Allemagne, toujours à ses frais et uniquement pour recueillir des insectes, distribués ensuite généreusement aux amateurs. Qui n'a point déjà compris de qui je veux parler (1)? Son projet a rencontré bien des obstacles dont sa persévérance a triomphé. Il n'en sera point, Messieurs, de votre réunion comme de plusieurs autres sociétés savantes qui, par leur mélange hétérogène, sont souvent, pour beaucoup de leurs membres, l'occasion d'une perte de temps, puisqu'on y traite de matières étrangères à leurs études. Les vôtres vous seront communes; vous parlerez la même langue, vous vous proposerez les mêmes fins, et cette réciprocité de vues, de besoins et d'intérêts cimentera votre association fraternelle. L'avantage de lui appartenir ne sera convoité que par les amis sincères et désinté-

(1) M. Alex. Lefebvre.

ressés de la nature. Sans éclat ni renommée, l'Entomologie n'a aucune prépondérance influente dans le monde. Si quelques personnes pouvaient ambitionner des titres académiques afin de s'en servir comme d'un levier, leur ouvrant une porte à la fortune ou aux honneurs, et si la science n'était ainsi pour eux qu'un instrument qu'on rejette dès que ses services sont inutiles, certes, un simple membre de la société d'Entomologie devrait être, à cet égard, à l'abri de tout soupçon; car combien de gens ignorent même le sens attaché à ce mot! Mais un ennemi plus dangereux que l'ambition, sorte de lèpre malheureusement inhérente aux corps savans, la jalousie peut se glisser parmi vous. Il ne s'y introduira point, ou difficilement, si en répartissant entre vous, suivant vos penchans et le sujet habituel de vos études, les différentes branches de l'Entomologie, et en vous aidant par des communications mutuelles toujours accompagnées de l'expression publique de votre gratitude, vous évitez les frottemens et les points de collision, source des divisions intestines qui troublent l'harmonie des sociétés entreprises sous les meilleurs auspices. Des séances scientifiques vides de lectures amènent naturellement le dégoût et l'ennui, et finissent par être désertes. Vous préviendrez cet inconvénient, et je pourrais dire votre ruine, en déterminant à chaque séance le sujet de la suivante. Telle était la sage coutume de l'ancienne Académie des sciences, tel est encore de nos jours, m'a-t-on assuré, l'usage de quelques réunions savantes. A défaut de mémoires sur des objets inédits ou d'observations neuves et non publiées, des discussions sur des points de doctrine, sur la synonymie embrouillée de quelques espèces, une analyse des travaux récents des autres sociétés et des ouvrages sur l'Entomologie qui viendront de paraître, alimenteront vos séances et les rendront profitables à tous. Votre correspondance vous fournira des matériaux précieux pour la rédaction d'un livre réclamé depuis

long-temps , et qui intéresse l'honneur national , une Entomologie française. Songeons, avant tout, Messieurs à notre patrie. Prêtez votre appui aux naturalistes de nos départemens , empressés d'abord de former des collections , mais qui les laissent bientôt dépérir par absence d'ouvrages complets et peu dispendieux avec lesquels ils puissent déterminer et communiquer leurs espèces. L'économie domestique , l'agriculture et l'administration forestière sollicitent aussi vos conseils et le tribut de vos observations. Je souhaiterais vivement que quelqu'un de vous fit , en conséquence , une étude spéciale des insectes nuisibles , et dont quelques-uns , par suite d'une multiplicité extraordinaire et accidentelle , deviennent un véritable fléau , et occasionent des pertes incalculables. J'ai été consulté dernièrement au sujet de deux espèces de Curculionites qui ont détruit une grande partie d'une vaste forêt de pins de la Normandie. Vous savez que deux espèces de Tinéites , de petites Tipulaires et Muscides , la Calandre du blé peuvent priver certains cantons de la ressource que leur promettait la récolte de leurs plantes céréales. Je ne vous parlerai point , Messieurs , des principes philosophiques qui doivent vous diriger dans vos études ; on les connaît , on les adopte en thèse générale , mais il en est de ces préceptes comme de bien d'autres ; on les oublie dans la pratique. Je craindrais , si je signalais ces abus , de convertir une séance toute bienveillante , tout amicale , en une arène polémique et dont les passions pourraient s'emparer.

Hâtez-vous , Messieurs , de mettre la main à l'œuvre afin de combler les lacunes considérables que présentent nos catalogues. Plus les découvertes encombreront les collections , plus votre tâche se compliquera , et moins vous aurez d'unité dans l'ensemble de vos travaux. Arrêtez un mode de publication mûrement médité et qui , vu les circonstances , puisse s'accommoder à la position gênée de l'éditeur et des acquéreurs. L'exé-

cution de tout plan gigantesque avorterait dès son commencement. Je n'ai pu, dans ce discours, envisager que les besoins de la science auxquels vous êtes empressés de satisfaire. Si j'en avais esquissé l'histoire, que de noms, et dont plusieurs chers à mon cœur, j'aurais eu à citer ! Mais ils sont gravés dans votre mémoire ; ils volent déjà de bouche en bouche, et bien des regards se fixent complaisamment et avec l'expression tacite d'une reconnaissance victorieuse de la partialité et de l'injustice sur plusieurs d'entre vous présents à cette mémorable séance.

Dans les conseils que je me suis permis de vous donner, vous ne découvrirez, j'espère, Messieurs, aucun esprit de domination et d'autorité magistrale. Mon langage a été celui de la cordialité la plus franche et de l'attachement le plus sincère. Votre Société est, à ce que je pense, la première de ce genre qui ait été formée en Europe. Personne ne désire plus ardemment que moi son maintien, ses succès et sa durée. Tel est le motif de cette allocution. Si j'ai outrepassé les devoirs d'un président, je m'écrierai : Accordez-moi un bill d'indulgence, pardonnez même à un naturaliste septuagénaire qui s'est prévalu d'un demi-siècle de travaux consacrés à votre science favorite. Puisse votre Société acquérir bientôt des compagnes ou des sœurs ! Puisse l'étude des insectes, si propre à charmer et remplir nos loisirs, faire un jour partie de l'instruction publique de la jeunesse ! J'ai cette confiance, Messieurs ; mais il est à présumer que nos vœux ne seront exaucés que lorsque notre malheureuse France, sortie sans humiliation et avec ses plaies cicatrisées de l'affreux abîme où l'ont précipitée les tempêtes politiques, jouira de cette sage liberté qui met un frein à l'abus du pouvoir et oppose une digue à la licence, qui n'en est que trop souvent le prête-nom. C'est dans les déjections et les débris de ces volcans qui l'ont jadis si violemment tourmentée, que cette belle et riche Limagne

d'Auvergne puise aujourd'hui son admirable fécondité. O ma patrie ! que dans l'ordre moral et politique tes bouleversemens deviennent pour toi de salutaires leçons , et , ombragée par l'égide d'une paix inaltérable , puisses-tu avoir enfin des lois véritablement organiques qui assurent ta prospérité , sans laquelle les sciences et les arts ne sauraient fleurir. Ah ! s'il m'était donné d'être témoin de ces jours de calme et de félicité générale , les derniers de ma carrière s'écouleraient sans amertume ni regret , et pleins des plus douces consolations !

Quelques Observations sur la manière de travailler en histoire naturelle , et en particulier sur les monographies ; par
M. GODET.

(Séance du 7 mars 1832.)

Fonder une société scientifique et faire des réglemens qui la régissent n'est point chose difficile ; mais imprimer , dès l'origine , à cette société , un mouvement toujours progressif , donner à ses travaux une direction capable de lui assurer un rang distingué parmi celles qui se forment chaque jour , savoir choisir parmi les productions de ses membres respectifs celles qui méritent la publication comme dignes de peser un jour dans la balance de la science , et savoir écarter , d'un autre côté , les enfans indignes sans blesser l'amour-propre des pères , voilà , Messieurs , ce qui est beaucoup moins facile , et cependant d'une haute importance pour l'avenir d'une société comme celle que nous venons de fonder. On sort difficilement d'une mauvaise route une fois qu'on y est entré : une chute en amène une autre ; un abus enfante chaque jour un nouvel abus. C'est donc sur la première direction qu'il faut porter toute son attention ; car il en est de la marche des sciences comme il en est de la marche de l'éducation en général.

Telles sont les réflexions qui m'ont occupé depuis que j'ai eu l'honneur d'être appelé à être une des pierres fondatrices de la *Société Entomologique* de France. Certes, au fond de l'âme, je sens bien que personne n'a moins de droit que moi à prétendre vous éclairer dans la marche et le but de vos travaux. Mais peut-être penserez-vous que les bons conseils doivent être acceptés d'où qu'ils viennent, et qu'un géant ne saurait savoir mauvais gré à un faible enfant qui l'avertirait charitablement qu'il y a devant ses pieds une pierre qui pourrait le faire choir.

Je ne suis encore connu en entomologie que par l'amour que je porte à la science; mais, croyez-moi, cet amour ne ressemble point aux amours vulgaires. L'histoire naturelle ne fait guère d'infidèles, et elle a sur les femmes l'avantage de pouvoir être courtisée à la fois par bien des amans sans faire de jaloux : tâchons donc de n'en point faire une *prostituée*. C'est pour arriver à ce but que je crois permis à chacun de nous, illustres ou obscurs, savans ou non savans, d'apporter le tribut de nos conseils, qui doivent devenir en quelque sorte une garantie de nous pour l'avenir. C'est une lettre de change à vue qu'on pourra tirer sur moi en temps et lieu.

Avant de commencer, je sens la nécessité de repousser toute accusation de *personnalité*. Je le déclare formellement, je ne fais allusion à personne; je ne désigne indirectement aucun ouvrage quelconque. Mes observations seront toutes générales. Une fois qu'on a saisi le domaine entier d'une science et qu'on est sorti des spécialités, on doit s'être fait aussi quelques idées générales et avoir considéré l'ensemble à sa manière, avec son individualité. On a critiqué les ouvrages des savans; on a reconnu qu'en beaucoup de cas ils étaient restés bien au dessous de ce qu'ils promettaient. Eh bien! n'est-il pas dans l'intérêt de la science de vous signaler, non point d'une manière absolue, ce qu'ils contiennent de défectueux,

mais ce qu'ils nous *paraissent* contenir de défectueux ? Les savans qui ont le plus contribué par leurs travaux aux progrès de l'histoire naturelle n'avoueraient-ils pas eux-mêmes que leurs ouvrages renferment bien des erreurs, que bien des détails auraient pu être mieux soignés, que bien des observations importantes ont été négligées ? Si donc celui qui a vraiment mérité le titre de *savant* est forcé de convenir qu'il n'a pu soustraire ses productions à l'imperfection inhérente à tout travail humain et impossible, sans aucun doute, à éviter dans l'état actuel de la science, et avec des lacunes que des observations minutieuses et suivies n'ont point encore pu remplir, pourquoi ceux qui aspirent au titre de *savant*, sans l'avoir encore mérité, *prendraient-ils la mouche* (passez-moi cette expression vulgaire, qui devient ici tout-à-fait entomologique) ; *prendraient-ils la mouche*, dis-je, et se croiraient-ils offensés si on vient leur signaler d'avance les inconvéniens d'un travail trop léger, trop rapide et trop superficiel ?

Je sais que l'amour-propre joue un bien grand rôle dans l'organisation du naturaliste ; je sais que l'habitude d'observer les objets qui sont en dehors de lui, lui fait trop souvent oublier de s'observer lui-même. Mais, Messieurs, je ne reconnais qu'un amour-propre *raisonnable*, c'est celui d'être honnête homme et de vouloir passer pour tel aux yeux de ses concitoyens. Dans tout autre cas, l'amour-propre est une faiblesse à l'esclavage de laquelle il n'est point nécessaire de se soumettre. La *modestie* est le plus beau fleuron de la couronne du savant.

D'ailleurs, quand il y a *critique*, il n'y a pas encore *condamnation* ; c'est un procès à juger : le critique peut avoir tort et l'auteur raison. Chaque savant porte son droit au bout de sa plume : c'est la *discussion* qui fera jaillir la lumière. Dans tous les cas, il n'y a plus d'*infaillibilités* reconnues ; et un savant, quel qu'il soit, aurait mauvaise grâce à vouloir se *poser*

comme infaillible. L'essentiel est de bannir des discussions l'aigreur, et de ne jamais s'écarter des formes de la politesse.

J'ai toujours pensé que la distinction des espèces était le fondement de toute l'histoire naturelle. Une fois l'espèce établie, il est facile de l'étudier dans ses rapports avec toutes les autres branches de la science. Au contraire, avant qu'elle soit bien constatée, tout n'est que confusion; c'est une vraie tour de Babel; on ne s'entend plus; on parle sans se comprendre, parce qu'on rapporte souvent à une espèce les observations qui ont été faites sur une autre. L'anatomie et la physiologie sont de puissans moyens pour arriver non-seulement à la détermination de l'espèce, mais encore à l'établissement, sur des bases stables, de ces groupes plus ou moins naturels, plus ou moins artificiels, connus sous les noms d'ordres, classes, familles et genres.

Je dis plus ou moins naturels ou artificiels; car si, dans l'état actuel de la science, il existe plusieurs genres qui semblent naturels et bien tranchés, je crois que, si nous possédions l'ensemble des êtres créés par la nature, ces différences bien tranchées disparaîtraient peut-être tout-à-fait, et que nous serions forcés de reconnaître que la nature n'a créé que des espèces.

C'est donc à la détermination de l'espèce, dans le sens le plus étendu du mot, que doivent tendre, par des chemins différens, tous les travaux des naturalistes, ceux-ci directement, ceux-là indirectement; mais c'est toujours le but définitif.

Une bonne monographie (1) est donc le plus important ser-

(1) On m'a reproché de donner au sens du mot *monographie*, une signification beaucoup trop étendue; j'avoue que jusqu'à présent le sens de ce mot a été restreint à la distinction et description des espèces d'un groupe quelconque; mais je ne vois pas ce qui m'empêcherait de lui donner une extension plus grande. Une monographie ne peut qu'y gagner.

vice rendu à la science, mais c'est aussi le plus difficile; il est même absolument impossible d'arriver à la perfection. Quoi qu'on fasse, on restera toujours au dessous de son sujet, parce que de nouvelles découvertes viennent journellement augmenter nos trésors; que nous ne pouvons pas, comme des *ministres plénipotentiaires*, laisser nos protocoles ouverts pour enregistrer les nouveau-venus, et que surtout nous manquons, la plupart du temps, des renseignemens nécessaires sur les mœurs et la manière de vivre des nouvelles espèces.

Aussi existe-t-il peu de bonnes monographies. Que dis-je? je n'en connais même pas dans l'étendue du sens que j'attache à ce mot; elles sont toutes plus ou moins complètes, renferment des observations plus ou moins intéressantes; mais je prétends qu'il n'est pas un groupe ou pas un genre, pour peu qu'il soit composé de deux ou trois espèces, qui ne soit susceptible d'être remanié pour ainsi dire *ab integro*, et enrichi d'une foule de détails nouveaux qui avaient échappé aux précédentes observations. Certes, le champ de la science ne peut pas être plus vaste; car il n'a de bornes d'aucun côté.

Mais faut-il pour cela se décourager? Faut-il renoncer à travailler parce que la perfection absolue ne peut devenir notre partage? Non, Messieurs; il faut faire comme les mathématiciens avec la quadrature du cercle: armés de leurs fractions décimales, ils en approchent autant qu'ils veulent. Nous n'avons pas de fractions décimales, nous autres naturalistes; mais nous ne manquons pas de moyens: nous avons d'immenses collections à visiter, une foule d'ouvrages à consulter, une foule de savans à consulter. Nous avons nos observations propres à ajouter à celles d'autrui pour confirmer une vérité ou détruire une erreur. Le secret de l'art est de ne négliger

en intérêt et en utilité. D'ailleurs il suffit que je m'explique sur le sens que j'attache au mot, pour être à l'abri de tout reproche. Faudrait-il inventer un autre mot pour exprimer mon idée?

aucun de ces moyens, de prendre tout son temps, de faire comme l'abeille, qui n'a point la prétention de construire seule et en un jour ses doux rayons, mais qui s'aide du secours de ses compagnes, et s'en va parcourir au loin les campagnes et puiser çà et là dans le nectaire des fleurs les suc nécessaires à ses admirables travaux. Vous voyez que les petits animaux peuvent souvent servir d'exemple aux grands.

Il faut savoir sacrifier le plaisir momentané de voir son nom imprimé à la tête d'un ouvrage au plaisir plus vrai, plus durable de laisser après nous un monument qui nous survive; car ce monument ne durera qu'à proportion du temps que nous aurons employé à le construire. Et cependant pourquoi une gloire durable ne serait-elle pas aussi le but du naturalistes? Pourquoi la vanité du moment lui ferait-elle négliger la gloire immortelle d'avoir avancé l'étude d'une petite partie du grand tout? Les spécialités sont le seul aliment dont notre siècle doit se nourrir. Nous devons léguer les généralités à nos descendans; nous taillons les pierres: à eux seuls il est réservé de les assembler pour construire l'édifice entier. Il n'est peut-être pas un d'entre nous qui ne fût capable de brocher, en fort peu de temps, une monographie quelconque; mais un esprit bien fait ne pourra jamais donner ce nom à un travail aussi défectueux, et qui ne pourra guère survivre à son auteur.

Pour faire une bonne monographie, il faut avoir une connaissance exacte de l'anatomie du groupe d'insectes dont on s'occupe, faire l'histoire de leurs transformations, de leurs mœurs, de leurs habitudes, des substances végétales ou animales dont ils aiment à se nourrir. Il faut lire les ouvrages de tous les auteurs qui se sont occupés du groupe qui fait l'objet des travaux du monographe. A cette partie se rattache la synonymie, si souvent négligée et si éminemment nécessaire. Ce n'est qu'après avoir compulsé tous les ouvrages, autant que faire se peut, qu'on parviendra à lever les doutes, à dé

truire les erreurs, et à faire sortir de la confusion du chaos une aimable science, qui n'a si peu de sectateurs que parce qu'elle demeure hérissée de difficultés et d'incertitudes. A cette partie se rattache encore la *critique*, qui, dans le vrai sens du mot, consiste à réfuter ou à confirmer, par des observations propres et nouvelles, celles de nos devanciers.

Ce n'est qu'après s'être enrichi d'une masse d'observations faites par d'autres ou par lui-même que le monographe doit procéder sérieusement à la fixation définitive des espèces, à l'énoncé de leurs caractères, à leur description et à l'établissement des groupes artificiels ou naturels,

Les *caractères spécifiques* doivent surtout attirer toute l'attention du monographe : en eux réside toute la philosophie de la science. Ils doivent contenir tout ce qui distingue une espèce de ses analogues, tout ce qui a motivé la création de l'espèce. Si on avait toujours considéré le caractère spécifique sous ce point de vue, combien de fausses espèces n'auraient point été si souvent établies à la légère, soit sur des pates plus ou moins rouges, sur un corselet plus ou moins imperceptiblement rétréci, sur quelques enfoncemens plus ou moins visibles, quelques stries plus ou moins effacées ou quelques taches plus ou moins apparentes !

La phrase spécifique établie, le monographe ajoutera, en forme de description, quelques détails saillans, mais secondaires, sur l'espèce qu'il veut caractériser. Une fois qu'on aura accoutumé les naturalistes à regarder la *phrase spécifique* comme le point important, il ne sera plus nécessaire d'en répéter les caractères dans la description. Je ne puis approuver ces descriptions longues et minutieuses dont les sept huitièmes se rapportent à toutes les espèces d'un groupe; ce n'est plus alors que des descriptions d'*individus*. Elles ne servent qu'à induire en erreur ceux qui veulent déterminer leurs insectes d'après des descriptions.

Linné (1), à cet égard, me paraît un modèle, et ne peut être trop étudié. Inventeur des noms *génériques* et *spécifiques*, tels que les naturalistes les employent maintenant, il est resté le maître de l'art et le seul modèle à imiter, parce que tous ceux qui ont bien travaillé ont suivi de près ses traces.

Mais une description trop courte est aussi un écueil à éviter. Suffisante pour faire distinguer sûrement toutes les espèces connues et décrites dans une monographie, elle ne l'est souvent plus pour empêcher de confondre les espèces nouvellement découvertes avec celles qui ont été décrites. Il y a donc un *juste milieu* à tenir : le *tact* ne s'enseigne pas ; tout ce qu'il est possible de faire est de signaler les écueils.

Que dirai-je maintenant de cette malheureuse manie d'établir des *espèces nouvelles* sur les moindres aberrations du type ? Cette manie, je le pense, est le chancre de l'histoire naturelle en botanique comme en zoologie. Avec un pareil système, chaque individu devient une *espèce* ; car je ne sais si, après le plus rigoureux examen, on trouvera dans la nature deux individus identiquement semblables (2). Cette manie est d'autant plus inconcevable que la plupart de ceux qui y sont sujets savent fort bien que si, parmi les grandes espèces du règne animal, celles qui sont voisines, comme le cheval et l'âne, peuvent produire des hybrides, ce mélange de races doit être bien plus fréquent encore parmi les innombrables tribus d'insectes.

Supposez deux harpales, mâle et femelle, qui se rencontrent ; certes, je ne puis supposer que le mâle pousse le scrupule jusqu'à aller regarder sur le corselet de la femelle s'il

(1) La *Philosophia botanica* de Linné peut s'appliquer à toutes les branches de l'histoire naturelle. D'ailleurs il en a fait l'application la plus rigoureuse dans les *Species plantarum et insectorum*.

(2) Un savant naturaliste a dit qu'il y avait plus d'espèces à réduire que de nouvelles à créer.

existe quelques points enfoncés de plus ou de moins, ou si son corps n'est point un peu plus étroit que d'habitude. L'accouplement ne s'en fera pas moins, et, de là, les nombreuses variétés qui font de l'entomologie une science si difficile.

Il est donc nécessaire que le monographe établisse ses espèces sur le plus grand nombre d'individus que possible. Ce n'est qu'après une comparaison rigoureuse qu'il peut espérer de découvrir des caractères stables dans ceux seulement que lui présentera la totalité de ses individus. Il relèguera, sous le nom modeste de *variétés*, tous ceux qui ne lui offriront pas des caractères constans. Il se privera sans doute souvent de l'honneur du *mihi* ou du *nobis*; mais il s'en consolera aisément, s'il est raisonnable, par l'acquisition d'une propriété bien autrement honorable, celle d'une *bonne monographie*. Loin de chercher à établir de nouvelles espèces, un monographe ne devrait le faire, pour ainsi dire, qu'à son corps défendant. Une espèce à établir est presque un ennemi à combattre.

Je ne puis assez m'élever ensuite contre cette prétention d'imposer de nouveaux noms à des espèces déjà nommées et décrites par d'autres. Quand un auteur a fait imprimer un travail, ce qu'il y a nommé et décrit devient sa *propriété*. Est-ce sa faute à lui si son ouvrage n'est pas tombé entre vos mains? Avant d'entreprendre un travail quelconque, c'était à vous à vous informer de tout ce qui avait été publié sur cette matière. La *probité* entomologique est une probité tout comme une autre, et c'est ici le cas de dire que ne *pas prendre aux autres*, c'est *les voler*.

Puisqu'il est si doux de baptiser un insecte, qu'on respecte donc aussi le baptême administré par d'autres. Certes, nous saurions bien mauvais gré à un auteur qui, méprisant la priorité de nos travaux, viendrait classer, nommer et décrire ce que nous avons classé, nommé et décrit, et nous enleverait

ainsi le fruit de nos veilles , sous prétexte qu'il a ignoré l'existence de notre travail. Nous lui dirions avec raison : pourquoi ne vous en êtes-vous pas informé (1) ?

D'ailleurs , il n'est pas si difficile qu'on pourrait le croire d'arriver à la connaissance de ce qui a été publié avant nous. La science , en général , fait de tous les hommes qui s'en occupent une grande famille. La conformité d'études et de goûts enchaîne des liens de l'amitié des hommes qui ne se sont jamais vus , qui habitent même les pays les plus éloignés. S'il est impossible de connaître par soi-même tout ce qui se publie de relatif à nos travaux dans les différentes parties de l'Europe , nous le pouvons , par l'entremise de savans dont une des occupations est de se tenir au courant de toutes les publications et de fonder un magasin général de renseignemens toujours ouvert à ceux qui veulent se donner la peine de venir y puiser.

Il n'est pas non plus de savant en Europe qui ne se fît un plaisir , un devoir même , de répondre à des renseignemens qui lui seraient demandés , quand ce ne serait que pour faire connaître ses travaux ou ceux de ses amis ou concitoyens. Cette complaisance , cette amabilité distinguent même d'une manière bien avantageuse (ceci soit dit sans blesser personne) les savans qui s'occupent d'histoire naturelle de ceux qui s'adonnent aux sciences morales. On dirait que l'étude de la nature est , plus que tout autre étude , capable d'ouvrir le cœur de l'homme aux épanchemens de l'amitié. Les exceptions ne

(1) Il faut convenir que cette négligence est souvent pardonnable , au moins jusqu'à un certain point , quand des mémoires sont publiés en pays étrangers et en langues étrangères. Néanmoins le principe doit être posé ; elle est tout-à-fait impardonnable , quand des publications se sont faites dans la même langue et dans le même pays , et quand il eût été si facile de prendre connaissance de travaux qui se trouvaient , pour ainsi dire , sous notre main. Combien d'exemples je pourrais citer !

détruisent pas un principe de la vérité duquel j'ai, pour moi-même compte, fait bien souvent l'expérience dans mes voyages.

Ce que je viens de dire de la fixation des espèces, je puis l'appliquer également à ce qu'on est convenu d'appeler *genres*. Le *genre* n'est, à mes yeux, presque dans tous les cas qu'une coupe tout-à-fait artificielle. Aussi, une fois qu'on s'est lancé dans la carrière, n'y a-t-il plus de raison pour ne pas établir autant de *genres* que d'*espèces*, et pour ne pas considérer comme caractères génériques ceux qui ne devraient peser dans la balance que comme caractères spécifiques ou seulement comme moyen de division entre le grand nombre d'*espèces* dont un *genre* peut se trouver surchargé. Vous citerai-je quelques exemples? Demandez à ceux qui s'occupent de l'ordre des Coléoptères ce qu'ils ont pensé en voyant séparés dans deux genres distincts des insectes aussi semblables que les *Dromius* et les *Demetrius*, tandis que d'un autre côté ils ont vu entassés dans un même genre des Coléoptères aussi différens par leurs facies et leurs habitudes que l'agile *Argutor*, le brillant *Pterostichus* et le paresseux *Molops*? Demandez-leur ce qu'ils éprouvent, quand ils voient le genre *Elater* démembré en quatorze ou quinze genres nouveaux, pour ne pas dire plus, tandis que quatre ou cinq étaient à peine nécessaires pour en débrouiller le chaos?

Mais les caractères sont constans, me dira-t-on. Je veux bien le croire, au moins jusqu'à nouvel ordre. Mais pourquoi ces caractères constans n'auraient-ils pas servi plutôt à ranger les espèces dans un meilleur ordre, à les diviser en groupes qui permissent de se retourner plus facilement au milieu de cette confusion de formes? Quel service, je le demande, rend-on à la science en s'efforçant ainsi de désunir ce que la nature n'a pas voulu séparer?

Et ces inventions d'une foule de noms plus barbares les uns

que les autres ! C'est à qui maintenant s'armera du dictionnaire grec, sans connaître souvent un mot de cette langue, pour construire les mots les plus baroques. Les plus longs sont les meilleurs (1); *sesqui pedaila verba*, comme disaient les Romains. Croyez-moi, Messieurs, tout cet appareil de syllabes cousues ensemble effraye, comme l'aspect de petits monstres; on détourne les yeux et on abandonne sa collection aux vers : et il n'est peut-être pas un naturaliste qui n'ait été dix fois tenté de le faire.

S'il nous faut absolument un mot pour un nouveau genre, jetons des lettres dans une urne, retirons-en à l'aventure une certaine quantité : lisons; et il y a cent à parier contre un que nous aurons un mot plus doux, plus harmonieux que la plupart de ceux que l'on enfante après un long travail, que la plupart de ces mots, composés eux-mêmes de trois ou quatre mots étonnés de se trouver ensemble, et qui ne ressemblent pas mal au grimoire des magiciens ou à des injures de poissardes.

Mais il y a plus : ces noms de genres *significatifs* sont une des plaies de l'Entomologie. Linné a dit avec raison que le mot spécifique devait désigner une propriété, en un mot, un caractère quelconque de l'espèce, mais qu'il valait beaucoup mieux que le nom générique n'exprimât rien, du caractère du genre, s'entend. Il a cité pour exemple le nom générique *Quinquefolia* des anciens botanistes : c'est le genre moderne *Potentilla*; il a fait voir d'une manière évidente l'inconvénient

(1. Entre mille, je citerai les suivans : *Anisodactylus*, *Heteromorphus*, *Leptotrachelus*, *Onypterygia*, *Platymetopus*, *Trigonodactyla*, *Gynandromorphus*, *Thyreopterus*, *Chasmatopterus*, etc. On perd la respiration avant d'être arrivé à la fin du mot. — J'en demande pardon aux sçavans qui ont composé ces mots-là; ils peuvent exprimer exactement les caractères du genre; ils peuvent être fabriqués suivant toutes les règles; mais quelle mémoire pourrait les retenir? C'est bon pour le savant qui les a faits; mais il faudrait aussi un peu penser aux autres.

de ces noms significatifs, puisque beaucoup de *Potentilles* ont sept folioles, d'autres trois, au lieu de cinq, et que d'autres ont les feuilles ailées. On a cité encore un autre genre (et on pourrait en citer beaucoup) qui a été nommé *Chrysophyllum* (feuilles dorées), parce que les feuilles étaient couvertes en dessous d'un duvet doré; mais comme on a découvert plus tard une espèce du même genre qui a les feuilles *argentées* en dessous, au lieu d'être dorées, il s'en est suivi que la nouvelle espèce a pris le nom de *Chrysophyllum argyrophyllum*, c'est-à-dire que le nom de l'espèce implique contradiction avec le nom du genre. N'est-il pas évident que cet inconvénient aurait été évité, si le nom du genre n'eût pas été significatif, et si le mot *Chrysophyllum* eût été appliqué au nom d'espèce, comme cela devait être?

Avec cette manie de vouloir tout exprimer avec deux ou trois mots grecs accouplés ensemble, on court risque de tomber à tout moment dans le même inconvénient. J'ouvre le premier ouvrage : j'y trouve, à côté l'un de l'autre, les deux noms génériques *Oxycheila* et *Cicindela*, dont l'un est *significatif* et l'autre ne l'est pas. Eh bien ! que l'on découvre maintenant (ce qui est possible) un insecte qui ait tous les caractères de l'*Oxycheila*, excepté la lèvre supérieure, qui serait, je suppose, moins triangulaire et presque obtuse; nous voilà forcés de faire un nouveau genre, ou bien de faire exactement ce que je ferais si je disais : « *homme blanc à peau noire* ou *nez aplati à pointe avancée*; » tandis qu'au contraire toutes les *Cicindèles* qu'on découvre journellement viennent se placer dans leur genre, sans faire jurer leurs noms de baptême avec leur nom de famille.

Veillez me comprendre, Messieurs, et ne point interpréter mes paroles à la rigueur : je ne signale ici que l'excès. Je suis bien désintéressé en parlant contre l'abus que l'on fait de cette pauvre langue grecque, qui, ne pouvant bientôt

plus fournir à tout , sera forcée d'appeler sans doute à son secours l'hébreu ou le syriaque. Je cultive la langue grecque ; je l'aime dans les écrits des Homère , des Hérodote , des Aristote , mais non point barbarisée dans une aimable science , qui , précisément parce qu'elle est aimable , doit être mise à la portée de tout le monde. Elle est douce , harmonieuse , cette belle langue ! Pour Dieu , ne la calomnions pas ! Respectons les mânes des Platon et des Démosthènes.

Quant à l'établissement des genres , il est impossible de poser des principes certains et de les circonscrire dans des bornes fixes , les caractères essentiels n'étant pas les mêmes pour toutes les classes d'insectes , et d'une importance plus ou moins grande , suivant la manière de voir de l'observateur. Mais il est , sans aucun doute , des considérations générales par lesquelles le sage naturaliste doit se laisser guider. A cet égard , la connaissance des mœurs d'un insecte est du plus grand poids à mes yeux ; elle peut nous mettre sur la voie de découvertes auxquelles nous ne serions jamais arrivés sans elle. Sous ce point de vue , il faut avouer que le *zoologue* est placé dans des circonstances beaucoup plus favorables que le *botaniste*. Les plantes , en effet , ont un mode de développement beaucoup plus restreint ; le sol où elles croissent ne dit rien ou peu de chose au naturaliste ; des espèces évidemment congénères croissent les unes sur les plus hautes montagnes , au pied des neiges éternelles , d'autres dans des marais. Privées de la faculté de locomotion , attachées pour tout le temps de leur existence au sol qui les a vues naître , elles ne parlent point à l'observateur comme l'étourdi *hanneton* , qui voltige le soir en bourdonnant autour de nous , comme l'agile *Cicindèle* , qui nous échappe par un vol rapide pour retomber un peu plus loin sur le sol et continuer sa légère promenade , comme la lourde *Meloë* , qui se traîne lentement , semblable à une vieille coquette qui cherche encore des amans , comme l'élas-

tique *Elater*, comme le rusé *Byrrhus*, qui fait le mort au milieu d'un tas de sable, enfin comme toutes les nombreuses familles de ce peuple immense dont les différences de mœurs font presque toujours *présupposer* une différence d'organisation, qu'on finit par trouver quand on la cherche avec l'intime conviction qu'elle doit exister.

C'est la connaissance des mœurs de l'*Hister quadratus* qui m'a fait reconnaître qu'il formait réellement un genre bien distinct des autres *Hister* : c'est cette même connaissance qui ne permet pas de laisser dans le même genre ceux qui vivent dans la corolle des fleurs (*H. striatus*, *hispidus*, *sulcatus*) et ceux qui vivent sous l'écorce des arbres (*Hololepta*).

Citons encore un autre exemple. J'ai remarqué dans mon voyage au Caucase que la *Lytta erythrocephala* avait des mœurs bien différentes des *Lytta vesicatoria*, *collaris*, *syriaca* et *chalybæa*. La première court légèrement sur le gazon, parmi les herbes, avec une si grande rapidité qu'on a peine à la saisir, tandis que les autres espèces que j'ai citées restent pesamment attachées aux rameaux des plantes dont elles aiment à se nourrir. Cette particularité ne doit-elle pas faire soupçonner qu'il existe entre elles une différence notable dans l'organisation de leurs jambes ? L'observation ne conduira-t-elle pas à trouver cette différence ? et, une fois trouvée, n'arrivera-t-on pas à décider, *à priori*, qu'elles sont, parmi les espèces de ce genre si nombreux, celles qui sont congénères de la *Lytta erythrocephala* et celles qui appartiennent au groupe de la *vesicaria*, *collaris* et autres ?

Je vous cite ces exemples parce qu'ils se présentent maintenant à mon esprit et qu'ils sont le résultat de mes propres observations ; s'ils sont insuffisants, vous en trouverez mille autres quand vous voudrez vous en donner la peine,

Une différence de *facies* peut aussi nous faire présupposer une différence dans les caractères essentiels. Quelques exem-

ples serviront encore à constater cette vérité. Aucun entomologue qui s'occupe de Coléoptères, pour peu qu'il soit exercé, ne confondra une *Megacéphale* avec une *Cicindèle*, quoique ces genres soient très-voisins. Mais en direz-vous autant des deux genres *Procrustes* et *Carabus*, et fallait-il séparer génériquement des insectes aussi semblables par leurs *facies*, leurs *habitudes*, les substances dont ils se nourrissent et les lieux qu'ils habitent? Comparez les caractères génériques qui leur sont assignés, et vous verrez que tout y est identiquement semblable, excepté la lèvre supérieure *bilobée* dans les *Carabus*, et *trilobée* dans les *Procrustes*. Mais si ce caractère a une si grande valeur, pourquoi n'aurait-il pas la même valeur dans les *Cicindèles*, dont les unes ont la lèvre supérieure entière, d'autres simplement dentée, d'autres encore avec trois ou cinq dentelures? Il faudrait alors, pour être conséquent, établir au moins encore quatre genres parmi les *Cicindèles*. A mes yeux donc, un *Procrustes* ne sera jamais qu'un *Carabus* à lèvre *trilobée*, excellent caractère de section, mais non de genre (1).

Eh bien! Messieurs, prenez les ouvrages des plus célèbres naturalistes, vous remarquerez partout la même inconséquence. L'erreur se propage comme article de foi. Qu'en arrive-t-il? C'est que tout cet échafaudage de genres s'écroule quand on veut en appliquer les caractères aux nouvelles recrues d'insectes qui nous arrivent chaque jour des pays lointains. Les genres alors pullulent comme les vers dans un cadavre. On ne s'y reconnaît plus : une foule de formes inter-

(1) On peut défendre avec plus de raison le genre *Procerus*. Outre la grande taille de ces insectes, de laquelle celle des plus grands *Carabus* approche à peine, ils ont les *tarses* semblables dans les deux sexes, et en quelque sorte un *facies* qui leur est propre. Ils habitent aussi exclusivement le midi de l'Europe, depuis la Carniole jusqu'au Caucase et l'Asie-Mineure.

médiaires tiraillent l'esprit tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, et démontrent, mieux que je ne puis le faire, les inconvéniens d'une pareille méthode; et le malheureux naturaliste, en proie au supplice de Tantale qui se jette tantôt sur un met, tantôt sur un autre, sans pouvoir en attraper aucun, fatigué, harassé, couvert de sueur, entasse alors, de guerre las, dans un même genre les espèces les plus diverses, comme cela est arrivé pour le genre *Feronia*, et comme cela arrivera, sans aucun doute, pour bien d'autres. C'est un *tout y va*, où l'on jette tout ce qu'on ne peut mettre ailleurs.

Ne serait-il donc pas possible de travailler sur des bases plus solides? Certes, ce n'est pas à moi qu'il appartient de vous en prescrire d'autres; mais je puis vous dire au moins comment je m'efforcerai de travailler, si tant est que je travaille jamais. Toutes les fois qu'une différence d'*organisation* constante sera accompagnée d'une différence de *facies* ou d'une différence de *mœurs* constante dans un même groupe, je n'hésiterai point à établir un nouveau genre. Mais quand une seule de ces conditions se trouvera remplie, à moins cependant de cas exceptionnels, de cas graves que je ne puis prévoir (les meilleures lois ont toutes leurs exceptions dans l'application), je n'en ferai point; car, en le faisant, je m'exposerais à voir des travaux subséquens renverser mon édifice et en démontrer la fragilité.

Il faudrait abuser de vos momens pour épuiser toutes les réflexions que présente à l'esprit du naturaliste zélé un sujet si fécond. Qu'on ne m'objecte pas qu'il est facile de dire et difficile de faire, et que moi-même je me trouverai dans l'embarras quand il s'agira de mieux faire. Je ne le nie pas; rien n'est plus probable; mais cela même n'empêcherait pas de me donner raison; cela n'empêcherait pas que d'autres, plus habiles que moi, ne pussent mieux travailler. D'ailleurs, je n'émetts qu'une opinion à moi personnelle; vous êtes d'excel-

lens juges, et vous n'êtes point forcés de l'adopter. Toutes les conditions de la liberté la plus large, la plus entière se trouvent ainsi remplies. Quand il n'y a pas de montagne, il n'y a pas d'écho. Mais quand je n'aurais fait qu'appeler votre attention sur les qualités que doit posséder, selon moi, un bon ouvrage d'Entomologie, sur les lumières dont il est nécessaire de s'entourer, sur la légèreté avec laquelle on travaille généralement, sur le fâcheux penchant qu'ont les naturalistes à multiplier sans raison valable les genres et les espèces, et sur l'abus de mots barbares, je croirais encore avoir droit à réclamer votre indulgence pour un essai aussi imparfait, et rédigé trop à la hâte pour que vous ayez la cruauté d'épuiser sur lui les traits acérés de votre critique. Et je demeurerai persuadé que celui qui a porté dans la plus petite partie de l'histoire naturelle toute la lumière dont cette partie était susceptible, quand bien même il n'aurait fait que l'histoire de quelques espèces, a mieux mérité de la science que celui qui aurait fait mille espèces et mille genres nouveaux.

Je ne finirai point sans faire aux membres de cette société une proposition qu'ils accueilleront, j'espère, avec faveur, parce qu'elle peut avoir une grande influence sur les progrès futurs de l'Entomologie. Vous avez tous remarqué, Messieurs, qu'il existe dans cette science des lacunes, des vides bien fâcheux, c'est-à-dire que des ordres et des genres ont eu le privilège d'être travaillés et retravaillés aux dépens d'autres ordres et d'autres genres qui sont restés dans l'ombre; qu'il y a même des familles entières que l'on ne connaît presque que de nom. Eh bien! il me semble qu'il serait digne d'une société comme la nôtre de s'occuper de ces lacunes, de les signaler aux recherches des entomologues zélés de toutes les parties de l'Europe, de tous ceux au moins qui sont disposés à prendre part à nos travaux, et d'appeler plus particulièrement leur attention sur telle ou telle branche jusqu'à pré-

sent tout-à-fait négligée ou peu connue. Il faudrait au moins les prier de faire parvenir à la Société toutes les observations de détail qu'ils seraient dans le cas de faire, afin qu'elles fussent déposées dans nos archives, classées soigneusement, et qu'elles devinssent peu à peu un trésor précieux où chacun pourrait venir puiser à pleines mains sans crainte de l'épuiser jamais.

Car il ne suffit pas d'accueillir des travaux avec bienveillance; il faut aussi s'efforcer de les diriger ou de les faire naître. Livré à lui-même, l'esprit de l'homme tend à s'occuper plus exclusivement de ce qui lui plaît, de ce qui frappe plus particulièrement ses sens, de ce qui lui procure plus de jouissances et moins de peine. Mais quand on sait l'aiguillonner habilement, le pousser, l'encourager, on parvient aussi souvent à obtenir de lui le plus difficile et le moins attrayant. L'ambition de se rendre utile, de triompher de la difficulté vaincue, de se faire connaître avantageusement du monde savant en suivant une route non encore frayée, peut donner du charme au travail le plus fatigant et convertir l'ennui en véritable plaisir. Et peut-être qu'un jour vous verriez éclore, par vos soins, un travail important pour la science, de l'esprit d'un homme qui, abandonné à lui-même, aurait continué à se traîner sur les routes battues!

Mémoire sur le G. Gorytes LATR. *Arpactus*. JUR. Par M. le comte LEPELETIER DE SAINT-FARGEAU.

(Séance du 29 février 1832.)

M. Latreille, fondateur du *G. Gorytes*, le place dans la septième division de la famille des Hyménoptères fouisseurs (Latr. *Crust. Arachn. et Ins.* Tom. 2, pag. 329, 2^e édit.) et dans la tribu des Crabronites.

Les caractères de la division sont : *Tête ordinairement*

très-forte, presque carrée, vue en dessus. Antennes souvent plus grosses vers le bout, ou en massue. Abdomen soit ovulaire ou elliptique, plus large vers son milieu, soit rétréci à sa base en un pédicule allongé et comme terminé en massue. Cette division ou tribu des Crabonites se subdivise, et la subdivision dans laquelle figure le G. Gorytes se distingue par les antennes insérées au dessous du milieu de la face antérieure de la tête, le chaperon court et large, et les yeux entiers. Là se placent trois genres : celui qui nous occupe, les Crabro et les Stigmus, ayant tous trois les mandibules étroites, simplement dentées au bout, se terminant en une pointe simple avec une seule dent au dessous ou au côté interne, et les antennes rapprochées à leur base.

Le caractère particulier des *Gorytes* est, dit M. Latreille, d'avoir : *Trois cellules cubitales complètes, sessiles, presque égales, la deuxième recevant les deux nervures récurrentes. Les mandibules moyennes, unidentées au côté interne ; les antennes un peu plus grosses vers le bout ; le métathorax offrant une sorte de faux écusson sillonné ou guilloché ; et les tarses antérieurs souvent ciliés avec le dernier article renflé.*

Jurine, en conservant ce genre, changea son nom en celui d'*Arpactus*. Il lui donne les caractères suivans : *Cellule radiale, une, oblongue. Cellules cubitales, trois à peu près égales ; la deuxième, resserrée antérieurement, reçoit les deux nervures récurrentes ; on voit souvent le commencement d'une quatrième cellule. Mandibules petites, bidentées. Antennes filiformes, composées de douze anneaux dans les femelles, et de treize dans les mâles. Femelles armées d'un aiguillon piquant et caché. L'auteur ajoute que : Derrière leur écusson on voit une plaque triangulaire encadrée, sillonnée ou guillochée par des lignes parallèles ; les jambes se terminent par une pelotte plus dilatée chez les femelles que*

chez les mâles. Dans plusieurs espèces on remarque que les tarsi des jambes antérieures sont garnis de longs poils placés en dehors de ces parties dont Jurine ignore les usages.

Si nous examinons les caractères particuliers que nous venons de rapporter, nous aurons un assez grand nombre d'observations à faire :

1° Les cellules cubitales, dans les *Gorytes*, sont, pour l'ordinaire, au nombre de quatre, au même titre que dans les *Tenthredes*, LATR. *Allantus*, JUR. à qui ces auteurs les accordent. Mais dans un petit nombre, il n'y en a que trois complètes, et dans quelques autres, la quatrième est à peine commencée ou n'atteint pas tout-à-fait le bout de l'aile. Dans le système alaire, les caractères donnés ne me paraissent pas suffire pour distinguer les *Gorytes* des *G. Dimorpha* et *Stizus* et de ceux qui composent la famille des *Diploptères*. Il faut y ajouter que la cellule radiale est sans appendice dans les *Gorytes* pour les distinguer des *Dimorpha*, qui l'ont appendicée; que leur première cellule cubitale n'est pas plus longue que la deuxième pour les séparer des *Stizus*, qui ont cette première cubitale beaucoup plus longue que la deuxième; enfin que la nervure transversale qui ferme la troisième cellule discoïdale est très-arquée extérieurement dans les *Gorytes* pendant qu'elle est droite dans les *G.* de la famille des *Diploptères*. Faute d'avoir observé cette dernière différence, Spinola et Vander Linden ont introduit un *Odynerus* dans leur genre *Gorytes*. Car lorsque l'aile des *Odynerus* est développée, il n'y a que le caractère que nous proposons qui puisse faire distinguer les ailes de ces deux genres.

2° Quoiqu'il soit vrai de dire que les antennes sont insérées au dessous du milieu de la face antérieure, cela varie du plus au moins selon les espèces, et en outre les femelles les ont toujours insérées plus près du chaperon que les mâles.

3° Les antennes ne sont pas toujours un peu plus grosses

vers le bout. Il y a des femelles et des mâles qui ont les antennes absolument filiformes. On peut encore moins dire en général, antennes filiformes, puisque dans la plupart les antennes vont en grossissant vers le bout, et forment une espèce de massue allongée plus ou moins obtuse ou pointue. Telle femelle a les antennes conformées de cette dernière manière, pendant que son mâle les a filiformes, et tel mâle les a en massue tandis qu'elles sont filiformes dans sa femelle.

4° Le prothorax ne forme en dessus qu'un rebord mince en avant du corselet, et ne s'étend pas latéralement jusqu'à l'insertion de l'aile.

5° L'écusson est divisé en deux par un sillon transversal, en sorte qu'il y a un écusson presque triangulaire, et un deuxième écusson linéaire transversal. Il faut aussi ajouter que le métathorax porte une plaque triangulaire dorsale dont la pointe est dirigée vers l'abdomen et bordée latéralement de sillons enfoncés. Ces caractères de l'écusson et du métathorax servent encore à distinguer les *Gorytes* des *Odynerus*.

6° La dilatation des pelottes des tarsees ne dépend pas des sexes, mais des espèces; un petit nombre les a très-petites; quelques unes très-grandes, et la plupart moyennes.

7° Les tarsees antérieurs sont ciliés, il ne faut pas dire dans quelques espèces, mais dans la plupart des femelles; elles ne le sont pas dans un petit nombre d'individus de ce sexe. Il faut ajouter que les femelles qui les ont ciliés ont aussi les jambes postérieures munies d'épines à leur extérieur, tandis que les autres ont ces mêmes jambes inermes. Jurine ignore, dit-il, les usages des tarsees ciliés. Nous savons, avec M. Latreille, qu'ils servent à ces femelles pour creuser dans les sables les trous où elles déposent la proie qui servira de nourriture à leur postérité. Nous ajouterons que les épines des jambes postérieures aident à transporter ces proies. Il faut conclure de ce que nous venons de dire que les femelles qui

sont privées de cils aux tarsi antérieurs et d'épines aux jambes postérieures, sont incapables de creuser et d'approvisionner un nid, qu'elles ne peuvent fournir par elles-mêmes au besoin de leur postérité; que par conséquent elles sont parasites, c'est-à-dire réduites à pondre dans un nid construit et approvisionné par d'autres.

Pensera-t-on que l'on doive laisser dans le même genre des insectes dont les facultés sont si différentes? Je ne me l'imagine pas. Mais on croira peut-être les devoir éloigner beaucoup l'un de l'autre; on se tromperait encore. L'auteur de la nature a fait les parasites ressemblans par beaucoup d'attributs à ceux aux dépens desquels ils vivent, pour qu'ils pussent être près d'eux et même chez eux sans trop éveiller de soupçons; ils étaient dépourvus de tout autre moyen de multiplier leur espèce. Faisons de même, et laissons près des Amphitryons les parasites qu'ils nourrissent: les fauvettes et les coucous habitent les mêmes bosquets. Cependant il ne faut pas, je pense, les confondre dans un même genre. Ce fut la considération première aperçue, qui m'engagea à un examen approfondi du *G. Gorytes*. Cette considération et quelques autres, dont une partie est indiquée dans les observations ci-dessus, m'engagèrent à former de l'ancien *G. Gorytes* six genres dont les caractères sont rangés comparativement dans le tableau suivant.

ES GENRES.

G. Gorytès, *Gorytes* sammæcius, *Psammæcius* Nob. *Arpactus*, *Arpactus* Nob.
Gorytis spec. LATR. mecius Nob.
DER L. Mellini spec. FAB. ytis spec. SPINOL. VAN-
paeti spec. JURIN. Arpacti spec. JUR. Gorytis
spec. LATR. VANDER L. SPIN.
PANZ. Pompili spec. FAB.

1. Antennes ♀ en m allongée, obtuse, ennes ♀ en massue ngée pointue,

1. Antennes ♀ en massue allongée, un peu pointue,

Aussi longue q Plus courtes que la tête et le corselet pris ensemble.

Notablement plus courtes que la tête et le corselet pris ensemble.

2. Antennes ♂ filiformes ennes ♂ en massue ngée, presque poin-

2. Antennes ♂ allant en grossissant du troisième au neuvième article inclusivement, s'amincissant ensuite pour se terminer en pointe.

Plus longues q Manifestement plus tête et le corselet courtes que la tête et e.

Manifestement plus courtes que la tête et Psammæcius.

tête. Arpactus.

- | | | | |
|---|----------|---|---|
| { | Antennes | filiformes | Gorytes. |
| | | allant en gros | Hoplisus. |
| | | 3 ^e article, l. | Euspongus. |
| | | | Arpactus. |
| | | es { | allant en décroissant après le 3 ^e |
| | | égaux jusqu'au 9 ^e | Psammæcius. |

a. M. Brullé qui faitimer, dans une planche, les caractères principaux des ci-dessus.

TABEAU COMPARATIF DES CARACTÈRES DES GENRES.

| G. Gorytes, <i>Gorytes</i> Non. | G. Hophius, <i>Hophius</i> Non. | G. Euspagus, <i>Euspagus</i> Non. | G. Lestiphorus, <i>Lestiphorus</i> Non. | G. Pannacius, <i>Pannacius</i> Non. | Arpactus, <i>Arpactus</i> Non. |
|---|---|--|---|---|---|
| <i>Gorytes</i> spec. LATA, VARIEUS L. <i>Mellus</i> spec. FAB. <i>de</i> <i>pecc</i> spec. JERON. | <i>Gorytes</i> spec. LATA, VARIEUS L. <i>Mellus</i> spec. FAB. <i>de</i> <i>pecc</i> spec. JERON. | <i>Mellus</i> spec. PECC. | <i>Gorytes</i> spec. VARIEUS L. | <i>de</i> <i>pecc</i> spec. SEVERUS, VARIEUS L. | <i>Arpactus</i> spec. JERON. <i>Gorytes</i> spec. LATA, VARIEUS L. <i>Severus</i> spec. FAB. <i>de</i> <i>pecc</i> spec. JERON. |
| 1. Antennes ♀ en masse oblique, obtuse. | 1. Antennes ♀ en masse conule, très-obtuse. | 1. Antennes ♀ en masse allongée, pointue. | 1. Antennes ♀ absolument filiformes. | 1. Antennes ♀ en masse allongée pointue. | 1. Antennes ♀ en masse allongée, un peu pointue. |
| Plus longue que la tête et le coraclet pris ensemble. | Notablement plus courtes que la tête et le coraclet pris ensemble. | Presque aussi longues que la tête et le coraclet pris ensemble. | Avant longues que la tête et le coraclet pris ensemble. | Plus courtes que la tête et le coraclet pris ensemble. | Notablement plus courtes que la tête et le coraclet pris ensemble. |
| 2. Antennes ♂ filiformes. | 2. Antennes ♂ allant en grossissant du troisième article au dernier. | 2. Antennes ♂ en masse allongée, pointue. | 2. Antennes ♂ allant en grossissant faiblement du troisième article jusque passé le milieu, se terminant en pointe. | 2. Antennes ♂ en masse allongée, presque pointue. | 2. Antennes ♂ allant en grossissant du troisième au troisième article inclusivement, conule pour se terminer en pointe. |
| Plus longues que la tête et le coraclet pris ensemble. | Un peu plus courtes que la tête et le coraclet pris ensemble. | Presque aussi longues que la tête et le coraclet pris ensemble. | A peine plus courtes que la tête et le coraclet pris ensemble. | Manifestement plus courtes que la tête et le coraclet pris ensemble. | Manifestement plus courtes que la tête et le coraclet pris ensemble. |
| Tous leurs articles du troisième au dernier, ronds, presque égaux en longueur. | Tous leurs articles du troisième au dernier, ronds, et presque égaux en longueur. | Tous leurs articles du troisième au dernier, cylindriques et presque égaux en longueur. | Tous leurs articles du troisième au dernier, cylindriques, allant en décroissant visiblement de longueur. | Leurs articles du troisième au troisième inclusivement, cylindriques, égaux entre eux; les quatre derniers plus ou moins ronds, plus courts que les précédents. | Leurs articles du troisième au troisième inclusivement, cylindriques, égaux entre eux; les quatre derniers plus ou moins ronds, plus courts que les précédents. |
| Le dixième entier, n'ayant pas en dessous d'échancrure particulière. | Le dixième entier, n'ayant pas en dessous d'échancrure particulière. | Le dixième entier, n'ayant pas en dessous d'échancrure particulière. | Le dixième ayant en dessous une échancrure particulière le troisième à peine en sautoir. | Le dixième ayant en dessous une échancrure particulière le troisième un peu en sautoir. | Le dixième ayant en dessous une échancrure particulière le troisième un peu en sautoir. |
| 1. Pelottes des tarses très-petites dans les deux sexes. | 1. Pelottes des tarses très-grandes dans les deux sexes, et plus longues que les crochets. | 1. Pelottes des tarses très-grandes dans les deux sexes, et plus longues que les crochets. | 1. Pelottes des tarses ordinaires. | 1. Pelottes des tarses ordinaires. | 1. Pelottes des tarses ordinaires. |
| 4. Tarses antérieures ♀ propres à leur usage, pourvus de cils ronds disposés en peigne. | 4. Tarses antérieures ♀ propres à leur usage, pourvus de cils ronds disposés en peigne. | 4. Tarses antérieures ♀ propres à leur usage, pourvus de cils ronds disposés en peigne. | 4. Tarses antérieures ♀ propres à leur usage, pourvus de cils ronds disposés en peigne. | 4. Tarses antérieures ♀ propres à leur usage, pourvus de cils ronds disposés en peigne. | 4. Tarses antérieures ♀ propres à leur usage, pourvus de cils ronds disposés en peigne. |
| 5. Jambes postérieures propres à porter une proie, pourvus d'épines. | 5. Jambes postérieures propres à porter une proie, pourvus d'épines. | 5. Jambes postérieures propres à porter une proie, pourvus d'épines. | 5. Jambes postérieures propres à porter une proie, pourvus d'épines. | 5. Jambes postérieures propres à porter une proie, pourvus d'épines. | 5. Jambes postérieures propres à porter une proie, pourvus d'épines. |
| 6. Troisième cubitale étroite, la quatrième presque complète. | 6. Troisième cubitale fort large, la quatrième complète. | 6. Troisième cubitale fort large, la quatrième complète. | 6. Troisième cubitale de largeur moyenne, la quatrième complète. | 6. Troisième cubitale de largeur moyenne, la quatrième complète. | 6. Troisième cubitale de largeur moyenne, la quatrième presque point commencée. |

TABEAUX ANALYTIQUES DES GENRES.

| | | | | | |
|----------------------|---|--|--|---|---|
| ♀ Tarses antérieures | { simples, antennes en masse oblique { filiformes { obliques, antennes en masse | { oblique { très-obtuse { pointue, pelottes des tarses | { grandes { ordinaires, 1° cubitale | { complète { incomplète | Gorytes. Lestiphorus. Hophius. Euspagus. Pannacius. |
| | | | | | |
| ♀ Antennes | { filiformes { allant en grossissant après le 3 ^e article, leur extrémité | { obtuse { pointue, 10 ^e article | { entier { échancré, 1° cubitale | { incomplète { complète, articles des antennes | Gorytes. Hophius. Euspagus. Arpactus. Lestiphorus. |
| | | | | | |

Avec M. Brullé qui faisait, pour l'Entomologie, partie de l'expédition scientifique en Algérie, à son tour d'explorer, dans une plénière, les caractères principaux de ces genres.

G. GORYTÈS.

Gorytes LE PEL. *Gorytis spec.* LATR. VANDER. L. *Mellini spec.* FAB. PANZ. *Arpacti spec.* JUR.

1. *Mystaceus*.

Antennes entièrement noires, un peu plus longues que la tête et le corselet pris ensemble. Tête noire; chaperon portant deux taches séparées, ovales, jaunes, disposées en chevron brisé très-ouvert, mais ne s'atteignant pas pour former le sommet du chevron. Corselet noir; prothorax bordé de jaune à sa tranche dorsale: point calleux sous l'épaule de cette même couleur: deuxième écusson jaune. Abdomen noir: premier segment portant en dessus près du bord postérieur de chaque côté, une tache ovale jaune, ces deux taches séparées: deuxième et troisième segments portant en dessus à leur bord postérieur, chacun une bande jaune, ondulée à sa partie antérieure; celle du deuxième notablement élargie sur les côtés: ces deuxième et troisième segments ayant chacun en dessous de chaque côté une tache triangulaire jaune. Pattes: hanches, trochanters et cuisses noires; celles-ci ayant leurs genoux testacés. Ailes assez enfumées, un peu testacées: radiale plus obscure, ainsi que le bout de l'aile; point épais testacé clair. ♀. Long. 5. lignes. 1, des Pyrénées.

Sphex Mystacea LINN. *Fn. Suec.* VILL. tom. 3. pag. 241.

n° 32. *Mellinus Mystaceus* FAB. *Syst. Piez.* n° 1. PANZ.

Faune Germ. 53. 11. *Gorytes Mystaceus* Var. a. VANDER L. ♀. Part. 2. pag. 94. n° 9.

Var. a. Taches du chaperon réunies par le sommet du chevron. Côtés du corselet près de l'épaule et du point calleux portant une seconde tache jaune distincte de celui-ci et placée sous l'insertion de l'aile. Le reste comme dans l'espèce. ♀. Long. 6. lignes. 2, des environs de Paris.

Var. b. Une tache jaune transversale sur le dos du quatrième segment à son bord postérieur. Toutes les jambes, ou au moins les deux antérieures, ayant du noir à leur partie postérieure. Le reste comme dans la var. a. ♀. Long. 5 lignes. 2, des environs de Bordeaux.

Var. c. Taches du premier segment de l'abdomen se touchant un peu. Le reste comme dans la var. a. ♀. Long. 6 lignes. 3; 2, des environs de Paris, et 1 de Bordeaux.

♂. Antennes une fois et demie aussi longues que la tête et le corselet pris ensemble. Deuxième écusson entièrement noir. Pattes : hanches, trochanters et cuisses tous noirs; les quatre jambes antérieures noires à la partie interne, jaunes à l'externe; leurs tarses d'un testacé noirâtre : jambes postérieures noires, avec une tache oblongue jaune près de la base; leurs tarses noirs avec la partie intérieure de la base du premier article jaune. Le reste comme dans la femelle. Long. 5 lignes et 1/2. 1, des environs de Paris.

Ce mâle est mentionné par Vander Linden, cité plus haut.

Var. a. Taches du chaperon réunies en une ligne arquée, ondulée. Le reste comme dans le mâle premier décrit. ♂. Long. 4 lignes. 1, des environs de Paris.

Var. b. Taches du chaperon séparées. Une tache jaune transversale sur le dos du quatrième segment de l'abdomen à son bord postérieur. Le reste comme dans le mâle premier décrit. ♂. Long. 5 lignes. 1, des environs de Paris.

Var. c. Taches du chaperon réunies en une ligne arquée, ondulée. Prothorax entièrement noir. Le reste comme dans le mâle premier décrit. ♂. Long. 4 lignes. 1, des environs de Paris, et 2 de Bordeaux.

Syn. de cette var. c. *Mellinus arpactus* FAB. *Syst. Piez.* n° 12.

2. *Campestris.*

Antennes entièrement noires, aussi longues que la tête

et le corselet pris ensemble. Tête noire; chaperon portant deux taches ovales, jaunes, réunies en chevron brisé très-ouvert. Corselet noir : prothorax bordé de jaune à sa tranche dorsale : point calleux sous l'épaule jaune; une autre tache plus ou moins grande de cette couleur sous l'insertion de l'aile près de l'épaule et du point calleux; deuxième écusson jaune. Abdomen noir : premier, deuxième, troisième et quatrième segmens portant en dessus à leur bord postérieur chacun une bande jaune; celle des deux premiers un peu ondulée à la partie antérieure et notablement élargie sur les côtés : celle des troisième et quatrième très-ondulée à sa partie antérieure, et notablement élargie sur les côtés et dans le milieu. Pattes : hanches, trochanters et cuisses noirs; celles-ci ayant leurs genoux testacés : jambes testacées, jaunes en devant surtout vers la base; tarSES testacés. Ailes peu enfumées : radiale plus obscure ainsi que le bout de l'aile; point épais testacé clair. ♀. Long. 5 1/2 lignes. 4, des Landes de Bordeaux; 1, des environs de Saintes; 1, des environs de Paris.

Syn.? *Vespa Campestris*. LINN. *Fn. Suec.* VILL. Tom. III, pag. 270, n° 10. Dans la description de Linné, le premier segment abdominal a deux taches jaunes séparées, au lieu de la bande continue que je trouve dans tous les individus que j'ai sous les yeux. Le caractère de deux taches séparées appartient à tous les individus du *Gorytes Mystaceus* que je connais. Il reste donc du doute sur le synonyme de la Faune Suecique et sur l'identité de tous les *Gorytes Campestris* des auteurs subséquens avec le nôtre. Il est à remarquer qu'aucun de ceux que je connais, n'a donné de description de cette espèce, et que tous se sont bornés à citer Linné.

Var. a. Un point jaune sur l'écusson, outre la bande du deuxième écusson. Bande du quatrième segment de l'abdomen réduite à une tache dorsale oblongue. Le reste comme dans

l'espèce. ♀. Long. 5 lignes. 1, du département des Landes; 1, des environs de Saintes.

Var. b. Chaperon portant, au lieu de taches ovales, deux petites lignes minces qui ne s'atteignent pas pour former un chevron. Tache sous l'insertion de l'aile nulle. Deuxième écusson noir, portant une tache triangulaire jaune. Bandes des deuxième et troisième segmens de l'abdomen très-ondulées à leur partie antérieure et élargies sur les côtés et dans le milieu; celle du quatrième raccourcie sur les côtés, élargie seulement dans le milieu. Le reste comme dans la femelle première décrite. ♀. Long. 4 1/2 lignes. 1, des environs de Paris.

♂. Antennes à peine plus longues que la tête et le corselet pris ensemble. Second écusson portant une tache dorsale jaune plus ou moins grande. Bande du quatrième segment de l'abdomen raccourcie sur les côtés. Pattes: les deux cuisses antérieures ayant en dessus un peu de jaune vers leur extrémité: tous les genoux en ayant aussi un peu; jambes jaunes; tarsi testacés-bruns, avec le premier article jaune. Le reste comme dans la femelle première décrite. Long. 4 1/2 lignes. 1, des environs de Lyon.

Syn. M. Vander Linden paraît avoir attribué ce mâle à son *Gorytes Arenarius*, que nous ne connaissons que par une figure de Panzer (qui représente une femelle). Au moins ce qu'il dit de la longueur des antennes comparées à celle du mâle *Gorytes Mystaceus*, nous le fait croire.

Var. a. Tache sous l'insertion de l'aile nulle ou très-petite. Le reste comme dans le mâle premier décrit. ♂. Long. 4 1/2 lignes. 2, environs de Lyon.

Var. b. Tache sous l'insertion de l'aile nulle. Deuxième écusson entièrement noir. Bandes de l'abdomen moins ondulées que dans l'espèce: la première interrompue. Cuisses entièrement noires: jambes ayant une tache jaune à leur

partie postérieure. Le reste comme dans le mâle premier décrit. ♂. Long. 4 1/2 lignes. 3, des environs de Saintes.

Var. c. Cinquième segment de l'abdomen portant à son bord postérieur une bande jaune dorsale, courte. Le reste comme dans la var. b. ♂. Long. 4 lignes. 1, des environs de Saintes; 1, de Paris; et 1, de Bordeaux.

Var. d. Tête et corselet comme dans la femelle première décrite. Abdomen comme dans la var. mâle c. ♂. Long. 4 1/2 lignes. 1, de Saintes; 1, de Paris; 2, du département des Landes.

Nota. Le caractère distinctif des *Gorytes Mystaceus* et *Campestris* est dans la longueur respective des antennes. On peut y ajouter les ailes, plus rembrunies dans le premier que dans le deuxième.

Le *Sphex Longicornis* Rossi. *Fn. Etrusc.*, tom. II, pag. 67, n° 827 (tab. 6, fig. IX), dont personne, à ma connaissance, n'a fait mention depuis cet auteur, se rapporte probablement comme mâle à ce genre. Je ne vois dans les Entomographes aucune autre espèce ou individu qu'on puisse y joindre.

G. HOPLISUS. NOBIS.

1. *Quinque cinctus.*

Antennes : premier article jaune avec une tache noire en dessus : les autres d'un jaune tirant au testacé en dessous et noirs en dessus. Tête noire; chaperon jaune. Corselet noir; prothorax bordé de jaune à sa tranche dorsale : point calleux sous l'épaule de cette même couleur; une autre tache de cette même couleur sous l'insertion de l'aile près de l'épaule et du point calleux : bord postérieur de l'écusson portant une ligne jaune. Abdomen noir : premier, deuxième, troisième, quatrième et cinquième segmens portant en dessus à leur bord postérieur chacun une bande jaune; celles des deux premiers notablement élargies sur les côtés, très-rétrécies dans leur milieu, la troisième peu élar-

gie sur les côtés, la cinquième élargie dans son milieu et souvent raccourcie sur les côtés; les deuxième, troisième et quatrième segmens ou quelques uns d'entre eux ayant chacun en dessous de chaque côté une tache triangulaire jaune. Pattes : les quatre antérieures à hanches et trochanters noirs; leurs cuisses noires avec le dessous de l'extrémité et les genoux testacés clair mêlés de jaune : les deux postérieures à hanches noires, trochanters et cuisses testacés, celles-ci jaunâtres en devant, tirant au brun, quelquefois même au noir postérieurement : toutes les jambes et les tarsi testacés clairs; pelottes noirâtres. Ailes hyalines : radiale un peu enfumée, ainsi que le bout de l'aile; point épais testacé clair. ♀. 5, 3 des environs de Paris, et 2 de ceux de Lyon. Long. 5 1/2 lignes.

Syn. *Mellinus quinque-cinctus*. FAB. *Syst. Piez*, pag. 299, n° 11. La description des pattes ne convient cependant entièrement à aucun de mes individus. *Gorytes quinque-cinctus*. Var. a. VANDER L. ♀. Part. 2, pag. 99, n° 13.

Var. a. Orbites antérieures des yeux jaunes. Moins de testacé et plus de jaune aux pattes, qui ont toutes les hanches et les trochanters noirs, ainsi que les cuisses, dont les genoux seuls sont d'un jaune testacé. Le reste comme dans l'espèce. ♀. 1, des environs de Paris. Long. 4 1/2 lignes.

Var. b. Portion inférieure de l'orbite antérieure des yeux jaune. Antennes comme dans l'espèce pour ce qui est du premier article; les autres d'un jaune tirant un peu au testacé en dessous, les deuxième, troisième et quatrième ayant une teinte noire en dessus. Pattes : tous les trochanters jaunes, testacés en dessous; cuisses n'ayant que peu de noir à la base, mais plus postérieurement qu'à la partie antérieure. Le reste comme dans l'espèce. ♀. 1, des environs de Paris. Long. 5 lignes.

Var. c. Cinq ou six des premiers articles des antennes ayant du noir en dessus. Métathorax portant deux taches jau-

nes plus ou moins grandes. Cuisses postérieures entièrement testacées. Le reste comme dans la var. b. ♀. 2, des environs de Paris. Long. $4 \frac{2}{3}$ lignes.

Var. d. Chaperon bordé de noir inférieurement. Antennes testacées pâles, les deux premiers articles tachés de noir en dessus. Métathorax portant deux taches jaunes. Pattes : toutes les hanches et trochanters noirs : les quatre cuisses antérieures comme dans l'espèce : les deux postérieures testacées, noires à leur base, pas tout-à-fait jusqu'au milieu. Le reste comme dans l'espèce. ♀. 1, des environs de Paris. Long. $4 \frac{1}{2}$ lignes.

Nota. La var. b. du *Gorytes quinque-cinctus* VANDER L. cité ci-dessus, le *Mellinus quinque-cinctus* PANZ. Fn. Germ., 72, 14, et le *Crabro Calceatus* Ross. Fn. Etr. Append Mant., tom. II, pag. 122, 108, se rapportent aux variétés. Cependant il n'y a identité parfaite avec aucune des descriptions.

♂. Antennes noires; premier article jaune avec une tache noire en dessus vers sa base, le deuxième noir avec un point jaune en dessous. Premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième segmens de l'abdomen portant en dessus à leur bord postérieur chacun une bande jaune; les quatre premières à peu près comme dans la femelle : celles du cinquième et sixième segmens occupant le bord entier, égales en largeur dans toute leur longueur : les deuxième, troisième, quatrième et cinquième segmens, ou le plus souvent les trois premiers de ceux-ci ayant en dessous à leur bord postérieur chacun une bande jaune : les deux pattes postérieures ayant leurs trochanters noirs, leurs cuisses noires avec le dessous de l'extrémité et les genoux testacés clairs; toutes les jambes et les tarse d'un jaune tirant un peu au testacé; les jambes ayant chacune une tache noire allongée à sa partie postérieure. Le reste comme dans la ♀. 2, des environs de Paris. Long. $5 \frac{1}{2}$ lignes.

Var. a. Toutes les cuisses noires avec une tache jaune à leur extrémité antérieure : les deux tarses postérieurs plus ou moins mêlés de testacé noirâtre. Le reste comme dans le mâle précédent. ♂ 9, des environs de Paris. Long. 4 1/4 lignes.

Var. b. Les quatre cuisses postérieures ayant bien peu de jaune à leur extrémité; les deux tarses postérieurs noirs en dessus, testacés en dessous. Le reste comme dans le mâle de la var. a. ♂ 3, des environs de Paris. Long. 5 lignes.

Var. c. Point calleux à peine taché de jaune : la tache sous l'aile manquant totalement. Le reste comme dans le ♂ de la var. a, mais avec les tarses postérieurs de la var. b. ♂ 1, des Pyrénées. Long. 5 1/2 lignes.

Var. d. Trochanters postérieurs et base de leurs cuisses portant en dessus une petite ligne jaune. Le reste comme dans la var. a. ♂ 1, des environs de Paris. Long. 5 lignes.

2. *Lacordairei*.

Antennes noires; leurs deux premiers articles jaunes en dessous. Tête noire : chaperon et orbite antérieure des yeux jaunes. Corselet noir : prothorax bordé de jaune à sa tranche dorsale; point calleux sous l'épaule de cette même couleur. Abdomen noir : premier, deuxième, troisième, quatrième et cinquième segmens portant en dessus à leur bord postérieur, chacun une bande jaune; celles des deux premiers segmens notablement élargies sur les côtés, rétrécies dans leur milieu : les deuxième, troisième et quatrième segmens ayant chacun en dessous à leur bord postérieur une bande jaune, ou de chaque côté une tache triangulaire de cette couleur. Pattes : hanches, trochanters et cuisses noirs; celles-ci portant une petite tache jaune à leur extrémité antérieure; jambes jaunes avec une tache noire allongée à leur partie intérieure; les quatre tarses antérieurs jaunes, les postérieurs noirâtres, d'un jaune testacé en dessous. Ailes faiblement enfumées : radiale plus obscure; point

épais testacé clair. ♂. 1, des environs de Lyon. Long. 4 lignes.

Var. a. Point de tache jaune aux cuisses : jambes postérieures noires avec une tache jaune allongée à leur partie antérieure; tarsi postérieurs entièrement noirs. Le reste comme dans l'espèce. ♂. 1, des environs de Paris. Long. 4 1/2 lignes.

3. *Albidulus*.

Antennes noires; le premier article jaune en dessous, le troisième et les suivants jusqu'au neuvième inclusivement testacés en dessous. Tête noire; un petit point jaune à l'orbite des yeux, à la hauteur de l'insertion des antennes. Corselet noir; prothorax bordé de blanc jaunâtre à sa tranche dorsale; une tache de cette même couleur sous l'insertion de l'aile près de l'épaule et du point calleux. Abdomen noir; premier, deuxième, troisième, quatrième et cinquième segments portant en dessus, à leur bord postérieur, chacun une bande d'un blanc jaunâtre; celle du premier paraissant composé de deux taches presque triangulaires qui se joignent par un de leurs angles; celles des deux suivants ondulées à leur bord antérieur et notablement élargies latéralement; celle du cinquième raccourcie sur les côtés; deuxième segment portant en dessous de chaque côté un petit point blanc jaunâtre. Pattes testacées. Hanches, trochanters et pelottes noirs. Ailes transparentes; radiale un peu enfumée. Point épais testacé clair. ♀. Long. 3 1/2 lignes. 1, des environs de Paris. Collection de M. Carcel.

Nota. Le *Mellinus-quinque fasciatus*, PANZ. FN. Germ. 53, 13, est une femelle, comme le pense Vander Linden. Elle nous paraît se rapporter à notre *G. Hoplisus*. Mais si le *Mellinus quadrefasciatus*, PANZ. FN. Germ. 98, 17 (FAB. Syst. Piez. n. 5), est le mâle de cette femelle, comme le croit Vander Linden, part. 2, pag. 96, les antennes sont mal à propos représentées comme filiformes dans l'auteur allemand. De plus

il aurait moins de bandes jaunes aux segmens abdominaux que sa femelle, ce qui est opposé à ce qu'on voit dans ce genre et dans les voisins.

La femelle du *Mellinus Arenarius*, VANDER L., pag. 97 et 98, me paraît aussi de ce genre. Le mâle qu'il y rapporte, et pour lequel il cite Panz. Fn. Germ, 53, 12, ne me paraît pas convenir à sa femelle, et je ne saurais le rapporter (de quel sexe que soit l'individu de Panzer, ce qui est incertain), avec certitude à aucun de mes genres.

G. EUSPONGUS NOBIS.

1. *Laticinctus*.

Antennes noires; les articles du premier au dixième inclusivement d'un jaune un peu testacé en dessous. Tête noire; chaperon jaune, ainsi que l'orbite antérieure des yeux; cette couleur dépassant le chaperon et atteignant la base des antennes, pénétrant entre celles-ci pour former une tache ronde derrière chacune d'elles. Corselet noir; prothorax bordé de jaune à sa tranche dorsale. Point calleux noir; une tache jaune sous l'insertion de l'aile près de l'épaule et du point calleux. Bord postérieur de l'écusson portant une bande jaune. Abdomen noir; premier, deuxième, troisième et quatrième segmens portant en dessus à leur bord postérieur chacun une bande jaune, large, surtout celles des deux premiers; celle du premier très-élargie sur les côtés, très-rétrécie dans son milieu; celles des deuxième et troisième peu élargies sur les côtés; les deuxième, troisième et quatrième ayant chacun en dessous une bande jaune sur leur bord postérieur. Pattes: hanches noires; les quatre postérieures tachées en dessous de jaune. Trochanters noirs, les quatre antérieurs tachés de jaune. Cuisses noires en dessus, jaunes en dessous; les deux postérieures entièrement noires à leur base. Jambes jaunes, tachées de noir à leur partie postérieure. Tarses testacés, avec un peu de jaune à leur premier article;

dernier article des deux tarsi postérieurs brun, presque noir. Ailes transparentes, avec un large nuage enfumé qui comprend toute la radiale et les parties voisines des trois premières cubitales, et s'étend même un peu au dessus de la première de celles-ci. Point épais testacé clair. ♀. 1, des Pyrénées. Long. 5 1/2 lignes.

Var. a. Antennes entièrement jaunes en dessous, excepté le bout du dernier article. Cinquième segment de l'abdomen portant en dessus, à son bord postérieur, une bande jaune raccourcie sur les côtés. Pattes : hanches et trochanters presque entièrement noirs. Cuisses postérieures noires, avec la partie antérieure du bout jaune. Le reste comme dans l'espèce. ♀. 2, 1 des Pyrénées, l'autre des environs de Paris. Long. 5 1/2 lignes.

♂. Antennes entièrement noires, à l'exception du dessous du premier article qui est jaune. Tête noire; chaperon jaune; une petite tache au dessus de cette couleur qui ne pénètre pas entre les antennes; orbite antérieure des yeux jaune. Écusson entièrement noir; cinquième segment portant en dessus une bande jaune complète à son bord postérieur; quatrième segment en dessous n'ayant de chaque côté qu'une tache au lieu de bande jaune. Tarsi postérieurs noirâtres. Le reste comme dans la femelle; 7, 5 des Pyrénées, et deux des environs de Lyon. Long. 5 lignes.

Var. a. Bord postérieur de l'écusson portant une bande jaune. Sixième segment de l'abdomen portant près de son bord postérieur dorsal deux points jaunes. Le reste comme dans le ♂ précédent. ♂. 1, des environs de Paris. Long. 5 lig.

Var. b. Premier article des antennes ayant un peu de noir en dessus à sa base; le deuxième jaune taché de noir en dessus. Point de tache jaune au dessus du chaperon. Point calleux jaune. Bord postérieur de l'écusson, portant une bande jaune. Métathorax ayant de chaque côté une tache de cette couleur.

cinquième et sixième segmens portant chacun en dessus à leur bord postérieur une bande jaune élargie au milieu. Les deuxième, troisième, quatrième et cinquième ayant chacun en dessous, à leur bord postérieur, une bande jaune qui est interrompue dans son milieu pour les trois derniers. Pattes : hanches et trochanters noirs, ceux-ci ayant un peu de jaune ou de testacé en dessus. Cuisses noires, avec le bout d'un jaune testacé, surtout à la partie antérieure. Jambes et tarses comme dans la femelle; le reste comme le mâle premier décrit.

♂. 1, des environs de Bordeaux. Long. 5 lig.

Var. c. Dessous du deuxième article des antennes jaune. Point de tache jaune au dessus du chaperon. Point calleux jaune. Bord postérieur de l'écusson portant une bande jaune; sixième segment de l'abdomen ayant à son bord postérieur une bande jaune raccourcie sur les côtés; le reste comme dans le mâle premier décrit. ♂. 2, de la collection Faure Biguet. Long. 5 lignes.

2. *Vicinus*.

Antennes noires; dessous du premier article jaune; celui des troisième, quatrième, cinquième et sixième testacé. Tête noire; chaperon portant de chaque côté une tache jaune, et au milieu une petite ligne transversale de cette couleur. Un point jaune à l'orbite des yeux près de l'insertion des antennes, et deux petits points entre les deux antennes. Corselet noir; prothorax bordé de jaune à sa tranche dorsale. Point calleux noir; une tache jaune sous l'insertion de l'aile près de l'épaule et du point calleux. Bord postérieur de l'écusson portant une bande jaune. Abdomen noir; premier, deuxième, troisième et quatrième segmens portant en dessus à leur bord postérieur, chacun une bande jaune, pas fort large; les deux premières un peu élargies sur les côtés; le deuxième ayant en dessous une bande jaune; le troisième et quelquefois le quatrième ayant également en dessous de cha-

que côté une tache. Pattes testacées, avec les hanches, les trochanters et la base des cuisses, jusque passé la moitié, noirs. Ailes un peu enfumées, avec un nuage un peu plus obscur qui comprend toute la radiale et les parties voisines des trois premières cubitales. Point épais testacé clair. ♀. 1, des environs de Paris. Long. $4 \frac{1}{2}$ lignes.

Var. a. Dessous des deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième articles des antennes testacé. Pas de points jaunes entre les antennes. Jambes tachées de noir à leur partie postérieure. Le reste comme dans l'espèce. ♀. 1, des Pyrénées. Long. 5 lignes.

Var. b. Chaperon entièrement noir; cinquième segment de l'abdomen portant en dessus, à son bord postérieur, une bande jaune raccourcie sur les côtés; les deux cuisses antérieures ayant un peu de jaune en dessous. Le reste comme dans l'espèce. ♀. 1, des environs de Paris. Long. $4 \frac{2}{3}$ lignes.

♂. Antennes entièrement noires, à l'exception des deux premiers articles qui sont jaunes en dessous. Tête noire; chaperon noir avec une ligne transversale jaune sur son milieu. Point de tache jaune sous l'insertion de l'aile. Ligne jaune de l'écusson mince. Cuisses noires avec le petit bout testacé. Jambes d'un jaune tirant au testacé, tachées de noir postérieurement. Le reste comme dans la femelle. 1, des environs de Lyon. Long. 4 lignes.

Var. a. Deuxième article des antennes entièrement noir. Chaperon entièrement jaune; orbite antérieure des yeux jaune à sa partie inférieure. Le reste comme dans le mâle précédent. Long. 4-5 lignes.

Var. b. Chaperon de la var. a. Ligne jaune de l'écusson interrompue, remplacée par deux petits points de cette couleur. Cinquième segment portant deux traits jaunes latéraux sur son bord postérieur. Le reste comme dans le mâle pré-

mier décrit. ♂. 1, des environs de Paris. Long. 4 $\frac{1}{3}$ lignes.

3. *Albilabris*.

Antennes noires ; premier article blanc - jaunâtre en dessous. Tête noire ; chaperon et orbite antérieure des yeux au dessous des antennes d'un blanc jaunâtre. Corselet noir ; prothorax bordé de blanc jaunâtre à sa tranche dorsale ; une tache sous l'insertion des ailes près de l'épaule et du point calleux, de cette même couleur. Abdomen noir ; premier segment un peu étroit, mais sans étranglement à sa partie postérieure, portant à son bord postérieur, ainsi que les deuxième, troisième et quatrième, une bande d'un blanc jaunâtre, très-interrompue au milieu ; celles des deuxième et troisième élargies latéralement. Pattes : hanches, trochanters et cuisses noirs ; celles-ci ayant leur extrémité d'un jaune testacé, surtout à la partie inférieure. Jambes et tarses d'un jaune testacé ; les premières avec un peu de noir à leur partie postérieure. Ailes transparentes, avec un nuage enfumé qui comprend la radiale et les parties les plus voisines des trois premières cubitales. Point épais testacé clair. ♂. 2, 1, des environs de Bordeaux, et 1, de la collection de M. Carcel. Long. 4 lignes.

Nota. Il paraît voisin, mais différent du *Mellinus dissectus*. Long. 3 $\frac{2}{3}$ lignes. PANZ. FN. Germ. 80, 18. Est-ce l'autre sexe ?

G. LESTIPHORUS. NOBIS.

1. *Bicinctus*.

Antennes : premier article noir en dessus, jaune en dessous, le deuxième noir, taché de jaune en dessous. Les suivants noirs en dessus, d'un testacé jaunâtre en dessous. Tête noire ; chaperon jaune, ainsi que les orbites antérieures des yeux : cette couleur s'avancant en outre au dessus de l'insertion des antennes sur le front. Corselet noir : Prothorax

bordé de jaune à sa tranche dorsale; point calleux sous l'épaule de cette même couleur; bord antérieur de l'écusson portant une ligne jaune, qui paraît faite de deux points allongés, réunis. Abdomen noir; premier segment pyriforme, très-rétréci à son extrémité, portant en dessus deux taches jaunes ovales, un peu réunies par le bout le moins obtus; le deuxième campaniforme, rétréci à sa base d'insertion sur le premier, portant en dessus une large bande jaune dont le bord supérieur couvre le milieu du segment, sans que l'inférieur atteigne le bord postérieur du segment; les autres segments de forme ordinaire; le troisième portant en dessus, à son bord postérieur, une bande jaune: en dessous le deuxième segment portant sur son bord postérieur une bande jaune, et le troisième ayant seulement de chaque côté sur ce même bord une tache triangulaire de cette couleur. Pattes: hanches, trochanters et cuisses des deux premières paires de couleur noire en dessus, jaune en dessous; les cuisses des pattes postérieures, leurs hanches et trochanters comme les antérieurs; jambes jaunes, noires à leur partie postérieure: tarsi testacés brunâtres. Ailes transparentes: radiale et deuxième cubitale enfumées, cette nuance s'étendant sur une partie de la troisième discoïdale: point épais testacé. ♀. 1, des environs de Paris. Long. 5 lignes.

Var. a. Premier article des antennes entièrement jaune en dessous: quatrième segment de l'abdomen portant à son bord postérieur une bande jaune raccourcie sur les côtés. ♀. De la collection Carcel.

Syn. *Crabro bicinctus* Ross: *Fn. Etr. App.* pag. 123. 110. *Tab. 7, Fig. O.* Dans la description et dans la figure de cet auteur, les points de l'écusson et ceux du deuxième segment abdominal sont séparés et distincts, et les jambes postérieures sont de couleur testacée; ce qui annonce simplement une faible variété dans cette espèce.

Syn. *Gorytes bicinctus* VANDER L. Part. 2. pag. 93, n° 7.

♂. Deuxième article des antennes jaune en dessous. Ecusson entièrement noir. Taches du premier segment abdominal séparées et distinctes. Le reste comme dans femelle. 1, des environs de Paris. Long. 4 lignes.

Var. a. Quatrième segment de l'abdomen ayant quelques points jaunes à son bord postérieur. Le reste comme dans le mâle premier décrit. ♂. 1, des environs de Paris. Long. 4 1/2 lignes.

Nota. Le *Gorytes coarctatus* SPINOLA. Tom. II, pag. 245. Tab. V. fig. 24. VANDER LIND. Part. 2, pag. 94, n° 8, d'après la configuration du métathorax et les nervures des ailes, doit être regardé comme appartenant au *G. Odynerus*. Son abdomen a une forme imparfaitement analogue à celui du *Lestiphorus bicinctus* qui m'engage à le mentionner ici, pour lui assigner sa véritable place.

G. PSAMMÆCIUS. NOBIS.

1. *Punctulatus.*

Antennes noires : dessous du premier article jaune ; celui des suivans, du deuxième jusqu'au onzième inclusivement, testacé. Tête noire ; chaperon jaune, cette couleur s'étendant un peu au dessus de celui-ci contre les yeux : orbite frontale des yeux jaune. Corselet noir ; prothorax bordé de jaune à sa tranche dorsale ; point calleux sous l'épaule de cette même couleur, une autre tache de cette même couleur sous l'insertion de l'aile près de l'épaule et du point calleux : bord postérieur de l'écusson portant une ligne jaune : métathorax ayant de chaque côté de sa partie dorsale une tache jaune. Abdomen noir : premier, deuxième, troisième, quatrième et cinquième segmens portant en dessus à leur bord postérieur, chacun une bande jaune : celles des deux premiers un peu élargies sur les côtés ; celle du cinquième élargie dans son milieu, et raccourcie sur les côtés : deuxième et troisième segmens ayant en dessous, le premier une bande au bord posté-

rieur, l'autre une tache latérale de couleur jaune. Pattes : hanches noires, les postérieures ayant un peu de jaune en dessus : trochanters noirs; cuisses noires à la base et à la partie postérieure, d'un jaune testacé au bout et à la partie antérieure; jambes et tarses d'un jaune testacé. Ailes un peu enfumées avec un large nuage brun qui comprend toute la radiale, la deuxième cubitale et les parties voisines des troisième et quatrième cubitales : point épais testacé clair. Tête, corselet et abdomen visiblement ponctués : ces points très-nombreux. Antennes insérées très-près du bord supérieur du chaperon. ♀. 1, des environs de Paris. Long. 4 lignes.

Var. a. Antennes noires : dessous du premier article jaune : celui du deuxième portant une petite tache de cette couleur; les autres articles entièrement noirs. Chaperon noir avec une tache triangulaire jaune de chaque côté : orbite antérieure des yeux jaune, large vers le chaperon et se rétrécissant vers le front. Point de tache jaune sous l'insertion de l'aile près du point calleux : métathorax entièrement noir. Cinquième segment de l'abdomen entièrement noir : point de bande en dessous au deuxième segment de l'abdomen, ni de tache latérale au troisième. Hanches postérieures entièrement noires. Cuisses, jambes et tarses d'un testacé rougeâtre dans les parties qui sont d'un jaune testacé dans l'espèce. Le reste comme dans l'espèce. Long. 4 lignes. ♀. 1, des environs de Paris.

Syn. *Gorytes latifrons* SPIN. Tom. II, pag. 247. VANDER L. Part. 2, pag. 93, n° 6.

♂. Antennes noires, dessous du premier article seul d'un blanc jaunâtre. Chaperon et orbite antérieure des yeux de cette même couleur. Bordure du prothorax interrompue dans son milieu et raccourcie sur les côtés, d'un blanc jaunâtre qui est aussi la couleur du point calleux et de la bande postérieure de l'écusson : point de taches au métathorax. Bandes de l'abdomen d'un blanc jaunâtre; pre-

mier segment n'ayant que deux grandes taches latérales, distinctes et séparées, de cette couleur : les bandes des trois segments suivans notablement élargies sur les côtés ; sixième segment ayant aussi une bande d'un blanc jaunâtre raccourcie sur les côtés. Cuisses noires, seulement à la base. Ponctuation du corps très-forte. Insertion des antennes pas très-rapprochée du chaperon. Le reste comme dans la femelle. 1, des environs de Paris. Long. 5 lignes.

Syn. *Gorytes punctulatus*. VANDER L. Part. 2, pag. 100, n° 14.

Var. a. Premier article des antennes n'ayant qu'un petit point blanc au bout en dessous. Point de tache jaune sous l'insertion des ailes. Cuisses presque entièrement noires, excepté au bout qui est testacé : jambes de cette couleur, les postérieures tachées de noir postérieurement ; tarses testacés, les postérieurs bruns. Le reste comme dans le mâle ci-dessus. ♂. 1, de Morée. Communiqué par M. Brullé. Long. 5 lignes.

La collection de feu Carcel contient une femelle entre autres qui ne diffère de ce ♂ que par les notes suivantes : tache jaune sous l'insertion de l'aile : bout des cuisses et jambes d'un jaune testacé, les jambes postérieures sans tache noire.

G. ARPACTUS.

1. *Lævis*

Antennes noires, dessous du premier article d'un blanc jaunâtre. Tête noire ; base des mandibules et partie inférieure du chaperon d'un blanc mêlé de rougeâtre ; orbite antérieure des yeux blanche. Dessous du corselet noir, ainsi que le prothorax ; celui-ci ayant de chaque côté une tache humérale rougeâtre : point calleux, dessus du corselet, et celui du métathorax, ainsi que leurs côtés supérieurs, rougeâtres. Abdomen noir ; deuxième segment portant en dessus à son bord postérieur une bande blanche élargie sur les côtés ; le

cinquième en ayant une à sa base, élargie sur les côtés et dans son milieu. Pattes noires : dessous des quatre cuisses antérieures rougeâtre, ainsi que leurs jambes et leurs tarses. Ailes transparentes; radiale et deuxième cubitale un peu enfumées. Point épais brun. ♀. 1, des environs de Paris. Long. 4 lignes.

♂. Antennes : premier article entièrement noir; dessous des derniers, à partir à peu près du quatrième, rougeâtre. Tête entièrement noire, à l'exception des côtés du chaperon et de l'orbite antérieure des yeux. Plus ou moins de noir sur le métathorax. Bande blanche du cinquième segment de l'abdomen posée sur son bord postérieur. Le reste comme dans la femelle. 4; 3 des environs de Paris, 1 du département des Landes. Long. 4 lignes.

Var. a. Les quatre cuisses antérieures noires, les genoux seuls rougeâtres. Le reste comme dans le mâle précédent. ♂. 1, des environs de Paris. Long. 3 1/2 lignes.

Var. b. Abdomen entièrement noir, à l'exception de deux petites taches latérales blanches sur le bord postérieur du deuxième segment. ♂. 1, des environs de Lyon. Long. 3 2/3 lignes.

Syn. *Gorytes Lævis*. VANDER L., part. 2, pag. 91, n° 1, var. a. *Pompilus cruentus*. FAB. *Syst. Piez.* n° 20. PANZ. Fn. G. 84. 20.

2. *Formosus*.

Antennes noires, dessous du premier article d'un blanc jaunâtre mêlé de rougeâtre. Tête noire : base des mandibules rougeâtre; chaperon blanc, avec deux petits points noirs à son bord supérieur : orbite antérieure des yeux blanche. Corselet noir; prothorax ayant sa tranche dorsale rougeâtre : dos et côtés entiers du corselet de cette même couleur, ainsi que les côtés du métathorax. Abdomen noir; premier segment portant de chaque côté sur son bord postérieur

une tache presque triangulaire dont les côtés les plus étroits sont les plus rapprochés; deuxième segment portant à son bord postérieur une bande blanche élargie sur les côtés; le cinquième en ayant une à son bord postérieur élargie sur les côtés et dans son milieu. Pattes : les quatre antérieures rougeâtres, avec les hanches, les trochanters, la base et le dessus des cuisses noirs; les deux postérieures noires avec les tarses un peu rougeâtres en dessous. Ailes peu enfumées : radiale et deuxième cubitale un peu plus foncées. Point épais brun. ♀. 1, du Dauphiné. Long. 3 1/2 lignes.

♂. Antennes jaunes, portant en dessus une ligne noire qui s'affaiblit sur les derniers articles. Tête noire; base des mandibules, chaperon, une petite tache au dessus entre la base des antennes, et orbite antérieure des yeux, celle-ci fort large, de couleur jaune; la couleur noire du front descendant carrément sur l'insertion des antennes. Jambes postérieures d'un brun rougeâtre par derrière. Jurine dit que la plaque supérieure du métathorax est rougeâtre dans le mâle qu'il voit. Elle est noire dans celui que je décris : ce qui annonce une variété. Le reste comme dans la femelle. 1, du Dauphiné. Long. 3 lignes.

Nota. Ces deux individus proviennent de la collection de Faure-Biguet. L'étiquette de la ♀ porte le mot : Gravée. La ressemblance parfaite de la figure de Jurine dont Faure-Biguet était l'intime, et cette note, me font croire que j'ai précisément sous les yeux l'individu ♀ gravé dans Jurine. Les Hyménoptères de la collection Faure-Biguet ont été achetés par feu mon ami Carcel.

Un individu ♂ de la collection de ce dernier paraît être un métis des *Arpactus Lævis* et *Formosus*. Voici sa description :

♂. Antennes noires, un peu rougeâtres en dessous. Tête noire; milieu des mandibules et partie inférieure du chaperon rougeâtres; orbite antérieure des yeux blanche. Corselet

comme dans le *Formosus*. Abdomen du même : mais les taches du premier segment beaucoup plus petites. Pattes comme dans l'*Arpactus Lævis*. Cependant point de doute que cet individu ne soit d'une parfaite et intégrale conservation. Long. 3 lignes.

Syn. *Arpactus Formosus* JUR. Pl. 10, n° 20. *Gorytes Formosus* VANDER LINDEN; part. 2, pag. 91, n° 2. Doit-on croire, avec ce dernier auteur, que l'*Arpactus Formosus* n'est qu'une variété du *Lævis*? A la question de Vander Linden : Si la *Ceropales Ruficollis* FAB. Syst. Piez. 6. est notre espèce, nous répondons que, malgré la différence énorme des genres, nous pensons, comme lui, qu'elle s'y rapporte, vu les grandes ressemblances de sa description, quoiqu'elle ne soit pas complète, ce qui arrive ordinairement au professeur de Kiel, qui du reste ne distinguait par lui-même aucun de ses genres.

3. *Tumidus*.

Antennes noires; dessous du premier article blanc. Tête noire; côtés du chaperon blancs, sa partie antérieure rougeâtre : orbite antérieure des yeux blanche. Corselet noir. Écusson portant à son bord postérieur une petite bande blanche transversale. Abdomen noir : les deux premiers segmens rougeâtres; le deuxième portant de chaque côté de son bord postérieur une petite tache blanche; le cinquième en ayant à sa base une dorsale assez grande. Pattes noires : les quatre cuisses antérieures rougeâtres en dessous : base de leurs jambes rougeâtre presque jusqu'au milieu : les deux postérieures ayant un peu de cette couleur à leur partie interne; tarsi noirs, un peu rougeâtres en dessous. Ailes transparentes, peu enfumées, la radiale l'étant un peu plus. Point épais testacé clair. ♀. 1, des environs de Paris. Long. 4 lignes.

♂. Dessous des articles des antennes après les quatre ou cinq premiers rougeâtres; toutes les cuisses rougeâtres en

dessous. Bande du cinquième segment de l'abdomen posée près du bord postérieur, un peu élargie dans son milieu. Le reste comme dans la femelle. 1, des environs de Paris.

Var. a. Les quatre jambes antérieures presque entièrement rougeâtres. Cuisses postérieures entièrement noires, ainsi que leurs jambes. ♂. 1, des environs de Paris.

Syn. *Gorytes Tumidus* VANDER L. Part. 2, pag. 92, n° 4. *Pompilus Tumidus* PANZ. FN. G. 81. 15. *Arpactus Tumidus* JUR.

4. *Carceli*.

Antennes noires : dessous du premier article blanc ; celui des articles, à partir du sixième jusqu'au dernier, d'un blanc roussâtre. Tête noire : sa partie inférieure aux antennes et entre elles, y compris le chaperon, blanchâtre, ainsi que l'orbite antérieure des yeux. Corselet noir ; prothorax bordé de blanc à sa tranche dorsale : point calleux de cette couleur ; bord postérieur de l'écusson portant une ligne blanche. Abdomen noir : les deux premiers segmens rougeâtres : les deuxième, troisième, quatrième et cinquième segmens portant en dessus à leur bord postérieur chacun une bande blanche étroite, les premières un peu élargies sur les côtés ; le sixième ayant une tache dorsale de même couleur, transversale, oblongue. Pattes noires : les quatre cuisses antérieures blanches à leur extrémité : cette couleur s'étendant beaucoup plus en dessous ; leurs jambes blanches, tachées de noir postérieurement. Leurs tarses roussâtres avec le premier article blanc ; jambes postérieures blanchâtres à la base ; leurs tarses noirâtres. Ailes transparentes ; radiale peu enfumée : point épais testacé brun. ♂. 1, du Dauphiné. Provenant de la collection de feu mon ami Carcel, qui me l'a donné peu avant son départ, et à qui je le dédie.

Amavit nos quoque Carcel.

Cette espèce portait dans la collection Faure-Biguet le

nom de *Tricolor*, que je ne retrouve dans aucun auteur. Long. 4 lignes.

5. *Elegans*.

Antennes jaunes : tous les articles, à partir du troisième jusqu'au dernier, portant en dessus une ligne noire continue. Tête noire : sa partie antérieure jaune, y compris le chaperon et l'orbite des yeux ; celle-ci fort large, la couleur noire du front descendant en angle jusque près de l'insertion des antennes. Corselet noir : point calleux jaune. Abdomen noir : côtés et bord inférieur du premier segment rougeâtres ; deuxième segment rougeâtre, ayant à son bord postérieur de chaque côté une tache blanche transversale oblongue, surmontée d'une tache noire plus ou moins grande : troisième et quatrième segments portant à leur bord postérieur chacun une ligne blanche étroite un peu interrompue dans son milieu, le cinquième ayant quelquefois un point blanc de chaque côté : dessous de l'abdomen rougeâtre, à l'exception des premier et sixième segments et de l'anus. Pattes jaunes : hanches et trochanters postérieurs portant en dessus, ainsi que toutes les cuisses, une ligne noire ; jambes tachées de noir postérieurement : tarsi roussâtres. Ailes transparentes : radiale peu enfumée ; point épais testacé brun. ♂. 4, des environs de Lyon. Long. $3 \frac{1}{3}$ lignes.

Var. a. De moitié plus grande que l'espèce. Cinquième segment de l'abdomen ayant une ligne blanche comme les précédents. ♂. 1, des environs de Lyon.

Nota. Le *Gorytes Concinnus* VANDER L. Part. 2, pag. 92, n° 3. *Sphex Concinna* Ross. *Fn. Etrus.* Tom. II, pag. 66, n° 825. *Tab. VI, fig. 5*, appartient à notre *G. Arpactus*, ainsi que le *Gorytes Affinis* SPIN. *Ins. Lig.* tom. II, pag. 250. VANDER L. Part. 2, pag. 93, n° 5. La var. b du *Gorytes Lævis* VANDER L. *ut supra*, est un *Arpactus*, et peut-être une espèce distincte.

Caractère distinctif entre quelques Satyres Européens de la section des Leucomelaniens (1), par M. ALEX. LEFEVRE.

Séance du 7 mars 1832.

Depuis quelque temps, parmi les Satyres de cette section, on a, tant en France qu'en Allemagne, annoncé la découverte de plusieurs espèces nouvelles, qui, jointes à celles déjà faites aux dépens de celles antérieurement connues, porteraient le nombre de ces Satyres nommés à près de *seize*, lorsqu'en effet, en observant attentivement ces Lépidoptères, on ne peut raisonnablement en admettre que *sept*, assez distinctes les unes des autres pour être qualifiées d'espèces proprement dites.

De tous les Lépidoptères diurnes d'Europe, les Satyres étant ceux qui varient le plus, selon les localités (2), dans leur taille, l'intensité de leur couleur, leur dessin, et surtout le nombre de taches oculaires dont leurs ailes sont ordinairement

(1) Je propose de partager la tribu des Satyrides d'Europe en trois sections :

1° Celle des *Pacilokromiens*, de *πικίλος*, varié, et *χρωμα*, couleur, qui comprend ceux qui varient de couleur entre eux;

2° Celle des *Leucomelaniens*, de *λευκος*, blanc, et *μελας*, noir, qui comprend ceux de ces deux couleurs vulgairement dits *Satyres blancs*;

3° Celle des *Mélaniens*, de *μελας*, noir, qui comprend ceux vulgairement appelés *Satyres nègres*.

(2) Exemple : Le Satyre *Pyrrha* (H.), très-oculé d'ordinaire, se trouve dans quelques localités des Alpes et des Pyrénées entièrement dépourvu de taches oculaires. On le désigne alors sous le nom de *Cæcilia* (H.).

Le Satyre *Dromus* (F.), très-oculé dans les Pyrénées, n'offre plus au Montanvert, près du Mont-Blanc, que de petits points oculaires; et au Talèfre, dernière végétation européenne, y est totalement dépourvu de taches oculaires, à tel point que leurs traces disparaissent entièrement.

Le nombre de ces exemples serait à l'infini, et prouve jusqu'à quel point on s'égare en prétendant prendre les taches oculaires pour caractère distinctif.

chargées, etc., ce serait donc en vain que, pour les reconnaître, on chercherait à s'aider de ces caractères instables, la latitude ayant souvent une telle influence sur la même espèce qu'ici elle en altérera les taches au point de les faire entièrement disparaître, et là elle les dilatera et même en fera apparaître d'autres en assez grand nombre, pour embarrasser l'observateur le plus scrupuleux et lui donner à douter si tel individu qu'il possède est bien une espèce différente ou simplement une variété locale (1) d'une espèce déjà connue.

Ordinairement, dans quelques familles des Lépidoptères diurnes, les palpes, les antennes, la frange sont, à défaut des ailes, de bons caractères reconnaissables. Cependant, dans les *Satyres* dont nous nous occupons, ces différences sont trop peu senties pour pouvoir être facilement appréciées et saisies. Ayant dû, pour distinguer ces *Satyres*, renoncer également à employer les cellules marginales, le nombre des taches oculaires, les taches centrales des ailes supérieures, et même les diverses cellules de l'origine des inférieures en dessous (qui subissent parfois de grandes modifications), ce fut enfin dans la cellule formée aux ailes supérieures par les deux nervures médianes antérieure et postérieure que je rencontrai un signe propre à chaque espèce, qui, à ma connaissance, ne change jamais, et, selon tous les calculs, serait le dernier de tous à s'oblitérer, ce qui n'aurait probablement lieu que dans les monstruosité que je désigne sous le nom de *variétés accidentelles*.

(1) Je n'entends parler nullement ici de *variétés accidentelles* qui d'ordinaire ne se perpétuent pas, et dont on ne trouve de temps en temps que des individus isolés, bien que semblables parfois, comme le *Apat. Beroe*, etc.; mais seulement de celles qui, dans certains endroits, semblent remplacer l'espèce primitive en se reprocrant annuellement, et souvent ne doivent leur variété qu'à l'époque de l'année dans laquelle elles paraissent, comme les *Vanessa Prorsa* et *Levana*, etc.

Pour rendre cette note plus complète, mon intention était de faire figurer toutes les variétés *nommées* parmi ces Satyres, mais l'espace ici ne me le permet pas, et je me réserve ces détails pour un mémoire sur *les variétés dans les Lépidoptères en général, leur progression, leurs causes et les moyens de les reconnaître*, etc., que je me propose de donner plus tard, et dont cette note n'est qu'un extrait.

On est sujet à erreur lorsqu'on veut assigner des lois à la nature, ou plutôt classer méthodiquement ses innombrables productions, quand elle-même peut-être, en les créant, n'a suivi aucune règle. Il peut donc arriver que des faits à moi inconnus viennent renverser le mode de reconnaissance que je propose, mais qui sont, je dois le dire, le fruit de nombreuses observations puisées depuis plusieurs années dans les principales collections d'Europe que j'ai consultées.

Je prie donc les Entomologistes de m'indiquer les erreurs dans lesquelles j'aurais pu tomber; ce sera avec reconnaissance que je recevrai les notes qu'ils voudront bien me communiquer à ce sujet.

Forcé de parler ici de quelques nervures de l'aile supérieure de ces Lépidoptères, il me faut les désigner nominativement; et pour que l'on puisse comprendre les termes dont je me sers, je me vois obligé de donner, tant au sujet des nervures de cette aile que de certaines parties de son dessin, un aperçu qu'ici je rendrai aussi succinct que possible.

Ces dénominations, que je regarde comme provisoires jusqu'à ce que d'autres observations viennent ou les confirmer ou les changer, font partie d'un travail dont je m'occupe, et que je tacherai de rendre aussi complet que possible, en donnant en plus aux cellules que forment les nervures entre elles des noms aussi significatifs que faciles. Il a pour but de faire cesser dans les descriptions le vague qui y règne, et d'aider à désigner

enfin, d'une manière précise et à ne point s'y tromper, la place qu'occupe tel ou tel signe dans l'aile d'un Lépidoptère.

Quand aux nervures, considérant donc l'aile antérieure des Satyres de cette section comme soutenue par trois nervures principales qui partent du corselet, la première (I), qui se forme de plusieurs rameaux, présente une face assez large et va se terminer vers le milieu de la côte. Sans entrer dans le détail de ses subdivisions, qui me sont ici inutiles, je l'appellerai dans son ensemble *nervure costale*.

Je nomme *nervure médiane* la seconde (II), qui se divise presque à sa naissance en deux branches, que je désigne en *antérieure* (IIa) et en *postérieure* (IIb).

L'*antérieure*, qui file le long de la *costale*, se subdivise ensuite en cinq autres parties, que j'appellerai *nervules* pour les distinguer des *nervures*.

Ces cinq *nervules*, qui occupent toute la partie externe de l'aile, et dont les deux premières se terminent sur la côte, se dénomment donc facilement ainsi :

1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e *nervules supérieures*.

La 3^e *nervule supérieure* vers l'angle externe de l'aile se subdivise en deux *ramuscules*, entre lesquels continue la nervule, et que j'appellerai, celui supérieur, 1^{re} *ramuscule*, et l'autre, 2^e *ramuscule*.

La *postérieure* se subdivise en trois *nervules*, que par opposition j'appelle 1^{re}, 2^e et 3^e *nervules inférieures*.

Quant à la 3^e *nervure* (III), qui est parallèle au bord postérieur de l'aile et ne se subdivise pas, pour éviter, dans la désignation de ces nervures, les répétitions fatigantes d'*antérieure* et de *postérieure*, ou de *supérieure* et d'*inférieure*, je la nomme *nervure sous-médiane*.

La cellule de l'aile, qui est donc formée par les deux branches de la *nervure médiane*, est ici fermée par une *nervule* (o), que je nomme *nervule cellulaire*.

Ainsi, on peut se figurer l'aile de cette manière :

| | | | | | | | | | | | | |
|--|--------------|----------------------------------|----------------------|---------------------------------------|---|-------------|--------------------------------|---|----------------------|---|----------------------|----------------------------|
| Corcelet. | { | I ^{re} nervure costale. | { | (II a) | { | antérieure. | a 1 ^{re} nervule sup. | { | b 2 ^o id. | { | c 3 ^o id. | 1 ^{re} ramuscule. |
| | | d 4 ^o id. | | 2 ^o ramuscule. | | | | | | | | |
| | | e 5 ^o id. | | (o) nervule cellulaire. | | | | | | | | |
| | | (II b) | | x 1 ^{re} nervule inférieure. | | | | | | | | |
| II ^e nervure médiane. | postérieure. | y 2 ^o id. | z 3 ^o id. | | | | | | | | | |
| III ^e nervure sous-médiane. | | | | | | | | | | | | |

On voit par ce tableau que ces termes ne sauraient se confondre entre eux, et sont aussi faciles à comprendre qu'à retenir; et si, par exemple, on dit que dans le satyre *Argé* il y a vers l'angle externe de l'aile antérieure une tache oculaire placée entre la 5^o et 4^o *nervule supérieure*, ou que les cellules marginales du dessin cessent de la 3^o *nervule inférieure* à la *nervure sous-médiane*, il n'est pas possible de se tromper sur la position de ces caractères ou manquans ou présens.

Pour ce qui est du dessin, dans ces Satyres, aux ailes antérieures, il descend de l'extrémité de la *nervure costale* jusque sur la 3^o *nervule supérieure* un trait noir qui se bifurque à cet endroit. Intérieurement, il suit, en la couvrant, la naissance de la 4^o *nervule*, puis le coude que forme à son origine la 5^o, et enfin la *nervule cellulaire* jusqu'à sa jonction avec la 1^{re} *nervule inférieure*. Extérieurement, il se jette en dehors en se courbant en dedans, vient rejoindre ce même point de jonction de la *nervule cellulaire* avec la 1^{re} *nervule inférieure*, et forme ainsi un cercle, un omicron plus ou moins parfait, souvent entièrement empâté de noir, mais en dessous toujours vide à son centre, à travers lequel on voit passer les 4^o et 5^o *nervules*.

Cette tache, qui est généralement mieux sentie en dessous, est commune aux Satyres de cette section, et je la désignerai sous le nom de *tache annulaire*.



| GENRES. | NUM. | CARACTÈRE PRINCIPAL. | CARACTÈRE SECONDAIRE. | VARIÉTÉS LOCALES. | LOCALITÉS PRINCIPALES DE CES VARIÉTÉS. |
|---------|------------------|--|---|--|---|
| N° 1. | 1. LACHESIS Hel. | (A.) <i>Écaille en dessous. Tempus en dessous plus ou moins confondus avec la tache noire qui couvre la nervelle cellulaire, et en dessous, l'espace entre lui et la tache annulaire toujours distincte.</i> | ÉCAILLE DES AILES POSTÉRIEURES EN DESSUS. | Regardés généralement comme espèces, et qui doivent y être rapportées comme que leur sont connues. | |
| | 2. GALATHIA Tes. | Centre la tache annulaire, une ligne noire sinuose descendant de la nervelle médiane antérieure, venant en arrière toucher le centre de la nervelle cellulaire, et ensuite dilater, revenant le long de sa nervelle inférieure, le plus souvent même au-delà. | Peu saute. Sa nervelle médiane postérieure et l'axe de son en dessous. | | |
| N° 2. | 3. CLOTHO Hel. | (B.) <i>Écaille en dessous comme en dessus. L'espace entre lui et la tache annulaire toujours blanc.</i> | Écaille en dessous. | <i>Proconcha (Hel.) Pronota (Hannst.) Psaltria (Lar.) Cithira (Lar.)</i> | Alger. Pérou. Haïti. |
| | 4. LABESSA Par. | Au centre, une large ligne noire, en zigzag, ou en sautoir descendant de la nerv. méd. ant. jusqu'à la tache de la troisième nervelle inférieure. | Neure à son origine, entouré de cellules obscures ou noires, le plus souvent blanches à son centre. | <i>Argus (Hel.) E. venosa (Darl.) E. laevis (B. H.)</i> | Calabar. Sénégal. Alpes méridionales. |
| N° 3. | 5. ABELE (Germ.) | Au centre, une ligne droite, noire, flexueuse en bas, descendant de la nerv. méd. ant. jusqu'à la tache postérieure, entre l'origine de la deuxième et troisième nervelle inférieure. | Neure entouré de cellules noires ou recubituaires; le plus souvent noir à son centre. | <i>Beza ou Beza (Darl.) P. par. (Lar.)</i> | Holmste. Grèce. Mont-Liban. Aric. |
| | 6. INES alor. | Au centre, une large bande noire, presque droite, mais recourbée distale, descendant de la nerv. méd. ant. jusqu'à la tache postérieure entre l'origine de la 1 ^{re} et de la 2 ^e nervelle inférieure, distale qu'elle se rend blanche, avant ou tendant à se dilater en bas. | L'axe de noir en dessous. | | |
| | 7. PSYCHE Hel. | Au centre, une large bande noire, un peu flexueuse, extérieurement dilater, descendant de la nerv. méd. ant. jusqu'à la tache postérieure, entre l'origine de la deuxième et troisième nervelle inférieure, distale qu'elle s'arrête, avant une tendance à se dilater en arrière, et dans la plupart des individus, elle se redresse en arrière au point inférieure de la tache annulaire. | L'axe de noir en dessous. | <i>Pérou (Darl.)</i> | Suède. |

Les bords, suivant les espèces, en sont plus ou moins grêles ou dilatés. Ainsi, par exemple :

Dans le premier groupe, elle est fort petite, plutôt ovalaire et finement sentie.

Dans le deuxième, elle est grande et bien écrite.

Dans le troisième, elle est également grande, mais large et empâtée en général.

Observations sur les variétés locales des Satyres Leucomelaniens.

LACHÉSIS. Varie peu vu sans doute le peu de localités connues à ce satyre qui habite principalement le sud-ouest de la France et de l'Europe.

GALATHEA. Se trouve dans presque toute l'Europe, par cette raison varie beaucoup, se rembrunissant plus ou moins selon la latitude plus ou moins chaude qu'il habite. Les Satyres *Leucomelas* (Hub.), *Procida* (Herbst), *Galaxera* (Esp.) et *Galene* n'en sont que des variétés ou pâles au obscures suivant les pays d'où ils viennent. Dans quelques individus que j'ai pris sur la côte d'Asie, contre Smyrne, et Brousse, les taches noires étaient tellement vives et dilatées, qu'ils en paraissaient presque entièrement assombris. En outre, les diverses cellules de l'origine des inférieures en dessous, présentaient des anomalies remarquables comme, par exemple, entre les 1^{re} et 2^e nervures anales, une cellule isolée omicroniforme.

CLOTHO. Varie assez; mais aussi il habite la Servie, la Tauride, la Sicile et les Alpes méridionales, etc. Le Sat. *Atropos* (Hub.) n'en est qu'une légère variété. En juillet 1824, j'ai pris dans les vallons arides du centre de la Sicile, contre Nicosia, ce même Satyre, que feu Dahl en rapporta depuis moi à son dernier voyage, et dont il ne manqua pas de faire une espèce sous le nom de *Lyssianassa*. Né dans une latitude presque africaine, ce Lépidoptère suit sa règle générale, et ne diffère

des *Clotho* ordinaires que par des taches plus vives et plus dilatées sur un fond parfois très-jaunâtre.

En 1829, M. Rippert de Beaugency rapporta des Alpes méridionales ce Satyre que M. Boisduval pensa devoir regarder comme une espèce nouvelle qu'il désigna à cette époque aux amateurs sous le nom de *Cleanthe*.

Ayant tous les caractères particuliers aux *Clotho*, je ne puis l'admettre que comme une variété opposée à *Lyssianassa*, plus petite de taille, plus pâle, et à taches plus circonscrites, vu la latitude plus froide où il fut pris.

Quant à la variété *Hierta* (Dahl) annoncée comme appartenant à cette espèce, mais avec un point de doute dans l'index méthodique de M. Boisduval, j'ai vu chez Dahl, en 1829, une grande quantité du Satyre suivant pris aux environs de Fiume et de Raguse (Dalmatie) étiquetés *Hierta* ou *Herta*, et me suis assuré que c'est à cette espèce qu'il faut rapporter cette variété.

LARISSA. Varie beaucoup. Jusqu'à présent il ne s'est trouvé qu'en Dalmatie, en Turquie d'Asie et en Morée, derniers endroits où je l'ai pris. Tous ceux que j'ai recueillis, dans une même localité, présentaient entre eux des dissemblances étonnantes. Tantôt, les uns étaient très-petits, peu oculés, d'un blanc vif avec des taches noires très-circonscrites. Tantôt, très-grands, le fond des ailes était d'un ton jaunâtre, et elles présentaient des taches oculaires très-vives (1), et des taches noires souvent tellement étendues, que les ailes en étaient entièrement assombries. D'autres enfin ressemblaient, par leur

(1) J'ai remarqué sous les ailes supérieures dans une ♀ qui me venait de Dahl, et une que j'ai prise sur le chemin de Smyrne à Constantinople, près de Marmara, une grande tache oculaire (un peu visible en dessus), placée près des cellules marginales entre la 2^e et la 3^e nervule inférieure, et dont ordinairement on n'aperçoit pas même la trace dans les *Larissa*.

grande taille, leurs taches circonscrites et leur blanc de lait, aux *Hierta* de Dahl.

La nourriture des chenilles, qui a aussi tant d'influence sur les Lépidoptères, est sans doute la cause de ces variétés dans une espèce d'une latitude et d'une localité à peu près semblables.

Hierta ou *Herta* de Dahl ne peut se désigner exactement; cependant les individus plus pâles sont ceux auxquels on donne ordinairement ce nom. Mais c'est en vain qu'on chercherait à tirer de la courbure, de la sinuosité peu ou très-prononcée de la ligne caractéristique de la cellule des supérieures, un bon caractère pour faire dans ce Satyre deux espèces distinctes.

J'ai observé que cette ligne était constamment plus ou moins courbe ou brisée dans la masse des individus de cette espèce, que j'ai été à même d'examiner; et parmi ces Satyres que j'ai pris en quantité contre Modon, en Morée, dans mon dernier voyage, je n'ai pu également trouver deux individus où cette ligne fût exactement pareille; elle variait autant qu'ils différaient entre eux par l'intensité de leurs couleurs, le nombre des taches oculaires, la taille, etc. Mais dans tous, cette ligne gardait constamment son caractère spécifique, c'est-à-dire sa position dans la cellule et sa forme linéaire, et par conséquent elle ne peut permettre, soit de rapporter ce Satyre à d'autres de cette section, soit de le séparer de *Larissa*.

Bien que d'habiles Lépidoptérophiles m'aient fait observer à cet égard que deux Satyres de facies semblables pouvaient posséder ce même caractère, et cependant former deux espèces; jusqu'à ce que le contraire me soit démontré par des caractères stables, on me permettra de me refuser à admettre cette possibilité, qui, si on l'acceptait, nous jetterait dans un dédale inextricable, et nous forcerait par conséquent à regarder comme autant d'espèces les *Pherusa*, *Galaxœra*, *Clean-*

the, *Lyssianassa*, *Procida*, etc., etc., que nous devons soit aux calculs spéculateurs d'un marchand, soit à l'erreur des observateurs.

ARGÉ. Trouvé jusqu'à ce jour seulement en Calabre ou en Sicile (où cependant ni Dahl ni moi n'avons pu le rencontrer), varie peu et par conséquent n'a pu, jusqu'à présent, donner lieu à faire quelque espèce nouvelle à ses dépens.

INES. Ce Satyre, assez rare encore dans les collections, vient de Portugal et d'Andalousie; et, d'après le petit nombre d'individus que j'en ai vu, il m'a semblé, comme *Argé*, très-peu varier. Ce fut en vain que j'espérai le prendre en Egypte, où cependant je trouvai les *Pier. Glaucé* et *Belemia*, le *Polyom. Lysimon*, etc., qui sont également du Portugal et de l'Andalousie. Dans les espèces de ce Satyre que j'ai étudiées dans les collections d'Allemagne et de Suisse, dans celle de M. Duponchel, à Paris, et dans ceux qui m'ont été communiqués par M. Foulques de Villaret, j'ai retrouvé absolument les mêmes caractères. Malgré sa très-grande affinité avec *Psyché*, ou plutôt avec la variété sicilienne de ce dernier, nommée *Pherusa* par Dahl, elle en diffère par le point de départ et d'arrivée de la ligne caractéristique de la cellule des supérieures, toujours isolée dans *Ines*, et qui ne va pas rejoindre en arrière la tache quadrangulaire commune au dessous de la tache annulaire, comme on le voit presque toujours dans les *Psyché* (1).

PSYCHÉ. Varie peu, habite principalement le sud-est de la France, la Dalmatie, la Sardaigne, la Sicile. A cette espèce, il faut rapporter le Satyre *Pherusa* de Dahl, pris par lui en Sicile, variété plus pâle en dessous, et remarquable en ce que la large ligne qui partage la cellule des supérieures ne va presque jamais rejoindre en arrière la tache quadrangu-

(1) Le Satyre *Ines* étant fort peu répandu dans les collections, je crois

laire commune située au dessous de celle annulaire, comme dans les *Psyché* de France et autres, ce qui lui donne un facies qui d'abord étonne et le ferait volontiers prendre pour une variété d'*Ines*. Mais on ne le peut séparer de *Psyché* ni le confondre avec *Ines*, tant par les caractères comparatifs ci-dessus énoncés que par cette large ligne caractéristique de la cellule qui, dans ce dernier, vient aboutir toujours sur la 3^e nervule inférieure en se demi-teintant en arrière quelquefois jusqu'à la 2^e.

Satyrus Larissa (variété d'*Arcet*, LEF.).

La figure (I) est un Satyre de cette section qui me fut rapporté, par M. Félix d'Arcet, d'Eden, dans le mont Liban, où il le prit le 21 juillet 1829.

Plusieurs amateurs distingués, trompés par le facies étrange de cet individu unique dans ma collection, me sollicitèrent souvent d'en faire une nouvelle espèce; mais je

bien faire que d'en donner ici les différences les plus saillantes qui, entre plusieurs autres, distinguent cette espèce de la variété *Pherusa*.

Ines.

Antennes fauves.

En dessous, entre l'angle externe et la tache oculaire, une ligne noire coupant le bout de l'aile en biais du bord antérieur au bord marginal, jusque sur l'extrémité de la 4^e nervule supérieure où s'arrêtent les cellules marginales du dessin.

En dessous, aux inférieures, origine de la nervure costale traversée par de petites stries noires.

En dessous, nervures et nervules des inférieures étroites et noires.

Pherusa et *Psyché.*

Antennes très-noires.

Aucune trace de cette ligne; à sa place une continuité de cellules marginales.

Cette nervure entièrement blanche.

Ces nervures et nervules plus ou moins épaisses et largement teintées de rouille.

crois encore ne pas devoir me rendre à leur opinion, puisque par le caractère de la cellule et par tout le reste de ses dessins il est absolument semblable au Satyre *Larissa*, dont il n'est jusqu'à présent pour moi qu'une variété locale, s'il en existe plusieurs individus, ou une variété accidentelle, si l'unique que je possède est un de ces Lépidoptères bizarres dus à ces aberrations si communes de la nature.

Du reste, si malgré mon opinion que je crois basée raisonnablement, on persiste à vouloir le regarder comme une espèce bien distincte, je lui donne le nom de *d'Arcet*, celui de la personne à l'amitié de laquelle je le dois.

Cet individu ♂ est en tout semblable au Satyre *Larissa*.

Seulement, aux ailes supérieures en dessous, la tache annulaire est infiniment plus petite, et en dessus comme en dessous dans la cellule, la partie de l'aile qui d'ordinaire dans le *Larissa* est ombrée de l'origine au trait transversal, est ici entièrement blanche, et *vice versa*, l'autre partie de la cellule, depuis ce trait jusqu'à son extrémité externe, qui d'ordinaire est blanche, s'y trouve ombrée.

En outre, aux inférieures, les cellules originaires du dessous qui, dans le *Larissa*, se trouvent, en dessus, entièrement couvertes d'une teinte noire qui en dessine extérieurement la forme irrégulière, ne le sont, dans la *var. d'Arcet*, qu'en partie, à partir de la base jusqu'à moitié de leur étendue.

Les antennes, un peu fauves en dessus, le sont plus vivement en dessous, tandis que celles du Satyre *Larissa* sont plutôt noirâtres.

Observations sur le crin des Lépidoptères de la tribu des Crépusculaires et des Nocturnes, par M. POEY.

(Séance du 7 mars 1831.)

Le crin qui est placé à la base des ailes inférieures des lépidoptères crépusculaires et nocturnes a été employé pour distinguer ces deux grandes tribus.

Cet organe est fort important : je l'ai étudié dans toutes ses modifications, et il m'a offert, dans une longue suite d'observations, des caractères certains pour établir des genres, déterminer des espèces, et reconnaître les sexes.

D'abord il faut observer que ce crin existe dans les papillons diurnes, sous la forme d'une nervure qui, tout-à-fait dégagee dans les nocturnes, entraîne l'absence de la première cellule marginale.

Il est tantôt simple, tantôt double, tantôt triple, tantôt multiple et formant un faisceau de six à cinquante poils assez courts.

Lorsqu'il est simple, il est retenu, sur la côte des ailes supérieures, par un autre organe que je nommerai *frein*, et qui est formé par un prolongement de la membrane de l'aile. Lorsqu'il est multiple, il est retenu par une touffe de poils relevés qui s'attachent à la seconde cellule interne de ces mêmes ailes, ou bien par une éminence arrondie que de courtes écailles rendent scabreuse.

Cela posé, j'indiquerai les généralités suivantes :

1° Tous les individus mâles sont pourvus d'un crin unique, bien distinct.

2° Chaque fois que le frein part de la côte des ailes supérieures, c'est pour recevoir un seul crin : cette circonstance annonce toujours une mâle.

3° A l'inverse, on peut poser la règle générale que le crin

des individus de ce sexe est retenu par le frein inséré sur la côte des premières ailes. Les cas d'exception sont très rares ; je n'en ai trouvé que parmi les smérinthes , et sur une espèce singulière de noctuelle que j'ai nommée *Hatuey* dans ma centurie des Lépidoptères de l'île de Cuba ; ainsi que sur la pyrale *flegialis* de Cramer.

4° Toutes les femelles ont le crin multiple , et jamais retenu par le frein de la côte , ni même par aucun frein : car , lorsque le crin est double ou triple , il s'arrête devant une touffe d'écailles ; et lorsqu'il est nombreux , en forme de faisceau il s'appuie sur une éminence raboteuse.

Ainsi le nombre de crins ne varie que dans les femelles. Voici le tableau des modifications que cet organe présente chez les individus de ce sexe.

| <i>Noms de genres.</i> | <i>Nombre des crins , et ses modifications</i> |
|----------------------------------|--|
| Sphinx | en faisceau , très-nombreux. |
| Macroglose à ailes opaques . . . | en faisceau , nombreux. |
| Macroglose à ailes transparentes | triple. |
| Smérinthe | en faisce. , peu nombreux , très-court |
| Zygène | en faisceau , très-peu nombreux. |
| Glaucopide | triple. |
| Cossus | en faisceau , nombreux. |
| Zeuzère | en faisceau , nombreux. |
| Hépiale | nul , ou remplacé par une touffe lâche et laineuse. |
| Bombyx-Attacus | nul. |
| Bombyx-Gastropacha | nul. |
| Autres Bombyx | en faisceau , peu nombreux. |
| Écaille (Chelonia) | triple. |
| Lithosie | triple. |
| Noctuelle , en général | triple , longs , l'un des trois minces et plus pâle. |
| Plusie | triple , longs , l'un des trois minces et plus pâle. |

*Noms de genres.**Nombre des crins, et ses modifications.*

| | |
|--|-------------------------------------|
| Catocala | triple, longs, forts. |
| Erebus | triple, longs, forts. |
| Phalène | en faisceau, nombreux. |
| Herminie | double. |
| Pyrale (Botys, Lat.) | double. |
| Crambus | double. |
| Yponomente | double. |
| Tordeuse | variable (triple ou en faisceau). |
| Adèle | en faisceau, nombreux. |
| Teigne | double. |
| Alucite (Pterophore, Geoff.) | double. |

En reprenant cette série de genres, et la classant par ordre de modifications, nous aurons :

1° Le faisceau, à crins plus ou moins nombreux, pour distinguer les sphinx, smérinthes, zygènes, cossus, zeuzères, la plupart des bombyx, les phalènes, plusieurs tordeuses, et les adèles.

2° Crin triple. — Genre *Macroglose* (proprement dit), *Glancopide*, *Ecaille*, *Lithosie*, *Noctuelle*, et *Tordeuse* (en partie).

3° Crin double. — Genre *Herminie*, *Pyrale* (Lin.), *Crambus*, *Yponomente*, *Teigne* et *Alucite* (Lin.).

4° Crin nul. — Quelques genres de la famille des *Bombyx*, comme les *Hépiales*, les *Attacus*, et les *Gastropachas*.

Je ne m'arrêterai pas à démontrer l'importance de ces différentes modifications : il suffit de dire qu'elles sont constantes dans la plus grande partie des genres indiqués. Je ne dis pas dans tous les genres, parce que je pense que l'examen d'un plus grand nombre d'espèces introduira des exceptions à l'égard de quelques uns ; surtout de ceux qui sont les plus nombreux en espèces, et qui n'ont pas encore été subdivisés en groupes naturels. Dans ce cas, ces différences elles-mêmes

serviront à établir ou à confirmer l'établissement des sous-genres.

Ce n'est qu'au-dessus de trois, que le nombre de crin, renfermé dans le faisceau, varie de manière à ne plus servir que d'indication d'espèces : et c'est encore un grand avantage. Le plus faible parti qu'on peut tirer de cette découverte consiste à bien distinguer les sexes : ce qui n'est pas non plus à dédaigner ; car la forme des antennes, la grosseur et l'extrémité de l'abdomen n'offrent pas toujours des caractères suffisans pour bien les reconnaître, lorsqu'on ne veut point briser l'insecte : la pointe de l'aiguille résonne sur les organes desséchés de la femelle, presque aussi bien que sur les crochets du mâle. Combien de fois d'ailleurs ces insectes fragiles se trouvent-ils sans abdomen dans nos collections, ou n'ont-ils qu'un abdomen postiche (1) ! Désormais il suffira de rechercher la présence ou l'absence d'un crin unique, bien distinct par sa longueur, et qui est ordinairement retenu sur la côte des ailes supérieures.

Ce caractère est donc à la fois utile à la formation des genres, à la détermination des espèces, et à la distinction des sexes.

(1) A cet égard je puis citer le papillon Ulysse, hermaphrodite, que j'ai vu dans une collection. Ce prétendu hermaphrodisme consistait en ce que l'individu avait d'un côté les ailes du mâle, et de l'autre celles de la femelle. Celui qui l'avait fabriqué avait eu la ruse d'enlever l'abdomen d'une femelle pour le remplacer par celui du mâle. On voyait bien que les ailes de ce dernier avaient été collées, mais l'accident paraissait naturel, parce que l'abdomen annonçait toujours un mâle, et que les ailes de la femelle étaient intactes.

Notice sur un nouveau genre de l'ordre des Homoptères, par
M. L. DE LAPORTE.

(Séance du 18 avril 1832.)

Le genre que nous proposons ici est très-remarquable par sa forme anormale qui l'éloigne de tous les Homoptères connus. La masse de ses caractères nous semble cependant le rapprocher du genre *Bocydium* de Latreille, et nous pensons qu'il doit être placé entre ce dernier et celui des Membracis.

Genre Heteronotus. Ἑτερονότος, qui diffère, νότος, dos.

Antennæ filiformes, inferius inter oculos insertæ, ocelli minuti, rotundati, approximati, inter oculos positi.

Rostrum breve, pedum intermediorum basin attingens.

Tarsorum articulus primus sat validus, secundus minutus, tertius cæteris longior; unguiculi breves. (Pl. 3, fig. 7. c.)

Thorax posticè globoso-productus, abdominis apicem sæpius attingens. (Fig. 7. a.)

Tête transversale, triangulaire; yeux grands, globuleux, saillans; corselet convexe, muni d'un appendice très-prolongé en arrière; abdomen court, muni d'une tarière en forme de sabre dans les femelles; pseudélytres (1) plus ou moins longues, offrant en dessus une échancrure sensible; elles sont transparentes et parcourues par des nervures assez fortes; pattes moyennes; jambes antérieures un peu élargies, les postérieures longues.

Nous ne connaissons de ce genre que des espèces américaines.

(1) Je propose de donner le nom de pseudélytres aux élytres membraneuses des homoptères, de même que l'on donne celui d'hémélytres à cette partie demi-membraneuse et demi-cornée chez les hémiptères.

1. *Heteronotus spinosus*. (Pl. 3, fig. 7.)

Flavescente micans, corpore nigro fuscoque maculato, thorace bispinoso, postica parte producta postice trispinosa.

Longueur 4 lig. Largeur 1 1/3.

D'un jaune luisant. Tête (fig. 7. b.) avec deux lignes longitudinales, noires. Corselet (fig. 7. a.) armé de chaque côté d'une forte épine arquée; le prolongement postérieur fermé de deux lobes placés l'un à la suite de l'autre; le dernier plus gros et offrant en arrière trois épines, une de chaque côté, et la troisième au milieu, en dessous. Tout le corselet est nuancé de noir, de jaune et de brun. Abdomen court. Pseudélytres grandes, transparentes et d'un beau jaune. Cayenne.

Cette espèce nous a été communiquée par M. de Romand.

2. *Heteronotus nigricans*. (Pl. 3, fig. 8.)

Niger, lineolis nonnullis flavescentibus thorace inermi.

Longueur 4 1/2 lig. Largeur 1 1/3.

Noir; tête luisante, bordée de jaune; une ligne longitudinale de même couleur au milieu. Corselet (fig. 8. a.) granulé, offrant une petite ligne longitudinale élevée dans toute sa longueur, et un trait jaune au dessus de l'angle huméral de chaque côté; prolongement postérieur du corselet composé de deux lobes ovalaires dont le deuxième, beaucoup plus gros que le premier, est muni en dessous d'une épine, et très-fortement ponctué, presque chagriné. Sur chaque lobe se voit une bande transversale jaune. Pseudélytres de grandeur moyenne, noires, offrant de très-fortes nervures. Brésil.

3. *Heteronotus flavolineatus*. (Pl. 3, fig. 9.)

Pallidè castaneus, lineolis flavis thorace spinoso, thoracis parte producta subtus spinosa, postice bidentata.

Longueur 5 lig. Largeur 1 1/3.

D'un brun-clair, un peu pubescent. Corselet (fig. 9. a.) forte-

ment ponctué, offrant cinq lignes longitudinales jaunes; l'une au milieu, très-étroite, une autre raccourcie de chaque côté de la première, et une troisième de chaque côté au dessus de l'angle huméral; celle-ci est sinueuse et va en remontant sur le prolongement postérieur. Celui-ci, long, assez gros à la base, rétréci au milieu, élargi postérieurement, est terminé en arrière par deux petites dents. Il offre en dessous une épine assez forte, derrière laquelle on voit une bande transversale jaune. Pseudélytres assez petites, transparentes, brunâtres le long des bords inférieurs et postérieurs. Pattes et abdomen jaunes. Brésil.

4. *Heteronotus inermis*. (Pl. 3, fig. 10.)

Pallidè castaneus, lineolis flavis; thorace sub hispinoso, parte producta angusta subtus spinosa, postice bidentata.

Longueur 5 lig. Largeur 1 $\frac{1}{3}$.

Il ressemble beaucoup au précédent, et n'en est peut-être qu'une variété. Il s'en éloigne par le corselet (fig. 10. a.) qui offre de chaque côté une faible épine, et dont le prolongement postérieur est plus grêle et plus étroit en arrière. Brésil.

5. *Heteronotus armatus*.

Obscure fuscus, thorace spinis duobus validis, postice spinosissime productus; capite lineis duobus nigris, thorace anterieus lineolis duobus obliquis flavescentibus.

Longueur 4 $\frac{1}{2}$. Largeur 1 $\frac{1}{4}$.

Tête d'un jaune très-clair, avec deux lignes longitudinales noires sur le front. Corselet d'un brun rougeâtre obscur, armé de chaque côté d'une forte épine noire recourbée obliquement en arrière; le prolongement postérieur forme deux lobes l'un à la suite de l'autre; le postérieur est armé de trois fortes épines, l'une de chaque côté, et la troisième en dessous; leur

couleur est jaune, l'inférieure n'a que son milieu de cette couleur. La base du premier lobe du prolongement, les bords latéraux du corselet et deux lignes obliques, placées en avant, sont d'un jaune clair. L'on voit aussi à chacun des angles antérieurs du corselet une tache triangulaire et noire. Corps et pattes d'un jaune clair. Pseudélytres transparentes et d'un jaune luisant. Cayenne.

Cette espèce nous a été communiquée par M. Serville.

6. *Heteronotus fuscus*.

Obscure fuscus, thorace spinis duobus validis, postice spinosissime productus; capite linea flavescente.

Longueur 4 1/2. Largeur 1 1/4.

Cette espèce est semblable, pour la forme, à la précédente; elle en diffère par sa couleur qui est entièrement d'un brun rougeâtre et obscur; la tête présente un point jaune au milieu, et un autre de même couleur fait le tour du lobe du corselet, à l'exception du bord antérieur. Abdomen d'un gris jaunâtre. Pattes jaunes. Cayenne.

Collection de M. Serville.

Monographie d'un genre nouveau dans la famille des Curculionites, par M. A. CHEVROLAT.

(Séance du 18 avril 1832.)

LA famille des Curculionites, certainement l'une des plus nombreuses dans l'ordre des Coléoptères, avait été jusqu'à nos jours peu étudiée sous le rapport des caractères génériques. Olivier, dans ses trois derniers volumes (*Entomologie des insectes*, 1795 à 1807), a décrit sept cents insectes de cette famille, et n'avait cru pouvoir y établir que dix-huit genres, en-

core onze y sont-ils indiqués comme *divisions*. Je crois devoir les citer : *Bruchus*, *Macrocephalus* (*Anthribus*, Fab.), *Attelabus*, *Apoderus*, *Rhynchites*, *Apion*, *Brachycerus*, *Calandra*, *Orchestes*, *Cionus*, *Rhynchaenus*, *Rhina*, *Lixus*, *Curculio*, *Cossonus*, *Brentus* et *Cylas*. M. Germar a publié, en 1824, dans un ouvrage intitulé *Insectorum species*, un grand nombre d'espèces et de genres, dont la plus grande partie provient du Brésil. Il a été reconnu depuis que les coupes que ce naturaliste avait établies étaient encore trop restreintes, puisque dans plusieurs de ses genres il en a été formé de nouveaux. Il était réservé à M. Schonherr de décrire en grand cette famille intéressante : ses précédens ouvrages, sa synonymie *Insectorum*, son *Curculionidum dispositio Methodica*, et l'étude spéciale qu'il fait depuis longues années des Curculionites, sont un gage certain de la manière dont sera traité le species qui va être imprimé à Paris. Je regrette seulement que dans son dernier ouvrage, qui comprend cent quatre-vingt-treize genres, cet auteur ait établi une aussi grande quantité de sous-genres avec des noms : ou il fallait les regarder comme sous-divisions sans leur assigner de noms, ou les établir comme véritables genres, s'ils offraient des caractères distinctifs. Les relations pleines d'intérêt que j'entretiens depuis quelques années avec cet illustre Entomologiste m'ont mis à même de connaître cette famille, et de diriger mes recherches plus spécialement de ce côté. Je suis heureux de pouvoir lui exprimer ici la reconnaissance que je lui dois, tant pour la bonté qu'il a eue de déterminer la plus grande partie des espèces composant ma collection, qui renferme maintenant plus de 2,000 espèces, que pour les livres rares qu'il a eu la générosité de me donner. Je me proposais d'envoyer à ce savant, dans l'intérêt de la science, tout ce qui me restait d'unique ; mais les difficultés survenues dans toutes les relations avec le continent m'ont forcé à différer mes envois.

La formation d'une société d'Entomologie dont le besoin était si vivement senti depuis long-temps, et qui doit être si favorable à la science, m'offre aujourd'hui l'occasion de vous lire la monographie d'un genre nouveau de la famille des Curculionites, propre aux Amériques, et qui offre quelques rapports avec le genre *Erodiscus* de M. Schonherr, à côté duquel je le place; il en diffère par ses jambes moins longues, sa trompe courte, cylindrique et ses antennes à articles serrés. Sur les six espèces que je fais connaître, cinq proviennent de ma collection; une seule a été décrite par Olivier.

Otiocéphale nouveau genre. Famille des *Erichinides*, Schon.

Otiocephalus (1) *genus novum*.
Rhina Ol. *Rhinolaccus* Schon.
in litteris.

Antennes (pl. 3, fig. 3.) un peu allongées, assez fortes; funicule de sept articles, moniliformes; massue ovale de quatre articles.

Antennæ longiusculæ, sub validæ, funiculo septem articulo, articulis moniliformibus, clava ovalis, quatuor articulo.

Trompe (fig. 1. b. et 6. b.) courte, cylindrique, un peu arquée, presque conique, plus courte que le corselet.

Rostrum breve, cylindricum, infra sub arcuatum, perparum conicum, thorace brevior.

Corselet globuleux ou cylindrique, rétréci postérieurement, tronqué obliquement à sa partie antérieure, tronqué droit en arrière.

Thorax globosus, seu sub cylindricus, posterius angustior, antice posticeque truncatus.

Elytres allongées avec l'extrémité arrondie, ou globuleuses.

Elytra elongata, apice rotundata, vel ovata.

Pattes (fig. 5. a.) assez fortes, presque d'égale longueur entre elles. Cuisses renflées dans leur

Pedes validiusculi, fere pari longitudine, femoribus medio clavatis, apice emarginatis, in-

(1) A Graecis verbis ὀτις, Ontarde, Κεφαλη, tête.

structis intus (in plurimis) calcaribus ; tibiis contortis.

Descriptio : *Corpus* sub-rotundatum vel elongatum , pilosum , alatum. *Antennæ* fere thoracis longitudine , versus apicem rostri insertæ , scapo clavato , sub-recto , oculos attingente , funiculo septem articulato. Primo valido , truncato , reliquis sub-æqualibus , moniliformibus , pilosis ; clava ovata quatuor articulata , articulis connexis. Rostrum capite longius , sub cylindricum , seu conicum , subtus perparum deflectum. Scrobes sat profundæ , subtus flexæ , a fine rostri nascentes. Caput convexum. Oculi sæpius approximati , rotundati , reticulati. Thorax latitudine longius , ovatus seu cylindricus , lateribus rotundatus , posteriorius valde angustior , basi oblique et postice recte truncatus. Scutellum plus minusve elongatum , triangulare parvum. Elytra oblonga , sub-ovalia , thorace latiora , semper striata , humeris sub-retusis. Pedes longiusculi , approximati , femoribus medio clavatis , intus valde dentatis , tibiis

milieu, échancrées à l'extrémité , munies dans la plupart de fortes épines presque à leur sommet intérieur. Jambes arquées.

Description : *Corps* ou un peu allongé toujours arrondi à l'extrémité , ou globuleux , velu , ailé. *Antennes* à peu près de la longueur du corselet , insérées près de l'extrémité de la trompe. Scapus en massue , atteignant le milieu des yeux ; funicule de sept articles ; le premier renflé , tronqué ; les autres égaux , moniliformes , velus ; massue ovulaire de quatre articles , le dernier à peine distinct. Trompe plus longue que la tête , cylindrique ou conique. Fossettes plus ou moins profondes et sinueuses , partant de l'extrémité de la trompe. Tête convexe. Yeux le plus souvent rapprochés , arrondis , réticulés. Corselet plus long que large , ou globuleux , ou cylindrique , arrondi sur les côtés , rétréci postérieurement. Ecusson ou allongé ou triangulaire , petit. Elytres toujours striées de points , plus larges à leur base que le corselet , avec l'épaulé obtuse obliquement. Pattes un peu allongées , rapprochées. Cuisses en massue au

delà du milieu, fortement dentées intérieurement; jambes tortueuses armées à l'extrémité d'un petit ongle corné, ou tronquées. Tarses (fig. 5. *b.*) en brosse par dessous. Le premier article allongé; le deuxième court, presque triangulaire; le troisième très-large, bilobé. L'onglet court, un peu en massue, arqué, muni de deux crochets. Abdomen de cinq segmens.

1^{re} Division.

Trompe cylindrique, inclinée, portée en avant. Corselet cylindrique, yeux assez éloignés. Elytres très-renflées à l'extrémité.

1^{er} *Otiocéphale mexicain.*
(Pl. 3, fig. 1.)

D'un noir vernissé, allongé. Côté de la poitrine marqué près de l'élytre d'une ligne blanchâtre. Élytres à stries éloignées, rugueuses en dessus, piriformes à l'extrémité. Cuisses fortement dentées.

Trompe cylindrique, un peu arquée en dessous, marquée de cinq sillons, dont deux sur le côté, profonds. Tête allongée, arrondie par

flexuosis, apice aut unco cornea instructis, aut truncatis. Tarsis subtus spongiosis. Articulo primo elongato; secundo brevi, sub-trigono; tertio latiore, bilobo. Unguiculo parum clavato, biungululato. Abdomen quinque segmentis.

Divisio prima.

Rostrum cylindricum, prolatum. Thorax cylindricus, oculi parum remoti. Elytra piriformia.

1^{er} *Otiocéphale mexicanus.*
Mihi.

Niger, elongatus. Linea alba marginali prope elytram posita. Elytris apice tumescentibus, sub striatis. Femoribus intus valde dentatis.

Rostrum cylindricum, infra subarcuatum, quinque suffcis impressum. Caput elongatum, postice dimensione thoracis. Antennæ piceæ, clava

obscura. Oculi subalbi, inter quos linea impressa. Thorax cylindricus, bis et sesqui longior latitudine, lateribus posticis depressis, antice posticeque transversim granulatus. Elytra thorace latiora, ad humeros oblique truncata, apice piriformia, striata, supra granulosa. Pedes elongati, femoribus valdè dentatis, tibiis subarcuatis, in medio crassis. Tarsis subtus cineris. Pilis nigris distantibus omnino tectus.

E Mexica (Orixaba).

derrière, et de la largeur du corselet. Antennes rousses, avec la massue obscure. Yeux blancs. On voit au milieu de ceux-ci une petite ligne enfoncée. Corselet cylindrique, deux fois et demie plus long que large, ayant une dépression aux côtés postérieurs, granuleux aux deux extrémités. Elytres plus larges que le corselet, allongées et très renflées à l'extrémité; granuleuses en dessus, à stries apparentes sur les côtés. Une ligne blanchâtre partant du corselet à la naissance de l'abdomen, est placée près du bord de l'élytre. Pates allongées, cuisses armées près de l'extrémité intérieure d'une épine large, jambes un peu arquées, renflées dans leur milieu. Tarses gris en dessous. Il est entièrement couvert de poils noirs, distans les uns des autres.

Cette espèce, la plus grande du genre, a été trouvée à Orixaba au Mexique, et m'a été envoyée par M. Lesueur.

2^e Division.

Trompe assez perpendiculaire, corselet presque globuleux, élytres allongées.

Divisio secunda.

Rostrum sat perpendiculare. Thorax sub-globosus. Elytra elongata.

2. *Otiocéphale velu.* (Pl. 3, f. 2.)

Noir, un peu brillant, marqué en dessous d'une ligne marginale blanche, ainsi que d'un point oblique à l'insertion des pattes intermédiaires. Pieds allongés, cuisses munies d'une petite épine aiguë; tarsi et antennes fauves; entièrement couvert de longs poils blancs.

Trompe cylindrique, arquée, un peu carénée en dessus, ayant un sillon sur le côté dans toute sa longueur. Yeux noirâtres, rapprochés, tête un peu allongée, convexe. Antennes fauves, massue cendrée. Corselet globuleux, plus long que large, très-comprimé en arrière, d'un noir brillant. Ecusson ponctiforme, blanc. Elytres plus larges que le corselet, à angle huméral arrondi; allongées, s'élargissant au delà du milieu, stries formées de points assez rapprochés. Pattes noirâtres très-velues.

Il m'a été envoyé du Brésil comme ayant été trouvé aux environs de Rio-Janeiro.

2. *Otiocephalus pilosus.* Miki.

Curculio Coarctatus Dj. in museo.

Niger, sub-nitidus, linea alba marginali notaque obliqua in insertione pedum intermediorum. Pedes longiusculi, femoribus arcte spinosis. Tarsis antennisque picies. Pilis longissimis omnino vestitus.

Rostrum cylindricum, arcuatum, supra carinatum, impressum sulco laterali. Oculi nigricantes, approximati. Caput elongatum convexum. Antennæ piceæ, clava fusca. Thorax globosus, longior latitudine, retro largiter coarctatus, niger nitidus. Scutellum punctiforme, album. Elytra thoracelatoria, ad humeros rotundata, in medio extensa, apice ovata, punctis sat contiguis striata. Pedes subnigri pilosi.

Hab. (Rio-Janeiro) in Brasilia.

3. *Otiocephalus americanus*.
Mihl.

Curculio americanus Dejean in
musco.

Aterrimus. Elytris punctis
contiguis valdè striatis. Femori-
bus valide calcaratis.

Rostrum cylindricum, tho-
race brevior, rugatum inter
oculos et antennis. Oculi al-
bicans, parum remoti. Caput
convexum, punctatum. Thorax
antice sparsim punctatus,
globosus, postice vix coarctatus,
submarginatus. Scutellum
triangulare, obscurum. Elytra
thorace vix latiora, elongata,
apice sensim extensa, punctis
impressis striata. Pedes validi,
femoribus late calcaratis, tibiis
brevibus, cameratis, antici cor-
neo unco instructis. Omnino
pilis nigris raris indutus.

Ex America septentrionali.

3. *Otiocephale américain*.
(Pl. 5, fig. 3.)

Très-noir. Elytres marquées
de stries fortement ponctuées.
Cuisses très-éperonnées.

Trompe cylindrique, plus
courte que le corselet, avec
quelques rides entre les yeux
et les antennes. Yeux blancs,
un peu éloignés. Tête ronde,
ponctuée. Corselet globuleux
un peu rétréci en arrière et
comme rebordé. Ecusson
triangulaire, obscur. Elytres
guère plus larges que le corse-
let; allongées, s'élargissant
vers l'extrémité, marquées de
neuf stries formées de points
enfoncés. Pattes robustes,
cuisses munies d'une épine
large et aiguë. Jambes fortes,
courtes, cambrées; les anté-
rieures armées à leur extré-
mité d'un petit ongle. Il est
couvert de poils noirs courts
peu épais.

Il fait partie de la collection
de M. le comte Dejean, qui l'a
reçu des États-Unis.

4. *Otiocéphale à élytres jaunes.* (Pl. 3, fig. 4.)

Noir, velu. Elytres jaunes,

Trompe conique, courte, large à sa base, fortement carénée en dessus, couverte de poils blancs épais. Tête élevée, convexe. On y voit avec une forte loupe quelques poils blancs à peine perceptibles, et une dépression transverse au dessus des yeux; ceux-ci rapprochés, saillans, arrondis et noirs. Corselet orbiculaire, plus long que large, rétréci postérieurement, élevé dans son milieu, couvert en arrière de longs poils blancs épais. Ecusson punctiforme blanc. Elytres allongées, parallèles, plus larges que le corselet, fauves, avec neuf stries de points peu enfoncés; la première et la dernière plus profondes. Epaule élevée. Cuisses à peine épineuses; jambes droites. Pattes et dessous du corps couverts de poils blancs courts.

Il m'a été envoyé également d'Orixaba par M. Lesueur.

4. *Otiocephalus flavipennis.*
Mihi.

Niger, pilosus. Elytris flavis.

Rostrum breve, conicum, basi latum, supra valde carinatum. Caput excelsum, convexum. Oculi nigri, sub-contigui. Thorax globosus, sub elongatus, medio elevatus, pilis densis postice ornatus. Scutellum punctiforme, album. Elytra elongata, parallela, thorace latiora, flava, vix punctato striata. Stria suturalis et marginalis sat profundæ. Humera elevata. Pedes sub elongati, femoribus subs-pinosis, tibiis rectis.

(Orixaba) in Mexica.

Divisio tertia.• 3° *Division.*

Rostrum breve. Thorax globosus. Elytra ovata. Subpunctato striata.

Trompe courte. Corselet et élytres globuleux. Stries ponctuées peu marquées.

5. *Otiocephalus Poey. Mihi.*5. *Otiocéphale de Poëy.*

(Pl. 2, fig. 5.)

Curculio dimidiatus in museo Dj.
Rhinolaccus, id. Schonhr. in literis.

Oculis, elytris basi excepta, abdomineque nigris, reliquis partibus rubris.

Tête, corselet, poitrine, pattes et base des élytres rouge. Le reste noir.

Rostrum thorace brevior, cylindricum apice attenuatum. Caput rotundatum, punctatum. Antennæ nigrae, duobus primis articulis rufis. Oculi globosi. Thorax rotundatus, basi sensim angustatus, postice valde coarctatus, punctatus. Elytra ovata. Pedes recti, femoribus apice vix clavatis, muticis. Tibiis unco recurvo armatis.

Trompe cylindrique, amincie à son extrémité. Tête arrondie ponctuée. Antennes noires; les deux premiers articles rouges. Yeux arrondis, noirs. Corselet légèrement rétréci antérieurement, très-comprimé à sa partie postérieure, ponctué. Elytres globuleuses arrondies, avec un tiers de sa base rouge. Pattes rouges, cuisses sans dents, jambes droites, armées à l'extrémité d'un onglelet crochu. Les pieds seulement sont un peu velus.

Detectus in insula Cuba ab amico meo Poey. Sat frequens in floribus *Asclepiæ currasavicae*.

Cette espèce a été trouvée à la Havane par M. Poëy.

6. *Otiocéphale Fourmi.*
(Pl. 3, fig. 6.)

Brévirostre, noir. Antennes et pattes fauves.

Antennes fauves, trompe brune, cylindrique, assez grosse, plus courte que le corselet, entièrement couverte de poils blancs. Yeux grands, saillans, très-rapprochés. Tête élevée, ponctuée, déprimée au dessus des yeux. On voit le long de ceux-ci un prolongement de poils blancs formant une sorte de V. Corselet élevé, presque globuleux, pointillé, d'un noir luisant. Elytres ovales, luisantes, à épaule obtuse. Cuisses intermédiaires armées d'une petite dent.

Il est indiqué par Olivier, comme ayant été trouvé par M. Geoffroy de Villeneuve à Saint-Domingue. Il faisait partie de la riche collection de ce savant, que j'ai acquise de moitié avec M. le comte de Jousselin.

6. *Otiocéphalus formicarius.*

Rhina. formicaria. Ol. Ent. Ins. T. V, N° 234, pag. 236, fig. 514.

Niger, antennis pedibusque rufis, thorace et elytris ovatis sub globosis.

Antennæ rufæ, rostrum crassum, cylindricum, pilis albis indutum, thorace brevius. Oculi magni, prominuli, approximati. Caput punctatum. Thorax punctatus, globosus, niger. Elytra ovata, nigro nitida, vix striata, humeris retusis. Pedes rufi, femoribus intermediis dentatis.

Et in insula Sancto-Domingo, ex mus. Olivieri.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1832. — I^{er} TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

Séance du 31 janvier.

A huit heures du soir, dans le local de la société Philomatique, rue d'Anjou-Dauphine, n^o 6, à Paris, a lieu la première réunion de la Société. Dix-huit Entomologistes de Paris y assistent, sous la présidence de M. Luczot, doyen d'âge.

M. Latreille est à l'unanimité proclamé président honoraire, et une députation est désignée pour lui en aller faire part.

M. Audinet-Serville est ensuite, au scrutin secret, élu président; il prend place au fauteuil, et déclare la société *Entomologique de France* exister dès ce moment.

On passe à la discussion des bases de la Société, de son règlement, etc.

Séance du 7 février.

Vingt-cinq Entomologistes sont présents à cette séance, où l'on continue la discussion du règlement et où l'on arrête diverses dispositions administratives.

On élit au scrutin secret quelques membres du bureau, savoir :

Le vice-président, M. AUDOUIN.

Le secrétaire, M. AL. LEFEBVRE.

Le secrétaire-adjoint, M. BRULLÉ.

Le trésorier, M. DUPONCHEL.

Séance du 14 février.

Vingt-cinq Entomologistes sont présents à cette séance, dans

laquelle on arrête définitivement les bases de la Société, son règlement, etc.

M. le comte Lepeletier de Saint-Fargeau est nommé archiviste.

A l'unanimité, MM. Cuvier, Geoffroy-Saint-Hilaire, Dumeril, Savigny, Al. Brongniart, de Blainville et Desmarest, sont proclamés membres honoraires français de la Société.

Le jour de la séance solennelle de l'ouverture des travaux de la Société est fixé au 29 courant, et les membres du bureau sont désignés pour aller en députation prier M. Latreille de la venir présider.

Séance du 29 février.

A cette séance, sont présents trente-cinq Entomologistes; sous la présidence de M. Latreille.

MM. Dumeril et Geoffroy-Saint-Hilaire l'honorent de leur présence.

Le secrétaire donne lecture de la lettre d'acceptation de M. le baron Cuvier. (Page 17.)

M. Latreille prononce un discours d'ouverture, (page 22) et se levant, annonce les séances des travaux de la Société Entomologique de France ouvertes dès ce moment.

Les dispositions arrêtées dans les trois précédentes séances provisoires, sont approuvées. Le secrétaire lit les noms des trente-cinq personnes présentes; elles sont, par le président, déclarées membres fondateurs de la Société, et passent au bureau apposer leur signature au règlement, ainsi que MM. les membres honoraires présents.

M. le comte Lepeletier de Saint-Fargeau donne lecture d'un mémoire sur un groupe d'Hyménoptères, les *Gorytes*. (p. 52.)

M. Audinet-Serville donne l'extrait d'une nouvelle classification de la tribu des Prioniens, famille des Longicornes.

M. Delaporte lit un essai d'une nouvelle classification des Hémiptères.

Séance du 7 mars.

Le secrétaire donne lecture des lettres d'acceptation de MM. les membres honoraires, de Blainville et Brongniart. (Pages 19 et 20.)

M. Desmarest, membre honoraire, est présent.

M. Lefebvre donne verbalement l'aperçu d'un mémoire sur un moyen de distinguer plus sûrement les espèces des variétés, dans quelques Lépidoptères diurnes d'Europe, tribu des Satyrides. (pag. 80.)

M. Poëy lit un mémoire sur le crin et le frein des ailes des Lépidoptères dans les genres *Eunica* et *Herminia*. (pag. 91.)

M. Audouin annonce la lecture prochaine d'une note sur le mode de respiration des Hydrophiles. On croit généralement que ces insectes viennent respirer à la surface de l'eau comme les Dytiques, c'est-à-dire par l'extrémité postérieure de l'abdomen. M. Audouin interroge même, à cet égard, les souvenirs des membres de la Société, et tous avouent que jusqu'ici ils n'ont pas mis en doute que la manière de respirer des Hydrophiles fût différente de celle des Dytiques. Cependant, M. Audouin croit dès à présent pouvoir annoncer que ce n'est pas par la partie postérieure de leur corps, mais bien par sa partie antérieure, et que c'est à l'aide de leurs antennes que ces insectes se procurent l'air nécessaire à leur respiration. M. Boisduval nie la possibilité du fait, et pense que les antennes ne sauraient dans aucun cas servir à cet usage. M. Audouin persiste dans son opinion, et s'engage à démontrer ce fait. Il ajoute même que d'abord il l'avait cru entièrement nouveau; mais que depuis son observation, il a appris qu'un anatomiste allemand avait fait la même remarque.

M. Godet lit un discours sur la manière de travailler les monographies et l'Entomologie en général. (Page 54.)

DÉPARTS. — ARRIVÉES. — NOUVELLES DIVERSES.

M. Charles Besche fils, Entomologiste Hambourgeois, est parti en mars de cette année pour les possessions Danoises, sur la côte de Guinée, qu'il va explorer sous le rapport de l'Entomologie.

Madame veuve Sallé et son fils, de Paris, sont récemment partis dans le même but pour l'intérieur du Mexique. C'est auprès de M. Chevrolat de Paris, membre de la Société, qu'on peut se procurer les renseignemens nécessaires au sujet des insectes qui lui seront envoyés par ces voyageurs.

M. Edouard Verreaux, fils du marchand naturaliste de ce nom, à Paris, et qui avec son frère, M. Jules, qui est resté au cap de Bonne-Espérance, rapporta cette année, de diverses excursions à 150 lieues du cap, tant à Algoa-Bay qu'à Graham's town, Tulbagh et Bokkeveld, de si belles collections d'histoire naturelle, et tant d'insectes nouveaux, repart en ce moment, avec son frère, M. Alexis, pour le même endroit.

Le projet de ces trois intrépides voyageurs est de parcourir les régions inconnues, situées entre Port-Natal et Orange-rivière, en passant par Litakou.

M. Adolphe De Lattre, Membre de la Société, part sous peu pour un voyage consacré à plusieurs branches de l'histoire naturelle, principalement la Botanique, la Minéralogie, l'Ornithologie, et plus spécialement l'Entomologie.

La province de Saint-Paul au Brésil, Fernambouc, le Mexique et l'Amérique du Nord, Bahia, le Cap et le Bey d'Angola en Afrique, sont les principaux points qu'il veut explorer pendant plusieurs années.

Le dernier voyage au Brésil de cet Entomologiste nous fait espérer les plus heureux résultats.

M. le docteur Rambur, membre de la Société, est arrivé récemment d'un voyage en Corse, où il a résidé plus d'une année, et qui avait pour but d'explorer cette île sous le rapport de l'Entomologie et de la Botanique.

Il en a rapporté nombre d'espèces rares ou nouvelles, tant en Coléoptères qu'en Lépidoptères.

Parmi ces premiers, on distingue le *Carabus Ramburii* (Dej.), *Percus Loricatus*, *Percus Ramburii* (Dej.) etc.; et en Lépidoptères, les Van. *Ichnusa*, Sat. *Tigellius*, *Néomiris*, etc., Arg. *Élisa*, Hesp. *Théragné*. Ses. *Anthraciformis*, Sph. *Dahlia*, Latreil. *Corsica*, *Orgya Rupestris*, Pol. *Asphodeli*, etc. etc.

Son herbier qui est fort considérable, n'est pas moins riche en plantes rares ou nouvelles.

VENTE DE COLLECTIONS.

Une collection de près de 4000 Coléoptères bien nommés, la plupart récoltés aux environs de Paris.

Une collection de plus de 300 Lépidoptères, tant européens qu'exotiques, également nommés.

S'adresser pour les renseignements à M. A. Chevrolat, rue des Champs-Élysées, n° 6, Paris.

NECROLOGIE.

Pierre CARCEL, né à Paris en 1800, est mort le 24 juillet 1851, au château d'Asie près Constantinople.

Le projet de ce jeune et modeste savant, aussi laborieux qu'instruit, était, après avoir parcouru l'Asie mineure, de visiter la Perse, les pays situés au delà de l'Euphrate, et de revenir

par la Terre-Sainte et l'Égypte , en Europe , lorsqu'après un séjour d'un an à Constantinople et à Smyrne , où constamment il fut exposé à la peste , qui pendant son séjour faisait d'affreux ravages , il tomba malade de la fièvre du pays , et succomba enfin à 31 ans , victime de son zèle pour l'Entomologie et les sciences naturelles.

Deux cent mille insectes , 20,000 échantillons de botanique , plusieurs caisses de Mollusques , nombre d'animaux vertébrés , etc. etc. , recueillis dans l'espace d'une année , attestent de la prodigieuse et infatigable activité de ce jeune savant.

Ces collections heureusement vont bientôt arriver dans sa patrie , mais ses cendres restent à jamais au champ de repos de Kounkali.

Pierre-Amédée CAUCHY , né à Paris en 1806 , avocat à la Cour royale de Paris , est mort le 1^{er} octobre 1831 , au retour d'une excursion Entomologique en Suisse. Ce jeune Entomophile , enlevé trop tôt aux sciences , s'occupait principalement de l'étude des Lépidoptères , dont il possédait une assez belle collection.

On lui doit des observations intéressantes sur ces insectes , quelques découvertes d'espèces nouvelles , entre autres une *Larentia* qui porte son nom , et qui lui fut dédiée par M. Duponchel , qui souvent le cite dans son ouvrage.

La science vient de perdre M. DE BRÉBISSON , Entomologiste distingué de Falaise (Calvados).

Les documens que nous attendons sur les travaux de ce savant , ne nous étant pas encore parvenus , nous remettons au prochain numéro l'article nécrologique qui le concerne.

OUVRAGES D'ENTOMOLOGIE

PUBLIÉS DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 1832.(1^{er} trimestre.)

FRANÇAIS.

ICONOGRAPHIE ET HISTOIRE NATURELLE DES COLÉOPTÈRES D'EUROPE, par M. le comte *Dejean* et M. *J.-A. Boisduval*; tome II, LIVRAISONS 10, 11 et 12. Paris, Méquignon-Marvis.

Chaque livraison composée du texte et de cinq planches coloriées avec le plus grand soin, d'après les dessins originaux, 6 fr.

Le tome I^{er} contient douze livraisons.

HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE, par *Godart*, continuée par M. *Duponchel*; tome VIII, deuxième partie, nocturnes; tome V, deuxième partie, LIVRAISONS 1, 2 et 3. Paris, Méquignon-Marvis.

Chaque livraison composée du texte et de deux planches soigneusement coloriées, 3 fr.

Il paraît jusqu'ici 142 livraisons.

SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES OU PAPILLONS DE FRANCE, par M. *Duponchel*; tome I^{er}, PREMIÈRE LIVRAISON. Paris, Méquignon-Marvis. Chaque livraison, 3 fr.

Ce supplément contiendra toutes les espèces nouvelles découvertes depuis le commencement de l'ouvrage auquel il se rattache.

ICONOGRAPHIE DES CHENILLES, pour faire suite à l'ouvrage intitulé : *Histoire naturelle des Lépidoptères ou Papillons de France*, par M. *Duponchel*; tome I^{er}, PREMIÈRE LIVRAISON. Paris, Méquignon-Marvis.

Chaque livraison composée du texte et de trois planches coloriées avec soin, 3 fr.

SPECIES GÉNÉRAL DES COLÉOPTÈRES, de la collection de M. le comte *Dejean*; tome V, en deux parties, 2 vol. in-8. Paris, Méquignon-Marvis.

On publie un volume tous les ans.

CENTURIE DES LÉPIDOPTÈRES DE L'ILE DE CUBA, contenant la description et les figures coloriées de cent espèces de papillons nouveaux ou peu connus, par *Ph. Poëy*; PREMIÈRE LIVRAISON. Paris, J. Albert Mercklin.

Chaque livraison contenant dix planches coloriées, 10 fr.

116 ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE.

ICONOGRAPHIE DU RÈGNE ANIMAL DE M. LE BARON CUVIER, par *F.-E. Guérin*; LIVRAISONS 16 et 17. Paris, J.-B. Baillière.

Chaque livraison de cinq planches en noir et du texte, 6 fr.
Figures coloriées, 15 fr.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE, fait sur la corvette *la Coquille*, par *Duperrey* (Zoologie, Entomologie, par *M. Guérin*), VINGT-HUITIÈME ET DERNIÈRE LIVRAISON in-folio, de six planches avec texte. Paris, Arthus-Bertrand. 12 fr.

EXPÉDITION SCIENTIFIQUE DE MORÉE, sous la direction du colonel *Bory-de-Saint-Vincent*: Insectes, Orthoptères, Névroptères, Coléoptères, pl. 29, 32, 39; par *M. Brullé*. Paris, Levrault. Chaque livraison, 12 fr.

MAGASIN DE ZOOLOGIE, par *M. Guérin*, TROISIÈME LIVRAISON. Paris, Lequien.

Le volume de 50 planches coloriées et texte, 18 fr.

ICONS HISTORIQUE DES LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS, collection avec figures coloriées des Papillons d'Europe nouvellement découverts, par le docteur *Boisduval* Paris, Roret. PREMIÈRE LIVRAISON, composée de 2 planches coloriées et du texte, 3 fr.

COLLECTION ICONOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DES CHENILLES, ou Description et figures des Chenilles d'Europe, par le docteur *Boisduval*. Paris, Roret. PREMIÈRE LIVRAISON, 3 planches coloriées et texte, 3 fr.

LETTRES A JULIE SUR L'ENTOMOLOGIE, suivies d'une Description méthodique de la plus grande partie des Insectes de France; par *M. E. Mulsant*. Paris, Méquignon-Marvis, 2 vol. in-8, ornés de planches coloriées; 24 fr.

Fig. noires, 18 fr.

LETTRES

DE MESSIEURS LES MEMBRES HONORAIRES.

(ÉTRANGERS.)

Lettre de M. KIRBY.

Monsieur ,

Je sens vivement l'honneur que la Société Entomologique de France m'a voulu faire en m'offrant de m'admettre au nombre de ses membres honoraires, et je reçois avec la reconnaissance la plus profonde cette preuve agréable de son estime.

Un septuagénaire, dont les yeux sont affaiblis, ne peut pas espérer de marcher à grands pas dans la science délicieuse que votre Société protège, mais

Agnosco veteris vestigia flammæ.

Je suis accablé de douleur en lisant aujourd'hui, dans le journal, la funeste nouvelle de la mort de ce savant célèbre et vraiment grand, M. le baron Cuvier. Toutes les sciences pleureront sa perte irréparable.

Permettez moi, Monsieur, de vous remercier pour les termes flatteurs que vous avez employés individuellement dans votre lettre, et de vous assurer, etc.

GUILLAUME KIRBY.

Barham, le 19 mai 1832.

(A M. A. LEFEBVRE, secrétaire, etc.)

*Nouvelle classification de la famille des Longicornes ,
par M. AUDINET-SERVILLE.*

(Séance du 29 février 1832.)

M. Latreille, dans un de ses plus récents ouvrages (*Règn. anim.*, 2^e édit., tom. 2, pag. 104), s'exprime ainsi sur cette famille : « Vu la quantité d'espèces découvertes depuis le » Pline du nord (*Linnæus*), l'insuffisance des caractères qui » signalent les genres, le désordre qui règne encore dans » plusieurs d'entre eux, une recherche générale et appro- » fondie est devenue nécessaire. »

Cette vérité est sentie par tous les Entomologistes qui s'occupent de Coléoptères. J'ai depuis quelques années cherché à débrouiller cette belle et nombreuse famille, mais j'y ai trouvé encore plus de difficultés que je ne m'attendais à en rencontrer. La tribu des Cérambycins est, sans contredit, la plus difficile, aussi ne l'ai-je encore qu'ébauchée. J'ai plus aisément divisé celle des Prioniens que je publie aujourd'hui dans nos Annales. On verra que j'ai pris pour base de mes divisions quelques grandes coupes indiquées par M. Latreille dans l'ouvrage cité plus haut, pag. 107-109. Je partage cette tribu en cinquante genres, dont trente-cinq établis par moi, et dont la plupart existent depuis long temps avec mes noms, dans les principales collections de Paris. Ils sont répartis dans divers tableaux où chacun des genres est signalé par les caractères principaux qui le distinguent des genres qui l'avoisinent. Après cette classification par tableaux, viennent les caractères détaillés de tous les genres, et les espèces déjà décrites que j'y rapporte en les mentionnant seulement, mais indiquant leur synonymie. Je donne la description d'une vingtaine d'espèces qui m'ont parues nouvelles et dont presque toutes

servent de types à mes nouveaux genres. J'espère, si ce premier essai semble de quelque utilité, publier successivement et de la même manière les trois autres tribus, Cérambycins, Lamiaires et Lepturètes, qui compléteront la grande famille des Longicornes.

Je prie messieurs les Entomologistes qui ont bien voulu me laisser examiner et décrire les espèces nouvelles de leurs collections, de recevoir ici tous mes remerciemens. Je dois beaucoup aussi aux communications et aux bons conseils de M. A. Maille, qui m'ont fait rectifier plusieurs parties défectueuses de mon ouvrage. Enfin je suis très-redevable à M. le Peletier de Saint-Fargeau, mon collaborateur pour le dixième volume de l'Encyclopédie méthodique et la Faune française, de la complaisance sans bornes avec laquelle il m'a aidé dans la formation des noms tirés du grec, que j'ai imposés aux nouveaux genres de cette famille.

LONGICORNES, *Longicornes.*

4^e Famille des Coléoptères-Tétrameres.

CARACTÈRES.

Les trois premiers articles des tarsi garnis de brosses en-dessous; les deuxième et troisième cordiformes, le troisième profondément bilobé; on voit un petit renflement ou nodule simulant un article à l'origine du quatrième ou dernier.

Menton court, transversal; languette membraneuse, en forme de cœur, échancrée ou bifide.

Mâchoires dépourvues de dent cornée au côté interne.

Antennes filiformes ou sétacées, le plus souvent de la longueur du corps et quelquefois plus longues que lui, tantôt simples dans les deux sexes, tantôt en scie, pectinées ou flabellées dans les mâles.

Yeux ordinairement réniformes et entourant la base des antennes.

Corps généralement allongé.

Larves apodes ou presque apodes, vivant dans l'intérieur des végétaux.

1^{re} SECTION.

Yeux échancrés ou réniformes, recevant la base des antennes.

Tête s'enfonçant jusqu'aux yeux dans le corselet, sans rétrécissement, ni cou distinct.

- 1^{re}. Tribu, *Prioniens*.
- 2^{re}. Tribu, *Cerambycins*.
- 3^{re}. Tribu, *Lamiaires*.

2^e SECTION.

Yeux arrondis, entiers ou à peine échancrés.

Antennes insérées en avant des yeux, ou tout au plus à l'extrémité antérieure de leur faible échancrure.

Tête prolongée postérieurement derrière les yeux ou rétrécie brusquement en manière de cou à sa jonction avec le corselet.

- 4^e. Tribu, *Lepturètes*.

1^{re}. Tribu, PRIONIENS, *Prionii*.

Labre nul ou très-petit et peu distinct.

Mandibules fortes, ordinairement plus petites dans les femelles que dans les mâles, souvent très-grandes chez ces derniers.

Lobe externe des mâchoires nul ou très-petit.

Antennes insérées près de la base des mandibules ou de l'échancrure des yeux, *mais point entourées par eux à leur naissance.*

Tête avancée ou penchée, mais point perpendiculaire, ni aplatie en devant.

Palpes ayant leur dernier article en cône ou en triangle renversé, quelquefois presque cylindrique; il est toujours tronqué au bout.

NOTA. Le genre Parandre, *Parandra*, ne me semble point appartenir à cette tribu, ni même à la famille des Longicornes, quoique M. Latreille l'y admette, en observant cependant qu'il diffère de tous les autres Longicornes par sa languette cornée et en segment de cercle très-court et transversal, ainsi que par l'appendice portant deux soies, qui se trouve entre les crochets des tarsi postérieurs.

Les genres Spondyle et Cantharocnème, par lesquels je commence la première tribu, ne me paraissent pas bien évidemment être à leur véritable place.

DIVISION GÉNÉRALE.

1^{re}. Sous-tribu. SPONDYLIENS. Antennes courtes, presque moniliformes.

2^o. Sous-tribu. PRIONIENS proprement dits. Antennes longues, filiformes.

1^{re}. Division. Corps ailé.

1^{re}. Subdivision. Corps droit, allongé.

A. Jambes ayant deux rangées d'épines internes.

B. Jambes sans rangées d'épines internes.

a. Antennes point comprimées, de onze articles cylindriques ou dentés en scie, quelquefois flabellées dans les mâles.

1. 3^o article des antennes notablement plus long que le quatrième.

= Articles des antennes n'émettant point de rameaux dans aucun sexe.

* Corselet crénelé latéralement, muni souvent en outre de plusieurs épines.

** Corselet sans crénelures, armé à chaque bord latéral d'une ou de plusieurs épines.

*** Corselet mutique latéralement.

=== Articles des antennes des mâles à partir du troisième, émettant chacun un long rameau linéaire : ils sont simples dans les femelles. (Corselet court, transversal, bidenté latéralement.)

2. 3^o article des antennes de la longueur du quatrième ou à peine plus long que lui.

- b. Antennes de douze articles ; cylindriques et allongés dans les mâles , courts et dentés en scie dans les femelles.
- c. Antennes fortement comprimées et de onze articles.

2^e. Subdivision. Corps assez court , assez large , souvent un peu penché en avant.

- A. Antennes ni pectinées , ni flabellées , de onze articles ; les trois derniers (au moins) comprimés.
- B. Antennes ayant depuis onze jusqu'à cinquante articles environ ; pectinées ou flabellées dans les mâles , en scie dans les femelles.

2^e. Division. Corps aptère.

PREMIÈRE SOUS-TRIBU ,

SPONDYLIENS , *Spondylii*.

Antennes courtes , presque moniliformes et de onze articles. Corselet presque globuleux , arrondi latéralement.

| | | |
|----------|---|--|
| Corselet | { | mutique latéralement. 1 <i>Spondyle</i> . |
| | | uniépineux latéralement. 2 * <i>Cantharocnème</i> (1). |

DEUXIÈME SOUS-TRIBU.

PRIONIENS proprement dits , *Prionii propriè dicti*.

Antennes longues , filiformes ou sétacées. Corselet plus ou moins déprimé.

(1) Les genres nouveaux , ainsi que les espèces nouvelles , seront indiqués par une astérisque *.

PREMIÈRE DIVISION.

Corps ailé.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Corps droit, quelquefois presque parallépipède, plus ou moins allongé. (Elytres le plus souvent déprimées.)

A. Toutes les jambes munies intérieurement de deux rangées d'épines nombreuses. (Antennes de onze articles. Corselet épineux ou crénelé latéralement.)

| | | | |
|----------|---|---|-------------------------|
| Corselet | } | sans crénelures, fortement triépineux latéralement. | 3 * <i>Titan.</i> |
| | | dilaté et fortement crénelé latéralement, mais sans épines notables. | 4 * <i>Cténo-scèle.</i> |
| | | ayant ses angles antérieurs avancés, sensiblement dilatés, et armés chacun de deux fortes épines. | 5 * <i>Ancistrote.</i> |
| | | un peu rétréci en devant, armé latéralement (et souvent même à chaque extrémité du bord postérieur) d'épines fines et nombreuses. | 6 <i>Macrotome.</i> |

B. Jambes dépourvues de deux rangées de nombreuses épines internes (1). (Antennes ayant au moins onze articles. Corselet épineux, crénelé ou mutique latéralement.)

a. Antennes point comprimées, de onze articles

(1) Dans quelques mâles (ceux principalement dont les pattes antérieures sont plus longues que les autres) le dessous des jambes de devant est quelquefois très-raboteux, presque épineux.

cylindriques ou à peine comprimés, quelquefois dentés en scie, ou bien émettant de longs rameaux dans les mâles.

1. 3^e article des antennes grand, toujours notablement plus long que le quatrième.

= Articles des antennes n'émettant point de rameaux dans aucun sexe.

* Corselet crénelé latéralement, et souvent muni en outre d'épines plus ou moins fortes.

Mandibules des mâles, notab.
plus longues que la tête.
Corselet souvent muni de
fortes épines latérales,

biépineux ou triépineux; crénelé seulement entre la première et la deuxième épine. Mandibules et menton glabres. (Corps déprimé.) 7 **Macrodontie*.

crénelé dans toute la longueur de chaque bord latéral. Mandibules et menton très-velus dans les deux sexes. (Corps assez épais, un peu convexe.) 8 **Callipogon*.

Mandibules courtes dans
les deux sexes.
Corselet sans fortes épines
latérales,

dilaté à ses bord latéraux. 9 **Ergate*.

sans dilatation.. . . . 10 **Aulacops*.

** Corselet sans crénelures, muni à chaque bord latéral d'une ou de plusieurs épines.

| | | |
|---|--|---------------------------|
| Corselet | | |
| unittuberculé ou unittuberculé latéralement. | | |
| épineux latéralement. | | |
| Jambes | | |
| mutiques. | | |
| Articles des antennes | | |
| très-finement denticulées en-dessus. | | 19 * <i>Mérocèlisc.</i> |
| cours, cylindriques. Corselet court, transversal, déprimé. | | 20 * <i>Notophyse.</i> |
| Antennes | | |
| cours. | | |
| assez grêles ; les maxillaires très-alongés. | | 17 <i>Dérobrachus.</i> |
| Palpes | | |
| cortes. | | |
| un peu en scie dans les deux sexes. | | 18 <i>Orthosome.</i> |
| allongées. | | |
| Mandibules | | |
| triépineux latéralement. | | |
| allongées. | | |
| mutiques. (Dernier article des tarses, très-grand, presque deux fois aussi long que les trois autres réunis.) | | 16 * <i>Stictosome.</i> |
| Antennes | | |
| allongées. | | |
| ayant leurs articles de 3 à 10 prolongés en épine au côté interne. (Dernier article des tarses de la longueur des trois autres réunis.) | | 15 * <i>Acanthophore.</i> |
| Corselet | | |
| mutique. | | |
| ayant ses épines | | |
| Corselet | | |
| ayant ses épines | | |
| pointues, | | |
| dilaté à sa partie extérieure, fortement uniépineux. | | 11 * <i>Enoplocère.</i> |
| de forme ordinaire et | | |
| 1er article des antennes | | |
| latéralement. | | |
| muni de 4 ou 5 épines | | |
| latéralement. | | |
| Corselet | | |
| mutique. | | |
| Corselet | | |
| ayant ses épines | | |
| pointues, | | |
| dilaté latéralement : plusieurs articles des antennes uniépineux au côté interne. | | 12 * <i>Hoplidère.</i> |
| sans dilatation. Articles des antennes mutiques. | | 13 * <i>Orithomégas.</i> |
| ayant ses quatre angles tronqués obliquement, ce qui forme quatre denticules obtus, de chaque côté. | | 14 <i>Platygnathe.</i> |

22 *Monodesme.*

*** Corselet mutique latéralement.

| | | |
|----------|---|---|
| Corselet | } | court, transversal; chaque bord latéral arrondi. 23 <i>Mégopis.</i> |
| | | presque trapézoïdal, rétréci en devant. (Tarière des femelles toujours saillante.) 24 * <i>Egosome.</i> |
| | | cylindrique, ses côtés parallèles. 25 <i>Cælodon.</i> |
| | | aussi long que large, presque orbiculaire ou en carré à angles très-arrondis. . . 26 * <i>Anacantho.</i> |

== Articles des antennes des mâles
à partir du troisième, émet-
tant chacun un long rameau
linéaire; ils sont simples dans
les femelles.

Corselet court, transversal, bidenté latéralement. . . 27 **Polyoze.*

2. 3^e article des antennes peu allon-
gé, de même longueur ou à peine
plus long que le 4^e.

Toutes les jambes ayant
en dessus plusieurs
épines rapprochées,
assez longues et très-
distinctes.

| | | |
|-----------|---|---|
| Corselet. | } | multiépineux à chaque bord latéral. . . 28 * <i>Rhaphipode.</i> |
| | | uniépineux à chaque bord latéral. . . 29 * <i>Hoploscèle.</i> |

NOTA. La seconde partie de ce tableau est à la page suivante.

- b. Antennes de douze articles ; cylindriques et allongés dans les mâles , courts et en dent de scie dans les femelles.

Corselet mutique, corps étroit, très-allongé. . . . 37 **Allocère*.

- c. Antennes de onze articles fortement comprimés. (Jambes un peu élargies au bout et velues inférieurement dans cette partie. Corselet épineux ou crénelé latéralement.)

| | | | |
|----------|---|--|---------------------------|
| Corselet | } | très-excavé sur son disque ; chaque bord latéral sans crénelures, mais armé de deux fortes épines. | 38 * <i>Dérancistre</i> . |
| | | point excavé, dilaté et crénelé latéralement, échancré après la dernière crénelure. | 39 * <i>Solénoptère</i> . |

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Corps assez court, assez large, souvent un peu penché en avant.
(Elytres ordinairement un peu convexes.)

- A. Antennes ni pectinées, ni flabellées, de onze articles, les trois derniers (au moins) comprimés. Corselet distinctement échancré après la dernière épine ou crénelure.

Corselet un peu rétréci en devant, uniépineux latéralement, sans crénelures. (Ecusson médiocre, glabre.) 40 **Pækilosome*.

| | | | |
|--------------------------------|---|--|------------------------|
| Corselet crénelé latéralement. | } | entièrement glabre. | 41 * <i>Pyrode</i> . |
| | | Ecusson grand, très-large, velu. | 42 * <i>Mallaspe</i> . |

B. Antennes ayant de onze à cinquante articles environ, pectinées ou flabellées dans les mâles; leurs articles, à partir du troisième, sont souvent, dans ce sexe, épais, évasés en entonnoir à l'extrémité, et reçoivent chacun dans leur milieu la base de l'article suivant. Antennes des femelles assez fortement en scie. (Corselet uniépineux ou triépineux latéralement.)

| | | |
|---|----------|---|
| Antennes ayant au moins douze articles et quelquefois bien davantage. | Corselet | uniépineux latéralement. Antennes flabellées dans les mâles. 43 * <i>Polyarthron</i> . |
| | | triépineux latéralement. Antennes seulement pectinées dans les mâles. . . . 44 <i>Prione</i> . |
| Antennes n'ayant que onze articles. | Corselet | triépineux latéralement. 45 * <i>Clostère</i> . |
| | | uniépineux latéralement. |
| | | Elytres |
| | | de forme et de longueur ordinaire. |
| Dernier article des antennes | Elytres | muni d'une dent latérale simulant un douzième article. 46 * <i>Calocome</i> . |
| | | dépouvu de dent latérale. |
| plus courtes que l'abdomen, béantes à leur suture et laissant une partie des ailes à découvert. 49 <i>Anacole</i> . | Elytres | planes, allant en se rétrécissant des angles huméraux à l'extrémité. 47 <i>Céroctène</i> . |
| | | un peu convexes, allant en s'élargissant des angles huméraux à l'extrémité. . . . 48 * <i>Chariée</i> . |

DEUXIÈME DIVISION.

Corps aptère.

Antennes presque sétacées; élytres de moitié plus courtes que l'abdomen. 50 *Prionaptère*.

Genre I. SPONDYLE, *Spondylis* FAB.

Antennes courtes, presque moniliformes, de la longueur du corselet, de onze articles un peu aplatis, un peu obconiques à partir du troisième, excepté le dernier qui est *ovale* et très-aplati; le premier à peine plus grand que les autres, le deuxième petit.

Corselet presque globuleux, arrondi latéralement, *ses côtés mutiques*, tronqué antérieurement et à sa partie postérieure, convexe, point rebordé (1).

Mandibules avancées, arquées, pointues à leur extrémité, échancrées à la base de leur côté interne, ayant dans cette partie deux petites dents obtuses et une autre vers le milieu.

Elytres presque linéaires, étroitement rebordées au côté extérieur; leur angle sutural à peine unituberculé.

Ecusson *en triangle curviligne*.

Jambes *très-finement denticulées tout le long de leur côté extérieur*.

Tarses ayant leur dernier article plus grand que tous les autres pris ensemble.

ESPÈCE.

I. *Spondylis buprestoides*, FAB. *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 576, n° 1. — OLI. *Entom.*, tom. 4. *Spondyl.* pag. 4, n° 1. Pl. I, fig. I. Nord de l'Europe.

Etc.

(1) Les caractères génériques énoncés les premiers et placés hors ligne, sont ceux du groupe d'où dépend le genre, comme on le verra dans chaque tableau. Les caractères distinctifs du genre, et qui n'appartiennent qu'à lui seul dans son groupe, seront toujours imprimés en italique.

Genre II. *CANTHAROCNÈME, *Cantharocnemis*.

(καυθαρος, Scarabé; κνημη, jambe.)

Antennes courtes, presque moniliformes, atteignant à peine les angles huméraux des élytres, de onze articles, le premier plus gros que dans les Spondyles, presque conique; le deuxième très-petit, globuleux; ceux de trois à onze un peu déprimés, obconiques, presque en dent de scie; le dernier *arrondi au bout, ses côtés parallèles*.

Corselet arrondi latéralement, un peu moins convexe que celui des Spondyles, rebordé latéralement; chaque bord latéral *muni d'une épine petite, mais distincte, placée au-delà du milieu de ce bord*; celui-ci tronqué obliquement depuis l'épine jusqu'à l'angle postérieur qui est saillant.

Mandibules plus fortes que celles des Spondyles, plus épaisses, plus crochues à leur extrémité.

Elytres un peu plus courtes et plus convexes que celles des Spondyles, largement rebordées tout autour, sauf à la base: angle sutural à peine tuberculé.

Ecusson plus large et plus court que dans le genre précédent, *semi-circulaire et arrondi au bout*.

Jambes *distinctement tridentées au côté extérieur*, à la manière des Mélolonthides.

Tarses ayant leur dernier article plus grand que tous les autres pris ensemble.

ESPÈCE.

I. **Cantharocnemis spondyloides*, DUPONT.

(Long. 14 à 15 lig. y compris les Mandibules.) D'un brun noirâtre luisant en dessus; tête un peu pointillée. Corselet

ayant ses côtés extérieurs distinctement ponctués. Elytres très-fortement pointillées, presque chagrinées, offrant sur leur disque deux lignes longitudinales un peu obliques, peu prononcées. Abdomen d'un roux luisant ainsi que les antennes et les pattes.

Du Sénégal. Collections de MM. Dupont et Bucquet.

Genre III. *TITAN, *Titanus*.

Toutes les jambes munies intérieurement de deux rangées de nombreuses épines.

Corselet en carré transversal, *sans crénelures*, ayant latéralement trois épines fortes et aiguës.

Antennes filiformes, atteignant la moitié des élytres dans les mâles, un peu plus courtes dans les femelles, de onze articles cylindriques, le troisième à peine aussi long que les deux suivans réunis.

Palpes courts; article terminal comprimé, presque triangulaire.

Mandibules courtes, fortes, arquées, dentées intérieurement.

Tête ayant au milieu une ligne longitudinale enfoncée.

Elytres longues, presque parallèles, arrondies au bout: angle sutural muni d'une très-petite épine à peine distincte.

Ecusson arrondi postérieurement.

Abdomen très-grand; son dernier segment distinctement échancré au milieu dans les mâles. Anus velu dans ce sexe.

Pattes longues, égales; cuisses très-faiblement denticulées en-dessous.

Tarses ayant leur premier article court, large, presque triangulaire; le dernier très-grand, au moins aussi long que les trois autres réunis.

ESPÈCE.

1. *Titanus giganteus*. — *Prionus giganteus*, FAB. *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 261, n° 17. — OLI. *Entom.*, tom. 4. *Prion.* pag. 12, n° 7. Pl. VI, fig. 21. Femelle. Cayenne.

Genre IV. *CTÉNOSCÈLE, *Ctenoscelis*.

(κτεινον, peigne; σκελος, jambe.)

Toutes les jambes munies intérieurement de deux rangées de nombreuses épines.

Corselet presque carré, dilaté et fortement crénelé aux bords latéraux, mais sans épines notables.

Antennes filiformes, de la longueur du corps dans les mâles, plus courtes que lui dans les femelles, de onze articles cylindriques; le troisième aussi long ou plus long que les deux suivans réunis.

Palpes inégaux; les maxillaires notablement plus longs que les labiaux; leur dernier article comprimé, presque triangulaire.

Mandibules fortes, pointues, assez longues, dentées intérieurement.

Tête munie dans son milieu d'une ligne longitudinale enfoncée.

Elytres presque ovales, s'élargissant extérieurement après les angles huméraux, et se rétrécissant vers l'extrémité; elles sont arrondies au bout et terminées à l'angle sutural par une petite épine droite.

Ecusson arrondi postérieurement.

Abdomen ayant son dernier segment distinctement échancré au milieu dans les mâles et l'anüs velu.

Pattes longues, égales; cuisses mutiques ou finement dentelées en dessous.

Tarses ayant leur premier article triangulaire, guère plus long que le second; le dernier très-grand, au moins aussi long que les trois autres réunis.

On trouve ces insectes sous les écorces et quelquefois courant à terre le long des chemins dans les bois, ou volant à l'entrée de la nuit. Ils produisent un bruit assez fort en frottant les pattes postérieures contre le bord des élytres. (La Cordaire, Mémoir. sur les habitud. des Coléopt. de l'Amériq. Mérid. Annal. des Scieuces naturelles, tom. 20.)

ESPÈCES.

1. *Ctenoscelis ater*. — *Prionus ater*, OLI. Entom., tom. 4. Prion., pag. 11, n° 6. Pl. VII, fig. 24. Mâle. Cayenne.

NOTA. Un individu que je considère comme étant la femelle diffère par sa taille plus petite, le troisième article des antennes moins allongé et les cuisses plus fortement épineuses.

2. *Ctenoscelis acanthopus*. — *Prionus acanthopus*, Germ. *Ins. spec. nov. Col.*, tom. 1, pag. 467, n° 615. Femelle (1). Du Brésil.

3. *Ctenoscelis tuberculatus*. — *Prionus tuberculatus*, OLI. Entom., tom. 4, Prion., pag. 20, n° 18. Pl. VI, fig. 22. Amérique Méridionale.

Genre V. *ANCISTROTE, *Ancistrotus*.

(αγκιστροτος, garni de crochets.)

Toutes les jambes munies intérieurement de deux rangées de nombreuses épines.

(1) Le mâle est, je pense, le *Prionus dentipes*, DEJ. *Catal.*

Corselet en carré transversal; angles postérieurs aigus; *angles antérieurs avancés, dilatés, armés chacun de deux fortes épines.*

Antennes filiformes, plus longues que le corps dans les mâles, plus courtes que lui dans les femelles, de onze articles cylindriques (fort allongés dans les mâles) le premier très-grand, à peu près de la longueur du troisième. Le second très-court, presque cyathiforme; le troisième aussi long que les deux suivans réunis; le onzième un peu plus long que le précédent dans les mâles. Dans les femelles ce onzième article est à peine aussi long que le dixième, il va en s'élargissant et est arrondi au bout.

Palpes inégaux; les maxillaires notablement plus longs que les labiaux. Dernier article des quatre palpes, comprimé, presque triangulaire, l'étant plus fortement dans les mâles.

Mandibules à peine de la longueur de la tête dans les deux sexes, dentées intérieurement, recourbées au bout et finissant en pointe aiguë.

Elytres rebordées, un peu ovalaires, s'élargissant extérieurement après les angles huméraux et se rétrécissant vers l'extrémité; elles sont arrondies au bout avec l'angle sutural uniépineux.

Écusson semicirculaire, arrondi postérieurement.

Abdomen ayant son dernier segment distinctement échancré au milieu dans les mâles et l'anus velu.

Pattes longues, les antérieures un peu plus grandes que les autres dans les mâles. Cuisses presque aussi longues que les jambes, allant en diminuant de largeur de la base à l'extrémité.

Tarses ayant leur premier article triangulaire, guère plus long que le second; le dernier très-grand, au moins aussi long que les trois autres réunis.

ESÈCE.

1. * *Ancistrotus hamaticollis*, DEJ.

(Long. deux pouces $\frac{3}{4}$, trois pouces.) Tête et corselet noirs et couverts de rugosités; ce dernier garni de poils rous-sâtres; son bord postérieur ainsi que l'antérieur frangés de longs poils de cette même couleur. Chaque angle antérieur dilaté sensiblement; cette dilatation ayant deux épines; l'antérieure droite, pointue; l'autre plus forte, recourbée en arrière en forme de crochet très-aigu. Elytres d'un brun marron, ayant chacune trois lignes longitudinales élevées; le quart antérieur des élytres est très-rugueux, le reste légèrement chagriné. Antennes et écusson noirâtres ainsi que l'abdomen. Mandibules et pattes d'un brun marron foncé. Poitrine couverte de longs poils grisâtres. Palpes bruns. Mâle et femelle.

Rapporté du Brésil par M. La Cordaire. Collection de M. le comte Dejean. Il a été pris aussi par M. Pradier, sur le chemin de Caracas, en janvier 1823, et envoyé à M. Dupont.

Genre VI. MACROTOME, *Macrotoma* DEJ.

Toutes les jambes munies intérieurement de deux rangées de nombreuses épines; jambes des mâles un peu comprimées et élargies.

Corselet presque carré, un peu rétréci en devant, armé latéralement (et souvent à l'extrémité du bord postérieur de chaque côté) d'épines fines et nombreuses.

Antennes filiformes, au moins de la longueur du corps dans les mâles, plus courtes que lui dans les femelles, de onze articles cylindriques; le troisième de la longueur ou plus long que les trois suivans réunis.

Palpes courts.

Mandibules courtes, pointues, dentées intérieurement. Tête ayant dans son milieu une ligne longitudinale enfoncée.

Elytres longues, presque linéaires, arrondies au bout, ayant une petite épine droite à leur angle sutural.

Ecusson presque triangulaire, sa pointe mousse.

Abdomen ayant son dernier segment distinctement échancré au milieu dans les mâles et l'anus velu.

Pattes grandes; les antérieures un peu plus longues que les autres dans les mâles; cuisses un peu comprimées et élargies dans ce même sexe; elles sont plus ou moins épineuses en dessous, dans les deux sexes.

Tarses ayant leur premier article allongé, presque cylindrique, au moins aussi grand que les deux suivans réunis. Dernier article à peu près de la grandeur du premier.

ESPÈCES.

1. *Macrotoma serripes*. — *Prionus serripes*, OLI., Entom. tom. 4, Prion., pag. 19, n° 17. Pl. X, fig. 36. — FAB. *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 261, n° 21 Afrique équinoxiale.

2. *Macrotoma palmata*. — *Prionus palmatus*, FAB., *id.* pag. 263, n° 29. — *Prionus senegalensis*, OLI., *id.* pag. 22, n° 21, Pl. VII, fig. 25, a. Mâle, b. femelle. (quoique l'auteur indique tout le contraire.) Du Sénégal.

3. *Macrotoma castanea*. — *Prionus castaneus*, OLI., *id.* pag. 23, n° 22. Pl. VIII, fig. 28 et 29. Du Sénégal.

NOTA. Le *Prionus luzonum*, FAB., *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 261, n° 80: — OLI., Entom., tom. 4, Prion., pag. 10, n° 5. Pl. XI, fig. 44. Mâle, me paraît être du genre *Macrotoma*.

Genre VII. *MACRODONTIE, *Macrodonia*.

(μακρος, long ; οδους, dent.)

Jambes sans épines internes.

Antennes filiformes, n'atteignant pas la moitié des élytres, de onze articles cylindriques, semblables dans les deux sexes; le troisième plus long que le quatrième.

Corselet muni latéralement de deux ou trois épines plus ou moins longues et fortes, l'intervalle entre la première et la seconde visiblement crénelé ou même finement épineux.

Palpes assez longs; article terminal un peu dilaté, comprimé, obconique.

Mandibules glabres, presque droites, un peu recourbées vers leur extrémité, notablement plus longues que la tête dans les mâles, multidentées intérieurement, quelquefois unidentées à leur partie extérieure, largement canaliculées en dessus.

Tête ayant au milieu une large dépression.

Elytres très-déprimées, arrondies au bout et munies d'une petite épine droite à leur angle sutural.

Ecusson arrondi postérieurement.

Abdomen entier.

Corps déprimé.

Pattes longues; cuisses aussi grandes que les jambes.

Tarses ayant leur premier article large, triangulaire, plus court que le second. Le dernier très-grand, plus long que les trois autres réunis.

On trouve ordinairement ces Prioniens dans les plantations, sous les écorces et au pied des arbres. Ils ne font usage de leurs ailes que le soir et rarement. Leur vol est lourd, bruyant, peu élevé au dessus de terre et de courte durée. Ils ne produisent aucun bruit. (La Cordaire, *loc. cit.*)

PREMIÈRE DIVISION.

Corselet ayant trois longues épines latérales. — Mandibules unidentées extérieurement vers l'extrémité.

ESPÈCE.

1. *Macrodontia cervicornis*. — *Prionus cervicornis*, FAB., *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 259, n° 12. — OLI. *Entom.*, t. 4. *Prion.*, pag. 13, n° 8, Pl. II, fig. 8. Mâle. — PAL.-BAU7.; *Insect. d'Afrique et d'Amérique*, pag. 215. *Coléop.*, Pl. 34, fig. I.

NOTA. Je possède un individu que je crois être la femelle. Elle est plus petite, ses mandibules sont beaucoup moins longues, plus arquées, n'ayant point intérieurement la grosse et forte dent que l'on remarque dans le mâle. L'intervalle entre les deux premières épines latérales du corselet est plus que crenelé et distinctement épineux.

DEUXIÈME DIVISION.

Corselet n'ayant que deux épines latérales. — Mandibules mutiques extérieurement.

ESPÈCES.

2. *Macrodontia quadrispinosa*. — *Prionus quadrispinosus*, SCHON., *Syn. Ins.*, tom. 3, pag. 346, n° 63. — *Prionus crenatus*, OLI., *Entom.* tom. 4, *Prion.*, pag. 27, n° 29. Pl. XII, fig. 45. De Cayenne.

Etc.

Genre VIII. *CALLIPOGON, *Callipogon*.

(καλλος, beau; πωγων, barbe.)

Jambes sans épines internes.

Antennes filiformes, rugueuses et de la longueur du corps dans les mâles, lisses et atteignant à peu près la moitié des

élytres dans les femelles ; de onze articles cylindriques ; le troisième plus long que les deux suivans réunis ; le onzième ayant passé le milieu dans les mâles , un petit tubercule interne.

Corselet en carré transversal, un peu dilaté et crénelé à chaque bord latéral , tantôt finement, tantôt assez fortement.

Palpes maxillaires notablement plus longs que les labiaux ; article terminal des quatre triangulaire, presque sécuriforme, évidemment plus long que le précédent, surtout dans les mâles.

Mandibules fortes , plus grandes dans les mâles que dans les femelles. Dans les deux sexes elles sont dentées intérieurement et *munies en dessus comme en dessous d'un duvet très-épais.*

Menton *très-velu dans les deux sexes.*

Tête assez grande, surtout dans les mâles, largement, mais peu profondément creusée en dessus entre les antennes.

Elytres rebordées extérieurement ; leur extrémité arrondie, munie d'une très-petite épine suturale un peu oblique ; elles vont un peu en se rétrécissant des angles huméraux à l'extrémité.

Ecusson semicirculaire, très-velu.

Abdomen garni de duvet ainsi que la poitrine ; il a son dernier segment entier et arrondi dans les femelles, largement échancré circulairement et laissant apercevoir l'anus dans les mâles.

Corps *assez épais, un peu convexe.*

Pattes de longueur moyenne ; les antérieures un peu plus grandes que les autres dans les mâles. Cuisses garnies de duvet dans les deux sexes.

Tarses grands ; les trois premiers articles larges, courts,

triangulaires; le quatrième très-grand, arqué, plus long que les trois premiers réunis, très-velu en dessous dans les deux sexes.

ESPÈCE.

1. *Callipogon barbatum*.

(Long. de 2 à 4 pouces $1/2$ y compris les mandibules.)

Il varie beaucoup pour la taille et la longueur des mandibules. Corps d'un brun plus ou moins noirâtre, presque noir en dessous. Tête paraissant lisse, garnie d'un duvet court, roussâtre, ainsi que l'écusson. Corselet pointillé; chagriné sur son disque dans la femelle, offrant deux plaques lisses, luisantes, un peu saillantes, et en outre quelques inégalités; crénelures latérales plus ou moins prononcées; dans la femelle, les quatre angles du corselet sont souvent prolongés chacun en une épine distincte. Mandibules plus courtes que la tête dans la femelle, pointillées, pointues et entières au bout, larges, chargées d'une épaisse toison roussâtre, ainsi que le menton. Elytres d'un brun jaunâtre, chagrinées, surtout à la base, ayant chacune deux lignes longitudinales peu élevées, faiblement prononcées, quelquefois nulles et s'effaçant tout-à-fait avant l'extrémité de l'élytre: dessous du corps et pattes couverts d'un duvet court, roussâtre; le quatrième article des tarsi est garni en dessous de poils roux.

Le mâle varie beaucoup pour la taille et la longueur des mandibules. Dans les grands individus, elles sont notablement plus longues que la tête et ressemblent un peu à celles des *Lucanes* mâles; elles ont une dent plus ou moins prononcée au milieu du côté extérieur (elle est à peine saillante dans la femelle), leur extrémité est plus ou moins échancrée et fourchue.

Ce mâle m'a été communiqué sous le nom de *Prionus lucanicerus*, par M. Chevrolat qui l'a reçu d'Orizaba au Mexique.

Depuis j'ai eu de M. Dupont, les deux sexes, cet entomologiste ayant fait l'acquisition d'une collection rapportée récemment du Mexique, dans laquelle se trouvait un assez grand nombre d'individus des deux sexes.

NOTA. Le *Prionus barbatus*, FAB., *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 265, n° 37. — OLI., *Entom.*, tom. 4, pag. 15, n° 11. Pl. X, fig. 40, nous paraît devoir se rapporter à notre espèce; cependant ces auteurs donnent le corselet comme mutique, ce qui n'est pas; il est toujours crénelé latéralement, mais ses crénelures sont quelquefois peu saillantes.

Genre IX. *ERGATE, *Ergates*.

(εργατής, Ouvrier.)

Jambes sans épines internes, et de forme ordinaire.

Antennes filiformes, semblables dans les deux sexes, plus longues que le corps dans les mâles, atteignant à peu près la moitié des élytres dans les femelles, de onze articles cylindriques, le troisième plus long que les deux suivans réunis.

Corselet presque en carré transversal, dilaté et finement crénelé latéralement dans les mâles, chaque bord latéral portant en outre dans les femelles, une crénelure médiane plus forte que les autres, prolongée en une petite épine.

Mandibules et menton glabres; les premières courtes, dentées intérieurement.

Palpes assez courts; dernier article un peu renflé, presque cylindrique.

Tête ayant un sillon longitudinal.

Elytres rebordées extérieurement, leur extrémité arrondie, munie à l'angle sutural d'une petite épine oblique.

Ecusson semicirculaire, glabre, arrondi au bout.

Abdomen ayant son dernier segment tronqué au bout, un peu sinueux, à peine échancré au milieu dans les deux sexes.

Pattes de longueur moyenne; les antérieures plus grandes que les autres et scabres en dessous dans les mâles. Cuisses de forme ordinaire.

Tarses allongés; le premier article plus grand que le second.

ESPÈCE.

1. *Ergates serrarius*. — *Prionus serrarius*, PANZ. *Faune Germ.*, fasc. 9, fig. 6. Mâle. — *Prionus obscurus*, OLI., *Entom.*, tom. 4. *Prion.*, p. 26, n° 27. Pl. I, fig. 7, mâle. — *Prionus faber*, FAB., *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 258, n° 5. Femelle. — OLI. *id.*, pag. 18, n° 15. Pl. IX, fig. 55, femelle. — PANZ. *id.* fasc. 9, fig. 5, femelle. D'Allemagne.

Genre X. *AULACOPE, *Aulacopus*.

(αυλαξ, sillon; πους, pied.)

Jambes dépourvues de deux rangées de nombreuses épines internes; ces jambes très-comprimées, presque aussi larges que les cuisses, canaliculées en dessus et en dessous; les antérieures ayant en dedans cinq ou six épines très-petites, quelquefois à peine distinctes.

Antennes filiformes, de la longueur du corps dans les mâles, atteignant la moitié des élytres dans les femelles, de onze articles presque cylindriques, le premier grand, presque en cône renversé, le second petit, cyathiforme, le troisième scabre en dessous dans les mâles, plus long que les trois suivans réunis, dans les deux sexes.

Corselet presque carré, point dilaté, inégal en dessus, finement crénelé latéralement; dernière crénelure plus forte, s'avancant horizontalement en une épine fine et pointue.

Mandibules et menton glabres ; les premières très-courtes, terminées en pointe aiguë.

Palpes courts.

Tête petite, plus étroite que la partie antérieure du corselet, ayant une impression entre les yeux, large mais peu profonde.

Elytres allant un peu en s'élargissant de la base à l'extrémité, rebordées extérieurement, arrondies à leur extrémité : angle sutural un peu saillant.

Écusson glabre, assez large, court, presque triangulaire, obtus postérieurement.

Abdomen ayant son dernier segment un peu échancré au milieu dans les mâles et garni de très-longes poils au bord postérieur.

Pattes assez longues, égales dans les deux sexes ; cuisses comprimées, canaliculées en dessus et en dessous ; les antérieures munies en dessous de quelques épines dans les deux sexes.

Tarses ayant leur dernier article presque aussi grand que les trois autres réunis.

ESPÈCE.

1. * *Aulacopus reticulatus*. — *Tragosoma reticulatum*, DEJ. (collect.)

(Long. 12 à 14 lignes.) D'un noir luisant. Disque du corselet à peine pointillé, ses côtés presque rugueux. Elytres ayant chacune quatre lignes longitudinales élevées, n'atteignant pas l'extrémité, les deux intermédiaires se réunissant l'une à l'autre par le bout ; entre chacune de ces quatre lignes, il y en a une autre, mais bien moins élevée, plus fine et peu prononcée. Extrémité des élytres au-delà des lignes, distinctement réticulée. Poitrine garnie de poils roussâtres ainsi que le bord postérieur du dernier segment abdominal. Antennes

et pattes de la couleur du corps, tarsi brunâtres. Mâle et femelle.

Du Sénégal. Collections de MM. le comte Dejean et A. Maille. Ce dernier me l'a communiqué sous le nom de *Macrotoma rugulosa*, DEJ.

Genre XI. *ENOPLOCÈRE, *Enoplocerus*.

(ενοπλος, armé; κερως, corne.)

Jambes sans épines internes.

Antennes sétacées, plus longues que le corps dans les mâles, atteignant seulement la moitié des élytres dans les femelles, de onze articles cylindriques et scabres dans les mâles, légèrement comprimés dans les femelles; le premier et le troisième fortement canaliculés en dessous dans les deux sexes; ce dernier plus grand que les deux suivans réunis, le premier *gros, dilaté extérieurement; cette dilatation armée d'une forte épine.*

Corselet sans crénelures, en carré transversal et muni de quatre fortes épines latéralement.

Mandibules courtes, dentées intérieurement, grosses et assez larges.

Palpes *courts*; dernier article court, cylindrique.

Tête allongée, canaliculée au milieu.

Elytres ayant leurs angles huméraux saillans, presque mucronés; elles sont arrondies au bout et munies d'une petite épine droite à l'angle sutural.

Ecusson court, arrondi au bout.

Abdomen ayant son dernier segment échancré au milieu dans les mâles.

Corps déprimé.

Pattes antérieures plus grandes que les autres, scabres et finement épineuses dans les mâles. Cuisses intermédiaires

et postérieures terminées, dans les deux sexes, par deux épines emboitant la jambe.

Tarses ayant leur premier article triangulaire, plus petit que le second; le dernier très-grand, plus long que les trois autres réunis.

ESPÈCE.

1. *Enoplocerus armillatus*. — *Prionus armillatus*, FAB., *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 261, n° 19. — OLI., *Entom.*, t. 4. *Prion.*, pag. 9, n° 4. Pl. V, fig. 17. Mâle. Des Indes.

NOTA. La femelle est plus petite et ses mandibules sont notablement plus courtes et moins épaisses; l'extrémité des élytres à partir de l'épine suturale est distinctement denticulée.

Genre XII. *HOPLIDÈRE, *Hoplideres*.

(ὄπλον, arme; ὄσση, cou.)

Jambes sans épines internes.

Antennes filiformes, plus longues que le corps dans les mâles (1), de onze articles allongés, cylindriques, assez grêles; le premier grand, en cône renversé, le second petit, le troisième notablement plus long que le quatrième; ceux de trois à dix munis à leur extrémité interne d'une épine fine, mais distincte; les troisième, quatrième, cinquième et sixième légèrement frangés en dessous; le onzième allongé, aplati, linéaire.

Corselet transversal, dilaté latéralement, portant dans cette partie cinq épines très-aiguës; il est très-fortement échancré après la dernière épine. Angles postérieurs nullement saillans.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux; leurs deux

(1) Femelles inconnues.

derniers articles presque en triangle renversé, le dernier plus court que le précédent.

Mandibules courtes, recourbées et pointues à leur extrémité, dentées intérieurement.

Tête ayant dans son milieu une fine ligne longitudinale enfoncée.

Elytres *un peu dilatées extérieurement* ; angles huméraux saillans, unispineux ainsi que l'angle sutural.

Ecusson semicirculaire, arrondi au bout.

Abdomen ayant son dernier segment tronqué droit à l'extrémité dans les mâles.

Corps déprimé.

Pattes antérieures plus grandes que les autres dans les mâles.

Tarses ayant leur dernier article plus long que les trois autres réunis.

ESPÈCE.

1. * *Hoplideres spinipennis*, DUPONT.

(Long. 22 lig.) Corps noir, luisant en dessous. Tête et disque du corselet fortement chagrinés, presque rugueux, les côtés extérieurs de ce dernier seulement pointillés. Son bord antérieur frangé de poils roux ; élytres d'un brun marron, fortement pointillées à leur base, lisses ensuite ; elles ont le long du bord extérieur à la base une douzaine d'épines fines mais distinctes. Jambes antérieures munies à leur extrémité interne, de longs poils roux. Le duvet du dessous des tarses est aussi de cette couleur. Mâle.

De Madagascar. Collection de M. Dupont.

Genre XIII. *ORTHOMÉGAS, *Orthomegas*.

(ορθος, droit; μεγας, grand.)

Jambes sans épines internes.

Antennes semblables dans les deux sexes, de la longueur du corps dans les mâles, atteignant seulement le milieu des élytres dans les femelles; de onze articles cylindriques, *mutiques*; le troisième plus long que les deux suivans réunis : les premier et troisième canaliculés en dessous.

Corselet sans crénelures, presque en carré transversal; bord latéral *point dilaté*, ayant chacun quatre épines pointues.

Palpes allongés; dernier article presque cylindrique.

Mandibules dentées au côté interne, de moyenne grandeur.

Tête ayant au milieu une ligne longitudinale enfoncée.

Elytres *allongées, linéaires*; angles huméraux un peu saillans et mousses; angle sutural ayant une petite épine droite, assez longue dans les mâles, presque nulle dans les femelles.

Ecusson arrondi postérieurement.

Abdomen ayant son dernier segment échancré circulairement dans toute sa largeur dans les mâles, avec l'anus saillant.

Corps *allongé, linéaire*.

Pattes longues; cuisses intermédiaires et postérieures terminées par deux épines emboitant la jambe.

Tarses ayant leur dernier article très-grand, plus long que les trois autres réunis.

ESPÈCES.

1. *Orthomegas cinnamomeus*. — *Prionus cinnamomeus*,
FAB. *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 264, n° 33. — *Prionus corti-*

cinus, OLI., Entom., tom. 4. Prion., pag. 21, n° 20. Pl. IX, fig. 34. De Cayenne.

2. *Orthomegas sericeus*. — *Prionus sericeus*, OLI., *id.*, pag. 16, n° 12. Pl. VIII, fig. 26. Mâle. — PALIS.-BAUV. Insect. d'Afrique et d'Amérique, pag. 225. Coléopt., pl. 35, fig. 2, mâle; fig. 3, femelle. De Cayenne et de Saint-Domingue.

Genre XIV: PLATYGNATHE, *Platygnathus*, DEJ.

Jambes sans épines internes.

Antennes semblables dans les deux sexes, à peine de la longueur du corps dans les mâles; celles des femelles n'atteignant pas la moitié des élytres; elles sont composées de onze articles cylindriques; le second grand, moins épais, mais de la longueur du premier dans les femelles et certains mâles; court et globuleux dans quelques individus de ce dernier sexe; le troisième allongé, aussi grand ou même plus grand que les quatrième et cinquième réunis.

Corselet sans crénelures, en carré transversal, *ses quatre angles tronqués obliquement, ce qui forme quatre denticules obtus, à chaque bord latéral.*

Pulpes maxillaires plus longs que les labiaux.

Mandibules (dans quelques mâles) plus longues que la tête, très-comprimées latéralement, très-larges vues de profil, creusées longitudinalement en dessous. Dans d'autres mâles elles sont très-courtes et de forme ordinaire ainsi que dans toutes les femelles.

Tête forte et large dans les mâles, plus petite dans les femelles.

Elytres allongées, assez étroites, arrondies et munies à leur angle sutural d'une très-petite épine peu distincte.

Ecusson court, presque triangulaire dans les mâles, presque orbiculaire dans les femelles.

Abdomen ayant son dernier segment à peine échancré au milieu.

Pattes de longueur moyenne.

Tarses courts; le dernier article à peu près aussi long que les trois autres réunis.

PREMIÈRE DIVISION.

Deuxième article des antennes grand, moins épais, mais de la longueur du premier dans les deux sexes. Le troisième à peu près de la longueur des quatrième et cinquième réunis. — Mandibules des mâles plus longues que la tête, très-comprimées latéralement, très-larges vues de profil, creusées longitudinalement en-dessous et dentées intérieurement vers leur extrémité.

ESPÈCE.

1. *Platynathus octangularis* — *Prionus octangularis*, OLI., Entom., tom. 4. Prion., pag. 33, n° 38. Pl. VI, fig. 19, femelle; Pl. XIII, fig. 54, a. mâle, b. femelle. De l'Ile-de-France.

DEUXIÈME DIVISION.

Deuxième article des antennes court et globuleux dans les mâles; le troisième (dans ce sexe) plus grand que les quatrième et cinquième réunis. — Mandibules courtes et de forme ordinaire dans les deux sexes.

ESPÈCE.

2.* *Platynathus parallelus*, DUPONT.

(Long. 2 pouces.) Corps noir, luisant; tête pointillée. Corselet fortement pointillé et inégal, ses côtés rugueux. Ecusson d'un brun très-foncé ainsi que les élytres: celles-ci fortement pointillées, ayant quelques enfoncemens irréguliers; on voit en outre sur chacune quatre lignes longitudinales élevées à peine prononcées; angle sutural ayant une petite épine. Pattes d'un brun très-foncé. Femelle.

Le mâle a le troisième article des antennes scabre, presque épineux en dessous : les lignes longitudinales des élytres sont plus distinctes que dans la femelle.

Ile-de-France. Collection de M. Dupont.

Genre XV. *ACANTHOPHORE, *Acanthophorus*.

(ακανθα, épine; φερω, je porte.)

Jambes sans épines internes.

Antennes plus longues que le corps dans les mâles, atteignant seulement la moitié des élytres dans les femelles, de onze articles; le troisième notablement plus long que le quatrième : ceux de trois à dix prolongés à leur extrémité interne en une épine plus ou moins grande.

Corselet sans crénelures, transversal; chaque bord latéral muni de trois épines longues et pointues.

Mandibules allongées, plus ou moins arquées, multidentées intérieurement, ordinairement plus longues que la tête dans les mâles.

Palpes assez longs; article terminal peu dilaté, comprimé, obconique.

Elytres rebordées, déprimées; angles huméraux assez prononcés, arrondis; elles sont arrondies au bout avec l'angle sutural un peu saillant.

Ecusson arrondi postérieurement.

Abdomen ayant son dernier segment échancré au milieu dans les mâles et l'anus velu.

Corps déprimé.

Pattes longues.

Tarses ayant leur dernier article aussi long que les trois autres réunis.

ESPÈCES.

1. *Acanthophorus serraticornis*. — *Prionus serraticornis*, OLI., Entom., tom. 4. Prion., pag. 14, n° 9. Pl. IX, fig. 33. Mâle. Des Indes Orientales.

2. *Acanthophorus maculatus*. — *Prionus maculatus*, FAB. Syst. Eleut., tom. 2, pag. 259, n° 11. — OLI. id., pag. 27, n° 28. Pl. IV, fig. 14. Femelle. Du Sénégal.

Etc.

Genre XVI. *STICTOSOME, *Stictosomus*.

(στικτος, ponctué; σωμα, corps.)

Jambes sans épines internes.

Antennes filiformes, atteignant les deux tiers des élytres dans les deux sexes, de onze articles *simples, cylindriques*; le premier gros, assez court, presque en cône renversé; le troisième plus long que les trois suivants réunis.

Corselet sans crénelures, en carré transversal; chaque bord latéral ayant trois épines pointues.

Mandibules allongées, étroites, aiguës, denticulées intérieurement.

Palpes très-allongés; les maxillaires plus grands que les autres à articles cylindroconiques; palpes labiaux ayant leurs deux derniers articles allongés et cylindriques.

Tête beaucoup plus large dans les mâles que dans les femelles.

Elytres longues, presque linéaires, ayant un rebord extérieur assez large, arrondies au bout et munies à l'angle sutural d'une petite épine un peu oblique.

Ecusson petit, semicirculaire.

Abdomen entier.

Pattes assez grêles; cuisses comprimées, presque aussi longues que les jambes.

Tarses ayant leurs trois premiers articles petits, courts, triangulaires; le quatrième très-grand, à peu près deux fois aussi long que les trois autres réunis.

ESPÈCE.

1. * *Stictosomus semicostatus*, DUPONT.

(Long. 25 ou 26 lignes y compris les mandibules.) Corps noir, luisant. Tête et corselet chargés d'une multitude de gros points enfoncés qui les rendent rugueux. Elytres et écusson pointillés; les premières ayant chacune quatre lignes longitudinales élevées, distinctes; la troisième en partant de la suture plus courte que les autres et libre; les première, deuxième et quatrième descendant plus bas que la troisième, mais n'atteignant pas cependant l'extrémité de l'élytre, et réunies au bout toutes trois ensemble par une petite côte transverse. Palpes, antennes, mandibules et pattes de couleur noire. Mâle et femelle.

De Cayenne, De la collection de M. Dupont et de la mienne.

Genre XVII. DÉROBRACHUS, *Derobrachus*, DEJ.

Jambes sans épines internes.

Antennes courtes, atteignant au plus la moitié des élytres dans les mâles, moins longues dans les femelles, de onze articles cylindriques dans les deux sexes; le troisième notablement plus long que le quatrième.

Corselet sans crénelures, court, transversal, déprimé sur son disque; chaque bord latéral portant trois épines.

Mandibules courtes, aiguës, dentées au côté interne.

Palpes assez grêles, les maxillaires très-allongés, beaucoup plus grands que les labiaux; leur dernier article déprimé, dilaté, presque trigone.

Yeux grands.

Elytres longues, rebordées tout autour, presque paral-

lèles, arrondies au bout et mutiques dans les femelles; ayant une large troncature sinuée dans les mâles, dont chaque angle porte une épine; la suturale oblique.

Écusson court, semicirculaire.

Abdomen ayant son dernier segment à peine échancré dans les mâles.

Pattes de longueur moyenne; cuisses comprimées, canaliculées en dedans.

Tarses ayant leur premier article allongé, en triangle renversé; le quatrième presque aussi long que les trois autres réunis.

ESPÈCE.

1. * *Derobrachus brevicollis*, DEJ.

(Long. 24, 26 lig.) Corps d'un brun testacé; tête et corselet noirs; la première ayant dans son milieu une petite ligne longitudinale enfoncée. Corselet fortement ponctué. Elytres ayant leur angle sutural muni d'une petite épine; elles offrent chacune trois lignes longitudinales élevées peu distinctes. Pattes testacées, genoux noirâtres. Mâle et femelle.

De la Géorgie d'Amérique. Collections de M. le comte Dejean et de M. Dupont.

Genre XVIII. ORTHOSOME, *Orthosoma*, DEJ.

Jambes sans épines internes.

Antennes sétacées, atteignant aux deux tiers des élytres, de onze articles cylindriques, un peu comprimés, un peu dentés en scie dans les deux sexes; premier article canaliculé en dessus et en dessous, ainsi que le troisième. Celui-ci plus long que le quatrième. Le onzième allongé, plus grand que le dixième, un peu rétréci vers le bout et presque fusiforme dans les mâles; linéaire et arrondi à l'extrémité dans les femelles.

Corselet petit, transversal, presque carré; chaque bord latéral ayant trois épines.

Mandibules courtes, un peu recourbées à leur extrémité, dentées au côté interne.

Palpes courts; dernier article plus court que le précédent, déprimé, presque triangulaire.

Tête petite, plus étroite que le corselet.

Yeux grands, ne laissant entre eux en dessus qu'un étroit intervalle.

Elytres très-grandes, allongées, déprimées, rebordées extérieurement, presque linéaires, arrondies au bout, munies à leur angle sutural d'une petite épine un peu oblique.

Ecusson semicirculaire, arrondi au bout.

Abdomen ayant le bord postérieur du dernier segment sinué.

Corps allongé, étroit.

Pattes de longueur moyenne, assez fortes.

Tarses ayant leur dernier article aussi long que les trois précédens réunis.

L'*Orthosomabadium*, DEJ., vit sous les écorces; elle vole rarement et ne produit aucun bruit. (La Cordaire, *loc. cit.*)

ESPÈCES.

1. *Orthosoma cylindricum*. — *Prionus cylindricus*, FAB., *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 261, n° 18. — OLI., *Entom.*, tom. 4. *Prion.*, pag. 23, n° 23. Pl. I, fig. 6. Mâle et femelle. De l'Amérique septentrionale.

NOTA. M. le comte Dejean (Catalogue) rapporte à cette espèce le *Prionus sulcatus*, PAL.-BAUV. *Ins. d'Afrique et d'Amérique*, pag. 226. Coléopt., Pl. 35, fig. 4. Ce dernier auteur indique Saint-Domingue pour patrie et donne comme

synonyme le *Prionus sulcatus*, OLI., *id.*, p. 39, n° 47, Pl. VIII, fig. 27, qui est de Cayenne. M. le comte Dejean ne cite pas Olivier. Schönherr (*Synon. Ins.*, tom. 3) fait deux espèces des *Prionus sulcatus et cylindricus*, OLI.

Etc.

Genre XIX. *MÉROSCÉLISE, *Meroscelisus*.

(μηρος, cuisse ; σκελη, jambe ; ισος, égal.)

Jambes sans épines internes.

Antennes filiformes, atteignant au moins la moitié des élytres, de onze articles ; le troisième plus long que les deux suivans réunis ; le premier long, en massue ; le second court, globuleux. *Ceux de trois à sept renflés au milieu et amincis aux deux extrémités dans les femelles : ces mêmes articles presque en cône renversé dans les mâles : le onzième arrondi au bout.*

Corselet sans crénelures, presque en carré transversal, et muni de trois dents à chaque bord latéral.

Mandibules courtes, épaisses, dentées au côté interne.

Palpes courts, assez épais : article terminal en cône renversé, distinctement tronqué au bout.

Elytres peu allongées, arrondies et mutiques à l'extrémité.

Écusson petit, triangulaire.

Abdomen ayant son dernier segment échancré dans les mâles.

Corps glabre.

Pattes assez longues ; cuisses allongées, cylindriques, aussi grandes que les jambes.

Tarses ayant leur premier article grand ; celui des quatre antérieurs en triangle renversé. Ce même article dans les

tarses postérieurs très-allongé, au moins aussi grand que le quatrième.

ESPÈCE.

1. **Meroscelisus violaceus*. DEJ.

(Long. 12 à 14 lig.) D'un noir mat en dessus, un peu luisant en dessous. Antennes et pattes d'un noir luisant. Tête ayant au milieu une ligne longitudinale enfoncée. Dessus du corps paraissant lisse et sans aucuns points enfoncés. Elytres allant un peu en s'élargissant vers leur extrémité; elles ont un très-léger reflet violet considérées à certain jour. Mâle et femelle.

Du Brésil. La femelle de la collection de MM. Dupont et Chevrolat; le mâle de celle de M. le comte Dejean.

NOTA. Dans la femelle communiquée par M. Dupont, je n'ai pu découvrir d'ailes sous les élytres, mais c'est, je pense, un avortement individuel, ou l'effet d'un accident.

Genre XX. *NOTOPHYSE, *Notophysis*.

(νοθος, bâtard; φυσις, nature.)

Toutes les jambes dépourvues d'épines en dessous; très-finement denticulées en dessus, un peu dilatées à leur extrémité.

Antennes filiformes, presque aussi longues que le corps dans les mâles (1), de onze articles cylindriques; le troisième notablement plus long que le suivant.

Corselet sans crénelures, en carré transversal, son disque un peu élevé, ses côtés extérieurs creusés longitudinalement, rebordés, ayant au-delà du milieu un tubercule presque épineux, peu saillant.

(1) Femelles inconnues.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux; article terminal des quatre plus grand que le précédent et obconique.

Mandibules de la longueur de la tête, arquées, pointues et recourbées au bout, finement denticulées intérieurement.

Tête forte, ayant une ligne longitudinale enfoncée entre les yeux.

Elytres peu allongées, un peu convexes, canaliculées au bord extérieur: angle sutural ayant une très-petite épine.

Ecusson court, assez large, presque triangulaire.

Abdomen entier.

Pattes de longueur moyenne.

Tarses ayant leur premier article allongé, allant en s'élargissant vers l'extrémité; le second triangulaire; le troisième le plus petit de tous; le quatrième presque aussi grand que les trois autres réunis.

ESPÈCE.

1. **Notophysis lucanoides*.

(Long. 16 à 18 lig. y compris les mandibules.) Corps entièrement glabre et luisant, d'un noir un peu brunâtre; tête et corselet très-lisses. Elytres présentant sur leur disque quatre ou cinq lignes longitudinales rapprochées, peu prononcées, oblitérées à la base et à l'extrémité. Dessous du corps et pattes d'un brun noirâtre. Mâle.

Collection du Muséum d'histoire naturelle. Un seul individu, désigné sous le nom de *Prionus lucanoides*; il a été rapporté de l'île des Kangaroo, par M. Péron.

Genre XXI. TRAGOSOME, *Tragosoma*, DEJ.

Jambes sans épines internes, allongées, allant en se dilatant de la base à l'extrémité.

Antennes *filiformes*, n'atteignant pas la moitié des élytres dans

les femelles ; celles des mâles allant aux deux tiers ; elles sont composées de onze articles *courts et cylindriques* ; le troisième notablement plus long que le suivant.

Corselet sans crénelures , *court, transversal, déprimé*, pubescent , muni à chaque bord latéral , vers le milieu , d'une épine distincte.

Palpes courts ; article terminal court, *cylindrique*.

Mandibules très-courtes dans les deux sexes.

Tête petite.

Yeux assez grands.

Elytres très-allongées ; angle sutural uniépineux.

Ecusson presque triangulaire , arrondi au bout.

Abdomen ayant son dernier segment à peine échancré dans les mâles.

Pattes de longueur moyenne ; cuisses longues , allant en diminuant de largeur de la base à l'extrémité.

Tarses ayant leur dernier article presque aussi grand que les trois autres réunis.

ESPÈCE.

1. *Tragosoma depsarium*.—*Prionus depsarius*, FAB. *Syst. Eleut.*, tom. 2 , pag. 258 , n° 7. — OLI. *Entom.*, tom. 4. *Priop.*, pag. 37, n° 44. Pl. XI, fig. 41. — PANZ. *Faun. germ.*, fasc. 9, fig. 7. D'Allemagne et de Suède.

Genre XXII. MONODESME, *Monodesmus*, DEJ.

Jambes sans épines internes ; ces jambes longues et allant en s'élargissant de la base à l'extrémité.

Antennes de la longueur du corps , semblables dans les deux sexes , de onze articles *allongés, un peu comprimés, dentés en scie à partir du troisième* : celui-ci grand, plus long que le quatrième.

Corselet sans crénelures, court, presque cylindrique, légèrement déprimé sur son disque; chaque bord latéral ayant au milieu une épine distincte.

Palpes courts; dernier article des maxillaires *un peu élargi au bout*.

Mandibules courtes, aiguës.

Elytres allongées, assez étroites, arrondies et munies d'une épine oblique à leur angle sutural.

Ecusson court, arrondi au bout.

Abdomen entier.

Pattes de longueur moyenne; cuisses allongées.

Tarses ayant leur premier article grand, *surtout celui des tarses postérieurs qui est presque aussi long que le terminal*.

Faciès d'un Cérambycin.

ESPÈCE.

1. **Monodesmus callidioides*, DEJ.

(Long. 9 à 12 lig.) Corps d'un noirâtre mat, entièrement couvert d'un duvet court, cendré. Antennes glabres, noirâtres. Corselet un peu inégal en dessus. Elytres paraissant lisses.

Ile de Cuba. Collections de MM. Dejean, Dupont et Chevrolat.

Genre XXIII. MÉGOPIS, *Megopis*, DEJ.

Jambes sans épines internes.

Antennes filiformes, semblables dans les deux sexes, de la longueur du corps dans les mâles, de onze articles cylindriques, le troisième très-grand, aussi long que les deux suivans réunis.

Corselet mutique, court, transversal, arrondi latéralement, pubescent.

Palpes maxillaires beaucoup plus longs que les labiaux , leurs articles presque cylindriques.

Mandibules courtes , pointues au bout.

Tête arrondie , plus longue que le corselet.

Yeux très-grands.

Elytres très-longues , étroites , arrondies à l'extrémité.

Pattes de longueur moyenne : cuisses allongées.

Tarses à articles courts ; le dernier plus grand.

ESPÈCE.

1. **Megopis mutica*, DEJ.

(Long. 15 à 16 lig.) Corps pubescent , testacé. Yeux noirs. Antennes et pattes de la couleur du corps. Elytres ayant chacune trois lignes longitudinales élevées , dont les deux les plus rapprochées de la suture se réunissent l'une avec l'autre avant l'extrémité de l'élytre.

Ile-de-France. Collections de MM. Dejean et Dupont, et de celle du Muséum d'histoire naturelle.

Genre XXIV. *ÆGOSOME, *Ægosoma*.

(αἴξ, Chèvre ; σωμα, corps.)

Jambes sans épines internes.

Antennes filiformes , semblables dans les deux sexes , à peu près de la longueur du corps dans les mâles , atteignant la moitié des élytres dans les femelles , de onze articles cylindriques , scabres dans les mâles , lisses dans les femelles ; troisième article plus long que les deux suivans réunis.

Corselet mutique , presque trapézoïdal , rétréci en devant ; ses côtés rabattus subitement ; leur rebord ne se voyant qu'en dessous. Angles postérieurs aigus , presque spini-formes.

Palpes presque égaux ; dernier article cylindroconique.

Mandibules fortes, courtes, à peine dentées intérieurement.

Tête un peu allongée derrière les yeux, ayant une ligne longitudinale légèrement enfoncée.

Elytres allongées, rebordées extérieurement, presque linéaires, arrondies et munies à l'angle sutural d'une très-petite épine à peine distincte.

Ecusson assez grand, arrondi au bout, ses côtés parallèles.

Tarière des femelles *longue, toujours saillante*, dépassant notablement l'anus.

Abdomen des mâles ayant son dernier segment légèrement échancré au milieu et l'anus velu.

Pattes fortes, de longueur moyenne.

Tarses ayant leur dernier article presque aussi long que les trois autres réunis.

Faciès d'un Cérampycin.

ESPÈCE.

1. *Ægosoma scabricorne*. — *Prionus scabricornis*, FAB. *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 258, n° 8. — OLI. *Entom.*, tom. 4. *Prion.*, pag. 35, n° 41. Pl. XI, fig. 42. Femelle. — PANZ. *Faun. germ.*, fasc. 12, fig. 7. Femelle. — La Lepture rouillée, GEOFF. *Ins. Paris*, tom. 1, pag. 210, n° 5. Mâle. Allemagne. Je l'ai reçue de feu M. Guéneau de Mussy, qui avait pris plusieurs individus des deux sexes sur de vieux troncs de Tilleuls, auprès de Dijon. A ma connaissance cet insecte n'a jamais été trouvé aux environs de Paris.

NOTA. M. le comte Dejean possède une autre espèce de ce genre très-voisine de celle-ci; il l'a nommée *Ægosoma affine*. Elle est de l'Ile-de-Java.

Genre XXV. *COELODON*, *Cælodon*, LATR. inéd.

Jambes sans épines internes.

Antennes filiformes, semblables dans les deux sexes, de la longueur du corps dans les mâles, plus courtes que lui dans les femelles, de onze articles cylindriques, le troisième sensiblement plus long que le quatrième.

Corselet mutique, cylindrique, ses côtés parallèles, inégal sur son disque, ayant un sillon transversal à sa partie postérieure, et un autre à la partie antérieure.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux; leurs articles cylindriques ainsi que ceux des labiaux; le terminal un peu plus grand que le précédent.

Mandibules des mâles presque aussi longues que la tête, larges, comprimées, sans dentelures visibles à leur partie interne, pointues et un peu recourbées à leur extrémité; dilatées à leur base extérieure; cette dilatation ayant une épine courte, obtuse.

Tête forte, de la longueur du corselet dans les mâles.

Elytres longues, linéaires, parallèles, arrondies au bout; angle sutural unituberculé.

Écusson petit, semicirculaire, arrondi au bout.

Pattes de longueur moyenne; cuisses allongées, au moins aussi longues que les jambes.

Faciès d'un Cérambycin.

ESPÈCE.

1. *Cælodon cinereum*. — *Prionus cinereus*, OLI. Entom., tom. 4. Prion., pag. 35, n° 40. Pl. XIII, fig. 55. Femelle.

NOTA. Olivier n'a connu que la femelle que je n'ai pas vue. D'après la figure, les mandibules seraient courtes et de forme

ordinaire, mais armées de la dent extérieure que j'ai observée dans le mâle; les antennes sont plus courtes que le corps. Il lui donne Surinam pour patrie, mais c'est sans doute une erreur, car le mâle qui fait partie de la collection de M. Bucquet a été rapporté récemment du Sénégal par M. Le Prieur.

Genre XXVI. *ANACANTHE, *Anacanthus*.

(α , privatif; $\alpha\alpha\alpha\theta\alpha$, épine.)

Toutes les jambes sans épines internes; comprimées, un peu dilatées, canaliculées longitudinalement en dessus et en dessous.

Antennes filiformes, semblables dans les deux sexes, atteignant plus loin que la moitié des élytres dans les mâles, un peu plus courtes dans les femelles, de onze articles cylindriques, le troisième plus long que les deux suivans réunis. Corselet mutique, aussi long que large, presque orbiculaire ou bien en carré dont les angles sont arrondis; ses côtés arrondis; il est déprimé en dessus et rebordé tout autour.

Palpes assez courts; dernier article des maxillaires dilaté, comprimé, conique.

Mandibules arquées, fortement dentées au côté interne.

Tête ayant une ligne longitudinale enfoncée entre les yeux.

Elytres linéaires, rebordées, déprimées, arrondies et mutiques à leur extrémité; angle sutural à peine tuberculé.

Ecusson presque en triangle curviligne.

Abomen entier.

Pattes fortes; cuisses comprimées,

Tarses ayant leur troisième article large, très-profondément bilobé; le dernier presque aussi long que les trois autres réunis.

Corps étroit, allongé, presque parallépipède.

L'espèce unique qui constitue ce genre se trouve sous les écorces; elle est lourde, sa démarche est lente, vu la petitesse relative de ses pattes; elle ne produit aucun bruit. Je ne l'ai jamais rencontrée volant. (La Cordaire, *loc. citat.*)

ESPÈCE.

1. * *Anacanthus costatus*, DEJ.

(Long. 12 à 15 lig. y compris les mandibules.) Corps noir luisant. Antennes et pattes d'un brun noirâtre ainsi que l'abdomen; tarsi roussâtres. Dessous de la tête muni d'un duvet épais et serré d'un roux brillant. Tête fortement ponctuée, ayant une fine ligne enfoncée au milieu. Corselet lisse; on voit sur son disque quelques élévations irrégulières. Elytres distinctement pointillées, d'un brun noirâtre, ayant chacune trois côtes élevées très-prononcées; les deux premières en comptant de la suture, partant de la base de l'élytre; la troisième partant de beaucoup plus bas; ces trois côtes ne vont pas jusqu'à l'extrémité de l'élytre et sont réunies au bout toutes trois ensemble par une courte ligne transverse, élevée et un peu oblique. Mâle et femelle.

Du Brésil. De la collection de MM. Dejean et Dupont ainsi que de la mienne.

Genre XXVII. *POLYOZE, *Polyzoa*.

(πολυζος, rameux.)

Toutes les jambes sans épines internes.

Antennes de onze articles cylindriques; celles des femelles simples, plus courtes que le corps, avec le troisième article très-grand, presque aussi long que les deux suivans réunis. Dans les mâles elles sont plus longues que le corps, ayant leur troisième article dilaté, mais un peu moins long

que dans les femelles : *chaque article à partir du troisième émet un long rameau linéaire.*

Corselet court, transversal; chaque bord latéral dilaté au milieu; cette dilatation profondément échancrée, ce qui forme deux dents distinctes, rapprochées l'une de l'autre.

Palpes courts; les maxillaires un peu plus grands que les autres.

Mandibules courtes.

Tête presque aussi large que le corselet.

Yeux très-grands, presque contigus en dessus dans les mâles.

Elytres allongées, parallèles.

Ecusson triangulaire, arrondi au bout.

Abdomen entier.

Pattes de longueur moyenne; cuisses comprimées.

Tarses très-grands; premier article allongé, en triangle renversé, presque aussi long que le quatrième.

ESPÈCE.

1. **Polyza La Cordairei*, DEJ.

(Long. 16 lig. mâle, 2 pouces femelle.) Corps noirâtre, pubescent. Antennes et pattes noirâtres. Ecusson et poitrine entièrement couverts de poils cendrés, luisans, qui s'enlèvent aisément par le frottement. Corselet inégal en dessus. Elytres d'un brun plus ou moins foncé, paraissant lisses, ayant chacune une ligne longitudinale élevée, peu prononcée, placée presque au milieu. Mâle et femelle.

Du Brésil. Collections de MM. Dejean et Dupont.

Genre XXVIII. *RHAPHIPODE, *Rhaphipodus*.

(ῥαφίς, aiguille; πους, pied.)

Toutes les jambes munies en dessus et en dessous de plusieurs épines très-distinctes, placées irrégulièrement.

Corselet presque carré, un peu convexe et inégal sur son disque; chaque bord latéral multiépineux; dernière épine plus prononcée que les autres; il est fortement échancré après cette épine: angles postérieurs nullement saillans.

Antennes filiformes, atteignant la moitié des élytres dans les femelles (1), de onze articles cylindriques; le troisième un peu plus grand que le suivant. Le onzième assez long et aplati.

Palpes courts.

Mandibules courtes, finissant en pointe, dentées intérieurement.

Tête ayant au milieu une ligne longitudinale enfoncée.

Elytres allongées, un peu convexes, arrondies et mutiques à l'extrémité.

Écusson assez grand, presque triangulaire, arrondi au bout.

Abdomen entier.

Corps un peu convexe.

Pattes de longueur moyenne; cuisses assez grandes, comprimées, munies de quelques épines en dessous.

Tarses ayant leur dernier article grand, plus long que les trois autres réunis.

(1) Mâles inconnus.

ESPÈCE.

1. **Rhaphipodus suturalis*, DUPONT.

(Long. 20 lig.) Corps d'un brun noirâtre, presque lisse. Elytres testacées avec la suture largement brune surtout à la base. Palpes, antennes et pattes d'un brun marron. Poitrine couverte d'un duvet court, roussâtre. Femelle.

Ile de Bornéo. Collection de M. Dupont.

Genre XXIX. *HOPLOSCÈLE, *Hoploscelis*.

(οπλον, arme; σκελος, jambe.)

Toutes les jambes sans épines internes; sensiblement dilatées à leur extrémité, ayant en dessus trois ou quatre épines longues et très-distinctes.

Corselet presque en carré transversal; son disque plan: chaque bord latéral légèrement dilaté un peu au-delà du milieu; cette dilatation *uniépineuse*.

Antennes courtes, de onze articles courts, un peu comprimés, un peu dentés en scie à partir du troisième; celui-ci un peu plus grand que le quatrième.

Palpes maxillaires *allongés*, atteignant presque l'extrémité des mandibules, leurs articles obconiques, le dernier plus court que le précédent.

Mandibules fortes, épaisses, arquées, de longueur moyenne, paraissant inermes intérieurement, creusées en dessus, larges et tronquées au bout.

Tête forte, transversale, presque aussi large que la partie antérieure du corselet, ayant au milieu une fine ligne longitudinale enfoncée.

Elytres peu allongées, légèrement: convexes, arrondies et mutiques au bout.

Ecusson court , transversal , arrondi au bout.

Abdomen entier.

Pattes assez courtes , fortes ; cuisses grosses et comprimées , surtout les postérieures.

Tarses ayant leur dernier article aussi long que les trois autres réunis.

ESPÈCE.

1. * *Hoploscelis lucanoides*, DUPONT.

(Long. 2 pouces y compris les mandibules.) Corps d'un noir luisant. Poitrine et abdomen d'un brun rougeâtre ainsi que les palpes , les antennes et les pattes. Tête fortement ponctuée. Disque du corselet pointillé , ses côtés rugueux ; il a de chaque côté une cavité arrondie , distincte. Elytres pointillées et couvertes en outre d'une multitude de petites stries courtes , transversales et longitudinales , ce qui les fait paraître à la vue simple , comme chagrinées.

Du Sénégal. Collection de M. Dupont.

Genre XXX. MÉTOPOCOÏLE, *Metopocoilus*, DEJ.

Toutes les jambes sans épines.

Présternum saillant , fortement caréné au milieu , sa pointe prolongée au delà des cuisses antérieures.

Métasternum très-saillant , caréné ; cette carène obtuse.

Antennes courtes , n'atteignant pas la moitié des élytres , de onze articles ; le premier gros , en massue , le second très-court , cyathiforme , les huit suivans dentés en scie au côté interne ; le troisième à peine plus grand que le quatrième ; le onzième plus long que le précédent , terminé en pointe , ayant une dent latérale simulant un douzième article.

Palpes courts.

Mandibules courtes , épaisses , recourbées à leur extrémité.

Tête forte, aussi large que la partie antérieure du corselet. Front ayant un grand enfoncement circulaire.

Corselet *lisse*, un peu convexe sur son disque, presque carré; ses côtés arrondis, son bord postérieur sinué, l'antérieur coupé droit: on voit latéralement près de l'angle postérieur un fort tubercule obtus.

Elytres allongées, linéaires, un peu convexes, distinctement rebordées extérieurement, tronquées à l'extrémité; l'angle interne de cette troncature *armé d'une épine oblique*.

Ecusson d'une petitesse remarquable, triangulaire, pointu.

Abdomen ayant son dernier segment bordé de longs poils.

Corps allongé, linéaire, glabre en dessus.

Pattes courtes, assez fortes.

Tarses ayant leur dernier article plus long que les trois autres réunis.

ESPÈCE.

1. * *Metopocoilus maculicollis*, DEJ.

(Long. 2 pouces). Corps luisant. Tête d'un jaune ferrugineux; vertex ayant une grande tache noire. Extrémité des mandibules, noire. Antennes d'un brun marron ainsi que les pattes. Corselet pointillé, jaune; son disque portant deux taches noires presque ovales, et un peu plus bas, une autre tache plus petite et de même couleur: il y a en outre latéralement un petit trait longitudinal noir. Ecusson noir. Elytres jaunes, pointillées, d'une nuance plus claire à leur base: angles huméraux arrondis, ayant chacun une impression arrondie; extrémité des élytres bordée de noir. Poitrine et abdomen d'un brun noirâtre; le milieu des segments de ce dernier passant plus ou moins au testacé.

Du Brésil. Collection de M. le comte Dejean.

Genre XXXI. *STERNACANTHE, *Sternacanthus*,

(στερνον, poitrine; ακανθα, épine.)

Toutes les jambes sans épines.

Présternum saillant, fortement caréné au milieu.

Métasternum caréné et prolongé au bord antérieur en une petite pointe aiguë qui se loge dans une échancrure du mésosternum, celui-ci rebordé latéralement.

Antennes atteignant la moitié des élytres, de onze articles *cylindriques*; le troisième à peine plus grand que le quatrième; les derniers un peu aplatis.

Palpes courts, presque égaux.

Mandibules courtes.

Corselet presque en carré transversal, son disque *fortement tuberculé*; ses quatre angles prolongés chacun en une épine obtuse; bord latéral portant en outre au milieu une épine obtuse; ce bord rentrant brusquement après la seconde épine.

Elytres un peu convexes, rebordées; leur extrémité arrondie et *mutique*: angles huméraux arrondis, obtus, accompagnés intérieurement d'une excavation distincte.

Ecusson presque semicirculaire.

Abdomen ayant son dernier segment sinué et velu au bord postérieur.

Pattes de longueur moyenne.

Tarses ayant leur dernier article aussi long que les trois autres réunis.

ESPÈCE.

1. *Sternacanthus undatus*. — *Prionus undatus*, OLI. Entom., tom. 4. Prion., pag. 32, n° 36. Pl. XIII, fig. 55. De Surinam.

Genre XXXII. *STÉNODONTE, *Stenodontes*.

(στενος, étroit ; οδους, dent.)

Toutes les jambes sans épines.

Présternum à peine saillant.

Métasternum peu saillant, son bord antérieur prolongé en une petite pointe.

Corselet presque carré; chaque bord latéral crénelé et un peu épineux; angles postérieurs distinctement échancrés.

Mandibules glabres et entières, étroites et beaucoup plus longues que la tête dans les mâles, crochues au bout, dentelées intérieurement.

Antennes filiformes, atteignant les deux tiers des élytres dans les mâles, et seulement à peu près la moitié des élytres dans les femelles, le onze articles cylindriques; le premier point arqué, le troisième guère plus grand que le suivant.

Palpes inégaux; les maxillaires beaucoup plus longs que les labiaux; article terminal cylindroconique.

Tête creusée entre les yeux; son dessous ayant sa partie antérieure creusée en demi-cercle et rugueuse; sa partie inférieure après l'excavation, presque lisse, luisante; gorge portant deux courtes stries longitudinales distinctes.

Elytres allongées, rebordées; angle sutural uniepi-neux.

Ecusson semicirculaire, arrondi au bout.

Abdomen entier.

Pattes allongées.

Tarses ayant leur dernier article évidemment plus grand que les trois autres réunis.

ESPÈCES.

1. *Stenodontes mandibularis* — *Prionus mandibularis*,

FAB. *Syst. Eleut.*, t. 2, pag. 261, n° 22. — *Prionus exsertus*,
 OLI. *Entom.*, tom. 4. *Prion.*, pag. 17, n° 14. Pl. VIII, fig. 31.
 Mâle. Amérique méridionale, Saint-Domingue.

2. *Stenodontes damicornis*. — *Prionus damicornis*, FAB. *id.*,
 pag. 262, n° 23. — DRURY. *Ins.*, tom. 1, pag. 85, n° 1. Pl. 38.,
 fig. 1. Amérique méridionale.

Genre XXXIII. *BASITOXE, *Basitoxus*.

(βασις, base ; τοξον, arc.)

Toutes les jambes dépourvues d'épines internes et allant en s'élargissant de la base à l'extrémité.

Présternum aplati, mutique, son bord postérieur s'avancant entre les hanches antérieures et terminé en pointe obtuse.

Métasternum peu saillant, ayant au bord antérieur une petite saillie angulaire se logeant dans l'échancrure du mésosternum.

Corselet en carré long ; chaque bord latéral crénelé, point tranchant, ni dilaté, *laissant un peu apercevoir le dessous du corselet* ; dernière crénelure prolongée en une épine fine, mais très-distincte : angles antérieurs peu avancés ; les postérieurs échancrés obliquement à partir de l'épine.

Mandibules glabres et entières, *épaisses* et bidentées intérieurement.

Antennes filiformes, n'atteignant pas la moitié des élytres dans les femelles, un peu plus longues dans les mâles, de onze articles cylindriques ; *le premier gros, conique, arqué* ; les troisième et quatrième presque égaux en longueur.

Palpes assez courts ; article terminal obconique ; les trois premiers des maxillaires courts, presque cyathiformes.

Tête forte, ayant au milieu une ligne longitudinale enfoncée.

Mésosternum rebordé latéralement, échancré au bout.

Elytres allongées, linéaires, rebordées; angle sutural sans épine distincte.

Ecusson semicirculaire, arrondi au bout.

Abdomen ayant son dernier segment échancré.

Pattes fortes, de longueur moyenne.

Tarses ayant leur dernier article plus long que les trois autres réunis.

ESPÈCES.

1. **Basitoxus armatus*.

(Long. 20 lig. y compris les mandibules.) Noir; tête pointillée. Corselet inégal et pointillé sur son disque, ses côtés rugueux: bord latéral fortement crénelé, surtout au dessous de l'angle antérieur; dernière crénelure prolongée en une épine verticale distincte, dont la pointe se dirige vers l'angle huméral des élytres: celles-ci presque rugueuses à leur base, chagrinées dans le reste de leur étendue, d'un brun marron clair; jambes antérieures munies extérieurement de quelques petites épines très-fines. Antennes et pattes noirâtres; tarses d'un brun marron ainsi que les palpes. Mâle.

Du Brésil. De ma collection.

2. **Basitoxus Maillei*.

(Long. 16 lig. y compris les mandibules.) D'un brun noirâtre. Mandibules fortement pointillées. Tête très-rugueuse. Corselet ayant son disque inégal, luisant, peu pointillé, ses côtés l'étant fortement, presque rugueux; bord latéral fortement crénelé, surtout au dessous de l'angle antérieur; dernière crénelure s'avancant horizontalement en une épine courte et obtuse. Elytres finement chagrinées, ayant chacune deux lignes longitudinales élevées, assez distinctes, et vers le bord antérieur une troisième ligne, mais simplement ébauchée. Premier article des antennes un peu canaliculé tant en dessus

qu'en dessous. Poitrine garnie de poils roussâtres ainsi que le dessous du corselet. Dernier segment de l'abdomen bordé de longs poils roux. Tarses d'un brun marron. Femelle.

Du Brésil. Collection de M. Maille.

Genre XXXIV. *MALLODON, *Mallodon*.

(μαλλος, laine ; οδους, dent.)

Toutes les jambes sans épines, allant en s'élargissant de la base à l'extrémité.

Présterne aplati, mutique, son bord postérieur s'avancant entre les hanches antérieures et terminé en pointe obtuse.

Métasternum peu saillant, ayant au bord antérieur une petite saillie angulaire se logeant dans l'échancrure du mésosternum.

Corselet carré, déprimé, sensiblement plus large que la tête, échancré en devant, les angles antérieurs avancés; chaque bord latéral crénelé et quelquefois uniépineux postérieurement; ces bords presque parallèles, tranchans, un peu dilatés: angles postérieurs n'étant pas distinctement échancrés.

Mandibules grandes et souvent plus longues que la tête dans les mâles, garnies de duvet intérieurement; ce duvet moins épais dans les femelles et s'enlevant aisément; elles sont sensiblement arquées et denticulées à leur partie intérieure, seulement au-delà du milieu dans les mâles: celles des femelles dentées dans toute la longueur du côté interne. Dans les deux sexes elles ont en dessus une échancrure plus ou moins forte, avant leur extrémité, celle-ci entière.

Antennes filiformes, au moins de la longueur de la moitié des élytres dans les mâles, un peu plus courtes dans les femelles, de onze articles cylindriques; le premier grand, plus ou moins comprimé, rarement arqué, renflé au bout; le troisième à peine plus long que le quatrième.

Palpes assez longs, leur article terminal peu dilaté, comprimé, obconique.

Tête large dans les mâles avec une légère ligne longitudinale enfoncée entre les yeux. Dessous de la tête ayant sa partie antérieure creusée en demi-cercle et très-rugueuse : partie inférieure après l'excavation presque lisse, luisante : gorge portant deux courtes stries longitudinales distinctes.

Mésosternum rebordé latéralement, échancré au bout.

Elytres déprimées : angle sutural uniépineux.

Ecusson arrondi postérieurement.

Abdomen ayant son dernier segment entier ou un peu sinué dans les deux sexes.

Pattes de longueur moyenne.

Tarses ayant leur dernier article très-grand, évidemment plus long que les trois autres réunis.

Les Mallodons vivent dans des trous profonds que la larve creuse dans l'intérieur des arbres et sous les écorces. Ils ne fréquentent point les feuilles et ne volent pas de jour. Ils ne produisent aucun bruit. (La Cordaire, *loc. citat.*)

ESPÈCES.

1. *Mallodon maxillosus*. — *Prionus maxillosus*, FAB., *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 274, n° 31. — OLI. *Entom.*, tom. 4. *Prion.*, pag. 16, n° 13. Pl. I, fig. 3. Mâle. De l'Amérique méridionale.

Etc.

NOTA. Ce genre, qui me semble l'un des plus naturels de cette tribu, renferme un assez grand nombre d'espèces, tant de l'Amérique que du Sénégal, et nouvelles pour la plupart.

Genre XXXV. *COLPODÈRE, *Colpoderus*.

(κολπος, sinuosité; δερη, cou.)

Toutes les jambes dépourvues d'épines.

Présterne aplati, mutique.

Métasternum point saillant.

Corselet mutique, en carré transversal, *distinctement sinué et fortement rebordé latéralement.*

Antennes *glabres, filiformes*, atteignant aux deux tiers des élytres dans les mâles, et à peu près la moitié de celles-ci dans les femelles, de onze articles, le troisième un peu plus long que le second; tous les autres à partir du troisième sont un peu comprimés, un peu obconiques.

Palpes *allongés*; les maxillaires un peu plus grands que les labiaux. Les uns et les autres composés d'articles déprimés, presque obconiques; le dernier beaucoup plus grand et plus dilaté que les précédens.

Mandibules des mâles de la longueur de la tête, assez larges, arquées, distinctement échancrées au bout; celles des femelles plus courtes, point arquées, entières à leur extrémité, bidentées au côté interne.

Tête des mâles forte, presque aussi large que le corselet; celle des femelles plus étroite, ayant une excavation au milieu et une courte ligne enfoncée.

Elytres assez longues, un peu convexes, rebordées extérieurement; angle sutural arrondi, mutique.

Ecusson court, arrondi au bout.

Abdomen ayant son dernier segment très-légèrement échancré dans les mâles.

Pattes de longueur moyenne; cuisses allongées; jambes un peu dilatées à l'extrémité.

Tarses ayant leur dernier article aussi long que les trois autres réunis.

ESPÈCE.

1. * *Colpoderus caffer*, KLUG.

(Long. 20 lignes y compris les mandibules.) Corps entièrement glabre, d'un noir luisant. Tête et mandibules très-lisses ainsi que l'écusson. Corselet lisse sur son disque, ses côtés extérieurs creusés longitudinalement et chargés de petits points enfoncés très-serrés. Elytres très-finement pointillées. Antennes et pattes de la couleur du corps. Mâle et femelle.

Du Cap de Bonne-Espérance. Envoyé à M. Dupont par M. le docteur Klug, sous le nom spécifique que nous lui avons conservé. M. le comte Dejean possède la femelle.

Genre XXXVI. THYRSIE, *Thyrsia*, DALM.

Toutes les jambes dépourvues d'épines.

Présternum aplati, mutique.

Métasternum point saillant.

Corselet court, mutique, deux fois plus large que long, arrondi au bord antérieur et latéralement.

Antennes de la longueur de la moitié du corps, *fusiformes*, *renflées au milieu*, *velues*, de onze articles; le premier grand, obconique; le second petit, subpyriforme, court; les troisième et quatrième presque globuleux; le cinquième grand, presque cylindrique; les suivans allant en décroissant de longueur; le onzième petit, presque conique, presque glabre.

Palpes courts, filiformes, un peu obtus au bout.

Mandibules courtes, arquées, bidentées intérieurement.

Tête petite, transverse.

Elytres un peu plus larges que le corselet, presque li-

néaires, arrondies au bout, un peu béantes vers l'extrémité à la suture.

Ecusson court, tronqué postérieurement.

Abdomen petit.

Corps assez mou, oblong.

Patte comprimées, pubescentes.

Tarses ayant leur dernier article au moins aussi long que tous les autres réunis.

ESPÈCE.

1. *Thyrsia lateralis*, DALM. *Analect. Entom.*, page 17, tab. 3, fig. a. Du Brésil.

NOTA. N'ayant pas vu ce genre, j'en donne les caractères d'après M. Dalman.

Genre XXXVII. *ALLOCIÈRE, *Allocerus*.

(αλλος, dissemblable; κεραια, corne.)

Toutes les jambes dépourvues d'épines internes.

Antennes de douze articles dans les deux sexes, celles des mâles sétacées, presque de la longueur du corps, leurs articles cylindriques et grêles à partir du septième; le troisième notablement plus long que le quatrième et cambré. Celles des femelles n'atteignant pas la moitié des élytres, filiformes, épaisses; leurs articles courts, élargis intérieurement en dent de scie à partir du troisième; article terminal court, surtout dans les femelles.

Corselet mutique, un peu dilaté latéralement, en carré transversal; ses quatre angles arrondis: chaque bord latéral sans épines ni crénelures, arrondi, un peu sinué.

Corps étroit, très-allongé.

Palpes courts; les maxillaires ayant leurs deuxième et

et troisième articles renflés, presque cyathiformes; le terminal assez gros, ovale. Palpes labiaux ayant leurs deux premiers articles coniques : le terminal ellipsoïde.

Mandibules courtes, recourbées à l'extrémité.

Tête petite, canaliculée entre les yeux.

Présternum saillant, élevé, caréné; son extrémité échancrée.

Mésosternum extrêmement petit, triangulaire; sa pointe se logeant dans l'échancrure du présternum.

Métasternum distinctement échancré au bord postérieur pour recevoir une saillie aplatie, aiguë du premier segment abdominal, laquelle s'avance entre les hanches postérieures.

Elytres très-allongées, étroites, quatre fois plus longues que le corselet, linéaires; angle sutural à peine unituberculé.

Ecusson petit, arrondi postérieurement.

Abdomen ayant son dernier segment à peine échancré dans les mâles, entier dans les femelles.

Pattes assez courtes.

Tarses ayant leur dernier article presque aussi long que les trois autres réunis.

ESPÈCE.

1. *Allocerus Spencii*. — *Prionus Spencii*, KIRB., *Linn. trans.*, XII, XXII, 13. Du Brésil. Mâle et femelle. Suivant M. La Cordaire il vit sous les écorces et ne produit aucun bruit.

Genre XXXVIII. *DÉRANCISTRE, *Derancistrus*.

(*δερση*, cou; *αγκιστρον*, crochet.)

Toutes les jambes dépourvues d'épines, un peu élargies au bout et velues inférieurement dans cette partie.

Antennes n'atteignant pas la moitié des élytres, de onze articles fortement comprimés, larges, triangulaires pour la plupart; le second très-petit, cyathiforme; les troisième et quatrième presque égaux.

Corselet muni à chaque bord latéral de deux épines fortes, crochues; il est presque carré et très-excavé sur son disque.

Palpes courts; article terminal presque triangulaire.

Mandibules courtes, crochues au bout.

Tête excavée entre les yeux.

Présternum grand, aplati; son milieu allant en s'élargissant, et profondément fourchu au bout.

Mésosternum très-petit, très-court, aplati; sa pointe antérieure se logeant dans l'échancrure du présternum; il est fourchu postérieurement.

Métasternum ayant au bord antérieur une saillie angulaire se logeant dans l'échancrure du mésosternum.

Elytres allant en se rétrécissant de la base à l'extrémité, canaliculées extérieurement, très-déprimées; angles huméraux saillans: elles sont tronquées et crénelées au bout, leur angle sutural uniépineux.

Ecusson petit, presque triangulaire, arrondi au bout.

Abdomen ayant son dernier segment largement, mais faiblement échancré au milieu.

Corps allongé, déprimé.

Pattes fortes.

Tarses larges, épais.

ESPÈCE.

1. *Derancistrus elegans*. — *Prionus elegans*, PAL.-BAUV, Ins. d'Afrique et d'Amérique, page 217. Coléopt., Pl. 34, fig. 5.

Un seul individu de ma collection , rapporté de *St.-Domingue* par feu *Palisot-Bauvois* qui l'avait trouvé sous la paillasse d'un malade à l'hôpital de la *Providence*.

Genre XXXIX. **SOLÉNOPTÈRE*, *Solenoptera*.

(σωλην, canal ; πτερον, aile.)

Toutes les jambes dépourvues d'épines, un peu élargies au bout et velues inférieurement dans cette partie.

Antennes atteignant la moitié des élytres dans les mâles, un peu plus courtes dans les femelles, de onze articles fortement comprimés; le troisième plus long que le suivant, ou de sa longueur.

Corselet dilaté et crénelé latéralement, la dernière crénelure quelquefois prolongée en épine; chaque bord latéral fortement échancré après la dernière crénelure: angles antérieurs arrondis: disque sans excavation.

Palpes courts, article terminal presque conique.

Mandibules courtes, arquées.

Tête assez étroite, un peu prolongée derrière les yeux, fortement canaliculée en dessus.

Présterne allant un peu en s'élargissant, fourchu au bout.

Mésosternum très-petit, très-court; sa pointe antérieure se logeant dans l'échancrure du présterne. Il est fourchu postérieurement.

Métasternum ayant au bord antérieur une saillie angulaire se logeant dans l'échancrure du mésosternum.

Elytres allant en se rétrécissant de la base à l'extrémité, canaliculées extérieurement, un peu déprimées; angles huméraux un peu saillans et mousses; elles sont un peu

tronquées et crénelées au bout : angle sutural muni d'une épine à peine visible.

Ecusson arrondi postérieurement.

Abdomen ayant son dernier segment échancré au milieu dans les mâles.

Corps allongé.

Pattes de longueur moyenne.

Tarses ayant leurs trois premiers articles courts, élargis ; le quatrième presque aussi long que tous les autres réunis.

ESPÈCES.

1. *Solenoptera canaliculata* — *Prionus canaliculatus*, FAB. *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 264, n° 32. — OLI. *Entom.*, tom. 4. *Prion.*, pag. 25, n° 26. Pl. IX, fig. 32. *a. b.* Des îles de l'Amérique.

2. *Solenoptera Thomæ*. — *Prionus Thomæ*, FAB. *id.*, pag. 262, n° 25. — OLI. *id.*, n° 25. Pl. XIII., fig. 50. Ile Saint-Thomas.

3. *Solenoptera lineata*. — *Prionus lineatus*, FAB. *id.*, pag. 257, n° 3. — OLI. *id.*, pag. 38, n° 45. Pl. XI, fig. 50 *b.* d'Amérique.

4. *Solenoptera quadrilineata*. — *Prionus quadrilineatus*, OLI. *id.*, pag. 40, n° 48. Pl. III, fig. 11. Patrie inconnue.

Etc.

Genre XL. *ΡΟΕΚΙΛΟΣΟΜΕ, *Pækilosoma*.

(ποικιλος, bigarré ; σωμα, corps.)

Jambes sans épines internes.

Antennes semblables dans les deux sexes, atteignant seulement la moitié des élytres, de onze articles cylindriques ; le troi-

sième presque aussi long que les deux suivans réunis ; les derniers comprimés , s'élargissant un peu.

Corselet lisse en dessus , presque carré , *un peu rétréci en devant , sans crénelures* ; bord latéral quelquefois un peu inégal antérieurement et portant passé le milieu , *une épine pointue* ; ce bord distinctement échancré après l'épine. L'angle postérieur est quelquefois saillant et presque uni-épineux.

Corps assez court , assez large.

Palpes assez courts ; dernier article cylindroconique.

Mandibules courtes , pointues.

Tête assez petite.

Elytres un peu convexes , arrondies et mutiques à leur extrémité : angle sutural un peu saillant.

Ecusson triangulaire , pointu , *de médiocre grandeur et glabre*.

Abdomen entier.

Pattes de longueur moyenne.

Tarses ayant leur second article le plus petit de tous , le quatrième grand.

Ces insectes se trouvent sur les feuilles , les troncs d'arbres ou volant pendant le soir dans les Bois. Ils ne produisent aucun bruit. (La Cordaire , *loc. citat.*)

ESPÈCES.

1. *Pækilosoma ornatum*. — *Prionus ornatus*, DALM. *Analect. Entom.*, pag. 62 , n° 47. Du Brésil.

Le *Prionus versicolor*, DEJ. catal., appartient aussi à ce genre. Du Brésil.

NOTA. M. Dupont a deux individus d'une espèce qu'il nomme *Pækilosoma ornatipenne* et qui présente une anomalie bien

remarquable; le corselet est presque globuleux, arrondi latéralement et sans aucune épine. Elle est du Brésil, et par la distribution de ses couleurs et les nombreuses taches de ses élytres, elle est tout-à-fait semblable à la *Pækilosoma maculipenne* du même Entomologiste. Cette dernière espèce serait-elle l'autre sexe de la première? La *maculipenne* a tous les caractères que nous assignons aux Pækilosomes. Elle est également du Brésil.

La collection de M. le comte Dejean offre une espèce nouvelle de ce genre; il l'a nommée *Pækilosoma rufipenne*. Du Brésil.

Je ne suis pas certain que ce genre soit ici à sa place naturelle.

Genre XLI. *ΠΥΡΟΔΗ, *Pyrodes*.

(πυρωδης, étincelant.)

Toutes les jambes dépourvues d'épines internes, glabres et plus ou moins comprimées.

Antennes filiformes, de la longueur du corps et scabres en dessous dans les mâles; plus courtes que le corps dans les femelles; de onze articles cylindriques, un peu comprimés, surtout les trois derniers; le premier grand, renflé en massue à l'extrémité, le troisième sensiblement plus long que le quatrième; le terminal large, arrondi au bout, ses côtés parallèles.

Corselet transversal, dilaté et fortement crénelé latéralement, tronqué obliquement à partir de la dernière crénelure jusqu'à l'angle postérieur.

Corps assez court, assez large, un peu penché en avant, brillant et métallique.

Ecusson grand, glabre, triangulaire, pointu.

Palpes courts, leur dernier article court et cylindrique.

Mandibules fortes, plus épaisses dans les mâles, courtes, tridentées intérieurement, pointues et recourbées à l'extrémité.

Tête plus forte dans les mâles, un peu allongée derrière les yeux, dans ce dernier sexe surtout.

Elytres larges, très-peu convexes, rebordées extérieurement, presque carrées.

Abdomen entier, son dernier segment un peu sinué au bord postérieur, surtout dans les mâles.

Pattes assez longues, à peu près égales; les antérieures scabres en dessous dans les mâles et plus fortes que dans les femelles.

Tarses plus larges dans les mâles; dernier article très-grand, sensiblement plus long que les trois autres réunis.

ESPÈCES.

1. *Pyrodes angulatus*. — *Prionus angulatus*, OLI., Entom., tom. 4, Prion., pag. 31, n° 35. Pl. I, fig. 2. Du Brésil.

2. *Pyrodes nitidus*. — *Prionus nitidus*, FAB. *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 258, n° 4. — OLI., *id.*, pag. 30, n° 33. Pl. XII, fig. 48. Mâle. (Les antennes sont figurées trop longues.) Du Brésil.

3. *Pyrodes speciosus*. — *Prionus speciosus*, OLI., *id.*, pag. 31, n° 34. Pl. IV, fig. 13. Du Brésil.

4. *Pyrodes bifasciatus*. — *Prionus bifasciatus*, FAB., *id.*, pag. 252, n° 24. — OLI., *id.*, pag. 32, n° 37. Pl. I, fig. 3, a. b. De Cayenne.

5. *Pyrodes cæruleus*. — *Prionus cæruleus*, SCHON., *Syn. Ins.*, tom. 3, pag. 340. — OLI., *id.*, Pl. III, fig. 10. Sans description. Du Brésil.

Etc.

Genres XLII. *MALLASPE, *Mallaspis*.

(μαλλον, laine; ασπις, écusson.)

Toutes les jambes dépourvues d'épines et glabres.

Antennes filiformes, plus longues que le corps dans les mâles, dépassant la moitié des élytres dans les femelles; de onze articles comprimés à partir du troisième; élargis dans les mâles, très-dilatés dans les femelles. Troisième article plus long que le quatrième, les suivans allant en diminuant graduellement de longueur: le premier long, en massue; le second court, grenu. (Elles sont scabres en dessous dans les mâles.)

Corselet en carré transversal; chaque bord latéral fortement crénelé et tronqué obliquement depuis la dernière crénelure jusqu'à l'angle postérieur.

Corps assez court, assez large, en partie métallique.

Écusson grand, très-large, très-velu, triangulaire, pointu.

Palpes courts.

Mandibules des mâles courtes, épaisses, recourbées et pointues au bout, un peu dilatées extérieurement et munies dans cette partie d'un très-petit tubercule presque épineux.

Tête grande, allongée derrière les yeux, au moins aussi longue que le corselet, canaliculée au milieu.

Elytres larges, assez courtes, presque carrées, rebordées extérieurement; angle sutural à peine unituberculé; elles sont un peu dilatées au bord extérieur.

Abdomen ayant son dernier segment légèrement échancré au milieu du bord postérieur dans les mâles.

Pattes longues, comprimées; les antérieures plus longues que les autres et scabres dans les mâles.

Tarses ayant leur dernier article évidemment plus long que les trois autres réunis.

ESPÈCES.

1. *Mallaspis scutellaris*. — *Prionus scutellaris*, OLL., Entom., tom. 4. Prion., pag. 14, n° 10. Pl. II, fig. 9. a. b. melle. De Cayenne.

Etc.

NOTA. Le *Pyrodes leucaspis*, DEJ. du Brésil, appartient à ce genre. En outre M. Dupont vient d'en acquérir une fort belle espèce du Mexique, que je crois nouvelle.

Genre XLIII. *POLYARTHON, *Polyarthron*.

(πολυς, nombreux; αρθρον, article.)

Toutes les jambes dépourvues d'épines internes.

Antennes composées de quarante-sept articles; *flabellées* et de la longueur du corps dans les mâles. Premier article en massue allongée; le second court, lenticulaire; à partir du troisième chaque article est moniliforme, il émet deux lamelles longues et divergentes: antennes des femelles atteignant la moitié des élytres; leurs articles en dent de scie, émettant un court appendice latéral à partir du cinquième ou du septième article.

Corselet transversal *muni d'une épine à chaque bord latéral*, allant en s'élargissant des angles antérieurs jusqu'à l'épine et rentrant brusquement à partir de cette dernière.

Corps court.

Palpes très-allongés, grêles; leur dernier article sécuro-riforme.

Mandibules presque aussi longues que la tête, fortes, très-arquées, aiguës, ayant une forte et large dent interne à leur base.

Tête ayant au milieu une ligne longitudinale enfoncée.

Yeux grands, peu échancrés.

Elytres assez allongées, un peu déprimées; angle sutural ayant une petite épine dans les mâles, arrondi et mutique dans les femelles.

Ecusson *en triangle curviligne*, creusé dans les mâles, plan dans les femelles.

Abdomen entier.

Patte de longueur moyenne.

Tarses *très-grands*, presque aussi longs que la jambe. Les trois premiers articles ayant leurs deux angles postérieurs pointus, presque épineux. Le quatrième article grêle, presque aussi long que les trois autres réunis.

ESPÈCE.

1. *Polyarthron pectinicornis*. — *Prionus pectinicornis*, FAB. ? *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 251, n° 38. Mâle. — OLI. ? *Entom.*, tom. 4. *Prion.*, pag. 40, n° 49. Pl. I, fig. 5. Mâle.

(Long. 15 à 20 lig.) D'un brun presque noir. Lamelles des antennes de couleur ferrugineuse ainsi que les poils qui garnissent le corselet en dessus à ses parties antérieure et postérieure. Labre testacé. Corselet lisse, luisant, couvert latéralement d'un duvet grisâtre. Ecusson pubescent. Elytres glabres, sans ponctuation apparente, ayant chacune trois côtes longitudinales élevées; les deux les plus rapprochées de la suture se réunissent l'une à l'autre par le bout et n'atteignent pas l'extrémité de l'élytre; abdomen et pattes d'un brun roussâtre. Poitrine et dessous du corselet garnis de poils roussâtres. Mâle.

La femelle est entièrement glabre; ses élytres sont plus

courtes que l'abdomen et presque béantes à l'extrémité; l'écusson est plus large que celui du mâle; l'épine latérale du corselet est plus petite; les courts filets ou appendices des antennes sont ferrugineux.

Rapporté du Sénégal par M. Dumolin. Collections de MM. Dejean et Dupont.

NOTA. MM. Latreille et Dejean pensent que le mâle est le *Prionus pectinicornis* de Fabricius et d'Olivier. Cela me semble douteux, ces auteurs décrivant leur espèce comme ayant le corselet mutique et le corps testacé.

Genre XLIV. PRIONE, *Prionus*, GEOFF.

Toutes les jambes dépourvues d'épines internes, assez larges, comprimées, canaliculées longitudinalement.

Antennes ayant plus de onze articles; *pectinées* et de la longueur du corps dans les mâles; en scie et atteignant la moitié des élytres seulement, dans les femelles. Troisième article plus long que les deux précédens réunis.

Corselet en carré transversal, sans crénelures; chaque bord latéral portant *trois épines* pointues.

Corps court, assez large, un peu penché en avant.

Palpes assez longs, dernier article allongé, comprimé, conique, un peu dilaté.

Mandibules courtes, sans aucunes dentelures au côté interne.

Tête ayant une ligne longitudinale enfoncée entre les yeux.

Elytres courtes, un peu convexes, rebordées extérieurement: angle sutural à peine unituberculé.

Écusson assez large, *semicirculaire*, arrondi au bout.

Abdomen ayant son dernier segment échancré au milieu dans les mâles.

Pattes fortes, assez courtes.

Tarses ayant leur premier article assez grand, triangulaire; le terminal presque aussi long que les trois autres réunis.

Les Priones ne volent guère que le soir ou dans la nuit; ils se tiennent ordinairement sur le tronc des arbres, ou dans le tan qui se trouve souvent au pied des Chênes vermoulus.

PREMIÈRE DIVISION.

Antennes ayant plus de douze articles. (Dix-neuf, vingt-un, et même davantage.)

ESPÈCE.

1. *Prionus imbricornis*, OLI., Entom., tom. 4. Prion., pag. 28, n° 31, Pl. XIII, fig. 52. Mâle. — PAL.-BAUV., Ins. d'Afrique et d'Amérique, pag. 242. Coléopt., Pl. 36, fig. 2. Mâle. Amérique septentrionale, Caroline.

DEUXIÈME DIVISION.

Antennes de douze articles.

ESPÈCES.

2. *Prionus coriarius*, FAB., Syst. Eleut., tom. 2, pag. 260, n° 16. — OLI., *id.*, pag. 29, n° 32, Pl. I, fig. 1. *b. d.* Mâle. *c.* femelle. — PANZ., Faun. germ., fasc. 9, fig. 8. Femelle. — Le Prione Geoff. Ins. Paris, tom. 1, pag. 198, n° 1, Pl. III, fig. 5. Mâle. Europe.

Cette espèce est la seule parmi les Prioniens qui se trouve aux environs de Paris, encore n'y est-elle pas très-commune.

Etc.

Genre XLV. *CLOSTÈRE, *Closterus*.

(κλωστηρ, fuseau.)

Toutes les jambes comprimées et dépourvues d'épines internes.

Antennes flabellées et plus longues que le corps dans les mâles (1), de onze articles; le premier gros, en cône renversé; le second très-petit, cyathiforme; ceux de trois à dix prolongés chacun intérieurement en un rameau pointu; article terminal très-grand, fusiforme, plus long que les deux précédens réunis.

Corselet en carré transversal, sans crénelures; chaque bord latéral portant *trois épines* pointues.

Corps court, assez large.

Palpes courts; leur dernier article presque cylindrique, court.

Mandibules courtes.

Tête étroitement canaliculée entre les yeux.

Yeux grands.

Elytres courtes, un peu convexes, rebordées extérieurement, arrondies et mutiques à leur extrémité.

Ecusson petit, semicirculaire, arrondi au bout.

Abdomen sans échancrure au bord postérieur de son dernier segment.

Pattes fortes, assez courtes.

Tarses ayant leurs trois premiers articles courts, mais assez larges; le quatrième presque aussi long que les trois autres réunis.

(1) Femelles inconnues.

ESPÈCE.

1. * *Closterus flabellicornis*, CHEVROLAT.

(Long. 1 pouce.) Tête et corselet d'un brun noirâtre; celui-ci pointillé, inégal en dessus, bordé de poils roussâtres en devant et postérieurement. Elytres d'un brun marron, fortement ponctuées dans toute leur étendue, ayant chacune cinq ou six lignes longitudinales élevées, dont quelques-unes moins prononcées que les autres; aucune n'atteint l'extrémité de l'élytre. Antennes et pattes d'un brun noirâtre. Abdomen d'un brun marron clair. Mâle.

Collection de M. Chevrolat. Il faisait partie autrefois de celle d'Olivier, où il était noté comme ayant été rapporté des Indes orientales par feu Riche. M. Dupont m'a communiqué un mâle de sa collection qui ne diffère de celui que je viens de décrire que par sa couleur plus foncée, presque noire. Il est de Madagascar.

NOTA. Cette espèce a de l'analogie avec le *Prionus buphthalmus*, FAB., *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 260, n° 13. — *Prionus spinicornis*, OLI., *Entom.*, tom. 4. *Prion.*, pag. 24, n° 24, Pl. II, fig. 43. Mâle.

Genre XLVI. *CALOCOME, *Calocomus*.

(καλος, beau; κομα, chevelure.)

Toutes les jambes comprimées et dépourvues d'épines internes. Antennes pectinées et comprimées, n'atteignant guère plus que la moitié des élytres dans les mâles (1). De onze articles; le premier assez grand, en cône renversé, le second très-petit, globuleux; ceux de trois à dix pectinés en

(1) Femelles inconnues.

longue dent de scie, le troisième un peu plus long que le suivant, le onzième ayant vers l'extrémité une dent latérale, ce qui simule un douzième article.

Corselet presque aussi long que large, dilaté des angles antérieurs jusqu'au milieu; cette dilatation terminée par une épine droite, précédée et suivie de quelques légères crénelures; chaque bord latéral coupé obliquement depuis l'épine jusqu'à l'angle postérieur; celui-ci point prononcé.
Corps court, assez large, glabre.

Palpes maxillaires plus longs que les autres, article terminal élargi, triangulaire; celui des labiaux presque cylindrique, tronqué au bout.

Labre très-velu.

Mandibules courtes, leur pointe recourbée.

Tête de la largeur de la partie antérieure du corselet, fortement canaliculée entre les yeux, un peu prolongée en arrière.

Elytres planes, allant en se rétrécissant des angles huméraux à l'extrémité, étroitement rebordées à leur partie extérieure: angle sutural uniépineux.

Ecusson grand, triangulaire, pointu.

Abdomen ayant son dernier segment échancré au milieu dans les mâles.

Pattes fortes; cuisses comprimées, canaliculées.

Tarses ayant leur dernier article plus long que les trois autres réunis.

ESPÈCE.

1. * *Calocomus hamatiferus*, LACORD. — *Prionus Desmarestii*, Guér. Iconogr. du règne anim., Ins., Pl. XLII, fig. 8. (Long. 16 lig.). D'un brun très-foncé; tête fortement poin-

tillée. Corselet et écusson très-rugueux ainsi que le tiers antérieur des élytres, le reste de celles-ci, lisse et très-luisant, sauf l'extrémité qui est fortement pointillée. Un peu avant le milieu on voit sur chacune une tache jaune échancrée en arrière, et une bande longitudinale de même couleur, occupant le milieu du bord extérieur. Labre couvert de poils jaunâtres; bord antérieur du corselet ayant une frange de semblables poils. Pattes de la couleur du corps, ainsi que les palpes. Duvet des tarsi roussâtre. Antennes d'un brun foncé, leurs trois derniers articles ferrugineux, ainsi que l'extrémité de la dent latérale des cinquième et sixième articles. Mâle.

Rapporté du Tucuman par M. La Cordaire. Collections de MM. Dejean et Desmarest.

Genre XLVII. CÉROCTÈNE, *Ceroctenus*, DEJ.

Toutes les jambes comprimées et dépourvues d'épines internes.

Antennes pectinées et comprimées, n'atteignant pas la moitié des élytres, de onze articles; le premier large, presque cya-thiforme; le second petit, lenticulaire; ceux de trois à huit assez brièvement pectinés en forte dent de scie; le troisième aussi long que les deux suivans réunis; le onzième dépourvu de dent latérale.

Corselet presque transversal, muni d'une petite épine latéralement; il va en s'élargissant de l'angle antérieur jusqu'à l'épine: bord latéral brusquement échancré à partir de l'épine.

Corps court, assez large, très-glabre, très-luisant.

Palpes courts; les maxillaires un peu plus longs que les labiaux; article terminal des quatre, comprimé, élargi.

Mandibules courtes , pointues , recourbées à l'extrémité, bidentées intérieurement.

Tête presque aussi large que la partie antérieure du corselet , ayant une dépression au milieu , au dessus des antennes.

Elytres planes , allant en se rétrécissant des angles huméraux à l'extrémité , canaliculées extérieurement ; angle sutural uniépineux.

Écusson grand , triangulaire.

Abdomen ayant son dernier segment tronqué postérieurement.

Pattes fortes , courtes ; cuisses comprimées.

Tarses ayant leur dernier article un peu moins long que les trois autres réunis.

Les Céroctènes vivent sur les feuilles, et on les trouve volant pendant la plus grande chaleur du jour. Ils ne produisent aucun bruit. (La Cord., *loc. citat.*)

ESPÈCES.

1. * *Ceroctenus abdominalis*, DEJ.

(Long. 1 pouce.) Corps imponctué, entièrement glabre et très-luisant. Tête, corselet, élytres, écusson et poitrine d'un brun un peu rougeâtre. Côtés du corselet rougeâtres ainsi que l'abdomen, les pattes et les antennes. Bord extérieur des élytres depuis l'angle huméral jusqu'au milieu, étroitement rougeâtre.

Du Brésil. Collections de MM. Maille, Dejean et Dupont.

Étc.

Genre XLVIII. *CHARIÉE, *Chariea*.

(χαριεις, élégant.)

Toutes les jambes comprimées et dépourvues d'épines internes.

Antennes très-courtes dans les femelles (1), n'atteignant pas la base des élytres; pectinées, de onze articles courts, sauf le troisième qui est aussi grand que les deux suivans réunis et cylindrique; ceux de cinq à dix en dent de scie, le dernier très-court, obtus à l'extrémité.

Corselet presque aussi long que large, muni d'une petite épine latéralement; il va en s'élargissant de l'angle antérieur jusqu'à l'épine. Chaque bord latéral brusquement échancré à partir de l'épine.

Corps très-court, ramassé, un peu penché en avant, glabre et luisant.

Palpes fort petits, très-courts.

Mandibules très-petites, finissant en pointe.

Tête aussi large que la partie antérieure du corselet.

Elytres un peu convexes, allant en s'élargissant des angles huméraux à l'extrémité, canaliculées extérieurement, arrondies et mutiques à leur extrémité.

Ecusson triangulaire.

Pattes courtes; cuisses comprimées.

Tarses ayant leurs articles courts; le dernier presque aussi long que les trois autres réunis.

ESPÈCE.

1. **Chariea cyanea*, DUPONT.

(Long. 7 à 8 lig.) Cette jolie espèce, l'une des plus petites de toute cette tribu, a le corps entièrement d'un bleu foncé luisant, un peu violet en dessus. Elytres finement pointillées, ayant chacune deux lignes longitudinales à peine saillantes; antennes et pattes de la couleur du corps. Femelle.

De Cayenne. Collection de M. Dupont.

(1) Mâles inconnus.

Genre XLIX. ANACOLE, *Anacolus*, LATR.

Toutes les jambes dépourvues d'épines internes.

Antennes de onze articles, plus longues que le corps et fortement pectinées en dent de scie à partir du troisième dans les mâles; ce dernier à peine plus grand que le quatrième. Celles des femelles à peu près de la longueur du corps; leurs troisième, quatrième et cinquième articles grêles, cylindriques; ceux de six à onze, allant en augmentant graduellement de largeur, dentés en scie, mais beaucoup plus faiblement que dans les mâles; article terminal arrondi, élargi à son extrémité.

Corselet presque carré, sans crénelures; chaque bord latéral unépineux vers le milieu, échancré depuis l'épine jusqu'à l'angle postérieur.

Corps court, assez large, un peu penché en avant.

Elytres *plus courtes que l'abdomen* (celles des mâles surtout), *laissant une partie des ailes à découvert, très-béantes à leur suture*; angle sutural arrondi et mutique.

Palpes de longueur moyenne, leurs articles cylindriques.

Mandibules étroites, crochues au bout, denticulées intérieurement.

Tête assez petite, un peu excavée entre les yeux.

Écusson large, presque en triangle curviligne, obtus à l'extrémité.

Abdomen entier.

Pattes assez courtes.

Tarses ayant leurs trois premiers articles larges, un peu dilatés dans les mâles.

ESPÈCES.

1. *Anacolus sanguineus*. — *Prionus sanguineus*, Encycl., tom. 10, pag. 200. Femelle. Du Brésil.

2. *Anacolus lugubris*. — *Prionus lugubris*, *id.* Mâle. Du Brésil.

Etc.

Genre L. PRIONAPTÈRE, *Prionapterus*, GUÉRIN.

Corps aptère, mou, assez court.

Antennes filiformes, presque sétacées, à peu près de la longueur du corps, de onze articles presque cylindriques, allant en diminuant de grosseur à partir du cinquième.

Elytres de moitié plus courtes que l'abdomen, très-beantes à leur suture, arrondies et mutiques à l'extrémité.

Palpes maxillaires plus grands que les labiaux; grêles, allongés, leurs articles cylindriques. Palpes labiaux très-courts.

Mandibules plus courtes que la tête, pointues au bout.

Tête assez petite.

Yeux grands, réniformes.

Corselet court, large, en carré transversal, un peu dilaté latéralement et très-sinéué extérieurement dans cette partie.

Ecusson triangulaire.

Pattes allongées, comprimées : jambes sans épines internes.

Tarses presque filiformes, leur troisième article à peine bilobé.

ESPÈCES.

1. *Prionapterus Staphylinus*, GUÉRIN, Iconogr. du règne anim. Ins., Pl. XLII, fig. 10.

(Long. 10 lig.) Corps d'un noir terne. Corselet sillonné au milieu, rebordé postérieurement; chaque bord latéral présente trois lobes peu saillans. Elytres d'un brun un peu rougeâtre, assez luisant, ayant chacune deux lignes longitudinales peu saillantes. Jambes postérieures un peu arquées.

De Cordova. Collection de M. Desmarest.

2. *Prionapterus flavipennis*, GUÉRIN. Magas. de Zool.

(Long. 14 à 15 lig.) Il ressemble au précédent, mais il est plus grand, et en diffère en outre par ses élytres d'un jaune tirant sur le fauve avec des reflets soyeux.

Même patrie et de la même collection que le précédent.

NOTA. N'ayant pas vu ce genre en nature, j'en donne ici le caractère et la description des espèces d'après le manuscrit qu'a bien voulu me communiquer son auteur, M. Guérin.

FIN DE LA TRIBU DES PRIONIENS.

Observations sur le Bombyx Pityocampa de Godart (genre Gastropacha d'Ochs), par M. DE VILLIERS.

(Séance du 4 avril 1832.)

Tout le monde sait que les chenilles processionnaires du pin vivent dans un nid commun qu'elles placent à l'extrémité des branches du pin sauvage, arbre dont les feuilles leur servent de nourriture, et qu'elles ont les mêmes mœurs que les chenilles processionnaires du chêne; mais peu de personnes ont été à même de les observer quand elles quittent un arbre pour aller en chercher un autre. Elles marchent sur un seul rang, à la suite les unes des autres, en se touchant si exactement par la tête et par la partie postérieure, qu'elles paraissent

sent au premier coup d'œil former une immense chenille de quinze à vingt pieds de longueur, plus ou moins. On les croit d'abord immobiles; mais, en regardant attentivement, on voit qu'elles ont toutes ensemble, et à des intervalles de temps égaux, un mouvement progressif et saccadé d'environ une demi-ligne. A chaque saccade, toutes les têtes et les parties postérieures font, sans se séparer, un petit mouvement à droite; alors la colonne avance. Après une petite pause, le même mouvement à gauche et une nouvelle saccade portent la colonne en avant. C'est ainsi qu'elles cheminent, traversant dans leur passage, sans se désunir, les mousses, les buissons; et, lorsqu'elles ne peuvent les franchir, tournant autour de l'obstacle qu'on place sur leur route. Une chose assez remarquable, c'est que si on touche avec la main ou avec un bâton la chenille qui est la première de la file, elle se contracte en s'agitant vivement comme si elle craignait d'être piquée par un Ichneumon; et la dernière de la file, y en eût-il six cents, fait au même instant, ainsi que toutes celles qui la précèdent, les mêmes mouvemens, comme frappée de l'étincelle électrique.

L'insecte parfait qui provient de cette chenille présente une singularité tellement étonnante, que lorsque je m'en aperçus la première fois, je crus que c'était un jeu de la nature; mais quelle fut ma surprise, en examinant plusieurs individus, de les voir tous conformés de la même manière! Le *B. Pityocampe* possède à la place de la trompe, entre les palpes qui sont extrêmement courts, une pièce écailleuse, d'un brun noir, ayant cinq dentelures ou entailles profondes, et visibles à l'œil nu. (1) Par la dissection que j'ai faite de cette partie sur des individus secs, je n'ai pas trouvé que cette pièce laissât une ouverture qui communique à l'intérieur; mais je le crois. Il serait curieux de connaître à quoi sert cet appareil dont le

(1) Pl. 6, fig. 8, a. b.

Bombyx processionnaire du chêne, qui a les mêmes habitudes, est privé. Cette espèce de scie servirait-elle à ce Lépidoptère pour entamer l'écorce des branches sur lesquelles il doit pondre ses œufs? Cette hypothèse serait probable si le mâle n'offrait pas la même conformation dans la bouche que la femelle. Celle-ci a seulement plus que lui à l'abdomen une plaque écailleuse, noirâtre, recouverte par des poils gris et soyeux. Des observations réitérées pourront peut-être un jour faire découvrir le but pour lequel la nature, qui ne fait rien en vain, a doué ce Lépidoptère d'une telle conformation : il me suffit pour le moment de fixer l'attention des observateurs sur ce fait assez curieux.

Observations sur l'Ecaille pudique de Godart (genre Eyprepia d'Ochs), par M. DE VILLIERS.

(Séance du 4 avril 1832.)

L'étude de l'Entomologie a fait depuis quelques années tant de progrès, et on doit au zèle et aux nombreuses investigations des amateurs de cette belle science de si rares et de si curieuses découvertes, qu'il semble que la nature n'ait plus rien de caché pour nous, et que désormais on doive se contenter de suivre les pas de ceux qui nous ont précédés dans la carrière, et qui y marchent guidés par le flambeau de l'analyse et de l'expérience. Cependant j'ose me flatter d'avoir découvert le premier un fait fort extraordinaire; et je présente le fruit de mon observation aux Entomologistes qui, plus instruits que moi, peuvent la faire tourner au profit de la science, en les invitant à en vérifier l'exactitude, que je garantis.

En chassant aux Lépidoptères, dans le midi de la France, je m'étais aperçu que dans les belles soirées d'été, si com-

munes aux environs de Montpellier, l'Écaille *pudique* faisait, en volant auprès de moi, entendre un petit bruit que je ne peux mieux comparer qu'à celui d'un métier de fabricant de bas. Ce bruit était même si fort que, guidé par lui, j'ai fort souvent pris cette belle Écaille au vol et sans l'apercevoir. Étonné de cette singularité, unique peut-être dans le mécanisme du vol des Lépidoptères, j'ai cherché à découvrir quelle pouvait en être la cause, et je l'ai enfin trouvée.

L'Écaille *pudique* a de chaque côté de la poitrine, à la naissance des ailes inférieures, un espace profondément sillonné et creux, tapissé par une pellicule blanche et très-dure, et recouvert hermétiquement par une autre petite peau épaisse, luisante, bombée et bordée de poils, dont la partie la plus large est située vers l'endroit où le corps se joint à l'abdomen. (1) Cette peau, qui m'a paru pareille à celle qui compose les timballes des cigales, ne tient au corps qu'à la naissance de l'aile inférieure; et lorsque l'insecte vole, étant mise en jeu par les muscles qui font agir cette aile, elle presse fortement l'air renfermé dans la cavité, et produit le bruit dont j'ai parlé. Cette singulière propriété est commune aux deux sexes; seulement comme dans cette espèce, ainsi que dans tous ses congénères, le mâle vole beaucoup plus que la femelle, j'ai été plus à portée d'observer celui-ci que l'autre; mais tous les individus femelles que j'ai disséqués m'ont offert le même appareil, seulement plus petit.

(1) Pl. 6. Fig. 9. a. b.

Mémoire sur un genre nouveau de Diptères, de la famille des Tipulaires, par M. AUG. BRULLÉ.

(Séance du 2 mai 1832.)

Le genre dont il est ici question est formé sur des femelles dont les ailes sont parfaitement identiques avec celles du genre *Ctenophora* Meig, mais les antennes en diffèrent d'une manière notable. Bien que l'on ne connaisse pas les mâles, il sera toujours impossible de confondre ces deux genres, dont le nôtre se distinguera facilement par deux caractères principaux,

Le premier consiste dans la forme des articles des antennes qui, au lieu d'être grenus à partir du deuxième, comme dans les Cténophores, le sont seulement à partir du septième. Tous ceux qui précèdent, le deuxième excepté, sont de forme cylindrique, et le diamètre longitudinal l'emporte de beaucoup sur le diamètre transversal.

Le second caractère est tiré de la forme de l'abdomen, qui diminue de largeur, dans notre genre, dès le quatrième segment, et d'une manière plus sensible vers le sixième, en sorte que le dernier, qui sert d'enveloppe à la tarrière, est fort long et n'a pas la forme linéaire; il se recourbe soit en haut, soit en bas, et renferme une espèce de tarrière; dans les Cténophores, au contraire, l'abdomen, beaucoup moins long, est seulement plus mince à l'extrémité que dans le reste de sa longueur, et terminé par deux petites pièces qui, réunies, ont une forme cylindrique.

En examinant les deux sexes des Cténophores, on trouve que dans tous deux les trois premiers articles des antennes sont exactement conformés de la même manière, et que ce n'est qu'à partir du quatrième que les antennes du mâle sont bran-

chues. C'est précisément cette considération qui m'autorise à créer un genre nouveau pour les insectes dont il est ici question. Que l'on suppose, si l'on veut, les antennes des mâles de ces insectes branchues d'une manière autre que dans les Ctenophores, ou encore de la même manière, les premiers articles des antennes n'en resteront pas moins les mêmes que dans les femelles, et de plus, tout porte à croire que, dans le cas où ces antennes présenteraient, dans quelques uns des articles, des branches ou autres appendices, les six premiers n'éprouveraient aucun changement. C'est ce que la découverte du mâle nous fera connaître par la suite.

La place de ce genre semble marquée à côté du genre Ctenophore. Les ailes et les palpes sont les mêmes dans les deux genres, et chez tous deux le treizième article des antennes est très-petit dans les femelles. Aucun autre genre de la famille des Tipulaires ne s'en rapprocherait autant que celui de *Ptychoptera* Meig., à cause de l'allongement du premier article des antennes, de la petitesse du dernier, de la forme des palpes et enfin du faciès même du genre; mais le nombre des articles des antennes et les nervures des ailes ne permettent pas ce rapprochement.

Genre Xiphura. BR. (ξίφος, gladius, οὐρά, cauda.)

Antennæ porrectæ, 13 articulatae; articulo 1° longo, subcylindrico, 2° minuto, subconico, sequentibus 4 cylindricis, elongatis, longitudine decrescentibus, 7° ad 12 subovatis, ultimo minutissimo. (Femina.) Pl. 4. Fig. 2. a.

Palpi exserti, incurvi, cylindrici, 4 articulati; articulis longitudine paululum crescentibus, 4° multi articulato, palpi longitudinem dimidiam æquante. Fig. 2. b.

Stemmata nulla.

Alæ in modum generis Ctenophore reticulatae. Fig. 2. c.

Les antennes sont beaucoup plus longues que dans le genre

Ctenophora; elles atteignent en arrière au moins l'insertion des ailes. Leur premier article, long et presque cylindrique, est légèrement aminci dans son milieu et entouré dans toute sa longueur de stries transversales profondes et rapprochées; le deuxième article est court, à peu près aussi long que large, légèrement conique; le troisième, plus long ou au moins aussi long que le premier, grêle, parfaitement cylindrique; les trois suivans vont en diminuant de longueur et tendent déjà à prendre la forme ovulaire qui caractérise tous les autres articles du reste de l'antenne; le treizième et dernier seulement n'a plus cette forme, il est extrêmement petit. Les quatre articles des palpes sont inégaux en longueur; les trois premiers vont en s'allongeant, et le dernier, qui égale les trois autres en longueur, est multiarticulé, beaucoup plus grêle et sinueux. La tête est conformée comme dans les Cténophores, et l'insertion des antennes est la même. Le prothorax est très-court. L'abdomen très-long se termine en un prolongement cultriforme, formé par les derniers segmens (1); son extrémité est effilée et composée de deux lames parallèles et latérales, étroites et creusées à leur extrémité en forme de cuiller, dont la concavité est tournée en dedans; entre ces parties est cachée une tarière composée d'au moins deux pièces. Les pattes sont longues comme dans les Cténophores; les ailes sont reticulées de la même manière.

Les deux espèces qui composent ce genre se trouvent, au printemps, sur les têtes de saules, dans les environs d'Arras: elles m'ont été communiquées par M. Foulques de Villaret qui les a prises lui-même et a bien voulu me donner celle qui porte son nom.

(1) Fig. 2, d, vu de côté.

I. *Xiphura Villaretiana*. Br. pl. 4. fig. 2.

X. nitida, nigra, abdominis basi, femoribus tibiisque rufis; alis pellucidis, flavescens, puncto marginali incrassato fusco.

Long. 25 millim. LAT. alis extens. 37 millim.

Tête et corselet entièrement d'un noir luisant; antennes un peu velues, d'un brun très-foncé, subviolacé, avec les deux premiers articles tout-à-fait noirs; les deux premiers articles des palpes jaunâtres, les deux suivans bruns. Ecusson faiblement ponctué. Métathorax légèrement ridé en longueur à son bord antérieur. Abdomen s'élargissant jusqu'au quart de sa longueur au plus, rétréci ensuite jusqu'à l'extrémité en forme de sabre dont le tranchant serait dirigé en bas: il est d'un noir luisant, excepté les deux premiers segmens qui sont rouges tant en dessus qu'en dessous; les bords des segmens en dessous sont marqués de brun noir, et en dessus le second présente, près du bord postérieur, un trait noir duquel part une tache noire qui remonte jusqu'au deux tiers de la longueur de ce segment; le bord extérieur, au dessous de la bande noire, est d'un brun livide; l'extrémité de la pièce ou de la partie de l'abdomen élargie en cuiller est de couleur rougeâtre. Cuisses et jambes de cette dernière couleur; l'extrémité de celles-ci et les tarse d'un brun noir, mais le premier article de ceux-ci a un peu de jaunâtre. Ailes comme dans l'espèce suivante, avec le point épais d'un brun luisant. Balanciers bruns, cuillerons légèrement jaunâtres.

Cette espèce a été prise par M. Foulques de Villaret, aux environs d'Arras, dans la même localité et à la même époque que la suivante.

II. *Xiphura nigrofasciata*. Br.

X. nitida, nigra; abdomine supra rufo, segmentorum basi nigra,

infra segmentis 2 primis omnino, sequentibus 3 incisuris rufis; pedibus et antennis rufis, harum basi tarsisque nigris; alis pellucidis, flavescensibus, puncto marginali incrassato nigro.

Long. 29 millim. LAT. *alis extens.* 42 millim.

Tête et corselet en entier d'un noir luisant; antennes garnies de quelques poils, entièrement rougeâtres, avec les deux premiers articles noirs; palpes d'un jaune sale, le dernier article brun. Prothorax faiblement ponctué; mésothorax lisse; métathorax légèrement ridé dans sa longueur; écusson ponctué un peu plissé sur les côtés. Abdomen rétréci vers les deux tiers de sa longueur, d'un rougeâtre luisant en dessus avec une bande noire irrégulière et assez large sur la base de tous les segmens; cette bande est peu marquée sur les deux premiers: en dessous les deux premiers segmens sont entièrement rougeâtres; tous les autres, d'un noir luisant, ont le bord postérieur d'un rougeâtre clair, couleur qui remonte un peu sur les côtés de quelques uns des segmens; l'extrémité de l'abdomen est d'un noir luisant tant en dessus qu'en dessous. Hanches noires, cuisses et jambes rougeâtres, l'extrémité de celles-ci et les tarse d'un brun noirâtre; le premier article des tarse légèrement jaunâtre. Ailes transparentes, comme vitrées et un peu jaunâtres; nervures de la base jaunes, toutes les autres noires ainsi que le point épais placé sur le bord des ailes au tiers postérieur. Balanciers d'un jaune sale ou un peu ferrugineux; cuillerons d'un beau jaune.

Cette espèce a été trouvée, au mois de mai, par M. Foulques de Villaret, dans les environs d'Arras. Elle paraît plus rare que la précédente.

Monographie de deux genres nouveaux dans la famille des Curculionites, par M. A. CHEVROLAT.

(Séance du 2 mai 1832.)

En observant avec attention chaque partie des Curculionites, j'ai vu que les tarses de quelques uns de ces insectes étaient composés de cinq articles ; ce fait est très-distinct, dans la famille des Brentides ; le quatrième article est enclavé à la base du troisième, et le cinquième est fort long, cela prouve que si l'on voulait suivre ponctuellement la classification par sections, ces insectes et d'autres de cette grande famille devraient rentrer parmi les Pentamères. Un exemple bien remarquable, et qui prouve combien ce système de classification est défectueux par rapport à l'organisation, est l'observation faite par M. Maille sur un accouplement de l'*Antherophagus Pallens*, dont l'un des sexes serait Pentamère, tandis que l'autre appartiendrait à une autre section (1). Ne voyons-nous

(1) Je profite de cette occasion pour recommander aux Entomologistes de tous les pays, lorsqu'ils rencontrent des insectes accouplés, de piquer la femelle au dessous du mâle sur la même épingle. J'ai été à même de faire des observations intéressantes, en adoptant cette manière, pour les insectes de nos environs. Le *Luperus Flavipes* de Fab. n'est en effet que le mâle du *Rufipes* du même auteur. Le *Tillus Elongatus* n'est autre que la femelle du *Tillus Ambulans*. Quand on voit des différences aussi extraordinaires entre les sexes du *Drilus Flavescens*, des *Cebrio*, des *Ptinus*, *Ptilinus*, et de beaucoup d'autres, on doit sentir combien il serait avantageux d'avoir de toutes les parties du globe des insectes qui pussent donner lieu à de semblables observations. Qu'il me soit permis en passant de parler des obligations que j'ai à mon ami L'Herminier, docteur médecin à la Guadeloupe, auteur d'une classification naturelle d'après l'appareil sternal des oiseaux, pour les envois intéressans qu'il me fait journellement, et qu'il accompagne toujours de notes indiquant le nom des plantes et les localités.

pas dans chaque famille des anomalies sans nombre? les Hydrocanthares et les Clairons offrent des insectes de quatre et de cinq articles aux tarsi. Les Oxytèles parmi les Brachélytres n'ont que trois articles, tandis que la plupart des Staphylins en ont cinq. Le genre *Enicotarsus*, formé par De Laporte dans la famille des Lamellicornes, est le seul, jusqu'à présent, sur lequel ont été remarqués trois articles. M. Robineau Desvoidy avait déjà signalé, il y a quelques années, plusieurs Cérambycins ayant cinq articles aux tarsi.

Tout ce qui précède m'engage à proposer une classification basée sur des caractères presque communs, et sur une analogie de mœurs et de forme. Les tarsi alors serviraient pour grouper ces insectes par familles ou sous-divisions. Je vais essayer quelques exemples de rapprochemens de genres qui se trouvent fort éloignés dans nos classifications actuelles et offrir en même temps quelques vues nouvelles. Puissent ces essais amener d'heureux résultats et être confirmés par des travaux anatomiques!

Je crois que les Brachélytres devraient finir, ou plutôt commencer l'ordre des Coléoptères en leur adjoignant la petite famille des Psélaphiens. On voit en effet que ces insectes se lient aux Scaphidiés par les Tachynes et les Tachypores, aux Nitidules par les Omalies et les Micropèples. Les Carabiques font un passage naturel aux Ditiques, et ces derniers ont déjà une structure conforme à celle des Buprestes de la première et deuxième division de M. Schonherr. On est frappé de la grande ressemblance qui existe entre les genres *Engis*, *Triplax* et *Tritome*; les *Cryptophages* semblent se rapprocher des *Triphylles*; les *Agathidiés* ne peuvent s'éloigner des *Anisotomes*; les *Ténébrions* ont les plus grands rapports avec les *Trogosites*, et les *Nilio* ne peuvent être séparés des *Coccinelles*.

Dans la famille des *Curculionites*, les *Brentes* devraient, ce me semble, tenir le premier rang; un petit Coléoptère de

Colombie, que j'établirai comme genre, a les plus grands rapports avec les Rhinosimes et les Arrhénodès. Je suis fondé d'autant plus à ce rapprochement que tous ces insectes se trouvent sous les écorces.

Le genre *Oxycorynus*, formé du grec οξύς, *acutus*, et de κορυνη, *clava*, offre la particularité que je viens de signaler, d'avoir cinq articles aux tarsi. Il fait partie de l'ordre des Orthocères de M. Schöenherr, et se place près de son genre *Antliarhinus*; mais il s'en distingue par douze articles aux antennes, tandis que ce dernier n'en a que onze. Sa trompe est plus courte, et les articles des antennes sont serrés et épais. Je dois à l'amitié de M. Viard les deux insectes qu'il a bien voulu me céder, et qui pourraient bien n'être que le mâle et la femelle d'une même espèce, malgré la grande différence de taille, la couleur des antennes, et quoique la seconde ait la trompe linéaire, tandis qu'elle est cylindrique dans la première espèce. Ce dernier caractère serait en rapport avec le genre *Antliarhinus*.

Genre Oxycoryne.

Oxycorynus, genus novum.

CHARACTÈRE DU GENRE. *Antennes* assez épaisses de 12 articles : 1^{er} de la massue long, conique, 2^e étroit, en cercle, 3^e très-pointu.

CHARACTER : *Antennæ* sat validæ 12 articulatae. *Clava* triarticulis : 1^o conico; 2^o brevi, annulari; ultimo acutissimo.

Trompe droite, cylindrique ou linéaire.

Rostrum teretiforme, vel lineare rectum.

Corselet aplati, transverse, arrondi sur les côtés.

Thorax planus, transversus, subquadrato orbiculatus.

Elytres larges assez allongées.

Elytra lata subelongata.

DESCRIPTION : *Corpus* raccourci, large, plan, dur, ailé. *Antennes* droites, de la longueur de la trompe, implantées en dessous à sa base, et

DESCRIPTIO : *Corpus* brevè, durum, alatum. *Antennæ* rectæ, rostri longitudine, basi subtusque insertæ. Art. 1^o cæteris paulum longiore et cras-

sioire; 2-9 moniliformibus, apice subtruncatis. *Caput* posterius expansum, subtriangulare; jugulum infra gutturomsu. *Rostrum* thorace vix longior. *Oculi* laterales, parvarum globosi. *Scrobs* hevis, subtus oculo commissa. *Thorax* planus, medio modice convexus, lateribus rotundatus, e-lytrorum latitudine, posticeque truncatus, antice subtus valde emarginatus. *Scutellum* mediocre, semirobundatum. *Elytra* plana, apicè rotundata, lateribus prominentia. *Abdomen* 5 segmentis transversis, 1° latiore. *Pedes* validi, breves, inermes, 4^{or} primi basi approximat, femoribus complanatis, tibiis rectis, triangulatis, anticis apice exteriori medio incis, aliis truncatis latescentibusque ad finem. 1° art° tarsorum recurvo, subgloboso; 2° lunato; 3° bilobo, parallelo; 4° minuto; 5° longissimo, duobus unguiculis armato.

en avant des yeux. Le 1^{er} guère plus long et épais que les suivants. 2-9 égaux, moniliformes, tronqués au sommet. *Tête* moyenne trianguliforme. *Menton* goîtreux. *Yeux* latéraux, peu proéminens. *Scrobs* court, réuni à l'œil en dessous. *Corselet* aplati, relevé sur les bords, presque rond, de la longueur des élytres, coupé, droit par derrière et un peu en avant. *Ecusson* arrondi en arrière. *Elytres* assez larges, relevées sur les côtés, arrondies à l'extrémité. *Segmens* de l'abdomen transversaux, le premier fort large. *Pattes* courtes, mutiques, les 4 antérieures rapprochées à la base; cuisses courtes, aplaties; jambes à 3 angles, celles de devant creusées au milieu à l'extrémité, les autres tronquées et élargies au sommet, tarsi épais. Le 1^{er} article cambré en avant, globuleux; 2° en croissant; 3° bilobé, parallèle, extrémité de chacun garnie en dessous de poils raides; 4° très-petit; 5° fort long, muni de deux crochets robustes.

Oxycorynus melanocerus. CHEV.

Pl. 5. Fig. 4.

Planus, fulvo-nitidus, rostro (cylindrico), antennis, oculis, genibus, tibiis apice tarsisque nigris; elytris subcostatis striato punctatis. Habitat in Brasilia.

Longit. 4 lin. $\frac{1}{4}$ (rostro excluso); rostri, 1 lin. $\frac{1}{2}$. Lat. 2 lin.

D'un fauve luisant. Trompe noire, à base tant en dessus qu'en dessous fauve; tête avec quelques points; antennes épaisses, premier article de la massue blanchâtre au sommet, les deux derniers entièrement de cette couleur. Corselet aplati, échancré en avant, très-profondément en dessous, coupé droit en arrière, bords relevés, angles presque ronds; le milieu avec quelques points assez gros. Ecusson moyen, arrondi par derrière. Elytres avec huit stries ponctuées séparées par des côtes: elles portent quelques points. La première strie près le suture a deux rangées de points ciselés près la base; les suivantes n'atteignent pas l'extrémité, qui est arrondie; marge couverte de points guillochés, relevée sur les bords. Cuisses courtes, larges, aplaties; jambes droites, courtes, triangulaires, courbées et tronquées au sommet, les quatre postérieures très-finement dentées en dessus. Tarses courts, larges. Dessous du corps sans points.

Oxycorynus melanops, CHEV.

Flavo obsoletus, oculis nigris; elytris costatis regulariter striato punctatis; rostro lineari. Habitat in Brasilia.

Long. 3 lin. $\frac{1}{2}$ cum rostro. Lat. 1 lin.

D'un fauve mat. Trompe luisante, un tant soit peu arquée. Tête et dessous du corps sans points. Antennes d'un fauve

brillant. Premier article de la massue, long, conique, les deux derniers blancs, corselet plan, granuleux, coupé droit en avant (très-échancré en dessous) et en arrière, côtés arrondis, à peine relevés. Elytres trois fois aussi longues que le corselet, à côtes relevées. Première strie près l'écusson double à la base, réunie à l'extrémité à la deuxième; les trois, quatre, cinq, six, sept et huitième se joignent également entre elles; vers le sommet elles ne sont pas aussi prolongées que la saturale, la neuvième strie vient immédiatement après la dernière côte. La ponctuation des stries est régulière et arrondie. Bord des élytres peu relevés, marge ponctuée. Cuisses et jambes d'une couleur pâle. Tarses en dessous en forme de feuillets.

Le premier article de la massue est évidemment plus allongé et conique que dans le précédent, le dernier est très-aigu.

Genre *Loncophorus*, Loncophore. CHEV.

L'insecte décrit par Fabricius et Olivier, sous le nom de *Rhynchænus Parasita*, ainsi qu'une espèce nouvelle, constituent le genre auquel j'ai donné le nom de *λογχοφορος*, qui signifie, en grec porte-lance, en raison de la longueur extraordinaire du rostre de ces Charençons. Ce genre, par sa trompe presque droite et ses yeux saillans, paraît avoisiner les Anthonomes de M. Germar; mais ses caractères le rapprochent bien plus du genre Balanine près duquel je le place. Les différences qui l'en distinguent sont d'avoir les élytres allongées parallèles, les antennes placées dans les mâles près le milieu de la trompe, et vers l'extrémité dans les femelles; ensuite les crochets des tarses sont bifides. M. Lacordaire a trouvé plusieurs de ces insectes vivant sur les feuilles des arbres.

*Caractères génériques.**Character generis.*

Antennes fort longues, très-grêles : funicule de 7 articles; le 1^{er}, dans le mâle, presque aussi long que les 6 qui suivent, le dernier lié à la massue; celle-ci mince, de 4 articles.

Antennæ longissimæ, valde tenues : funiculo 7 articulatò ; 1^o art^o fere reliquis longiore, ultimo clavæ conjuncto, clava longa, lineari 4 articulata.

Trompe dirigée en avant, de la longueur du corps (dans les mâles) filiforme, un peu arquée.

Rostrum (in mare) corporis longitudine, prolatum, filiforme, parum arcuatum.

Yeux à peu près ronds, latéraux assez convexes.

Oculi subglobosi, laterales, sat prominuli.

Corselet trapezoïdal, échancré sous la tête.

Thorax trapezoidalis pungenulam emarginatus.

Ecusson élevé, punctiforme.

Scutellum elevatum, punctiforme.

Elytres allongées, parallèles, arrondies à l'extrémité.

Elytra elongata, sub parallela, apice rotundata.

Pattes fort longues, les antérieures surtout. Cuisses renflées, dentées.

Pedes longi, antici longissimi, femoribus clavatis intus dentatis.

DESCRIPTION: *Corps* étendu, ailé; *antennes* insérées dans les mâles un peu au delà du milieu de la trompe, dans les femelles près l'extrémité, de 12 articles; le 1^{er} droit, très-long et peu renflé à son sommet, atteignant le plus sou-

Corpus extensum, alatum. *Antennæ* in mare versus medium rostri insertæ, fractæ, 12 articulatæ; art^o 1^o longissimo sæpius oculos attingente, recto, apice crassiusculo; 2^o longo, 3-5 æqualibus, 6-8 brevibus, apice subinflatis;

ultimo articulo clavæ acuminato. *Rostrum* in feminâ dimidii corporis, scrobe recta, ad oculos desinente. *Oculi* supra sub approximati. *Thorax* antice coarctatus, postice fere duplo latior latitudine, basi bisinunatus, lateribus rotundatus. *Scutellum* ex surgens e depressione. *Elytra* thorace basi latiora, humeris rotundatis, vel angulatis, in scutello valde emarginata versus apicem callosa; pygidium solum in feminis conspicuum. *Pedes* subapproximati, recti, femoribus intus dentatis, tibiis anterioribus et intermediis unco valido armatis, posticis tumetis. *Tarsorum* articulo 1° longo, conico; 2° triangulâri; 3° lato, bilobo; ultimo elongato, arcuato, unguiculis bifidis distincte armato. *Abdomen* 5 segmentis.

vent les yeux; 2° allongé; 3-5 presque égaux, 6-8 plus courts, un peu pointus vers le bout; dernier article de la massue distinct, terminé en pointe. *Trompe*, dans les femelles, moitié de la longueur du corps. Fossettes droites, dirigées sur les yeux. *Yeux* un peu plus rapprochés en dessus qu'en dessous. *Corselet* étranglé en avant, arrondi sur les côtés, bisinué à la base. *Écusson* légèrement allongé, sortant d'un enfoncement. *Elytres* plus larges à la base que le corselet, très-échancrées sur l'écusson, convexes en dessus, calleuses près l'extrémité, sillonnées. *Pattes* assez rapprochées, droites, cuisses munies intérieurement d'une forte épine qui paraît double. Extrémité des 4 jambes antérieures armées d'un onguet aigu, extrémité des postérieures tronquée. Le 1^{er} article des tarsi long conique, 2° triangulaire, 3° large bilobé, dernier allongé, arqué, muni de deux crochets bifides, ceux intérieurs courts; *abdomen* de 5 segmens.

Loncophorus obliquus. CHEV.

Albo gilvus, thorace lateribus, macula laterali trigona in elytris, hisque apice, fuscis. Habitat in Brasilia (Rio-Janeiro).

♂ Long. 5 lin. (rostro excluso); rostri 5 lin. Lat. humeris 2 lin.

♀ Long. 4 lin. 1/2 (rostro excluso) rostri 5 millim. Lat. humeris 2 lin.

Pl. 5. Fig. 1. ♂ *a.* Trompe vue de côté. *b.* Antenne grossie.

D'un blanc sale. Trompe linéaire d'un brun pubescent, ponctuée. Mandibules infiniment petites, bidentées au sommet. Premier article des antennes n'atteignant pas entièrement les yeux. Corselet atténué en avant, élargi ensuite et arrondi, obscur, avec une ligne blanchâtre au milieu. Ecusson blanc, petit. Elytres une fois et demi plus larges à la base que le corselet, parallèles, arrondies à l'extrémité, sillonnées, pubescentes, calleuses; la tache apicale est d'un brun plus clair que celle des côtés; angle huméral saillant. Pattes rapprochées, cuisses droites en massue, munies près de leur sommet intérieur d'un éperon large aigu, et d'une petite dent à côté. Jambes légèrement sinueuses, élargies à l'extrémité, avec un ongllet crochu aux quatre antérieures.

La trompe de la femelle est de la moitié de la longueur du corps.

Loncophorus parasita.

Fusco ferrugineus, cinereo irroratus, rostro pedibusque ferrugineis, his apice nigro annulatis. Elytris sulcatis. Habitat Cayennae.

Rhynchænus Parasita, Fab. Syst. Eleut. 2. P., pag. 487, n° 231.

— — *Oliv. Ent. Ins., pag. 218, n° 210, pl. 15-181.*

Curculio Parasita Fab. *Ent. Syst. Em.* 2, pag. 441, n° 195.

— *varius* *Encyc. Ins.* 5, pag. 515, n. 200.

— *flavo maculatus* Voët, tom. 2, pag. 52, pl. 35, fig. 6. ♂.

— *nigro maculatus* Voët, tom. 2, pag. 52, pl. 55, fig. 5, ♀.

Pl. 5. Fig. 2. *a.* Trompe de profil. *b.* Patte grossie. *c.* Crochets vus de face.

Var. β. Fusco obscurus, rostro, thorace pedibusque ferrugineis, genubus nigricantibus. Loncop. dubius. in mus. meo.

Var. γ. Omnino ferrugineus, elytris cinereo variegatis, fusco subfasciatis.

Pl. 5. Fig. 3. *a.* Trompe du ♂ vue de côté.

Long. corporis 4 lin. 1/2 5 lin. Rostris ♂ 4 lin. ♀ 2 lin. 1/2, 3 1/2. Lat. humeris 2, 3 lin.

Brun, couvert d'un duvet cendré. Trompe filiforme, de la longueur du corps dans les mâles, et de la moitié dans les femelles, sillonnée de la base à l'insertion des antennes, lisse au sommet. Ligne jaunâtre longitudinale au milieu du corselet. Ecusson cendré, petit. Elytres faiblement sillonnées, fauves, couvertes de poils courts jaunâtres, formant une tache à l'épaule et une autre à l'extrémité. Angle huméral arrondi, rebordé et aplati en dessus. Cuisses munies intérieurement d'une large épine et d'une petite dent à sa base, marquées, à partir de cet endroit, d'un anneau d'un noir obscur. L'extrémité des quatre jambes de devant armées d'un ongle recourbé.

La var. β, que j'avais appelée *Lon. dubius*, m'avait paru, ainsi qu'à toutes les personnes à qui je l'avais montrée, devoir former une espèce nouvelle, mais après un mûr examen j'ai été déterminé à la réunir au *L. Parasita*; elle est d'un brun foncé; ses élytres sont couvertes de quelques poils cendrés;

la trompe, le corselet et les pattes sont ferrugineux; l'extrémité des genoux est noirâtre; elle paraît aussi constamment plus grande.

La var. γ est tout-à-fait ferrugineuse. Les élytres sont recouvertes de poils épais jaunâtres, et traversées par 2 ou 3 lignes ferrugineuses.

Elle provient de la collection d'Olivier.

NOTA. M. Germas, dans son *Species insectorum*, a employé ce même nom pour désigner un genre de la famille des Lamellicornes; mais M. Kirby ayant donné antérieurement le nom de *Phanæus* au même genre, ce dernier devra être conservé.

Description d'un Tetralobus nouveau, par M. GORY.

(Séance du 2 mai 1832.)

Tetralobus cinereus. Gory, Sénégal; du cabinet de M. Gory.
Long. 2 pouces 9 lignes.

Cinereus, antennarum fasciculo flabelliformi. Corpus maximum totum cinereum. Elytra nervis obscuris. Fasciculus antennarum e lamellis octo magnis, nigris. Pl. 4. Fig. 1.

Cet insecte varie beaucoup pour la taille, et avait été confondu jusqu'à présent par beaucoup d'Entomologistes avec le véritable *Elater Flabellicornis* de Fabricius et d'Olivier; mais, après un mûr examen sur le véritable *Flabellicornis* de ces auteurs que possède le Muséum d'histoire naturelle de Paris, je me suis convaincu que cette espèce, que je donne ici sous le nom d'*Elater Cinereus*, était tout-à-fait nouvelle.

Chaperon légèrement relevé, un peu creusé, vertex caréné. Corselet échancré pour recevoir la tête, rétréci à sa base, ayant ses angles antérieurs arrondis, s'élargissant et ayant ses angles postérieurs avancés, aigus et un peu crochus à leur

extrémité. Écusson triangulaire. Élytres de la largeur des terminaisons des angles postérieurs du corselet, allongées, arrondies à leur extrémité. Antennes dans le mâle flabellées, en scie dans la femelle.

Entièrement noir, mais recouvert d'un duvet gris extrêmement fin et serré, qui empêche de découvrir la couleur primitive lorsque les individus sont dans leur fraîcheur naturelle.

Mémoire sur quelques nouveaux genres de l'ordre des Homoptères, par F.-L. DE LAPORTE.

(Séance du 2 mai 1832.)

Les genres que nous proposons dans ce mémoire sont au nombre de huit : presque tous sont très-remarquables par la bizarrerie de leur organisation et par leurs formes remarquables. Nous croyons que les personnes même les plus prévenues contre la formation de nouvelles causes génériques ne pourront refuser de reconnaître la nécessité de celle-ci.

Genre 1. *Poiocera*. *ποιός*, *quis*, *κέρας*, *cornu*.

Antennes insérées dans une cavité sous les yeux; de trois articles, les deux premiers très-courts, cylindriques, le deuxième moins large que le premier, le troisième très-gros, arrondi, chagriné, terminé par une soie.

Rostre long dépassant notablement la base de la troisième paire de pattes.

Ocelles assez petits, globuleux, placés latéralement entre les yeux et les antennes.

Tarses forts, le premier article long, le deuxième court, crochets petits, arqués, munis d'une membrane.

Corps assez large, épais. Tête carrée en dessus, plane. Corselet transversal, arrondi en avant et s'étendant en arrière pour former écusson.

Pseudélytres grandes, réticulées, dépassant notablement l'abdomen. Ce dernier large, court, mou, de six articles, sans compter l'anus. Pattes fortes, épaisses, surtout les cuisses antérieures. Jambes postérieures longues, offrant plusieurs fortes dents le long du bord externe et une couronne d'épines à l'insertion du tarse.

Poiocera Luczoti. Pl. 6. Fig. 1.

P. nigra, elytris reticulatis, maculis minutis ferrugineis et maculis pluribus hyalinis conspersis.

Long. 5. Larg. 3.

Noir, yeux bruns, partie antérieure du corselet ridée transversalement. Pseudélytres réticulées, parsemées de points ferrugineux, une tache jaune au bord latéral en arrière, plusieurs autres assez grandes et hyalines vers l'extrémité. Ailes hyalines. Abdomen d'un brun noir bordé latéralement de rouge.

Nous avons dédié cette espèce à M. Luczot, qui a bien voulu nous la communiquer.

Genre 2. Germaria.

Antennes insérées sur les côtés de la tête à l'angle antérieur des yeux, composées de trois articles; les deux premiers très-courts, renflés, surtout le deuxième; le troisième filiforme et très-long.

Rostre court, de deux articles, ne dépassant pas la base des cuisses antérieures.

Ocelles assez rapprochées, placées sur le front entre les yeux.

Tarses garnis en dessous d'épines, de trois articles; le premier long, le deuxième le plus court. Crochets courts, larges, munis de membranes.

Tête presque carrée, arrondie et un peu sinueuse en avant. Corps allongé, à côtés presque parallèles. Corselet formant un angle latéral, prolongé en arrière, échancré postérieurement, élevé au milieu en une carène arrondie et dirigée en avant en forme de capuchon. Écusson un peu transversal, triangulaire. Pseudélytres longues, parallèles, dépassant sensiblement l'abdomen. Celui-ci composé de six segment égaux (du moins dans la femelle, seul sexe que nous en connaissons). Anus assez petit. Pattes moyennes assez grêles, les postérieures longues. Jambes de celles-ci garnies de rangées d'épines.

Ce genre nous semble devoir suivre celui de *Ledra*.

Germaria Cucullata. Fig. 2.

Fusco nigricans, thorace cucullato; pseudelytris rubro pallide maculatis.

Stoll? Pl. 7, fig. 34.

Long. 8 1/2 lig. Larg. 2 lig.

D'un brun noir, pseudélytres un peu plus claires, parsemées de quelques taches rougeâtres. Ailes noires. Cayenne.

Genre 3. *Schizia*, σχίζις, *fissio*.

Antennes insérées sous la tête, au dessous des yeux, de trois articles; les deux premiers un peu arrondis, le troisième allongé et terminé par une soie.

Rostre long, atteignant la base de la troisième paire de pattes.

Tarses de trois articles; le troisième assez long, crochets très-larges.

Ocelles au nombre de deux, situées sous la partie inférieure de la tête.

Tête avancée, bifide en avant.

Tête large transversale, bifide en avant. Yeux latéraux assez saillans. Corselet presque carré, élargi en arrière aux angles postérieurs, prolongé et arrondi en dessus de l'écusson; celui-ci triangulaire, allongé, assez grand. Pseudélytres longues, disposées en toit, abdomen large, court, fendu longitudinalement dans les femelles. Pattes moyennes, sans dentelures; les postérieures longues.

Ce genre doit être placé après celui d'*Œthalion*, de MM. Lepeletier et Serville.

Schizia Servillei. (Fig. 3.)

Fusco flavescens, lineis longitudinalibus nigris; pseudelytris crasse reticulatis.

Long. 4 1/2. Larg. 1 1/3.

D'un brun châtain jaunâtre. Tête avec une bande transversale noire sur la partie inférieure de son aplatissement. Partie interne de ses deux avances de même couleur. Corselet finement granuleux, offrant au milieu une légère ligne élevée qui se prolonge sur l'écusson, et quatre bandes longitudinales larges et brunes; les angles postérieurs et les bords latéraux sont de même couleur. Écusson brun avec un trait jaune au milieu qui en couvre aussi l'extrémité. Pseudélytres hyalines, parcourues par de fortes nervures et réticulés en arrière. Ces

nervures sont jaunes près de la base et noires dans le reste de leur longueur. Jambes annelées de noir. Brésil.

J'ai dédié cette espèce au savant entomologiste M. Serville.

Genre 4. *Atypa*. α , priv. τύπος, *forma*.

Antennes insérées dans une cavité sous le rebord antérieur de la tête, de trois articles; les deux premiers très-courts, assez forts, le dernier allongé et se prolongeant en une longue soie.

Ocelles au nombre de deux, assez écartés et situés entre les yeux.

Tarses de trois articles; les deux premiers courts, surtout le deuxième; le troisième long, terminé par des crochets très-larges.

Rostre très-court.

Tête transversale très-large, offrant en avant un labre quadridenté.

Tête très-large, yeux gros transversaux. Corselet à angles huméraux proéminens. Il couvre tout le dessus du corps, se termine en arrière par une pointe aiguë, et offre en dessus une bosse très-élevée. Pseudélytres recouvertes en partie par les bords latéraux du corselet. Abdomen court triangulaire. Anus des ♀ comme dans les cigales du même sexe. Pattes moyennes, jambes offrant des lignes longitudinales; les postérieures longues et présentant une série de faibles épines.

Ce genre est très-voisin de celui de *Centrotus*, dont il diffère essentiellement par la tête.

Atypa Gibba. (Fig. 5.)

Fusca, thorace bi-gibboso, postice macula lutea.

Long. 6. Larg. 4.

D'un brun un peu violet. Tête d'un jaune livide. Cor-

selet élevé et formant deux bosses, l'une placée vers le milieu du corps, et l'autre dirigée en avant. Il offre une tache jaune en arrière. Corps et pattes noirâtres. Brésil.

Genre 5. *Pterygia*. πτέρυξ, *ala*.

Antennes insérées latéralement dans une cavité sous les yeux, de trois articles; les deux premiers très-courts, à peine visibles; le troisième se prolongeant en une soie assez longue.

Ocelles au nombre de deux, globuleux, petits, placés entre les yeux.

Tarses composés de trois articles; les deux premiers très-courts, presque globuleux; le troisième long. Crochets très-élargis.

Corselet prolongé en arrière jusqu'à l'extrémité du corps, et formant en avant deux sortes d'ailes élevées.

Tête plane, presque carrée, un peu arrondie en avant. Yeux assez gros. Corselet prolongé en arrière, atteignant l'extrémité de l'abdomen et formant en avant deux bosses élevées, placées l'une à côté de l'autre en forme d'ailes. Ces parties sont renflées à l'extrémité. Pseudélytres assez longues. Abdomen un peu allongé, triangulaire, formé de six segmens. Pattes moyennes, jambes très-élargies, très-dilatées. Tarses courts, grêles.

Ce genre doit venir après celui de *Membracis*.

Pterygia Maquarti. (Fig. 6.)

Rugosa, nigra, thoracis medio subelevato, tarsis luteis.

Long. 1 1/1 lig, Larg. 3/4 de lig.

Noir, très-rugueux. Corselet offrant en avant une ligne lon-

gitudinale élevée au milieu. Il forme une petite bosse au dessus du milieu du corps et derrière les élévations en forme d'ailes. Bord inférieur des pseudélytres fortement ponctué. Tarses jaunes (1).

Var. D'un brun olivâtre. Brésil.

Nous avons dédié cette espèce au savant M. Macquart, dont les ouvrages en Entomologie sont bien connus.

Genre 6. *Acanthicus*, ἀκανθικός, *Spinus*.

Antennes situées dans une cavité sous les yeux; les deux premiers articles très-courts, à peine visibles; le troisième en forme de soie allongé.

Ocelles non visibles.

Tarses de deux articles; le premier très-court, le second long. Crochets larges.

Corps épineux. Tête surmontée d'une avance du corselet bifide à l'extrémité.

Pseudélytres raccourcies.

Tête large, transversale, yeux gros. Corselet surmonté d'un prolongement dirigé en avant et bifide à l'extrémité. Abdomen offrant plusieurs longues épines. Anus relevé. Pseudélytres très-courts, de matière coriace. Pattes assez longues: les postérieures garnies de plusieurs séries de poils.

Nous pensons que Fabricius aurait placé les insectes de ce genre dans celui de *Centrotus*. Nous n'en connaissons que des espèces américaines.

(1) Les deux individus de cette espèce que nous avons vus sont dans quelques endroits revêtus de petites taches jaunâtres, mais elles nous paraissent accidentelles.

Acanthicus Stollii.

Fuscus, nigro maculatus, abdomine spinis octo.

Stoll. Pl. 16. F. 85.

Long. 3. Larg. 1 1/4.

D'un brun jaune, avec plusieurs taches et lignes noires. Corselet prolongé postérieurement en une pointe relevée. Abdomen avec deux fortes épines à la base, et trois autres de chaque côté en arrière. Abdomen noirâtre. Pattes jaunes. Brésil.

Acanthicus Desmarestii. (Fig. 7.)

Rubra, lineis numerosis albis, abdomine spinis sex.

Long. 2. Larg. 1.

D'un brun rouge avec des parties noires et des lignes assez nombreuses d'un beau blanc. Corselet terminé en arrière par un angle non relevé. Abdomen avec deux épines à la base et deux autres de chaque côté, placés obliquement en arrière. Pattes brunes. Brésil.

Nous ne pouvons mieux dédier cette jolie espèce qu'à M. le professeur Desmarest, qui a bien voulu nous la communiquer.

Observation. Le genre *Bocydium* de M. Latreille, formé avec la première division des *Centrotus* de Fabricius, nous semble réunir des insectes dont les caractères autorisent la création de quelques nouvelles coupes génériques. Nous proposons de le diviser de la manière suivante :

Genre *Bocydium*.

Corselet élevé au milieu et dirigé en avant. Ce prolongement trifide à l'extrémité, l'un de ces bras s'étendant au dessus de l'abdomen.

Tête large, yeux gros, ocelles placés entre les yeux. Antennes à deuxième article un peu renflé; le troisième terminé par une longue soie. Ecusson distinct. Pattes moyennes : les postérieures longues, assez grêles, garnies de plusieurs séries longitudinales de poils raides. Tarses grêles, de trois articles; le deuxième très court. Crochets longs.

Beaucoup d'espèces exotiques rentrent dans ce genre.

Genre *Sphæronotus*.

Corselet élevé au milieu et dirigé en avant. Ce prolongement se divisant à l'extrémité en plusieurs bras, dont l'un s'étend au dessus de l'abdomen; les autres sont terminés par des boules.

Forme du genre *Bocydium*.

Centrotus *Globularis* Fab.Genre *Cyphonia*. κύφων, *Furcifer*.

Corselet élevé postérieurement et dirigé en arrière, en formant une fourche trifide.

Tête large, yeux gros, deux petits ocelles entre les yeux. Antennes à deux premiers articles très-courts; le premier presque carré, le deuxième ovalaire, le troisième terminé par une longue soie. Pseudélytres longues. Pattes moyennes : les postérieures longues et garnies de plusieurs séries longi-

nales de poils épineux. Tarses de trois articles : le premier le plus long, le deuxième très-court, le troisième assez long. Crochets larges.

Il faut rapporter à ce genre les *Centrotus Clavatus*, *Claviger*, et probablement *Trifidus* de Fabricius. Nous en avons figuré ici (fig. 4) une espèce qui nous semble nouvelle.

Cyphonia Ornata. (Fig. 4.)

Nigra, thorace antice spinis quatuor; abdomine rubro; thoracis lateribus albis.

Long. 2 1/4. Larg. 1.

Noir parsemé de quelques longs poils. Corselet offrant quatre épines à la partie antérieure : les deux premières longues, arquées; les deux suivantes plus courtes; l'on voit une tache d'un blanc jaune de chaque côté. Pseudélytres un peu jaunâtres et hyalines. Abdomen rouge avec l'extrémité noire. Brésil.

Explication de la planche 6.

Fig. 1. *Poiocera Luczoti.*

- a. Tête vue en dessus.
- b. Antenne grossie.
- c. Tête vue en dessous.
- d. Tarse grossi.

Fig. 2. *Germaria Cucullata.*

Fig. 3. *Schizia Servillei.*

- a. Tarse grossi.

Fig. 4. *Cyphonia Ornata.*

- a. Id. id. de côté.

Fig. 5. *Atypa Gibba*.

a. Tête et corselet vus de face.

b. Tarse grossi.

Fig. 6. *Pterygia Macquarti*.

a. Tête et corselet de face.

Fig. 7. *Acanthicus Desmaresti*.

a. Tête et corselet vus de face, de l'*Acanthicus Stolii*.

b. Tarse grossi.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1832. — 2^e TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 4 avril.)

Correspondance. — Lettres d'acceptation de MM. Desmarest et de Humboldt (pag. 20 et 21).

Ouvrages offerts. — Première livraison de la partie Entomologique du voyage de l'*Astrolabe*, par M. Boisduval.

Communications. — M. Audouin présente une nouvelle livraison de l'ouvrage de MM. Brandt et Ratzburg, sur les animaux employés dans la thérapeutique. Cette livraison contient plusieurs planches représentant des Mylabres, des *Lytta* et des Méloé, l'anatomie de la Cantharide et de sa larve.

M. Lefebvre communique l'observation qu'il a faite sur deux Lépidoptères nocturnes de la tribu des Tinéites, la *Pædisca Semimaculana*, ♂ (Hub.), et la *Pæd. Ratana*, ♀ (Hub.), qu'il a pris accouplés le 20 juillet 1831. Il pense qu'il en pourrait être de même de deux espèces de la même

tribu, les *Teras Emargana*, ♂ (Fab.), et les *Ter. Effractana*, ♀ (Hub.), qu'il surprit au mois de septembre suivant dans la position de l'accouplement, sans cependant qu'elles fussent réellement accouplées. Il croit que la première pourrait bien n'être qu'une variété de la seconde, vu le petit nombre d'individus qu'on en rencontre, leur même localité et leur même époque d'apparition. MM. Boisduval et Rambur observent que les *Pæd. Semimaculana* et *Ratana* ne sont peut-être aussi qu'une même espèce.

M. Lefebvre présente aussi une remarque curieuse que lui communiqua, à son passage à Vienne, M. Treitschke : c'est l'accouplement de la *Zygena Filipendulæ* ♀ avec la *Zyg. Ephialtes* ♂ jaune, hybrisme dont il eut souvent la preuve. M. Lefebvre en vit deux paires se tenant encore ensemble dans sa collection, sur cinq qu'il avait prises en 1817, M. Treitschke pense que la *Zyg. Ephialtes rouge* doit naissance à cet accouplement hybride, vu que, d'après ses observations, il n'y a jamais d'accouplement soit entre la *Zyg. Ephialtes jaune* et *rouge*, ou bien entre les *Ephialtes rouges*, soit enfin entre l'*Ephialtes rouge* et la *Filipendulæ*. Ce même auteur obtint de l'accouplement des *Saturnia Carpini* et *Spini*, trois chenilles un peu semblables à celles du *Carpini*, c'est-à-dire, vertes tigrées de noir, ou noires tigrées de vert (dont M. Lefebvre vit les dessins); mais, bien qu'elles aient filé, elles n'ont donné aucun résultat.

De ces faits, et d'autres connus de ce genre, M. Lefebvre induit que dans des espèces excessivement voisines, l'organisation des parties génitales étant sans doute à peu de chose près la même, il peut se trouver de ces êtres qui doivent l'existence à de pareils hybrismes, sans cependant oser avancer pour cela que ces êtres soient à leur tour susceptibles de reproduction.

A ce sujet, M. Audouin cite l'observation qu'il a faite sur

l'accouplement de la *Coccinella Bipunctata*. Il en a élevé un grand nombre d'individus, les a vus s'accoupler, et a été témoin de la ponte des femelles. Après la fécondation des œufs, il en est sorti de petites larves qu'il est parvenu à élever jusqu'à leur métamorphose en insecte parfait. A cette occasion il a voulu tenter quelques expériences sur leur hybrisme. On sait que très-souvent on rencontre la *Cocc. Dispar* accouplée avec la *Cocc. Bipunctata*. M. Audouin a mis en rapport ces deux espèces, et les a vu en effet s'accoupler; les femelles fécondées n'ont pas même tardé à pondre, mais toujours ces œufs ont été stériles: ce fait s'est reproduit jusqu'à six fois. M. Audouin croit pouvoir en tirer la conclusion que, si ce n'est toujours, au moins dans bien des cas, il ne résulte aucun produit fécond du produit accidentel de ces deux espèces, et il pense qu'il peut en être de même dans la plupart des accouplements qu'on a observés entre des espèces différentes. C'est, selon lui, en rendant ce produit stérile que la nature a maintenu dans leur intégrité les caractères propres à chaque espèce. MM. Boisduval et Rambur appuient cette opinion.

Lectures. — Les *Bombyx Pytiocampa* et *Chelonia Pudica*, pag. 201, par M. Devilliers (de Chartres).

Monographie d'un nouveau genre d'Hémiptères Hétéroptères (*Heteronotus*), par M. de Laporte, pag. 95.

Membres reçus. — MM. Drapiez (de Bruxelles), Léon Dufour (de Saint-Sever), et Lépine (de Paris).

(Séance du 18 avril.)

Ouvrages offerts. — Supplément aux Lépidoptères de France de M. Duponchel, par l'éditeur des Annales.

Communications. — M. Audouin communique une traduction manuscrite d'un ouvrage allemand de MM. Hemprich et

Ehrenberg, ayant pour titre : *Prodrôme des espèces de Scorpions propres au nord de l'Afrique et à l'Asie occidentale*. Ce travail, dans lequel les auteurs établissent plusieurs genres nouveaux, a été récemment revu par eux, et fait partie du grand ouvrage de M. Ehrenberg sur son voyage en Afrique.

Lectures. — Monographie d'un nouveau genre de Curculionites (*Otiocephalus*), par M. Chevrolat, pag. 98.

Note sur un nouveau genre (*Reaumuria*) de Lépidoptères nocturnes, tribu des Cheloniens, par M. Rambur. Ce genre comprend la *Chelonia Parasita* et la *Chel. Corsica*, nouvelle espèce rapportée par lui de Corse.

Membres reçus. — MM. Cantener (de Strasbourg), Charles Nodier (de Paris), Dupont (id.), Graslin (de Château-du-Loir), Marchand (de Chartres), Merck (de Lyon), Mulsant (id.), Rippert (de Beaugency), Du Traignaux (de Paris), et de Villiers (de Chartres).

(Séance du 2 mai.)

Ouvrages offerts. — Deux livraisons du Supplément aux Lépidoptères de France de M. Duponchel, par l'éditeur des Annales.

Communications. — M. Audouin présente la première livraison des nouvelles Annales du Muséum d'histoire naturelle de Paris, dans laquelle se trouvent deux mémoires de M. Latreille : l'un sur les *Aranéides quadripulmonaires*, l'autre sur les *Insectes Coléoptères de la tribu des Denticrures, famille des Brachélytres*.

M. Milne Edwards rend compte d'un travail qu'il a présenté à l'Institut relatif à l'anatomie comparée des Crustacés Dé-

capodes et à la classification naturelle de ces animaux. Il a trouvé qu'il existe dans cet ordre trois modifications principales d'organisation, et il le divise par conséquent en trois sections, au lieu de deux, comme on l'avait fait jusqu'ici. M. Milne Edwards conserve à deux de ces groupes les noms déjà employés de Brachyures et de Macroures, et il donne à la nouvelle division qu'il établit celui d'*Anomoures*, à cause de la disposition anormale de leur abdomen (ou queue). Les Crustacés qui forment ce groupe naturel diffèrent des autres Décapodes par un grand nombre de caractères soit anatomiques, soit zoologiques; ils se distinguent facilement des Brachyures par la position des organes femelles de la génération, et des Macroures par l'organisation de leur abdomen, qui ne présente pas en dessus de pattes natatoires, mais seulement des filamens ovifères comme les Brachyures. La section des Anomoures se compose des genres Ranine, Dromie, Dapromène, Homole, Alburnée, Hippe, Rémipède, Pactole, Porcellane, Birgus et Pagure.

Lectures. — Mémoire sur un nouveau genre de Diptères de la famille des Tipulaires (*Xiphura*), par M. Brullé, pag. 205.

Mémoire sur un nouveau genre de Charensons (*Loccophorus*), par M. Chevrolat, pag. 216.

Mémoire sur un Elateride nouveau (*Tetralobus Cinereus*), par M. Gory, pag. 220.

Mémoire sur plusieurs genres nouveaux d'Homoptères, par M. de Laporte, pag. 221.

Mémoire sur un Lépidoptère nouveau, famille des Pseudobombycités (*Megasoma Repanda*), par M. Feisthamel.

Membres reçus. — MM. de Saint-Marceaux (de Reims) et Mathieu (d'Orléans).

(Séance du 13 juin.)

Correspondance. — Lettre d'acceptation de M. Kirby, pag. 117.

Ouvrages offerts. — Première livraison de l'Iconographie des Chenilles des Lépidoptères de France de M. Duponchel, par l'éditeur des Annales.

Deux mémoires de M. Latreille, extraits des Annales du Muséum d'histoire naturelle, l'un sur les Aranéides quadripulmonaires, l'autre sur les insectes Coléoptères de la tribu des Denticrures, par l'auteur.

Monographia Tenthredinetarum de M. le comte Lepeltier de Saint-Fargeau, par l'auteur.

Première décade d'une centurie de Lépidoptères de l'île de Cuba, de M. Poey, par l'auteur.

Description et figure de l'*Heterosternus Buprestoïdes* de M. Dupont, par l'auteur.

Communications. — Le secrétaire, en faisant part de la mort de M. Cuvier, membre honoraire, annonce qu'une députation, composée des membres du bureau, et à laquelle se joignirent la plupart des membres de la société, escorta le cortège funèbre et se fit un devoir de soutenir pendant une partie du trajet les restes de ce grand homme.

M. Audouin lit une notice nécrologique sur M. Cuvier et fait circuler des dessins originaux d'insectes accompagnées de leurs descriptions, faits de la main de ce grand naturaliste, à l'âge de dix-huit ans.

M. Lefebvre donne lecture d'une lettre sur une apparition considérable de Hannetons (*Melolontha Vulgaris*) qui, le 18 mai dernier, à neuf heures du soir, assaillirent, au sortir du village de Talmontiers, la diligence sur la route de Gournay à Gisors (Eure) avec une telle violence, que les chevaux

effrayés , obligèrent le conducteur à rétrograder jusqu'au village pour y attendre que cette grêle d'une nouvelle espèce eût cessé.

Il annonce également que diverses apparitions semblables ont eu lieu sur différens points de la France , où cet insecte a commis des ravages considérables. Il appelle l'attention de la Société sur les moyens à employer pour détruire cet insecte et pour prévenir ses ravages.

M. Farkas, Entomologiste Hongrois, qui assiste à la séance, annonce que dans son pays on les utilise en obtenant d'eux, par le moyen d'une forte ébullition, une substance huileuse, employée avec succès pour graisser les roues des voitures.

M. Godet rapporte qu'en Suisse on prévient en partie les ravages de ce Mélolonthé en donnant une prime aux enfans, qui en rapportent de grandes quantités, et que souvent on s'est aperçu des effets avantageux de ce moyen.

M. le président prend en considération ces observations, et engage les membres de la Société à tenter des expériences dans le but d'utiliser ces insectes, et en même temps de les détruire.

M. Audouin pense qu'il se pourrait qu'il y eût émigration de ces insectes lorsqu'ils ont tout détruit dans les lieux où ils abondent. M. Godet appuie cette opinion, et rapporte à ce sujet qu'il fut témoin, sur les bords du lac de Neuchâtel en Suisse, en juillet 1828, du passage d'une nuée de la *Vanessa Urticæ* qui dura une demi-heure, en se dirigeant du N.-E. au S.-O. M. Lefebvre parle d'une grêle de l'*OEdipoda Crucata* (Charp.) dont il fut témoin, le 9 juin 1829, dans les campagnes de Smyrne, et surtout au sommet de la citadelle, où cet insecte bruissait, vers midi, comme une forte pluie, et couvrait la terre à environ deux pouces d'épaisseur.

Lectures. — Mémoire sur les sens des insectes, et princi-

palement sur l'organe de l'ouïe , par M. Luczot. Cette lecture fait naître une discussion sur l'organisation interne des Invertébrés et sur la force de leur vitalité. A ce dernier sujet M. Lefebvre rapporte qu'ayant piqué un *Cerambix Moschatus* , vers la fin de l'automne , il le retrouva vivant au mois de février suivant ; et qu'en Provence , en 1823 , ayant piqué avec *une aiguille* , à travers le thorax , une Araignée de la famille des Thomises et surpris de la revoir encore vivante au bout de quinze jours , il eut l'idée de la nourrir avec des mouches , et la conserva ainsi plus de deux mois , époque à laquelle il la fit périr en la plaçant par mégarde dans une boîte camphrée. Dans une expérience pareille , répétée par lui en Normandie il y a un an , il conserva une pareille Aranéide environ quatre semaines.

M. Lepeletier de Saint-Fargeau observe que dans ces différens cas il n'y avait sans doute pas eu émission de la liqueur interne , émission qui , trop abondante , provoque la mort dans les insectes. A ce sujet il cite la faculté qu'ont les Araignées , lorsqu'une de leurs pattes a été cassée , de s'arracher le reste de cette patte , mais dans l'articulation humérale ; alors , par une contraction des lèvres de la plaie , l'hémorrhagie n'a pas lieu.

M. Audouin communique quelques observations , faites de concert avec M. Milne Edwards , sur plusieurs Crustacés , qui ont , comme on le sait , la faculté de reproduire leurs pattes. La manière dont se fait cette reproduction a été assez bien observée , mais on a apporté moins d'attention à l'étude des circonstances très-curieuses qui précèdent ce singulier phénomène. M. Audouin prend pour exemple le Tourteau , connu vulgairement sur nos côtes sous le nom de *Poupart* , et dit que si on vient à briser une de ses pattes dans un point quelconque de sa longueur , autre que le petit article qui suit la hanche , le Crabe , qui du reste ne paraît pas en souffrir ex-

trêmement, remédie de lui-même à cette opération mal faite en se pratiquant une nouvelle amputation du membre dans le seul lieu convenable. Mais, tandis que l'Araignée s'arrache la patte, le Tourteau, qui ne peut agir de même, employe un moyen tout autre et non moins efficace : on le voit, afin de se débarrasser de la portion du membre inutile, raidir la jambe ou le moignon de jambe qui lui reste. Bientôt l'effet est produit, un petit craquement a lieu à la base de la patte, et plus particulièrement dans le petit article qui fait suite à la hanche, et que M. Savigny (Mém. sur les Anim. sans vert., 1^{re} part., pl. 3, fig. 1. g, lett. c.) considère comme le premier article de la cuisse; ce craquement résulte d'une fracture circulaire qui vient de se faire dans la substance calcaire, et la contraction volontaire de certains muscles en est uniquement la cause : aussitôt la portion du membre qui se trouve détachée tombe d'elle-même. Ce qui est curieux, c'est de voir que le Tourteau peut ainsi, par cette fracture d'un nouveau genre, s'amputer volontairement et successivement les différentes pattes lorsque celles-ci ont perdu quelques-unes de leurs pièces. Le bourgeon qui doit donner naissance à un nouveau membre ayant toujours son origine à la hanche, on conçoit combien il était important pour l'animal que l'amputation pût toujours s'effectuer vers ce point. C'est aussi là qu'elle se fait le plus ordinairement, et quelquefois avec la plus grande facilité, car, lorsqu'on saisit un de ces crustacés par une ou plusieurs de ses pattes, il n'est pas rare qu'il échappe en les laissant entre les mains de l'observateur.

Mémoire sur une nouvelle disposition de l'ordre des Névroptères, par M. Brullé (1). Cet Entomologiste ne laisse dans cet ordre que les genres à métamorphoses complètes,

(1) Ce mémoire est destiné à être inséré dans la partie Entomologique de l'ouvrage publié par l'expédition scientifique de Morée.

qui sont la plupart de ceux de la famille des Planipennes de M. Latreille. Il renvoie parmi les Orthoptères les Mantispes, les Raphidies et les Psoques, et forme, avec les Libellulines, les Éphémères et les Perles, un ordre particulier sous le nom de *Dictyoptères*. Les Termites en constituent un autre qu'il appelle *Isoptères*. Enfin il adopte l'ordre des Trichoptères que M. Kirby a formé avec la Friganes.

Descriptions d'un nouveau genre de Charensons de l'ordre des Orthocères, par M. Chevrolat, pag. 215.

Mémoire sur un nouveau genre de crustacés Macroures (*Isea*), formant un passage entre les Paguriens et les Thalassinites, par M. Guérin.

Membres reçus. — MM. Blondel (de Versailles), Bohe-
man (de Grenna en Suède), de Chauvenet (de Hesdin),
Louis Coulon (de Neufchâtel en Suisse), de Fons-Colombe
(d'Aix en France), Guénée (de Châteaudun), le comte de
Jousselin (de Versailles), Lacordaire (de Paris), Lorey (de
Dijon), Melly (de Manchester en Angleterre), le comte de
Saporta (d'Aix en France), Schonherr (de Skara en Suède),
et le colonel Saint-Yon (de Paris).

VOYAGES.

DÉPARTS. — ARRIVÉES. — NOUVELLES DIVERSES.

M. Bohéman, savant Entomologiste suédois, est parti dernièrement avec plusieurs naturalistes pour explorer la Laponie. L'Entomologie et l'Ornithologie sont le principal but de leur voyage.

M. Lacordaire, parti en 1830 pour Caienne, vient d'arriver avec de nombreuses collections Entomologiques, consistant surtout en Coléoptères.

M. Goudot, connu par ses précédens voyages tant à Tanger qu'en Espagne, et surtout par son dernier à Madagascar, est retourné dans cette île. Il vient d'écrire qu'heureusement arrivé à sa destination, il n'a pu cependant pénétrer dans l'intérieur, vu la guerre dans laquelle se trouve engagée en ce moment la reine des Owas; et que momentanément il s'est fixé sur la côte, où il a néanmoins en insectes recueillis déjà beaucoup d'objets intéressans.

NÉCROLOGIE.

Au moment où la science vient de perdre le grand homme qu'elle regrettera éternellement, nous croyons faire plaisir aux Naturalistes en leur donnant le *fac-simile* de la lettre que M. le baron Cuvier s'empressa le premier de répondre à la Société.

Le discours nécrologique sur M. Cuvier, par M. Audouin, prononcé à la séance du 13 juin, fera partie du prochain numéro.

OUVRAGES D'ENTOMOLOGIE

PUBLIÉS DEPUIS LE 1^{er} AVRIL 1832.(2^e trimestre.)

FRANÇAIS.

- ICONOGRAPHIE ET HISTOIRE NATURELLE DES COLÉOPTÈRES D'EUROPE, par M. le comte *Dejean* et M. *J.-A. Boisduval*; tome II, LIVRAISON 13^c. Paris, Méquignon-Marvis.
Prix de chaque livraison, 6 fr.
- HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE, par *Godart*, continuée par M. *Duponchel*; tome VIII, deuxième partie, nocturnes; tome V, deuxième partie, LIVRAISONS 4 et 5. Paris, Méquignon-Marvis.
Prix de chaque livraison, 3 fr.
- SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES OU PAPILLONS DE FRANCE, par M. *Duponchel*; tome I^{er}, LIVRAISONS 2 et 3. Paris, Méquignon-Marvis.
Prix de chaque livraison, 3 fr.
- ICONOGRAPHIE DES CHENILLES, pour faire suite à l'ouvrage intitulé : *Histoire naturelle des Lépidoptères ou Papillons de France*, par M. *Duponchel*; tome I^{er}, 2^e LIVRAISON. Paris, Méquignon-Marvis.
Prix de chaque livraison, 3 fr.
- CENTURIE DES LÉPIDOPTÈRES DE L'ILE DE CUBA, contenant la description et les figures coloriées de cent espèces de papillons nouveaux ou peu connus, par *Ph. Poëy*; 2^e LIVRAISON. Paris, J. Albert Mercklin.
Prix de chaque livraison contenant dix planches coloriées, 10 fr.
- ICONOGRAPHIE DU RÈGNE ANIMAL DE M. LE BARON CUVIER, par *F.-E. Guérin*; LIVRAISONS 18, 19 et 20. Paris, J.-B. Baillière.
Prix de chaque livraison en noir, 6 fr.
Figures coloriées, 15 fr.
- MAGASIN DE ZOOLOGIE, par M. *Guérin*, QUATRIÈME LIVRAISON. Paris, Lequien.
Le volume de 50 planches coloriées et texte, 18 fr.

ICONES HISTORIQUE DES LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS, collection avec figures coloriées des Papillons d'Europe nouvellement découverts, par le docteur *Boisduval*. Paris, Roret. 2, 3 et 4^e LIVRAISONS.

Prix de chaque livraison, 3 fr.

COLLECTION ICONOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DES CHENILLES, ou Description et figures des Chenilles d'Europe, par le docteur *Boisduval*. Paris, Roret. 2 et 3^e LIVRAISONS.

Prix de chaque livraison, 3 fr.

EXPÉDITION SCIENTIFIQUE DE MORÉE, partie Entomologique ; par M. *Brullé*, 2 PREMIÈRES LIVRAISONS. Paris, Levrault, éditeur.

Prix de chaque livraison, 12 fr.

DICTIONNAIRE CLASSIQUE D'HISTOIRE NATURELLE ; par une réunion de Naturalistes, sous la direction de M. Bory de Saint-Vincent. Tome XVII et dernier, composé de l'explication des planches ; par M. *Bory de Saint-Vincent*. — Paris, Rey et Gravier. — Cette partie de l'ouvrage offre déjà quelques supplémens aux volumes précédens, et les complète.

NOUVELLES ANNALES DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, etc., publiées par les professeurs de cet établissement et par d'autres naturalistes. — In-4^o avec fig., PREMIÈRE LIVRAISON. Paris, 1832, Roret.

Cette livraison contient, entre autres travaux, les Mémoires de zoologie dont suivent les titres :

1^o Essai de classification naturelle des VESPERTILIONS, et description de plusieurs espèces de ce genre, avec 2 planches noires, par *F. Cuvier*. — 2^o Essai pour servir à la détermination de quelques animaux sculptés dans l'ancienne Grèce, et introduits dans un monument historique enfoui durant les désastres du troisième siècle ; par M. *Geoffroy Saint-Hilaire*. — 3^o Sur le poisson appelée MACHÆRA, avec 1 planche noire, par M. le baron *Cuvier*. — 4^o Description de plusieurs espèces nouvelles de poissons du genre APOGON, avec 1 planche noire ; par *A. Valenciennes*. — 5^o Vues générales sur les Aranéides à quatre pneumobranches ou quadripulmonaires, suivies d'une notice de quelques espèces de Mygales inédites et de l'habitation de celle qu'on nomme *Nidulans* ; par M. *Latreille*. — 6^o Considération sur les insectes Coléoptères de la tribu des Denticrures, famille des Brachélytres ; par M. *Latreille*.

COMPLÉMENT DE L'HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES DE FRANCE, etc., par M. Duponchel. — Iconographie des chenilles. Première livraison, in-8°, avec 3 planches coloriées.

Cette livraison, parfaitement traitée sous le double point de vue de la science et de l'art, réalise complètement l'espoir que les Entomologistes avaient conçu en voyant le nom justement recommandable de M. Duponchel en tête de cet ouvrage.

ÉTRANGERS.

CENNI sopra le Variazioni a cui vanno soggette le farfalle del gruppo *Melitæa*. Di Carlo-Luciano Bonaparte, principe di Musignano. Extrait de l'Antologia, n° 125. Mai 1831.

Petite notice de quatre pages in-8°, accompagnée d'une planche coloriée représentant le *Melitæa phæbe*, var. *melanisca*.

SYMBOLÆ PHYSICÆ, Hemprich et Ekrenberh. Animalia evertebrata exclusis insectis percensuit B. G. Ehrenberg. Series prima cum tabularum decade prima. Berolini, 1831. — In-fol. de dix planches.

MONOGRAPHIE DER CARABIDEN, von Zemmermann. Berlin, 1832. In-8° de 76 pages, sans planches. Description en allemand avec phrases latines.

GETTRUE DARTELLUNG und Beschreibund der thiere; die in der arzneimittellehre in Betracht kommen, von Brandt und Ratzeburg. Berlin, 1830. — In-8° accompagné de 5 planches coloriées.

Ouvrage en allemand traitant de l'usage des insectes en médecine dans lequel on a représenté ceux qui offrent quelques propriétés remarquables.

SPINX VESPIFOR MIS, an essay by Hedward Newman, at Fr. Westley, stationers' hall court, London. Prix, 5 fr.

Cette notice est précédée de considérations générales sur les insectes, et accompagnée de plusieurs tableaux de classification.

BOMBI SCANDINAVIÆ, monographice tractati et Iconibus illustrati. Specimen academicum, respondente P. W. Brandsten. Londini Gothorum, 1832.

LETTRES.

(ÉTRANGERS.)

Lettre de M. Klug.

Monsieur ,

Je voulais depuis assez long-temps vous exprimer le plaisir extrême que j'ai ressenti en apprenant la nouvelle qu'il s'est constitué en France une Société Entomologique , et qu'elle m'a fait l'honneur de m'en nommer membre honoraire. Cependant des affaires accumulées m'ont empêché de penser à toute espèce de correspondance, et de m'acquitter de ce devoir en présentant mes remerciemens les plus vifs à l'honorable Société qui a bien voulu me juger digne de cette distinction. Je vous prie donc , monsieur , de lui témoigner ma vive reconnaissance , et de lui faire savoir que je ressentirais une peine infinie si ce retard pouvait la faire douter de mon zèle.

Agréez, monsieur, etc.,

Signé KLUG.

Berlin, le 6 août 1832.

A. M. A. Lefebvre, secrétaire, etc.

Catalogue des Lépidoptères de l'île de Corse , avec la description et la figure des espèces inédites (1), par M. P. RAMBUR , docteur en médecine.

(Séance du 18 avril 1832.)

En faisant connaître les animaux d'un pays , il est indispensable de donner une idée de ce pays , de sa forme , de la

(1) Malgré le titre que je donne à cette notice, je ne prétends point faire

nature de son terrain et des végétaux qu'il produit ; puisque , avec sa position plus ou moins méridionale , ce sont les causes qui influent le plus sur le nombre et la diversité des espèces. La différence du terrain surtout agit singulièrement sur les êtres qui l'habitent : aussi tel sol n'admet-il que telle espèce de plante , tandis que tel autre exclut toujours telle espèce ou même tel genre.

Quoique la Corse soit comprise entre les 43° et $41^{\circ} 21'$ de latitude septentrionale , son climat est pourtant singulièrement tempéré par les vents qui y règnent d'une manière régulière et surtout par sa position au milieu de la mer.

Sa longueur est de quarante-six lieues de 2000 toises, et sa plus grande largeur de vingt. Elle est composée d'une vaste chaîne de montagnes , qui court du nord au sud ; cette chaîne , dont les principaux pics sont souvent très-élevés (2,763 mètres), présente des flancs très-escarpés , souvent comme déchirés , qui se divisent en un grand nombre de rameaux irréguliers qui s'en vont en mourant vers la mer ; ils sont tous plus ou moins creusés et séparés entre eux , par les nombreux ruisseaux ou torrens qui se précipitent des sommets ; il n'y a guères de vallées qu'aux embouchures des rivières et sur la côte orientale qui en offre d'assez étendues , généralement marécageuses et renfermant des étangs. La côte occidentale de l'île est horriblement déchirée , et ses bords escarpés dominant souvent de beaucoup le niveau de la mer. Cette forme irrégulière et montagneuse de l'île paraît aider singulièrement à la production des forêts : aussi les voit-on se reproduire avec une grande rapidité que facilite une extrême végétation ; et sans la main destructive des pâtres farouches et

un catalogue complet des Lépidoptères de la Corse. N'étant resté que seize mois dans ce pays , l'Entomologiste le moins instruit comprendra facilement combien d'espèces ont dû m'échapper , puisque tous les jours les environs de Paris en offrent qu'on n'y avait point encore trouvées.

nomades qui la parcourent en tous sens, l'île entière ne serait bientôt plus qu'une immense forêt, d'où l'on verrait sortir ses divers pics dénudés : mais abandonnée au pâtre dévastateur, presque toutes ses forêts ont été détruites par le feu ; il n'est pas un seul point de l'île où l'on n'aperçoive les traces de la flamme ; c'est même devenu l'unique et rapide moyen de défrichement, moyen qui caractérise parfaitement l'horreur des habitans pour le travail et l'industrie.

Une humble végétation a donc, dans la plus grande partie de l'île, remplacé les majestueuses forêts dont il ne reste plus que quelques débris.

Le terrain de la Corse est presque entièrement granitique, avec des parties schisteuses et calcaires. La portion calcaire la plus curieuse, et qui est restée en partie intacte à côté du bouleversement des roches voisines, est située à son extrémité méridionale, et comprend le territoire de Bonifacio ; il forme comme une portion étrangère à l'île, produisant des plantes et des insectes qui lui sont propres, et dont même les habitans diffèrent des autres par le caractère.

Une autre partie calcaire considérable, et qui forme le territoire de St-Florent, est située sur la côte occidentale et près de son extrémité nord : c'est dans cette localité seulement que j'ai vu le laurier rose (*Nerium Oleander*) border les torrens.

On rencontre aussi, vers le centre et au nord de l'île, des parties schisteuses, parmi lesquelles se trouvent mélangées quelques portions calcaires ; c'est surtout aux environs de Corte et de Bastia ; elles produisent également des plantes et des insectes particuliers.

Nous allons maintenant présenter une idée de la végétation en nommant quelques unes des plantes qui semblent donner le *facies* végétal de l'île, et nous dirons quelques mots sur la station des Lépidoptères.

En commençant par les lieux que battent souvent les flots de la mer, nous rencontrons les plages sablonneuses qui ne se trouvent guères que sur la côte orientale et au fond des golfes souvent si profonds et si répétés de la côte occidentale; elles ont en général un aspect fort aride, et sont, à l'exception des Hétéromères, peu riches en insectes, surtout en Lépidoptères.

Elles sont souvent envahies par le *Cistus salviaefolius* et surtout l'*Halimifolius* dont elles sont la patrie exclusive, et qui les embellit beaucoup au moment de sa floraison par ses nombreuses fleurs et ses belles corolles jaunes. Je n'ai jamais rien trouvé sur ces arbustes dans ces localités.

L'*Elychrysum angustifolium* et la *Lavendula stæchas* se propagent aussi sur ces plages, que leur aspect est loin d'embellir. Quelques chenilles presque souterraines d'*Agrotis* s'accoutument très-bien de ces sables arides; telles sont celles appelées *vulligera*, *puta*, *saucia*, *trux*, et même *segetum*, si redoutable pour nos jardins potagers. Plusieurs Euphorbes se trouvent aussi répandues dans ces lieux: tels sont surtout les *Euphorbia paralias*, *myrsinites*, sur lesquelles on rencontre de temps en temps la belle chenille du *Sphinx Dahlii*.

D'autres plantes tout-à-fait particulières à ces localités, et qui quelquefois sont les seules à qui l'extrême aridité permet de végéter, sont plusieurs *Silene*; leurs fleurs et leurs graines sont, comme on sait, souvent dévorées par quelques espèces du genre *Hadena*.

Quelquefois aussi ces plages sont verdies par la *Scrophularia ramosissima* descendue des montagnes, pour croître avec profusion dans cette station accidentelle; ses jolies fleurs et ses fruits sont dévorés par les chenilles des *Cucullia scrophulariæ*? et *scrophulariphaga*, et ses feuilles quelquefois par celle de la *C. Verbasci*.

En s'avancant dans les plaines, on rencontre, surtout le

long des rivières, de fertiles prairies, plus ou moins marécageuses.

Les arbres qu'on y remarque sont le *Tamarix gallica*, l'*Alnus viscosa*, l'*Ulmus campestris*, *Salix incana*, etc. C'est d'ailleurs dans ces parties humides que se trouvent le moins de plantes particulières à la Corse, et que se voient aussi beaucoup de Lépidoptères de nos pays; c'est sur les fleurs de ces prairies que butinent un grand nombre de nos Piérides et plusieurs autres diurnes; on y rencontre aussi la plupart des Plusies des environs de Paris, et de plus une espèce que M. Lefebvre a le premier rapportée de Sicile, la *P. accentifera*, dont la chenille vit sur les menthes. Comme on sait, les prairies sont aussi la station ordinaire des Leucanies; nous y avons retrouvé deux espèces que nous avons découvertes à Montpellier, les *Leucania riparia* et *annicola*: elles y volent sur les fleurs des menthes, avec la *straminea* et la *punctosa*.

C'est dans ces lieux humides que vit, principalement sur les fleurs de salicaire, la chenille polyphage du *Polyommatus telicanus*; si on renferme plusieurs de ces chenilles dans une même boîte, elles sont si voraces que non-seulement elles se dévorent entre elles, mais qu'elles n'épargnent même pas leurs chrysalides.

Le *Tamarix*, qui d'ailleurs nourrit plusieurs espèces, ne nous a offert qu'un *Ptérophore* intéressant; et l'*Aune* une espèce inédite de *Xylina*: ce dernier arbre nourrit, ici comme en France, des espèces communes, telles que *Bombyx pyri*, *bucephala*, *coryli*, etc. L'orme nous a fourni comme dans le midi de la France, l'*Uropus ulmi*. Avant de nous élever plus haut, quelques localités qui dépendent presque des plages et qui sont tout-à-fait particulières aux parties calcaires, méritent de fixer l'attention.

Elles forment des revers escarpés qui bordent la mer. La

principale plante qui y croît est le *Chenopodium fruticosum*; ses feuilles, presque cylindriques, sont dévorées avec avidité par les noctuélites *Chenopodiphaga* et *Peregrina*; c'est aussi sur cette plante que se rencontre la chenille du *Pterophorus adactylus*, dont la forme est si bizarre et la marche si lente.

Dans des lieux semblables, mais granitiques, de la côte occidentale, le *Lotus creticus* et la *Statice articulata* nourrissent la chenille de l'espèce d'*Orgyia*, que nous avons appelée *rupestris*.

Mais quittons les bords de la mer, et entrons dans ces localités dont l'aspect est si particulier; là l'œil a peine à trouver une plante du nord de la France; on croirait être transporté sur la côte africaine: sur ces collines âpres et brûlées, la plupart des arbres et arbustes ne perdent plus leurs feuilles; la végétation, n'ayant point à craindre les frimas, semble toujours exister. Parmi la grande quantité de végétaux qui abondent dans ces localités, nous ne parlerons que des espèces les plus productives pour l'Entomologie, laissant de côté la plupart des plantes herbacées qui ne servent guères de pâture qu'aux espèces polyphages. Nous citerons en première ligne les *Quercus suber* et *ilex* comme étant les arbres les plus précieux. M. le comte de Saporta, aux environs d'Aix en Provence, a déjà découvert presque toutes les espèces particulières à ces arbres, et que nous avons retrouvées en Corse, telles que celles appelées *ilicis*, *suberis*, *occlusa*, *saportæ*, auxquelles se joignent d'autres qui se trouvent presque partout: ainsi les *Bombyx fagi*, *bucephala*, *trepida*, *Noctua alchymista*, *lunaris*, *protea*, *stabilis*, *instabilis*, *ambigua*, *Phalœna honoraria*, *petrificaria*, *hirtaria*. Ces deux arbres sont devenus rares dans ces localités, surtout particulières au liège: car l'*Ilex* grimpe jusque sur de hautes montagnes, où il suit de près la végétation froide des hêtres, à plus de 1000 mètres de hauteur.

Ces lieux sont souvent envahis par l'*Arbousier* qui nous

fournit le beau *Nymphalis jasius*, qui n'est point commun en Corse, à cause des incendies continuels; il ne m'a pas paru servir de pâture à beaucoup d'espèces. Un autre joli arbrisseau qui quelquefois, dans ce pays, prend la dimension d'un grand arbre, est le *Lentisque* (*Pistacia Lentiscus*). Il fournit, ici comme dans le midi de la France, les deux belles espèces de Noctuelles appelées *Thyrrhæa* et *Adulatrix*; M. de Saporta a découvert le premier la chenille si peu caractérisée de cette dernière et intéressante espèce. Les *Genista juncea*, *candicans*, les *Cytisus triflorus* et *lanigerus*, croissent ici mêlés aux *Phyllirea*. Le premier produit l'*Amphipyra spectrum* et le *Botis polygonalis*; il est, ainsi que le second, assez recherché des chenilles polyphages de noctuelles. L'*Hemithæa coronillaria* paraît vivre exclusivement sur le quatrième arbuste, si redoutable par ses piquans; il est fort répandu dans ces lieux, où il se mêle, dans le nord de l'île, avec le *C. spinosus*, dont il ne semble être qu'une variété.

Mais les végétaux les plus communs dans ces localités, et qui sont les premiers arbrisseaux qui recouvrent les terres incultes, sont les cistes qui caractérisent si bien les climats méridionaux; là croissent avec profusion les *Cistus monspeliensis*, *salviæfolius*, *villosus*, *creticus*, etc.

Ces plantes ornées de fleurs si belles, mais si passagères qu'un même instant voit naître et disperser leurs frères pétales, nourrissent peu de chose; les *Phalènes rhomboïdaria*, *pupillaria* s'accoutument cependant de leurs feuilles glutineuses et odorantes; leurs fruits sont aussi la pâture de petites Pyrales.

L'on rencontre fréquemment dans les haies le *Lonicera balearica* et le *periclymenum*, que l'on voit reparaitre dans les lieux frais du nord de l'île; ils nourrissent la *Limenitis camilla* qui, comme la *sybilla*, vit exclusivement de chèvre-feuille, et que Godart avait supposées si gratuitement pouvoir

vivre, l'une sur le chêne, et l'autre sur l'aune. A l'exception des chenilles d'*Amphipyra effusa* et de *Xylina rhizolitha*, je n'ai trouvé que peu de chose sur ces plantes. On rencontre aussi de temps en temps le *Genista corsica*, qui croît plus volontiers dans les lieux élevés et dans des parties schisteuses; quoique ses rameaux soient très-épineux, il n'en est pas moins un arbuste précieux: il nous a fourni l'*Effusa*, deux Phalènes inédites, la *Corsicaria* et la *Proximaria*, et aussi l'*Opacaria*, dont la chenille ressemble tellement à la *Jourdanaria* qu'on peut à peine les distinguer.

Parmi les végétaux plus humbles, nous voyons surtout croître abondamment dans ces localités, et braver l'excessive ardeur du soleil, l'*Elychrisium angustifolium*, dont les belles fleurs dorées embellissent seules ces lieux quand le soleil a tout dévoré; c'est sur cette jolie plante que j'ai trouvé la chenille de la *Jourdanaria*, et celle d'une espèce inédite d'*Erastria* que ses pattes seulement, au nombre de quatorze, m'avaient fait prendre pour une Phalène. Plusieurs autres espèces ne dédaignent pas les feuilles menues de cette plante, blanchie par un épais duvet.

C'est dans ces lieux que se plaisent les *Satyres ida*, *tigelius*, *corinna*, *aristeus*, parmi lesquels on est surpris de rencontrer quelquefois le *janira*.

Nous n'oublierons pas de signaler une plante bien précieuse pour les chenilles polyphages, quand le soleil a brûlé, souvent à leur naissance, toutes les autres plantes herbacées; c'est l'*Asphodelus microcarpus*, qui remplace dans ces lieux notre *ramosus*, confiné ici sur les hautes montagnes; les feuilles longues, épaisses et insipides de cette plante forment, avant que la fleur n'ait paru, une touffe dans l'intérieur de laquelle la chenille, tout en dévorant le cœur, se trouve à l'abri des ardeurs du soleil et hors de l'atteinte d'un sol brûlant; c'est dans cette fraîche retraite que nous avons découvert la larve

de la *Polia asphodeli*, de la *Xylina australis*, et aussi de l'*Orbona*, *pronuba*, *saucia*, *meticulosa*, etc. Une Pyrale jaune, particulière à l'île, lie souvent en faisceau les feuilles de cette plante; tandis qu'une autre espèce en fait autant, dans le midi de la France, sur l'*A. ramosus*.

Le *Pancratium illyricum* est dans le même cas que l'*Asphodèle*.

Dans des localités correspondantes, mais seulement calcaires ou schisteuses et où croit le *Rhamnus alaternus*, se rencontre souvent la *Colias cleopatra*; la *Chelonia pudica*, qui se trouve aussi très-répendue dans ces lieux, disparaît promptement si l'on monte plus haut.

La saveur caustique du *Daphne gnidium* ne rebute point plusieurs chenilles polyphages, et entre autres celles de l'*Effusa*.

Le myrte, qui caractérise si bien ce pays, est ici fort répandu; la suavité de son odeur, ses élégantes fleurs dont les étamines forment presque à elles seules toute la beauté, ne sauraient toucher le sauvage habitant qui, en chauffe sa cabane; il n'échappe même pas à la voracité de la chèvre: ses feuilles ne paraissent plaire qu'à bien peu d'insectes, et nous n'avons jamais vu dessus qu'une seule chenille de *Tinéite*. Nous n'abandonnerons pas ces régions sans signaler une belle plante, surtout particulière au sol calcaire de Bonifacio; c'est l'*Artemisia arborescens*; outre la chenille de la *Cacullia tanaceti*, elle nous a fourni celle de la *Chamomillæ*; dans ces mêmes lieux croissent la *Cineraria maritima*, le *Romarin*, le *Buplevrum suffruticosum*, etc., plantes assez ingrates.

Si on s'élève plus haut, jusqu'à 5 à 600 mètres, et dans les mêmes localités au nord de l'île, on ne voit que de vastes landes appelées *Makis*, qui ont pris la place des forêts; elles sont formées par l'*Arbousier*, par les *Phyllirea*, l'*Erica scoparia* et l'*arborea*, dont les rameaux se terminent en lon-

gues panicules de fleurs blanches, qui au moindre mouvement laissent échapper d'épais nuages de pollen qui incommodent beaucoup. Ces bruyères m'ont paru bien moins productives que dans nos pays.

Les lieux schisteux fournissent la *Scrophularia ramosissima*, dont nous avons déjà parlé, et une autre jolie plante cultivée dans nos jardins, la *Santolina incana*, qui sert de nourriture à la *Zygæna corsica* et probablement à quelques autres espèces. Ces localités sont la patrie de plusieurs autres plantes plus ou moins productives; l'on y voit les *Genista corsica*, *lobelii*, l'*Euphorbia spinosa*; l'on commence à rencontrer le *Thymus herba-barona*, plante connue des habitans sous le même nom, et qui dans leur langage sert de comparaison pour toute odeur agréable ou plante précieuse; ils emploient même son nom comme terme d'amitié ou de tendresse.

Quand on s'élève à travers les nombreuses sinuosités des montagnes, la principale et presque seule végétation, survenue après la destruction des forêts, est toujours composée de Cistes, de Bruyères, d'Arbousiers et de Phyllirea, qui forment à la longue des bois impénétrables qu'on appelle toujours *makis*; dans ces lieux on rencontre de temps en temps des bois de chênes verts, tristes débris que la flamme a plus ou moins épargnés; c'est dans ces parages, de 500 à 1,000 mètres de hauteur, que j'ai rencontré sur cet arbre les *Bombyx bucephala*, *Bucephaloïdes monacha*, *Phalæna margaritaria*, etc.

Dans les parties humides de ces lieux croissent le bel *Alnus cordata* et le *Fraxinus florifera* qui descend quelquefois dans les plaines. N'ayant que peu exploré ces localités, nous ne pouvons nous faire une idée juste de leur richesse en Lépidoptères.

Il est vraiment extraordinaire comme, dans ces parties montagneuses, les plantes méridionales se propagent jusque

sur des sommets extrêmement froids ; c'est un fait que j'avais déjà remarqué dans les Cévennes, où les plantes du Languedoc viennent presque se mêler à des plantes alpines.

Les insectes suivent aussi les plantes sur ces montagnes froides, et l'on y voit voler le *Pandora* mêlé au *Paphia* et au *Rhamni*, le *Corinna* et le *Tigelius*. C'est dans ces lieux qu'apparaît le Satyre *neomyris* qui, dans le nord de l'île, descend jusqu'au bord des plaines.

Enfin l'*Arbousier* d'abord, puis le *Ciste à feuille de sauge*, déjà tout rabougris, finissent par disparaître; le *Quercus Ilex*, devenu rare, ne tarde pas à abandonner l'*Erica scoparia* qui termine les makis, et qui bientôt elle-même cède la place à une autre végétation qui commence de 1000 à 1200 mètres.

Ces parties de l'île, primitivement couvertes de forêts de Hêtres et de *Pinus larix*, et *maritima*, que couronnaient des bois de Sapins, se trouvent presque partout dénudées. C'est ici la véritable patrie de l'*Argyne Elisa*; elle y vole avec le *Neomyris* et les espèces que nous avons mentionnées plus haut, et qui bientôt les abandonnent tous les deux. Le Polyommate *Argus* est le seul de son genre qui soit arrivé jusque là, et l'on s'aperçoit que déjà il a ressenti l'influence du froid par la teinte sombre et presque noire du dessous de ses ailes inférieures.

Le principal arbuste qui croît dans ces lieux est le *Juniperus alpina*, L., que la violence des vents semble contraindre à ramper sur la terre. Nous avons plusieurs fois trouvé dans ces localités une belle *Lithosie* nouvelle que nous avons nommée *bifasciata* (elle descend d'ailleurs jusque dans les plaines), la *Phalæna ornataria*, etc.

Beaucoup d'espèces ont dû nous échapper dans ces montagnes, que nous avons peu visitées, et où nous n'avons rencontré que quelques Nocturnes peu intéressans. En s'élevant encore à l'extrémité des bois de hêtres, et lorsqu'on approche des derniers sommets, on trouve des bois de Sapins et d'*Alnus*

suaveolens, qui paraissent être les derniers arbres. Quoique ces plantes doivent nourrir plusieurs espèces, elles ne nous ont rien offert.

Enfin, si l'on dépasse ces arbres, l'on ne trouve que des roches dénudées, ou couvertes d'un stérile gazon; la nature dans ces régions ne produit que peu de plantes.

L'*Elychrysium frigidum*, qui revêt presque toutes les roches, semble seul animer avec ses jolies fleurs blanches cette misérable végétation. Ces localités, où dans nos Alpes la nature a entassé avec profusion toutes ses richesses, sont ici tout-à-fait pauvres et stériles, et ne paient point à l'Entomologiste le prix de ses peines. C'est en vain qu'on croirait retrouver des Polyommates, des Sâtyres, comme dans les autres montagnes: nous avons parcouru ces lieux à différentes époques, sans jamais rien rencontrer.

Cette pauvreté, je crois, tient surtout à la latitude: car d'après les données de M. Lefebvre sur la Sicile, il semblerait que les sommets de cette île ne seraient pas plus riches que ceux de la nôtre. Nous ne terminerons pas cet aperçu sans donner une idée de l'influence du territoire et du climat sur les Lépidoptères en général.

En commençant par les Diurnes, nous retrouvons ici, comme dans le midi de l'Europe, nos deux espèces de *Papillons*; mais c'est avec surprise que nous voyons disparaître tout à coup le genre *Thaïs*, quoique les plantes qui nourrissent ces espèces (les *Aristoloches*), ne manquent point dans l'île; cette circonstance ne peut être due qu'à la nature du terrain, puisque les *Thaïs* se retrouvent dans les autres îles de la Méditerranée, dans la Péninsule espagnole et la Grèce. Je conçois mieux la disparition du genre Parnassien, qui semble surtout particulier au nord de l'Europe, et dont on pourrait peut-être fixer l'étendue à un certain degré de latitude, quoique pourtant M. Lefebvre en ait rencontré deux espèces en Sicile.

On retrouve, comme on verra par notre catalogue, toutes les Piérides communes des environs de Paris, et de plus la *Tagis*. On retrouve aussi avec surprise la Col. *Rhamni*. Le genre *Polyommata* est ici très-borné, et l'on s'étonne de ne rencontrer qu'une seule espèce particulière au midi de l'Europe. La *Limenitis camilla* paraît ici comme dans une grande partie de la France; mais, à l'exception du *Jasius*, les autres Nymphales ont disparu.

Nous rencontrons dans les *Argynnes* une espèce caractéristique du terrain; nous voyons le *Paphia* se mêler à la *Pandora*; mais nous cherchons en vain ces espèces qu'on a désignées sous le nom de *Damiers*, et dont quelques-uns semblent braver facilement les chaleurs du midi de la France.

Dans les *Vanesses*, l'*Ichnusa* vient caractériser le pays, dont elle semble éviter les portions calcaires; si *L. album* s'y est aussi propagé, c'est à l'exclusion de sa congénère *C. album*, qui pourtant ne commence à paraître que dans le midi de la France.

Trois *Satyres*, dont deux surtout, viennent caractériser le terrain; à l'exclusion non moins caractéristique des *Satyres* blancs, que la chaleur est loin de contrarier, puisqu'ils se rencontrent dans tout le midi de l'Europe. S'il ne se trouve plus de *Nègres*, au moins la Corse a cela de commun avec d'autres îles de la Méditerranée.

En *Hespéries*, on retrouve quelques espèces ordinaires; celle appelée *Sao* m'a paru tellement modifiée que j'ai cru devoir la considérer comme une nouvelle espèce.

Nous rencontrons une nouvelle espèce de *Sésie*; mais nous ne pourrions assurer qu'elle soit particulière à l'île.

Le genre *Sphinx* nous offre une belle espèce particulière, en Europe, à la Corse et à la Sardaigne; c'est le *Dahlia*, qui remplace l'*Euphorbia* et le *Nicea*.

Le genre *Smerinthe*, peu nombreux, n'offre rien de parti-

culier ; mais la nature se montre plus bizarre à l'égard du genre *Zygène*, qu'elle exclut complètement, à l'exception d'une espèce toute caractéristique et particulière aux terrains schisteux, la *Z. Corsica*.

Les *Procris* semblent être étrangers à l'île.

Les *Lithosies* sont assez nombreuses ; deux nouvelles espèces, et surtout une (la *bifasciata*), paraissent tout-à-fait particulières au pays.

La tribu des Chéloniaires est ici peu nombreuse ; mais une espèce remarquable et inédite nous a donné l'occasion de former un nouveau genre sous le nom de *Trichosoma*.

Le genre *Psyché* se retrouve ici, comme dans toutes les autres parties du midi. Une nouvelle espèce d'*Orgya* vient aussi caractériser les âpres roches granitiques de notre île, qui paraît d'ailleurs peu riche en Bombycites. Nous n'avons point vu de *Stygia*, et le genre *Hépiale* semble être tout-à-fait étranger au pays.

Rien de remarquable pour les autres *Bombycites*.

Dans les Noctuérites rien d'extraordinaire ; la plupart des genres se retrouvent ; et parmi ceux-ci, les genres *Agrotis*, *Plusia*, *Cucullia* et les *Catocala* nous fournissent le plus d'espèces.

Une espèce fort remarquable semble faire le passage aux Herminies, et formera un nouveau genre, sans doute particulier à l'île. Les Phalénites, à l'exception de quelques espèces nouvelles, sont dans le même cas que les précédentes. Nous ne dirons rien des petites espèces ; leur étude est trop peu avancée.

Nous allons passer immédiatement à la description des espèces inédites, et nous terminerons cette notice par le catalogue de toutes les espèces que nous avons recueillies dans l'île.

Diurnes.

G. PIERIS. *Pieris Tagis*. Pl. 7, fig. 1, 2.

P. Belia statura, eique simillima. Alis anticis minus productis; macula nigra discoidali, supra parva, infra lunata, minima, lineari pupillata; posticis infra albo non argenteo maculatis.

Hubner, Pap. tab. 110, fig. 565, 566.

Esper. Pap. Europ. tab. 117, fig. 5, 6.

Ochsenheimer, Schmet von Europ., t. 1, p. 162.

Godart, Encycl. méth., t. 9, n° 28.

Boisduval, *P. Bellezina* ind. meth.? *P. Tagis*, p. 27, pl. 7, fig. 123. icon. hist. ?

Duponchel, Suppl. aux Diurnes de Godart, t. 1, pag. 29, pl. 3, fig. 5, 6. ?

Cette Piéride ressemble presque entièrement à la *Belia*; mais les ailes supérieures sont plus arrondies, et leur bord antérieur n'offre pas, vers son milieu, de concavité bien sensible. La tache noire discoïdale en dessus est plus étroite; en dessous, elle est réduite à un petit croissant traversé, dans sa longueur, par une ligne blanche. Le dessous des ailes inférieures est également très-semblable à la *Belia*; mais les taches blanches sont ordinairement plus petites, pas sensiblement argentées. Ce caractère n'est pas d'ailleurs constant, puisque l'*Ausonia* a quelquefois ses taches blanches argentées.

Nos individus diffèrent assez notablement de ceux de Provence appelés *Bellezina*, et que M. Boisduval considère comme la véritable *Tagis*: ainsi, dans les nôtres, le sommet des ailes supérieures est en dessus d'un noirâtre lavé de blanc moins foncé, avec les taches blanches bien moins larges; les taches blanches du dessous des inférieures sont aussi moins larges, plus nombreuses, quelquefois un peu nacrées. Le dessous de

ces ailes ressemble beaucoup à celui de certains individus de *Belia* ; tandis que, dans l'autre, il se rapprocherait de l'*Ausonia*.

Il pourrait bien se faire qu'ils formassent deux espèces distinctes, et alors les individus de la Corse sembleraient être la vraie *Tagis*. Toutefois ces deux espèces se rapprocheraient beaucoup par un caractère commun, la petitesse et la forme de la tache noire discoïdale.

Cette espèce paraît en Corse au mois d'avril et au commencement de mai, aux environs d'Ajaccio, où ne se rencontre plus les *P. ausonia* et *belia*.

Diurnes.

G. VANESSA. *Vanessa Ichnusa*. Pl. 7, fig. 3. BONELLI, *mem. de l'Ac. de Turin*. 30 v., pag. 174, tab. 3, fig. 2.

V. urticae simillima, alis anticis duobus punctis saepissime carentibus, fascia fulva posticarum latiore.

Cette Vanesse ressemble presque entièrement à la *V. Urticae* ; mais les deux points noirs extérieurs et discoïdaux des ailes supérieures manquent presque toujours. Le troisième est plus rapproché de la base de l'aile ; et la tache couleur d'ocre, qui est placée à son côté externe dans l'autre espèce, manque ici ; elle reparait quelquefois un peu chez la variété signalée plus bas. La bordure des ailes est ordinairement plus foncée ; la large bande fauve transverse des ailes inférieures est bien plus large dans son milieu.

Le dessous des ailes est semblable, ordinairement un peu plus obscur. Une petite famille de chenilles m'a produit une variété chez laquelle les deux points noirs, qui avaient disparu, commencent à se montrer plus ou moins ; tandis que le troisième, qui s'approche de la base, tend à disparaître quelquefois presque entièrement. Elle conserve du reste tous ses autres caractères.

Elle a les mêmes mœurs que sa congénère, et paraît aux mêmes époques dans les parties montagneuses. Quoiqu'elle fréquente toute l'île, elle est cependant rare dans les parties basses et chaudes où les orties sont bientôt brûlées par le soleil; tandis que je l'ai vue voler assez communément jusque sur le sommet du mont d'Oro : elle atteint ainsi des régions qui s'élèvent de plus de 2700 mètres au dessus du niveau de la mer. La chenille est noire, très-finement piquée de blanc, et plus claire vers le pli des anneaux.

Au dessus des stigmates, il existe une ligne rougeâtre plus ou moins apparente, bordée inférieurement par une ligne brune sinueuse qui porte les stigmates; ceux-ci sont ovoïdes, noirs, à disque peu visible, entourés d'une ligne pâle.

Plus bas se voit une ligne d'un jaunâtre obscur de la couleur du ventre, dont elle est séparée par une autre ligne de couleur noire, tantôt maculaire, tantôt presque nulle.

La partie antérieure du ventre et les espaces compris entre les pattes, sont noirs; quelquefois cette couleur envahit presque tout le ventre.

Chaque anneau présente une rangée circulaire de sept épines rameuses, excepté les deuxième et troisième, qui n'en ont que quatre. Ces épines sont noires en dessus, plus claires sur les parties claires. Leur base est très-brillante, et forme comme un point bleuâtre. Outre ces épines, dont les premier et deuxième anneaux sont privés, le corps, principalement aux côtés, est garni de poils blanchâtres.

La tête est échancrée en cœur supérieurement; elle est très-noire, avec de petits tubercules pilifères blanchâtres.

Les pattes écailleuses sont noires; les autres sont verdâtres, avec une tache noirâtre au côté externe.

La chrysalide ressemble à celle de la *V. urticæ*: elle est brune ou noirâtre; quelquefois lavée d'un peu de rougeâtre, avec des parties plus claires.

L'extrémité des pointes du corps est souvent rougeâtre ou d'un rougeâtre argenté, avec six taches argentées au delà du dos, qui manquent souvent.

Cette chenille vit sur l'*Urtica hispida*.

Je ne l'ai jamais rencontrée sur d'autres espèces, telles que l'*Urtica pilulifera*, *membranacea* et *dioica* qui nourrit chez nous l'*Urticæ*, quoiqu'elles soient souvent très-communes dans l'île; elle les mange cependant, quand on les lui donne: mais elle préfère toujours l'*hispida*. Elle vit en sociétés qui se dispersent après la quatrième mue, et quelquefois avant.

Le papillon passe l'hiver, et se montre en février et mars pour la première fois dans les plaines, et en mai, dans les montagnes; pour la seconde fois en mai, dans les premières localités, où il est très-difficile de concevoir comment il peut se reproduire pendant les chaleurs de l'été, puisque toutes les orties sont brûlées.

Il paraît d'ailleurs dans les montagnes absolument aux mêmes époques que la *V. urticæ* dans ces pays-ci. Il a été découvert dans l'île de Sardaigne, sur le sommet du *Genargentu*, le 25 mai 1823, par M. de la Marmora.

G. SATYRUS. *Satyrus Aristeus*. (BONELLI, *Mém.*, pag. 177, tab. 2, fig. 1.)

Nous croyons que c'est à tort que Bonelli a fait de ce papillon une espèce distincte. Il n'est évidemment qu'une variété du *Semele* (L.). Il n'en diffère qu'en ce que la couleur fauve du dessus des quatre ailes et du dessous des inférieures s'étend sur presque toute leur surface. Cette variété est d'ailleurs constante dans l'île, où elle existe seule. Elle se trouve dans toute la Corse, et s'élève même dans les montagnes à une grande hauteur sans éprouver aucun changement.

Satyrus Tigelius.

(BONELLI. *Mémoires de l'Académie de Turin*, 30 vol., p. 181, tab. 1, fig. 2.)

Simillimus S. megærae, sed minor. Alarum posticarum disco, fascia media transversa supra destituto.

Ce Satyre ressemble beaucoup au *Megæra*; mais les différences qu'il présente étant toujours constantes, nous pensons avec Bonelli qu'il doit former une espèce. Il est toujours plus petit; la bande transverse et oblique du dessus des ailes supérieures du mâle est plus étroite vers le bord antérieur de l'aile; les trois autres lignes transverses qui partent de ce bord sont également plus étroites; et la ligne qui, en faisant un angle du côté de la marge, vient s'arrêter vers l'angle postérieur de l'aile, est presque complètement effacée: aux ailes inférieures, la base est moins obscure, et cette partie est limitée par une ligne moins sinueuse; mais le principal caractère, et qui est toujours constant, c'est que l'espace compris entre cette ligne et la rangée d'yeux, n'offre jamais de bande noire transverse. Il y a des femelles chez lesquelles les lignes du dessus des ailes disparaissent presque complètement. Le dessous ne présente pas de différence bien notable; seulement il est plus varié aux ailes inférieures, et la ligne blanchâtre, ou d'un blanc grisâtre, qui longe la marge des ailes, est plus vive et plus anguleuse. Tout le reste est à peu près semblable. Ce qui paraît confirmer l'authenticité de cette espèce, c'est que les individus de *Megæra*, pris dans les parties de l'Europe plus chaudes que la Corse, diffèrent peu des nôtres, tandis que le *Tigelius* en Corse et en Sardaigne remplace ses deux congénères.

La chenille est d'un vert clair; le vaisseau dorsal est cou-

vert par une petite bande d'un vert plus foncé, sinuée et bordée d'un petit liseré jaunâtre. Entre cette bande et les stigmates, il en existe une autre, à peine visible, fort sinueuse, très-légèrement bordée de jaunâtre. On voit au dessous des stigmates une ligne longitudinale pâle, d'un blanc jaunâtre ou verdâtre, qui disparaît antérieurement, et qui est bordée en dessus par une nuance plus foncée.

Les stigmates, dont on ne distingue bien que le premier et le neuvième, sont courtement ovoïdes, avec la bordure ferrugineuse et le disque plus pâle. La tête est arrondie, rugueuse, verte et hérissée de petits poils; un des yeux lisses est double au moins des autres, et très-saillant comme dans la *Megæra*.

Les pattes sont verdâtres, avec les crochets un peu roussâtres.

Le corps est couvert de petits poils noirâtres qui partent de très-petits tubercules blanchâtres.

L'extrémité du dernier anneau porte au dessus de l'anus deux petites cornes horizontales et hérissées de petits poils.

La chrysalide est tantôt verte, avec quelques atomes noirâtres, et, sur la face dorsale de l'abdomen, deux rangées de six ou sept tubercules blanchâtres, noirs à l'extrémité; tantôt elle est noire, comme chagrinée de très-petits atomes pâles, avec les deux rangées de tubercules, deux points à la crête dorsale, et l'angle supérieur de l'enveloppe des ailes roussâtre; elle est un peu plus courte que celle du *Megæra*.

Dans ce Satyre, comme dans ses congénères, la couleur noire de la chrysalide ne vient point à la longue, comme Godart le pensait; mais les chrysalides sont noires ou vertes dès le commencement.

Cette chenille vit de graminées. Elle paraît, ainsi que le papillon, presque toute l'année dans les parties chaudes; dans les montagnes, où elle s'élève très-haut, elle suit les mêmes époques que le *Megæra*.

G. HESPERIA. *Hesperia Therapne* (Pl. 7, fig. 4).

H. Sao similis, sed paulo minor. Alis anticis, supra fascia maculari exterua interrupta, serie marginali atomorum vix flexuosa.

Cette Hespérie ressemble beaucoup à la *Sao*. Ses ailes sont en dessus d'un brun noirâtre, plus ou moins mélangé de blanc jaunâtre, et quelquefois lavé de rougeâtre. Les taches qui composent les deux séries transverses des ailes supérieures sont plus larges que dans la *Sao*, et la série externe est toujours interrompue dans sa continuité, n'étant formée antérieurement que par trois taches souvent confondues entre elles; la quatrième, qui vient après, se trouve plus rapprochée du bord externe que dans la *Sao*. Mais ce qui la caractérise surtout, c'est que la ligne marginale d'atomes blanchâtres, souvent à peine visible, est ici beaucoup moins flexueuse et plus proche de la frange. Les ailes inférieures ont la série transverse du milieu de l'aile formée de taches beaucoup plus larges. Toutes ces taches sont d'un blanc jaunâtre ou rousâtre.

Le dessous, qui reproduit quelques unes des différences du dessus, ne diffère pas, du reste, sensiblement de l'autre espèce.

La massue des antennes, qui est toujours en partie noire dans la *Sao*, a, dans notre espèce, la face interne de l'extrémité d'un rouge foncé.

Cette Hespérie est peu répandue dans l'île; on la trouve à la même époque que la *Sao*.

Crépusculaires.

G. SPHINX. *Sphinx Dalhii* (Treitschke).

S. Euphorbiæ similis. Alis anticis albo rufescentibus. Fasciæ margineque anteriore olivaceis. Posticis rubris, basi strigaeque nigris. Dorso strigis duabus albis. Abdomine tribus maculis laterilibus nigris.

Boisd. Ind. meth.

Ce beau Sphinx ressemble beaucoup au *S. Euphorbiæ*, dont il a presque tout-à-fait le dessin. Les principales différences qui le caractérisent sont d'avoir, 1° les nervures des ailes supérieures jaunâtres un peu comme dans le *S. lineata*; 2° les épaulettes (*ptérygodes*, Lat.) entièrement ceintes de blanc; 3° d'avoir trois taches noires sur les côtés de l'abdomen, dont les anneaux sont bordés en dessus d'un reflet bleu. Les trois taches de l'abdomen le distinguent aussi du *Zygophylli*, dont il est singulièrement rapproché. Il paraît deux fois comme l'*Euphorbiæ*, en avril et au commencement de mai, puis en août. Nous renvoyons, pour la description et la figure de la chenille, à la *Collection icon. et hist. des chenilles d'Europe*, que nous publions de concert avec MM. Boisduval et Graslin.

G. SESIA. *Sesia anthraciformis* (Pl. 7, fig. 7).

Alis anticis viridi-violaceo-nigrescentibus, spatii duobus hyalinis. Posticis hyalinis, marginibus nigris. Fimbriis brunneis. Antennis, capite, corpore pedibusque viridi-violaceo-nigrescentibus.

Elle est de la taille de la *Formicæformis*. Ses ailes supérieures sont d'un noir verdâtre, qui quelquefois devient un peu bleuâtre vers l'extrémité de l'aile et le long du bord postérieur; elles offrent deux espaces vitrés, dont l'externe, presque

carré, est traversé par deux nervures, et le second, qui est allongé, par une seule nervure; on aperçoit aussi quelquefois près de la base une légère éclaircie vitrée linéaire. Les ailes postérieures, presque entièrement transparentes, ont leur base noire à sa naissance, et une bordure étroite d'un noir bleuâtre. La nervure qui ferme la cellule discoïdale est bordée de noir du côté externe. La frange est brune; le dessous des ailes ne diffère pas sensiblement.

La tête, les pattes et tout le corps sont entièrement d'un noir plus ou moins verdâtre, quelquefois bleuâtre sur les pattes. Les palpes et les antennes sont de la même couleur, ces dernières sont très-finement velues à leur face inférieure dans le mâle; le tibia est très-épais, surtout dans le mâle. J'ai trouvé cette Sésie dans le mois de mai sur les tiges et les feuilles de l'*Euphorbia myrsinites*, et dans des lieux où il n'existait presque que cette seule plante; ce qui me fait penser que sa larve pourrait bien vivre dans l'intérieur de cette Euphorbe.

Crépusculaires.

G. ZYGÆNA. *Zygaena Corsica* (Pl. 7, fig. 5. 6).

Alis anticis luteo-rufis; marginibus viridi-cœruleis, maculis quinque rubris. Posticis rubris; collari, humeris, pedibus, abdominisque subtus annulorum margine albidis.

Boisduval. Mono. des Zyg. p. 81, pl. 5, fig. 2.

Elle est de la taille de la Z. *Fausta*. Les ailes supérieures sont d'un jaune roussâtre: couleur qui est plus ou moins envahie, surtout chez le mâle et sur les bords de l'aile, par une teinte d'un bleu violet-verdâtre. Cette teinte même s'étend, mais très-rarement, sur presque toute l'aile. Chez la femelle, elle est bornée au sommet et à une partie de la frange. Ces ailes présentent cinq taches rouges, placées comme à l'or-

dinaire. Leur frange est d'un bleu violet ou noirâtre, avec le bord externe roussâtre chez la femelle.

Les ailes inférieures sont d'un beau rouge; avec la frange d'un noir bleuâtre, qui s'étend souvent un peu sur le bord de l'aile chez le mâle.

Le corps est d'un noir plus ou moins bleuâtre, avec le bord postérieur des anneaux du ventre blanchâtres en dessous. Cette couleur s'étend même chez la femelle sur une grande partie du dernier anneau, et sur le bord dorsal des deux précédents; les deux épaulettes (*ptérygodes*, Latreille) sont blanches dans la femelle, et seulement en partie chez le mâle. Le *prothorax* en dessus est blanchâtre; la tête est de la couleur du corps; avec les antennes fortement en massue, et d'un noir verdâtre.

Les yeux sont bordés postérieurement par une ligne blanche. Les pattes sont d'un blanc sale chez la femelle, avec les faces supérieures et antérieures des cuisses de la couleur du corps, et les tarsi un peu obscurs; le blanc domine beaucoup moins chez le mâle.

Cette jolie espèce paraît au commencement de juin. Elle vole assez rapidement en plein soleil; mais, à l'approche de la nuit, elle va se poser sur les tiges sèches des bruyères ou sur celles de la plante dont sa chenille se nourrit.

Cette chenille est d'un brun clair un peu bleuâtre. A la loupe, son corps est très-finement pointillé de noir; il y a, sur le vaisseau dorsal, une ligne blanchâtre à peine visible, qui quelquefois n'est sensible qu'au bord postérieur des anneaux.

En descendant un peu vers les côtés, on voit une série longitudinale de taches d'un noir velouté. Ces taches sont triangulaires, avec l'angle le plus aigu tourné vers le vaisseau dorsal; elles sont placées au bord antérieur de chaque anneau; le premier seul en manque. Immédiatement au dessous existe une autre série de taches jaunes, plus petites que les autres,

avec une de leur extrémité qui s'avance entre celles-ci. Elles sont placées au bord postérieur des anneaux ; les deux extrêmes en sont privés.

Plus bas se trouvent les stigmates ; ils sont arrondis ; un peu brunâtres , avec la bordure noire et saillante.

Les masses de petits tubercules pilifères qui sont au dessus , et ceux qui sont à la base des pattes membraneuses , forment des groupes saillans comme dans les écailles , mais plus larges. Ils produisent de petits poils blanchâtres ou brunâtres.

Le premier anneau , qui dans le repos se cache dans le deuxième , loge lui-même la tête , et est bordé antérieurement de jaune.

La tête est très-petite , d'un noir luisant. Cette chenille , pour se métamorphoser , file , le long d'une tige , une coque presque ovoïde , un peu comprimée , pointue à ses deux extrémités , luisante , d'une consistance papiracée ; elle est d'une couleur uniforme d'un roux très-pâle. Elle présente en dessus deux plis saillans qui parcourent toute sa longueur ; on en voit un ou deux autres sur les côtés. Outre cela , elle est plus ou moins rugueuse , et irrégulièrement réticulée.

La chrysalide est courte , assez épaisse , noirâtre , plus foncée sur l'enveloppe des ailes ; les diverses parties de l'insecte y sont bien distinctes.

Sa face dorsale est elliptique. Les antennes sont si saillantes qu'elles semblent n'être qu'appliquées sur la chrysalide.

Les pattes postérieures s'avancent jusqu'au dernier anneau. Le bord des anneaux du ventre est roussâtre en dessous. Les ailes postérieures dépassent les autres , et s'avancent vers la face dorsale ; elles sont d'un rouge très-obscur.

Nocturnes bombycites.

G. LITHOSIA. *Lithosia bifasciata* (Pl. 8, fig. 11).

L. alis anticis albis, lineis longitudinalibus, fasciisque duabus transversis nigris.

Cette Lithosie a tout-à-fait le port et la taille de la *L. Cribrum*, mais elle forme une espèce bien distincte.

Les ailes supérieures sont en dessus comme dans la *L. Cribrum*, mais elles ne sont traversées dans leur largeur que par deux bandes noirâtres, dont la première plus éloignée de la base, et la seconde correspondant à la troisième du *Cribrum*. De plus, la ligne qui traverse dans sa longueur la cellule discoidale dans le *Cribrum*, borde ici la nervure antérieure de cette cellule. Les ailes inférieures sont d'un brun plus foncé, et leurs nervures sont postérieurement bordées de lignes roussâtres qu'on ne voit pas dans l'autre.

Les antennes sont un peu plus pectinées dans le mâle. Il y a deux gros points noirâtres sur le prothorax, et l'on voit une large bande de la même couleur sur chaque ptérygode. Quoique notre espèce varie tout comme l'autre, les caractères que nous venons de citer sont toujours constans.

Cet insecte se montre dans toute la Corse, mais il affectionne surtout les montagnes. Il paraît dès le mois de mai; dans les montagnes élevées, on le rencontre jusqu'à la fin de l'été.

La chenille est d'un brun-roussâtre plus ou moins foncé. Il existe sur le vaisseau dorsal une ligne d'un jaune roux; entre cette ligne et les côtés, on aperçoit une autre ligne longitudinale roussâtre, souvent à peine visible. Les côtés sont roussâtres, plus ou moins nuancés de brun; les parties, qui sont au dessus des pattes, sont un peu plus brunes, et le ventre est roussâtre.

Il y a sur chaque anneau une ou deux rangées circulaires de tubercules brunâtres portant des touffes de poils courts, dont il y en a de blanchâtres et de noirâtres.

Les stigmates sont oblongs, un peu comprimés, noirs. La tête est d'une couleur cuivreuse obscure, fort brillante. Les pattes sont rousses, les écailleuses plus foncées.

Elle fait une coque très-légère, grisâtre, et produit une chrysalide noire, épaisse, ventrue, avec le corps rétréci dans la femelle. Elle est très-obtuse à son extrémité, et les anneaux de son ventre sont garnis de soies crochues très-fines. Elle éclot en mai, juin, juillet et août.

Cette chenille est polyphage. Elle aime surtout les graminées, chicoracées, etc.

Lithosia rufcola (Pl. 8, fig. 12).

L. griseo-rufescens, *alis anticis punctis aliquot nigrescentibus*.

Cette espèce n'est pas plus grande que la *L. serva*. Les ailes sont roussâtres ou grisâtres; les supérieures sont finement sablées d'atomes noirs irrégulièrement disséminés; l'aile est traversée, un peu avant son milieu, par une rangée de quatre points noirâtres qui peuvent s'unir et former comme une bande oblique. Plus loin, et dans le centre de l'aile, se trouvent deux autres points noirâtres qui se prolongent pour s'unir en un angle aigu.

Le dessous des ailes supérieures est brunâtre, avec les bords plus pâles, excepté à la base. Celui des inférieures est semblable au dessus; avec le bord antérieur, à partir de la base, d'un brun roussâtre très-pâle.

La tête et les palpes sont roussâtres; les antennes sont un peu ciliées. Tout le corps est gris, avec le ventre blanchâtre. Les pattes sont grises, avec leur face interne et les tarses un peu roussâtres. Je n'ai point trouvé la femelle.

On rencontre cette petite espèce le long des haies et des murailles, au mois de mai.

G. TRICHOSOMA. *Trichosoma Corsicum*. (Pl. 8, fig. 6.)

Arctia. (SCHRANK. LATREILLE.) *Eyprepia* (OCHSENHEIMER).
Chelonia (GODART).

T. Alis anticis nigris, rivulis fulvo-roseis. Posticis fulvis, nigro maculatis. Fœmina vix hemiptera.

Ce joli Lépidoptère, qui, au premier abord, semblerait se placer dans le genre *Chelonia*, à côté de la *C. Plantaginis*, s'en éloigne beaucoup par ses caractères, que nous avons trouvés suffisants pour former un genre nouveau.

Ce genre paraît comprendre trois espèces : *T. Latreillii*? *Corsicum*, et *Parasitus*.

Caractères du genre *Trichosoma* :

- Chenilles velues, polyphages. Chrysalides courtes, épaisses, n'ayant point les anneaux du ventre flexibles; enveloppées dans une coque, lâche, très-petite.
- Insecte parfait. Fem. : ailes au moins moitié plus petites que celles du mâle; antennes courtes, finement dentées. Mâle : ayant les antennes pectinées, avec les dents terminées par un poil penché vers l'extrémité.
- Palpes inférieurs cylindriques, médiocrement longs, très-velus. Spiritrompe courte, disjointe à l'extrémité. Tibia des pattes antérieures très-court, évasé antérieurement, avec le bord plus ou moins denté, portant un *péroné* (1)

(1) Nous appelons ainsi un prolongement filiforme ou en pointe, qui part de la face interne du tibia, plus ou moins près de sa base, dont la forme et la longueur varient beaucoup, et qui se rencontre dans un grand nombre de Lépidoptères, surtout les Bombycites, Noctuérites Phalénites, etc.

de sa longueur ou plus long que lui; filiforme. Celui des postérieures ne portant *qu'une paire* d'épines.

— Il paraît au commencement du printemps. Le mâle cherche sa femelle en volant rapidement à l'ardeur du soleil.

Elle est de moitié plus petite que la *Ch. Plantaginis*, et lui ressemble un peu pour le dessin des ailes. Les ailes supérieures sont noires, avec des lignes sinueuses transverses qui s'anastomosent dans différens endroits. Ces lignes sont au nombre de quatre ou cinq; leur couleur est d'un jaune fauve, plus ou moins lavé de rouge. Les postérieures sont fauves, avec une bande marginale postérieure, formée de taches noires plus ou moins rapprochées et confondues, et deux ou trois lignes de la même couleur qui partent de la base pour venir s'unir à ces taches. Le bord postérieur de la cellule discoïdale est couvert par un croissant noir; les franges sont brunes.

Le dessous des ailes est d'un jaune fauve, avec des bandes et des taches noires plus ou moins marquées, et qui correspondent au dessin du dessus.

La femelle a les ailes rudimentaires, velues, ciliées, étroites, d'un jaune fauve pâle, plus ou moins marquées de bandes et de taches noires. Leur grandeur varie un peu, selon les individus.

Le corps est très velu, comme dans les *Psyché*; il est noirâtre, et ses poils sont nuancés de blanchâtre ou de roussâtre. L'abdomen est également très-velu, noir ou noirâtre en dessus, plus ou moins fauve en dessous et à l'anus. Chez la femelle, il est gros, d'un gris roussâtre, avec l'anus fauve. Les pattes sont noires, un peu variées de fauve; les antennes sont de la même couleur, avec l'axe plus ou moins fauve à l'extérieur.

Cette espèce voltige pendant l'ardeur du soleil avec une extrême rapidité; elle commence à paraître dans le mois de mars, et continue jusque dans le mois de mai. Elle se trouve surtout

dans les parties montagneuses, où elle s'élève quelquefois très-haut.

L'accouplement du mâle et de la femelle dure une ou deux heures, ou un peu plus. La femelle commence à pondre immédiatement après. Dans cette opération, qui dure plusieurs jours, elle ne produit pas moins de cinq à six cents œufs, qu'elle assemble en un petit tas, mêlé avec une partie des poils de son abdomen. Son corps est alors réduit à très-peu de chose, et elle meurt en pondant ses derniers œufs, sur le tas même qu'elle a formé. Ces œufs sont lisses, luisans; ils ont la forme d'un peu plus de la moitié d'un ovoïde; l'extrémité tronquée, est enfoncée en dedans, et forme une cavité. Leur couleur est d'un blanc roussâtre ou jaunâtre. Au bout de quinze jours ou trois semaines, ils noircissent, et les petites chenilles en sortent peu de temps après, et par l'extrémité conique. Elles restent au moins une journée sans manger, et sont alors presque immobiles; ensuite elles s'assemblent en différens groupes sur les plantes qu'on leur a offertes. Au bout de plusieurs jours, elle est d'un blanc verdâtre, un peu roussâtre. Chaque anneau porte une rangée circulaire de tubercules noirâtres, d'où sort un long poil, qui, à une forte loupe, semble rugueux. La tête est très-noire. Arrivée à sa troisième mue, sa couleur est très-différente. On voit une ligne blanchâtre sur le vaisseau dorsal, et le dos est occupé par une large bande noire; les côtés et le ventre sont rougeâtres; les touffes qui partent de chaque tubercule sont composées de poils peu longs, noirâtres, mêlés de quelques-uns qui sont blanchâtres.

Après sa quatrième mue, le vaisseau dorsal forme une raie blanchâtre; une large bande noirâtre règne sur le dos; la couleur des côtés est roussâtre ou blanchâtre, et l'on voit quelquefois une ligne jaune formée d'une série de taches bordées de noir supérieurement le long de la bande dorsale; entre

celle-ci et la base des pattes, il existe deux ou trois lignes noirâtres plus ou moins distinctes. Le ventre est de la couleur des côtés, un peu lavé de brunâtre. Les trois premiers anneaux et les quatre derniers portent des touffes de poils noirâtres, plus pâles sur les côtés; avec quelques uns blanchâtres, plus longs. Sur les autres, ces touffes sont rousses ou fauves, plus pâles sur les côtés; quelquefois cependant elles restent noires sur le dos, étant seulement roussâtres sur les côtés. Les pattes sont roussâtres; la tête, qui est rousse ou roussâtre, porte deux taches noires à son sommet qui l'envahissent souvent complètement.

Cette chenille est polyphage, et se trouve dans le mois de mai; elle file entre les herbes une légère coque brune ou roussâtre, pressée sur la chrysalide. Celle-ci est courte, épaisse, d'un rouge obscur. Son extrémité postérieure, qui est très-obtuse, se termine par une petite pointe. Dans la femelle, le corps de la chrysalide est beaucoup plus mince que l'abdomen.

G. ORGYA. *Orgya rupestris* (Pl. 8, fig. 1, 2, 3, 4, 5).

Org. statura *Org. antiquæ*, *alis fusco-ferrugineis*, *anticis strigibus obsoletis*, *cinereis*, *externa in maculam niveam desinente*.
Fœmina aptera, *ova in folliculo pariente*.

Ce Lépidoptère est à peu près de la grandeur du *Gonosigma*; ses ailes supérieures sont d'un roux-foncé obscur; elles sont traversées par trois lignes sinuées, anguleuses, plus ou moins marquées, d'une couleur cendrée, et dont l'externe se termine vers l'angle postérieur de l'aile par une tache blanche. On voit quelquefois partir du bord antérieur le commencement d'une quatrième ligne; d'autres fois, toutes ces lignes disparaissent presque complètement. Il y a sur le milieu de l'aile une tache réniforme blanchâtre, traversée dans sa lon-

gueur par une ligne noirâtre plus ou moins visible. Les ailes postérieures ont la même forme que dans le *Gonostigma*, mais elles sont un peu plus allongées dans la direction de leur angle postérieur. Elles sont d'une couleur un peu plus pâle que les autres.

Le dessous des ailes est d'une couleur rousse uniforme.

Les antennes sont fortement pectinées, brunes, avec l'axe roussâtre. Les pattes et le corps entier sont d'un brun roussâtre. Cette description ne concerne que le mâle.

La femelle est à peu près aptère, ses ailes étant réduites à deux très-petites écailles velues. Tout son corps est couvert d'un duvet blanchâtre; ce n'est guère qu'un sac complètement rempli d'œufs. Des débris de la chrysalide restent presque toujours sur la tête et les parties du corps environnantes.

Cette femelle, dont l'existence est bornée au seul acte de la reproduction, ne sort point de son cocon, au travers duquel elle avance son anus pour que le mâle puisse s'accoupler. Cela fait, elle remplit sa coque de ses œufs, qu'elle entremêle de duvet, et dont une forte couche recouvre la masse entière. Après sa ponte achevée, à peine si l'on retrouve quelques parcelles de son corps. M. le comte de Saporta a observé les mêmes mœurs dans l'Or. *Trigotephras*, aux environs d'Aix.

Les œufs sont arrondis, lisses, blanchâtres; les petites chenilles en sortent à la fin du mois d'avril ou au commencement de mai. Elles s'échappent par des petits trous qu'elles font à travers la coque, et dont un petit nombre sert à la sortie de toutes les chenilles.

Arrivée à toute sa grosseur, cette chenille est noirâtre; elle a sur le dos deux lignes fauves, sinueuses, plus ou moins larges, quelquefois à peine sensibles, manquant sur le premier et le dernier anneau.

Les côtés présentent une série longitudinale de petits traits jaunes qui n'atteint pas les extrémités. Les stigmates sont

noirs; leur bordure est très-épaisse, et le disque linéaire. Le ventre est pâle, un peu jaunâtre. Le premier anneau porte de chaque côté un pinceau de poils noirs plumeux, surtout à leur extrémité, qui paraît alors renflée.

Les quatrième, cinquième, sixième et septième portent en dessus chacun une touffe épaisse de poils noirâtres plus ou moins foncés; les huitième, neuvième et dixième présentent le premier un petit tubercule, les autres, une espèce de tentacule un peu creusé en entonnoir à l'extrémité, d'une couleur fauve. Enfin il y a sur le pénultième un pinceau de poils plumeux semblables à ceux du premier anneau. Chaque anneau offre en outre une rangée circulaire de tubercules d'un fauve plus ou moins obscur, portant des touffes mélangées de poils noirâtres et blanchâtres, dont quelques uns fort longs sur le dernier anneau; ceux placés autour de la tête sont blancs, et viennent la recouvrir.

La tête est d'un noir luisant; les pattes écailleuses sont d'un noir-roussâtre; les membraneuses, jaunâtres, avec leur base d'un brun-rouge à l'extérieur.

Cette chenille file une coque légère, ovale, grise, qu'elle place sous les pierres. Elle produit une chrysalide d'un noir brillant, velue sur le dos, où il y a trois taches roussâtres formées par des écailles; elle se termine par une pointe armée de soies crochues. La chrysalide de la femelle diffère beaucoup de celle du mâle; elle est très-épaisse, et n'offre point de marques d'ailes.

Cette espèce se trouve sur la *Statice articulata*, le *Lotus creticus* et les *genets* pendant tout le mois de mai. Le papillon sort au bout d'une quinzaine de jours; il cherche sa femelle à l'ardeur du soleil. Il est très-peu répandu dans l'île.

Noctuérites.

G. UROPUS. *Uropus Ulmi. Harpya* (OCHSENHEIMER). *Noctua*
(BORKHAUSEN. DUPONCHEL). Pl. 8, fig. 10. a, b, c.

Caractères du genre :

- Antennes pectinées, avec le tiers externe filiforme dans le mâle, seulement filiformes et un peu dentées dans la femelle.
- Palpes courts, très-velus, comprimés; dernier article très-court, hérissé.
- Spiritrompe épaisse, assez longue pour servir à nourrir le papillon.
- Ailes à peine en toit, se recouvrant un peu dans le repos. Corselet presque uni, ou sans crête ni angles bien sensibles.
- Larve allongée, rase, présentant sur le quatrième anneau une proéminence conique. Les deux pattes postérieures très-longues, en forme de queue; mais portant, comme les autres, une demi-couronne de crochets. Métamorphose se faisant dans la terre; coque formée de cette substance, et dans la composition de laquelle il ne semble pas entrer de soie.
- Lépidoptère ne paraissant qu'une fois l'année, au printemps.

C'est surtout d'après l'examen de la chenille, que nous avons pensé que cette espèce ne pouvait rester entre les *H. Fagi* et *Milhauseri*; également, sa spiritrompe longue et forte nous a paru devoir le faire exclure de la famille des Bombycites, où, à cause de ses antennes en partie pectinées, Ochsenheimer l'avait placé dans son genre *Harpya*; mais plusieurs familles nous offrent des espèces à antennes analogues. Beaucoup de Phalènes sont dans ce cas, ainsi que plusieurs Noc-

tuelles, et particulièrement l'*A. segetum*; et même dans les Phalènes, et surtout dans les Noctuelles, cette forme d'antennes ne peut guère être qu'un caractère spécifique.

La chenille de l'*U. Ulmi*, ayant les deux dernières pattes membraneuses composées comme les autres, mais seulement plus longues, dures, formant comme une espèce de tube, dans l'extrémité duquel la partie membraneuse, qui porte les crochets, est rétractile, ne nous montre qu'une anomalie, qui, pas plus que les antennes de l'insecte parfait, ne peut le rapprocher du genre *Harpya*, où les dernières pattes manquent tout-à-fait.

L'analogie de ce Lépidoptère avec l'*A. Cassinia*, qui l'avait fait confondre par Esper avec cette dernière, nous a engagés à le placer entre les genres *Acronicia* et *Cymatophora*. Sa chenille semble aussi avoir du rapport avec quelques espèces du premier genre, telles que *Tridens*, *Psi*, etc.

G. POLIA. *Polia Corsica*. (Pl. 9, fig. 3.)

Pol. Alis anticis griseis; albo, fusco-virescentique variis; lineis transversis dentatis nigris. Posticis fuscis, striga albida transversa obsoleta.

Cette espèce est de la même grandeur que la *Polia serena*.

Ses ailes supérieures sont d'un gris cendré, plus ou moins nuancées de vert-brunâtre; elles sont traversées dans leur largeur par plusieurs lignes noires, sinueuses, dont trois principales atteignent les deux bords opposés: l'externe forme dans son milieu la lettre M dont les angles sont peu prononcés. Elle est un peu éclairée à son côté externe par un liseré interrompu d'un jaune-verdâtre, plus ou moins visible, ombré de brun extérieurement. L'espace compris entre ce liseré et la frange offre deux nuances d'un brun-verdâtre plus ou

moins visibles; la ligne médiane est fortement dentée en scie, éclairée extérieurement d'un liseré blanchâtre. Son extrémité postérieure, qui, avant sa terminaison, offre un angle très-saillant, se rapproche de la ligne interne dont la même extrémité s'avance aussi vers celle-ci; de sorte que l'espace qu'ils comprennent est beaucoup plus étroit postérieurement qu'en avant. Cet espace est presque entièrement d'un vert brunâtre; il est traversé par une ligne noire dentée en scie au dessous de la tache réniforme; celle-ci est obscurcie dans son milieu, éclairée à ses angles; l'orbiculaire est ronde, obscure à son centre; celle qui est au dessous, et que nous appellerons *angulaire* (1), est pâle, bordée d'un croissant noir qui n'atteint pas la ligne interne. Celle-ci est très-sinueuse, anguleuse, éclairée par une ligne blanchâtre à son côté interne, qui est bordé d'une autre ligne d'un brun roussâtre. La base de l'aile, qui est un peu nuancée de brun verdâtre, offre une ligne transverse noire qui borde une ligne blanchâtre; ces lignes ne dépassent guère le milieu de l'aile. La frange est bordée, à son côté interne, d'une ligne noire formée d'une série de petits croissans; ce côté est un peu roussâtre. La moitié interne de la frange est grise; l'autre est alternativement marquée de gris et de blanchâtre.

Les ailes inférieures sont d'un brun un peu roussâtre, plus clair dans le mâle, traversées dans leur milieu par une ligne sinueuse plus pâle. Leur bord externe est un peu sinueux; la

(1) Cette tache qui existe dans la plupart des Noctuelles n'ayant point encore reçu de dénomination exacte, ce qui est nécessaire pour faciliter les descriptions, nous proposons de l'appeler *angulaire*, parce qu'elle a ordinairement la forme d'un angle obtus. Les trois lignes dont nous avons parlé, et qui sont presque constantes, pourraient conserver les noms de *lignes interne, médiane et externe*; celle qui part de la base de l'aile dans beaucoup de Noctuelles et qui a servi à former le nom de la *M. Basilinea*, pourrait prendre celui de *basilaire*.

frange est blanchâtre , roussâtre à son côté interne , traversée par une ligne brune.

Le dessous des ailes est d'un blanc grisâtre , avec deux bandes transverses et un point aux inférieures , gris , à peine visibles.

Tout le corps est gris , avec des lignes brunes sur le dos , et une houppe de poils sur les trois premiers anneaux du ventre de la femelle en dessus. La poitrine est blanchâtre ; les pattes sont brunes , annelées de blanchâtre ; la tête et les palpes sont de la couleur du corps ; les antennes sont d'un brun roux , très-peu pectinées dans le mâle. Celui-ci ne diffère pas sensiblement de sa femelle.

Cette espèce est assez rare ; elle paraît dans le mois de mai ; on la prend butinant le soir sur les fleurs du *Silene inflata*.

Elle se tient aussi , pendant le jour , appliquée sur le tronc des arbres.

Je l'ai prise à Ajaccio et à Bastia.

Polia Asphodeli. (Pl. 9, fig. 4.)

Pol. Alis anticis nebulosis, griseis ant cinereis atomis nigris adspersis, lineis nigris obsoletis.

Cette *Polia* est de la même grandeur , et ressemble à la *P. flavicincta*. Ses ailes supérieures sont nébuleuses , d'un gris cendré , plus ou moins brunies par des atomes noirâtres. La ligne *externe*, ordinairement la plus visible , et souvent mal écrite , est anguleuse , et forme , dans son milieu , la lettre M , avec des angles assez prononcés ; les autres sont fort obscures , irrégulières , se confondant souvent avec les atomes de l'aile , qui , quelquefois , forment dans son milieu une bande irrégulière , transverse , noirâtre. Les lignes noires sont souvent ,

surtout au milieu de l'aile, entourées d'une nuance roussâtre; les taches ordinaires, plus ou moins marquées, sont ordinairement ceintes de lignes noires; le bord de l'aile présente une série de points noirs; la frange est grise, plus ou moins entrecoupée de brun.

Les ailes inférieures sont blanches dans le mâle, souvent un peu brunâtres postérieurement, avec l'extrémité des nervures brune. Elles sont brunes ou d'un brun roussâtre dans la femelle, plus pâles à la base, avec les nervures noirâtres. Leur frange est blanchâtre, traversée par une ligne brune.

Le dessous des ailes est luisant, blanchâtre, avec le disque des premières et le bord postérieur des secondes brunâtre. Les antennes sont blanchâtres, très-peu pectinées, un peu moins que dans la *P. flavicincta*. La tête et le corps sont gris, plus ou moins sablés d'atomes noirâtres.

Le ventre est brunâtre.

Elle diffère surtout de la *Flavicincta* en ce que les ailes sont plus nébuleuses, les lignes plus confondues, jamais ceinte d'une couleur orangée, et en ce que les inférieures ne présentent point de lignes transverses.

Ce Lépidoptère se trouve dans toute la Corse. Il paraît dans le mois de septembre et d'octobre.

La chenille est en dessus d'un vert terne un peu jaunâtre, avec le dessous entièrement d'un vert un peu plus clair.

Il existe en dessus, sur le vaisseau dorsal, une ligne rougeâtre, quelquefois seulement formée d'une série de petits points, ou même parfois à peu près nulle. Plus en côté, on voit l'apparence d'une autre ligne semblable. Il y a latéralement une ligne rouge entière ou interrompue qui enveloppe les stigmates.

On rencontre quelquefois une variété chez laquelle toutes ces lignes deviennent confluentes, et rendent tout le dessus du corps, jusqu'aux stigmates, rougeâtre.

Les stigmates sont ovoïdes., blanchâtres , à bordure noire , saillante. Au dessous existe une bande d'un blanc jaunâtre qui disparaît souvent.

La tête et les pattes écailleuses sont un peu roussâtres ; les autres sont vertes , avec leurs crochets rougeâtres.

Les incisions des anneaux sont un peu jaunes quand la chenille les rapproche.

On trouve facilement cette chenille sur l'*Asphodelus microcarpus* dans les mois de février, mars, avril. Pour se métamorphoser , elle entre en terre , où elle forme une coque légèrement tapissée de soie.

Elle produit une chrysalide oblongo-ovoïde , d'un rouge testacé obscur qui se termine par deux soies crochues.

G. MAMESTRA. *Mamestra?* *Chenopodiphaga* (Boisduval).
(Pl. 9, fig. 7.)

M. Alis anticis fusco-virescentibus , linea externa angulata , angulis quatuor longioribus. Maculis ordinariis una conjunctis.

Ses ailes supérieures sont d'un gris verdâtre un peu roussâtre. Des trois lignes qui traversent ordinairement l'aile , l'externe est presque la seule visible; elle est très-anguleuse ; deux des angles du milieu et un ou deux antérieurement, s'avancent presque jusqu'à la frange ; elle est bordée d'une teinte roussâtre extérieurement. La ligne médiane, peu visible , est dentée en scie, bordée extérieurement par une ligne blanchâtre à peine sensible ; la troisième ligne , qui est peu visible , est en zigzag ; elle est bordée de blanchâtre extérieurement . et cette couleur est elle-même limitée par une autre ligne brunâtre.

On voit une ligne noire basilaire peu allongée. La tache réniforme se confond presque avec le fond ; elle s'unit avec l'or-

biculaire en formant un croissant noir. Celle-ci est allongée, irrégulière; et la troisième, qui est au dessous (*tache angulaire*), est conique, obtuse à son extrémité externe; le bord antérieur de l'aile est marqué de plusieurs points roussâtres; la plupart des nervures sont plus foncées que le fond, et plus ou moins ponctuées de roussâtre.

La frange est crénelée, à peu près de la couleur de l'aile. Les ailes inférieures sont d'un brun roussâtre, devenant plus pâle vers la base. Leurs nervures sont brunes; la frange est roussâtre, crénelée, traversée par un liseré brunâtre.

Les ailes sont grises en dessous, blanchâtres à leur base, excepté au bord antérieur; elles sont traversées par une ligne sinueuse, avec une lunule centrale brune. La lunule porte dans son milieu un petit croissant blanchâtre; le corps est de la couleur des ailes supérieures; le ventre, de la teinte des inférieures. Les antennes, qui sont grises, sont un peu ciliées; les pattes sont grises, avec les tarsi annelés de roussâtre. Cette espèce a été découverte aux environs de Marseille par M. Solier, l'un des naturalistes les plus distingués du midi de la France. J'ai depuis rencontré la chenille en Corse, aux environs de *Bastia*, et surtout le long des rampes calcaires qui bordent la mer près de *Bonifacio*. L'insecte parfait paraît au printemps et en automne.

La chenille est d'un gris un peu jaunâtre, ou un peu roussâtre, ou même rougeâtre, avec des atomes et linéamens noirâtres répandus sur tout le corps. Il y a sur le vaisseau dorsal une ligne jaunâtre peu ou pas visible, le long de laquelle règne une ligne peu distincte formée d'atomes noirâtres, et qui projette latéralement une branche sur chaque anneau qui vient aboutir à une bande longitudinale mal déterminée, et sur laquelle se voit, à chaque anneau, une petite tache jaunâtre en partie bordée de noir. Au dessous existe encore une espèce de bande brune fort irrégulière, peu ou pas sensi-

ble, et qui semble, comme les autres, se mêler plus ou moins aux atomes et linéamens noirâtres.

Sous les stigmates, l'on voit quelquefois une bande longitudinale plus pâle que le fond, sinueuse, et souvent nulle.

Les stigmates sont ovoïdes, roussâtres, avec la bordure noire, assez épaisse.

La tête est légèrement brunâtre, avec des atomes noirâtres disposés surtout sur le sommet, et un peu latéralement. Le premier anneau est un peu luisant en dessus, et les tubercules pilifères sont blanchâtres.

Les pattes écailleuses sont de la couleur du corps, avec des points noirs extérieurement; les autres sont blanchâtres, un peu luisantes à l'extérieur, avec quelques très-petits points.

Elle s'enfonce en terre, et forme sa coque avec cette substance, sans y mêler de soie. Elle produit une chrysalide d'un rouge testacé, avec les sutures et les incisions des anneaux et l'extrémité noires. Elle se termine par une proéminence obtuse très-ridée inférieurement, et armée de deux pointes divergentes non crochues.

Les nervures des ailes et la gaine des pattes et des antennes sont fort apparentes.

Cette chenille se trouve en hiver et au mois de mai sur le *Chenopodium fruticosum*. Elle mange aussi les *Salsola* et les *Atriplex* salés qui croissent au bord de la mer. Elle se cache pendant le jour, dans la terre ou dans quelques trous au pied de la plante. Mais les crottes molles qu'elle laisse collées le long des rameaux trahissent aisément sa présence.

GENRE CARADRINA.

Caradrina fuscicornis. (Pl. 9, fig. 5.)

C. Alis anticis griseo-cinereis, lineis tribus transversis obsoletis rufescentibus; macula reniformi punctis albis notata, in medio rufa. Posticis albis.

Cette espèce est de la grandeur de la *C. cubicularis* ou un peu plus petite; elle est toute d'un gris cendré blanchâtre, plus ou moins foncé. Elle ressemble beaucoup à la *Cubicularis*; mais le dessin de ses ailes supérieures est plus net, moins nébuleux; la partie de l'aile qui avoisine le bord antérieur dans les deux tiers internes est blanchâtre.

L'aile est traversée par trois lignes; l'externe est marquée de rouge, un peu moins sinueuse que dans la *Cubicularis*.

Les deux autres sont presque comme dans celle-ci; mais l'interne est moins oblique, et se rapproche moins de la précédente vers le bord postérieur; quelquefois il existe des traces d'autres lignes. Le bord antérieur de l'aile est marqué de quatre points noirs; la tache réniforme est obscure, un peu roussâtre dans son milieu, avec quelques points blancs sur ses bords; l'orbiculaire est très-petite, obscure. Les ailes inférieures sont un peu roussâtres postérieurement chez la femelle, blanches chez le mâle.

Le dessous des ailes est d'un gris blanchâtre, luisant, avec une bande transverse aux supérieures, et quelques points aux inférieures noirâtres; le corps est de la même couleur que les premières ailes. Les palpes sont noires, avec l'extrémité du second et troisième articles blanchâtres; les antennes sont noirâtres, plus foncées que chez la *Cubicularis*, un peu ciliées à la loupe, dans le mâle. L'insecte parfait paraît au mois de mai et de septembre.

La chenille a le fond d'une couleur roussâtre, tout couvert d'atomes et de linéamens bruns, et qui, en se réunissant, forment des lignes ou des parties plus foncées : ce qui lui donne une teinte d'un gris brun. Il y a sur le vaisseau dorsal une ligne plus foncée, interrompue ; formée de deux linéamens qui s'écartent et se rapprochent, et laissent entre eux, à chaque anneau, un très-petit intervalle clair : sur les côtés de cette ligne, la teinte est plus foncée.

Plus bas, l'on voit une autre ligne ou bande brune, peu distincte de la teinte générale, bordée supérieurement par une partie plus claire, et au dessous une série longitudinale de taches claires un peu rougeâtres, placées au dessus des stigmates et peu apparentes. Les stigmates sont ovoïdes, noirs, à disque enfoncé. Les côtés et le dessous du ventre sont d'une teinte pâle un peu rougeâtre.

La tête est luisante, noirâtre, avec les parties latérales et la pièce frontale roussâtres.

Les pattes sont de la couleur du corps ; les membraneuses ont la face externe brunâtre luisante, marquée de deux très-petits points noirs.

Le premier anneau porte une plaque écailleuse roussâtre, dont la teinte s'étend jusque sur le deuxième anneau.

J'ai trouvé cette chenille au mois de juillet sur la *Scrophularia ramosissima*.

Elle s'enfonce en terre, et forme une coque peu solide, dans laquelle il n'entre pas de soie ; elle y reste long-temps avant de produire sa chrysalide (1). Celle-ci est d'une couleur testacée, lisse, luisante ; trois des anneaux du ventre ont leur bord antérieur, à la face dorsale, marqué de points enfoncés. Le dernier anneau est assez obtus ; il se termine par

(1) Cette espèce et plusieurs de ses congénères me semblent devoir être rapportées au genre *Agrotis* (Ochse).

une crète armée de quatre soies crochues disposées sur un rang.

GENRE LEUCANIA.

Leucania Riparia. (Pl. 9, fig. 1.) RAMBUR, *Ann. des sc. d'observation.* BOISDUVAL, *Ind. méth., err. et add.*

Statura L. L.-Album eique subaffinis; alis anticis supra albo-roseis, fusco luteoque variis, fascia ad apicem obliqua dilutioni. Punctorum nigrorum serie transversa, interrupta; nervo medio quibusdamque ramis albo luteolis. Alis subtus nigrescentibus.

Ce lépidoptère est de la grandeur de la *L.-Album*, à laquelle il ressemble un peu. Ses ailes supérieures sont en dessus d'un blanc rosé, avec des parties plus foncées, d'un brun jaunâtre; cette dernière teinte occupe surtout la partie moyenne et longitudinale de l'aile; elle se trouve coupée par une bande claire, qui descend obliquement du sommet de l'aile. La nervure médiane, ainsi que quelques rameaux, sont d'un blanc jaunâtre.

L'aile présente à l'union de son tiers postérieur, une ligne transverse, interrompue, de petits points noirs.

Les secondes ailes sont blanchâtres à la base, et deviennent d'un brun légèrement fauve dans le reste de l'aile; leur frange est blanchâtre.

Le dessous des ailes supérieures est d'un brun-noir plus clair vers les bords, avec un point noir au bord antérieur.

Les inférieures ont le dessous en grande partie d'un brun-rosé; l'autre partie qui est interne est blanchâtre, avec une seule rangée transverse de points noirs, et un très-petit point semblable au centre de l'aile.

Tout le corps est d'un gris souvent teint de rose; la partie antérieure est traversée par trois lignes brunes.

Les mâles portent en dessous, à l'union du ventre avec la poitrine, une touffe épaisse de poils noirâtres, au centre de laquelle existe un paquet serré de poils blancs.

Cette espèce se trouve à Montpellier, en mai, août et septembre; je l'ai aussi reprise dans l'île de Corse, aux environs d'Ajaccio.

LEUCANIA AMNICOLA. (Pl. 9, fig. 2.)

RAMBUR. *Ann. des Sc. d'observ.*

L. similis L. obsoletæ. Alis anticis supra luteo-rufis, nervo medio in punctum dilatato; serie transversa obliqua, vix incurvata, interrupta, nigrorum punctorum, aliquando fere nulla. Alis posticis fusco-luteolis; omnibus subtus margaritacæis.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *L. obsoleta*; la couleur des ailes supérieures est d'un jaune roux en dessus.

La nervure médiane, peu visible d'abord, s'élargit en un point à l'endroit de ses dernières ramifications; elle est d'un blanc jaunâtre avec quelques autres rameaux peu visibles.

Derrière cette nervure on voit une légère teinte d'un brun rose, quelquefois à peine sensible, qui se continue jusqu'à la marge, et du sommet de l'aile part une légère éclaircie souvent insensible.

La ligne transverse de petits points est réduite à deux ou trois, et même elle peut manquer tout-à-fait.

Les lignes longitudinales qui bordent les nervures, et celles qui existent entre elles, sont assez marquées et d'un brun rose; on voit aussi un trait de cette couleur vers l'angle interne du bord postérieur de l'aile. La frange est d'un brun rosé, bordée intérieurement d'une série de petits points noirs.

Les secondes ailes ont la base et le bord antérieur d'un blanc jaunâtre luisant; le reste est d'un brun jaunâtre assez

foncé, excepté le bord interne qui est blanchâtre; le bord postérieur de l'aile est un peu déchiqueté par une couleur jaune, sur laquelle existent quelques petits points peu visibles; la frange est blanchâtre.

Le dessous des ailes est blanchâtre, avec un reflet brillant couleur de nacre. La tête et les antennes sont d'un roux brunâtre. La partie antérieure du corps est marquée de trois lignes brunes; le reste est jaunâtre, un peu brun vers la base des ailes. L'abdomen est d'un gris-roussâtre, et la face antérieure des cuisses est brune.

Le mâle n'a pas les antennes sensiblement pectinées; il porte en dessous, à la base de l'abdomen, une touffe de poils noirs, dans laquelle est renfermée un paquet de poils couleur de paille.

Elle diffère surtout de la *L. obsoleta*, en ce qu'elle est plus petite, et que la ligne transverse de points est presque droite au lieu d'être courbe. Nous n'avons point vu dans le mâle de l'*obsoleta* la touffe de poils noirs qui se trouve dans notre espèce. Elle paraît aux mêmes époques que la *Riparia*.

Ce Lépidoptère, que nous avons découvert aux environs de Montpellier, se retrouve aussi en Corse; nous l'avons rencontré, ainsi que sa chenille, près d'Ajaccio.

Nous renvoyons pour la figure et la description de cette chenille, à la *Collection iconographique des chenilles d'Europe*.

GENRE XYLINA.

Xylina? *Australis*. (Pl. 9, fig. 8.) BOISD., *Ind. méth., err. et add.* p. 6.

Xy. variabilis. *Alis anticis griseo-albidis aut rufescentibus; tribus nigris lineis transversis colore albido cinctis, externa lineolis sagittatis composita, media valde serrata.*

Cette espèce est très-variable ; aucun des individus que nous avons été à même d'observer ne s'est trouvé semblable ; mais le dessin de ses ailes la fait aisément reconnaître.

Les ailes supérieures sont en dessus d'un gris plus ou moins blanchâtre, souvent nuancé de roux ; quelquefois elles sont toutes rousses ou même noirâtres, et dans ces cas les deux lignes transverses internes sont toujours plus ou moins entourées de blanc.

Des trois lignes transverses ordinaires, l'externe est sinueuse, composée d'une série de petites lignes sagittées, noires ou rousses ; l'espace compris entre elle et la frange est plus ou moins blanchâtre, et forme un bord denté en scie dont les angles s'avancent quelquefois jusqu'au bord externe de la frange en la séparant en une série de petites taches noires ou d'un brun roux.

La ligne médiane est profondément dentée en scie, et placée sur une teinte blanchâtre qui ordinairement s'unit postérieurement à celle qui borde la ligne interne ; celle-ci, également dentée, forme postérieurement deux angles très-allongés ; ces deux lignes sont noires et fines ; l'espace compris entre elles est souvent traversé, d'avant en arrière, par une bande irrégulière, brunâtre, sinueuse, souvent peu sensible ; on y remarque les deux taches ordinaires, dont l'orbitaire est oblongue, placée obliquement ; la réniforme est presque triangulaire, un peu roussâtre vers son bord externe, marquée de deux ou trois traits bruns. La tache *angulaire* forme

un angle aigu peu sensible, roussâtre. Il existe une ligne basilaire assez prononcée, qui s'étend presque jusqu'à la ligne interne. Outre cela, la plupart des nervures forment des lignes noires. Dans les individus blanchâtres, il règne une teinte d'un brun cendré à la base de l'aile et qui s'étend largement sur le bord antérieur, jusqu'à la ligne externe, en comprenant les taches ordinaires. Cette nuance enveloppe aussi plus ou moins la partie postérieure de la ligne externe, et semble de là se prolonger jusque vers la base de l'aile. Les secondes ailes sont quelquefois toutes brunes, traversées par une éclaircie blanchâtre, à peine visible; d'autres fois les nervures et la partie postérieure de l'aile seulement sont de cette couleur. Leur frange est blanchâtre, entrecoupée de brun à son bord interne.

Tout le corps, les antennes et les pattes sont d'un gris cendré, quelquefois un peu roussâtre; il y a une ligne noire sur les pterygodes et une autre transverse, et formant un angle dans son milieu, sur le prothorax; les antennes sont un peu pectinées dans le mâle, un peu ciliées chez la femelle. Les palpes, placés horizontalement, dépassent peu le chaperon. Le corselet offre deux petites touffes de poils saillantes. Cette espèce a été découverte en Provence par MM. *de Saporta et Solier*. Je l'ai depuis rencontrée en Corse, où elle paraît au mois de novembre. Quoique M. Boisduval place cette espèce entre les *X. Conspicillaris* et *Putris*, nous n'avons pu voir les rapports qui existent entre eux.

La chenille offre sur le dos une large bande d'un jaune roussâtre ou rougeâtre, séparée en deux par un liseré plus pâle placé sur le vaisseau dorsal; et du bord antérieur de chaque anneau, il part un trait oblique assez court, noir, appuyé sur une partie ombrée de brun, formant une très-légère tache ovale qui comprend la largeur de l'anneau; au dessous de la bande dorsale existe une autre bande plus ou moins

ombrée d'atomes bruns, bordée supérieurement par une ligne composée d'une série de traits noirâtres; elle renferme les stigmates qui sont entourés supérieurement par un demi-cercle noir.

Ils sont ovoïdes, blancs, avec la bordure noire; on voit au dessous d'eux une légère tache rougeâtre.

Les côtés offrent une ligne jaunâtre peu distincte de la couleur du ventre, qui est d'un vert-jaunâtre.

La tête est roussâtre, avec un réseau et une ligne plus foncés.

Les pattes écailleuses sont un peu roussâtres; les membraneuses sont de la couleur du ventre.

Cette chenille mange l'*Asphodèle* (*Asphodelus microcarpus*) et les Chicoracées.

On la trouve au mois de mars; elle entre en terre où elle forme une légère coque, et produit une chrysalide d'un rouge obscur.

Xylina Merckii.

Xyl. Alis anticis supra griseo-cinereis, nervis lineisque nigris; posticis abdomineque fusco-rufescentibus. Crista dorsali ad apicem rufa.

Les ailes supérieures sont en dessus d'un gris cendré, avec la plupart des nervures et quelques linéamens noirs. L'on aperçoit vers la base quelques angles formés par des lignes noires, et qui sont les rudimens du dessin; il part obliquement, un peu au dessous du sommet de l'aile, un nuance brune, peu marquée, qui se perd avant d'atteindre le bord postérieur.

La frange, qui n'est pas bien distincte de l'aile, est un peu et irrégulièrement crénelée, et comme un peu échancrée postérieurement.

Les secondes ailes ont leur bord postérieur sinueux, avec

quelques crénelures ; elles sont d'un brun roussâtre , avec la moitié externe de leur frange blanchâtre ; elles ont un croissant brun central peu marqué.

En dessous , les ailes sont luisantes , grises , saupoudrées d'atomes d'un gris roussâtre .

Les deux tiers externes du disque des supérieures sont d'un brun roussâtre , un peu velus ; cette nuance est limitée à l'extérieur par une ligne sinueuse plus foncée.

Les autres ont quelques nervures , un point central et une ligne sinueuse d'un brun roussâtre.

Le corps est de la couleur des premières ailes ; il offre antérieurement une ligne noire , brisée dans son milieu , pour former un angle , dont la pointe s'avance vers la tête. Les ptérygodes sont marquées d'une ligne brune peu foncée. La crête dorsale est roussâtre au sommet ; on voit aussi une petite marque de cette couleur près de la base de l'aile.

Les antennes , la tête et les pattes sont de la couleur du corps : celles-ci ont une raie noire longitudinale sur le tibia.

La poitrine et le ventre sont d'un gris roussâtre ; celui-ci est aplati , et présente postérieurement sur les côtés quelques touffes de poils. Ce papillon , que nous avons rencontré près d'Ajaccio , a aussi été découvert aux environs de Lyon par M. Donsel et par M. Merck , auquel nous l'avons dédié , et qui le possédait déjà depuis plusieurs années. Il paraît dans le mois d'octobre et de novembre.

La chenille est d'un vert-jaunâtre , toute couverte de points et d'atomes jaunes ; il y a sur le dos trois lignes jaunes , dont la médiane plus étroite , visibles dans toute la longueur du corps. Le ventre est d'un vert pâle , avec des atomes jaunes sur les anneaux sans pattes.

Les stigmates sont ovoïdes , fauves , avec la bordure noire ; la tête et les pattes sont d'un vert jaunâtre avec des points jaunes. Il y a sur le corps quelques poils clairs peu sensibles.

Cette chenille vit au mois de mai sur l'*Aune* (*Alnus viscosa*). Pour se métamorphoser, elle entre en terre, et compose, avec cette substance et un peu de soie, une légère coque.

Elle produit une chrysalide d'un noir un peu rougeâtre.

Description d'un nouveau genre de Crustacé macroure, formant le passage entre les Paguriens et les Thalassinites, par M. GUÉRIN. (Pl. 10. A. fig. 1-7.)

(Séance du 13 juin 1832.)

Quand on découvre un animal qui n'est pas encore enregistré dans le catalogue des êtres connus, et que son organisation ne le place pas nettement dans une des divisions établies par nos prédécesseurs, on est quelquefois très-embarrassé pour lui assigner une place dans une série naturelle; car les auteurs qui ont fondé les méthodes n'ont pu prévoir tous les modes d'organisation que la nature emploie, et il arrive souvent que l'animal observé tient par quelques points à une division, tandis que par d'autres caractères il avoisine un groupe très-éloigné.

Cette circonstance se présente pour nous dans le Crustacé dont nous allons donner la description: il devrait entrer dans la tribu des Paguriens, si l'on ne considérait que le nombre et la disposition des appendices de sa queue; tandis que ses autres caractères doivent le ranger parmi les Thalassinites. Ce Crustacé forme donc, comme le genre *Glaucothée* de M. Edwards, le passage entre ces deux tribus.

L'individu unique sur lequel nous avons fait nos observations étant en très-mauvais état, nous ne pouvons assurer d'une manière bien positive qu'il n'avait pas perdu un des

appendices de sa queue : cependant , en supposant même ce cas , notre Crustacé n'unirait pas moins les deux tribus dont nous venons de parler ; car il ne présenterait qu'un seul rang d'appendices comme les Paguriens , tandis que les Thalassinites en ont deux rangs égaux et réguliers. Quoi qu'il en soit , notre Crustacé forme bien évidemment un genre nouveau , tenant autant des Pagures que des Thalassines , et que l'on ne pourra placer ailleurs que dans l'une de ces deux tribus , en supposant même que de nouvelles observations faites sur des individus mieux conservés fassent trouver plus de trois appendices sous l'abdomen.

Le corps de cet animal est de consistance demi-membraneuse , allongé et comprimé sur les côtés ; sa carapace est très-petite , et couvre à peine la base des quatre premières paires de pieds. On voit , à la suite de cette carapace , un segment thoracique entièrement découvert qui donne attache à la cinquième paires de pattes , et qui ne diffère presque point des segments suivans appartenant à la queue. Le bord antérieur de la carapace est échancré pour recevoir les yeux et les antennes internes ; ces yeux sont portés sur des pédoncules très-courts ; ils sont peu apparens et presque contigus à leur insertion. Les antennes internes sont insérées un peu plus haut que les externes ; leur pédoncule est d'une longueur égale au tiers de celle de la carapace , composé de trois articles , dont le premier plus court , et les deux suivans égaux ; le troisième article donne insertion à deux filets (fig. 4) égaux en longueur , multiarticulés , placés au dessus l'un de l'autre , et dont le supérieur est renflé vers son extrémité et terminé ensuite en pointe ; ces deux filets ont presque trois fois la longueur du pédoncule ; ils sont garnis d'assez longs poils. Les antennes externes présentent aussi un pédoncule de trois articles ; mais il est plus long que celui des précédentes ; leur premier article est plus épais que les suivans ; dirigé en dedans comme dans

les Pagures , le second est le plus long de tous : il atteint l'extrémité du pédoncule des antennes internes ; le troisième est de moitié moins long que le précédent , et terminé par un long filet multiarticulé ayant au moins la moitié de la longueur de l'animal. Nous n'avons pas cherché à observer toutes les parties de la bouche ; nous avons vu seulement les deuxième et troisième pieds-mâchoires, qui diffèrent un peu de ceux des Pagures et présentent plus d'affinité avec ceux des Gébies ; le premier article des pieds-mâchoires de la seconde paire (fig. 5) est très-court, ainsi que le second ; le troisième est allongé, aplati, fortement cilié en dedans ; le quatrième est court, triangulaire, et forme l'angle droit avec le précédent ; le cinquième est un peu plus grand, également aplati, et le dernier est conique et plus court ; ils sont tous garnis de longs poils. Le palpe flagelliforme est inséré sur le côté externe du premier article ; il est court, à peu près organisé comme chez les Gébies ; il atteint à peine la longueur des deux premiers articles du pied-mâchoire, et se termine par un flagre multiarticulé et garni de longs poils, tandis que chez les Pagures ce palpe est au moins deux fois plus grand que le pied-mâchoire.

Les pieds-mâchoires extérieurs (fig. 6) sont beaucoup plus grands, pédiformes ; leur premier article est court, presque carré ; les deux suivans sont grands, presque égaux, et forment ensemble la moitié de la longueur de cet organe : le second de ces articles est courbé et garni en dedans de petites dents. Les trois articles suivans sont presque égaux, et le dernier est terminé un peu en pointe : tous ces articles sont garnis de très-longs poils. Le palpe (fig. 7) est inséré sur le côté externe du premier article ; il est à peine de la longueur des deux suivans, et il est entièrement semblable à celui des pieds-mâchoires précédens.

Les pieds ambulatoires de la quatrième paire manquant à notre individu, nous ne pouvons connaître leur proportion

relativement aux autres ; cependant la hanche qui reste, étant presque de la même force que celles des pieds précédens, nous montre qu'ils doivent être à peu près de la même grandeur ; en adoptant cette induction, il en résulte que les pieds de notre Crustacé vont en diminuant insensiblement, depuis les premiers jusqu'aux quatrièmes, et que les derniers pieds sont démesurément plus petits. Les premiers et seconds sont terminés en pinces ; les premiers sont au moins deux fois aussi longs que la carapace, grêles, composés d'articles presque égaux, à main peu renflée, plus longue que les doigts ou pinces qui la terminent. Les seconds pieds sont un peu plus courts, très-aplati, relevés et appliqués contre les côtés du céphalothorax ; leurs premier et second articles sont très-courts ; le troisième, le plus grand ; le quatrième, de moitié plus court, un peu renflé à l'extrémité ; la main beaucoup plus courte que les doigts, élargie au poignet avec le doigt mobile, un peu plus long que celui qui lui est opposé. Les pattes de la troisième paire sont encore un peu plus courtes, composées de même jusqu'au poignet ; mais celui-ci est arrondi, large, point dilaté inférieurement en forme de doigt, et terminé par un article courbé et plus court. Ces trois paires de pattes sont garnies de longs cils ; elles ont leur insertion recouverte par les côtés de la carapace ; tandis que les deux paires suivantes prennent attache sur un segment postérieur qui semble divisé en deux, et qui dépend du thorax. Les pattes de la quatrième paire sont perdues : cependant leurs hanches semblent indiquer, comme nous l'avons dit, qu'elles ne différeraient pas des précédentes. Enfin celles de la cinquième paire sont excessivement petites ; leurs deux premiers articles sont très-courts ; le troisième est le plus grand de tous ; les trois suivans sont presque égaux en longueur ; mais le quatrième est un peu renflé. Ces pattes sont garnies de longs poils, et leur longueur est à peu près égale au tiers de celle de la carapace.

L'abdomen est composé de cinq segmens égaux , plus longs que larges , comprimés sur les côtés , d'une consistance semi-membraneuse comme chez les Callianasses ; nous avons observé au bord postérieur gauche du premier , et à la même place , mais à droite , dans le second et le quatrième , un appendice ovifère , composé d'une tige courte , garnie d'un grand nombre de ramuscules en forme de grappe. Le troisième segment ne nous a pas présenté d'organe semblable ; mais il est probable qu'il était tombé : car il est impossible qu'il soit venu à manquer à cette place et qu'il se retrouve à l'anneau qui suit. Ces appendices placés ainsi , l'un à gauche et les autres à droite , et n'étant pas par paire , mais uniques , aux anneaux où on les observe , présentent un fait très-extraordinaire , qu'on ne peut comparer qu'à ce qu'on voit chez les Pagures. Le dernier segment , ou la lame impaire de la nageoire terminale , est arrondi postérieurement , en forme de demi-ovale ; il y a de chaque côté deux lames ovales , à peine plus longues , et insérées sur un article commun , très-court.

Nous proposons de former un nouveau genre avec ce Crustacé. Voici les caractères essentiels que nous pourrions lui assigner.

G. ISÉE. *Isea* (1), GUER.

Abdomen symétrique , corné et mou comme le reste du corps , divisé en anneaux qui supportent des appendices ovifères placés sur un seul rang au nombre de trois (ou quatre) , et terminé par une nageoire caudale de forme ordinaire. Antennes portées sur des pédoncules de trois articles ; les internes plus courtes , terminées par deux filets égaux , dont le supérieur est claviforme , les externes finissant en un long filet

(1) *Isée*, *Néréide*.

sétiforme. Pattes des deux premières paires plus grandes et didactyles; celles de la troisième paire monodactyles, (celles de la quatrième inconnues,) cinquièmes pattes très-petites, également monodactyles.

ISÉE ALLONGÉE, *Isea elongata*. GUER.

Cette espèce est longue d'environ trois centimètres; sa couleur nous est inconnue; mais dans l'alcool, elle est brunâtre avec quelques portions transparentes. Sa carapace forme un peu plus du cinquième de la longueur totale de l'animal.

Nous ne savons rien de ses habitudes; cependant, à cause de la mollesse de ses tégumens, il est probable qu'elle se tient cachée sous un abri quelconque ou dans un trou qu'elle doit se creuser en terre; elle a été rapportée de l'une des îles Mariannes.

Notice sur une espèce de Tinéite (Tinea Decuriella HUBN.) dont la chenille vit et se métamorphose dans la résine du pin sylvestre (Pinus sylvestris); par M. DUPONCHEL. (Pl. 10.)

(Séance du 4 juillet 1832.)

Malgré les observations des Réaumur, des Dégeer et des autres naturalistes qui sont venus depuis, on est loin de connaître toutes les chenilles des Lépidoptères décrits ou figurés dans les auteurs. Sur trois mille espèces de papillons environ qui ont été trouvées jusqu'à présent en Europe, on en a à peine observé huit cents sous leur première forme. La découverte d'une nouvelle chenille est donc un fait intéressant pour ceux qui s'occupent spécialement de cette partie de l'Entomologie, surtout si cette chenille offre quelque particularité cu-

rieuse dans sa manière de vivre. Celle dont je vais avoir l'honneur d'entretenir la société réunit ces deux conditions. Elle a été trouvée au bois de Boulogne sur le *pin sylvestre* (*Pinus sylvestris*) par M. Sudan, amateur doué d'une patience infatigable pour ces sortes de recherches, et dont le zèle n'est pas ralenti par l'âge. Elle se nourrit non des feuilles ou des bourgeons de cet arbre, mais de sa partie ligneuse. Elle se loge, à cet effet, entre l'écorce et l'aubier, à l'instar des *Cossus*, et la blessure qu'elle cause à l'arbre en fait déborder la résine qui, en se coagulant à l'air, forme une tumeur plus ou moins épaisse qui trahit sa présence, et dans laquelle elle se pratique une cellule pour se chrysalider lorsqu'elle est parvenue à toute sa taille. Cette cellule a la forme d'un tuyau dont les parois sont tapissées de soie; et l'ouverture qu'elle présente à l'extérieur pour la sortie du papillon, n'est fermée que par quelques fils qui se croisent en forme de treillis.

Il n'est pas rare de rencontrer cinq ou six de ces chenilles dans une même tumeur, où il paraît qu'elles continuent de vivre encore assez long-temps avant de se transformer, puisqu'on trouve leur cellule environnée de leurs excréments, qui participent évidemment de la résine, dont ils ne se distinguent que par leur forme grenue. On pourrait s'étonner qu'elles puissent vivre d'une substance aussi peu nutritive, si l'on ne savait que d'autres chenilles du genre *Gallerie* se nourrissent de cire dans l'intérieur des ruches.

Quoi qu'il en soit, on trouve celle qui nous occupe parvenue à toute sa taille, vers la fin de juin; elle ne tarde pas alors à se chrysalider dans la cellule qu'elle s'est pratiquée au milieu de la résine, comme je viens de le dire; et son papillon éclos au bout de trois semaines. Celui-ci, par sa forme, appartient à la tribu des *Tinéites* de M. Latreille. Je me propose, lorsque je serai arrivé à cette tribu dans l'histoire des Lépidoptères de France, de faire de cette espèce le type d'un nou-

veau genre, dans lequel viendront se ranger une douzaine d'autres espèces analogues. Mais ce n'est pas ici le cas d'en exposer les caractères; je me bornerai à décrire la chenille, la chrysalide et le papillon.

CHENILLE. D'un pouce environ de longueur, à seize pattes, cylindrique, assez allongée, amincie aux deux extrémités, avec les anneaux très-distincts. Couleur de chair dans son premier âge, ensuite d'un vert tendre, d'un aspect luisant, et comme vernissé, avec huit points noirs sur chaque segment, dont quatre placés carrément sur le dos et deux sur les côtés. Ces points sont verruqueux, et surmontés chacun d'un petit poil fin à peine visible. Tête arrondie, d'un brun rougeâtre; deux plaques d'un brun-noir luisant sur le premier anneau; pattes de la couleur du corps; stigmates invisibles à l'œil nu.

CHRYSLIDE. Mince et très-allongée, avec la tête surmontée d'un petit tubercule arrondi, et l'extrémité opposée garnie de quelques poils raides qui servent à la retenir à la soie qui tapisse l'intérieur de la coque. Enveloppe des ailes d'un brun verdâtre, et le reste d'un brun rougeâtre. Cette chrysalide devient entièrement d'un brun marron quelque temps avant l'éclosion du papillon.

PAPILLON. Envergure, 13 à 14 lignes. *Dessus* : Ailes supérieures d'un gris-bleuâtre, luisant, saupoudré de noir, et lavé de roussâtre à certaines places; chacune d'elles traversée par deux lignes blanchâtres, et bordées de noir: l'une placée au tiers de sa longueur, en venant de la base; l'autre à quelque distance de son extrémité. La première décrivant deux petits angles, et la seconde un seul beaucoup plus grand. L'intervalle, qui sépare ces deux lignes, traversé par une ombre brunâtre, légèrement ferrugineuse, et dont le milieu est occupé par une petite tache blanchâtre entre deux taches noires. On remarque en outre, entre la première ligne et la base, un espace légèrement teinté de ferrugineux, et bordé de noir,

et un point de cette dernière couleur près de l'origine de l'aile. Enfin la frange, qui est grise, est séparée du bord terminal par une ligne de points noirs très-rapprochés. Ailes inférieures entièrement d'un gris clair, luisant, légèrement teintées de noirâtre à leur bord, avec les nervures de cette dernière couleur.

Dessous : Les quatre ailes entièrement d'un gris clair luisant, avec un léger reflet pourpre.

Tête, corps et antennes du même gris que les ailes.

Cette description s'applique aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par l'abdomen qui se termine par un bouquet de poils, chez le mâle seulement.

Hubner a représenté cette espèce sous le nom de *Tinea Decuriella* (pl. 11, fig. 74); mais sa figure laisse beaucoup à désirer : ce qui m'a déterminé à en donner une nouvelle, indépendamment de celles de la chenille et de la chrysalide.

Mémoire sur quatre nouvelles espèces de Tenthredines ; par
M. FOULQUES DE VILLARET. (Pl. 11.)

(Séance du 1 août 1832.)

Au commencement de juin de cette année, je trouvai sur une plante basse parmi le gazon, une petite coque (1) d'un jaune serin pâle, entièrement semblable à celles que se font les larves des Hylotomes d'après les auteurs (voy. Réaumur, tom. V, mémoire 3, pl. 14, fig. 5, 6, 7, 8 et 9) : je n'ai rien à ajouter à ce qui en a été dit dans le mémoire que je viens de citer. L'insecte parfait m'étant éclos vers la fin du même mois, m'a donné une femelle du genre *Schizocerus* (Lep. de

(1) Fig. 3.

St-Farg.), qui est un démembrement des Schizocères (Lat., Crust., etc. Ins. 1829, pag. 255), et qui, dans la Monographie des Tenthredines du premier de ces deux auteurs, forme la première division du genre *Cryptus*.

Jusque là, on ne connaissait pas la coque des Schizocères, et il reste encore à découvrir leur larve.

Cette espèce étant nouvelle, je vais donner sa description.

Schizocerus Peleterii (1).

Antennes et tête noires. Corselet noir; épaulettes ferrugineuses, ainsi que les côtés du corselet, jusqu'au métathorax sous les ailes; écusson ferrugineux. Abdomen ferrugineux, son premier segment noir, avec l'incisure ferrugineuse. La tarrière et les parties qui lui servent d'enveloppe, noires. Pattes d'un jaune ferrugineux; hanches et base des cuisses noires, ainsi que le bout des jambes postérieures; tarsi bruns, plus pâles à leur base. Ailes généralement un peu enfumées; côte et nervures noires. ♀. Bois de Bondi.

Les trois nouvelles espèces dont il me reste à parler, appartiennent au genre *Nematus* (Lep. de St-Farg.); elles sont voisines du *Nematus septentrionalis*, dont M. Leach avait proposé de faire un genre particulier sous le nom de *Cræsus* (voy. Zoological Miscellany by Will. Elfort Leach, vol. 3, Lond. 1817: *Tenthredinidea* Leach). M. de St-Fargeau, dans sa Monographie des Tenthredines (*Monographia Tenthredinetarum*, etc., Lepeletier de St-Fargeau: Parisis, 1825: pag. 65), n'a pas jugé à propos d'admettre ce genre, dont le seul caractère qui le distingue des *Nematus* serait, d'après l'auteur anglais, d'avoir le premier article des tarsi postérieurs allongé et très-comprimé. Je pense, avec notre compa-

(1) Fig. 1 et 2.

triole, que ce caractère ne peut à lui seul constituer un genre ; il pourrait tout au plus former une division dans le genre *Nematus* ; encore dois-je dire que ce caractère s'affaiblit sensiblement d'une espèce à l'autre.

Pour mettre les Entomologistes à même de bien distinguer mes espèces, je déclare que je n'applique au *Nematus septentrionalis* que la phrase spécifique de la *Tenthredo septentrionalis* de Linné (Faune Suec. n° 1558), dont voici la traduction : « Petite. Tête et corselet noirs. Antennes noires, sétacées, à peu près de la longueur du corps. Abdomen ferrugineux, noir à sa base. Pattes ferrugineuses. Jambes postérieures, blanches à leur base, noires à leur extrémité qui est dilatée et aplatie ; les tarses de cette paire de pattes noirs, leur premier article dilaté. »

De Geer (Mém. pour l'histoire des ins., tom. 2, partie 2, pag. 997 et suivantes) décrit un *Nematus* qui paraît différer de celui de Linné, parce que les deux premiers segmens et les deux derniers sont noirs, que les ailes ont une teinte d'un violet foncé ; les supérieures ayant, en outre, au bord extérieur une tache noire. Je ne crois pas que cette espèce, qui m'est inconnue, soit la même que celle de Linné.

De Geer décrit la larve de sa Tenthredine trouvée sur le bouleau et sur l'aune, et lui donne vingt pattes.

Il me paraît aussi constant que l'espèce mentionnée par de Geer dans le paragraphe qui se trouve à la page 999, à la fin de l'article que j'ai déjà cité, désigne une espèce différente de celle qu'il avait d'abord décrite ; et cela résulte autant de la dissemblance des larves, que de la couleur des cuisses : peut-être celle-ci se rapporte-t-elle à la *Tenthredo septentrionalis* Linn.

Celle que M. de St-Fargeau a décrite dans sa Monographie, page 65, n° 184, paraît également différer des précédentes. A cette époque, cet auteur pensait que l'espèce qu'il avait sous

les yeux n'était qu'une variété de l'espèce Linnéenne; il a changé d'opinion, et m'a prié de rectifier cette erreur.

Je vais actuellement donner la description de trois espèces nouvelles, dont deux m'ont été communiquées, pour les décrire, par M. de St-Fargeau, de la collection duquel elles font partie, tandis que l'autre a été trouvée par moi dans le bois Boulogne.

1°. *Nematus latipes* (1).

Antennes et tête noires; palpes d'un roux noirâtre. Corselet entièrement noir. Abdomen noir; ses 3^e, 4^e, 5^e et 6^e segments, ainsi que le milieu du second, d'un roux ferrugineux. Pattes antérieures d'un roux pâle, avec les hanches et la base des cuisses noirâtres; celles des jambes blanchâtres; pattes intermédiaires noires, avec la base des jambes blanche; hanches postérieures noires, leurs trochanters blancs; cuisses noires en devant, ferrugineuses, surtout vers la base, à la partie postérieure; jambes noires à base blanche; ces jambes fortement élargies dans leur tiers inférieur; tarsi noirs, le premier article très-dilaté et aplati. Ailes d'une transparence un peu jaunâtre, avec une bande faiblement enfumée, qui traverse l'aile supérieure de la base du stigmate jusqu'au bord interne. Côte et nervures noires. ♀. Bois de Boulogne.

2°. *Nematus varus* (2).

Antennes noires. Tête noire. Palpes et chaperon blancs. Corselet noir. Epaulettes d'un brun roussâtre. Abdomen noir; incisure du 1^{er} segment ferrugineuse; 3^e, 4^e et 5^e segments, ainsi que la base du 6^e et le milieu du 2^e, de couleur ferrugi-

(1) Fig. 4, 5 et 6.

(2) Fig. 8.

neuse. Pattes antérieures et intermédiaires d'un ferrugineux pâle. Hanches postérieures noires; leurs trochanters blancs; cuisses ferrugineuses avec l'extrémité noirâtre. Jambes noires à base blanche. Ces jambes un peu élargies dans leur moitié inférieure. Tarses noirs; leur premier article un peu ferrugineux, dilaté et comprimé. Ailes d'une transparence un peu jaunâtre; côte d'un roux pâle, stigmaté et nervures noirâtres. ♂. Normandie.

3°. *Nematus laticrus* (1).

Antennes noires. Tête noire; palpes roussâtres. Corselet noir. Abdomen noir; les 3°, 4°, 5° et 6° segmens ferrugineux; un petit trait à la base dorsale du second segment de cette même couleur ferrugineuse, qui forme aussi deux taches à la base du 7° segment. Pattes, hanches et trochanters antérieurs, noirs; cuisses antérieures noires, ayant du ferrugineux à leur partie antérieure vers le bout. Jambes et tarses antérieurs d'un blanc roussâtre, un peu bruns vers le bout; cuisses intermédiaires noires; leurs jambes et leurs tarses de couleur de poix, la base des premières blanchâtre; pattes postérieures noires avec le bout des hanches, les trochanters et la base des jambes de couleur blanche; celles-ci dilatées et aplaties dans leur partie inférieure, ainsi que le premier article des tarses. Ailes d'un transparent légèrement roussâtre, avec une bande enfumée vers le milieu des supérieures, qu'elle traverse depuis la base du stigmaté jusqu'au bord interne. ♀. Des environs de Soissons. Cette espèce est une fois plus grande que les précédentes.

Il existe dans la collection de M. de St-Fargeau un *Nematus*, qu'il a décrit sous le nom de *Vicinus* dans l'ouvrage que j'ai cité plus haut, lequel a la partie inférieure des jambes posté-

(1) Fig. 7.

rieures et le premier article de leurs tarsez un peu dilatés, mais bien moins que dans les précédentes espèces et dans le *Nematus septentrionalis*. Cette espèce est le passage des *Cræsus* de M. Leach à ses *Nematus*.

Sur les transformations du Cladius difformis, Hyménoptère de la famille des Tenthredines; par M. AUGUSTE BRULLÉ. (Pl. 11.)

(Séance du 1 août 1832.)

Le genre *Cladius* se compose de quelques espèces toutes indigènes, mais leurs transformations sont encore inconnues; c'est le *Tenthredo difformis* de Panzer qui a servi de type à ce genre, formé par Klug, et adopté depuis par tous les Entomologistes. Un hasard heureux m'a fourni l'occasion d'observer la larve de l'espèce de Panzer, et je tiens cette larve de la libéralité de M. le comte Lepelletier de St-Fargeau, chez lequel elle est sortie de l'œuf au mois de juin dernier.

Cette larve ou fausse chenille a vingt pattes; elle est d'un vert très-pâle, avec la tête ferrugineuse, marquée de chaque côté d'une tache noire où se trouvent les yeux, comme dans les autres fausses chenilles. Des houppes de poils très-fins et grisâtres revêtent tout le corps dans le sens de la largeur des segmens; de chaque côté du corps, sur chacun des segmens, s'élève un petit tubercule pilifère, dont les poils sont disposés également en houppes, et sont de la même couleur que ceux du reste du corps; les trois derniers segmens seuls n'ont pas ce tubercule latéral. Les pattes sont ainsi réparties: six écailleuses, un peu jaunâtres, avec l'extrémité brune, huit membraneuses placées par paires sous chaque segment, à partir du

cinquième jusqu'au dixième inclusivement; les deux dernières membraneuses, beaucoup plus petites, se trouvent à l'extrémité du dernier segment. (Voy. Pl. 11, fig. 12 et 12 a.)

La larve du *Claudius difformis* se trouve sur les rosiers et se nourrit de leurs feuilles, à la face inférieure desquelles elle se tient toujours; elle attaque la feuille par le bord et semble préférer celles du rosier du Bengale à celle du rosier à cent feuilles. C'est ce que j'ai remarqué pour les deux seules fausses chenilles que j'ai pu me procurer chez M. le comte de St-Fargeau, lesquelles se portèrent de préférence sur des feuilles de rosier du Bengale, qu'elles avaient déjà depuis plusieurs jours, bien que je leur donnasse des feuilles fraîches du rosier à cent feuilles.

Une de mes deux fausses chenilles changea de peau chez moi, et en sortit avec le dos nuancé de roussâtre clair, comme le représente la fig. 12. Elle avait alors cinq lignes de longueur et j'espérais la voir devenir plus grosse, lorsqu'elle fut blessée par une aranéide et périt au bout de quelques heures. L'autre fausse chenille n'était pas plus grosse que la première, mais je n'ai pu savoir si elle avait comme elle changé de peau, car elle s'était enfermée dans une coque grossière entre deux feuilles de rosier qui se trouvaient rapprochées par les bords d'une petite bouteille que j'avais remplie d'eau afin de conserver mes feuilles plus fraîches.

Je crus d'abord que cette larve ne s'était enfermée que faute d'un endroit convenable, et je pensai qu'elle n'arriverait pas à l'état parfait. Dans cette idée, je me rendis chez M. de St-Fargeau, pour voir s'il ne s'en trouverait pas encore quelque-une à qui je donnerais de la terre pour opérer ses métamorphoses, mais nous les trouvâmes toutes enfermées dans des coques analogues à celle que j'avais vues, et placées soit dans le pli d'une feuille, soit à la réunion de deux branches, soit même entre deux feuilles rapprochées l'une de l'autre par ha-

sard. Ayant obtenu la permission d'emporter ces différentes coques, j'en ouvris quelques unes pour savoir comment l'animal s'y était enfermé et quelle forme il y avait prise. Je vis qu'il n'avait pas quitté la forme de chenille, à laquelle il ressemblait en tout, si ce n'est qu'il n'avait plus les pattes écailleuses, Voy. fig. 11; il s'y tenait couché sur le côté, le corps courbé en arc et enfermé dans une coque intérieure plus épaisse que la première, de forme allongée, peu régulière; assez souvent cette coque n'est pas seule, elle est accompagnée d'une autre semblable, placée parallèlement à elle et protégée par la même enveloppe commune. La membrane des coques intérieures et extérieures est très-mince, non soyeuse, légèrement jaunâtre et analogue pour le luisant à la viscosité que déposent les limaces sur les corps qu'elles parcourent; elle est traversée en différens sens par des fibres plus épaisses et qui doivent être filées tout d'abord, les intervalles de ces fibres étant ensuite remplis par la matière visqueuse.

Au bout d'une douzaine de jours, l'insecte parfait sort de son enveloppe, et telle est sa facilité à se transformer, que ceux d'entre eux que j'avais mis à nu par l'ouverture de leur coque sont parvenus, contre mon attente, à leur dernier état. Le seul individu dont j'ai pu suivre le développement, avait filé sa coque le 26 juin et en sortit le 8 juillet, c'est-à-dire treize jours après.

De dix enveloppes extérieures, j'ai obtenu dix individus, tant mâles que femelles, mais je n'ai pu observer si les mâles se trouvaient renfermés sous la même enveloppe extérieure, ou s'ils y étaient avec une femelle; il est probable qu'il n'y a point de règle à cet égard, puisque plusieurs enveloppes renferment des individus isolés. (Voy. fig. 10, le dessin de la femelle.)

Je terminerai cette note en présentant mes remerciemens à M. le comte de St-Fargeau, qui a bien voulu me laisser dé-

crire une larve, que lui-même nous aurait fait connaître beaucoup mieux, vu la longue habitude d'observer et la connaissance parfaite des mœurs des insectes, qui l'ont porté au premier rang parmi les Entomologistes.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1832. — 3^e TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 4 juillet.)

Ouvrages offerts. — Première et troisième livraisons du supplément aux Lépidoptères de France, de M. Duponchel, par l'auteur des Annales.

Trois fascicules de description d'Insectes nouveaux ou peu connus, recueillis dans le midi de la France, la Sicile, la Morée, la Turquie et l'Égypte, par M. A. Lefebvre.

Communications. — M. Guérin engage la Société à se joindre à celle d'Histoire Naturelle pour concourir à l'érection du monument scientifique qui doit être élevé à la mémoire de M. Cuvier, d'après la proposition qu'il en a faite.

M. Audouin fait part de deux mémoires relatifs à l'Entomologie, qui font partie du dernier volume de la société de Bonn. L'un, de M. Carus, sur le fluide qui circule dans le corps des Insectes; l'autre, de M. Wiedmann, sur le genre *Midas*. Ce dernier est une monographie de ces Diptères, accompagné de planches coloriées.

M. Lefebvre donne quelques renseignemens sur le *Graphipterus variegatus* (Klug.). Cet insecte, loin d'être nocturne,

comme la plupart des naturalistes le croient , a été trouvé par lui les premiers jours de mars , au plus fort de la chaleur du jour , à six journées de marche du Nil , dans le désert Lybique à l'Oasis de Bahryeh , sur les gros monticules de sable qui , à l'ouest , dominant le village de Zabou , ainsi qu'à la petite Oasis d'Harrarah , qui en est peu distante. Ce Carabique ne s'y tient jamais dans les parties cultivées , mais seulement à leur jonction avec le sol inculte du désert , toujours plus volontiers sur les mamelons ombragés de Tamaris rabougris , seule végétation qui y paraisse , et au pied desquels il semble habiter. On l'entend plutôt qu'on ne le voit , à cause d'un stridulus assez distinct semblable au mot *xéxé* continuellement répété , et qui provient du frottement de la partie interne de la cuisse des pattes postérieures , contre le bord des élytres qui déborde l'abdomen. Renfermés plusieurs ensemble dans une boîte , quelque spacieuse qu'elle soit , ils s'y mutilent de toute manière avec une promptitude et une rage , plus grande encore que dans tous les autres Carabiques. Il est fort abondant là où il se trouve ; mais la nuit , M. Lefebvre n'a jamais pu venir à bout de le rencontrer , malgré le soin qu'il y mit.

M. Lefebvre rappelle encore l'attention de la Société sur un fait digne de remarque : c'est l'étonnante faculté qu'ont divers insectes de vivre dans une atmosphère des plus chaudes. En effet , le 24 mai 1825 , à environ cent pieds de profondeur dans les parois internes du Vésuve , il trouva dans les bouches sulfureuses brûlantes (ou le thermomètre cassa à 60 degrés de Réaumur) plusieurs Curculionites , comme le *Eirrhynus Affinis* (Gyll.) et le *Rhytonomus Murinus* (Gyll.) , qui y vivaient parfaitement et s'y accouplaient. La plupart portaient sur leurs élytres ammolies des gouttes de vapeur condensée.

A l'appui de ce fait , M. Duponchel rapporte que dans les eaux thermales d'Acqui en Piémont (qui ont 40 degrés

Réaumur de chaleur), selon M. Lesne, inspecteur des hôpitaux militaires, il se trouve un *Dytiscus* de grande taille, qu'il pense être le *Ræselii*.

A ce sujet M. de Theis raconte que dans l'hiver de 1830, par 14 degrés de froid (Réaumur), il a trouvé certaines espèces d'Arachnides très-vivaces, et qui ont supporté une transition subite de 34 degrés de chaud sans en paraître incommodées.

Lectures. — Mémoire sur un nouveau genre de Crustacés de l'ordre des Stomopodes, par M. Milne Edwards.

Mémoire sur la culture de la Cochenille en Espagne, par M^{***}, communiqué par M. de Theis.

Mémoire sur le *Tinea Decuriella* (Hub.), par M. Duponchel, pag. 300.

Séance du 1^{er} août.

Ouvrages offerts. — Seconde décade d'une centurie de Lépidoptères de l'île de Cuba, de M. Poey, par l'auteur.

Seconde livraison de l'Iconographie des chenilles des Lépidoptère de France, de M. Duponchel, par l'éditeur des Annales.

Lectures. — Monographie du genre *Lycus*, par M. Guério.

Mémoire sur les transformations du *Cladius Difformis*, par M. Brullé, pag. 308.

Description de quatre Tenthredines nouvelles, par M. Foulques de Villaret, pag. 303.

Membres reçus. — MM. Girod Chantrans (de Baume), Macquart (de Lille).

Séance du 5 septembre.

Correspondance. — Lettre d'acceptation de M. Klug, pag. 245.

Ouvrages offerts. — Première et seconde livraisons de la partie Entomologique de l'expédition scientifique de Morée, par l'auteur, M. Brullé.

Communications. — M. Lefebvre fait part d'un article de la *Gazette des Hôpitaux* du 2 août 1832, où on rapporte que, près de Marseille, non loin de Château-Gombert, des paysans ont, en trois jours, recueilli trois cent quatre-vingt kilogrammes d'œufs de Sauterelles, qu'ils ont remis à une commission nommée à cet effet par le maire de l'endroit.

M. Lefebvre demande qu'il soit pris des renseignemens exacts sur ce fait; et, appelant l'attention de la Société sur les apparitions considérables d'Insectes de diverses espèces que l'on a signalées sur plusieurs points de l'Europe et de la France, cette année que le choléra y a exercé ses ravages, demande s'il n'y aurait point coïncidence entre ces apparitions et les maladies pestilentielles ou épidémiques violentes. L'histoire, celle même des temps les plus reculés, présentant souvent une réunion pareille.

M. Feisthamel combat cette opinion, et pense que ces apparitions ne sauraient se rattacher à la présence d'aucune maladie; et, entr'autres preuves, rapporte que ce ne fut que l'année qui précéda la dernière invasion de la peste à Odessa qu'y fondit une des plus fortes nuées de Sauterelles qui y aient été observées dans ce pays.

M. Lacordaire soutient l'avis de M. Feisthamel, et, tout en rapportant qu'un passage de Piérides a dernièrement été remarqué dans un des quartiers de Paris, pense que cette coïncidence ne saurait exister.

La Société prend cependant en considération la question soulevée par M. Lefebvre, et nomme une commission chargée de présenter un travail à ce sujet.

Lectures. — Mémoire sur la bouche des Libellulines, par M. Brullé.

Description de plusieurs Coléoptères inédits, par M. de Laporte.

Description de trois Coléoptères nouveaux, par M. Gory.

Mémoire sur les métamorphoses du genre *Ceratopogon*, par M. Guérin.

Mémoire sur les mœurs de la Chenille de la *Nonagria Paludicola*, par M. Guénée (de Châteaudun).

Notice historique sur l'Entomologie du Guiane, par M. Lacordaire.

Membres reçus. — MM. Dessalines d'Orbigny (de Paris), Walker (de Londres), Schuermann (de Bruxelles), Robyns (id.), Dubust (id.).

VOYAGES.

DÉPARTS. — ARRIVÉES. — NOUVELLES DIVERSES.

Madame veuve Salé et son fils, dont nous avons annoncé le départ pour le Mexique dans notre premier numéro, n'ont pu, à cause du bombardement de la Vera-Cruz, dans laquelle ils se trouvaient enfermés, recueillir jusqu'à présent un grand nombre d'insectes. Mais en ce moment ils se dirigent vers le pic d'Orixaba, où tout fait espérer qu'ils feront d'amples récoltes.

M. Alcide d'Orbigny, parti en 1826 pour l'Amérique méridionale, écrit de Santo-Corazon de Chiquetos, à la date du 9 octobre 1831, qu'après un séjour de quatre mois parmi les Indiens de ce pays, il compte visiter les Guacoyos, et de

là passer à Moxos , pays qui lui promet les plus riches découvertes. Il compte ensuite explorer la province de Cuzco , et de là revenir enfin en Europe avec d'immenses collections , dont les insectes ne seront pas la partie la moins riche.

M. Poey , parti récemment pour l'île de Cuba , où il compte explorer toutes les branches de l'histoire naturelle , vient d'arriver heureusement à la Havane.

M. Bohéman , naturaliste suédois , dont nous avons annoncé le départ pour la Laponie dans notre dernier numéro , est récemment de retour de son voyage. Cette expédition , à ce qu'on assure , vu le froid et les pluies qui ont duré cet été dans ces contrées , a été moins productive qu'on n'avait lieu de l'espérer.

Une lettre de M. de Bonpland , datée de Buénos-Ayres , du 7 mai 1832 , et adressée à M. de Humboldt , apprend que cet illustre voyageur compte enfin revenir en Europe après une seconde excursion aux missions portugaises , où la fertilité du sol et la richesse de la végétation lui promettent les plus amples récoltes dans toutes les branches de l'histoire naturelle. A cette époque , il attendait de ce dernier pays et du Paraguay ses premières collections pour les expédier aussitôt au muséum d'histoire naturelle de Paris.

On apprend que M. Polydore Roux , directeur du muséum d'histoire naturelle de Marseille , après un assez long séjour en Égypte , vient de s'embarquer pour Bombay.

D'après les dernières nouvelles reçues de M. Ruppel , de Francfort , datées de Massano , en mars dernier , ce célèbre naturaliste , déjà connu par ses voyages dans l'intérieur du Kordofan et du Darfour , de 1822 à 1827 , a entrepris , à la fin de 1830 , un second voyage dans ces mêmes contrées.

Des révolutions ayant éclatées à la fois dans toute l'Arabie et l'Abyssinie, et jusque dans le formidable pays des Gallas, M. Ruppel s'est trouvé obligé, après avoir traversé la mer Rouge à Moka, de suspendre le projet qu'il avait de se diriger vers les montagnes de la Lune, et de pénétrer par là le plus avant possible dans le continent africain. Il s'est arrêté à Massona, où il a résidé pendant six mois, qu'il a employés à explorer les parties de l'Abyssinie les plus rapprochées de la côte, et dans lesquelles il a fait, dans toutes les branches de la zoologie, d'importantes découvertes.

NÉCROLOGIE.

Notice sur GEORGE CUVIER, membre honoraire de la Société Entomologique de France, lu à cette Société par M. VICTOR AUDOUIN, vice-président.

(Séance du 13 juin.)

GEORGE-LÉOPOLD-CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC DAGOBERT CUVIER est né à Montbelliard, département du Doubs, le 25 août 1769 (1).

Élevé dans la religion luthérienne, il se distingua dès ses plus jeunes années par son aptitude au travail et par la facilité avec laquelle il saisissait tout ce qu'on voulait lui enseigner. A trois ans, il lisait déjà très-couramment; et à quatorze, il avait terminé, d'une manière brillante, ses classes dans le collège de Montbelliard. Sa famille, peu fortunée, comptait lui faire embrasser la carrière militaire; mais sa santé délicate et son goût prononcé pour l'étude la firent renoncer à ce projet;

(1) Nous nous sommes assurés que la date de sa naissance était le 23 août, et non le 25, comme on l'a imprimé dans quelques biographies.

on le destina alors à l'état ecclésiastique , pour lequel il montrait beaucoup de penchant. Cependant il fallait, avant tout, subir les épreuves d'un concours pour obtenir une bourse, et Cuvier s'y montra avec tant de supériorité, que personne ne doutait qu'on ne le choisît comme le plus capable. Néanmoins, la palme fut décernée à un concurrent qui était soutenu par la protection de l'un des juges.

Montbelliard était alors la capitale d'un comté dont le duc de Wurtemberg était souverain. L'injustice dont le jeune candidat avait été victime vint aux oreilles du prince, qui s'empressa de la réparer en lui accordant une bourse dans un établissement de haut enseignement qu'il avait formé à Stuttgart.

Cuvier s'y livra à des études sérieuses de droit jusqu'à l'âge de dix-huit ans, où il en sortit. Dès cette époque, il avait manifesté un goût très-prononcé pour l'histoire naturelle; toutes ses heures de récréations étaient consacrées à la récolte et au classement des insectes; et, comme pour lui il n'y avait pas de jeux frivoles, il étudiait en même temps avec soin leurs caractères, observait leurs mœurs, et s'exerçait dans l'art difficile de les peindre. Ayant fini ses études, et obligé qu'il était de tirer parti de ses connaissances, il accepta une place de précepteur que lui offrit le comte d'Hericy, qui avait plusieurs enfans, et habitait en Normandie le château de Fiquainville, situé près d'un bourg nommé Valmont, à cinq lieues au nord-ouest d'Ivetot. Poussé par une sorte d'entraînement vers la zoologie, et placé dans le voisinage de la mer, il mit à profit ses instans de loisir pour observer les animaux nombreux et variés qu'elle renferme dans son sein.

Il entra à peine dans sa vingt-quatrième année, et déjà ses travaux manuscrits révélaient toute la portée de son génie, bien que lui-même ne les regardât que comme de faibles essais; car, écrivait-il à son jeune ami M. Geoffroy Saint

Hilaire, avec lequel il venait d'être mis en relation : « *Ces manuscrits dont vous me demandez la communication, ne sont qu'à mon usage, et ne comprennent sans doute que des choses déjà décrites ailleurs, et mieux établies par les naturalistes de la capitale; ils sont faits sans le secours des livres et des collections, etc.* Et cependant, ajoute M. Geoffroy, dans ces précieux manuscrits je trouvais presque à chaque page des faits nouveaux, des vues ingénieuses. Les méthodes scientifiques, qui depuis ont renouvelé les bases de la zoologie, étaient indiquées dans ces premiers essais, déjà supérieurs à presque tous les travaux de l'époque. Je lui répondis : *Venez à Paris; venez jouer parmi nous le rôle d'un autre Linné, d'un autre législateur de l'histoire naturelle.* » (1) Cette invitation fut acceptée, et bientôt Cuvier vint prendre rang parmi les jeunes savans que renfermait alors la capitale. La Société Philomathique était le centre de leur réunion; il en devint membre, et y contracta des liaisons intimes avec MM. Berthollet, Bosc, Brongniart, Coquebert-Montbret, de Candolle, Dumeril, Fourcroy, Hallé, Haüy, Lacépède, Lacroix, Laplace, Latreille, Mirbel, Monge, Vauquelin, Sylvestre, etc.

Un des premiers travaux qu'il communiqua à ce petit comité d'amis fut un mémoire sur la formation et l'usage des Méthodes en histoire naturelle. Il s'attacha à démontrer dans cette dissertation lumineuse que la bonté d'une méthode doit nécessairement tenir au meilleur choix, dans la subordination des caractères. Plus tard, il fit d'heureuses applications de ce principe dans ses nombreux et importans travaux de

(1) Voyez le discours prononcé sur la tombe de M. Cuvier, le 16 mai 1832, par M. Geoffroy Saint-Hilaire (*Annales des sciences naturelles*, t. 26, pag. 401), et dans lequel ce savant nous apprend comment il fut mis en relation avec M. Cuvier, par l'entremise d'un célèbre agronome, M. Tessier, aujourd'hui le doyen de l'académie des sciences.

zoologie ; mais dès lors les preuves qu'il apportait à l'appui de sa manière de voir indiquaient un observateur exercé et doué d'un coup d'œil vif et pénétrant. En effet, M. Cuvier pouvait avoir sur ces matières difficiles une opinion bien arrêtée, préparé qu'il était depuis long-temps par un examen attentif des divers systèmes organiques des animaux et par de profondes méditations.

Vous ne vous attendez pas, Messieurs, à me voir suivre dans sa carrière scientifique ce génie si fécond et si actif. Des voix éloqu岸tes et plus capables que moi de faire ressortir l'importance de ses travaux sur l'Anatomie des animaux de toutes les classes, sur la Zoologie, sur la Géologie et sur la Paléontologie, se sont déjà fait entendre, et plusieurs s'élèveront de nouveau qui diront tout ce que lui doit la science, non-seulement à cause du grand nombre de publications qu'il a mises au jour, mais encore pour ce talent si merveilleux qu'il possédait d'exposer nettement ses pensées et de les faire comprendre aux autres. On transmettra aussi à la postérité, car c'est un exemple qui devra profiter, avec quelle bienveillance cet homme supérieur accueillait la jeunesse studieuse. Les cabinets d'anatomie qu'il avait formés au Muséum d'histoire naturelle étaient généreusement mis à la disposition des personnes qui se livraient à quelques recherches suivies ; et elles peuvent dire que ni les conseils ni les encouragemens ne leur ont jamais manqué.

Dans cette courte notice que vous m'avez chargé de rédiger, je crois ne devoir m'occuper que de la partie des travaux de M. Cuvier qui concernent l'Entomologie ou qui ont des rapports directs avec elle.

L'Entomologie ! cette science qui a le privilège de convenir à la jeunesse aussi bien qu'à l'âge mûr, M. Cuvier en avait goûté et apprécié tous les charmes. J'ai dit que lorsqu'il était au collège de Stuttgart, il employait ses loisirs à récolter et

à peindre des insectes; plus tard, il s'en occupa encore plus activement, comme vous le verrez en jetant les yeux sur plusieurs manuscrits que je dépose sur le bureau, et qu'il donna, il y a bien des années, à M. Alexandre Brongniart, comme un souvenir de peu de valeur et d'ancienne amitié (1).

L'un de ces manuscrits a été rédigé dans le château de Fiquainville, en Normandie; il a pour titre : *Diarium zoologicum quintum*, et est daté du 22 avril 1791 : Cuvier n'avait pas encore vingt-deux ans. Ce petit nombre de pages contient des descriptions de Carabiques, écrites en latin; et, dès la première ligne, on a la preuve que ces observations entomologiques dataient déjà de cinq à six ans, car le jeune auteur dit, à l'occasion du *Carabus granulatus* de Linné, dont il donne une fort bonne figure : « *Certè ille est quem exhibet Diarium zoologicum primum* (Die 15 octob. 1786, pl. 4, fig. 5). » Or, cette date correspondrait à sa dix-septième année, à l'époque où il terminait ses études au collège de Stuttgart, et l'on reconnaît, par le renvoi qu'il fait à une planche 4, qu'alors ses dessins étaient déjà assez nombreux pour former un atlas (2).

(1) Le goût très-prononcé qu'ils avaient l'un et l'autre pour l'Entomologie donna naissance à leur liaison, et ce fut aussi cette science qui établit les rapports les plus intimes entre M. Cuvier et plusieurs savans étrangers. On doit surtout citer parmi eux, un Entomologiste célèbre, Fabricius, qu'il accueillit à Paris de la manière la plus généreuse, et auquel il eut occasion de rendre des services importans.

(2) Depuis la lecture de cette notice, j'ai recherché ces *manuscrits de collège*, et j'ai été assez heureux pour en découvrir plusieurs. M. Cuvier, qui, jugeant sa fin prochaine, s'est occupé d'une manière si touchante et avec un calme si philosophique, des intérêts de sa famille, a songé aussi à assurer la publication de ses nombreux travaux. Tous ses manuscrits sur les poissons ont été légués à M. Valenciennes, son collaborateur pour l'histoire de ces animaux; et M. Laurillard, son ami de trente ans, qui lui était dévoué d'une manière si complète, a reçu le

Les figures de Carabiques qui accompagnent ce *Diarium quintum* sont exécutées avec un rare talent et une finesse dans les parties délicates, remarquable pour cette époque. Les individus ont été peints dans la position où ils sont morts : c'était l'usage du temps, ainsi qu'on peut le voir dans les ouvrages de Rossi et de Petagna.

Indépendamment de ces dessins en couleur, le jeune Cuvier, jugeant de quelle utilité pouvait être pour la distinction des espèces, une foule de caractères imperceptibles à la vue simple, mais que l'on peut très-bien saisir à l'aide d'une loupe, a représenté souvent, à côté de son texte descriptif, des détails grossis offrant la forme du corselet et les ponctuations si remarquables et si variées des élytres. Mais c'est surtout à l'occasion de quatre *hister*, dont il donne la description, qu'il s'attache davantage à faire ressortir, par des dessins au trait, les principales différences que ces parties fournissent. Ces détails, comme on le voit, ont précédé de beaucoup les premiers essais en ce genre que nous devons à Herbst, à Sturm et à Paykull.

Outre cette planche consacrée aux Carabes, et qui est complétée par divers autres Coléoptères et même par quelques Hémiptères, le *Diarium quintum* contenait six autres planches, dont je n'ai malheureusement entre mes mains que les nos 2 et 4. Le n° 2 offre la représentation de vingt-trois

précieux dépôt des portefeuilles relatifs à l'anatomie comparée et aux animaux fossiles. C'est aussi à ce savant modeste qu'a été confié la coordination d'une foule de notes sur la Zoologie, et je dois à cette heureuse circonstance la communication des essais Entomologiques de M. Cuvier; ils forment quatre cahiers format in-4°: deux sont relatifs à la Botanique, et remontent à l'année 1786; un autre concerne l'anatomie des Oiseaux, et trois autres présentent la description et la figure de beaucoup d'Insectes indigènes et même exotiques. Les planches de ces derniers cahiers sont au nombre de trente-deux; ils sont datés de Stuttgart, 1787-1788, et de Caen, 1790.

espèces d'Ichneumons : le manuscrit manque. Au contraire, j'ai une portion du texte relatif aux figures de la planche 4 : c'est une description de trente-six espèces de Tenthredes , qui porte ce titre : *Recensio generalis Tenthredinummihi et Pfaffio notarum.*

On voit , par des annotations mises en marge , que M. Pfaff, compatriote de Fabricius , et aujourd'hui professeur de chimie à Kiel en Danemarck , correspondait fréquemment avec M. Cuvier. Les dates relatées de ces lettres sont des mois de décembre 1790 et septembre 1791.

Enfin le dernier de ces fragmens , que je pense être d'une époque un peu moins ancienne , ne porte point de date , et a pour titre : *Pediculi animalium* ; il renferme la description et la figure au trait d'un assez grand nombre de Poux et de Tiques de divers oiseaux et mammifères (1).

(1) J'ai communiqué à la Société Entomologique , postérieurement à la lecture de cette notice , un nouveau manuscrit de M. Cuvier, non moins précieux que ceux dont il vient d'être question , et que je possédais dans ma bibliothèque sans en connaître l'origine.

J'avais acheté , pour une somme modique , à la vente des livres de feu M. le professeur de Lamarck , qui eut lieu au mois d'avril 1830 , un lot de plaques de l'Encyclopédie , parmi lesquelles je remarquai une série de figures de Crustacés exécutées à la plume et avec un rare talent. Aucun texte n'accompagnait ces figures ; seulement plusieurs portaient une détermination écrite de la main de M. de Lamarck , et quelquefois par une main différente ; elles étaient en outre accompagnées d'une feuille volante portant ce titre : *ICONES CANCROCORUM* , et plus bas , *CADOMI* M. D. CC. XC. Je ne songeais pas à ce manuscrit lorsque , causant dernièrement avec M. Latreille des travaux de M. Cuvier et de la facilité avec laquelle il dessinait , il vint à me parler de très-jolies figures de Crustacés , à la plume , dont son illustre ami avoit autrefois gratifié M. de Lamarck , et qui sans doute , me dit-il , avoient été perdues. Ce renseignement ne me permit pas de douter que les planches aujourd'hui en ma possession , ne fussent celles dont parlait M. Latreille , et bientôt j'en eu la preuve la plus positive , lorsque , les lui ayant apportées , il les reconnut

J'ai pensé, Messieurs, que vous trouveriez quelque intérêt à être instruit de ces circonstances peu connues, et qui sont relatives à la jeunesse de M. Cuvier; elles établissent un fait irrécusable : c'est que l'illustre auteur de l'Anatomie comparée, du Règne animal, des Recherches sur les Ossemens fossiles, de l'Histoire naturelle des Poissons, le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, enfin le premier naturaliste de notre époque a été introduit dans cette immense carrière par l'irrésistible attrait des recherches Entomologiques; c'est à celles-ci qu'il doit en quelque sorte d'avoir pu connaître et d'avoir commencé à prouver sa véritable vocation; ce sont, d'après son propre aveu, les merveilles qu'il a découvertes dans l'organisation des insectes qui ont élevé son génie aux plus hautes conceptions. C'est un beau nom pour nous que celui de Cuvier, à joindre à tant de noms illustres pour les opposer aux détracteurs de notre science chérie, s'il pouvait s'en trouver encore (1).

En effet, l'Entomologie ne fut jamais pour cet homme supérieur un simple passe-temps de jeunesse. « Si je n'avais pas

pour telles. Je reconnus alors moi-même dans le titre et dans les noms des espèces inscrits au bas des planches, l'écriture de M. Cuvier, qui depuis n'a guère changé, et qui ne diffère essentiellement de celle que nous lui avons connue, que parce qu'à cette époque elle était beaucoup plus régulière et plus lisible. La date de 1790 correspond à sa vingt-unième année, et au temps où il habitait la Normandie. C'est à Caen (*Cadomi*) qu'il a fait cet atlas; il se compose de vingt-trois planches, consacrées chacune, excepté la dernière, à une seule espèce. Généralement elles représentent des Crustacés de nos mers; mais, dans le nombre, il y en a plusieurs qui sont exotiques, et que probablement M. Cuvier avait eu occasion d'étudier dans quelque cabinet d'amateur.

(1) Voyez le *fac simile* de la lettre que M. Cuvier a adressée à la Société Entomologique, et qu'on a joint ici; elle montre avec quel plaisir il se rappelait ses premiers travaux relatifs à l'Entomologie, et quel cas il faisait de cette science.

étudié les insectes par goût lorsque j'étais au collège, me disait-il un jour, je l'aurais fait plus tard par raison, par nécessité. » Car il était convaincu que l'habitude d'apporter son attention toute entière à l'examen de détails minutieux, et la possibilité de commettre une erreur pour peu qu'on se relâche de cette règle, était une épreuve très-utile pour aborder l'étude des animaux plus élevés et pour tirer de cette étude le meilleur fruit possible.

« Êtes-vous Entomologiste? demanda-t-il un jour en ma présence, à un jeune homme de mes amis qui s'était aventuré à lui parler je ne sais de quelle particularité remarquable qu'il prétendait avoir découverte dans une dissection faite sur l'espèce humaine. — Non, lui répondit l'étudiant en médecine. — Hé bien! répliqua M. Cuvier, faites l'anatomie d'un insecte; je ne suis pas difficile sur le choix, prenez le plus gros que vous trouverez, revoyez ensuite votre observation, et si elle vous paraît encore exacte, je vous crois sur parole. » Mon ami se soumit de bonne grâce à l'épreuve; et bientôt, ayant acquis plus d'habileté et plus de réserve, il vint remercier M. Cuvier de son conseil, et lui avouer en même temps sa méprise. « Vous voyez, lui dit en souriant celui-ci, que *ma pierre de touche n'est pas mauvaise.* »

L'activité de M. Cuvier était prodigieuse; et il faut l'avoir vu dans son intérieur pour s'en faire une idée juste. On peut dire à la lettre qu'il ne perdait pas une seconde. Rentré-il chez lui quelques minutes avant l'heure de son dîner, il allait à son bureau, où il avait laissé ouvert son manuscrit en train, et y continuait quelquefois la phrase qu'il avait été obligé d'interrompre le matin ou même la veille; et cela, il le faisait sans aucune difficulté ni hésitation. Le travail lui était si facile, qu'il pouvait, pendant que vous l'entreteniez, et tout en vous écoutant attentivement, écrire des choses très-sé-

rieuses. Aussi, toutes les fois qu'il était chez lui, était-on sûr de pouvoir lui parler : jamais il ne faisait défendre sa porte ; et, quoiqu'il fut l'homme du monde le plus importuné, à cause de ses nombreuses fonctions, on peut dire qu'il était moins dérangé que personne.

Mais je reviens à ses travaux et à la partie de ses travaux qui est plus spécialement relative à l'Entomologie.

Déjà j'ai mentionné son mémoire sur les méthodes, dans lequel on puisera d'excellens préceptes, et dont il fit lui-même un heureux emploi dans la classification méthodique des insectes.

Ce mémoire fut suivi de plusieurs travaux spéciaux, parmi lesquels on remarquera la description d'une espèce de Guêpe cartonnaire originaire de Cayenne. Cette espèce nouvelle, que M. Cuvier nomme *Tatua*, du nom de Tatou qui lui est donné par les habitans de Cayenne, a quelque ressemblance avec la *Vespa nidulans* de Fabricius, mais le carton qu'elle construit est moins parfait (1).

A cette occasion, M. Cuvier a fait remarquer avec raison que Réaumur, toujours si exact lorsqu'il s'agit des insectes de notre pays, s'est trompé en décrivant et figurant comme la femelle de la *Vespa nidulans*, un *Chalcis* qui vit en parasite dans le nid de ces Guêpes, et qui a beaucoup de rapport avec le *Chalcis annulata* de Fabricius.

Bientôt après, M. Cuvier fit paraître un mémoire très-intéressant sur les Cloportes, où se trouvent décrites pour la première fois les parties de la bouche de ces Crustacés. Il fut bientôt suivi de la description de plusieurs Diptères des genres *Rhagis* et *Nemotelus*, et de quelques autres essais

(1) *Vespa Tatua*, *Nigra*, *Nitida*, *Alis fascis*, *abdomine pedicellato*. Son corps est d'un tiers plus gros que celui de la guêpe, à laquelle Fabricius a donné le nom de *Vespa nidulans*.

Entomologiques, dont un des plus remarquables est sa dissertation critique sur les espèces d'Écrevisses connues des anciens et sur les noms qui leur ont été donnés.

Quelques travaux de ce genre et un grand nombre de recherches sur l'organisation de toutes les classes d'animaux préparaient Cuvier à la publication d'un ouvrage général. Il le fit paraître, en l'an VI (1797-1798), sous le titre de *Tableau élémentaire de l'Histoire naturelle des Animaux*. Dès lors, la place de son auteur fut marquée au premier rang dans la science. En effet, il venait de poser la pierre fondamentale d'un vaste édifice que plus tard il voulait agrandir. Dans ce but, il entreprit de nouvelles observations, et choisit de préférence comme objet de ses études les animaux dont l'organisation était encore la moins connue. C'est ainsi que, dans le mois de vendémiaire an VI, il lut à l'Institut, dont il était membre dès l'origine, un mémoire très-remarquable sur la *Manière dont se fait la nutrition dans les insectes*. Il y établit que leur vaisseau dorsal n'est pas un véritable cœur, et qu'il ne fournit aucune branche qui puisse servir à la circulation. Mais, si un liquide réparateur n'est pas porté à tous les organes, comment s'opère la nutrition? Cuvier prouve que le suc nourricier traverse les parois du canal intestinal, qu'il se répand dans l'intérieur du corps, entoure toutes les parties, et que celles-ci y étant continuellement plongées, s'alimentent par simple imbibition.

Il a aussi constaté dans ce mémoire que les organes sécréteurs des insectes ne sont point des glandes solides comme on en rencontre dans tous les animaux qui ont un cœur et des vaisseaux, mais qu'elles sont formées pas des tubes spongieux, quelquefois repliés sur eux-mêmes, unis intimement par des trachées, et qu'on peut toujours dérouler lorsqu'on y met le temps et la patience nécessaires.

Ces observations ont permis de grouper irrévocablement

les insectes dans une classe très-naturelle et très-distincte. Elles ont aussi donné lieu à un grand nombre de travaux ultérieurs qui sont venus confirmer ces premières données; et, bien qu'il ait été établi depuis, d'une manière évidente, suivant nous, que dans beaucoup d'insectes le vaisseau dorsal fournit postérieurement des branches aux ovaires, il n'en est pas moins constant qu'il n'existe pas chez eux de circulation générale. C'est dans ce même travail que M. Cuvier rend compte de quelques expériences qu'il avait tentées sur les Crustacés, dans le but de déterminer s'ils ont une véritable circulation ou si, comme les insectes, ils en sont privés; et il est curieux de voir à quel point cette dernière question le préoccupait. Après bien des hésitations, il semble s'arrêter à cette hypothèse : que les branchies des Crustacés absorbent directement l'eau, et qu'elles la portent dans le cœur, d'où elle serait ensuite chariée dans tous le corps par les vaisseaux qui en partent, et dont on ne saurait nier l'existence (1).

Plus tard, dans son Anatomie comparée, M. Cuvier revint de cette erreur; des expériences positives l'ayant convaincu que ce n'était pas de l'eau, mais bien du sang qui circulait dans les canaux. Toutefois, il lui était toujours resté beaucoup de doute sur ce point difficile; et dans son Règne animal, il changea encore d'opinion, non plus relativement à la nature du liquide, qu'il continua de regarder comme du sang, mais quant à la route qu'il suit. Ce furent ces contradictions dans lesquelles ce célèbre anatomiste était avec lui-même, qui provoquèrent dans ces derniers temps de nouvelles recherches; et M. Cuvier, loin d'en concevoir le moindre ombrage, fut le premier à encourager les auteurs (2) dans leur entreprise

(1) Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris, an VII, p. 47.

(2) MM. Milne Edwards et Victor Audouin.

et à leur accorder son honorable suffrage (1). C'est encore là un trait à citer en l'honneur du caractère noble de M. Cuvier, qui ne traita pas en adversaires, mais en amis, deux jeunes gens que le seul but d'éclaircir un point obscur de la science avait appelés sur son terrain.

Le mode de circulation des Annelides n'était pas mieux déterminé que celui des Crustacés. M. Cuvier conçut le projet de les étudier; il prit pour exemple les Sangsues, et communiqua à l'Institut et à la société Philomathique le fruit de ces nouvelles recherches (2). Il apprit aux anatomistes que la couleur rouge du liquide qu'elles contenaient ne provenait nullement du sang que l'animal avait sucé, mais que c'était la couleur de leur propre sang qui circulait dans quatre vaisseaux principaux, situés au dos, au ventre et sur les côtés.

Cette observation importante permit de séparer du groupe des animaux à *sang blanc*, les Sangsues et d'autres animaux analogues dont le sang est également de couleur rouge. Plus tard, Lamarck a appliqué à cette classe bien distincte le nom d'*Annélides*.

Ces anatomies délicates, qui avaient toujours pour but de résoudre quelques difficultés importantes de la science, précédèrent la publication d'un travail général sur l'anatomie de tous les animaux. M. Cuvier avait remplacé dans l'exercice des fonctions de professeur d'anatomie comparée au muséum d'histoire naturelle, M. Mertrud, qui depuis long-temps occupait cette chaire (3). Les leçons du jeune professeur furent

(1) Voyez le rapport fait à l'académie des sciences, par MM. Cuvier et Duméril, inséré dans les *Annales des sciences naturelles*. C'est sur un rapport spécial de M. Cuvier que l'Institut a décerné à ce travail, en 1828, le prix de physiologie expérimentale.

(2) *Bulletin des Sciences*, par la Société Philomathique. Vendémiaire an VII, tom. 1, p. 146, et messidor an X, tom. 3, p. 121.

(3) Vers la même époque, Cuvier professait aux écoles centrales. Plus

recueillis par deux de ses principaux élèves, MM. Duméril et Duvernoy, qui depuis ont pris rang parmi les maîtres de la science ; ils les rédigèrent sous sa direction, et firent paraître, en l'an VIII (1799), les deux premiers volumes de *l'Anatomie comparée*.

Cet ouvrage, qui est encore le plus complet que l'on possède sur l'anatomie, et dont les trois autres volumes ont été publiés en 1805, présente toutes les particularités propres à celle des insectes et des autres animaux articulés. Non-seulement l'habile professeur y a réuni tout ce qui avait été observé avant lui, mais il y a consigné les résultats de ses nombreuses découvertes.

Telle est, Messieurs, sous le seul point de vue qui nous occupe, l'esquisse bien réduite des travaux dont la science est redevable à l'homme supérieur qu'on regardait à juste titre comme une des grandes gloires de notre France, et dont les naturalistes, de quelque pays qu'ils soient, déplorent long-temps la perte.

Il n'avait pas encore atteint sa soixante-troisième année quand il nous a été enlevé dans la soirée du dimanche 13 mars 1832. Son génie, comme vous le savez, était encore dans toute sa force, et jusque là sa santé avait toujours été parfaite. On le voyait vaquer avec la même assiduité aux fonctions les plus diverses : un même zèle l'animait pour ses nombreux devoirs, et l'activité prodigieuse de son esprit satisfaisait à tous. Les personnes qui vivaient dans son intimité étaient vraiment effrayées en voyant que le seul repos qu'il connût, c'était de passer d'un travail à un autre. Peu de jours avant la maladie qui nous l'a si rapidement enlevé, et contre laquelle sont

tard, lorsque sa réputation le plaçait au premier rang dans la science, il crut encore la servir utilement en faisant plusieurs cours à l'Athénée royal.

venues échouer toutes les ressources de l'art, il professait au collège de France, et nous promettait l'exposition prochaine de ses découvertes sur le développement de l'embryon dans la série des êtres. Il se proposait aussi de traiter avec quelques détails l'histoire si merveilleuse des métamorphoses des insectes.

Ainsi, de nouveaux faits allaient jeter une nouvelle lumière sur cette partie encore si obscure de la science; et bientôt un *Traité d'Anatomie comparée*, fait sur un vaste plan, devait résumer les connaissances acquises depuis trente ans sur l'organisation des animaux (1).

Que de regrets viennent donc s'ajouter à la douleur que nous éprouvons tous, et qui est partagée bien vivement par notre vénérable président, le collaborateur et l'ami de ce grand homme (2)!

Messieurs, si dans une circonstance aussi triste et aussi récente, vos esprits découragés pouvaient accueillir quelque idée consolante, c'en serait une sans doute que de pouvoir se dire que la *Société Entomologique de France* a été organisée assez tôt pour voir le nom de Cuvier inscrit en tête de la liste des membres qui la composent. Puisque ce génie tutélaire nous est enlevé presque dès notre naissance, que du moins

(1) M. Duvernoy, professeur d'histoire naturelle à la faculté de Strasbourg, conjointement avec M. Laurillard, conservateur du cabinet d'anatomie comparée au muséum d'histoire de Paris, doivent incessamment commencer la publication de cette anatomie, dont le 1^{er} et le 2^e volume se trouvaient déjà en partie rédigés par M. Cuvier.

(2) M. Latreille, qu'une amitié ancienne et intime liait avec M. Cuvier, et qui était allé prendre quelque repos à sa campagne, y reçut en même temps la nouvelle de la maladie et de la mort de M. Cuvier. On conçoit combien il fut frappé de ce fatal événement, et combien il en est encore douloureusement affecté.

le souvenir de l'illustre patronage dont il avait doté nos travaux nous excite à embrasser avec plus d'ardeur l'étude philosophique d'une science qu'il estimait à sa juste valeur, et dont il a lui-même si largement aggrandi le domaine.

Les sciences naturelles viennent de perdre M. le docteur Rengger, connu par le long séjour qu'il a fait au Paraguay, où il a été retenu par le docteur Francia. Il est mort le 9 octobre dernier, à Arrau.

L'Entomologie a également à regretter M. Kuhlwein, savant Entomologiste de Francfort-sur-l'Oder. Son intention était d'entreprendre un travail sur les *Tineites*, famille sur laquelle il possédait de nombreux matériaux. Sa belle collection de Lépidoptères, en ce moment à vendre, a été évaluée par M. Klug à la somme de 5000 rixdalers (environ 20,000 francs). Un catalogue vient d'en être publié.

OUVRAGES D'ENTOMOLOGIE

PUBLIÉS DEPUIS LE 1^{er} JUILLET 1832.(3^e trimestre.)

FRANÇAIS.

ICONOGRAPHIE ET HISTOIRE NATURELLE DES COLÉOPTÈRES D'EUROPE, par M. le comte *Dejean* et M. *J.-A. Boisduval*; tome II, 14^e ET DERNIÈRE LIVRAISON de ce volume. Paris, Méquignon-Marvis.

Prix de chaque livraison, 6 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE, par *Godart*, continuée par M. *Duponchel*; tome VIII, deuxième partie, nocturnes; tome V, deuxième partie, 6^e LIVRAISON. Paris, Méquignon-Marvis.

Prix de chaque livraison, 3 fr.

SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES OU PAPILLONS DE FRANCE, par M. *Duponchel*; tome I^{er}, LIVRAISONS 4 et 5. Paris, Méquignon-Marvis.

Prix de chaque livraison, 3 fr.

ICONOGRAPHIE DES CHENILLES, pour faire suite à l'ouvrage intitulé : *Histoire naturelle des Lépidoptères ou Papillons de France*, par M. *Duponchel*; tome I^{er}, LIVRAISONS 3 et 4. Paris, Méquignon-Marvis.

Prix de chaque livraison, 3 fr.

ICONOGRAPHIE DU RÈGNE ANIMAL DE M. LE BARON CUVIER, par *F.-E. Guérin*; LIVRAISONS 21 à 26. Paris, J.-B. Baillière.

Prix de chaque livraison en noir, 6 fr.

Figures coloriées, 15 fr.

MAGASIN DE ZOOLOGIE, par M. *Guérin*, 7^e et 8^e LIVRAISONS. Paris, Lequien.

Prix du volume, orné de 50 planches coloriées, 18 fr.

ICONES HISTORIQUE DES LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS, collection avec figures coloriées des Papillons d'Europe nouvellement découverts, par le docteur *Boisduval*. Paris, Roret. 5, 6 et 7^e LIVRAISONS.

Prix de chaque livraison, 3 fr.

COLLECTION ICONOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DES CHENILLES, ou Description et figures des Chenilles d'Europe, par MM. *Boisduval* et *Rambur*. Paris, Roret. 4, 5 et 6^e LIVRAISONS.

Prix de chaque livraison, 3 fr.

EXPÉDITION SCIENTIFIQUE DE MORÉE, partie Entomologique, par M. *Brullé*, 3^e et 4^e LIVRAISONS. Paris, Levrault, éditeur.

Prix de chaque livraison, 12 fr.

CENTURIE DES LÉPIDOPTÈRES DE L'ILE DE CUBA, contenant la description et les figures coloriées de cent espèces de papillons nouveaux ou peu connus, par *Ph. Poëy*; 2^e LIVRAISON. Paris, J. Albert Mercklin.

Prix de chaque livraison, 10 fr.

RECHERCHES SUR L'ANATOMIE ET LES MÉTAMORPHOSES DE DIFFÉRENTES ESPÈCES D'INSECTES, par *Lyonet*, 2 vol. in-4^o, ornés de 54 planches. Paris, J.-B. Baillière.

Prix broché, 40 fr.

ÉTRANGERS.

DIE WANZENARTIGEN INSECTEN GETREN NACH DER NATUR ABGEBILDET, und beschrieben von *C.-W. Hahn*. Nuremberg, 1832, tom. I^{er}, LIVRAISONS 1 et 2. A Paris, chez J.-B. Baillière.

Prix de chaque livraison coloriée, 4 fr.

Secrétariat.

Société Entomologique de France.

La Société ne correspond que
par l'entremise de son
Secrétaire.

Les lettres et paquets adressés
à la Société doivent être francs
de port au local des Séances
avec la description à M. le
Secrétaire de la Société
Entomologique de France,
rue d'Anjou Dauphine N.° 6.

Ces adresses au Secrétaire,
doivent être également francs
de port avec cette autre
description: A M. Febvre
Secrétaire de la Société
Entomologique de France,
rue de Provence, N.° 14.

Monsieur,

Dans la séance du 20 Février 1833, la Société
Entomologique de France a décidé à l'unanimité qu'elle
ouvrirait une souscription pour l'érection d'un monument
funèbre sur la tombe de M. Latreille, son Président
honoraire, et elle m'a chargé de vous informer de ses
projets & du concours qu'elle espère trouver dans tous les
amis de la science à laquelle ce savant a rendu des services
si éminents.

En conséquence de cette décision, j'ai l'honneur de vous
transmettre une copie du rapport qui a été fait à la Société
Entomologique de France & de vous prier de vouloir bien en
donner connaissance aux personnes qui vous paraissent
devoir s'intéresser au projet de la Société.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
avec la plus parfaite considération,

Votre très-humble et très-
obéissant serviteur

Paris, 1^{er} Mars 1833.

Febvre

SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

RAPPORT

FAIT A LA SOCIÉTÉ, AU SUJET D'UN MONUMENT FUNÈBRE A
ÉRIGER SUR LA TOMBE DE **M. LATREILLE**, SON PRÉSIDENT
HONORAIRE.

Séance du 6 mars 1833.

Messieurs,

Lorsque nous nous sommes rassemblés pour rendre les derniers devoirs à l'illustre naturaliste sous le patronage duquel la Société Entomologique de France a été fondée, une même pensée s'est présentée à nous tous ; chacun s'est demandé s'il n'était pas de notre devoir de perpétuer le

témoignage de notre vénération et de notre reconnaissance pour M. Latreille, en élevant sur sa tombe un monument funèbre ; et lorsque, dans ce moment solennel, notre Vice-Président en a fait la proposition, nous avons vu, par la sympathie qu'elle a généralement excitée, que ce vœu n'était pas seulement le nôtre, mais aussi celui de tous les naturalistes.

C'est pour donner suite à ce projet, que, dans sa dernière séance, la Société a nommé une commission composée de MM. Audouin, Feisthamel, Lefebvre, de Theis, et du rapporteur, et l'a chargée d'aviser aux moyens d'exécution.

La commission a pensé, Messieurs, que le monument à élever devait être simple comme le savant modeste dont il rappellera la mémoire, mais que la Société Entomologique ne devait pas se réserver à elle seule l'honneur d'exprimer ainsi les regrets et l'admiration que le monde savant partage avec elle ; les liens étroits qui l'unissaient à M. Latreille l'autorisent bien à prendre l'initiative, mais elle doit à tous les savans et à tous les amis de la science, de les appeler à concourir avec elle à l'accomplissement de son projet.

Il faudra donc qu'elle donne à ce projet la plus grande publicité, et qu'elle ouvre les registres de ses souscripteurs à tous ceux qui partagent les sentimens qui l'animent.

Afin d'atteindre ce but, et de régulariser les opérations de la commission, nous aurons l'honneur de proposer à la Société l'adoption des mesures suivantes :

1° Il sera ouvert une souscription pour l'érection d'un monument funèbre à la mémoire de M. Latreille ;

2° Les fonds devront être versés entre les mains de M. le Secrétaire de la Société ;

3° Il sera ouvert un registre double, ayant en tête les décisions de la Société relativement au monument de M. Latreille, et servant à l'inscription des donations. Chaque article inséré sur ce registre portera 1° un numéro d'ordre, 2° la date de la souscription, 3° les noms et prénoms des donateurs, 4° leur qualité et leur demeure, 5° l'indication de la somme versée et des observations des donateurs.

Les souscripteurs seront invités à s'inscrire eux-mêmes sur ce registre ; dans le cas où cela ne serait pas praticable, le Secrétaire en sera chargé.

4° La commission sera autorisée à rendre publiques, par la voie des journaux, les décisions de la Société relativement à l'érection d'un monument à la mémoire de M. Latreille, et à indiquer le secrétaire de la Société (1) comme étant chargé de recevoir les fonds des souscripteurs ;

5° Elle donnera plus spécialement connaissance de son projet aux savans, par des lettres adressées individuellement à chacun de MM. les membres de l'Institut et autres Sociétés savantes, ainsi qu'à toutes les personnes qui s'intéressent à l'Entomologie et aux autres sciences naturelles ;

6° Le registre des inscriptions sera en outre envoyé à domicile chez les personnes qui auront témoigné le desir de souscrire ;

7° La souscription sera close le 1^{er} septembre 1833, et la Société statuera alors sur les moyens d'exécution du mo-

(1) M. A. Lefebvre, rue de Provence, n° 14, à Paris.

4 SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

nement, qui devra, si la chose est possible, être terminé dans l'année ;

8^o Enfin, la liste des souscripteurs sera publiée dans les Annales de la Société.

Quant à l'exécution de ce monument, la commission croit devoir s'abstenir, pour le moment, d'en entretenir la Société. Aussitôt qu'elle aura rassemblé les données nécessaires, elle s'empressera de compléter ainsi la mission qui lui a été confiée.

Signé AUDOUIN, FEISTHAMEL, LEFEBVRE, DE THEIS,

N. MILNE-EDWARDS (rapporteur).

Les conclusions de ce rapport sont adoptées par la Société.

Signé A. LEFEBVRE, secrétaire de la Société.

LETTRES

DE MESSIEURS LES MEMBRES HONORAIRES.

(ÉTRANGERS.)

Lettre de M. L. Gyllenhal.

Monsieur ,

Je vous sollicite de vouloir bien témoigner ma vive reconnaissance à la Société Entomologique pour l'honneur qu'elle m'a fait en m'admettant au nombre de ses membres honoraires.

Je sais combien peu je le mérite ; car, quoique j'aie employé tous mes loisirs à des travaux Entomologiques, mes moyens et ma capacité sont cause que mon concours est loin d'avoir répondu à mes désirs. Je n'ose pas même espérer d'être encore bien utile à la science, à cause de mon âge avancé (1) ; mais je souhaite d'un cœur sincère tous les progrès de la Société, pour pouvoir étendre davantage la connaissance des merveilles du créateur.

Soyez persuadé de la grande estime avec laquelle, etc.

L. GYLLENHAL.

Höberg, près Skara en Suède, le 15 octobre 1832.

A. M. A. Lefebvre, secrétaire, etc.

(1) M. Gyllenhal est né en 1752.

Note sur un nouveau genre de Crustacés de l'ordre des Stomapodes, par M. H. MILNE EDWARDS.

(Séance du 4 juillet 1832.)

Pour peu que l'on compare entre eux les divers Crustacés qui composent l'ordre des Stomapodes, on est frappé par les différences considérables qui existent entre la plupart des petits groupes formés par ces animaux; plusieurs d'entre eux sont en quelque sorte isolés; et parmi les *hiatus* qui interrompent ainsi la série naturelle de ces Crustacés, l'un des plus remarquables est celui qui sépare, même des genres les plus voisins, les divers animaux réunis sous le nom de Phyllosomes. Mais l'analogie pouvait nous faire supposer que les progrès de la science combleraient plus ou moins complètement la plupart de ces lacunes; et, en effet, c'est ce qui nous paraît résulter en partie de la connaissance du nouveau genre dont je vais donner ici la description.

Ces Crustacés, que je désignerai sous le nom d'*Amphion*, se rapprochent des Phyllosomes plus que de tous les autres Stomapodes; mais, sous certains rapports, ils ressemblent aussi aux Alimes et aux Mysis, et ils établissent naturellement le passage entre ces animaux. Leur bouclier céphalique ou carapace est foliacé comme celui des Phyllosomes, mais est étroit, allongé et bombé comme chez les Alimes; les divers appendices de la portion céphalo-thoracique du corps diffèrent à peine de ceux des Phyllosomes; enfin la forme de l'abdomen et de la nageoire caudale est celle des Mysis.

Le bouclier céphalique (fig. 1, *a*) est très-développé et tout-à-fait lamelleux; il s'étend jusqu'à l'origine de l'abdomen et cache la base des pattes; son diamètre longitudinal est plus du double de son diamètre transversal, et de chaque côté il se recourbe un peu en bas; son bord antérieur est presque

droit, et laisse à découvert l'anneau qui porte les yeux. Il n'y a pas de trace de rostre; mais, de chaque côté, l'angle, formé par la réunion de ce bord avec le bord latéral, se prolonge en avant en manière d'épine. Enfin le bord postérieur de la carapace, qui est court et presque droit, se continue avec les bords latéraux sans former d'angles bien marqués.

Les yeux (*b*) sont très-gros; leur portion terminale a la même forme que celle des Phyllosomes; mais la tige étroite qui les supporte, au lieu d'être très-longue comme chez ces Crustacés, est extrêmement courte.

Les quatre antennes s'insèrent sur la même ligne, immédiatement au dessous et en arrière des pédoncules oculaires. Celles de la première paire (*c*) ont la même forme générale que chez les Phyllosomes; leur portion basilaire se compose de trois articles grêles et cylindriques, dont le premier et le dernier sont les plus longs, et elles se terminent chacune par deux petites tiges filiformes, dont l'interne est très-courte et l'externe à peu près de la longueur de la portion basilaire. Les antennes externes (*d*) sont beaucoup plus développées, et ne ressemblent pas du tout à celles des Phyllosomes; elles se rapprochent beaucoup, par leur forme générale, de celles des Alimes; mais, au lieu d'être dirigées en bas et en dehors, elles se portent directement et en avant. Leur premier article, qui n'est pas bien distinct, donne insertion en dedans à une tige cylindrique, et en dehors à un grand appendice lamelleux et à peu près ovalaire (*d'*); cette lame dépasse de beaucoup le niveau de la portion basilaire des antennes internes; ses bords interne et antérieur sont ciliés, et son bord externe se termine par une épine. La tige est composée de deux petits articles basilaires très-courts, et d'un long article terminal légèrement renflé vers le bout; sa longueur est d'environ le double de celle de la lame qui en recouvre la base.

La disposition de la bouche est à peu près la même que

chez les Phyllosomes ; elle est très-éloignée des antennes , et forme, vers le tiers antérieur du bouclier céphalique, un petit tubercule arrondi, de la partie postérieure de laquelle naît le thorax (*e*). Les parties qui entrent dans sa composition sont : un labre, deux mandibules, une languette, deux paires de mâchoires et deux paires de pattes-mâchoires. Le labre est transversal et peu développé. Les mandibules (fig. 5) ne portent pas de palpe, et sont en grande partie cachées par la languette (fig. 5) qui est bilobée. Les mâchoires de la première paire sont presque rudimentaires, et ne m'ont paru consister que dans une petite lame cornée dont le bord est cilié (fig. 6). Celles de la seconde paire (fig. 7) se composent de deux articles, dont le premier présente en dedans un prolongement garni d'épines. Les pattes-mâchoires de la première et de la seconde paire, qui chez les Phyllosomes n'existent qu'à l'état de vestiges et n'entrent pas dans la composition de l'appareil buccal, sont au contraire ici très-développées et appliquées sur les mâchoires. Celles de la première paire (fig. 8) présentent au dedans plusieurs languettes garnies de poils à leurs extrémités, et au côté externe de leur base on remarque un grand appendice foliacé et ovalaire. Les pattes-mâchoires de la seconde paire (fig. 9) sont beaucoup plus développées que les précédentes ; leur article basilaire (*g*) est lamelleux, et porte à sa partie antérieure, 1° une tige cylindrique composée de trois articles (*h*) ; 2° un appendice flabelliforme ou une espèce de palpe qui s'avance au côté externe de la tige et la dépasse (*i*). Le thorax (*t*) est aplati comme chez les Phyllosomes, mais très-étroit et complètement caché sous la carapace. Il donne attache à six paires de pattes ayant exactement la même disposition que chez ces derniers Crustacés : toutes sont grêles et cylindriques, et à l'extrémité de leur deuxième article (*k*) naît un appendice palpiforme (*l*) composé d'un article cylindrique terminé par une soie multiarti-

culée et ciliée. Les pattes de la première paire (*m*), celles qui correspondent aux pattes-mâchoires externes des Décapodes, s'insèrent très-loin de la bouche et sont beaucoup plus courtes que les autres; leur deuxième article se termine en avant par une épine aiguë. Les pattes des trois paires suivantes deviennent de plus en plus longues, et ont au bord de leur troisième article, un, deux ou trois épines semblables à celle qui existe à l'extrémité du second article. Les pattes de la cinquième paire, qui sont un peu moins longues que celles de la quatrième paire, présentent la même disposition; enfin celles de la dernière paire sont beaucoup plus courtes que les précédentes, et ne présentent pas d'épines bien distinctes. L'abdomen (*n*) est presque aussi long que la portion céphalo-thoracique du corps, et se compose de sept segmens. Sa forme est la même que celle de l'abdomen des Salicoques, et il se termine par une nageoire en éventail, dont la pièce médiane (formée par le septième anneau) est lancéolée (*o*), et dont les pièces latérales sont ovalaires. Quant aux appendices fixés sous les cinq premiers anneaux de l'abdomen, ils sont presque rudimentaires (fig. 10).

D'après la description que nous venons de donner de ces Crustacés, on voit qu'ils diffèrent, sous des rapports importans, de tous les genres déjà connus, et que, s'ils prennent naturellement leur place à côté des Phyllosomes, ils sont faciles à en distinguer, 1° par le mode d'organisation de leur bouche; 2° par l'insertion d'un article lamelleux au dessus de la base des antennes externes; 3° par la forme générale du corps, et surtout de l'abdomen.

Je ne connais qu'une seule espèce du genre Amphion; elle a été rapportée des mers d'Asie par mon ami M. Reynaud, à qui je l'ai dédiée; elle a environ un pouce de long.

Explication de la planche.

- Fig. 1. Amphion de Reynaud grossi et vu en dessus.
 Fig. 2. Portion antérieure du corps grossie davantage et vu en dessous.
 Fig. 3. Labre vu au microscope.
 Fig. 4. Mandibules idem.
 Fig. 5. Languette.
 Fig. 6. Mâchoire de la première paire.
 Fig. 7. Mâchoire de la seconde paire.
 Fig. 8. Mâchoire de la troisième paire, ou patte-mâchoire antérieure.
 Fig. 9. Mâchoire de la quatrième paire, ou deuxième patte-mâchoire.
 Fig. 10. Fausse patte natatoire du deuxième segment de l'abdomen.

Notice sur le Bombyx Repanda (Hübner), appartenant au genre Megasoma (Boisduval); par M. le baron FEISTHAMEL.

(Séance du 2 mai 1832.)

GENRE MEGASOMA.

Palpes en forme de bec, couverts de poils serrés; antennes du mâle fortement pectinées à la base, leur moitié antérieure moins pectinée et contournée en cornes de bélier; antennes de la femelle faiblement pectinées dans toute leur longueur; corselet arrondi; pattes courtes et assez fortes; abdomen plus long que les ailes supérieures; celui du mâle terminé par un faisceau de poils assez épais.

Chenille demi-velue, munie d'appendices pédiformes à chaque anneau.

Chrysalide pourvue de quelques faisceaux de poils courts.

Ce genre a été créé par M. Boisduval, sur le *Bombyx Repanda* de Hübner; il lui a donné le nom de *Megasoma*, tiré des deux mots grecs μέγας, gros, long, et σῶμα, corps.

Ainsi qu'il est facile de s'en convaincre, il a de grands rapports avec le genre *Lasiocampa* de Schranck, et avec le genre *Phyllopteris* Boisduval, surtout avec les espèces appelées *Myrtifolia*, Boisd.; *Westermanni*, Boisd. Par ses ailes supérieures allongées, il se lie aussi avec la seconde division des *Lasiocampa*, dont les ailes sont oblongues et les chenilles pourvues d'appendices pédiformes très-prononcées, tels que *Dryophaga* et *Lineosa*.

Ce genre paraît être propre aux Légumineuses arborescentes de l'ancien continent.

Jusqu'à présent, on n'en connaît que trois espèces, qui sont *B. Repanda*, Hübner; *B. Acaciæ*, Klug.; *B. Cristata*, Cramer.

Historique du Megasoma Repandum.

Cet insecte remarquable a d'abord été trouvé aux environs de Bagdad par feu Olivier. M. Boisduval en a reçu, il y a quelques années, une paire venant du Portugal ou d'Andalousie; et enfin, ceux qui ont servi à cette description viennent de Cadix. Malgré la distance de Bagdad à Cadix, ce fait de géographie entomologique paraîtra peu étonnant, quand on saura que l'*Adelostoma Carinatum*, et quelques autres Coléoptères propres à la Perse, se retrouvent dans l'Espagne méridionale.

L'individu figuré par Hübner, sous le nom de *Repanda*, a été pris aux environs de Rome.

Sachant qu'il avait été trouvé en Portugal et en Italie, je conçus l'espoir de le faire découvrir en Espagne. J'en fis un dessin exact, et l'envoyai en 1826 à Cadix, à M. Bedeau, chirurgien-aide-major attaché à l'armée d'occupation, et qui a exploré avec succès, sous le rapport de l'Entomologie et de la Botanique, l'île de Léon.

M. Bedeau , après bien des recherches , trouva ce Bombyx accouplé sur une plante de genêt blanc (*Spartium Monospermum*), plante qui suit le littoral et se trouve jusqu'en Afrique ; mais cet officier de santé revint en France sans rapporter aucun renseignement sur sa chenille. Je m'adressai alors , en 1829 , à M. Bourboulon , consul de France à Cadix , et lui envoyai les indications que j'avais recueillies de M. Bedeau , et tous les renseignemens qui pouvaient l'aider dans ses recherches.

Au bout de quelques mois , il m'annonça le départ d'une boîte renfermant six coques et quelques papillons du pays , qu'il m'envoyait par la diligence de Madrid.

Cet ami complaisant eut recours à M. de San-Millan , directeur des diligences royales à Cadix , qui mit le plus grand empressement à se charger de cette commission.

La boîte fut transmise avec toutes les recommandations nécessaires aux conducteurs sur la route , et aux correspondans des diligences royales de Madrid et jusqu'à Bayonne. Elle resta non cachetée , pour en faciliter l'inspection.

Cette innocente complaisance devait bientôt coûter cher à M. de San-Millan : à la suite des événemens qui eurent lieu à Cadix au mois de mars , il fut , ainsi que son ami M. Puente , ancien ministre de la guerre sous le régime constitutionnel , mis en arrestation.

Le consul de France apprit avec surprise que le principal motif de cette mesure rigoureuse était précisément l'envoi de ces objets de la science et des études les plus pacifiques. Le cabinet de Madrid en avait pris sérieusement ombrage ; il crut voir dans les cocons et les chrysalides le germe des révolutions , et dans les papillons des émissaires ailés destinés à en propager rapidement l'esprit dans toutes les provinces de l'Espagne , depuis l'Andalousie jusqu'à la Bidassoa. Ces mots , *Capullos de Retama* , inscrits sur la boîte pour en indiquer

le contenu, devaient nécessairement avoir une signification toute révolutionnaire pour ceux à qui elle était adressée; et c'est ce sens caché qu'il s'agissait de découvrir.

Le juge au criminel de Cadix demanda des explications au consulat de France; elles furent données avec tous les détails qui pouvaient être favorables à M. de San-Millan; elles le justifèrent pleinement, et il fut mis en liberté.

Enfin la boîte arriva à Paris, mais les chrysalides avaient péri en route. Je les ai gardées deux ans; après quoi, je me suis assuré qu'elles étaient desséchées.

Sur ces entrefaites, je reçus par la poste, le 29 avril 1851, une lettre de M. Bourboulon, contenant des œufs pondus tout récemment par une femelle qu'il avait prise sur un *Spartium*. Quel fut mon étonnement à l'ouverture de la lettre, de voir déjà une partie des chenilles qui venaient d'éclorre. A défaut de *Spartium Monospermum*, je les élevai avec du *Spartium Virens*, et du *Genista Juncea*, et je vis avec plaisir que cette nourriture leur convenait parfaitement. Il n'en fut pas de même du *Spartium Scoparium*, *Genet à Balais*, sur lequel périt le petit nombre que j'y avais placé.

Les chenilles grossirent rapidement, et changèrent de peau vingt jours après leur naissance. 30 sur 60 résistèrent seulement à cette première métamorphose; quelques-unes périrent aux suivantes; enfin, le 21 juin, après 53 jours, une des chenilles commença à faire sa coque contre un des côtés de la boîte, et après 20 heures de travail elle était terminée. Il est à remarquer que beaucoup de chenilles étaient encore, à cette époque-là, à moitié de leur grosseur. Le lendemain, plusieurs autres se mirent également à filer; mais, étant tourmentées par d'autres, elles abandonnèrent leur coque.

Je les plaçai alors dans des boîtes séparées, au fur et à mesure qu'elles me paraissaient avoir atteint leur grosseur, et la dernière se métamorphosa le 12 juillet seulement. C'est le

lendemain , après 21 jours de chrysalide , qu'apparut le premier *Repandum*, et successivement les autres jusqu'au 13 août, éclosion du dernier. Sur 24 qui avaient fait leur coque , 20 individus arrivèrent à l'état parfait.

Le 10 juillet, ayant vu éclore le même jour plusieurs mâles et plusieurs femelles , je résolus de tenter l'accouplement , et les enfermai dans une boîte. Le 15 , une femelle pondit ses œufs, et leur éclosion eut lieu le 30 juillet suivant, quoique, pendant l'intervalle , je n'aie remarqué aucune copulation.

J'élevai ces nouvelles chenilles d'abord assez heureusement ; mais elles périrent toutes le 25 août.

Il est donc à présumer que cette espèce paraît deux fois l'année : car si les dernières chenilles avaient véca , le Bombyx aurait pu éclore le 18 octobre.

Description de l'insecte parfait.

Envergure. Mâle , 1 pouce 8 lig. ; femelle , 2 pouces 1/4.

Alis fusco-ferrugineis ; anticis lunula fusca , linea postica sinuata punctoque humerali albis ; anticarum maris disco humerisque obscurioribus.

HUBNER. *Bomb.* Tab. 77.

Les ailes supérieures du mâle sont d'un gris ferrugineux pâle , elles ont près de l'extrémité une raie flexueuse d'un blanc argentin , et sur le milieu une lunule brune , doublée extérieurement par un point rougeâtre. L'espace compris entre cette lunule et la ligne blanche , est rempli , dans sa moitié antérieure , par une tache presque triangulaire , d'un brun marron. Tout-à-fait à la base , il y a un point axillaire très-blanc , précédé en dehors d'une tache rousse qui s'appuie extérieurement sur une petite raie flexueuse transverse , peu prononcée.

Les ailes inférieures sont d'un roux cannelle , avec le bord extérieur un peu grisâtre, interrompu près de l'angle anal par une espèce de tache plus obscure que le fond de l'aile. Le corselet est gris , avec les épaulettes triangulaires très-prononcées, d'un brun marron et bordées de blanc. Le corps est d'un roux ferrugineux en dessus, et d'une couleur plus grisâtre en dessous.

Les ailes de la femelle sont plus larges. Les supérieures sont d'un roux clair, très-finement sablé de blanchâtre vers l'extrémité, avec une raie blanche flexueuse, comme dans le mâle, mais moins prononcée. La lunule centrale est très-petite et peu distincte; le point blanc axillaire est comme dans le mâle. Les ailes inférieures sont d'un ferrugineux grisâtre, avec le bord de l'angle anal coupé par une tache brune, comme dans le mâle. Le corselet est d'un gris blanchâtre, avec les épaulettes rousses. Le corps est d'un gris roussâtre pâle.

En dessous, les deux sexes offrent les traces de la raie blanche sinueuse du dessus.

Description de la Chenille.

Larva albido-cinerea, dorso obscuriori, tuberculis fulvis bisertatis piliferis, collaribus duobus nigro-cyaneis.

A sa naissance, la chenille est noire, avec quelques légers points rouges sur le dos presque imperceptibles; elle porte sur la tête deux bouquets composés de poils, très-longs en proportion de la grosseur de la chenille; elle a alors deux lignes de longueur.

Après la première mue, ses couleurs s'éclaircissent, et elle paraît composée de deux couleurs distinctes; savoir: les côtés d'un gris cendré, et le dos d'un gris presque noir.

Au fur et à mesure qu'elle grandit , les dessins se prononcent davantage. Lorsqu'elle est parvenue à sa grosseur , elle a environ deux pouces et demi de long. Elle est alors d'un gris cendré bleuâtre , et porte sur le dos, dans toute sa longueur, une bande formée par une suite de losanges , dont un sur chaque anneau , et de la couleur générale de la chenille.

Cette bande est bordée latéralement par une ligne d'un blanc roussâtre. De chaque côté de ces losanges, il y a deux tubercules d'un jaune orangé vif, dont l'antérieur est deux fois plus gros , et garni de quelques poils bruns et noirs. Ces tubercules brillent au soleil comme des grains d'or. Les trois premiers anneaux seuls en sont privés; sur le second et le troisième anneau, il existe une touffe épaisse de poils, d'un blanc roussâtre, qui cache un collier noir que la chenille montre et hérisse dans toute sa beauté, lorsqu'on la tourmente. L'intervalle qui unit les aigrettes de ces deux anneaux est coupé dans le milieu par une raie d'un blanc - roux, qui prend naissance près de la tête, et se termine sur le bord antérieur du troisième anneau. Les côtés des deuxième et troisième anneaux sont bordés par un chevron transversal de même couleur. La tête de la chenille est de couleur grise, ayant de chaque côté trois espèces d'oreilles, qui sont recouvertes de faisceaux d'un poil roussâtre, fin, serré et très-long, disposés à peu près comme ceux de la chenille du *Liparis Dispar*. Le ventre de cette chenille est noir dans toute sa longueur, avec un point blanc sur chaque anneau.

Les pattes membraneuses sont noirâtres avec quelques tâches rousses; à peine les aperçoit-on, à cause de la rangée épaisse de poils roussâtres qui bordent ses côtés; ceux-ci sont festonnés, et chaque feston est formé par un prolongement de la peau de chaque anneau. Les stigmates sont noirs, et au-dessus d'eux on aperçoit un point noir allongé.

Les chenilles attachent leurs coques aux branches de la

plante sur laquelle elles se nourrissent. Cette coque est allongée et pointue aux deux extrémités ; blanchâtre, molle, peu épaisse et formée d'une soie très-fine. La chrysalide est allongée, cylindrique, obtuse à ses extrémités, d'une couleur noire luisante sur les anneaux du ventre, qui sont couverts de poils roux et dorés, plus ou moins foncés, très-courts et serrés.

2°. MEGASOMA ACACIÆ.

Alis anticis albidis, lunula centrali nigra, fascia transversa fusca, extra linea sinuata argentea, marginata lineaque terminali ferruginea obsoleta; posticis albis, angulo ani nigricincti.

KLUG. *Symb. insect. Lepid. Pl. 6.*

Il a tout-à-fait le port du *Repandum*. Il se trouve en Egypte sur les acacia. La chenille, figurée par Klug, quoique très-différente pour le dessin de celle du *Repanda*, lui ressemble tout-à-fait pour la forme.

3°. MEGASOMA CRISTATUM.

Alis anticis cinnamomeis, strigis duabus transversis flexuosis punctoque humerali albis; posticis saturatioribus, striga transversa obsoleta; acromiis rufolutescentibus albo-marginatis.

GRAM. *Pap. Pl. 154. C. D.*

Il est un peu plus grand que le *Repandum*. Il se trouve au cap de Bonne-Espérance.

OBSERVATION. J'ai cru faire plaisir aux Entomologistes en ajoutant à la description du *Megasoma Repandum* qui fait le sujet de cette notice, la phrase diagnostique des deux autres espèces qui font partie de ce nouveau genre.

Notice sur l'Entomologie de la Guyane française, par
M. TH. LACORDAIRE.

(Séance du 5 septembre 1832.)

De tous les pays qui ont fourni leur tribut à nos collections d'histoire naturelle, il en est peu dont la réputation Entomologique paraisse mieux fondée que celle de la Guyane française. Son nom figure à chaque instant comme indication d'*habitat* dans les ouvrages d'Entomologie, et, de temps en temps, de riches collections semblent venir confirmer l'opinion qu'on s'en est généralement formée. Séduit par ces apparences, et pensant par analogie que la Guyane, plus rapprochée de la ligne que la province de Rio-Janeiro au Brésil, plus humide et à peine explorée dans son intérieur, devait être plus riche en Insectes que ce dernier pays, je résolus de la visiter. Pendant le séjour de dix-huit mois que j'y ai fait, après l'avoir parcourue dans toute son étendue habitée, et pénétré par l'Oyapock à une centaine de lieues dans son intérieur, j'ai été obligé de revenir sur mon opinion à son égard. Avant de dire ce qu'il en est pour chaque ordre, il convient de donner une idée générale du pays, son climat, son sol, et les facilités qu'il présente pour son exploration. Je m'en acquitterai le plus brièvement possible.

La Guyane française, située entre les 2° 25' et les 5° 54' de latitude nord, offre un développement de côtes d'environ cent trente lieues, à partir de la petite rivière de Vincent Pinçon ou Yapock (qu'il ne faut pas confondre avec l'Oyapock), qui la sépare des possessions brésiliennes, jusqu'au Maroni, sa limite avec la colonie de Surinam : sa profondeur est encore indéterminée sous le rapport de la géographie et de la politique, mais est censée s'étendre jusqu'au Rio-Negro. Située, par con-

séquent , à peu de distance de la ligne , elle est soumise toute l'année à l'action brûlante d'un soleil constamment vertical ; néanmoins la température n'y est pas aussi élevée que cette circonstance paraîtrait devoir le promettre. Le thermomètre R. y dépasse rarement 50° au dessus de zéro pendant la saison la plus chaude , et descend assez fréquemment à 17° pendant les longues pluies de l'hivernage. Cela , toutefois , n'a lieu que la nuit , et surtout le matin , au moment du lever du soleil. Que celui-ci brille dans un ciel sans nuages , ou soit caché par d'épaisses masses de vapeur , la chaleur n'est jamais moindre de 20 à 24° dans le milieu du jour.

Le soleil , dans sa marche d'un tropique à l'autre , passant deux fois sur les pays situés sous la ligne , les saisons y éprouvent , dans leur ordre , quelques variations que ne connaissent pas les terres placées sur les bords de la zone torride. A Cayenne , elles sont réglées de la manière suivante : la saison pluvieuse commence dans la dernière quinzaine de novembre , et va toujours en augmentant jusqu'au mois de mars. A cette époque a lieu un intervalle de beau temps d'un mois ou cinq semaines , que les habitans nomment *petit été de mars*. Dans les premiers jours d'avril , les pluies recommencent plus fortes qu'auparavant , et deviennent en mai et juin de véritables déluges , qui durent quelquefois plusieurs jours de suite : le pays est noyé partout. A la fin de ce dernier mois , elles diminuent sensiblement , et se convertissent en grains de plus en plus rares , mais qui ne cessent entièrement qu'à la mi-juillet. A partir de cette époque jusqu'au mois de novembre , qui ramène l'hivernage , le ciel est constamment serein , ou du moins on ne voit plus que quelques grains passagers qui n'ont pas de suite. Les savanes , ainsi que les forêts , se délivrent promptement , par l'évaporation , de leurs marécages , et deviennent praticables.

Lorsqu'on arrive sur les côtes de la Guyane , elle se pré-

sente à la vue comme une immense forêt où l'œil n'aperçoit aucun intervalle. Un rideau épais et monotone de palétuviers règne sans interruption tout le long du rivage, et semble en défendre l'accès. L'île de Cayenne, située à distance égale des limites de la colonie, et séparée du continent par une petite rivière de quelques pieds de large, est le point de séparation des deux aspects que présente le pays pour la configuration du sol. La partie située au vent de l'île, c'est-à-dire au sud-sud-est, est couverte en partie de montagnes assez élevées, dont la direction générale est parallèle à celle de la côte. L'autre, sous le vent, est plate, et n'offre çà et là que quelques mornes isolés. C'est dans cette dernière qu'existent de vastes savanes entremêlées de bouquets de bois, qui se prolongent dans une étendue de vingt-cinq lieues, à partir de la rivière de Kourou jusqu'à celle d'Organabo.

Nulle part les difficultés d'exploration ne sont aussi multipliées que dans la Guyane. On ne rencontre d'habitations que sur les bords de la mer et le long des rivières, à une faible distance. Ces dernières, sans exception, à quinze ou vingt lieues de leur embouchure, sont coupées par des sauts qui interceptent la navigation, et qu'on ne peut franchir qu'avec de légères pirogues qu'on traîne sur les roches. Une seule route parallèle à la côte, et qui par conséquent ne conduit à rien, existe dans la colonie, et encore n'est-elle praticable que dans une partie de son étendue. Lorsqu'on veut pénétrer dans l'intérieur, on ne peut le faire qu'en remontant les rivières, et leurs sauts ne sont pas les seuls obstacles qu'on ait à vaincre. Tant que la marée s'y fait sentir et mêle les eaux de la mer aux leurs, les palétuviers, qui ne végètent que dans l'eau salée, croissent sur leurs bords, et présentent un rempart infranchissable dans leurs racines élevées en arcades et entremêlées dans tous les sens. Ailleurs, une vase profonde interdit l'accès du rivage, à moins qu'il ne s'élève à pic et ne soit ainsi

à l'abri des inondations. Il faut, de toute nécessité, se borner à ne pas sortir des habitations, ou se résoudre à camper dans des forêts sans chemins tracés, où l'on ne peut faire un quart de lieue sans risquer de s'égarer. Si à ces difficultés on ajoute la fièvre, à laquelle aucun Européen ne peut échapper tôt ou tard, et le peu de durée de la belle saison, qui ne dure pas au delà de cinq mois, en y comprenant l'été de mars, on se fera une idée de tous les obstacles qui entravent les recherches de l'Entomologiste.

Le plus désagréable qu'il ait à éprouver, est une disette réelle d'Insectes qui se fait sentir pendant presque toute l'année : je parle, en ce moment, des Coléoptères. On n'en rencontre assez fréquemment que pendant les deux mois de juillet et d'août, au commencement de la saison sèche. C'est à cette époque que les habitans font des abatis dans les bois pour leurs plantations, et les Insectes aiment à se poser sur les arbres abattus pour sucer la gomme et les autres liqueurs qui découlent de la plupart d'entre eux. Quand on a mis le feu à ces bois, l'Entomologiste est réduit à diriger ses recherches dans l'intérieur des forêts, où ses peines sont rarement récompensées. Rien n'est plus fréquent que de tomber dans des endroits où toutes les conditions paraissent réunies pour la multiplication des Insectes, telles que des éclaircies, des arbres morts de vieillesse, d'autres couverts de fleurs, de l'eau, du soleil et de l'ombre; mais souvent tout y est mort : aucun être vivant, si petit qu'il soit, ne s'offre à la vue. La plupart du temps, l'Entomologiste doit s'estimer heureux si, à la fin de la journée, quinze ou vingt Coléoptères sont venus enrichir sa collection, à moins qu'il n'ait rencontré quelques unes de ces espèces qui vivent réunies, telles que des *Brachinus*, des *Opatrum*, des *Uloma*, etc. Il en est de même pendant presque toute l'année, surtout quand les pluies ont converti les forêts en de vastes marécages où l'on ne peut chasser qu'en ayant de

l'eau jusqu'à mi-jambe. Pour qui a parcouru les forêts du Brésil, si vivantes pendant neuf mois de l'année, un pareil spectacle est étrange et confond tous les calculs. J'ai vainement cherché à m'en rendre compte; mais ni l'humidité excessive, ni le grand nombre d'oiseaux insectivores ne m'ont paru des raisons suffisantes pour l'explication de ce phénomène. Les mêmes causes existent au Brésil, qui n'en est pas moins le pays le plus riche de la terre en Insectes. Il faut recourir à une explication plus haute, à cette cause première qui a réparti les êtres vivans sur le globe d'après des lois qui nous sont inconnues.

Ce que je viens de dire paraîtra peut-être peu d'accord avec les riches collections qu'on a vu arriver de la Guyane. Un mot sur la manière dont elles ont été formées suffira pour faire disparaître cette contradiction apparente. Je n'en citerai qu'une, celle de M. Banon, la plus belle, à ma connaissance, qui ait été faite à Cayenne. Elle a été le fruit de six années de peines, pendant lesquelles M. Banon, outre ses recherches personnelles, avait à sa disposition un certain nombre de nègres, sans cesse occupés à chasser pour lui. Il achetait indistinctement tous les Insectes qui lui étaient présentés; et, par ce moyen, tous ceux qui se prenaient dans la colonie finissaient par arriver, tôt ou tard, entre ses mains. C'est ainsi qu'il a pu rassembler, en assez grand nombre, certaines espèces rares dont il ne se prend, chaque année, que trois ou quatre individus dans toute la colonie, telles que le *Scarabæus Claviger*, le *Titanus Giganteus*, etc. On sent que tout le monde ne peut se trouver dans des circonstances aussi favorables.

Si les Coléoptères sont peu abondans, il en est autrement pour les Lépidoptères. La Guyane peut, sous ce rapport, le disputer aux plus riches contrées du globe, sinon par la beauté des espèces en général, du moins par leur grande variété. Les mois de juillet et d'août sont aussi pour eux l'époque la plus

brillante, mais ils ne disparaissent pas aussitôt après, et l'on en rencontre pendant toute la durée de la saison sèche et tant que les pluies n'ont pas atteint leur maximum d'intensité. Ce n'est qu'en mai et juin, lorsque l'humidité excessive des forêts les condamne à se cacher pendant de longs espaces de temps, qu'ils succombent et disparaissent presque tous. Quant à l'habitat des espèces, la Guyane est partagée en deux parties bien distinctes et dont la différence est frappante. Dans l'une, celle au vent, on rencontre communément un certain nombre d'espèces du Brésil qui ne s'avancent pas au delà de l'île de Cayenne. Ainsi, la *Vanessa Amatheia*, très-abondante dans l'Oyapock, l'Approuague, ne se trouve plus dès qu'on a passé cette dernière rivière; les *Nymphalis Medea*, *Antinoe*, *Ancea*; les *Heliconia Flora*, *Eglé*, *Eva*, etc.; la *Melitea Liriope*, très-communes dans l'Oyapock, sont excessivement rares dans le reste de la colonie. L'autre partie, celle sous le vent, a aussi ses espèces particulières qui lui sont communes avec Surinam. Les *Heliconia* à taches blanches, telles que *Sapho*, *Antiochus*, ne commencent à paraître que dans la rivière de Sinnamary, et deviennent plus communes à mesure qu'on se rapproche du Maroni. C'est là aussi que se trouvent les *Heliconia Doris*, *Erato*, *Ricini*, les *Nymphalis Demophon*, *Amphimachus*, *Orion*, le *Satyrus Philoctetes*, la *Castnia Evalthe*, etc., qui tous sont très-rares dans la partie opposée. Ces différens habitats sont tellement prononcés, qu'en voyant une collection, celui qui connaît le pays pourrait, sans se tromper, dire dans quelle partie de la colonie elle a été faite.

L'éducation des Chenilles, si indispensable pour obtenir certaines espèces, surtout parmi les Crépusculaires et les Nocturnes, est malheureusement presque impraticable pour un voyageur. D'une très-grande quantité que j'ai eu en mon pouvoir, un petit nombre est venu à bien; le reste a péri dans mes changemens continuels d'un lieu à un autre.

Les Hyménoptères le disputent à l'ordre précédent pour la variété et la beauté des espèces. Les tribus des Ichneumonides, des Hétérogynes, la famille des Fouisseurs, celle des Apiaires offrent surtout d'abondantes récoltes à l'Entomologiste, et d'autant plus faciles que la plupart des espèces fréquentent les environs des habitations ou des localités resserrées. Les terrains sablonneux, tels que les environs de la ville, la route du bord de la mer, de Macouria à Iracoubo, fourmillent de *Sphex* qui y creusent leurs retraites. Toutes les maisons sur les habitations sont remplies de *Xylocopes*, de *Tripoxylons*, sans cesse occupés à percer les poteaux et les poutres qui les soutiennent. Les Apiaires se répandent sur les fleurs qui croissent dans leurs environs; mais c'est plutôt dans les bois et les savanes qu'il faut chercher les nombreuses espèces de *Pompiles* et les *Guépes*, qui suspendent sous les larges feuilles de certaines plantes leurs nids de carton, de formes aussi variées que leurs espèces.

Les autres ordres ne répondent pas à la richesse des deux précédens. On trouve cependant dans chacun d'eux des espèces très-remarquables et très-intéressantes; mais, sous ce rapport, la Guyane ne peut soutenir la comparaison avec le Brésil, où les Hémiptères principalement le disputent, par la richesse de leurs couleurs et leurs formes bizarres, aux Coléoptères même.

Mon intention est de ne m'occuper que de ces derniers dans cette notice. Pour ne pas revenir inutilement sur ce que j'ai déjà dit dans un mémoire publié, en 1830, dans les *Annales des sciences naturelles* (1), je me contenterai de passer rapidement en revue les familles, en ne m'arrêtant qu'aux genres que je n'avais pas observés au Brésil ou qui offriront

(1) Mémoire sur les habitudes des Coléoptères de l'Amérique méridionale, tom. XX des *Annales*.

quelque particularité intéressante. La plupart se trouvent dans les deux pays, mais les espèces n'y entrent pas dans la même proportion dans chaque famille, ainsi que le montre le tableau ci-joint, établi d'après les deux collections que j'y ai faites, l'une de quinze cent trente-une espèces, au Brésil, l'autre d'environ douze cents, à Cayenne :

| | BRÉSIL. | CAYENNE. |
|----------------|---------|----------|
| Carabiques, | un 37° | un 15° |
| Brachélytres, | 83° | 50° |
| Sternoxes, | 15° | 19° |
| Malacodermes, | 17° | 20° |
| Térédyles, | 109° | 120° |
| Nécrophages, | 85° | 115° |
| Lamellicornes, | 9° | 13° |
| Hétéromères, | 12° | 16° |
| Curculionites, | 5° | 5° |
| Xylophages, | 46° | 46° |
| Longicornes, | 6° | 17° |
| Chrysomélines, | 4° | 4° |
| Trimères, | 80° | 70° |

On voit par ce tableau que les deux familles où la disproportion est la plus prononcée, sont celles des Carabiques et des Longicornes. Cayenne renferme plus d'espèces de la première que le Brésil, mais lui est de beaucoup inférieure pour la seconde. Ce fait n'est pas illusoire, ou l'effet du hasard et des localités où j'ai chassé dans les deux pays : car j'ai parcouru une surface de terrain à peu près égale dans tous deux ; mais, je le regarde comme constant, est aussi inexplicable que celui de la multiplication des espèces dont j'ai parlé plus haut.

En effet, quant aux Carabiques, les lieux qu'ils habitent

sont les mêmes à Cayenne qu'au Brésil ; les innombrables légions de Fourmis qui se sont emparées du sol les en ont bannis, et les obligent à vivre sur les feuilles, sous les écorces et autres endroits analogues.

C'est surtout dans la tribu des *Cicindelètes* que la différence est frappante. Cayenne m'a fourni trois espèces de *Megacephala* et douze de *Cicindela*, tandis qu'au Brésil je n'ai jamais rencontré le premier de ces genres, et le second ne m'a offert que cinq espèces, qui toutes multiplient très-peu. En revanche, les genres *Iresia*, *Oxycheila*, *Euprosopus* ; qui y existent, n'ont pas encore été découverts dans la Guyane, à ma connaissance. Tous deux possèdent des *Ctenostoma*, mais ce genre ne s'est jamais présenté à moi à Cayenne.

Parmi les trois *Megacephala* ci-dessus, aucune ne fait usage de ses ailes. La *Sepulcralis* Fab. se trouve assez communément, courant à terre dans les bois, là où le sol est sablonneux. L'*Affinis* Dej. habite plus particulièrement les savanes. C'est là aussi, à Iracoubo, que j'ai découvert la dernière *M. Chalybea* mihi, espèce nouvelle voisine de la *Virginica*. Elle se réfugie sur les bouses desséchées, dans les trous profonds creusés par des Copris ou des Phanæus, et cherche à en défendre l'entrée lorsqu'on veut la saisir. Quand elle s'aperçoit que sa résistance est inutile, elle s'enfuit jusqu'au fond de sa retraite, où le seul moyen alors de s'en emparer est d'introduire une longue paille. Elle la saisit avec ses mandibules aiguës, et se laisse tirer dehors sans lâcher prise.

Dans la tribu des *Troncatipennes*, deux genres également remarquables, les *Cordistes* et les *Ctenodactyla*, méritent une mention à part.

Les espèces du premier ne vivent que sur les feuilles ; leur vol est tellement prompt et rapide, qu'il est difficile de les saisir autrement qu'avec un filet. Le *C. Bifasciatus* est seul

commun; l'*Acuminatus* est beaucoup plus rare, et le *Bimaculatus* encore davantage.

A la *Ctenodactyla Chevrolatii*, seule espèce connue, j'ai ajouté deux espèces nouvelles, *C. Lacordairei* et *C. Obscura* Dej. La *Chevrolatii* se trouve dans les bois courant parmi les herbes; les deux autres vivent sur les fleurs d'une plante aquatique de la famille des Pontédériées, et je ne les ai jamais rencontrées que dans les savanes noyées d'Approuague, au mois d'avril, pendant la saison des pluies; leur vol est très-agile, et le moindre mouvement imprimé à la fleur suffit pour les faire envoler. Ce sont les seuls Carabiques, à ce que je crois, qui fréquentent les fleurs.

La tribu des Scaritides m'a offert un fait intéressant que j'avais déjà observé au Brésil, à savoir, que les *Ozæna* jouissent, comme les *Brachinus*, de la faculté d'émettre par l'anus une fumée caustique accompagnée d'explosion. Deux espèces, les *O. Granulata* et *Lacordairei* Dej. présentent ce phénomène à un degré encore plus prononcé que l'*O. Lævigata*, sur laquelle je l'avais d'abord observé. Toutes deux m'ont donné un nombre d'explosions considérables, et la vapeur qu'elles émettent a les mêmes propriétés que celle des *Brachinus*; elle exhale la même odeur, et brûle les corps qui y sont exposés. Il faudra donc désormais ajouter ce caractère à ceux qu'on a assignés à ce genre.

La tribu des *Simplicipèdes*, si riche dans les pays tempérés, est celle qui présente le moins d'espèces dans les régions équatoriales. Un *Calosoma*, l'*Alternans*, est le seul que j'ai rencontré à Cayenne, et encore y est-il extrêmement rare. Il vit dans les bois, sur les arbres, comme les nôtres.

Les *Patellimanes* et les *Féroniens* présentent la même stérilité. Ce n'est que dans la tribu des *Harpaliens* que se présentent des genres assez riches. Les *Selenophorus*, les *Amblygnathus*, les *Hypolithus* fournissent chacun des espèces

assez intéressantes. Les *Harpalus* sont beaucoup moins favorisés, et Cayenne est presque dépourvue de ces espèces brillantes, telles que le *Fulgens*, l'*Amethystinus*, le *Cupreonitens*, qui ne sont pas rares au Brésil : je n'en ai rencontré qu'un seul de cette division : l'*H. Nemorensis* mihi, qui vit dans les plus profondes forêts, où il est fort rare.

Les *Subulipalpes* sont très-peu abondans dans toute l'Amérique du sud. Deux *Tetragonoderus*, un *Bembidium*, trois *Lachnophorus* sont les seules espèces de cette tribu que j'ai trouvées dans la Guyane ; elles fréquentent le bord des eaux, de même que leurs congénères d'Europe.

Je passe la famille des *Hydrocanthares*, qui n'offre rien de particulier, et j'arrive aux *Brachélytres*.

Les espèces équatoriales vivent dans les matières excrémentielles, les champignons, les bolets, sous les écorces, et presque jamais dans les matières animales décomposées. J'ai eu occasion d'observer une larve, que je crois appartenir à une espèce nouvelle de *Ziophorus*, à corps déprimé, élytres rouges, et antennes presque de la longueur du corps, *Z. Longicornis*, mihi. Je trouvai cette larve dans l'intérieur d'une écorce humide, à moitié décomposée, où l'insecte existait en grande quantité. Sa longueur était d'environ 4 lignes, sa forme ramassée et légèrement conique à chaque extrémité, sa couleur d'un gris veiné de blanc ; sa tête était noire, écaillée, et pourvue de deux mandibules très-fortes, épaisses et bifides à l'extrémité, avec la dent supérieure relevée comme dans l'insecte parfait. Les autres parties de la bouche étaient à peine visibles, même à la loupe, et je ne pus distinguer que deux palpes terminés par un article articulé. Chaque anneau du corps portait deux espèces de mamelons ou papilles, placés transversalement près du vaisseau dorsal. Les mouvemens de cette larve étaient très-lents et vermiformes, et son odeur nauséabonde. J'en pris plusieurs individus, qui se transfor-

mèrent peu de jours après, mais qui se desséchèrent dans la boîte où je les avais mis. Ce n'est que par la forme des mandibules et la localité que je crois que cette larve était celle du *Ziophorus* en question, seule espèce de Coléoptères qui existât dans cette écorce.

Dans les deux familles suivantes, les *Sternoxes* et les *Malacodermes*, les espèces sont moins nombreuses qu'au Brésil, et la multiplication de leurs individus est infiniment moins considérable. Cela est remarquable surtout dans les *Lampyris*; aussi l'illumination qu'ils produisent la nuit en voltigeant sur les broussailles, est-elle moins brillante à Cayenne que dans ce dernier pays.

Les *Térédyles* m'ont présenté plusieurs espèces intéressantes et nouvelles, parmi lesquelles je citerai un *Hylecætus* dont la larve creuse des trous profonds dans le tronc des Fromagers, et que j'ai nommé pour cette raison *H. Bombacis*, un *Rhysodes*, qui vit comme ses congénères dans le bois décomposé, mais qui en diffère par ses élytres lisses, tandis qu'elles sont profondément sillonnées dans les autres espèces; plusieurs *Enoplium*, *Notoxus*, *Clerus*, dont les mœurs sont semblables à celles de nos pays.

Parmi les *Nécrophages*, je ne mentionnerai également que les *Engis*, que j'ai toujours vus, à regret, éloignés des *Erotylus*. Non-seulement leur forme a la plus grande analogie avec celles de la plupart de ces derniers, mais leurs mœurs sont semblables. A l'état de larve, ils vivent dans les bolets, et c'est toujours à leur surface ou dans les environs qu'on trouve l'insecte parfait au repos.

J'ai découvert un genre de *Palpicornes*, qui est nombreux en espèces dans nos climats, mais qu'on n'avait pas encore rencontré sous les tropiques, le genre *Sphaeridium*. L'espèce que j'ai trouvée ne vit pas, comme les autres, dans les matières excrémentielles, mais dans le bois mort, et elle s'enfonce

dans les trous qu'y ont creusé les *Apate*, les *Enoplium*, et autres insectes ligniperdes. Cette manière de vivre me porte à croire que ce n'est pas un véritable *Sphæridium*, quoiqu'elle m'ait paru en présenter tous les caractères.

La riche et intéressante famille des *Lamellicornes* n'offre pas, dans la plupart de ses tribus, la même abondance à Cayenne qu'au Brésil. La première, celle des *Coprophages*, pourrait seule soutenir la comparaison, surtout pour le genre *Phanæus*. Les grosses espèces, telles que le *Principalis*, l'*Ensifer*, habitent les forêts plutôt que les savanes découvertes, et, sans être bien communes, se présentent assez fréquemment, surtout dans le cours de la saison pluvieuse. Elles semblent rechercher de préférence les déjections du Tapir, et chaque fois que j'en ai rencontré, j'y ai fait une récolte assez abondante de ces insectes.

La tribu des *Scarabéides* est bien inférieure à la précédente. Dans le plus beau de ses genres, les *Scarabæus*, le *Chorinæus* et l'*Aloeus* sont seuls communs dans la Guyane. J'ai cru pendant long-temps que les insectes de ce genre vivaient uniquement dans le bois en décomposition, mais aujourd'hui je crois que c'est le plus petit nombre, et que tous peut-être creusent des trous en terre, où leurs larves se nourrissent des racines ligneuses des végétaux. J'avais déjà observé ce fait à Buénos - Ayres, sur les *S. Menelaus* et *Laticollis*, et à Cayenne j'ai acquis la certitude qu'il en est de même pour l'*Actæon*, le *Chorinæus*, le *Bilobus*, etc. On ne les trouve guères que dans les savanes, où leurs trous se présentent quelquefois en grand nombre et rapprochés les uns des autres; mais il est rare qu'on soit assez heureux pour rencontrer une de ces localités. Un habitant des savanes de Sinnamary m'a assuré avoir pris, une fois, plus de vingt *Actæon*, dans leurs trous, resserrés sur une surface de quelques pieds carrés.

Parmi les autres tribus de cette famille , on ne rencontre à Cayenne que trois espèces en abondance, les *Rutela Histrio*, *Lineola* , et le *Macraspis Chrysis* , qui vivent en société sur les feuilles d'une espèce de mimosa, en telle quantité que ces arbres en sont quelquefois chargés.

La Guyane possède , dans les *Melasomes* , plusieurs genres qui n'ont pas encore été rencontrés au Brésil jusqu'à ce jour , tels que les *Crypticus*, *Phylax*, *Blapstinus* , *Opatrinus*. Tous vivent dans les sables , sous les pierres, le bois mort , et ne sont pas rares.

Les *Uloma* et les *Diaperis* y sont également plus communs qu'au Brésil. Les premiers se trouvent souvent réunis en grande quantité sous les végétaux en décomposition , surtout les bananiers. Les secondes pullulent quelquefois dans les bolets. J'en ai rapporté près de quinze espèces , la plupart nouvelles ; mais ce genre , tel qu'il est maintenant , aurait besoin d'une révision complète. Peut-on laisser son type primitif, la *D. Boleti* , aux formes renflées , à la démarche lente , à côté de la *D. Armata* cylindrique et paresseuse, et surtout de la *D. Janus* , ovoïde , et dont les mouvemens sont tellement agiles qu'elle échappe fréquemment à la main qui veut la saisir ?

Le Brésil reprend sa supériorité dans la tribu des *Héliopiens* ; la différence à cet égard est telle entre les deux pays , malgré leurs rapports de climat et de végétation , qu'elle est à peine croyable ; on pourrait l'exprimer par la proportion d'un à quinze. Les *Campsia* , si communes au Brésil sous les écorces , ne m'ont fourni aucune espèce à Cayenne ; les *Stenochia* qu'on rencontre à chaque instant volant dans les bois du premier de ces pays , et qui , presque toutes , sont ornées de couleurs si brillantes , ne m'en ont présenté que cinq ou six dans le second , toutes petites et insignifiantes. Elles y sont au rang des insectes les plus rares.

Les autres familles des *Hétéromères* offrent la même stérilité. Un seul genre, inconnu jusqu'à ce jour au Brésil, les *Nemogatha*, offre à cet égard une espèce de compensation.

Environ 250 espèces de *Curculionites* ont été recueillies par moi dans le cours de mon voyage, et, sous ce rapport, Cayenne et le Brésil offrent quelque ressemblance pour le nombre des espèces, mais non pour la multiplication des individus dans chaque genre. Ceci est frappant surtout dans les *Brenthus*, dont j'ai trouvé 20 espèces au Brésil, qui, pour la plupart, fourmillent sous les écorces; à Cayenne, le seul *B. Anchorago* est commun, et je n'ai rapporté que cinq autres espèces.

Il en est à peu près de même pour les genres suivans : *Cyphus*, *Hypsonotus*, *Lixus*, *Heilipus*, *Baridius*, *Zygops*, *Piazorus*, *Centrinus*, etc., sans parler d'un assez grand nombre d'autres que je n'ai jamais rencontrés dans la Guyane. En revanche, ce pays m'en a offert plusieurs que je n'avais pas vus dans l'autre. Je ne citerai que le beau genre *Erodiscus*, dont j'ai recueilli trois espèces nouvelles, qui toutes vivent dans les savanes noyées, sur des plantes de la famille des Joncs. Il serait possible que leurs larves subissent leur métamorphose dans l'intérieur des végétaux aquatiques, comme le fait celles du *Lixus Paraplecticus* de nos pays.

Dans la famille des *Xylophages*, je ne mentionnerai également que deux genres, dont l'un, le genre *Camptocerus*, ne contenait encore qu'une espèce, à laquelle j'en ai ajouté une seconde, *C. Terebrator* mihi; et l'autre, le genre *Nemozoma*, n'avait pas encore été rencontré hors d'Europe. Le premier vit dans le bois mort, et le second dans les bolets.

La famille des *Longicornes* est, ainsi que je l'ai déjà fait observer, celle où la différence de multiplication est la plus prononcée entre le Brésil et Cayenne; 224 espèces dans le premier de ces pays, à peine 70 dans le second; tel a été le

résultat de mes chasses dans tous deux. C'est la famille où les espèces se répandent sur une plus grande surface de terrain. Pour n'en citer que quelques exemples, les *Macrodonia Cervicornis*, *Ctenoscelis Scabricollis*, *Megaderus Stigma*, *Acrocinus Longimanus*, *Chlorida Festiva*, etc., se trouvent communément depuis la Guyane jusqu'aux environs de Rio-Janeiro. Le *Mallodon Spinibarbis* et le *Trachyderes Striatus* vont encore bien au delà et s'étendent jusqu'à Buénos-Ayres, sans qu'on observe aucune diminution dans la multiplication de leurs individus.

Quelques insectes de cette famille ont reçu à Cayenne des noms populaires sous lesquels ils sont généralement connus, même des nègres de la colonie. Ainsi, par exemple, le *Macrodonia Cervicornis* doit celui de *Mouche Scieur de long* à la singulière habitude qu'il a de saisir entre ses longues et puissantes mandibules une tige ou une branche de la grosseur du pouce, et de tourner autour en volant, jusqu'à ce qu'il l'ait sciée. Je n'ai jamais surpris l'insecte dans cette opération : mais j'ai vu des branches coupées par lui, qui portaient évidemment l'empreinte des fortes dents dont ses mandibules sont armées intérieurement; et des personnes dignes de foi m'ont assuré l'avoir pris sur le fait. Cette espèce de Longicornes n'est pas au reste la seule chez laquelle existe cette habitude; on la retrouve dans quelques grandes espèces d'*Oncideres*, dont les mandibules sont également assez vigoureuses pour supporter un mouvement de rotation aussi violent. Ce dernier fait m'a été communiqué, dans le temps, par M. le comte Dejean, qui le tenait lui-même d'une autre personne qui l'avait observé au Brésil; et j'avoue que ce que je viens de rapporter me le rend tout-à-fait croyable. On en observera probablement autant par la suite chez d'autres Longicornes.

Pour en revenir aux noms en question, le *Cerambyx Surturalis* est connu à Cayenne sous celui de *Mouche Balata*,

l'*Acrocinus Longiminanus* sous celui de *Mouche Bagasse*, attendu que tous deux accourent aussitôt qu'on abat un Balata ou un Bagasse, deux de ces plus beaux arbres du pays, figurés dans Aublet, le premier pl. 290, et le second planche 376. C'est à la préférence du même genre que montre le *Lophonocerus Barbicornis* pour le *Courbaril* (*Hymenæa Courbaril*, Linné) que je dois d'en avoir pris un grand nombre à Kourou.

Les *Chrysomelines*, la famille la plus nombreuse de toutes celles des Coléoptères, rivalise à Cayenne, pour le nombre des espèces, avec le Brésil; mais, comme de coutume, elles sont loin d'y multiplier autant. Les *Altica*, les *Cassida*, les *Doryphora*, les *Eumolpus*, qui se présentent par masses à chaque pas dans ce dernier pays, ne se rencontrent que çà et là isolés, dans le premier. Une ou deux *Altica*, et autant de *Cassida*, font à peine exception à cette règle.

Quant au genre *Erotylus*, le plus intéressant de cette famille, je crois que Cayenne l'emporte pour le nombre et la beauté des espèces sur le Brésil; j'y en ai trouvé 62, sur lesquelles 45 sont nouvelles pour la collection de M. le comte Dejean; tandis qu'au Brésil je n'en ai trouvé que 44, dont 21 nouvelles. Si, à ces 66 espèces non décrites encore, on ajoute celles qui ont été rapportées par d'autres personnes, tant de l'Amérique que de Java et des îles voisines, on verra que ce genre contient aujourd'hui le double des espèces décrites dans la belle monographie de M. Duponchel, et pourtant cette monographie compte à peine cinq ans d'existence! Réflexion décourageante, et que peuvent faire naître toutes les familles de Coléoptères.

Je n'ai jamais eu, au Brésil, l'occasion d'observer les larves des *Erotylus*, mais à Cayenne, celle de l'*Erotylus Surinamensis* s'est offerte plusieurs fois à moi. Elle vit dans les bolets, et je crois qu'il en est de même pour toutes celles de ce genre. C'est presque toujours sur ces végétaux que j'ai

trouvé les *E. Giganteus*, *Variiegatus*, *Gemmatus*, *Ramosus*, etc., et c'est probablement à l'une de ces espèces qu'appartient une autre larve que j'y ai également observée. Celle de l'*E. Surinamensis*, parvenue à son maximum de croissance, est longue d'environ 6 lignes, légèrement renflée à son extrémité postérieure, blanchâtre et dépourvue d'aspérités, sauf sur le premier anneau, qui porte un petit mamelon d'où m'a paru suinter un fluide incolore, dont l'odeur rappelle celle des *Diaperis* et des *Allecula*. La tête est noire, écailleuse et munie de deux mandibules courtes, valides et un peu obtuses. Elle peut se retirer sous le premier anneau, ce qui a lieu quand la larve est au repos. Je crois que ces larves se développent et parviennent à l'état parfait dans un espace de temps très-court : car plusieurs que j'ai élevées ont grandi de trois lignes dans l'espace de cinq semaines, époque à laquelle le bolet que j'avais détaché de l'arbre s'étant desséché, elles moururent.

Enfin, dans la dernière famille des Coléoptères, je signalerai une découverte assez intéressante que j'ai faite, celle d'un nouveau genre de *Psélaphiens*, insectes qui, jusqu'à présent, n'avaient pas encore été rencontrés dans l'Amérique méridionale. L'espèce en question devant être décrite incessamment par un des membres de la Société dans le *Magasin de Zoologie* de M. Guérin, je crois inutile d'en donner la description. Les deux individus uniques que j'ai trouvés ayant été pris au vol dans les bois, leurs mœurs me sont inconnues.

Maintenant, s'il s'agissait d'assigner à la Guyane française un rang parmi les autres pays, basé sur son plus ou moins de richesse en Coléoptères, je crois qu'elle n'obtiendrait que la troisième, ou tout au plus la seconde place. On ne peut, sous aucun rapport, la mettre en comparaison avec le Brésil, ainsi que je l'ai fait voir; je la regarde même comme moins favo-

risée que la France pour la multiplication des individus, et je pense que ceux que leur zèle entomologique y conduira, auront, comme moi, sujet de se repentir de lui avoir donné la préférence.

Observations sur l'ouvrage intitulé : « BOMBI SCANDINAVIE MONOGRAPHICÈ TRACTATI, etc., à GUSTAV. DAHLBOM. LONDINI GOTHORUM, 1832; » auxquelles on a joint les caractères des genres Bombus et Psilhyrus, et la description des espèces qui appartiennent au dernier. Par M. le comte LEPELETIER DE SAINT-FARGEAU.

(Séance du 7 novembre 1832.)

M. Lefebvre, notre secrétaire, m'ayant fait l'amitié de me remettre la Monographie des Bourdons de Suède, par M. Gustave Dahlbom, en me priant d'examiner cet ouvrage et de lui en dire mon sentiment, je me suis empressé de répondre à l'intention de notre savant collègue. Ayant reconnu, par la nomenclature, que beaucoup d'espèces de Suède se retrouvent en France, j'ai comparé les descriptions à la nature existant dans ma collection. En général, les espèces paraissent mieux décrites que dans aucun auteur à moi connu, sans en excepter la *Monographia Apum Angliæ* de M. Kirby. On peut seulement soupçonner que l'auteur suédois en a trop admis, entraîné par l'auteur anglais dont je viens de parler, par Fabricius et par Panzer, qui les ont trop multipliées, pour n'avoir pas pris garde que Réaumur, ce grand observateur de la nature, dit positivement que le même nid de Bourdons contient des individus que leurs différences de couleur pourraient faire passer pour des espèces distinctes. Je dois dire en même

temps qu'une monographie des Bourdons présenterait en ce moment beaucoup de difficultés ; il faudrait, avant de l'entreprendre, une exploration complète des habitans des nids de chaque espèce, ou se borner à des conjectures sur leurs limites.

M. Dahlbom sait probablement que les mâles Bourdons, comme ceux de tous les Hyménoptères, dont les femelles sont armées d'un aiguillon sans tarière, ont à l'abdomen un segment de plus que les femelles. Cependant ses descriptions supposent qu'il n'en admet que cinq avec l'anus dans les deux sexes.

On trouvera aussi dans cet ouvrage quelques synonymes appliqués à tort ; mais cette faute est bien moins répétée que dans les auteurs précédens, et surtout dans Fabricius.

Le grand mérite de la monographie des Bourdons de la Suède est d'avoir introduit, dans un genre nombreux qui paraissait si compact et si homogène, une division bien fondée sur des caractères anatomiques extérieurs, à peu près tous visibles à l'œil nu, et cependant d'une immense importance.

1°. Le labre du sexe féminin de la première division est en carré transversal, en conséquence pas plus large au milieu que sur les côtés. Dans la deuxième division, il est triangulaire, prolongé en avant dans son milieu, qui est plus large que les côtés.

2°. Les mandibules du sexe féminin de la première division sont quadridentées ; les femelles de la deuxième les ont obliquement tronquées et arrondies.

3°. Les femelles de la première division ont aux jambes postérieures des corbicules, c'est-à-dire que ces jambes sont dilatées en s'élargissant très-notablement depuis leur base jusqu'à leur extrémité, que leur côté externe est déprimé sur tout son disque et dépourvu de poils : c'est au moyen de cet organe que les femelles et les neutres rapportent à leurs nids le pollen

des fleurs dont elles nourrissent leurs petits. Les femelles de la deuxième division, au contraire, ont les jambes postérieures étroites dans toute leur longueur, convexes à leur côté externe, qui est entièrement garni de poils. Abandonnons en ce moment la conséquence de ce fait, à laquelle nous reviendrons plus tard,

4°. Dans les femelles de la première division, on remarque une dent horizontale, comprimée, obtuse, à l'angle externe de la base du premier article du tarse postérieur, et cet article est fort élargi. Ce même article, dans le même sexe de la deuxième division, est peu large, et la dent manque totalement à l'angle externe de sa base.

5°. L'anus des femelles de la première division est régulièrement conique, aigu au bout, et n'est pas naturellement recourbé en dessous. Dans les individus du même sexe de la deuxième division, ce même anus est recourbé en dessous, et porte dans cette partie deux carènes élevées en angles.

Il faut convenir que M. Kirby avait le premier mis au jour ces caractères dans la description des espèces, et dans les planches où il représente les caractères de sections; mais il n'en avait pas profité pour former une subdivision dans la section du G. Apis, qui, dans sa monographie, renferme les *Bombus* des auteurs subséquens.

Je viens de vous exposer les caractères donnés par M. Dahlbom aux deux divisions qu'il établit dans le G. *Bombus*. Jusqu'ici, ce que je vous en ai dit lui appartient, et je n'y ai rien ajouté qui me soit propre : ce que je dois vous faire remarquer, pour que vous puissiez apprécier nos parts dans le présent travail.

Vous avez sûrement remarqué, Messieurs, que tous ces caractères de M. Dahlbom sont féminins, et que par conséquent cet auteur ne nous donne aucun moyen de reconnaître la division à laquelle appartiendrait un mâle dont la

semelle ne nous serait pas connue. Vous observerez aussi qu'après avoir décrit deux organisations aussi différentes, M. Dahlbom n'en tire aucune conséquence par rapport à la manière de vivre, (ce que j'appelle les mœurs), des Insectes de ses deux divisions. Au contraire, de l'exposé détaillé qu'il fait de l'industrie des *Bombus* avant de passer aux espèces, on ne peut que conclure qu'il regarde toutes celles qu'il décrit comme se conduisant entièrement de même dans la construction des nids et la nourriture de leur postérité.

En vérifiant les caractères donnés par M. Dahlbom sur les espèces de ma collection, qui sont environ au nombre de quarante, sur celles de la collection ancienne de M. Latreille, que le savant qui en est possesseur m'a confiée, (environ vingt espèces, que je n'ai pas), ainsi que sur celles de mon excellent ami M. Serville, (environ six espèces différentes des précédentes); ce qui porte à soixante-six à peu près le nombre des espèces que j'ai vues : il m'a été facile d'observer que les mâles de ces deux divisions se distinguent aussi facilement que leurs femelles, quoique ce ne soit que par deux caractères. Je vous propose donc d'ajouter un caractère mâle au caractère féminin des deux divisions de M. Dahlbom. En voici l'exposé :

Première division. Jambes postérieures des mâles allant en s'élargissant de la base à l'extrémité; leur côté extérieur un peu concave dans son milieu, qui porte un petit nombre de poils écartés les uns des autres. Premier article des tarses postérieurs assez court et large.

Deuxième division. Jambes postérieures des mâles à peu près aussi étroites dans toute leur étendue, longues; leur côté extérieur convexe entièrement garni de poils. Premier article des tarses postérieurs étroit et allongé.

Ce caractère une fois reconnu, il n'y a pas plus de difficultés pour classer un mâle Bourdon isolé, qu'une femelle.

M. Dahlbom, ne l'ayant pas découvert, a placé dans sa division première, des mâles isolés dont il ne connaissait ni les femelles ni les neutres, (et entre autres le *Bombus Rossiellus*), tandis qu'ils appartaient à la deuxième.

Ramenons actuellement, Messieurs, notre attention sur l'importance d'un des caractères donnés à juste titre, par M. Dahlbom, aux femelles.

Dans la première division, celles-ci ont toujours des corbicules, c'est-à-dire les organes nécessaires pour la récolte du pollen des fleurs, matière indispensable à la nourriture des larves. Aussi je conçois que les femelles de cette division, fécondées à l'automne, presque immédiatement après leur apparition à l'état parfait, ayant passé l'hiver cachées et dans l'engourdissement, réveillées ensuite au printemps par la chaleur, fondent à elles seules un nid, puisqu'elles ont l'organe qui sert à récolter les matériaux d'approvisionnement nécessaires à la colonie qu'elles y fonderont. Elles peuvent manifestement commencer ce nid seules et sans le secours d'ouvrières. Bientôt elles mettront au monde de ces ouvrières, qui sont des femelles infécondes qui les aideront, et deviendront bien plus communes que les femelles fécondes.

Au contraire, dans la deuxième division, les femelles fécondes sont privées de corbicules; elles ne peuvent donc pas récolter de pollen: il leur est impossible de fournir à la nourriture de leur postérité.

Il est indispensable d'admettre cette conséquence, lorsque l'on sait que la nourriture obligée de toutes les larves de *Melifères* est le pollen des fleurs plus ou moins mêlé de miel: ce que les observations unanimes de tous les auteurs mettent hors de doute.

Qui donc nourrit les jeunes larves des *Bombus* de la deuxième division de M. Dahlbom? Sont-ce des ouvrières? Y aurait-il, au premier printemps, de ces aides pour nos fe-

melles privées de corbicules? et ces aides auraient-ils des corbicules?

Mais il faut répondre non à ces deux dernières questions.

En effet, dans son caractère de la deuxième division, M. Dahlbom affirme que les femelles et les ouvrières sont sans corbicule. Si donc il pouvait y avoir des femelles infécondes dans une espèce qui, ne pouvant approvisionner un nid, n'a pas d'intérêt d'en construire, ce ne seraient pas des ouvrières, mais une modification superflue : individus ne travaillant point et ne multipliant pas, faute d'avoir les organes nécessaires pour l'une ou l'autre de ces fonctions naturelles.

Il semblerait difficile d'admettre, même sur l'autorité de M. Dahlbom, qu'il eût été créé des êtres aussi inutiles. Aussi quoique, d'après notre observation, les ouvrières soient bien plus nombreuses que les femelles fécondes, dans les espèces qui en ont besoin, l'examen des collections, mentionnées plus haut, atteste qu'aucune ouvrière ou femelle inféconde connue ne peut être rapportée à une même espèce avec une femelle ou un mâle ayant les caractères de la deuxième division des *Bombus* de M. Dahlbom, modifiés par nous en ce qui concerne les mâles. Il y a même à ajouter (et faites, Messieurs, une sérieuse attention à ceci) que M. Dahlbom n'a décrit aucune ouvrière dans les quatre espèces qu'il rapporte à sa deuxième division; cependant cet auteur note, à toutes les espèces dont il donne les caractères, les modifications sexuelles qu'il décrit, par les signes ordinaires, qui ne laissent aucune ambiguïté.

Il est naturel de conclure de ceci que, dans ces espèces, il n'y a que des mâles et des femelles fécondes, et que celles-ci sont parasites, c'est-à-dire réduites à pondre dans le nid des *Apiaires* récoltantes, d'une taille égale à la leur, condition nécessaire pour qu'ils puissent s'y introduire pour pondre. Or les *Xylocopa* et les *Bombus* sont seuls dans ce cas. Donc, au

lieu d'avoir les mêmes mœurs que ces derniers, ces espèces sont hostiles aux vrais Bourdons, à la propagation desquels elles sont un obstacle.

Aussi, d'après les nombreux caractères anatomiques extérieurs, dont deux appartiennent aux organes de la manducation, deux aux organes de récolte, et un à l'anus qui joue un rôle important dans la ponte, caractères que M. Dahlbom a développés, ainsi que M. Kirby; et d'après ceux qu'on doit y ajouter pour les mâles, il vous semblera, je crois, nécessaire de constituer un genre séparé des *Bombus*, où seront placées les espèces parasites.

Aux quatre espèces citées par l'auteur suédois, il faut joindre plusieurs autres espèces ou variétés qui se trouvent dans les collections que nous avons citées, au nombre de huit à dix. Le nom de *Psithyre*, qui paraît convenable à ce genre, vient du mot grec *ψιθυρος*, *susurrus* en latin, qui veut dire bourdonnement. Son établissement nécessitant une modification aux caractères du *G. Bombus*, voici la rédaction qui semble devoir être proposée pour ces deux genres :

CARACTÈRES COMMUNS AUX DEUX GENRES.

1°. *Organes de la bouche.*

Article des palpes maxillaires en forme d'écaille, elliptique; palpes labiaux composés d'articles distincts; les deux derniers articles rejetés sur le côté extérieur; le troisième inséré sous le bout extérieur du deuxième; mandibules des mâles étroites, bidentées. (*Latr. Gen.*, tom. 4, pag. 180, 1809.)

2°. *Caractère alaire.*

Cellule radiale 1, ovale allongée. Cellules cubitales 3, presque égales; la première coupée par une petite nervure qui des-

cent du point épais de l'aile ; la deuxième, presque carrée, reçoit la première nervure récurrente ; la troisième, la deuxième nervure récurrente (Jur. hym. G. Bremus, pag. 257) ; la quatrième incomplète et à peine indiquée (Nobis).

3°. *Autres caractères.*

Ocelles disposés sur une ligne transversale droite ; corps très-velu. (Latr., ut suprà.)

CARACTÈRES DISTINCTIFS DES GENRES.

Bombus.

1°. Organes de la bouche. ♀.

Labre des ♀ en carré transversal, c'est-à-dire transversolinéaire ; mandibules des ♀ arrondies à leur extrémité, munies de quatre dents. (Latr. Dahlb.)

2°. Organes de récolte. ♀.

Jambes postérieures munies de corbicule (ou palette Encyc. art. Parasites). Cette corbicule formant une dépression dénuée de poils et très-lisse sur le côté externe. Une dent horizontale comprimée, obtuse, à l'angle externe de la base du premier article du tarse postérieur qui porte la scopule (ou brosse, Encycl. Voy. Parasites) et qui est fort élargie. (Latr. Dahlb.)

Psithyrus.

1°. Organes de la bouche. ♀.

Labre des ♀ un peu triangulaire, plus large dans son milieu que sur les côtés. Mandibules des ♀ obliquement tronquées et arrondies. (Dahlbom.)

2°. Organes de récolte. ♀, nuls.

Jambes postérieures convexes à leur côté externe, qui est entièrement garni de poils ; et par conséquent dénuées de corbicules. Premier article du tarse peu large, allongé, ayant son angle externe de la base mutique, c'est-à-dire dépourvu de dent. (Dahlb.)

3°. Pattes postérieures. ♂.

Jambes postérieures des ♂ allant en s'élargissant de la base à l'extrémité; leur côté externe un peu concave dans son milieu, qui a quelques poils rares. Premier article des tarses postérieurs assez court et large. (Nobis.)

4°. Autres caractères. ♀.

Anus point naturellement recourbé en dessous, régulièrement conique, aigu au bout. (Dahlb.)

5°. Caractère moral.

Des ouvrières; espèces construisant des nids et les approvisionnant.

3°. Pattes postérieures. ♂.

Jambes postérieures des ♂ à peu près aussi étroites dans toute leur étendue, longues; leur côté extérieur convexe, entièrement garni de poils. Premier article des tarses postérieurs étroit et allongé. (Nobis.)

4°. Autres caractères. ♀.

Anus recourbé en dessous, portant dans cette partie deux carènes élevées en angles. (Dahlb.)

5°. Caractère moral.

Point d'ouvrières; espèces parasites, c'est-à-dire pondant dans le nid des autres et leur abandonnant le soin de leur postérité. (Nobis.)

Les types européens les plus connus du G. Bombus resreint aux espèces qui nourrissent elles-mêmes leurs petits, sont les Bombus Lapidarius, Sylvarum, Muscorum, Hortorum, Terrestris, Apricus et Ligusticus. Parmi les exotiques sont les Bombus Brasiliensis, Cajennensis, Americanorum, Antiguensis et Violaceus.

Dans les collections que j'ai visitées, je n'ai trouvé aucun Psithyrus exotique.

Comme il paraît certain que l'on multiplie trop les espèces

dans ces deux genres, j'ai cru pouvoir vous présenter ci-jointe, pour le genre *Psithyrus*, une espèce de monographie des modifications individuelles que je rapporte à ce genre, et que je range sous un fort petit nombre d'espèces. Je le fais pour que vous puissiez apprécier l'application de ce principe au genre nombreux des *Bombus*, et juger s'il est admissible.

Espèces du genre Psithyrus qui me sont connues.

1. *Psithyrus Rupestris.*

Noir; corselet quelquefois varié de jaune; cinquième segment et anus toujours roux. Ailes noires changeant en violet. ♀.

* A. *Psithyrus Vasco.*

Tête noire, ainsi que la barbe du labre et des mandibules. Corselet noir; prothorax portant en dessus une bande jaune qui ne dépasse pas l'extrémité des épaulettes; bord postérieur de l'écusson, de cette même couleur. Abdomen noir; bord latéral postérieur des deuxième et troisième segments garni de poils jaunes; le cinquième et l'anus roux. Pattes noires; bout des articles des tarsi ayant des poils gris roussâtres. Ailes noires, changeant en violet. Long. 10 l. ♀.

Hab. Les Pyrénées, aux environs de Barrèges.

* B. *Psithyrus Pyrenæus.*

Bord jaune de l'écusson interrompu dans son milieu. Deuxième segment de l'abdomen n'ayant sur ses bords postérieurs qu'un petit nombre de poils d'un gris jaunâtre; le troisième segment entièrement noir; quatrième segment roux sur les côtés. Le reste parfaitement conforme à la variété précédente. ♀.

Hab. La même localité.

C. *Psithyrus Arenarius*.

Apis Arenaria Panz. . . . 12.

Barbe du labre roussâtre. Écusson entièrement noir, ainsi que les deuxième et troisième segmens de l'abdomen; le quatrième entièrement roux. Long. 12 l. Le reste parfaitement conforme à la première variété. ♀.

Hab. Les Pyrénées et les environs de Paris, dans les bois.

D. *Psithyrus Rupestris*.

Bomb. Rupestris Fab. Piez. 26. Dahlb. Mon. n° 33. fig. 21.

Noir; bord postérieur du quatrième segment de l'abdomen, le cinquième et l'anus, roux. Pattes noires; bout des articles des tarsi ayant des poils roussâtres. Ailes noires, changeant en violet. Long. 12 l. ♀.

Hab. Les bois des environs de Paris.

2. *Psithyrus Quadricolor*.

Noir; corselet varié de jaune, ainsi que l'abdomen; dernier segment (le cinquième dans la ♀, le sixième dans le ♂) roux, ainsi que l'anus. Ailes transparentes plus ou moins enfumées. Long. 8 l. ♀. Long. 6 l. ♂.

* A. *Psithyrus Quadricolor*.

Tête noire; une touffe de poils jaunes sur le vertex. Corselet noir; sa partie antérieure portant une large bande jaune qui descend des côtés jusqu'au sternum exclusivement; bord postérieur de l'écusson jaune. Premier segment de l'abdomen noir, ayant de chaque côté une forte touffe de poils jaunes; le deuxième noir; le troisième blanc, noir dans son milieu; le quatrième entièrement blanc; le cinquième et l'anus roux. Cuisses et jambes noires; tarsi noirs, mêlés de roux en dessus, entièrement roux en dessous. Ailes transparentes, enfumées, surtout au bord postérieur. ♀.

Hab. Les Pyrénées.

* *B. Psithyrus Sylvestris.*

Bord postérieur de l'écusson n'ayant qu'une partie, (plus ou moins) de ses poils, d'un gris jaunâtre. Troisième segment de l'abdomen entièrement blanc; le cinquième noir, avec les côtés blancs; le sixième roux, ainsi que l'anüs. Le reste comme dans la première variété. ♂.

Sous-var. 1°. Écusson entièrement noir. 2°. Écusson et premier segment de l'abdomen entièrement noirs.

Hab. Les Pyrénées et les environs de Paris.

Nota. La deuxième sous-var. est de la collection de M. Latreille, actuellement en la possession de M. le général Dejean.

3. *Psithyrus Vestalis.*

Noir; corselet varié de jaune; abdomen varié de blanc et quelquefois de jaune. Dernier segment (le cinquième dans la ♀, le sixième dans le ♂) noir, ou noir au milieu, blanc sur les côtés, ou entièrement blanc. Ailes transparentes, enfumées, changeant en violet. Long. 9 l. ♀. 6 et 7. ♂.

A. *Psithyrus Barbutellus.*

Apis Barbutella. Kirb. Mon. tom. 2. pag. 343. n° 93. Retranchez la synonymie.

Bombus saltuum Dahlb. Mon. pag. 53. n° 36 (retranchez la var. B et la synonymie qui s'y applique), est une légère sous-var. de cette variété.

Tête noire; barbe du labre et des mandibules d'un roux noirâtre. Corselet noir, avec une bande jaune sur le prothorax, qui ne dépasse pas l'extrémité des épaulettes; bord postérieur de l'écusson jaune. Abdomen noir; bords latéraux postérieurs du quatrième segment blancs; cinquième segment noir, blanc sur les côtés; anus roussâtre. Pattes noires; tarse

roussâtres ; ailes transparentes, enfumées, changeant en violet.
Long. 9 l. ♀.

Hab. Les Pyrénées.

B. Psithyrus Æstivalis.

Bombus æstivalis Dahlb. Mon. pag. 51. n° 54. ♀. Rejetez la synonymie de Panz. et de Kirb., qui s'applique à la sous-espèce *Vestalis*. Je ne connais pas le ♂ de M. Dahlbom. Il ne paraît différer de la ♀ que par la bande du prothorax, plus étroite et plus allongée sur les côtés.

Un petit nombre de poils jaunes sur le bord postérieur de l'écusson. Bords latéraux postérieurs du troisième segment blancs ; quatrième segment entièrement blanc ; le cinquième noir, avec quelques poils blancs sur les côtés. Le reste comme dans la première variété. ♀.

Hab. Les Pyrénées et les environs de Paris.

* *C. Psithyrus Metaleucus.*

Noir ; une bande jaune sur le prothorax, qui ne dépasse pas l'extrémité des épaulettes ; écusson noir. Abdomen noir ; quelques poils jaunes sur les côtés du premier segment ; bords latéraux postérieurs du troisième segment blancs, ainsi que les quatrième et cinquième segments ; le sixième et l'anus blancs sur les côtés, d'un roux noirâtre au milieu. Pattes noires ; tarsi d'un gris roussâtre, mêlé de noir, surtout en dessus. Ailes transparentes, enfumées ; le bord postérieur plus clair ; un reflet violet s'étendant sur toute l'aile. ♂.

Hab. Environs de Paris et Italie.

D. Psithyrus Vestalis.

Apis Geoffr. tom. 2. pag. 419. n° 26. *Apis Vestalis* Fourcr. Par. n° 26.

Kirb. Mon. tom. 2. pag. 347. n° 95.

Bremus æstivalis. Panz. 8g. 16.

Écusson et premier segment de l'abdomen noirs. Bords latéraux du troisième segment jaunes ; quatrième segment entièrement blanc ; le cinquième noir, avec quelques poils blancs sur les côtés ; anus roussâtre, ♀ : les cinquième et sixième segments entièrement blancs ; anus noir, ♂. Le reste comme dans la première variété.

Hab. Environs de Paris et France orientale.

* E. *Psithyrus Bellus*.

Cinquième segment de l'abdomen entièrement noir, ♀ ; le reste comme dans la variété *Vestalis*.

Hab. . . . collection Latreille.

* F. *Psithyrus Leucoproctus*.

Quatrième et cinquième segments de l'abdomen entièrement blancs. Anus noir. ♀. Le reste comme dans la première variété.

Hab. Les environs de Paris.

4. *Psithyrus Campestris*.

Noir ; corselet souvent varié de jaune. Premier segment de l'abdomen quelquefois varié de jaune ; le cinquième dans la ♀, le sixième dans le ♂, jaune sur les côtés, noir dans le milieu. Ailes transparentes, enfumées, changeant en violet.

A. *Psithyrus Campestris*.

Apis Campestris Panz. 74. 11. Kirb. Mon. tom. 2. pag. 335, n° 88. tab. 18. fig. 2.

Bombus Campestris Dahlb. Mon. n° 35. fig. 23. Très-mauvaise pour les couleurs de l'écusson et des derniers segments de l'abdomen.

Tête noire ; barbe du labre et des mandibules rousse. Corselet noir ; prothorax portant en dessus une bande jaune qui

s'étend jusqu'à l'extrémité des épaulettes. Écusson jaune. Abdomen noir; bord latéral postérieur du troisième segment jaune citron; les quatrième et cinquième du même jaune, avec un petit nombre de poils noirs dans le milieu dorsal; anus roux. Pattes noires; tarses roux, surtout en dessous, mêlés de noir surtout en dessus. Ailes transparentes, enfumées, changeant en violet. Long. 9 l. ♀.

Hab. Environs de Paris.

Sous-var. décrite par M. Dahlbom, ayant une touffe de poils d'un jaune pâle de chaque côté du premier segment.

B. *Psithyrus Rossiellus*.

Bombus Rossiellus Dahlb. Mon. n° 15. Retranchez la synonymie entière.

Tête noire; barbe du labre et des mandibules noire. Corselet noir; prothorax portant en dessus une bande jaune qui atteint jusqu'à l'extrémité des épaulettes; écusson ayant une partie de ses poils jaunes, surtout les postérieurs. Les deux premiers segmens de l'abdomen et la base du troisième noirs; bord postérieur de celui-ci d'un jaune citron, ainsi que les quatrième et cinquième segmens; le sixième jaune-citron, avec quelques poils noirs dans le milieu; anus noir. Pattes noires; tarses roux mêlés de noir. Ailes transparentes, enfumées, changeant en violet. Long. 5 1/2 l. ♂.

Sous-var. Bande jaune du prothorax plus ou moins sensible, ou disparaissant tout-à-fait; peu ou point de poils jaunes à l'écusson. Abdomen noir, n'ayant de jaune citron que les côtés des troisième, quatrième et cinquième segmens plus ou moins garnis de poils de cette couleur. ♂. Le reste comme dans la var. *Rossiellus*.

Hab. Environs de Paris.

* C. *Psithyrus Inops*.

Bande jaune du prothorax peu sensible, mêlée de poils noirs.

Écusson noir ; peu de poils jaune-citron , sur les côtés des troisième, quatrième et cinquième segmens. ♀. Le reste comme dans la var. *Campestris*.

Hab. Environs de Lyon.

* D. *Psithyrus Ornatus*.

Vertex portant des poils jaunes. Écusson presque entièrement jaune. Premier segment de l'abdomen jaune sur les côtés , avec quelques poils noirs au milieu ; le deuxième noir à sa base, jaune à son bord postérieur sur les côtés ; les troisième, quatrième et cinquième jaunes ; le sixième, l'anus et tout le reste, comme dans la var. *Rossiellus*.

Hab. France méridionale.

* E. *Psithyrus Varius*.

Vertex portant des poils jaunes. Premier segment de l'abdomen jaune sur les côtés , noir au milieu ; le deuxième entièrement noir ; les troisième et quatrième jaunes ; les autres et l'anus noirs, mêlés de poils d'un gris roussâtre. Le reste comme dans la var. *Rossiellus*.

Hab. Environs de Paris.

5. *Psithyrus Frutetorum*.

Noir ; corselet varié de jaune. Premier segment de l'abdomen ayant de chaque côté une touffe de poils jaunes ; le deuxième en ayant quelquefois sur ses bords postérieurs latéraux ; quatrième, cinquième et sixième segmens roux , ainsi que l'anus. Jambes et tarses roux. Ailes transparentes, peu enfumées. Long. 7 l.

* A. *Psithyrus Interruptus*.

Noir ; prothorax portant en dessus des poils d'un gris jaunâtre mêlés aux poils noirs. Premier segment de l'abdomen ayant de chaque côté une touffe de poils d'un gris jaunâtre ;

bord latéral postérieur du deuxième ayant quelques poils gris jaunâtres; le troisième ayant à la même place quelques poils roux; les quatrième, cinquième et sixième roux, ainsi que l'anus. Cuisses noires; jambes et tarse roux. Ailes transparentes roussâtres, peu enfumées. ♂.

Hab. Les bois des environs de Paris.

* *B. Psithyrus Frutetorum.*

Quelques poils jaunes mêlés aux noirs sur l'écusson. Bord postérieur du deuxième segment de l'abdomen portant des poils jaunes. Le reste comme dans la première var. ♂.

Nota. La deuxième variété a de grands rapports avec la figure et la description de l'*Apis Frutetorum* Panz. 75. 20, qui paraît être une femelle par sa taille. L'identité d'espèce ne pourrait être constatée que par l'inspection des caractères génériques.

Hab. Même localité.

Trois espèces de Coléoptères nouveaux, par M. GORY.

(Séance du 5 septembre 1832.)

Buprestis Lepida. Gory. Senegal. Du cabinet de M. Gory.

Corpore supra elongato, capite viridi-rubro-maculato, thorace trapeziformi, viridi utrinque rubro-igneo-micante, elytris viridibus, singulis vitta longitrorsum lata et flavâ, lævigatâ, nigro-marginatâ, subtus viridi-aurato, tomentoso, pedibus viridibus, tarsis æruleis.

Long. 9 à 12 lig. Larg. 3 à 4.

Ce Bupreste est un des plus jolis que nous ayons vus, de forme allongée et peu convexe; tête de la largeur du corselet, d'un vert brillant, avec le milieu d'un rouge métallique et ponctué; yeux couleur marron, assez saillans. Antennes deux fois plus longues que la tête, vertes à leur base et brunes dans le reste de leur longueur. Corselet de forme trapézoïde, presque aussi long que large, un peu élargi postérieurement et presque plane en dessus; le reste d'un beau vert luisant, bleuâtre et lisse, avec une forte impression longitudinale dans son milieu, qui est bleuâtre et lisse; les côtés sont rugueux et ont chacun une tache d'un rouge de feu très-brillant; son bord postérieur est sinué et prolongé au milieu dans une échancrure des élytres; celles-ci ont leur base un peu plus large que le corselet; elles sont deux fois et demi plus longues que larges, diminuent au tiers de leur longueur, et se terminent en pointe simple; elles sont d'un beau vert, très-brillant, sillonnées et ponctuées dans leurs parties vertes, et ont chaque une bande longitudinale jaune, très-large, lisse et entourée de bleu noirâtre: cette bande n'atteint ni la base ni l'extrémité.

Dessous du corps vert doré, avec un duvet très-serré, lui-

sant et blanc , qui lui donne des reflets argentés. Pattes vertes ; avec les tarses bleus.

La femelle est de la même couleur , mais généralement un peu plus grande.

Ce bel insecte se trouve au Sénégal , et m'a été envoyé par M. Bax.

M. le comte Dejean lui avait donné le nom de Dives ; mais, ce nom ayant été déjà assigné par Germar à un Bupreste de Saint-Domingue , j'ai dû le changer.

Allocerus Dilaticornis. Gory. Cayenne. Du cabinet de M. Gory.

Niger, thorace lineolis tribus elevatis ; antennarum basi testacea.

Long. 13 lig. Larg. 16 lig.

Tête petite , avec un large enfoncement entre les yeux.

Antennes en forme de fuseau. Premier article assez long, renflé ; le deuxième très-petit, arrondi ; tous les autres très-dilatés , s'amincissant à l'extrémité.

Corselet bombé , carré , beaucoup plus large que la tête , très-échancré au milieu de ses bords latéraux , sa base prolongée et un peu échancrée vis-à-vis de l'écusson , avec trois lignes longitudinales élevées sur son milieu.

Écusson triangulaire , arrondi , avec un enfoncement longitudinal dans son milieu , ce qui le fait paraître creusé.

Élytres allongées , bombées , parallèles , rétrécies et arrondies à l'extrémité ; sur chaque une côte longitudinale près de la suture.

Noir velouté.

Lèvre supérieure , dessous de la tête , premier article des antennes , bords latéraux du corselet , point sur l'écusson , jaune testacé.

Ce bel insecte m'a été envoyé de Cayenne.

**Elater Madagascariensis. Gory. Madagascar. Du cabinet de
M. Gory.**

*Niger, totusque albo flavescente villosus, antennis serratis, thorace
una recta, duabusque arcuatis albis lineis. Elytris striatis.*

Long. 16 lig. Larg. 6. lig.

Antennes avec le premier article long, arrondi; le deuxième globuleux; tous les autres en scie.

Tête petite, avec un enfoncement entre les yeux, ce qui la fait paraître creusée.

Corselet avec un sillon en dessous pour recevoir les antennes, plus long que large, arrondi antérieurement, s'élargissant, et ayant ses angles postérieurs saillans et prolongés sur les élytres; très-échancré postérieurement, et le milieu de sa base prolongé au devant de l'écusson.

Élytres très-bombées, peu allongées, rétrécies et arrondies à leur extrémité; elles ont un tubercule à la base de chaque côté de l'écusson.

Entièrement noir, mais tout couvert d'un duvet jaunâtre, court et très-serré, qui laisse peu apercevoir la couleur du fond, surtout sur les élytres et le dessous du corps.

Sur le corselet trois lignes jaunâtres: une longitudinale dans son milieu, qui n'atteint ni son bord antérieur ni sa base, et de chaque côté de celle-là une autre en forme d'arc; de plus, tout son disque noir velouté.

Le dernier segment de l'abdomen est garni à son extrémité d'une touffe de poils noirs, courts et rudes.

Ce bel insecte se trouve à Madagascar.



*Mémoire sur cinquante espèces nouvelles ou peu connues
d'insectes, par F. L. DE LAPORTE.*

(Séance du 5 septembre 1832.)

COLÉOPTÈRES.

1. Genre *Omus*. Esch.

Le genre *Manticore* était jusqu'ici, dans la tribu des *Cicindélites*, un de ces êtres anomaux qui, par la bizarrerie de leurs formes, s'éloignent de tous les objets connus. M. Eschscholtz a décrit dernièrement sous le nom d'*Omus*, un insecte qui nous semble former le chaînon intermédiaire entre les *Manticores* et les *Mégacéphales* en passant par les *Platycheila* de Mac-Leay. L'ouvrage dont il s'agit étant à peu près inconnu en France, nous croyons rendre service à la science en donnant un extrait de la description de ce genre.

Genre *Omus* Eschsholtz.

Antennes insérées sous un prolongement en avant des yeux, filiformes, de onze articles, le premier épais, le deuxième moitié plus court et plus grêle, les neuf suivants de la longueur du premier, et de la largeur du deuxième.

Palpes presque égaux, les maxillaires ayant le deuxième article beaucoup plus long et plus épais que les deux suivants, le dernier comprimé et sécuriforme; les labiaux à premier article très-court, le troisième long, sécuriforme.

Tarses filiformes, allongés, les trois premiers articles des antérieurs dilatés transversalement dans les mâles.

Tête presque carrée, yeux petits et arrondis, le bec quatre fois plus large que long, mandibules très-longues, pointues, la droite offrant deux dents, la gauche trois; lèvre tridentée. Corselet presque carré. Ecusson point apparent. Elytres convexes, ovalaires, embrassant l'abdomen, soudées,

anguleuses latéralement. Pattes assez courtes, fortes; cuisses antérieures un peu renflées, jambes de la même paire dilatées à l'extrémité avec deux fortes épines. Pattes postérieures longues, à jambes étroites. Crochets des tarsi grands et arqués.

Omus Californicus.

Eschscholtz Zoologischer atlas socc. (Atlas Zoologique du Voyage autour du monde, du capitaine Kotzebue), pag. 3, pl. 4, f. 1.

Long. 7 $\frac{1}{2}$ lig. Larg. 2 $\frac{1}{2}$ lig.

D'un noir foncé très-brillant. Corselet légèrement convexe, avec une ligne enfoncée au milieu, une arquée et transversale en avant et une autre semblable en arrière; toutes sont peu marquées. Elytres rugueuses avec une ligne longitudinale brunâtre au bord externe. Pattes velues. Californie.

Nota. M. Say, dans une liste d'insectes trouvés par lui aux montagnes rocheuses de l'Amérique, (Journ. of the acad. of Philadelphia, vol. III, octob. 1823, n° 5, pag. 139.) cite en tête de ces chapitres un Manticora Cylindriciformis de Fabricius qui me semble être l'analogie de l'Omus; mais je n'ai pu trouver, dans aucun des ouvrages de ce grand entomologiste, aucun insecte portant ce nom.

2. Casnonia 4 — Signata.

Nigra, nitidissima; elytris profundissime striatis, maculis singulorum obscure rubidis, apice emarginatis, utrinque dente instructis; antennarum basi pedibusque fusco ferrugineis, femoribus apice nigris.

Casnonia 4 — Signata. Collect. Dupont.

Long. 4 $\frac{1}{2}$ lig. Larg. $\frac{1}{8}$ de lig.

Noir, très-luisant, élytres avec des stries longitudinales

formées de gros points enfoncés et écartés; elles ont chacune deux taches rouges échancrées à l'extrémité et offrent au côté une dent assez forte. Base des antennes et pattes d'un brun rougeâtre; extrémité des cuisses noire. Cayenne.

3. *Casnonia Transversalis*.

Nigra, pubescens; elytris striis longitudinalibus tenuissimis, lineolis baseos et propè suturam cum margine postico, antennis et femorum basi pallidè flavis; antennis apice nigris.

Casnonia Transversalis. Collect. Dupont.

Long. 2 1/2 lig. Larg. 2/3 de lig.

Noir velouté. Elytres avec des stries longitudinales très-faibles, et présentant une petite ligne transversale à la base, deux petites lignes longitudinales en arrière près de la suture, et enfin le bord postérieur d'un jaune pâle. Antennes à l'exception des trois derniers articles et base des cuisses de même couleur. Sénégal.

Nota. Cette espèce est voisine, mais cependant bien distincte, de la *Casnonia Lineola* de M. le comte Dejean.

4. *Odacantha Senegalensis*.

Nigra, antennarum basi, pectore pedibusque pallidè testaceis, elytris profundè punctato-striatis, pallidè testaceis, apice nigris, macula magna femorum apicis nigra.

Long. 3 1/2 lign. Larg. 1 1/6 de lign.

Tête ovale, élargie, lisse, noire ainsi que le corselet; celui-ci allongé, étroit, rétréci en avant, faiblement étranglé en arrière, offrant au milieu une ligne longitudinale enfoncée. Écusson petit, de la couleur des élytres; celles-ci, d'un jaune testacé, offrent des stries longitudinales assez fortes et formées

de points rapprochés. Elles présentent en arrière une tache d'un noir un peu bleuâtre, arrondie en avant et couvrant le bord postérieur. Dessous de l'abdomen d'un brun rougeâtre, avec les derniers segmens noirs. Pattes de la couleur des élytres, avec une tache noire à l'extrémité des cuisses. Palpes et trois premiers articles des antennes d'un jaune testacé, l'extrémité du quatrième et tous les autres obscurs. Sénégal.

Nota. Cette espèce se distingue de l'*Odacantha Melanura*;

1° Par sa tête plus large, ses yeux plus saillans,

2° Par la couleur noire de sa tête et du corselet,

3° Par sa taille plus grande,

4° Par les élytres de couleur un peu plus claire, les stries fortes et formées de points beaucoup plus rapprochés,

5° Enfin par les taches noires de l'extrémité des cuisses beaucoup plus grandes.

5. *Leptotrachelus Suturalis.*

Flavo subfuscescens, capite nigro, thorace obscurè rubro; elytris longitudinaliter punctulato-striatis, sutura fusco-nigricante, corpore subtus fuscente.

Leptotrachelus Suturalis. Collect. Dupont.

Long. 3 1/2 lig. Larg. 1 lig.

D'un jaune un peu brunâtre. Tête noire. Corselet d'un rouge obscur. Elytres avec des stries longitudinales ponctuées. Suture d'un brun noirâtre, dessous du corps brunâtre. Cayenne.

Nota. Le genre *Leptotrachelus* a été formé par M. Latreille, sur des insectes très-voisins des *Odacanthés*; on en connaît aujourd'hui quatre espèces, toutes propres à l'Amérique du Sud.

6. *Cymindis Bisignata*. Dejean , Species.

Cet insecte s'éloigne de tous les *Cymindis* par des caractères trop importans pour pouvoir leur être réuni. Il nous semble nécessaire d'en former un genre propre ainsi caractérisé.

Genre *Cymindoidea*.

Antennes de onze articles , le premier long , grand , cylindrique , tous les autres à peu près égaux entre eux , le dernier un peu ovalaire.

Palpes labiaux à dernier article comprimé et très-fortement sécuriforme.

Tarses assez longs , grêles , à premier article long , les crochets simples.

Labre presque carré , court , transversal.

Mandibules fortes , arquées , pointues.

Ce genre , établi aux dépens de celui des *Cymindis* , en diffère par ses tarses , dont les crochets ne sont pas dilatés en dessus , par le dernier article des palpes labiaux très-fortement sécuriforme , ainsi que par le faciès général.

La tête est ovale , le corselet beaucoup plus élargi que celui des *Cymindis* , très-fortement rebordé , peu rétréci en arrière ; les élytres sont larges et planes. Pattes assez fortes.

Nous ne connaissons de ce genre , qui doit suivre immédiatement celui des *Cymindis* , que l'espèce qui fait l'objet de cette note : elle est du Sénégal.

7. *Sphæroderus Niagarensis*.

Niger, thorace rotundato , nitide violaceo , elytris ovatis , convexis , cupreo-violaceis , costis longitudinalibus numerosissimis , marginibus violaceis.

Long. 6 1/2 lig. Larg. 2 1/2 lig.

Noir brillant. Tête allongée. Antennes un peu pubescentes,

à l'exception de la base. Corselet presque rond, d'un beau violet, échancré en avant, à bords latéraux très-arrondis et fortement rebordés. Il offre au milieu une impression longitudinale assez forte, qui n'atteint pas les bords, et deux autres situées en arrière, larges et fortement ponctuées. Elytres ovales, fortement convexes, d'un cuivreux violet avec des stries très-nombreuses, serrées, très-fortes, assez régulières à la base, interrompues, irrégulières et presque rugueuses en arrière. Bords latéraux d'un beau bleu violet. Dessous du corps et pattes d'un brun noirâtre.

Cette espèce a été trouvée dans une île que forme la chute du Niagara; elle doit être placée entre les *Sphæroderus* Lecontei et *Stenostomus*. Elle diffère du premier,

1° Par la taille plus grande; 2° son corselet plus rond et plus large; 3° par ses élytres plus convexes, d'une couleur plus violette et plus rugueuses en arrière.

Et elle s'éloigne du second,

1° Par son corselet d'un beau violet; 2° par ses élytres plus ovales et beaucoup plus rugueuses postérieurement.

8. *Panageus Armatus*.

Niger, subhirtus, valdè punctatus, thorace dilatato, lateribus bidentatis; elytris striatis, interstitiis punctatis; antennis pedibusque fuscescentibus.

Long. 4 lig. Larg. 1 1/3 lig.

Noir, un peu velu, très-fortement ponctué, surtout le corselet; celui-ci élargi vers le milieu, échancré sur les côtés, en arrière, et présentant deux fortes dents de chaque côté et une ligne longitudinale un peu enfoncée au milieu. Elytres ponctuées avec des stries longitudinales qui le sont également. Antennes et pattes brunâtres. Cayenne.

9. *Catascopus* 4-Signatus.

Nitidissime viridi-cupreus, elytris apice submarginatis, maculis duabus singulorum magnis, flavis, posteriori bilobū; corpore sub-tus obscuro, pedibus flavis, antennis fuscis.

Long. 3 1/2 lig. Larg. 1 2/3 lig.

D'un vert cuivreux très-brillant. Corselet étroit. Elytres un peu échancrées à l'extrémité, et offrant de fortes stries longitudinales; elles présentent chacune deux larges taches jaunes dont la postérieure est bilobée. Dessous du corps obscur. Pattes jaunes. Antennes brunes. Java.

10. Genre *Dercylus* (Coléoptères Carabiques).

Ce genre diffère de celui de *Panageus*, dont il a le faciès, par le premier article des palpes renflé, le dernier très-court, légèrement dilaté en hache, les deuxième et troisième articles des tarse antérieurs dilatés et carrés dans les ♂. Nous n'avons vu de ce genre que deux insectes en mauvais état. Ils font partie de la collection de M. Dupont.

Dercylus Ater.

Latus, niger, nitidus, lavigatus; thorace latissimo postice recto, lineâ mediâ longitudinali et puncto laterali postice impresso; elytris profundè striatis.

Long. 6 1/2 lig. Larg. 3 1/2 lig.

Corps élargi, noir, luisant, lisse. Corselet très-large, coupé carrément en arrière avec une strie au milieu et une impression longitudinale de chaque côté en arrière. Elytres avec de fortes stries lisses. Angles huméraux saillans. Brésil.

11. *Carabus Luczotii*.

Brevis, obscure æneo-virescens, subgranulatus, thorace linea longitudinali mediâ et altera laterali utrinque impresso; elytris tuberculatis, tuberculis parvis, subseriatim dispositis, lineis elevatis approximatis ad basim elytrorum, capite, corpore subtus pedibusque nigricantibus.

Carabus Luczotii. Collect. Dupont.

Long. 10 lig. Larg. 5 lig.

D'un cuivreux obscur verdâtre, faiblement granuleux; corselet avec une ligne enfoncée au milieu et une impression peu marquée de chaque côté en arrière. Élytres couvertes d'une foule de petits tubercules obtus, serrés, rangés en stries longitudinales très-nombreuses, quelques-unes d'entre elles un peu élevées et formant des lignes longitudinales à la base, et trois séries de lignes élevées, courtes et interrompues. Tête, dessous du corps et pattes verdâtres; antennes un peu velues. Espagne.

Nota. Ce Carabe rentre dans la quatrième division. Il doit être placé après le *Brevis*. M. Dupont avait, dans sa collection, dédié cette espèce à M. Luczot, et nous désirons trop nous-mêmes rendre un hommage à ce naturaliste estimable pour ne pas conserver ce nom.

12. *Camptodontus Clivinoïdes*.

Niger, nitidus; thorace linea longitudinali media et lateralibus duabus, utrinque impresso; elytris ovatis, striis lævigatis; pedibus anticis bidentatis.

Camptodontus Clivinoïdes. Collect. Dupont.

Long. 8 lig. Larg. 1 1/2 lig.

D'un noir luisant; corselet avec une ligne longitudinale au

milieu et deux petites impressions de chaque côté, l'une en arrière, l'autre près du milieu; élytres ovales avec des stries lisses; pattes antérieures bidentées. Cayenne.

13. Percus Ramburi.

Niger, thorace brevi, subtriangulari, postice truncato; elytris ovalis, sublævigatis, striis sinuatis longitudinalibus punctatis.

Long. 11 lig. Larg. 3 1/2 lig.

D'un noir assez brillant. Extrémité des palpes un peu rouge. Antennes, à l'exception de la base, recouvertes de légers poils roussâtres; corselet bisinué en avant, à angles antérieurs arrondis, les bords latéraux droits, rebordés; les postérieurs un peu échancrés au milieu. Il est très-court, large en avant, rétréci postérieurement, presque lisse, offrant à peine quelques petites stries transversales fort peu visibles. Il présente une ligne longitudinale enfoncée, assez marquée au milieu et qui n'atteint pas les bords, et en arrière deux impressions assez fortes; écusson très-petit; élytres un peu plus longues que la tête et le corselet réunis, peu convexes, ovalaires, présentant un assez grand nombre de petites lignes longitudinales, un peu sinueuses, et dont plusieurs sont formées de petits points enfoncés. Ces points sont surtout visibles en arrière; l'on voit sur l'angle huméral une très-courte carène oblique; les élytres sont un peu sinueuses au bord extérieur, près de l'extrémité. Pattes fortes.

Cette espèce habite la Corse, d'où elle a été rapportée par M. Rambur. Ayant appris que M. Dejean l'avait, dans sa collection, dédiée à ce naturaliste, nous nous sommes empressé de lui conserver ce nom. Elle doit être placée après le *Percus Loricatus*.

14. *Bradybænus Cayennensis*.

Niger, thorace subquadrato, rugis duabus transversis et sulco longitudinali haud profundo punctisque duobus posticis impresso; elytris striatis, stris lævigatis, labro flavo, pedibus antennisque fuscis.

Long. 4 1/2 lig. Larg. 2 1/2 lig.

D'un noir peu brillant, tête large, avec un petit sillon transversal en avant; labre jaune; corselet transversal, presque carré, avec deux petites rides en travers placées au milieu; entre celles-ci un léger sillon longitudinal qui ne se prolonge pas jusqu'aux bords, et deux petites impressions en arrière. Écusson petit. Élytres non ponctuées avec des stries longitudinales lisses; palpes, antennes et pattes bruns. Cayenne.

15. *Osorius Cornutus*.

Cylindricus, niger, capite subquadrato, antice bicornuto; thorace subcordiformi, postice truncato; elytris ad suturam subelevatis; antennis pedibusque ferrugineis; tibiis dilatatis, dentatis.

Long. 5 lig. Larg. 1 1/4 lig.

Cylindrique, noir; tête presque carrée, avec deux cornes courtes et dirigées en avant; corselet presque condiforme, tronqué en arrière; élytres un peu élevées près de la suture; antennes et pattes rougeâtres. Jambes élargies et dentelées. Brésil.

Nota. Le genre *Osorius*, formé par Leach, renferme plusieurs espèces, la plupart inédites. M. Guérin en a figuré une différente de la nôtre, dans son *Iconographie*. M. Westwood en a aussi décrit une autre espèce sous le nom de *Stephensii* (*Zoological Journ.*, p. 56).

16. *Eumicrus*.

Genre de Coléoptères Palpeurs, formé aux dépens des Scyd-

mænus. Nous plaçons ici ces insectes ; car ils nous semblent devoir , dans une méthode naturelle , suivre immédiatement les Pselaphus , que nous rangeons à la suite des Brachélytres.

Genre *Eumicrus* ; *Scydmænus*. Schuppel. Kunz.

Les insectes de ce genre ont entièrement le faciès des *Scydmænus* , mais ils en diffèrent essentiellement par leurs palpes maxillaires , composés de trois articles ; les mêmes des *Scydmænus* en ayant quatre , il faut y rapporter :

1°. *Eumicrus Rufus*. *Scydmænus Rufus* Schuppel ; Kunze. Monogr. 19. 2. f. 2.

2°. *Eumicrus Thoracicus*. *Scydmænus Thoracicus* Kunze. Monogr. 12. 4. f. 4.

3°. *Eumicrus Tarsatus*. *Scydmænus Tarsatus* Kunze. Mon. 11. p. 3.

4°. *Eumicrus Helwigii*. *Scydmænus Helwigii*. Fab. Syst. El. 1. 292. 21.

17. Genre *Clidicus*, Coléoptères Palpeurs.

Antennes insérées entre les yeux , de onze articles ; le premier très-long , le deuxième assez petit , les suivans presque coniques et égaux entre eux.

Palpes maxillaires très-longs , l'avant-dernier article infundibuliforme , échancré , recevant le dernier ; celui-ci conique et pointu.

Tarses filiformes à articles à-peu-près égaux.

Tête presque triangulaire , yeux très-petits ; corselet très-convexe , séparé de la tête par un étranglement ; élytres ovales , convexes ; pattes très-longues , surtout les postérieures , avec les cuisses un peu renflées à l'extrémité.

Ce genre est très-voisin de celui de *Scydmænus* , dont il a presque le faciès. Il doit suivre immédiatement celui d'*Eumicrus*.

1. *Clidicus Grandis*.

Valdè punctatus, pubescens, ferrugineus; elytris punctato-striatis.

Scydmænus Grandis. Collect. Dupont.

Long. 3 1/2 lig. Larg. 1 lig.

Très-punctué, presque velu, d'un brun rouge; élytres avec des stries formées d'assez gros points enfoncés. Java.

18. Genre *Eretes* (*Hydrocanthares*); *Dytiscus* des auteurs.

Le genre *Dytiscus* ayant été partagé en plusieurs autres, il est dès lors impossible d'y conserver le *Griseus*, qui est le type du genre que nous établissons ici.

Les *Eretes* se distinguent des *Dytiscus* par leurs palpes maxillaires supérieurs, ayant leur trois premiers articles d'égale longueur, et le quatrième presque aussi long que les trois autres réunis, un peu renflé vers le milieu, obtus et tronqué à l'extrémité; les maxillaires inférieurs ont les deux premiers articles courts, élargis à l'extrémité; le troisième aussi grand que les deux premiers pris ensemble, arrondi sur une des faces, échancré sur l'autre, obtus à l'extrémité. Le devant de la tête et le labre sont fortement échancrés, les yeux très-gros, saillans. Les crochets des tarses sont grands, égaux; anus échancré; élytres terminées par une petite pointe à la suture.

1. *Eretes Griseus*. *Dytiscus Griseus*. Fab. Syst. Eleut.

1. 263. 25.

Cette espèce se trouve dans les quatre parties du monde.

19. *Spercheus Senegalensis*.

Pallide cinereus, sutura et costis quatuor longitudinalibus alternatim elevatis.

Long. 2 lig. Larg. 1 lig.

Plus petit que le *Spercheus Emarginatus*, entièrement d'un gris clair; élytres avec la suture élevée, et quatre côtes sur chacune, alternativement très-fortes et plus faibles. Sénégal.

20. *Dasytes Splendidus*.

Punctatus, nitidissime cæruleus, thorace lateribus valdè ciliato; elytris lineâ augustâ posticâ à margine ad suturam non usque productâ.

Long. 7 1/2 lig. Larg. 3. lig.

D'un beau bleu éclatant, ponctué; corselet garni latéralement de longs cils; élytres avec une ligne oblique assez étroite jaune, située en arrière, partant du bord extérieur et n'atteignant pas la suture. Brésil.

21. *Hylecætus Brasiliensis*.

Cylindricus, valdè elongatus, pallidè castaneus; elytris pedibusque flavis; thorace valdè elongato, antice elevato, antennis valdè pectinatis.

Long. 8 lig. Larg. 1 1/4 lig.

Cylindrique, très-allongé, d'un brun-châtain clair; pattes et élytres jaunâtres; corselet très-long, relevé en avant; antennes fortement pectinées. Brésil.

22. Genre *Tilloidea*. *Tillus* Fab.

Antennes de onze articles, terminées, à partir du sixième, par une massue brusque et dentée en scie.

Palpes maxillaires à dernier article allongé, comprimé.

Tarses à troisième et quatrième articles dilatés.

Tête arrondie ; corselet rétréci et comme étranglé en arrière ; élytres parallèles.

Ce genre diffère de celui de Tillus ,

1° Par la forme de ses antennes ;

2° Par le dernier article des palpes maxillaires plus allongé et comprimé ;

3° Par la forme du corselet ;

4° Par ses élytres non élargies en arrière.

Il faut y rapporter :

1° *Tilloidea Unifasciata*. Tillus Unifasciatus. Fab. Syst. El. 1. 281. 9.

2° *Tilloidea Senegalensis*.

Valdè punctata, hirta, ferruginea; elytrorum posticâ parte dimidiâ nigrâ, fasciâ transversâ suturam haud attingente albâ.

Long. 5 lig. Larg. 1 1/2 lig.

Fortement ponctué, très-pubescent, d'un beau rouge; la moitié postérieure des élytres est noire, avec une bande transversale blanche qui n'atteint pas la suture. Sénégal.

23. Necrophorus Corsicus.

Niger; fronte macula quadrata; antennarum clava et fasciis 2 elytrorum flavis, prima angustissima, sinuata, interrupta et sæpius obsoleta.

Long. 7 lig. Larg. 3 1/2 lig.

Noir; tête offrant, entre les antennes, une tache carrée d'un jaune orangé; massue des antennes de la même couleur; cor-

selet large en avant, rétréci en arrière, partagé en dessus par plusieurs sillons, formant entre eux quatre larges élévations le long du bord extérieur, et une ligne longitudinale au milieu. Élytres d'un brun noirâtre, avec une tache transversale d'un jaune orangé clair, très-étroite, sinueuse, interrompue, et quelquefois entièrement effacée, située derrière l'angle huméral; et une autre de même couleur, grande, large, transversale en arrière, sinueuse sur ses bords et rétrécie près de la suture. Dessous du thorax revêtu de poils assez longs et jaunes. Jambes dentelées en scie. Rapporté de Corse par M. Rambur.

24. *Silpha Formosa* (*Oiceptoma* Leach).

Cerulea, nitidissima; thorace antice emarginato; antennis nigrescentibus clavá cinerascete; thorace rubro fuscescente, maculis quatuor rotundatis nigris.

Long. 7 lig. Larg. 3 1/2 lig.

D'un beau bleu clair, très-éclatant; corselet échancré en avant; antennes noirâtres, à l'exception de la massue, qui est grise. Corselet d'un brun rouge, avec quatre taches arrondies et noires. Siam.

25. *Silpha Unicostata* (*Thanatophilus* Leach).

Nigra, obscura, capite thoraceque pubescentibus levissime tuberculatis, elytris ad marginem exteriorem costá unica abbreviatá.

Long. 4 1/4 lig. Larg. 2 1/3 lig.

Noir, obscur, très-finement ponctué; tête et corselet couverts de poils gris et brillans, avec un grand nombre de petits tubercules lisses; bord antérieur du corselet échancré; élytres aplaties, presque tronquées à l'extrémité, avec une

seule côte élevée sur chacune, située près du bord extérieur, et prolongée jusqu'aux deux tiers de l'élytre, où elle forme une faible gibbosité. Dessous du corps grisâtre. Paris.

26. Genre *Peltoïdes*. (Coléoptères Taxicornes.)

Antennes insérées sous le bord latéral de la tête, au coin interne de l'œil, grossissant insensiblement, de onze articles, courts, un peu aplatis, le troisième plus long que les autres, le deuxième plus court.

Palpes très-courts; les maxillaires terminés par un article fortement sécuriforme.

Tarses filiformes, le premier article le plus long, le quatrième très-court, le dernier terminé par deux forts crochets.

Corps ovale. Chaperon avancé, recouvrant les parties de la bouche; yeux grands, échancrés et comme coupés en deux par le bord latéral du chaperon; corselet transversal, fortement échancré en avant, légèrement arrondi sur les côtés et bisiné postérieurement; écusson large, triangulaire; élytres assez planes, larges, fortement rebordées, arrondies à l'extrémité; pattes fortes.

*Insectes ailés ayant le faciès des *Platydemia* qu'ils nous semblent devoir suivre.*

1. *Peltoïdes Senegalensis*.

Tenuissime punctatus, fuscus; subnitidus, elytris substriatis, striis levissimis; corpore subtilus, ore pedibusque ferrugineis.

Long. 3 lig. Larg. 1 1/4.

Très-finement ponctué, d'un brun assez brillant; élytres avec quelques stries très-peu marquées. Dessous du corps, parties de la bouche et pattes d'un brun rougeâtre. Sénégal.

27.—2. *Peltoides Cayennensis*.

Fuscus, rigide hirtus, elytris striis numerosis punctatis, pedibus ferrugineis.

Long. 2 1/2 lig. Larg. 1 1/3.

Brun, couvert de poils assez roides; élytres avec des stries longitudinales nombreuses, formées de gros points enfoncés; pattes rougeâtres. Cayenne.

28. *Enicotarsus Ater*.

Niger, tenuissime punctatus, elytris profundè striatis.

Long. 7 1/2 lig. Larg. 1 1/3 lig.

Entièrement noir, finement ponctué; élytres fortement striées. Cayenne.

Nota. Le genre *Enicotarsus* a été formé par moi, dans le Magasin d'Entomologie de M. Guérin, sur un Coléoptère Lamellicorne fort voisin des *Phaneus*, mais s'en éloignant par l'aplatissement de son corps et par un système tarsaire fort remarquable, ces insectes n'offrant pas cinq articles à ces organes. J'en indique ici deux nouvelles espèces: toutes deux sont absolument semblables sous ce dernier rapport; mais cependant, des recherches nombreuses que j'ai faites depuis sur les tarses des insectes ne me permettent pas d'attacher une très-grande importance à ce dernier caractère; et je suis très-porté à croire que ces insectes, ayant probablement l'habitude de s'enfouir en terre, ont pu user, pour ainsi dire, quelques articles de leurs tarses en cette opération. Quoi qu'il en soit, ce genre sera toujours très-facile à reconnaître par le grand aplatissement de son corps, ainsi que par les autres caractères que j'ai indiqués dans l'ouvrage précité.

29. *Enicotarsus Quadratus.*

Obscure viridis, nitidus, thorace antice lineâ transversâ elevatâ, profundè punctato, sparsim lævigato; elytris striatis; corpore subtus subcupreo.

Long. 5 lig. Larg. 3 1/3 lig.

D'un vert métallique, foncé et éclatant, une petite élévation transversale à la partie antérieure du corselet; celui-ci très-fortement ponctué avec des espaces lisses; élytres striées; dessous du corps un peu cuivreux. Brésil.

30. Genre *Pedaria* (Coléoptères Lamellicornes).

Antennes de onze articles, les premiers allongés, les suivants courts, transversaux, le huitième élargi, les trois derniers formant la massue.

Tarses courts, crochets non visibles.

Tête large, échancrée angulairement au milieu. Corselet transversal, convexe, arrondi latéralement; écusson non visible; élytres longues, recouvrant en dessous l'abdomen, un peu convexes, striées; abdomen très-court, d'un seul segment; pattes courtes, cuisses larges, aplaties.

Ces insectes ont la forme de petits *Ateuchus* allongés.

Ce genre se distingue facilement par son abdomen, n'offrant qu'un seul segment.

Il doit, à ce que nous croyons, suivre celui d'*Eurysternus*.

Pedaria Nigra.

Nigra, valdè punctata, subpubescens; elytris longitudinaliter lineatis, pedibus anticis tuberculatis.

Long. 3 lig. Larg. 2 lig.

Entièrement noir, très-fortement ponctué, presque ru-

gueux , très-légèrement pubescent ; élytres avec des lignes longitudinales ; pattes antérieures tuberculées. Sénégal.

31. *Agacephala Mannerheimii*.

Cuprea, *elytris punctatissimis*, *obscure fulvis*; *thorace sat profunde punctato*; *cornu elongato bifido anticè instructo*.

Long. 15 lig. Larg. 9 lig.

Cette espèce diffère de l'*Agacephala Cornigera* (Voir *Encyclop. méth.*, t. X, p. 371) par sa taille plus grande, sa couleur plus cuivreuse, et surtout par un corselet qui se prolonge au dessus de la tête en une corne assez longue et bifide. Brésil méridional.

Nota. Le genre Agacéphale a été formé par M. le comte de Mannerheim sur un Scarabéide du Brésil, différent des Scarabés proprement dits par ses mâchoires non dentelées intérieurement; les pattes antérieures des mâles sont sensiblement plus longues que les suivantes; les élytres ne recouvrent pas entièrement l'abdomen. Ce savant n'en décrit qu'une espèce, la *Cornigera*, à laquelle nous joignons aujourd'hui trois espèces, qui nous semblent nouvelles.

32. *Agacephala Duponti*.

Valdè punctata, *nitide viridis*, *elytris fuscis*, *marginibus, sutura basi dilatata*, *et maculis duabus singulorum, nigris*.

Long. 12 lig. Larg. 7 lig.

Fortement ponctué, d'un vert assez éclatant, tête avec deux petites cornes dirigées en avant, relevées à l'extrémité; élytres brunes avec la suture élargie à la base, deux taches sur chacune, noires, et le bord extérieur de même couleur. Brésil.

33. *Agacephala Goryi*.

Valdè punctatissima, cupreo-ænea; elytris ochraceis; thoracis lateribus crenulatis; antennis tarsisque fuscis.

Long. 12 lig. Larg. 7 lig.

Fortement chagriné, d'un cuivreux bronzé parsemé de poils gris et très-courts; élytres d'un jaune d'ocre avec de gros points enfoncés sur leur surface; côtés du corselet crénelés; antennes et tarses bruns.

34. *Orphnus Mac-Leayi*.

Fusco-nigricans, capite antice cornuto, thorace medio excavato, scutello postice rotundato; elytris fusco-rubidis, valdè punctatis, ad suturam striâ impressis; corpore subtus pedibusque ferrugineis.

Long. 4 lig. Larg. 2 lig.

D'un brun noir; tête surmontée d'une petite corne droite et comprimée; corselet excavé au milieu, relevé de chaque côté en carène aplatie; écusson arrondi en arrière; élytres d'un brun rouge, fortement ponctuées avec une strie suturale; dessous du corps et pattes rougeâtres. Sénégal.

Nota. Le genre *Orphnus* a été fondé par Mac-Leay. Il diffère des *Oryctes* par son labre large, non rétréci et tronqué carrément en avant; les mandibules sont minces, larges; les tarses antérieurs à articles courts, ovales, presque granuleux, et terminés par deux crochets à peine visibles. Ce sont des insectes d'assez petite taille.

35. *Orphnus Senegalensis*.

Obscurè fuscus, elytris irregulariter striatis, thoracis lateribus minus elevatis quam in precedente.

Long. 3 lig. Larg. 1 1/3 lig.

Diffère de l'*Orphnus Mac-Leayi* par son corselet moins relevé latéralement et par ses élytres, sur lesquelles les points enfoncés forment des stries assez peu régulières. L'insecte est entièrement d'un brun foncé. Sénégal.

36. Genre *Clavipalpus*. (Coléoptères Lamellicornes.)

Antennes de dix articles : le premier grand, renflé à son extrémité ; les quatre suivans globuleux ; le sixième allongé, un peu courbe, le septième cupuliforme ; les trois derniers en massue ovale très-allongée.

Palpes maxillaires à premier et troisième articles courts, le deuxième allongé, le quatrième très-grand, très-élargi, creusé au milieu, pointu à l'extrémité.

Tarses allongés, filiformes ; terminés par deux crochets bifides, l'un plus grand que l'autre.

Tête arrondie en avant ; labre entier ; corselet convexe, un peu anguleux latéralement ; écusson presque triangulaire, assez grand ; élytres de la longueur du corselet, parallèles ; pattes un peu allongées.

Ce genre nous semble devoir suivre celui de *Leucothyreus*.

Clavipalpus Dejeanii.

Pallidè fuscus, valdè punctatus, subhirtus, elytris costatis, costis elevatis sat numerosis, corpore subtùs hirto.

Long. 4 1/2 lig. Larg. 2 lig.

D'un brun clair, très-fortement ponctué : de chaque point

sort un poil court, roide et blanchâtre; élytres avec des côtes élevées assez nombreuses; dessous du corps velu. Brésil.

Nota. Cet insecte est le *Gematis Clavipalpus* de la collection de M. Dejean.

37. Genre *Anoxia*, Coléoptères Lamellicornes.

Les insectes dont il s'agit ici ont été confondus par les auteurs avec les *Melolonthes*. Ils en diffèrent par la massue des antennes, composée seulement de cinq feuillets dans les mâles et de quatre dans les femelles; le deuxième article est très-court, et le troisième très-allongé; le corselet est plus long, quoique sa dimension en ce sens n'égale pas celle de sa largeur; les articles des tarsi sont plus courts, plus renflés et garnis d'épines plus fortes à leur extrémité; les crochets du dernier sont armés en dessous d'une forte dent; les jambes antérieures sont simples ou à peine tuberculées; le segment anal est grand, échancré à son extrémité, point prolongé en pointe.

Insectes de taille assez grande, généralement velus et de forme allongée.

1°. *Anoxia Orientalis*, *Melolontha Orientalis* Ziegl. D'Allemagne.

2°. *Anoxia Occidentalis*, *Melolontha Occidentalis* Ol. 1. 5. 7. pl. 1. f. 7. Midi de la France.

3°. *Anoxia Villosa*, *Melolontha Villosa*. Fab. 2. 162. 8. Oliv. 1. 5. 6. pl. 1. f. 4. De toute l'Europe.

4°. *Anoxia Matutinalis*. *Melolontha Matutinalis*. Catal. de Dahl.

Nigra, thorace elytrisque singulis vittis tribus cinereis; scutello albo cinerascete; corpore subtus hirto; abdominis lateribus macularum albarum duplici serie; pedibus nigricantibus; antennis ferrugineis.

Long. 12 lig. Larg. 5 lig.

Noir, corselet avec une bande longitudinale de chaque côté, velue et grise, et une troisième au milieu; écusson velu et d'un gris blanc; élytres avec trois autres larges bandes longitudinales velues et grises sur chacune; dessous du corps très-velu. Abdomen ayant de chaque côté, en dessous, une double série de taches blanches; pattes noirâtres; les antérieures tridentées; antennes d'un brun rougeâtre. Pyrénées.

38. — 5. *Anoxia Africana.*

Elongata valdè punctata, pallide fusca, elytris et corpore subtus hirto-flavescentibus; tibiis anticis bidentatis.

Long. 9 1/2 lig. Larg. 4 1/2 lig.

Très-allongé, fortement ponctué, d'un brun clair; élytres jaunâtres; dessous du corps de cette dernière couleur et un peu velu; jambes antérieures bidentées et offrant une sinuosité avant la première dentelure. Ile de France.

39. *Dicrania Flavo-scutellata.*

Nigra, thoracis lateribus, corpore subtus, pedibus scutelloque densissime flavo-hirsutus; scutello linea mediâ nigricante.

Long. 5 lig. Larg. 2 1/2 lig.

Noir; côtés du corselet, dessous du corps, pattes et écusson couverts d'un duvet jaune très-serré; cette dernière partie avec une ligne noire au milieu. Brésil.

Nota. Le genre *Dicrania* a été formé par MM. Serville et Lepeletier, dans l'Encyclopédie méthodique, qui y rapportent deux espèces, *Rubricollis* et *Nigra*; mais les observations de M. Lacordaire ayant fait connaître que ces deux insectes étaient tous les deux d'une même espèce, il nous semble que ces deux noms ne peuvent ni l'un ni l'autre lui convenir, et nous proposons de leur substituer celui de *Brasiliensis*. Nous décrivons ici trois espèces nouvelles de ce genre; ce qui porte à quatre le nombre de celles connues.

40. *Dicrania Velutina.*

Ferruginea, thorace densissime flavo-hirto, lineis duabus pilorum longitudinalibus aucto; elytris irregulariter substriatis, albo irroratis; scutello, corpore subtus pedibusque flavo-hirsutis; tibiis anterioribus extus bidentatis.

Long. 8 lig. Larg. 5 1/4 lig.

D'un brun châtain; corselet couvert de poils jaunes, très-serrés; d'autres plus longs et redressés forment sur le milieu deux lignes longitudinales et une petite touffe élevée de chaque côté; élytres avec quelques petites stries longitudinales irrégulières et parsemées de petites taches blanches; écusson, dessous du corps et pattes couverts de poils jaunes. Jambes antérieures bidentées au côté externe. Brésil.

41. *Dicrania Hirtipes.*

Nigra, flavo-hirta, elytris flavis, longitudinaliter striatis; corpore subtus, pedibus tarsisque fuscis.

Long. 6 1/2 lig. Larg. 3 lig.

Noir, côtés du corselet et écusson entièrement couverts

d'un duvet jaune ; élytres brunes , pubescentes et striées longitudinalement ; dessous du corps , pattes et tarses bruns , revêtus de poils jaunâtres.

42. Genre *Monocrania*. (Coléoptères Lamellicornes.)

Antennes courtes de neuf articles ; le premier conique , le deuxième globuleux , les suivans presque égaux entre eux , les trois derniers forment la massue.

Palpes maxillaires assez longs , terminés par un article ovulaire ; les labiaux très-courts.

Tarses filiformes à crochets égaux , fortement bifides.

Chaperon sans prolongement ni dents à ses angles antérieurs.

Ce genre se rapproche entièrement , par le faciès , de celui de *Dicrania* ; mais il s'en éloigne par la forme de son chaperon , ainsi que par sa tête carrée. Ces insectes semblent , ainsi que les *Dicrania* , être propres à l'Amérique du sud.

Monocrania Luridipennis.

Nigra , capite thoraceque densè punctatis ; elytris sordide flavis ; abdomine subtus ferrugineo.

Long. 6 1/2 lig. Larg. 3 lig.

Noir , tête et corselet couverts de points serrés ; élytres d'un jaune sale ; abdomen rougeâtre en dessous. Brésil.

43. *Monocrania Nigricans*.

Nigra , tota profunde punctata , pubescens ; capite , thorace et corpore subtus pilis fuscis subelongatis ; tibiis posticis valdè dilatatis.

Long. 3 lig. Larg. 1 1/2 lig.

Noir , extérieurement et fortement ponctué , pubescent ;

des poils bruns et assez longs sur la tête, le corselet et le dessous du corps; jambes postérieures très-élargies. Brésil.

44. Anthipna Carcelii.

Subgranulosa, hirta, viridi metallica, palpis antennisque nigris, clavâ ferruginea; abdomine nigricante, segmentorum baseos margine inferiori et sequentibus duobus, ferrugineis.

Long. 5 lig. Larg. 2 1/2 lig.

Légèrement granuleux, velu, d'un vert métallique à reflets cuivreux; palpes et antennes noirs; ces dernières, avec la massue, ferrugineuses; abdomen noirâtre, avec le bord inférieur des premiers segmens et les deux derniers rougeâtres; les trois dents des jambes antérieures de cette couleur.

Cette jolie espèce a été trouvée près de Tivoli, en Italie, par mon malheureux ami, feu Carcel.

Nota. Le genre *Anthipna* a été fondé par Eschscholtz: c'est un démembrement de celui d'*Amphicoma*, dont il s'éloigne par la massue des antennes à feuillets libres, le chaperon non rebordé antérieurement, et les quatre premiers articles des tarsees un peu élargis dans les mâles.

45. Tapina Americana.

Fusco-rubida, thorace subcordato, punctato; elytris punctato-striatis.

Long. 1 3/4 lig. Larg. 1/2 lig.

D'un brun rouge, tête ponctuée, devant du chaperon noirâtre, parties de la bouche plus claires; antennes un peu velues; corselet légèrement condiforme, couvert de points assez gros et très-serrés; il est assez large et arrondi en avant, rétréci en arrière; écusson plus petit, punctiforme; élytres

ovulaires, un peu convexes, avec des stries longitudinales, formées de petits points enfoncés et assez écartés; dessous du corps ponctué, abdomen un peu obscur. Chili.

46. *Languria Lineata*.

Nitide cærulea, capite, excepto frontali puncto, thoracis lateribus, elytrorum macula humerali et femorum basi rubris; antennis tibiisque nigris; elytris striatis, apice acuminatis.

Long. 5 $\frac{1}{3}$ lig. Larg. 1 lig.

D'un bleu ardoisé brillant; tête lisse, rouge, avec une tache bleue sur le front; antennes noires, parties de la bouche jaunâtres; corselet long, presque cylindrique, à peine élargi en arrière, faiblement rebordé latéralement, offrant une bande longitudinale rouge de chaque côté; écusson petit, arrondi; élytres presque cylindriques, très-longues, pointues à l'extrémité, offrant des stries longitudinales de points enfoncés et une tache rouge à la base sur l'angle huméral. Dessous du corps, à l'exception de l'extrémité de l'abdomen, et base des cuisses, rouges; le reste de celles-ci bleu; jambes et tarses noirs, ceux-ci jaunâtres en dessous; cuisses et jambes antérieures ayant leur côté interne rouge. Colombie.

HOMOPTÈRES.

47. *Cicada Maculipennis*.

Viridis, pseudelytris alisque hyalinis, maculâ ad basim pseudelytrorum viridi, et altera ad basim alarum rubrâ.

Long. (du corps) 13 lig. Larg. 7 lig.

Corps court, vert, partie antérieure du corselet et cinq premiers segmens de l'abdomen, brunâtres; tête très-large; pseudélytres longues, étroites, hyalines, à nervures vertes avec une large tache d'un vert jaunâtre occupant toute la

base, et coupée carrément en arrière; ailes avec une très-large tache d'un beau rouge éclatant, occupant la moitié la plus rapprochée du corps; dessous de l'abdomen et pattes jaunâtres. Cayenne.

Nota. Cette espèce me semble devoir être très-voisine de la *Tettigonia Grossa* de Fabricius; mais elle en est bien distincte par la tache rouge de la base des ailes.

48. Genre *Raphirhinus*. *Fulgora* Fab. *Tettigonia* Germar.

Antennes insérées dans une cavité près des yeux, terminées par une soie.

Rostre ne dépassant pas notablement la base de la deuxième paire de pattes.

Tarses presque cylindriques, à premier article assez long, le deuxième plus court, le troisième moyen et muni de crochets courts et épais.

Tête prolongée antérieurement en un onglet relevé.

Ocelles au nombre de deux, situés sur le vertex et écartés.

Tête triangulaire, avancée, sillonnée au milieu, rétrécie subitement en avant et prolongée en un onglet; yeux ovalaires; corselet presque carré, arrondi en avant, échancré et anguleux en arrière; écusson moyen; pseudélytres un peu allongées, arrondies en arrière; pattes moyennes, les postérieures longues; jambes de cette paire munies d'une très-faible série de très-petites épines.

Ce genre a été réuni jusqu'ici avec les *Fulgora*. Il fait partie de la tribu des *Tettigonites*: toutes les espèces que nous en connaissons sont d'Amérique.

Le type de ce genre est la *Fulgora Adscendens* de Fabricius; mais cet auteur, prenant pour spécifique le caractère de la forme de la tête, réunit sous ce nom trois espèces bien distinctes, ainsi qu'on va le voir.

1. Raphirhinus Adscendens.

Fulgora Adscendens, Fab. Syst. rh. 2. 11. — Tettigonia Adscendens, Germar. Magas. — Stoll. Cigales, fig IX. n° 42.

Flava, pseudelytris fusco-subferrugineis, flavo-multipunctatis; abdomine supra aurantio, subtus cum pedibus pallide flavescente.

Long. 7 lig. Larg. 1 1/2 lig.

Jaune, tête obscure le long du sillon longitudinal de son milieu; corselet couvert de points bruns, presque rugueux; écusson brun avec quelques petites taches jaunes; pseudélytres d'un brun un peu rougeâtre, parsemées de nombreux points jaunes; abdomen orange en dessus, d'un jaunâtre clair en dessous; pattes de cette dernière couleur. Cayenne.

49. — 2. Raphirhinus Cupriventris.

Fulgora Adscendens, Fab. Syst. rh. 3. 6. — Stoll. Cigal. IX. 43.

Nigra, pseudelytris fusco-subferrugineis, flavo-multipunctatis; abdomine supra viridi cupreo, pseudelytrorum basi flavescente.

Long. 7 1/2 lig. Larg. 1 3/4 lig.

Diffère du précédent par le dessus de l'abdomen, qui est d'un vert cuivreux, et la base des pseudélytres jaunâtre. Amérique méridionale.

Nota. Nous ne connaissons cette espèce que par la figure de Stoll.

50. — 3. *Raphirhinus Obliquatus*.

Fulgora Adscendens var. Fab. Syst. rh. 4. Stoll. Cigales. VI. 29.

Flavus, scutello et pseudelytris obscure fuscis, his maculis quatuor flavis; abdomine suprà aurantio; corpore subtus pedibusque pallide flavescens.

Long. 7 1/2 lig. Larg. 1 1/2 lig.

Jaune, une bande longitudinale au milieu de la tête; écusson et pseudélytres d'un brun obscur; une tache jaune à la base de celles-ci, une autre vers le milieu, deux taches transversales en arrière; dessus de l'abdomen orangé; dessous du corps et pattes d'un jaunâtre clair. Amérique méridionale.

Nota. La *Cicada* (*Laternaria*) *Fusca* de De Géer, Mém. t. IV. p. 200. pl. 32. f. 2 et 3, est une quatrième espèce de ce genre auquel nous croyons qu'il faut aussi rapporter les *Tettigonia Erythrocephala*, *4-punctata*, *Intersecta*, et *Vitripennis* de M. Germar (*Magasin d'Entomologie*); mais cependant nous n'avons vu en nature aucune de ces espèces.

*Observations de M. le D^r. BOISDUVAL sur un Mémoire de
M. Zinken-Sommer.*

(Séance du 7 novembre 1832.)

Beitrag zur Insecten. — Fauna Java.

Erste abtheilung mit den figuren 1^{bis} 19. Theod. Fried. Zinken
genant Sommer.

*Nova acta physico-medica, Academiæ naturæ Curiosorum: tomus
decimus quintus.*

Le tome XV des Actes de l'Académie de Bonn, publié cette année, renferme un Mémoire de M. Zinken-Sommer sur les insectes de Java. L'auteur commence cette faune par les Lépidoptères, dont il donne trois planches, lithographiées et coloriées avec un talent tel qu'elles sont supérieures à beaucoup de gravures. Ces trois planches contiennent vingt figures de Papillons, que l'auteur regarde comme n'ayant jamais été ni figurés ni décrits. Une description très-détaillée, et précédée d'une bonne diagnose latine, accompagne chaque espèce. Il décrit aussi dans le texte, pour rendre son travail plus complet, des espèces anciennement connues et propres à l'île de Java. Ce travail paraît avoir coûté à l'auteur beaucoup de peines et de recherches; cependant il s'y trouve un certain nombre d'erreurs qui rendront peut-être cet ouvrage plus nuisible qu'utile, lesquelles sont dues évidemment à ce que l'auteur n'avait pas à sa disposition une assez grande quantité de matériaux et une bibliothèque assez complète. Cette dernière cause est peut-être la seule à laquelle il faille attribuer les fautes nombreuses qui se rencontrent dans ce Mémoire; car nous sommes persuadés d'avance que M. Zinken est trop bon

observateur pour les avoir commises en toute autre circonstance. Aussi c'est à regret que nous nous voyons forcés, dans l'intérêt de la science, de faire une petite critique qui pourra lui être utile pour améliorer la suite de son travail.

Nous ne parlerons pas des caractères génériques, quoiqu'il nous paraisse que les Papillons qu'il rapporte aux genres *Amathusia* et *Zelina* de Fabricius n'appartiennent nullement à ces genres.

Avant de commencer, nous adresserons encore un petit reproche à l'auteur : c'est de donner des noms spécifiques d'après le système des Glossates de Fabricius : ouvrage qui n'a jamais été publié, et que nous ne connaissons que par le petit extrait imprimé dans Illiger. Cet ouvrage est nul et non avénu ; et tous les noms tirés de ce manuscrit ne peuvent servir qu'à rendre la synonymie plus inextricable.

Pour procéder d'une manière plus méthodique, nous allons d'abord parler des espèces figurées sur les planches, puis nous jetterons un coup d'œil rapide sur celles qui sont décrites dans le texte.

Planche 1^{re}, ou quatorzième des Mémoires.

Amathusia Lutea et *Amathusia Nivea*. — Sont une seule et même espèce qui varie, comme chacun sait, du blanc au fauve. Elle est figurée dans Clerk *Icones*, tab. 40. f. 4, sous le nom de *P. Hylas*. — God. Encycl. meth. t. IX. p. 61. n° 41.

Papilio Neesius Zinken. — C'est le *P. Nox* Swainson *Zoological illustrat.* cah. 21. pl. 102. — Horsfield. *Ins. de la Comp. des Ind.* premier cahier. *P. Memercus* God. Encycl. p. 809. n° 12-13.

P. Striatus Zinken (il cite Fab. Syst. des Glossat.) — C'est le *P. Macareus* God. Encycl. meth. — Horsfield. *Ins. de la Comp. des Ind.*

P. Bathycles, Zinken. — Il était connu depuis long-temps, dans toutes les collections, sous le nom de *P. Swammerdami* Dehaan; mais comme à notre connaissance il n'a été ni figuré ni décrit, le nom de M. Zinken doit lui être conservé.

Planche 2^e, ou quinzième des Mémoires.

P. Meges Zinken. — C'est le *P. Curius* Fab. Ent. Syst. n° 81. — *Erycina Curius* God. Encycl. p. 827. n° 5. — Donow. Ins. of India. cah. 4. pl. 4. f. 4.

Zelima Paradoxa Zinken. — Est une belle espèce inédite, assez rare, mais qui appartient évidemment au genre *Euplœa*, et qui doit être placée à côté de *Midama*, etc. Le genre *Zelima* a pour type le *Pap. Pylades*, assez commun au Sénégal.

Morpho Klugius Zinken. fig. 11. 12. 15. — C'est le *Morpho Odana* God. Encycl. p. 445. n° 16. — Horsfield. *Ins. de la Comp. des Ind.*, premier cahier.

La figure que M. Zinken donne comme celle du mâle appartient à une toute autre espèce.

Planche 5^e, ou seizième des Mémoires.

Morpho Leonteus Zinken. — C'est une espèce figurée dans Hubner Exotisch. Sammlung. sous le nom de *Canens*, et qui se place naturellement à côté du *P. Gripus* de Fabricius, *Eumea* Drury.

Euplœa Albata Zinken. — Cette espèce est une des plus communes, mais jusqu'à présent personne ne l'avait ni décrite ni figurée.

Euplœa Philomela Fab. — On doit à M. Zinken d'avoir reconnu cette espèce dans Fabricius; mais il aurait dû citer la *Cleona* de Cram., d'Herbst et de Godart, qui se rapporte à cette espèce.

Euphea Faber Zinken. — Elle est très-bien figurée dans Hubn. Exot. Sammlung, sous le nom de *Gamelia*. Godart, dans l'Encyclopédie, la rapporte à tort au *P. Sylvester* de Fabricius.

Il nous reste encore à dire un mot des espèces décrites mais non figurées.

Page 142, M. Zinken décrit le *P. Paris*, auquel il rapporte la synonymie des auteurs anciens. Le *Papilio* qu'il décrit comme tel n'est pas le véritable *Paris*, qui est de la Chine, mais bien le *P. Arjuna* figuré par M. Horsfield.

Beaucoup d'Entomologistes font la même faute : dans presque toutes les collections on trouve, sous le nom de *Paris*, l'espèce de Java, qui du reste en est très-voisine. Godart a commis une erreur plus grave en confondant ces deux espèces et en y rapportant en outre le *Bianor* de Cramer.

Page 144, M. Zinken décrit, sous le nom de *P. Adamas*, un *P.* très-commun, appelé par Cramer *Polydorus*, et qu'il reconnaît comme tel, mais la division de la tache blanche discoïdale des ailes inférieures par des nervures plus larges que dans les individus ordinaires, l'a engagé à le séparer du *Polydorus* des auteurs.

Page 148, M. Zinken décrit, sous le nom de *Papilio Ledebourus*, une espèce figurée sous le même nom par Eschscholtz. Voy. de Kotzbue. 111. tab. 3. f. 7. C'est évidemment une variété du *Pammon*, qui est un de ceux qui varie le plus. En effet, tantôt il a une queue plus ou moins longue, tantôt il en est totalement dépourvu ; souvent la bande blanche maculaire s'étend jusqu'au milieu du bord postérieur des premières ailes, et quelquefois elle dépasse à peine les inférieures, etc.

Page 151, le même auteur décrit, sous le nom d'*Arbates* Fab. Syst. des Gloss., le Pap. *Memnon* de Cramer, Sulzer et de Fabricius, Entomologie systématique. Il pense que cette espèce n'est pas celle de Linné. Nous croyons au contraire qu'elle

ne diffère pas de celle décrite dans le *Museum Ludovicæ Utricæ*. Mais elle varie beaucoup, puisque Cramer en a fait trois espèces.

Page 167, M. Zinken décrit une espèce voisine de *Jairus*, figurée depuis plusieurs années, dans Swainson, sous le nom de *Horsfieldii*. C'est à tort que M. Zinken, qui ne connaît sans doute pas le vrai *Jairus*, a cité pour l'individu de Java toute la synonymie des anciens auteurs. Mais, s'il a fait une erreur, il a fait en même temps une sorte de découverte, en rapportant le premier le *P. Urania* de Linnée, *Museum Lud. Utr.*, au *Jairus* des auteurs iconographes.

Page 189, l'auteur ayant reconnu avec raison que le *P. Midamus* de Cramer n'était pas celui de Linnée, il le décrit sous le nom d'*Euplæa Pavettæ*, emprunté au système des Glossates. S'il eût consulté l'Encyclopédie, il aurait vu que Godart avait fait la même remarque, et que l'espèce en question y est décrite sous le nom de *Prothoe*.

Page 191. *Euplæa Mulciber* Zinken et Cramer est le véritable *P. Midamus* de Linnée et de Sulzer, dont la *Danais Claudia* Fab. God., *Basilissa* Cram. n'est que la femelle.

Même page. *Apatura Gambrisius*. C'est le *P. Sylvia* Cramer et Herbst., *Sylvina* Godart. M. Zinken lui donne ce nom d'après le système des Glossates. Il ne doit pas ignorer cependant qu'il y a déjà un *P. Gambrisius* voisin d'*Amphitryon*. figuré par Cramer et décrit par Godart.

L'*Apatura Bolina*, qui suit immédiatement celle-ci, termine cette première partie du Mémoire de M. Zinken.

Notice sur un accouplement de deux Zygènes d'espèces différentes, observé par DE VILLIERS, de Chartres.

Séance du 7 novembre 1832.

M. Boisduval, dans sa belle Monographie des Zygénides, dit, page 5 de cet ouvrage, qu'il n'a jamais été assez heureux pour voir éclore des œufs provenant d'accouplemens d'espèces différentes; et, dans la relation de la séance du 4 avril dernier, de la Société Entomologique de France, insérée dans le deuxième trimestre du tome 1^{er}, page 251 et suivantes, M. Audouin, dont l'avis est partagé par MM. Boisduval et Rambur, pense, après avoir rapporté l'exemple d'accouplemens d'espèces différentes, qu'il est fort rare que ces accouplemens aient un produit fécond. S'il m'est permis d'émettre mon opinion après de tels observateurs, je dirai que je crois, comme eux, qu'en rendant de pareils accouplemens stériles, la nature a voulu maintenir les races dans leur pureté primitive; mais que cependant, et surtout dans les Lépidoptères, il y a lieu de penser que c'est à de pareils faits que nous devons les variétés nombreuses qu'on observe dans toutes les grandes tribus de cet ordre, et principalement dans les Nocturnes, qu'on parvient rarement, à l'exception des Bombycites, à trouver accouplés. Il est bien à souhaiter, d'après le désir de M. Chevrolat et de tous les vrais amis de la science Entomologique, que les naturalistes d'Europe et les voyageurs, lorsqu'ils rencontrent des insectes accouplés, piquent le mâle et la femelle sur la même épingle: cette méthode est plus sûre que des notes, qu'on peut perdre, ou des souvenirs souvent incertains: car ce serait un grand service à rendre à l'Entomologie que d'aider à débrouiller le chaos synonymique, qui devient de jour en jour plus inextricable. Mais, tout en demandant pardon de la digression dans laquelle je me suis

laissé entraîner, je reviens à l'observation qui est le sujet de cette petite Notice.

Le 25 juillet 1831, j'ai pris, dans le lit du canal construit par Louis XIV pour conduire les eaux de la rivière d'Eure à Versailles, canal qui n'a jamais été achevé, une femelle de la *Zygène Minos* accouplée avec un mâle de la *Zygène* de la *Filipendule*. J'ai piqué l'une et l'autre; et, les ayant mis à part dans une boîte, le lendemain la femelle a pondu des œufs, qui me sont éclos le 9 août. Par malheur, j'ai été obligé de retourner à Chartres avant la fin de l'éducation de mes petites chenilles; et, comme je ne pouvais espérer de les nourrir facilement, car elles passent l'hiver, j'ai pris le parti, bien malgré moi, de les déposer dans un endroit isolé du parc de la maison de campagne que j'habitais, où j'étais sûr qu'il ne se trouvait aucune espèce de *Zygène*, avec l'espoir bien incertain de retrouver peut-être, l'année suivante, le résultat de mon observation. J'ai visité ce lieu cette année à plusieurs reprises, et j'y ai enfin pris plusieurs *Zygènes*, mais toutes de la *Filipendule*: il n'y avait pas une seule de la *Minos*. Je ne fais aucun doute que ces *Zygènes* ne fussent le fruit de l'accouplement que j'avais observé en 1831; car, comme l'endroit où j'avais mis mes petites chenilles est entièrement environné de bois, je ne crois pas qu'il puisse en être arrivé d'autres lieux. Je conclus de ce fait qu'il est très-certain que les *Zygènes* d'espèces différentes s'accouplent ensemble, que le produit de leur accouplement est quelquefois fécond; et que si, dans cette circonstance, je n'ai pu donner que la certitude morale du produit de cette fécondation, toujours est-il bien probable que cela arrive souvent, et que beaucoup d'espèces de Lépidoptères ne devraient être considérées que comme des variétés produites par ces mariages adultérins, si on pouvait remonter à leur origine.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1833. — 4^e TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

Séance du 3 octobre.

Ouvrages offerts. Troisième livraison de la partie entomologique de l'expédition scientifique de Morée, par l'auteur, M. Brullé.

Descriptions et figures de deux nouveaux genres de Coléoptères (*Hoplopus* et *Pachydema*), par l'auteur, M. de Laporte.

Lettre de M. Audouin à M. Léon Dufour, sur les genres *Pteropte*, *Caris*, *Argas* et *Ixode*, par l'auteur, M. Audouin.

Quatrième livraison du Supplément à l'Histoire naturelle des Lépidoptères de France, de M. Duponchel, par l'éditeur des Annales.

Troisième livraison du complément de l'Histoire naturelle des Lépidoptères de France, de M. Duponchel, par le même.

Communications. M. Audouin fait part, 1^o d'une Note nécrologique sur M. Vander Linden, par M. Morel, professeur à Caen; 2^o d'une Notice sur la vie et les écrits de Hüber, par M. de Candolle; 3^o d'une vie de Linnée, par M. Fée, et d'une Lettre de Réaumur à Linnée, tous deux extraits des Annales de la Société des Sciences de Lille. Il annonce que le Jardin du Muséum d'histoire naturelle vient d'être envahi par l'*Aphis Laniger*, qui y fait d'assez grands ravages. M. Aubé observe que ce même insecte vient d'apparaître également dans plusieurs endroits des environs de Paris.

M. Lefebvre communique deux Monographies des *Bombus* et des *Sphex* de Suède, par M. Dahlbom, de Lund.

Lectures. Discours sur l'inconvénient qu'il y a dans l'En-

tomologie à changer, sans motifs, tous les noms, et du danger auquel on s'expose en suivant une telle marche, par M. Dupont.

Monographie des Rhipicérites, par M. de Laporte.

Membres reçus. M. le baron Walckenaër est élu membre honoraire, en remplacement de feu M. le baron Cuvier.

MM. Roger (de Bordeaux), Bugnon (de Lausanne), Bruguières (de Nîmes), Margarot (idem), et Meissonier (de Hyères).

Séance du 7 novembre.

Ouvrages offerts. Mémoire sur l'organisation extérieure et comparée des insectes de l'ordre des Thysanoures, par l'auteur, M. Latreille.

Deuxième livraison de la partie Entomologique du voyage de l'*Astrolabe*, et la première partie du texte y relative, par l'auteur, M. Boisduval.

Description et figure de deux Coléoptères nouveaux, le *Dryophilus Anobioides* et le *Doryphora 21-punctata*, par l'auteur, M. Chevrolat.

Mémoire sur les larves des *Némoures*, par l'auteur, M. Pictet.

Cinquième livraison du supplément à l'Histoire naturelle des Lépidoptères de France, de M. Duponchel, par l'éditeur des Annales.

Quatrième livraison de l'Iconographie des chenilles des Lépidoptères de France, de M. Duponchel, par le même.

Communications. M. Chevrolat annonce un Catalogue général des Coléoptères, par MM. les professeurs Joseph Cristofori et Jan, de Milan.

M. Lefebvre donne connaissance d'une observation sur la phosphorescence de la chenille de la *Noctua Occulta*, faite par un naturaliste russe, M. Gimmerthal. MM. de Saint-Far-

geau et Rambur font ressortir toute la nouveauté de ce fait encore inconnu. M. Boisduval assure qu'il connaissait cette propriété dans les chenilles.

M. Audouin présente plusieurs dessins à la plume, faits d'après nature par feu M. Cuvier, à l'âge de vingt-un ans, d'après quelques espèces de Crustacés, et accompagne cette communication de diverses réflexions sur ce grand naturaliste.

M. Lefebvre appelle l'attention de la Société sur l'étonnante facilité qu'ont quelques insectes de pouvoir vivre dans la neige pendant un laps de temps, qu'il présume être bien plus long qu'on ne saurait le croire. Il rapporte à l'appui de cette assertion que, se trouvant à la fin de 1825 au pied nord du dernier cône de l'Etna, par un temps calme et serein, au milieu d'un chaos de laves et de scories, loin des dernières régions de la végétation, et à environ dix mille pieds au dessus de la mer, il vit ruisseler des fissures du cône, après une légère secousse du volcan, de l'eau de neige fondue, qui vint remplir divers petits bassins, formés par les cavités nombreuses des laves. Dans un de ces bassins, rempli d'eau, et que, dans un moment de repos, il s'était amusé, peu d'instans auparavant, à nettoyer parfaitement, il remarqua et recueillit, non sans surprise, nombre d'individus du *Gyrinus Lineatus*, pleins de vie et s'agitant en tous sens. La présence de cet insecte aquatique dans une région aussi élevée et dans une localité dénuée de tout courant d'eau, où le peu qui y est produit par la fonte des neiges s'écoule rapidement le long de la montagne, ou bien est promptement absorbé par les rayons du soleil, à une époque de l'année dans laquelle la cime du volcan est ordinairement, et était en ce moment, dépourvue de neige, ne conservant que celle que l'on découvre sous la légère couche de terre brûlante des parois extérieures de son cratère; la présence, dit-il, de ce *Gyrinus* dans un endroit aussi inhabitable pour tout être vivant, et surtout

pour celui-là, peut donner lieu à des recherches bien intéressantes, tant sur la longévité des insectes et leur translation loin de leurs *habitats* naturels, que sur l'étonnante faculté qu'ils ont de suspendre toute action vitale pendant un laps de temps qu'aucun naturaliste n'a encore pu apprécier. Ce sont les conséquences qui dérivent de ce fait que M. Lefebvre signale à la Société.

Lectures. Notice sur les collections de plusieurs Entomologistes suisses, par M. Feisthamel, au retour d'un voyage dans ce pays.

Observations sur l'ouvrage intitulé : *Bombi Scandinaviæ Monographiæ Tractati*, etc., de M. G. Dahlbom, par M. le comte Lepeletier de Saint-Fargeau (pag. 566).

Revue critique d'un Mémoire de M. Zinken Sommer, sur les insectes de Java, par M. Boisduval (pag. 416).

Notice sur un accouplement de deux Zygènes d'espèces différentes (la *Zyg. Filipendulæ* ♂ avec la *Zyg. Minos* ♀), observé par M. de Villiers de Chartres. Cette notice est communiquée par M. Duponchel (pag. 421). M. Boisduval pense qu'il peut y avoir erreur, et que M. de Villiers aura pris sans doute une *Zyg. Filipendulæ* ♀, à taches confluentes, pour une *Zyg. Minos* ♀, avec laquelle cette variété de la *Filipendulæ* a quelques rapports. M. Rambur rapporte à ce sujet les observations qu'il a faites sur les nouveaux Sphinx *Vespertilioides* et *Epilobii*, et pense que le premier est un hybride du Sph. *Vespertilio* et du Sph. *Hippophaës*, vu que, bien qu'on trouve ordinairement la chenille du Sph. *Vespertilioides* sur l'*Epilobium Angustifolium*, il en a vu des chenilles sur l'*Hippophaës*, où elles avaient été pondues sans doute par une femelle de ce Sphinx. De même il pense que la nouvelle espèce désignée sous le nom d'*Epilobii* n'est également qu'un hybride des S. *Vespertilio* et *Euphorbiæ*.

Mémoire sur une centurie de *Carabiques* nouveaux , par M. Gory.

Description de trois Coléoptères nouveaux , et du genre *Tretus*, que forme l'un d'eux , par M. Chevrolat.

Membres reçus. MM. Meunier (de Paris) , Robert (de Liège) , Albert Alavoine (de la Bassée) , Silbermann (de Strasbourg).

Séance du 21 novembre.

Ouvrages offerts. Description et figure de la *Syntomis Kuhlweinii*, par l'auteur, M. A. Lefebvre.

Lectures. Description de deux nouveaux Coléoptères , la *Rutela Cyanitarsis* et le *Buprestis Carbunculus*, par M. Gory.

Membres reçus. MM. Gouzot (de Ferrières) , et Emy (de Paris).

Séance du 5 décembre.

Lectures. Observations sur le genre *Lampyris* , par M. de Laporte.

Mémoire sur le *Psalidomyia Fucicola* , par M. Doumerc.

Description de deux nouveaux Coléoptères , l'*Hister Formicetorum* et le *Ptilium Trisulcatum* , par M. Aubé.

Notice sur une nouvelle espèce d'Aranéide , l'*Argyope Aurantia* , par M. Lucas. L'auteur de cette notice n'étant pas membre de la Société , le président charge MM. Duponchel et Brullé d'en faire un rapport dans la prochaine séance.

Observations sur la structure du nid de l'*Araignée Pionnière* , par M. Audouin.

Membres reçus. MM. Frédéric Dujay (de Paris) , Greene (de Boston).

Séance du 19 décembre.

Ouvrages offerts. *Monographia Chalciditum Galloprovinciæ*, par M. Boyer de Fonscolombe.

Description et figure du genre *Derbe*, par l'auteur, M. Percheron.

Sixième livraison du supplément à l'Histoire naturelle des Lépidoptères de France, de M. Duponchel, par l'éditeur des Annales.

Communications. Prospectus d'un Journal d'Entomologie, qui se publie à Strasbourg, par M. Silbermann.

Lectures. Division du genre *Satyre* en neuf groupes, d'après des caractères tirés des nervures et des antennes, par M. Duponchel.

Anomalie du genre *Urania*, par M. Boisduval.

Nouvelle espèce de *Meloë*, par M. Audouin.

Observation sur le *Polyommatus Ceronus*, considéré comme variété du *P. Adonis* ♀, par M. Pierret fils. L'auteur de ce Mémoire n'étant pas membre de la Société, MM. Duponchel et Lefebvre sont chargés par M. le président d'en faire un rapport pour la prochaine séance.

Membres reçus. MM. Daube (de Montpellier), Lucas (de Paris).

VOYAGES.

DÉPARTS. — ARRIVÉES. — NOUVELLES DIVERSES.

Les frères Verreaux, dont nous avons annoncé le départ pour le Cap de Bonne-Espérance, y sont heureusement arrivés le 4 octobre dernier, et se sont aussitôt dirigés vers l'intérieur.

On vient de recevoir des nouvelles de madame veuve Sallé et de son fils, partis pour le Mexique en 1852, et dont nous avons déjà parlé dans nos bulletins. Ils envoient à M. Chevrolat plus de sept mille Coléoptères, cinq cents Lépidoptères, et un grand nombre de Coquilles terrestres et fluviales.

VENTE DE COLLECTIONS.

Une collection de plus de quatre mille Lépidoptères Européens imprimés avec les corps faits au pinceau, le plus souvent ♂ et ♀, dessus et dessous, isolément placés sur une feuille in-4°, et encadrés d'un passe-partout à vignette.

Cette collection est accompagnée d'un catalogue, qui déjà est un travail de grande valeur, et auquel ont travaillé plusieurs Entomologistes allemands, notamment le sénateur Schneider, à Stralsund.

L'auteur en désire 3,000 francs.

S'adresser au secrétaire de la Société, M. A. Lefebvre, rue de Provence, n° 14, à Paris.

OUVRAGES D'ENTOMOLOGIE.

PUBLIÉS DEPUIS LE 1^{er} OCTOBRE 1852.(4^e trimestre.)

FRANÇAIS.

- ICONOGRAPHIE ET HISTOIRE NATURELLE DES COLÉOPTÈRES D'EUROPE, par M. le comte *Dejean* et M. *J.-A. Boisduval*; tome III, 1^{re} LIVRAISON. Paris, Méquignon-Marvis.
Prix de chaque livraison, 6 fr.
- HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE, par *Godart*, continuée par M. *Duponchel*; tome VIII, deuxième partie, Nocturnes; tome V, deuxième partie, 7^e LIVRAISON. Paris, Méquignon-Marvis.
Prix de chaque livraison, 3 fr.
- SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES OU PAPILLONS DE FRANCE, par M. *Duponchel*; tome I^{er}, LIVRAISON 6^e. Paris, Méquignon-Marvis.
Prix de chaque livraison, 3 fr.
- ICONOGRAPHIE DES CHENILLES, pour faire suite à l'ouvrage intitulé : *Histoire naturelle des Lépidoptères ou Papillons de France*, par M. *Duponchel*; tome I^{er}, LIVRAISON 5^e. Paris, Méquignon-Marvis.
Prix de chaque livraison, 3 fr.
- ICONOGRAPHIE DU RÈGNE ANIMAL DE M. LE BARON CUVIER, par *F.-E. Guérin*; LIVRAISON 27^e. Paris, J.-B. Baillière.
Prix de chaque livraison en noir, 6 fr.
Figures coloriées, 15 fr.
- MAGASIN DE ZOOLOGIE, par M. *Guérin*, 9^e et 10^e LIVRAISONS. Paris, Lequien.
Prix du volume, orné de 50 planches coloriées, 18 fr.
- ICONS HISTORIQUE DES LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS, collection avec figures coloriées des Papillons d'Europe nouvellement découverts, par le docteur *Boisduval*. Paris, Roret. 8, 9 et 10^e LIVRAISONS.
Prix de chaque livraison, 3 fr.

COLLECTION ICONOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DES CHENILLES, ou Description et figures des Chenilles d'Europe, par MM. *Boisduval*, *Rambur* et *Graslin*. Paris, Roret. 7, 8, 9 et 10^e LIVRAIS. Prix de chaque livraison, 3 fr.

ÉTRANGERS.

DENKSCHRIFTEN DER ALLGEMEINEN SCHWEIZERISCHEN GESELLSCHAFT FÜR DIE GESAUMSTEN NATURWISSENSCHAFTEN, 1^{er} vol., 2^e partie. Un vol. in-4^e de 283 pag. et 5 planc. Zurich, 1833 (allemand et français).

THE ENTOMOLOGICAL MAGAZINE, N^o 1. September 1832. (London) Frederick Westeley, and a H. Davis. Price 3 s. 6 d.

OBSERVATIONES PHISIOLOGICÆ-PATHOLOGICÆ de plantarum gallarum ortu insectis que excrescentia proferrentibus auctore Carlo Eduardo Ham-erschmid. Vienne.

DE INSECTIS AGRICULTURÆ DAMNOSIS UTILIBUSQUE, auctore Carlo Eduardo Ham-erschmid. Vienne.

SYMBOLÆ PHYSICÆ, seu Icones et Descriptiones Insectorum. Emprich et Ehrenberg. Decas tertia. Berolini, 1832.

AVIS A MM. LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

Pour éviter à l'avenir les inconvéniens que présentaient les divers modes d'envois partiels que proposaient la plupart des membres de la Société pour en recevoir les Annales, et donner à cet envoi une marche plus sûre et plus régulière, ils seront désormais confiés à la poste; mais comme l'affranchissement au lieu du départ est obligatoire pour tout ouvrage imprimé, MM. les membres de la Société voudront bien ajouter deux francs de plus à l'envoi de leur cotisation annuelle (EN TOUT 26 FRANCS) pour ceux qui résident en France, et quatre francs de plus (EN TOUT 28 FRANCS) pour ceux qui demeurent à l'étranger.

De cette manière, les Annales leur seront envoyées franc

de port au lieu de leur résidence, du moins à ceux jusqu'à la résidence desquels il est permis d'affranchir.

(Délibération prise par la *Société Entomologique de France*, dans sa séance du 3 octobre 1832.)

Ouvrages offerts à la Société pendant l'année 1832.

AUDOUIN. Lettre de M. Audouin à M. Léon Dufour, extrait des *Annales des Sciences naturelles*.

BOISDUVAL. Première et deuxième livraisons de la partie Entomologique du voyage de *l'Astrolabe*, et première partie du texte.

BOYER DE FONSCOLOMBE. *Monographiæ Chalciditum Gallo provinciæ*.

BRULLÉ. Première, deuxième et troisième livraisons de l'expédition scientifique de Morée. Entomologie.

CHEVROLAT. Description et figure du *Dryophilus Anobioides* et du *Doryphora 21-punctata*, du Magasin Zoologique de M. Guérin.

DUPONT. Description et figure de l'*Heterosternus* Buprestoides, du Magasin Zoologique de M. Guérin.

LATREILLE. Mémoire sur les Aranéides à 4 pneumo-branches, etc. — Mémoire sur l'organisation intérieure des Thysanoures. Extrait des nouvelles *Annales du Muséum d'Histoire naturelle*.

DE LAPORTE. Descriptions et figures des genres *Hoplopus* et *Pachydema*, du Magasin Zoologique de M. Guérin.

ALEX. LEFEBVRE. Trois fascicules de descriptions et figures d'insectes, recueillis, par M. A. Lefebvre, en France, en

Sicile , en Égypte et en Turquie. Extraits des Annales de la Société Linnéenne et du Magasin de Zoologie de M. Guérin. — Figure et description de la *Syntomis Kuhlweini*.

LEPELETIER DE SAINT-FARGEAU. *Monographia Tenthredinetarum*.

MÉQUIGNON-MARVIS. Les six premières livraisons du Supplément aux Lépidoptères de France , par M. Duponchel. — Les quatre premières livraisons de l'Iconographie des Chenilles , par M. Duponchel.

PERCHERON. Figure et Description du genre *Derbe* , extrait du Magasin zoologique de M. Guérin.

PICTET. Mémoire sur les Némoures. Extrait des Annales des Sciences naturelles.

POEY. Les deux premières décades de la centurie des Lépidoptères de l'île de Cuba.

MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(ANNÉE 1832.)

Nota. Les noms en majuscules indiquent les membres honoraires. L'* indique les fondateurs.

MM.

ALAVOINE, négociant, à La Bassée (Nord).

* AUBÉ, à Paris.

* AUDINET-SERVILLE, membre de la Société d'histoire naturelle de Paris, et de la Société Impériale des naturalistes de Moscou, à Paris.

* AUDODIN, docteur-médecin, aide naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, bibliothécaire de l'Institut, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc. à Paris.

* BAUDET-LAFARGE, député du département du Puy-de-Dôme à Marignac (Puy-de-Dôme).

BLAINVILLE (DUCROTAY DE), professeur adjoint à la Faculté des sciences, membre de l'Institut, etc. à Paris.

BLONDEL, architecte, à Versailles (Seine-et-Oise).

BOHEMAN, lieutenant, etc., à Grenna et Anneberg (Suède).

* BOISDUVAL, docteur-médecin, membre de plusieurs sociétés savantes, à Paris.

* BORY DE SAINT-VINCENT, colonel d'état-major, correspondant de l'Académie des sciences, etc., à Paris.

BRONGNIART (Alexandre), membre de l'Académie des sciences, etc., à Paris.

BRUGUIÈRE, négociant, à Nîmes (Gard).

* BRULLÉ, membre de la commission scientifique de Morée, etc., à Paris.

BUGNION, membre de la Société helvétique des sciences naturelles, etc., à Lausanne (Suisse).

BUS (le chevalier Du), à Bruxelles (Belgique).

CANTENER, à Strasbourg (Bas-Rhin).

- * **CHAUDOUET**, avocat à Paris.
- * **CHEVOLAT**, vérificateur à l'administration de l'octroi, membre de plusieurs Sociétés d'histoire naturelle à Paris.
- COULON**, membre de la Société Linnéenne du Calvados, et de la Société Helvétique des sciences naturelles, à Neuchâtel (Suisse).
- CHAUVENET** (le baron de), capitaine de génie, chevalier de la Légion-d'Honneur, à Hesdin (Pas-de-Calais).
- CUVIER** (le baron), pair de France, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle et au Collège de France, etc. à Paris.
- DAUBE**, pâtissier, à Montpellier (Hérault).
- DESMAREST**, professeur de zoologie à l'École vétérinaire d'Alfort, à Paris.
- * **DOUMERC**, docteur-médecin, membre de l'Académie royale de Metz, etc., à Paris.
- DRAPIEZ**, professeur de minéralogie, etc., à Bruxelles (Belgique).
- DUFOUR** (Léon), docteur-médecin, correspondant de l'Académie des sciences, correspondant de la Société royale de médecine, chevalier de la Légion-d'Honneur, à Saint-Sever (Landes).
- DUPONT**, marchand naturaliste, à Paris.
- DUJAY**, ancien officier de cavalerie, à Paris.
- * **DUMÉNIL**, peintre d'histoire naturelle, à Paris.
- DUMÉRIL**, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à l'École de médecine de Paris, etc., à Paris.
- * **DUPONCHEL**, membre des Sociétés d'histoire naturelle de Paris, des Georgofili de Florence, etc., à Paris.
- EMY**, ancien capitaine d'artillerie, officier de la Légion-d'Honneur, à Paris.
- FONSCOLOMBE** (Boyer de), à Aix (Bouches-du-Rhône).
- * **FEISTHAMEL** (le baron), officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, colonel commandant la garde municipale de Paris, etc. à Paris.
- FRAY**, commissaire ordonnateur des guerres, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de plusieurs sociétés savantes, à Limoges (Haute-Vienne).
- GEOFFROY SAINT-HILAIRE**, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle, et à la faculté des sciences, etc., à Paris.
- GIROD-CHANTRANS**, chevalier des ordres de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, à Baume (Doubs).

- * **GODET**, membre de la Société d'histoire naturelle de Suisse, à Lausanne (Suisse).
- * **GORY** (le chevalier), chevalier de l'ordre Royal Espagnol de Ferdinand, capitaine de cavalerie, à Paris.
- * **GOUGELET**, employé à l'administration de l'octroi, à Paris.
- GOUZOT**, à Ferrières (Seine-Inférieure).
- GREENE** (Copley), docteur-médecin, membre de la Société d'histoire naturelle de Boston, à Boston (Etats-Unis).
- GUÉNÉE**, avocat, Châteaudun (Eure-et-Loire).
- * **GUÉRIN**, membre de la Société d'histoire naturelle de Paris, etc., à Paris.
- GRASLIN** (de), propriétaire, à Château du Loir (Sarthe).
- GYLLENHALL**, membre des Académies de sciences de Stockholm, d'Upsal, et de plusieurs Sociétés savantes, commandant des gardes, chevalier de l'ordre royal de Vasa, etc., à Hæberg près Skara (Suède).
- HUMBOLDT** (le baron de), membre de l'Académie des sciences de Paris, de l'Académie de Berlin, etc. à Berlin (Prusse).
- JOUSSELIN** (le comte de), capitaine de cavalerie, chevalier de la Légion-d'Honneur, à Versailles (Seine-et-Oise).
- KIRBY**, membre de la Société Linnéenne de Londres, recteur de Barham, etc., à Barham (Angleterre).
- KLUG**, docteur-médecin, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Berlin, etc., à Berlin (Prusse).
- LACORDAIRE**, naturaliste, à Paris.
- * **LAPORTE** (de), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris.
- LATREILLE**, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris, etc., à Paris.
- * **LATRE** (de), peintre d'histoire naturelle, à Paris.
- LÉPINE**, employé à l'administration de l'octroi, à Paris.
- * **LEDoux**, architecte, ancien chef de bataillon, chevalier de l'ordre royal des Deux-Siciles, à Paris.
- * **LEFEBVRE** (Alexandre), correspondant du Muséum d'histoire naturelle de Paris, de l'Académie Gioënnienne de Catane, etc., à Paris.
- * **LEPELETIER ST.-FARGEAU** (le comte), membre des Académies de Moscou et de Dijon, de la Société d'histoire naturelle de Paris, aux Baignolles (Seine).
- LOREY**, docteur-médecin, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Dijon, des

Sociétés d'histoire naturelle de Paris, et Linnéenne de Bordeaux, à Dijon (Côte-d'Or).

LUCAS, employé au Laboratoire d'Entomologie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, à Paris.

* LUCZOT, ingénieur en chef des ponts et chaussées; membre de la Société Polymathique du Morbihan, et de la Société de statistique universelle, à Paris.

MACQUART, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Lille (Nord).

MARCEAUX (de Saint-), propriétaire, premier adjoint du maire, à Reims (Marne).

MARCHAND, propriétaire, ancien adjoint du maire, à Chartres (Eure-et-Loire).

MARGAROT, à Nîmes (Gard).

MATHIEU, docteur-médecin, Orléans (Loiret).

* MAXIMY (de), étudiant en médecine à Paris.

MEISSONIER, homme de lettres, à Hyères (Var).

MELLY, négociant, à Manchester (Angleterre).

MERCK, propriétaire, membre de la Société Linnéenne du département du Rhône, etc., à Lyon (Rhône).

MEUNIER, peintre du Muséum d'histoire naturelle, à Paris.

* MILNE EDWARDS, professeur de zoologie à l'École centrale des arts et manufactures, etc., à Paris.

MULSANT, propriétaire, à Lyon (Rhône).

NODIER (Charles), bibliothécaire de l' Arsenal, chevalier de la Légion-d'Honneur, à Paris.

ORBIGNY (Dessalines d'), membre de plusieurs Sociétés savantes à Paris.

* POEY, avocat à la Cour royale, à Paris.

* RADIOT, employé à l'administration des postes, à Paris.

* RAMBUR, docteur-médecin, à Paris.

* REICHE, ancien officier de santé, bachelier ès-lettres, à Paris.

RIPPERT, propriétaire, commandant de la garde nationale, à Baugency (Loiret).

ROBERT, membre de la Société des sciences naturelles de Liège, à Chênée ès-Liège (Belgique).

ROBYNS, à Bruxelles (Belgique).

ROGER, négociant, à Bordeaux (Gironde).

* ROMAND (de), chevalier de la Légion-d'Honneur, à Tours (Loire).

SAPORTA (le comte de), à Aix (Bouches-du-Rhône).

SAVIGNY, membre de l'Institut, à Versailles (Seine-et-Oise).

- SCHÖNHERR, conseiller de commerce, chevalier de l'Etoile polaire, à Skarra et Sparresater (Suède).
- SCHUERMANN, à Bruxelles (Belgique).
- SILBERMANN, avocat, à Strasbourg (Bas-Rhin).
- * THEIS (de), attaché au Ministère des affaires étrangères, membre de la Société des sciences et arts de Saint-Quentin, à Paris.
- TRAINAUX (du), inspecteur de l'octroi de Paris, à Paris.
- * VATTIER, capitaine-adjutant-major au 25^e de ligne, chevalier de la Légion-d'Honneur, à Paris.
- * VIARD, négociant, à Paris.
- * VILLARET (Foulques de), capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre Royal Espagnol de Charles III, à Paris.
- VILLIERS (de), capitaine d'infanterie, membre correspondant de la Société Linnéenne de Paris, Chartres (Eure-et-Loire).
- * WALCKENAER (baron de), membre de l'Institut, etc., à Paris.
- WALKER, membre de la Société Linnéenne de Londres, à Londres (Angleterre).
- YON (Saint-), colonel au corps royal d'état-major, officier de la Légion-d'Honneur, chef de statistique au bureau de la guerre, etc., à Paris.
-

ERRATA ET ADDENDA

DU PREMIER VOLUME DES ANNALES.

PREMIER TRIMESTRE.

Liste des membres de la Société.

Page 14 : M. Aubé, *ôtez* membre de la société d'histoire naturelle de Paris.

Page 14 : M. Baudet-Lafarge, *au lieu de* Mareille, *lisez* Maringues.

Page 14 : M. Ledoux, *ajoutez* ancien chef de bataillon, membre de l'ordre royal des Deux-Siciles.

Page 14 : M. Luczot, *après* ingénieur, *ajoutez* en chef.

Page 15 : Villaret (Foulques de), *au lieu de* Charles IV, *lisez* Charles III.

Discours prononcé à l'ouverture de la première séance de la Société, par M. LATREILLE.

Page 31, lig. 11 : Il ne, *lisez* Elle ne.

Mémoire sur le G. Gorytes, par M. le comte LÉPELETIER DE SAINT-FARGEAU.

Page 57, ligne 19, après le mot pattes, *ajoutez* jaunes.

Caractère distinctif entre quelques Satyres Européens de la section des Leucomélaniens, par M. A. LEFEBVRE.

Page 80, ligne 2, *au lieu de* Lefevre, *lisez* Lefebvre.

Page 81, ligne 31, *après* annuellement, *ajoutez* comme

par exemple les Pier. *Ergane*, *Belemida*, Arg. *Merope*, *Chlorodippe*, *Cleodoxa*, etc., etc., et après et, ajoutez celles qui.

Page 84, ligne 20, après pour ce qui est du dessin, ajoutez nécessaire à connaître à l'égard du sujet qui nous occupe.

Satyryrus d' Arcet.

Au moment où s'imprime ce quatrième Numéro, vient de paraître et d'arriver à Paris la troisième décade des SYMBOLE PHYSICÆ D'EMPRICH ET EHRENBERG, dans laquelle se trouve, planche XXIX, fig. 15, 16, 17, 18, représenté, ♂ et ♀, dessus et dessous, le *Satyryrus d' Arcet*.

Dans la figure qu'on en donne, le trait caractéristique de la cellule discoïdale des ailes antérieures est, dans le ♂, légèrement courbe et vient aboutir sur la deuxième nervule inférieure, et dans la ♀ est au contraire très-brisé, mais aboutit également sur la même nervule.

Peut-être ce caractère de la cellule discoïdale, auquel on n'avait pas encore attaché une importance plus grande qu'aux autres dessins, n'est-il pas sur la planche représenté avec une rigoureuse exactitude, tandis que je puis certifier de celle extrême du dessin que j'en ai fait moi-même, et dont j'ai dirigé la gravure. Mais si le dessin de ce caractère, dans l'ouvrage précité, est exact, j'ai alors tout lieu de croire que ce Satyre est bien une espèce distincte dont je ne posséderais qu'une variété. Mais au lieu de le rapprocher du Sat. *Galathea* (avec lequel il n'a pas le moindre rapport), comme le fait l'auteur prussien, je le placerais immédiatement après le Sat. *Larissa*, duquel il différerait tant par la position du trait caractéristique que par les autres différences qui lui sont propres, et que j'ai signalées dans la description que j'en donne,

Je crois faire plaisir de transcrire ici la description latine que l'auteur allemand fait de ce Satyre.

5. *Hipparchia Titea*.

Tab. XXIX. Fig. 15 ad 18.

H. alis dentatis, anticis albo-nigroque variis, posticis suprâ albis, basi, margineque nigris, subtus albis, linea transversa duplici undata media fascia que antemarginali ocelligera nigricantibus (mas. fem.). Habitat in Syria.

Affinis H. Galathea. Corpus nigrum, suprâ nigro, subtus albo-pubescentis, collare utrinque thoracisque lateribus albo-villosis. Antennæ apice rufescentes. Alæ, albæ, albo nigro que ciliatæ, anticæ subdentatæ, suprâ basi et ad marginem latæ nigræ, fascia ocellata antemarginali obsoleta, subtus linea media transversa undata duplici et fascia ocelligera dentata, medio sub-interrupta, antemarginali nigricantibus, ocellis sex magnis nigris, pupilla alba simplici, iride aut alba aut flavescente, ocellis ultimis duobus, plerumque minoribus et approximatis.

Femina ocellis majoribus præsertim in pagina inferiori alarum posticarum gaudet.

Observation sur le crin des Lépidoptères de la tribu des Crépusculaires et des Nocturnes, par M. POEY.

95-200. Glancopide, lisez Glauopide. Yponomente, lisez Yponomeute.

Notice sur un nouveau genre de l'ordre des Homoptères, par M. LAPORTE.

Genre *Heteronotus*.

Depuis l'impression de notre notice sur ce genre, nous avons recueilli les observations suivantes.

1°. Le *Membracis Nodosa* (Germar), Magas. Entom. doit être rapporté à ce genre.

2°. Le *Centrotus Furcatus* (Gray), (Animal Kingdon.),

pl. 109, f. 1, est un *Heteronotus*, et doit, je crois, être rapporté à mon *Inermis*. Cet insecte est aussi figuré dans le même ouvrage sous le nom générique de Fulgore.

Monographie d'un genre nouveau dans la famille des Curculionites, par M. CHEVROLAT.

Pages 100, 102, 104, 105, 106, 107 et 108, mettre *Oti-docéphale* et *Otiodocephalus* au lieu de *Otiocéphale* et *Otiocephalus*.

Page 102, ligne 17 : *elytram*, lisez *elytrum*.

Page 103, ligne 3 : *cineris*, lisez *cinereis*.

Page 104, ligne 8 : *picias*, lisez *piceis*.

— — ligne 18 : *nigeo nitidus*, lisez *nigro-nitidus*.

Page 106, ligne 17 : *humera elevata*, lisez *humeri elevati*.

(Page 102.) *Loncophorus Humeralis*. Klug. Chev.

Piloso-albidus, thorace aurato lateribus, macula laterali, obliqua fusca in elytris, his apice fucescentibus; rostro oculisque nigris, femoribus valdè calcaratis, tibusque anticis in extremâ parte uncinatis.

Simillimus Loncop. oblique nobis, sed differt colore albidiore, rostro nigro, oculis globosis, thorace brevior, latescente medio et rotundato, linea alba ampliata, et præsertim scapulis angulosissimis atque recurvis.

E Museo Regio Berolinensi mihi misit sub hoc nomine celeberrimus Klug.

(♂) Long. ° 11 milli. rostri 9 lat. ° hum. 5 m. 1/2 Insula Cuba.

Trompe cylindracée, grêle, un peu arquée; noire, couverte d'un duvet blanchâtre, sillonnée légèrement de la base au milieu. Tête arrondie, blanche, ayant un point enfoncé

sur le front. Yeux noirs, plus globuleux que dans le *Loncop*. Obliquus. Corseletrétrecci en avant, court, élargi près du milieu, tronqué d'une manière un peu sinueuse à sa base, couvert d'un duvet d'un jaune doré, avec une ligne blanche large sur le dos, étroite par la tête. Écusson élevé, allongé, arrondi en arrière, blanc. Elytres sillonnées, blanches, marquées latéralement d'une tache oblique brune, extrémité jaunâtre, épaules très-aiguës sur le côté et arquées. Pattes et dessous du corps d'une couleur fauve, sommet intérieur de chaque cuisse armé d'une dent large et pointue, extrémité des jambes de devant munies d'un ongllet recourbé, postérieures tronquées un peu angulairement.

Bulletin Entomologique.

Page 112, ligne 28 : le bey d'Angola, lisez le pays d'Angola.

Page 116, ligne 22 : le docteur Boisduval, lisez MM. Boisduval, Rambur et Graslín.

DEUXIÈME TRIMESTRE.

Nouvelle classification des Longicornes, par M. AUDINET-SERVILLE.

Page 188, ligne 23 : caniculée, lisez canaliculée.

(Page 137.) Genre *Macrotoma*.

Le nom de *Macrotoma* ayant été donné par M. Serville à un genre de Prioniens, je suis obligé de rappeler que j'avais, six mois auparavant, appliqué la même dénomination à un genre de Diptères (Annales des Sciences naturelles, mois

d'avril 1832). Le genre de M. Serville doit donc changer de dénomination (1).

A. DE LAPORTE.

Mémoire sur un nouveau genre de Diptères de la famille des Tipulaires, par M. BRULLÉ.

Page 206, avant-dernière ligne, au lieu de Ctenophore, lisez Ctenophoræ.

Page 309, ligne 4 : Claudius, lisez Cladius.

Page 310, ligne 25 : de dix enveloppes, lisez de six enveloppes.

Monographie de deux genres nouveaux dans la famille des Curculionites, par M. CHEVROLAT.

Page 212, ligne 2 : fondé, lisez porté.

— — — 20 : triarticulis, lisez 3_{bus} articulis ou triarticulis.

Page 213, ligne 5 : gutturomsu, lisez gutturosum.

— — — 7 : scrobs hevis, lisez scrobs brevis.

Page 215, ligne 7 : les trois, quatre, cinq, six, lisez les 3-4, 5-6, 7 et 8.

Page 216, ligne 12 : pune, lisez pone.

— 217, ligne 8 : bisinunatus, lisez bisinuatus.

— + — 9 : ex-surgens, lisez exsurgens.

— — — 19 : tumentis, lisez truncatis.

— — — 23 : unguiculis, lisez unguiculus.

(1) Il y a trois ans environ que le nom de *Macrotoma* a été donné, par M. le comte Dejean, à une coupe faite par lui dans les Prioniens, et adopté alors par les Entomologistes. Depuis, ce nom a été *seulement* conservé par M. Audinet-Serville dans sa Monographie des Prioniens, lue à la séance du 19 février 1832 de la Société Entomologique, et publié dans le 1^{er} volume de ses Annales, pag. 118.

ALEX. LEFEBVRE.

Page 217, ligne 4 : un peu pointus, lisez un peu renflés.

— 219, ligne 6 : le titre de la planche 5, fig. 2 a, doit venir après la description de la var. B.

Page 220, ligne 9 : M. Germas, lisez Germar.

(Page 108.) *Otidocephalus*. Klug. Chev.

Idem Myrmecodes. Kl.

Ater, cum pectore linea alba marginato. Rostrum breve, supra carinatum, punctatum atque rugatum utrinque. Caput rotundatum, thoracis dimentione; fronte foveato. Oculi albicantes. Thorax cylindricus, basi vix attenuatus, nonnihil punctatus, levis medio. Scutellum cinereum, triangulare. Elytra thorace basi duplo latiora, humero rotunda, apice ovata; singulacum decem striis levibus punctatis, duabus marginalibus profundis. Pedes pilosi, femoribus intus tenuiter dentatis, tibiis æqualibus longitudine, sub-rectis, apice oblique truncatis.

Inter Otidocephalem Pilosum et Americanum collocavi. Ex museo Latreille, a Klug. missus. Habitat.....

Long. ° 4 mill., rostri. 1 m. Latit. ° 2 mill.

D'un noir assez luisant, à peine couvert de quelques poils noirs. Écusson et une ligne blancs au côté de la poitrine. Trompe en tarière, inclinée, droite, courte, très-carenée en dessus, ponctuée près sa base et rugueuse latéralement. Tête arrondie, ayant un enfoncement profond entre les yeux; ceux-ci obliques, un peu rapprochés vers le haut, blancs, noirs au centre. Corselet cylindrique, élevé en avant, couvert de quelques gros points épars aux extrémités, lisse au milieu et en dessus, faiblement atténué en arrière et tronqué. Écusson petit. Élytres du double en longueur du corselet à sa partie postérieure; épaules arrondies sur le côté, ovalaires et élevées vers leur sommet, marquées chacune de dix stries légères,

formées de points rapprochés, les deux marginales profondes. Pattes d'une longueur moyenne, couvertes de poils blancs; cuisses légèrement uni-épineuses en dedans, jambes de grosseur inégale, droites, tronquées obliquement au sommet.

Bulletin Entomologique.

Page 235, ligne 28 : *Megasoma Repanda*, lisez *Repandum*.

Page 241, ligne 7 : *Caïenne*, lisez *Cayenne*.

Page 243, ligne 8 : par le docteur Boisduval, lisez par MM. Boisduval, Rambur et Graslín.

TROISIÈME TRIMESTRE.

Lettres des membres honoraires.

Page 245, première ligne, après le mot *Lettres*, lisez de MM. les membres honoraires.

Catalogue des Lépidoptères de l'île de Cuba, par M. RAMBUR.

Page 152, ligne 13 : *Elychrisium*, lisez *Elychrysum*.

— 255, — 20 : *Argus*, lisez *Egon*.

— 256, — 7 : *Elychrisium*, lisez *Elychrysum*.

— 264, — 22 : *roussâtre*, lisez *roussâtres*.

— 273, — 31 : e le, lisez elle.

— 279, — 14 : *Acronicia*, lisez *Acronicta*.

— 282, — 12 : *brunâtre*, lisez *brunâtres*.

Sur les transformations du Cladius Difformis, par M. AUGUSTE BRULLÉ.

Page 308, ligne 14 : *espère*, lisez *espèce*.

Bulletin Entomologique.

Page 311, ligne 2 : par l'auteur, lisez par l'éditeur.

Notice nécrologique sur M. Cuvier.

Page 317, ligne 13 : lu à cette société, *lisez* lue.

Page 329, ligne 25 : qui depuis long-temps occupait cette chaire, *lisez* qui depuis peu de temps occupait cette chaire nouvellement créée.

Page 330, ligne 20 : 13 mars, *lisez* 13 mai.

Bulletin Entomologique.

Page 334, ligne 3, après Rambur *ajoutez* Graslin.

Page 312 : Pnytonomus, *lisez* Rhytonomus Murinus.

QUATRIÈME TRIMESTRE.

*Notice sur le Bombyx Repanda Hübner, par M. le baron
FEISTHAMEL.*

Page 341, ligne dernière : l'ide de Léon, *lisez* l'île de Léon.

Page 345, ligne 21 : bisertatis, *lisez* biseriatis.

Page 346, ligne 27 : tâches, *lisez* tâches.

Page 347, ligne 14 : Repanda, *lisez* Repandum.

*Notice sur l'Entomologie de la Guyane française, par
M. LACORDAIRE.*

Page 349, ligne 28 : est aussi, *lisez* et aussi.

Page 356, ligne 20 : sur les bouses, *lisez* sous les bouses.

Page 362, ligne 3 : Nemogatha, *lisez* Nemognatha.

Page 364, ligne 1 : longiminanus, *lisez* longimanus.

Page 364, ligne 5 : de ces plus, *lisez* des plus.

Observations sur l'ouvrage intitulé BOMBI SCANDINAVIÆ MONOGRAPHICÈ TRACTATI, etc., par M. le comte LEPELETIER DE SAINT-FARGEAU.

Page 373, ligne 21 : denuées, lisez dénué.

Page 378, ligne 16 : Metaleucus, lisez Melaleucus.

Mémoire sur cinquante espèces nouvelles ou peu connues d'Insectes, par M. DE LAPORTE.

Page 392, ligne 3 : bilobû, lisez bilobis.

Page 411, ligne 25 : condiforme, lisez cordiforme.

Observations de M. le Dr BOISDUVAL sur un mémoire de M. Zinken-Sommer.

Page 418, ligne 10 : Fuplæa, lisez Euplæa.

Notice sur un accouplement de deux Zygènes d'espèces différentes, observé par M. DE VILLIERS.

Page 422, ligne 19 : il n'y avait, lisez il n'y en avait.

Bulletin Entomologique.

Page 425, ligne 12 : à la fin de 1825, lisez à la fin de juin 1825.

Page 432, ligne 22 : Thysanoures. Extrait et, lisez Thysanoures, extraits et.

Page 433, ligne 1 : Turquie. Extraits et, lisez Turquie, extraits et.

Page 433, ligne 2, après linnéenne, ajoutez de Paris.

Errata et Addenda.

Page 441, ligne 20 : Glauopide, lisez Glaucopide.

Page 442, ligne 1 : Heteronotus, lisez Heteronotus.

— — — 12 : nigro-nitidns, lisez nigro-nitidus.

Page 445, ligne 5 : *Otidocephalus* Klug. Chev., lisez *Otidocephalus* Klug. Chev.

PLANCHES.

Pl. VIII, fig. 10 : Chenille de l'Uropus, lisez de l'Uropus Ulmi.

Pl. IX, fig. 1 : *Lencania Riparia*, lisez *Leucania Riparia*.

Pl. IX, fig. 7 : *Rematus Latierus*, lisez *Nematus Laticrus*.

FIN DU PREMIER VOLUME.



TABLE DES MATIÈRES.

- Avis à MM. les membres de la Société. Page 431.
- Bibliographie Entomologique. 115, 242, 333, 430.
- Bulletin Entomologique. 109, 231, 311, 423.
- Caractère distinctif entre quelques *Satyres* Européens de la section des *Leucomélaniens*, par M. Alex. Lefebvre. 80, 440.
- Catalogue des *Lépidoptères de l'île de Corse*, avec la description et la figure des espèces inédites, par M. Rambur. 245.
- Communications faites à la Société. 111, 231, 233, 234, 236, 311, 314, 423, 424, 428.
- Composition du bureau de la Société. 16.
- Description d'un *Tetralobus* nouveau, par M. Gory. 220.
- Description d'un nouveau genre de *Crustacé Macroure*, formant le passage entre les Paguriens et les Thalassinites, par M. Guérin. 295.
- Discours prononcé, le 29 février 2832, à l'ouverture de la première séance de la Société Entomologique, par M. Latreille, son président honoraire. 22.
- Errata et Addenda du premier volume des Annales. 439.
- Lectures faites à la Société. 110, 111, 112, 233, 234, 235, 237, 238, 239, 423, 426, 427, 428.
- Lettres d'acceptation des Membres Honoraires. 17, 18, 19, 20, 21, 117, 245, 335.
- Membres de la Société Entomologique de France. 434.
- Membres fondateurs de la Société. 12.
- Membres honoraires. 15.
- Membres reçus. 233, 234, 235, 240, 313, 315, 424, 427, 428.

- Mémoire sur le genre *Gorytes* (Arpactus Jur.), par M. le comte Lepeletier de Saint-Fargeau. 52.
- Mémoire sur un genre nouveau de *Diptères*, de la famille des *Tipulaires*, par M. Auguste Brullé. 205.
- Mémoire sur quelques nouveaux genres de l'ordre des *Homoptères*, par M. F. de Laporte. 221.
- Mémoire sur quatre nouvelles espèces de *Tenthredines*, par M. Foulques de Villaret. 303.
- Mémoire sur cinquante espèces nouvelles ou peu connues d'Insectes, par M. F. de Laporte. 386.
- Monographie d'un genre nouveau dans la famille des *Curculionites*, par M. A. Chevrolat. 98, 442.
- Monographie de deux genres nouveaux dans la famille des *Curculionites*, par M. A. Chevrolat. 211, 445, 448.
- Nécrologie. 113, 241, 317, 332.
- Note sur un nouveau genre de *Crustacé* de l'ordre des *Stomapodes*, par M. H. Milne-Edwards. 336.
- Notice sur un nouveau genre de l'ordre des *Homoptères*, par M. de Laporte. 95, 441.
- Notice sur une espèce de Tineite (*Tinea Decuriella*. Hübner), dont la chenille vit et se métamorphose dans la résine du Pin Sylvestre (*Pinus Sylvestris*), par M. Duponchel. 300.
- Notice sur GEORGE CUVIER, membre honoraire de la Société Entomologique de France, lue à cette Société par M. Victor Audouin, vice-président. 317.
- Notice sur l'Entomologie de la Guyane française, par M. Th. Lacordaire. 348.
- Notice sur le *Bombyx Repanda* (Hübner), appartenant au genre *Megasoma* (Boisd.), par M. le baron Feisthamel. 340.
- Notice sur un accouplement de deux *Zygènes* d'espèces différentes, observé par M. de Villiers. 421.
- Nouvelle classification de la famille des *Longicornes*, par M. Audinet-Serville. 118.

- Observations sur le *crin des Lépidoptères* de la tribu des *Crépusculeuses* et des *Nocturnes*, par M. Poëy. 91.
- Observations sur le *Bombyx Pityocampa* de Godart (genre *Gastropacha* d'Ochs), par M. de Villiers. 201.
- Observations sur l'*Écaille Pudique* de Godart (genre *Eyprepia* d'Ochs), par M. de Villiers. 203.
- Observations sur l'ouvrage intitulé *Bombi Scandinaviæ, etc., a Gust. Dahlbom*, etc., par M. le comte Lepelletier de Saint-Fargeau. 366.
- Observations de M. le docteur Boisduval sur un Mémoire de M. Zinken-Sommer. 416.
- Ouvrages offerts à la Société, 231, 233, 234, 236, 311, 313, 314, 423, 424, 427, 428, 432.
- Quelques observations sur la manière de travailler en histoire naturelle, et en particulier sur les Monographies, par M. Godet. 34.
- Réglement de la Société. 5.
- Séance de la Société du 31 janvier. 109.
 7 février. 109.
 14 février. 109.
 29 février. 110.
 7 mars. 111.
 4 avril. 231.
 18 avril. 233.
 2 mai. 234.
 13 juin. 236.
 4 juillet. 311.
 1^{er} août. 313.
 5 septembre. 313.
 13 octobre. 423.
 7 novembre. 424.
 21 novembre. 427.
 5 décembre. 427.
 19 décembre. 428.

Sur les transformations du *Cladius Difformis*, Hyménoptère de la famille des Tenthredines, par M. Aug. Brullé. 308.

Tableau indicatif des jours de séance. 2.

Trois espèces de Coléoptères nouveaux, par M. Gory. 383.

Voyages et nouvelles diverses. 112, 241, 315, 429.

Nota. La table des Genres et des Espèces contenues dans ce volume n'étant pas terminée, sera envoyée séparément avec la prochaine livraison.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

GENRES ET ESPECES

DU PREMIER VOLUME.



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GENRES ET ESPÈCES DU PREMIER VOLUME.

(1832.)

| Nota. Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère. | Noms des genres auxquels les espèces appartiennent. | Noms des ordres auxquels les genres appartiennent. | Auteurs qui en parlent. | Pages. |
|--|---|--|-------------------------|--------|
| ACANTHICUS. | | Hémiptères. | De Laporte. | 227 |
| ACANTOPHORUS. | | Coléoptères. | Serville. | 126 |
| ÆGOSOMA. | | Col. | Serv. | 127 |
| AGACEPHALA. | | Col. | De Laporte. | 404 |
| ALLO CERUS. | | Col. | Serv. | 129 |
| AMPHION. | | Crustacés. | Milne Edwards. | 336 |
| ANACANTHEUS. | | Col. | Serv. | 127 |
| ANACOLUS. | | Col. | Serv. | 130 |
| ANCISTROTUS. | | Col. | Serv. | 124 |
| ANOXIA. | | Col. | De Lap. | 407 |
| ANTHIPNA. | | Col. | De Lap. | 411 |
| AR PACTUS. | | Hyménoptères. | St.-Fargeau. | 52 |
| ATYPA. | | Hém. | De Lap. | 225 |
| AULACOPUS. | | Col. | Serv. | 125 |
| Abdominalis. | CEROCTENUS. | Col. | Serv. | 197 |
| Acaciæ. | MEGASOMA. | Lép. | Feisthamel. | 347 |
| Acanthopus. | CTENOSCELIS. | Col. | Serv. | 135 |
| Adscendens. | RAPHIRHINUS. | Hém. | De Lap. | 414 |
| Æstivalis. | PSITHYRUS. | Hym. | St.-Far. | 378 |
| Affine. | ÆGOSOMA. | Col. | Serv. | 163 |
| Affinis. | AR PACTUS. | Hym. | St.-Far. | 79 |
| Africana. | ANOXIA. | Col. | De Lap. | 408 |
| Albidulus. | HOPLISUS. | Hym. | St.-Far. | 65 |
| Albilabris. | EUSPONGUS. | Hym. | St.-Far. | 70 |
| Americana. | TAGENIA. | Col. | De Lap. | 411 |
| Americanus. | OTIOCEPHALUS. | Col. | Chevrolat. | 105 |
| Amnicola. | LEUCANIA. | Lép. | Rambur. | 288 |
| Angulatus. | PYRODES. | Col. | Serv. | 187 |
| Anthraciformis. | SESIA. | Lép. | Ramb. | 266 |
| Arenarius. | GORYTES. | Hyménoptères. | St.-Far. | 60 |
| Arenarius. | PSITHYRUS. | Hym. | St.-Fargeau. | 376 |
| Arge. | SATYRUS. | Lép. | Lef. | 88 |
| Aristeus. | SATYRUS. | Lép. | Rambur. | 262 |
| Armatus. | BASITOXUS. | Col. | Serv. | 175 |
| Armatus. | PANAGEUS. | Col. | De Lap. | 391 |
| Armatus. | HETERONOTUS. | Hém. | De Lap. | 97 |

| <i>Nota.</i> Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère. | Noms des genres auxquels les espèces appartiennent. | Noms des ordres auxquels les genres appartiennent. | Auteurs qui en parlent. | Pages. |
|---|---|--|-------------------------|--------|
| Armillatus. | ENOPLOCERUS. | Coléoptères. | Serville. | 147 |
| Asphodeli. | POLIA. | Lépidoptères. | Rambur. | 281 |
| Ater. | DERCYLUS. | Col. | De Lap. | 392 |
| Ater. | ENICOTARSUS. | Col. | De Lap. | 402 |
| Ater. | CTENOSCELIS. | Col. | Serv. | 135 |
| Atropos. | SATYRUS. | Lép. | Lefebvre. | 85 |
| Australis. | XYLINA. | Lép. | Ramb. | 291 |
| BASITOXUS. | | Col. | Serv. | 174 |
| BOCYDIUM. | | Hém. | De Lap. | 229 |
| BOMBUS. | | Hym. | St.-Far. | 366 |
| BOMBYX. | | Lép. | De Villiers. | 201 |
| BOMBYX. | | Lép. | Feist. | 340 |
| BRADYBÆNUS. | | Col. | De Lap. | 395 |
| BUPRESTIS. | | Col. | Gory. | 383 |
| Badium. | ORTHOSOMA. | Col. | Serv. | 156 |
| Barbatum. | CALLIPOGON. | Col. | Serv. | 142 |
| Barbatus. | PRIONUS. | Col. | Serv. | 143 |
| Barbutellus. | PSITHYRUS. | Hym. | St.-Far. | 377 |
| Bellus. | PSITHYRUS. | Hym. | St.-Far. | 379 |
| Bicinctus. | LESTIPHORUS. | Hym. | St.-Far. | 70 |
| Bifasciata. | LITHOSIA. | Lép. | Ramb. | 270 |
| Bifasciatus. | PYRODES. | Col. | Serv. | 187 |
| Bisignata. | CYMINDOIDEA. | Col. | De Lap. | 390 |
| Brasiliensis. | HYLECÆTUS. | Col. | De Lap. | 194 |
| Brevicollis. | DEROBRACHUS. | Col. | Serv. | 155 |
| Buphthalmus. | PRIONUS. | Col. | Serv. | 398 |
| Buprestoides. | SPONDYLIS. | Col. | Serv. | 131 |
| CALLIPOGON. | | Col. | Serv. | 140 |
| CALOCOMUS. | | Col. | Serv. | 194 |
| CAMPTODONTUS. | | Col. | De Lap. | 393 |
| CANTHAROCNEMIS. | | Col. | Serv. | 132 |
| CARABUS. | | Col. | De Lap. | 393 |
| CARADRINA. | | Lépidoptères. | Ramb. | 286 |
| CASNONIA. | | Col. | De Lap. | 387 |
| CATASCOPIUS. | | Col. | De Lap. | 392 |
| CEROCTENUS. | | Col. | Serv. | 196 |
| CENTROTUS. | | Hém. | De Lap. | 229 |
| CHARIEA. | | Col. | Serv. | 197 |
| CICADA. | | Hém. | De Lap. | 412 |
| CLADIUS. | | Hyménoptères. | Brullé. | 308 |
| CLAVIPALPUS. | | Col. | De Lap. | 406 |
| CLUDICUS. | | Col. | De Lap. | 396 |
| CLOSTERUS. | | Col. | Serv. | 193 |
| COELODON. | | Col. | Serv. | 164 |
| COLPODERUS. | | Col. | Serv. | 178 |
| CTENOPHORA. | | Diptères. | Brullé. | 205 |

| <i>Nota.</i> Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère. | Noms des genres auxquels les espèces appartiennent. | Noms des ordres auxquels les genres appartiennent. | Auteurs qui en parlent. | Pages. |
|---|---|--|-------------------------|--------|
| CTENOSCELIS. | | Coléoptères. | Serville. | 134 |
| CYMINDOIDEA. | | Col. | De Laporte. | 390 |
| CYPHONIA. | | Hémiptères. | De Lap. | 229 |
| Cæruleus. | PYRODES. | Col. | Serv. | 187 |
| Caffer. | COLPODERUS. | Col. | Serv. | 179 |
| Callidioides. | MONODESMUS. | Col. | Serv. | 161 |
| Californicus. | OMUS. | Col. | De Lap. | 387 |
| Campestris. | GORYTES. | Hym. | St.-Fargeau. | 58 |
| Campestris. | PSITHYRUS. | Hym. | St.-Far. | 379 |
| Canaliculata. | SOLENOPTERA. | Col. | Serv. | 184 |
| Carcelii. | ANTHIPNA. | Col. | De Lap. | 411 |
| Carcelii. | ARPACTUS. | Hym. | St.-Far. | 78 |
| Castanea. | MACROTOMA. | Col. | Serv. | 138 |
| Cayennensis. | BRADYBÆNUS. | Col. | De Lap. | 395 |
| Cayennensis. | PELTOIDES. | Col. | De Lap. | 401 |
| Cervicornis. | MACRODONTIA. | Col. | Serv. | 140 |
| Chenopodiphaga | MAMESTRA. | Lép. | Ramb. | 283 |
| Cinctus. | HOPLISUS. | Hym. | St.-Far. | 61 |
| Cinereum. | COELODON. | Col. | Serv. | 164 |
| Cinereus. | TETRALOBUS. | Col. | Gory. | 220 |
| Cinnamomeus. | ORTHOMEGAS. | Col. | Serv. | 149 |
| Clavatus. | CENTROTUS. | Hém. | De Lap. | 230 |
| Claviger. | CENTROTUS. | Hém. | De Lap. | 230 |
| Cleanthe. | SATYRUS. | Lép. | Lefebvre. | 86 |
| Ctivinoides. | CAMPTODONTUS. | Col. | De Lap. | 393 |
| Clotho. | SATYRUS. | Lép. | Lef. | 85 |
| Concinnus. | ARPACTUS. | Hym. | St.-Far. | 79 |
| Coriarius. | PRIONUS. | Col. | Serv. | 192 |
| Cornutus. | OSORIUS. | Col. | De Lap. | 395 |
| Corsica. | ZYGÆNA. | Lép. | Ramb. | 267 |
| Corsica. | POLIA. | Lép. | Ramb. | 279 |
| Corsicum. | TRICHOSOMA. | Lép. | Ramb. | 272 |
| Corsicus. | NECROPHORUS. | Col. | De Lap. | 399 |
| Corticinus. | PRIONUS. | Col. | Serv. | 149 |
| Costatus. | ANACANTHUS. | Col. | Serv. | 166 |
| Grenatus. | PRIONUS. | Col. | Serv. | 140 |
| Cristatum. | MEGASOMA. | Lép. | Feisthamel. | 347 |
| Cucullata. | GERMARIA. | Hém. | De Lap. | 223 |
| Cupriventris. | RAPHIRHINUS. | Hém. | De Lap. | 414 |
| Cyanea. | CHARIEA. | Col. | Serv. | 198 |
| Cylindricum. | ORTHOSOMA. | Col. | Serv. | 156 |
| DASYTES. | | Col. | De Lap. | 398 |
| DERANCISTRUS. | | Col. | Serv. | 181 |
| DERCYLUS. | | Col. | De Lap. | 393 |
| DEROBRACHUS. | | Col. | Serv. | 154 |
| DICRANIA. | | Col. | De Lap. | 400 |

| Nota. Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère. | Noms des genres auxquels les espèces appartiennent. | Noms des ordres auxquels les genres appartiennent. | Auteurs qui en parlent. | Pages. |
|--|---|--|-------------------------|--------|
| Dalhi. | SPHINX. | Lépidoptères. | Rambur. | 266 |
| Damicornis. | STENODONTES. | Coléoptères. | Serville. | 174 |
| D'Arcet. | SATYRUS. | Lép. | Lefebvre. | 89 |
| Decuriella. | TINEA. | Lép. | Duponchel. | 300 |
| Dejeanii. | CLAVIPALPUS. | Col. | De Laporte. | 406 |
| Depsarium. | TRAGOSOMA. | Col. | Serv. | 160 |
| Desmarestii. | CALOCOMUS. | Col. | Serv. | 195 |
| Desmarestii. | ACANTHICUS | Hémiptères. | De Lap. | 228 |
| Difformis. | CLADIUS. | Hyménoptères. | Brullé. | 308 |
| Dilaticornis. | ALLOCERUS. | Col. | Gory. | 384 |
| Duponti. | AGACEPHALA. | Col. | De Lap. | 404 |
| ÉCAILLE. | | Lép. | De Villiers. | 203 |
| FLATER. | | Col. | Gor. | 385 |
| ENICOTARSUS. | | Col. | De Lap. | 402 |
| ENOPLOCERUS. | | Col. | Serv. | 146 |
| ERETES. | | Col. | De Lap. | 397 |
| ERGATES. | | Col. | Serv. | 143 |
| EUMICRUS. | | Col. | De Lap. | 395 |
| EUSPONGUS. | | Hym. | St.-Fargeau. | 66 |
| EYPREPIA. | | Lép. | De Vill. | 203 |
| Elegans. | DERANCISTRUS. | Col. | Serv. | 182 |
| Elegans. | ARPACTUS. | Hym. | St.-Far. | 79 |
| Elongata. | ISEA. | Crustacés. | Gérin. | 300 |
| Exsertus. | PRIONUS. | Col. | Serv. | 174 |
| Faber. | PRIONUS. | Col. | Serv. | 144 |
| Filipendulæ. | ZYGÆNA. | Lép. | De Vill. | 422 |
| Flabellicornis. | CLOSTERUS. | Col. | Serv. | 194 |
| Flavipennis. | OTIOCEPHALUS. | Col. | Chevrolat. | 106 |
| Flavipennis. | PRIONAPTERUS. | Col. | Serv. | 201 |
| Flavolineatus. | HETERONOTUS. | Hém. | De Lap. | 96 |
| Flavo maculatus. | CURCULIO. | Col. | Chev. | 219 |
| Flavo-scutellata. | DICRANIA. | Col. | De Lap. | 408 |
| Formicarius. | OTIOCEPHALUS. | Col. | Chev. | 108 |
| Formosa. | SILPHA. | Col. | De Lap. | 400 |
| Formosus. | ARPACTUS. | Hym. | St.-Far. | 75 |
| Frutetorum. | PSITHYRUS. | Hym. | St.-Far. | 381.2 |
| Fusca. | CICADA. | Hém. | De Lap. | 415 |
| Fuscicornis. | CARADRINA. | Lép. | Ramb. | 286 |
| Fuscus. | HETERONOTUS. | Hém. | De Lap. | 98 |
| GASTROPACHA. | | Lép. | De Vill. | 201 |
| GERMARIA. | | Hém. | De Lap. | 222 |
| GORYTES. | | Hym. | St.-Far. | 52 |
| Galathea. | SATYRUS. | Lépidoptères. | Lefebvre. | 85 |
| Galaxera. | SATYRUS. | Lép. | Lef. | 85 |
| Galena. | SATYRUS. | Lép. | Lef. | 85 |
| Gibba. | ATYPA. | Hémiptères. | De Lap. | 225 |

| Nota. Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère. | Noms des genres auxquels les espèces appartiennent. | Noms des ordres auxquels les genres appartiennent. | Auteurs qui en parlent. | Pages. |
|--|---|--|-------------------------|--------|
| Giganteus. | TITANUS, | Coléoptères. | Serville. | 134 |
| Globularis. | CENTROTUS. | Hémiptères. | De Laporte. | 229 |
| Goryi. | AGACEPHALA. | Col. | De Lap. | 405 |
| Grandis. | CLIDICUS. | Col. | De Lap. | 397 |
| Griseus. | ERETES. | Col. | De Lap. | 397 |
| HESPERIA. | | Lépidoptères. | Rambur. | 265 |
| HETERONOTUS. | | Hém. | De Lap. | 95 |
| HOPLIDERES. | | Col. | Serv. | 147 |
| HOPLISUS. | | Hyménoptères. | St.-Fargeau. | 61 |
| HOPLOSCELIS. | | Col. | Serv. | 169 |
| HYLECÆTUS. | | Col. | De Lap. | 398 |
| Hamaticollis. | ANCISTROTUS. | Col. | Serv. | 137 |
| Hamatiferus. | CALOCOMUS. | Col. | Serv. | 195 |
| Helwigii. | EUMICRUS. | Col. | De Lap. | 396 |
| Herta. | SATYRUS. | Lép. | Lefebvre. | 86 |
| Hierta. | SATYRUS. | Lép. | Lef. | 86 |
| Hirtipes. | DICRANIA. | Col. | De Lap. | 409 |
| Humeralis. | LONCOPHORUS. | Col. | Chevrolat. | 442 |
| ISEA. | | Crustacés. | Guérin. | 295 |
| Ichnusa. | VANESSA. | Lép. | Ramb. | 260 |
| Imbricornis. | PRIONUS. | Col. | Serv. | 192 |
| Inermis. | HETERONOTUS. | Hém. | De Lap. | 97 |
| Ines. | SATYRUS. | Lép. | Lef. | 88 |
| Inops. | PSITHYRUS. | Hym. | St.-Far. | 380 |
| Interruptus. | PSITHYRUS. | Hym. | St.-Far. | 381 |
| Klugii. | OTIDOCEPHALUS. | Col. | Chev. | 445 |
| LANGURIA. | | Col. | De Lap. | 412 |
| LEPTOTRACHELUS | | Col. | De Lap. | 389 |
| LESTIPHORUS. | | Hym. | St.-Far. | 70 |
| LEUCANIA. | | Lép. | Ramb. | 288 |
| LITHOSIA. | | Lép. | Ramb. | 270 |
| LONCOPHORUS. | | Col. | Chev. | 215 |
| Lachesis. | SATYRUS. | Lép. | Lef. | 85 |
| Lacordairei. | POLYOZA. | Col. | Serv. | 167 |
| Lacordairii. | HOPLISUS. | Hym. | St.-Far. | 64 |
| Lævis. | ARPACTUS. | Hym. | St.-Far. | 74 |
| Larissa. | SATYRUS, | Lép. | Lef. | 86,9 |
| Lateralis. | THYRSIA. | Col. | Serv. | 180 |
| Laticinctus. | EUSPONGUS. | Hym. | St.-Far. | 66 |
| Laticrus. | NEMATUS. | Hym. | De Villaret. | 307 |
| Latipes. | NEMATUS. | Hym. | De Vill. | 306 |
| Lepida. | BUPRESTIS. | Col. | Gory. | 383 |
| Lépidoptères. | (CRIN DES). | Crépusc. Nocture | Poey. | 91 |
| Leucaspis. | MALLASPI. | Col. | Serv. | 189 |
| Leucomelas. | SATYRUS. | Lép. | Lef. | 85 |
| Leucoproctus. | PSITHYRUS. | Hym. | St.-Far. | 379 |

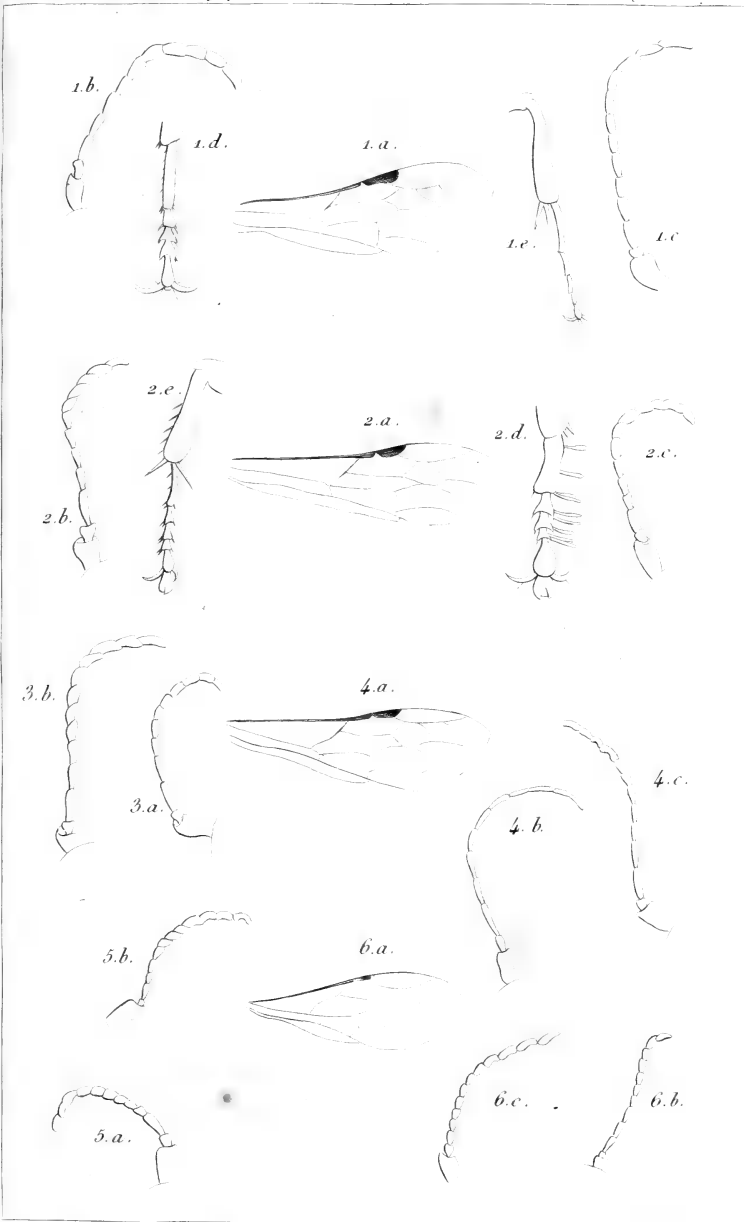
| Nota. Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère. | Noms des genres auxquels les espèces appartiennent. | Noms des ordres auxquels les genres appartiennent. | Auteurs qui en parlent. | Pages. |
|--|---|--|-------------------------|--------|
| Lineata. | LANGURIA. | Coléoptères. | De Laporte. | 412 |
| Lineata. | SOLENOPTERA. | Col. | Serville. | 184 |
| Longicornis. | SPHEX. | Hyménoptères. | St. Fargeau. | 61 |
| Lucanicerus. | PRIONUS. | Col. | Serv. | 142 |
| Lucanoides. | HOPLOSCELIS. | Col. | Serv. | 170 |
| Lucanoides. | NOTOPHYSIS. | Col. | Serv. | 159 |
| Luczoti. | POIOCERA. | Hém. | De Lap. | 222 |
| Luczotii. | CARABUS. | Col. | De Lap. | 393 |
| Lugubris. | ANACOLUS. | Col. | Serv. | 200 |
| Luridipennis. | MONOCRANIA. | Col. | De Lap. | 410 |
| Luzonum. | PRIONUS. | Col. | Serv. | 138 |
| Lyssianassa. | SATYRUS. | Lép. | Lef. | 85 |
| MACRODONTIA. | | Col. | Serv. | 139 |
| MACROTOMA. | | Col. | Serv. | 137 |
| MALLASPIS. | | Col. | Serv. | 188 |
| MALLODON. | | Col. | Serv. | 176 |
| MAMESTRA. | | Lép. | Rambur. | 283 |
| MEGASOMA. | | Lép. | Feisthamel. | 340 |
| MEGOPIS. | | Col. | Serv. | 161 |
| MEROSCELISUS. | | Col. | Serv. | 157 |
| METOPOCOILUS. | | Col. | Serv. | 170 |
| MONOCRANIA. | | Col. | De Lap. | 410 |
| MONODESMUS. | | Col. | Serv. | 160 |
| Mac-Layi. | ORPHNUS. | Col. | De Lap. | 405 |
| Maculatus. | ACANTHOPHORUS. | Col. | Serv. | 153 |
| Maculicollis. | METOPOCOILUS. | Col. | Serv. | 171 |
| Maculipenne. | PÆKILOSOMA. | Col. | Serv. | 186 |
| Maculipennis. | CICADA. | Hém. | De Lap. | 412 |
| Madagascariensis. | ELATER. | Col. | Gory. | 385 |
| Maillei. | BASITOXUS. | Col. | Serv. | 175 |
| Mandibularis. | STENODONTES. | Col. | Serv. | 173 |
| Mannerheimii. | AGACEPHALA. | Col. | De Lap. | 404 |
| Maquarti. | PTERYGIA. | Hém. | De Lap. | 226 |
| Matutinalis. | ANOXIA. | Col. | De Lap. | 407 |
| Maxillosus. | MALLODON. | Col. | Serv. | 177 |
| Melanocerus. | OXYCORYNUS. | Col. | Chevrolat. | 214 |
| Melanops. | OXYCORYNUS. | Col. | Chev. | 214 |
| Merckii. | XYLINA. | Lép. | Ramb. | 293 |
| Melaleucus. | PSITHYRUS. | Hym. | St.-Far. | 378 |
| Mexicanus. | OTIOCEPHALUS. | Col. | Chev. | 102 |
| Minos. | ZYGOENA. | Lép. | De Villaret. | 422 |
| Mutica. | MEGOPIS. | Col. | Serv. | 162 |
| Myrmecodes. | OTIDOCEPHALUS. | Col. | Chev. | 445 |
| Mystaceus. | GORYTES. | Hym. | St.-Far. | 57 |
| NECROPHORUS. | | Col. | De Lap. | 399 |
| NEMATUS. | | Hym. | De Vill. | 306 |

| <i>Nota.</i> Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère. | Noms des genres auxquels les espèces appartiennent. | Noms des ordres auxquels les genres appartiennent. | Auteurs qui en parlent. | Pages. |
|---|---|--|-------------------------|--------|
| NOTOPHYSIS. | | Coléoptères. | Serv. | 158 |
| Niagarensis. | SPHOERODERUS. | Col. | De Laporte. | 390 |
| Nigra. | PEDARIA. | Col. | De Lap. | 403 |
| Nigricans. | MONOCRANIA. | Col. | De Lap. | 410 |
| Nigricans. | HETERONOTUS. | Hémiptères. | De Lap. | 96 |
| Nigrofasciata. | XIPHURA. | Diptères. | Brullé. | 208 |
| Nigromaculatus. | LONCOPHORUS. | Col. | Chevrolat. | 219 |
| Nitidus. | PYRODES. | Col. | Serv. | 187 |
| ODACANTHA. | | Col. | De Lap. | 388 |
| OMUS. | | Col. | De Lap. | 386 |
| ORGYA. | | Lépidoptères. | Rambur. | 275 |
| ORPHNUS. | | Col. | De Lap. | 405 |
| ORTHOMEGAS. | | Col. | Serv. | 149 |
| ORTHOSOMA. | | Col. | Serv. | 155 |
| OSORIUS. | | Col. | De Lap. | 395 |
| OTIOCEPHALUS. | | Col. | Chev. | 100 |
| OXYCORYNUS. | | Col. | Chev. | 212 |
| Obliquatus. | RAPHIRHINUS. | Hém. | De Lap. | 415 |
| Obliquus. | LONCOPHORUS. | Col. | Chev. | 218 |
| Obscurus. | PRIONUS. | Col. | Serv. | 144 |
| Occidentalis. | ANOXIA. | Col. | De Lap. | 407 |
| Octangularis. | PLATYGNATHUS. | Col. | Serv. | 151 |
| Orientalis. | ANOXIA. | Col. | De Lap. | 407 |
| Ornata. | CYPHONIA. | Hém. | De Lap. | 230 |
| Ornatipenne. | POEKILOSOMA. | Col. | Serv. | 185 |
| Ornatum. | POEKILOSOMA. | Col. | Serv. | 185 |
| Ornatus. | PSITHYRUS. | Hyménoptères. | St.-Fargeau. | 301 |
| PANAGEUS. | | Col. | De Lap. | 391 |
| PEDARIA. | | Col. | De Lap. | 403 |
| PELTOIDES. | | Col. | De Lap. | 401 |
| PERCUS. | | Col. | De Lap. | 394 |
| PIERIS. | | Lép. | Ramb. | 259 |
| PLATYGNATHUS. | | Col. | Serv. | 150 |
| POEKILOSOMA. | | Col. | Serv. | 184 |
| POIOCERA. | | Hém. | De Lap. | 221 |
| POLIA. | | Lép. | Ramb. | 279 |
| POLYARTHRON. | | Col. | Serv. | 189 |
| POLYOZA. | | Col. | Serv. | 166 |
| PRIONAPTERUS. | | Col. | Serv. | 200 |
| PRIONUS. | | Col. | Serv. | 191 |
| PSAMMÆCIUS. | | Hym. | St.-Far. | 72 |
| PSITHYRUS. | | Hym. | St.-Far. | 373 |
| PTERYGIA. | | Hém. | De Lap. | 226 |
| PTYCHOPTERA. | | Dip. | Brul. | 206 |
| PYRODES. | | Col. | Serv. | 186 |
| Palmata. | MACROTOMA. | Col. | Serv. | 138 |

| Nota. Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère. | Noms des genres auxquels les espèces appartiennent. | Noms des ordres auxquels les genres appartiennent. | Auteurs qui en parlent. | Pages. |
|--|---|--|-------------------------|--------|
| Parallelus. | PLATYGNATHUS. | Coléoptères. | Serville. | 151 |
| Parasita. | LONCOPHORUS. | Col. | Chev. | 218 |
| Pectinicornis. | POLYARTHON. | Col. | Serv. | 190 |
| Peleterii. | SCHIZOCERUS. | Hyménoptères. | De Villaret. | 304 |
| Pherusa. | SATYRUS. | Lépidoptères. | Lefebvre. | 88 |
| Pilosus. | OTIOCEPHALUS. | Col. | Chev. | 104 |
| Pityocampa. | BOMBYX. | Lép. | De Villiers. | 201 |
| Poëy. | OTIOCEPHALUS. | Col. | Chev. | 107 |
| Procida. | SATYRUS. | Lép. | Lefebvre. | 85 |
| Psyché. | SATYRUS. | Lép. | Lef. | 88 |
| Pudica. | ECAILLE. | Lép. | De Villi. | 203 |
| Punctulatus. | PSAMMÆCIUS. | Hym. | St.-Fargeau. | 72 |
| Pyrenæus. | PSITHYRUS. | Hym. | St.-Far. | 375 |
| Quadratus. | ENICOTARSUS. | Col. | De Laporte. | 403 |
| Quadricolor. | PSITHYRUS. | Hym. | St.-Far. | 376 |
| 4 Lineata. | SOLENOPTERA. | Col. | Serv. | 184 |
| 4 Signatus. | CASNONIA. | Col. | De Lap. | 387 |
| 4 Signatus. | CATASCOPUS. | Col. | De Lap. | 392 |
| 4 Spinosa. | MACRODONTIA. | Col. | Serv. | 140 |
| 4 et 5 Fasciatus. | HOPLISUS. | Hym. | St.-Far. | 65 |
| RAPHIRHINUS. | | Hémiptères. | De Lap. | 413 |
| RHAPHIPODUS. | | Col. | Serv. | 168 |
| Ramburii. | PERCUS. | Col. | De Lap. | 3 4 |
| Raynaudii. | AMPHION. | Crustacés. | Milne Edwards. | 336 |
| Repanda. | BOMBYX. | Lép. | Feisthamel. | 340 |
| Reticulatus. | AULACOPUS. | Col. | Serv. | 145 |
| Riparia. | LEUCANIA. | Lép. | Rambur. | 288 |
| Rossiellus. | PSITHYRUS. | Hym. | St.-Far. | 380 |
| Rufeola. | LITHOSIA. | Lép. | Ramb. | 271 |
| Ruficollis. | ARPACTUS. | Hym. | St.-Far. | 77 |
| Rufipenne. | POEKILOSOMA. | Col. | Serv. | 186 |
| Rufus. | EUMICRUS. | Col. | De Lap. | 396 |
| Rugulosa. | MACROTOMA. | Col. | Serv. | 146 |
| Rupestris. | ORGYA. | Lép. | Ramb. | 275 |
| Rupestris. | PSITHYRUS. | Hym. | St.-Far. | 375.6 |
| SATYRUS. | | Lép. | Lef. | 80 |
| SATYRUS. | | Lép. | Ramb. | 262 |
| SCHIZIA. | | Hém. | De Lap. | 223 |
| SCHIZOCERUS. | | Hym. | De Villaret. | 303 |
| SESIA. | | Lép. | Ramb. | 266 |
| SILPHA. | | Col. | De Lap. | 400 |
| SOLENOPTERA. | | Col. | Serv. | 183 |
| SPERCHEUS. | | Col. | De Lap. | 398 |
| SPHERONOTUS. | | Hém. | De Lap. | 229 |
| SPHINX. | | Lép. | Ramb. | 266 |
| SPHOERODERUS. | | Col. | De Lap. | 390 |

| <i>Nota.</i> Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère. | Noms des genres auxquels les espèces appartiennent. | Noms des ordres auxquels les genres appartiennent. | Auteurs qui en parlent. | Pages. |
|---|---|--|-------------------------|--------|
| SPONDYLUS. | | Coléoptères. | Serv. | 131 |
| STENODONTES. | | Col. | Serv. | 173 |
| STERNACANTHUS. | | Col. | Serv. | 172 |
| STICTOSOMUS. | | Col. | Serv. | 153 |
| Sanguineus. | ANACOLUS. | Col. | Serv. | 200 |
| Scabricorne. | ÆGOSOMA. | Col. | Serv. | 163 |
| Scutellaris. | MALLASPIS. | Col. | Serv. | 189 |
| Semicostatus. | STICTOSOMUS. | Col. | Serv. | 154 |
| Senegalensis. | ORPHNUS. | Col. | De Laporte. | 416 |
| Senegalensis. | PRIONUS. | Col. | Serv. | 138 |
| Senegalensis. | PELTOIDES. | Col. | De Lap. | 401 |
| Senegalensis. | SPERCHEUS. | Col. | De Lap. | 398 |
| Senegalensis. | TILLOIDEA. | Col. | De Lap. | 399 |
| Sericeus. | ORTHOMEGAS. | Col. | Serv. | 150 |
| Serrarius. | ERGATES. | Col. | Serv. | 144 |
| Serraticornis. | ACANTHOPHORUS. | Col. | Serv. | 153 |
| Serripes. | MACROTOMA. | Col. | Serv. | 138 |
| Servillei. | SCHIZIA. | Hémiptères. | De Lap. | 224 |
| Speciosus. | PYRODES. | Col. | Serv. | 187 |
| Spencii. | ALLOCERUS. | Col. | Serv. | 181 |
| Spinicornis. | PRIONUS. | Col. | Serv. | 194 |
| Spinipennis. | HOPLIDERES | Col. | Serv. | 148 |
| Spinosus. | HETERONOTUS. | Hém. | De Lap. | 96 |
| Splendidus. | DASYTES. | Col. | De Lap. | 398 |
| Spondyloides. | CANTHAROCNEMIS | Col. | Serv. | 132 |
| Staphylinus. | PRIONAPTERUS. | Col. | Serv. | 200 |
| Stolii. | ACANTHICUS. | Hém. | De Lap. | 228 |
| Sulcatus. | PRIONUS. | Col. | Serv. | 156 |
| Suturalis. | LEPTOTRACHELUS. | Col. | De Lap. | 389 |
| Suturalis. | RHAPHIPODUS. | Col. | Serv. | 169 |
| Sylvestris. | PSITHYRUS. | Hyménoptères. | St.-Fargeau. | 377 |
| TAGENIA. | | Col. | De Lap. | 411 |
| TETRALOBUS. | | Col. | Gory. | 220 |
| THYRSIA. | | Col. | Serv. | 179 |
| TILLOIDEA. | | Col. | De Lap. | 398 |
| TINEA. | | Lépidoptères. | Duponchel. | 300 |
| TITANUS. | | Col. | Serv. | 133 |
| TRAGOSOMA. | | Col. | Serv. | 159 |
| TRICHOSOMA. | | Lép. | Rambur. | 272 |
| Tagis. | PIERIS. | Lép. | Ramb. | 259 |
| Tarsatus. | EUMICRUS. | Col. | De Lap. | 396 |
| Therapne. | HESPERIA. | Lép. | Ramb. | 265 |
| Thomæ. | SOLENOPTERA. | Col. | Serv. | 184 |
| Thoracicus. | EUMICRUS. | Col. | De Lap. | 396 |
| Tigelius. | SATYRUS. | Lép. | Ramb. | 263 |
| Transversalis. | CASNONIA. | Col. | De Lap. | 388 |

| <i>Nota.</i> Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère. | Noms des genres auxquels les espèces appartiennent. | Noms des ordres auxquels les genres appartiennent. | Auteurs qui en parlent. | Pages. |
|---|---|--|-------------------------|--------|
| Trifidus. | CENTROTUS. | Hém. | De Laporte. | 230 |
| Tuberculatus. | CTENOSCELIS. | Coléoptères. | Serville. | 135 |
| Tumidus. | ARPACTUS. | Hym. | St.-Fargeau. | 77 |
| UROPUS. | | Lépidoptères. | Rambur. | 278 |
| Ulmi. | UROPUS. | Lép. | Ramb. | 278 |
| Undatus. | STERNACANTHUS | Col. | Serv. | 172 |
| Unicostatus. | SILPHA. | Col. | De Lap. | 400 |
| Unifasciata. | TILLOIDEA. | Col. | De Lap. | 398 |
| VANESSA. | | Lép. | Ramb. | 260 |
| Varius. | LONCOPHORUS. | Col. | Chevrolat. | 219 |
| Varius. | PSITHYRUS. | Hym. | St-Far. | 381 |
| Varus. | NEMATUS. | Hym. | De Villaret. | 306 |
| Vasco. | PSITHYRUS. | Hym. | St.-Far. | 375 |
| Velutina. | DICRANIA. | Col. | De Lap. | 409 |
| Versicolor. | PRIONUS. | Col. | Serv. | 183 |
| Vestalis. | PSITHYRUS. | Hym. | St.-Far. | 377.8 |
| Vicinus. | EUSPONGUS. | Hyménoptères. | St.-Far. | 68 |
| Villaretiana. | XIPHURA. | Diptères. | Brullé. | 208 |
| Villosa. | ANOXIA. | Col. | De Lap. | 407 |
| Violaceus. | MEROSCELISUS. | Col. | Serv. | 158 |
| XIPHURA. | | Dipt. | Brullé. | 206 |
| XYLINA. | | Lép. | Ramb. | 291 |
| ZYGÆNA. | | Lép. | Ramb. | 267 |
| ZYGÆNA. | | Lép. | De Villiers. | 421 |



Brulle Del.

P. Duménil Direct.

Fig. 1. a. Aile du *Gorytes mystaccus*. b. Antenne du *G. campestris*. fem. c. antenne du mâle d. tarse antérieur de la fem. e. Jambe postérieure. Fig. 2. a. aile de l'*Hoplisus cincitrus*. b. Antenne de la fem. c. antenne du mâle. d. tarse antérieur de la fem. e. jambe postérieure. Fig. 3. a. Antenne de l'*Euspongius laticinctus*. fem. b. antenne du mâle. Fig. 4. a. Aile du *Lestiphorus bicinctus*. b. antenne de la fem. c. antenne du mâle. Fig. 5. a. Antenne du *Psammœcius punctulatus*. fem. b. antenne du mâle. Fig. 6. a. Aile de l'*Arpaetus lavis*. b. Antenne de la fem. c. Antenne du mâle.





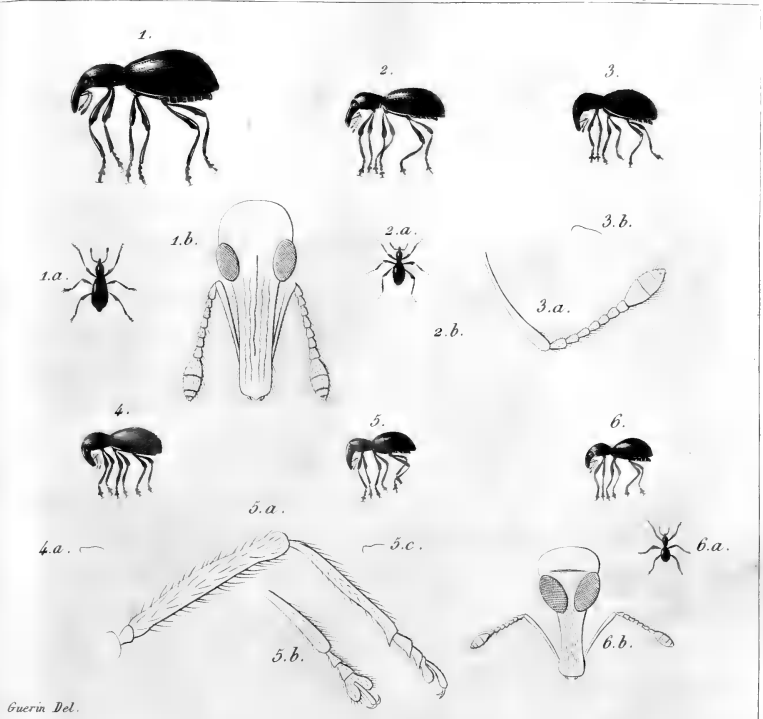
J. LeFebvre del.

F. Duménil Dir. scul.

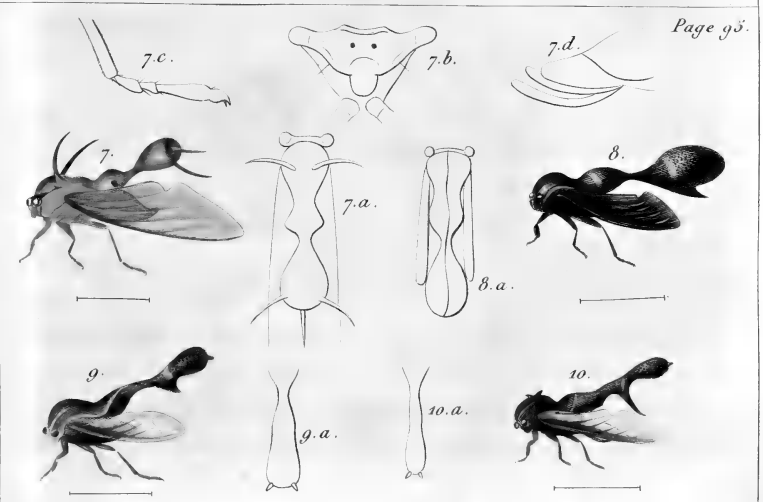
1. *Satyrus Lachésis*. 1 a. id. sa cellule vu en dessous. 2 *Sat. Galathea* 2 a id. sa cellule vu en dessous. 3. *Sat. Argé*. 4. *Sat. Clotho*. 5. *Sat. Larissa*. 6. *Sat. Iner*. 7. *Sat. Psyché*.
 1. *Satyrus*. d'Arcet. Lef. /Var. *Larissa* II. Aile supérieure des *Satyres* de cette Section.
 * Tache annulaire.

(pour les autres détails, voir Page 84.)





Guerin Del.

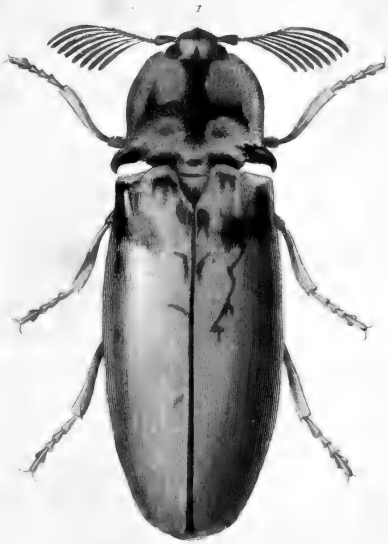


Page 95.

de Laporte Del

P. Dumenil Dircxit.

1. *Otiocephalus Mexicanus*. 2. *Otio. Pilosus*. 3. *Otio. Americanus*. 4. *Otio. Flavipennis*.
 5. *Otio. Poey*. 6. *Otio. Formicarius*.
 7. *Heteronotus Spinosus*. 8. *Het. Nigricans*. 9. *Het. Flavolineatus*. 10. *Het. Inermis*.



Guerin Pinet.

Page 203.

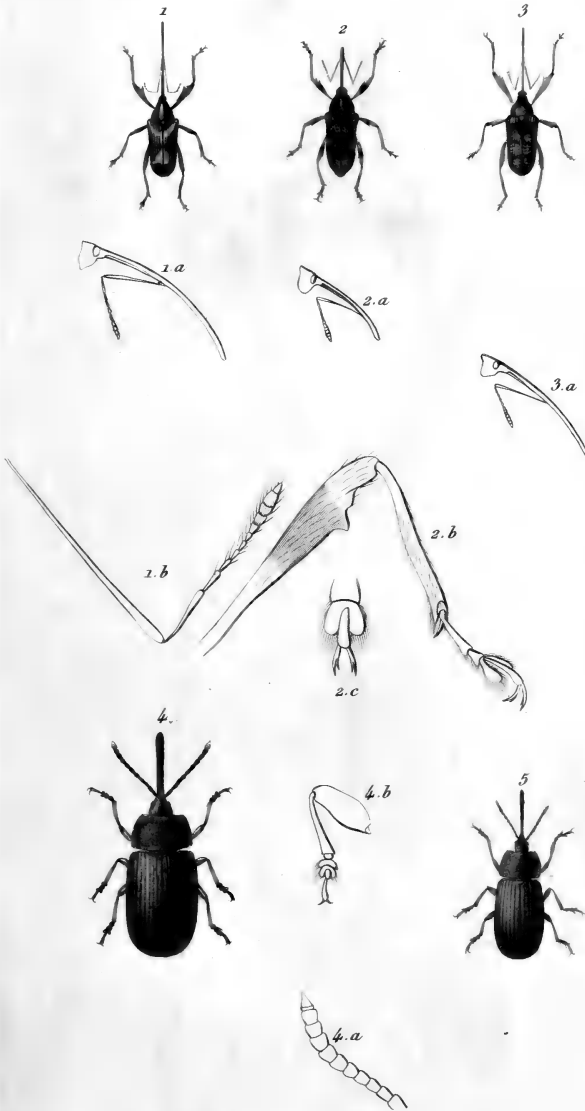


P. Dumont Duvet.

1. Tetralobus cinereus Gory 2. Xiphura Villaretiana Br. 2. a. antenne grosse.

2. b. Tête et palpe 2. c. Aile 2. d. Abdomen vu de profil.



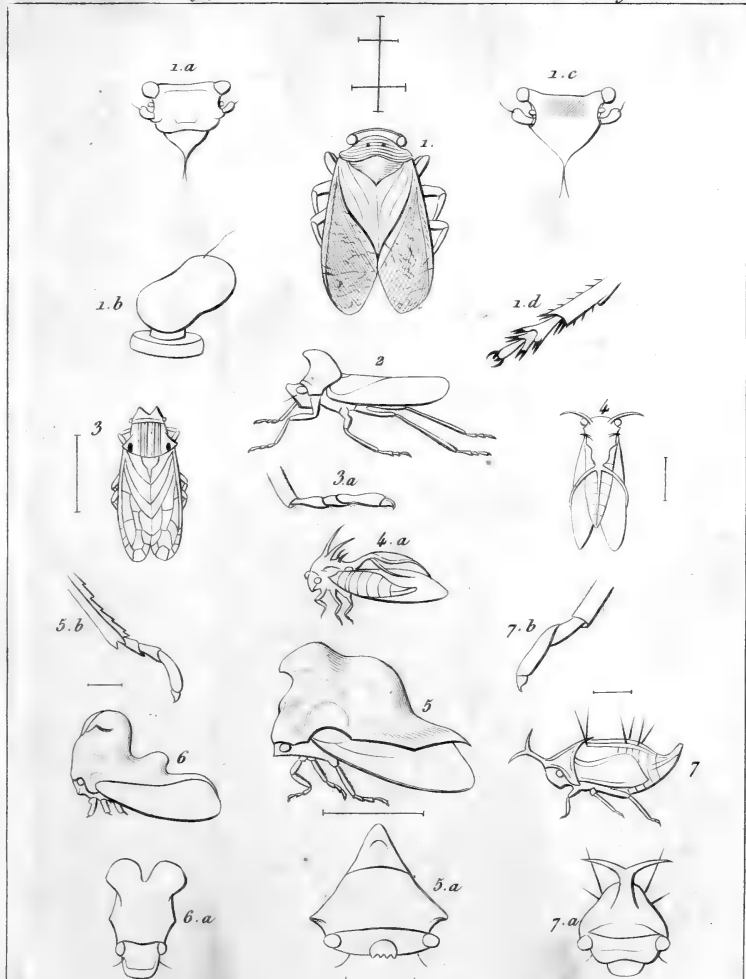


Guerin et Duméril. Pinxé.

1. *Loncophorus. Obliquus* ♂ Chev. 1.a. sa trompe vue de profil. 1.b. son antenne. 2. *Loncophorus Parasita* Chev. 2.a. sa trompe vue de profil. 2.b. une patte grossie 2.c. crochets vus de face. 3. *Loncophorus Parasita* Var. 3.a. sa trompe vue de profil. 4. *Oxycorynus. Melanocerus* Chev. 4.a. antenne grossie. 4.b. une patte grossie. 5. *Oxycorynus. Melanops* Chev.

11

From the ...
...
...



Delaporte Del.

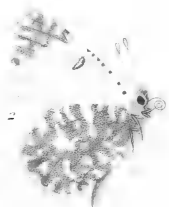
Page 201 et 203.



P. Duménil Dresseur.

1. *Poiocera Luckoti* Lap. 2. *Germaria Cucullata* Lap. 3. *Schizia Servillei* Lap. 4. *Cyphonia Ornata* Lap. 5. *Atypa Gibba* Lap. 6. *Pterygia Macquarti* Lap.
 7. *Acanthicus Desmaresti* Lap.
 8. a. b. Tête grossie du *Bombyx Pityocampa* ♂. 9. a. b. Tymbales grossies de l'Ecaille Pudique vues dessus et dessous.

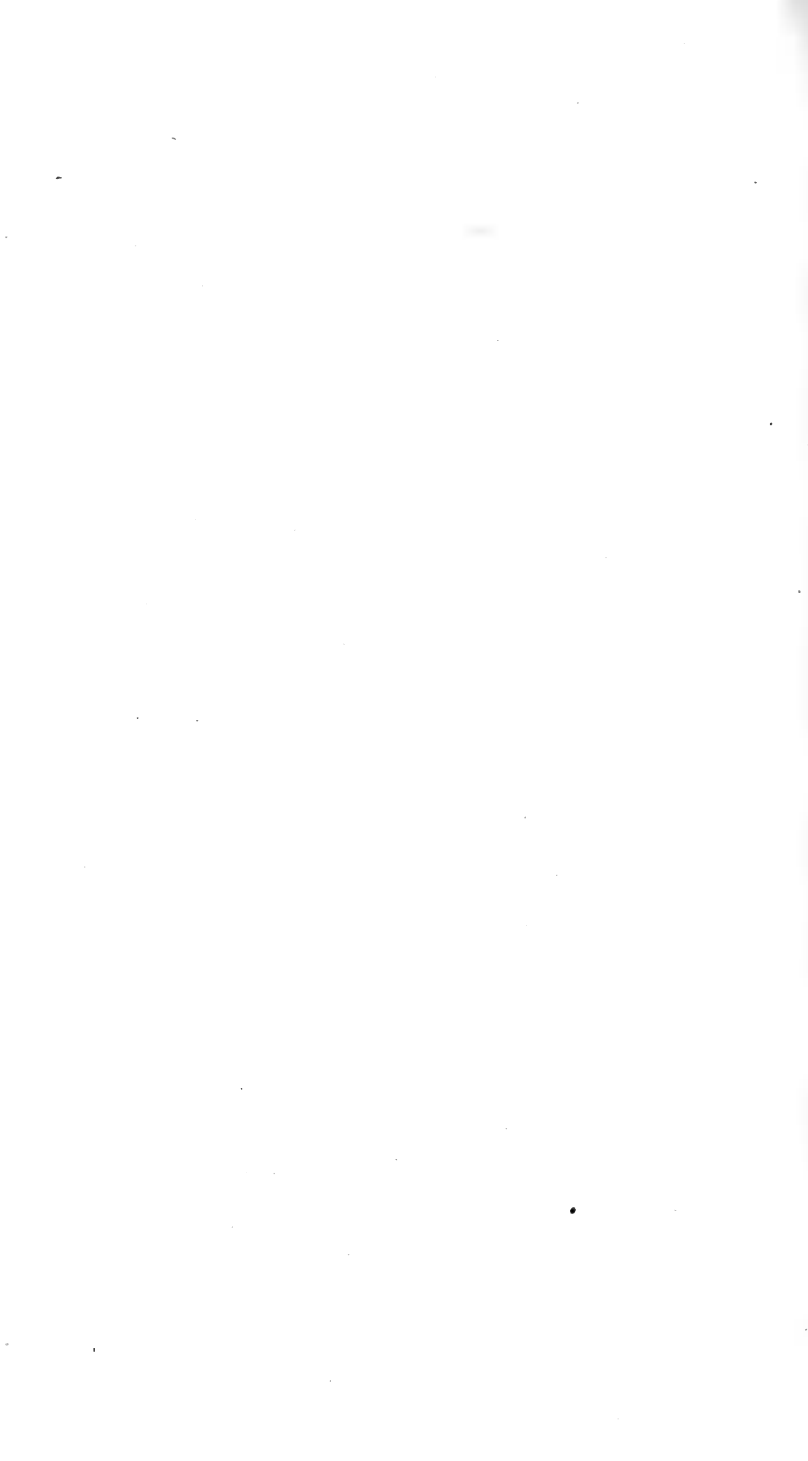


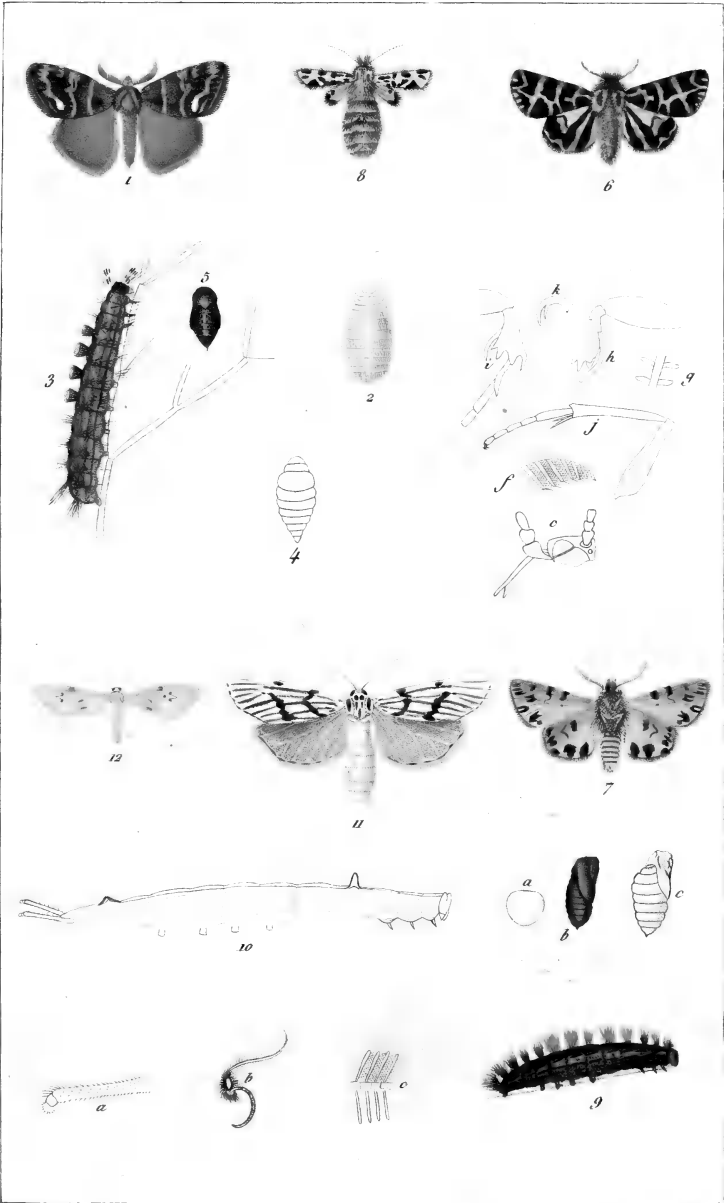


Rambur. Pinxit

L. Duméril. Pinxit

1-2 *Pieris tagis*. 3. *Vanessa ichnusa*. 4. *Hesperia therapne*. 5-6. *Zygana corvica*. 7. *Sesia anthraciformis*.





Rambur Pinetis.

P. Dumenil Bosc.

1. *Orgyia Rupestris* 2. la femelle. 3. 4. 5. Chenille et Chrysalide. 6. *Trichosoma corsicum*
 7. *Id.* vu en dessous. 8. la femelle. 9. la Chenille. a. b. c. d. l'ovif. la Chrysalide. e. la tête dépouillée de
 poils. f. g. antennes grossies. h. i. tibia des premières pattes. j. patte postérieure. k. crochet des tarses.
 10. Chenille de *Uropus*. a. patte postérieure grossie. b. c. tête et antenne de l'insecte parfait. 11.
Lithosia Bifasciata. 12. *Id. Rufeola*.





1



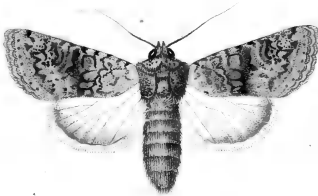
2



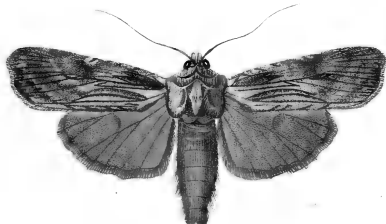
3



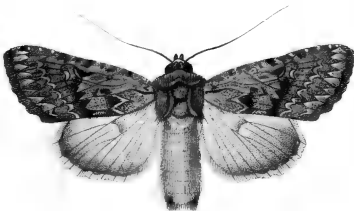
5



4



6



7

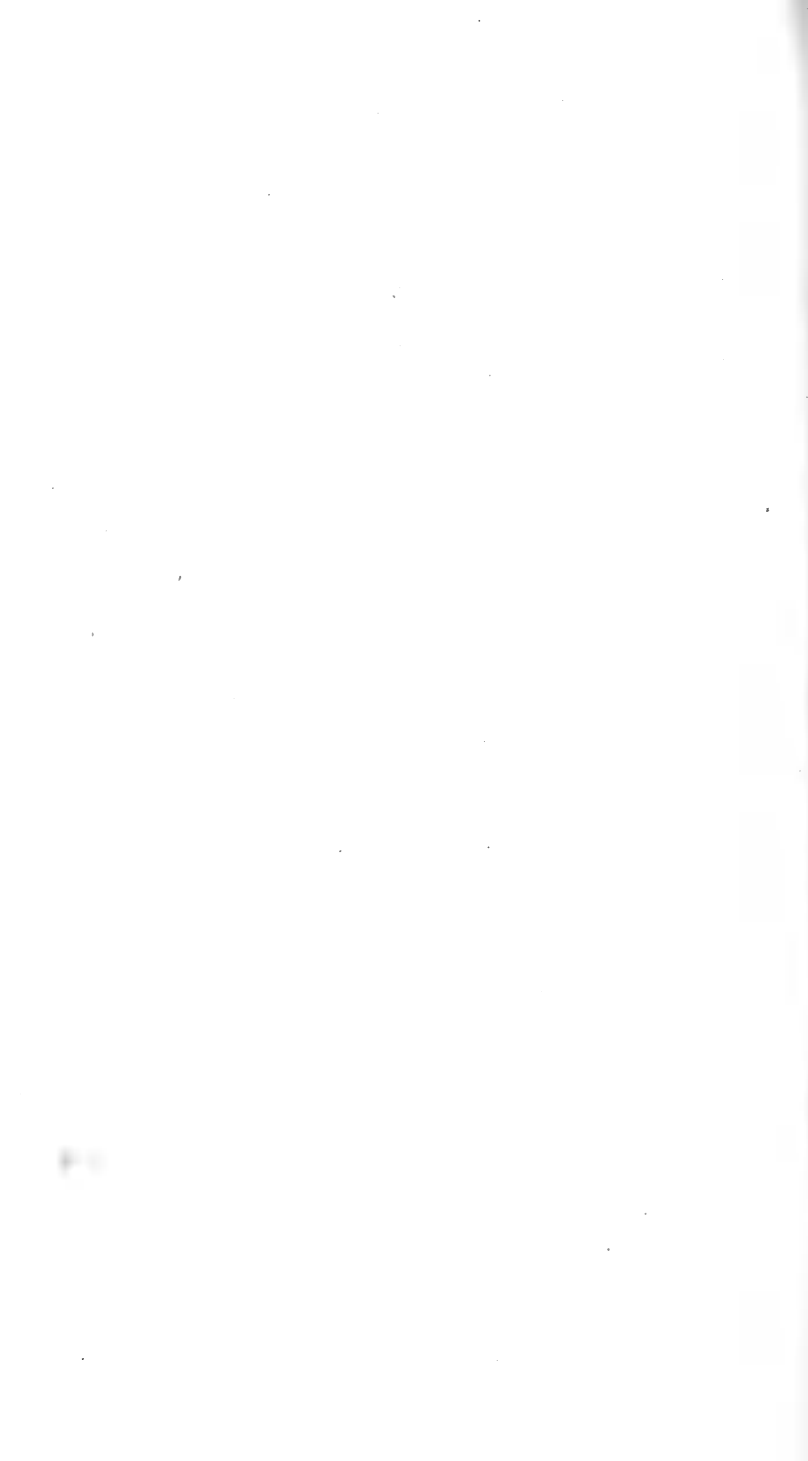


8

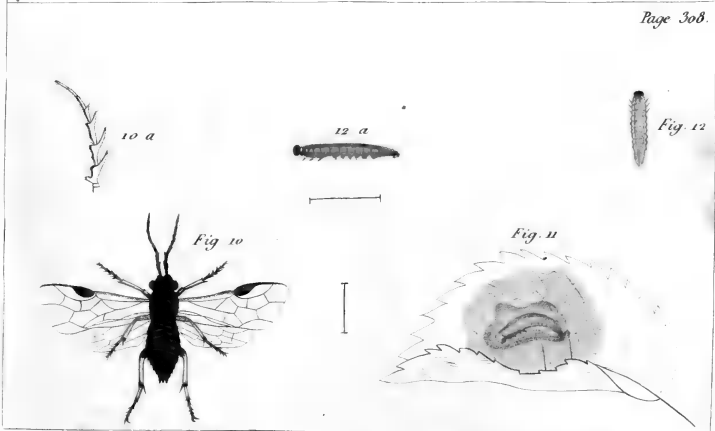
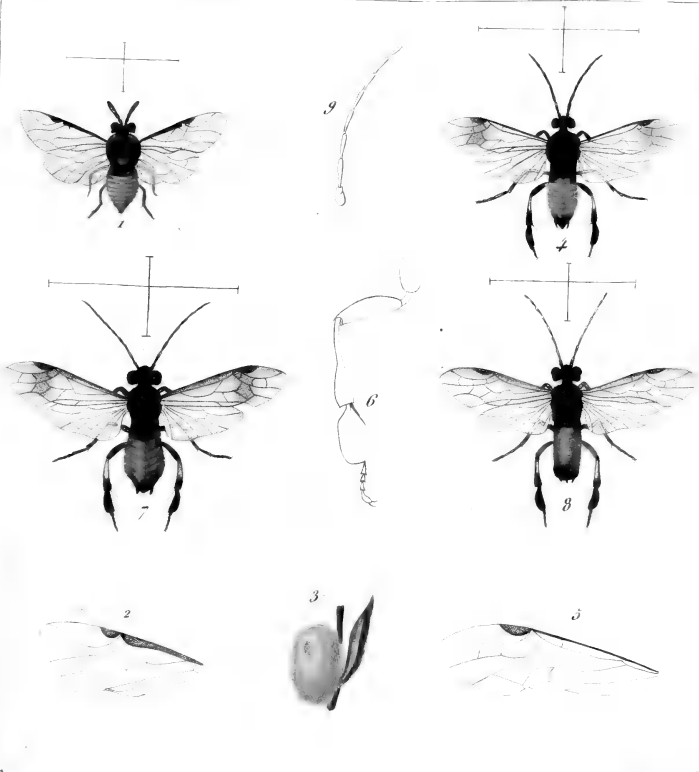
Rambur *Insect.*

P. Duvonil *Dives.*

1. *Leneania Riparia*. 2. *L. Amnicola*. 3. *Polia Corsica*. 4. *P. Asphodeli*. 5. *Caradrina fuscicornis*. 7. *Mamestra Chenopodiphaga*. 6. *Xylina Merekii*. 8. *Xylina Australis*.







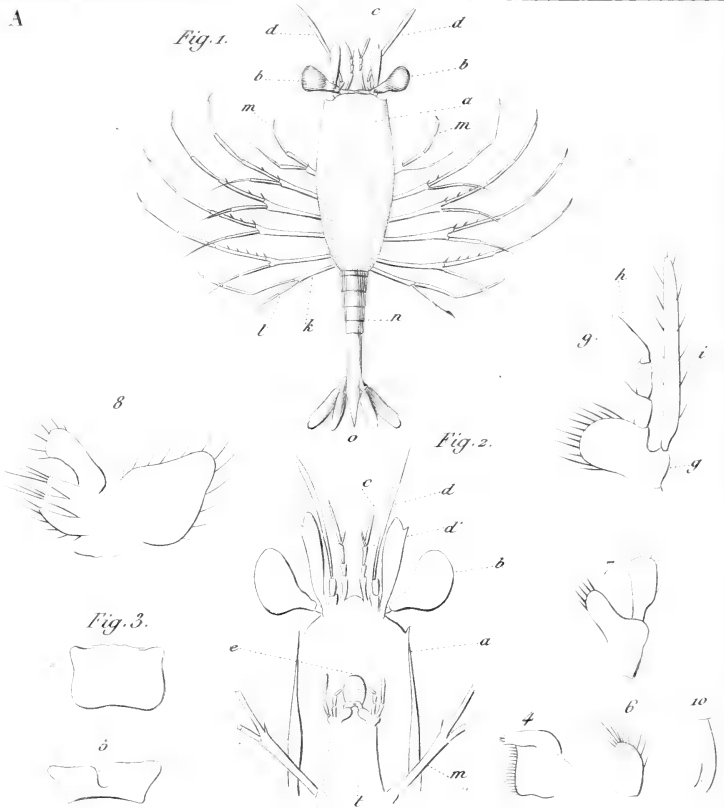
P. Dumoulin Divoré

1. *Schizocerus pectorii*. 2. son aile. 3. sa coque après la sortie de l'insecte parfait.
 4. *Nematus varius*. 4. *Nematus latipes*. 5. son aile. 6. sa patte postérieure. 7. *Nematus latipes*. 9. Antenne de *Nematus grossie*.

Fig. 10. *Cladius difformis* Luvr. 10. a. antenne du mâle, Fig. 11. la Nymphe au milieu de sa coque.
 Fig. 12. la larve vue sur le dos, 12-a la larve vue de profil.

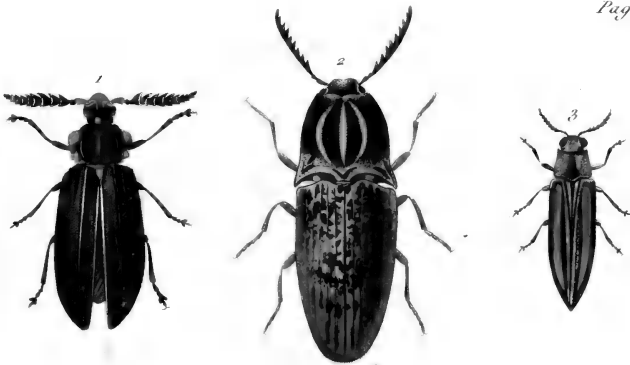


A



B

Page. 383.



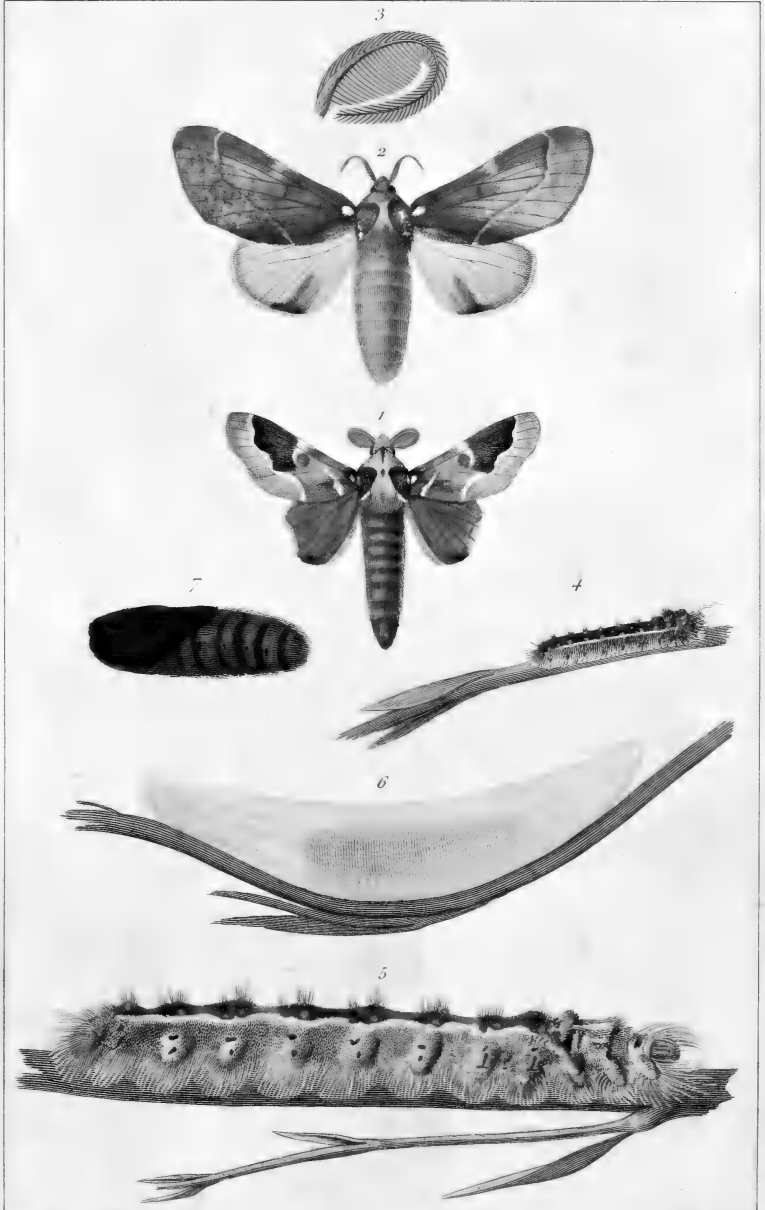
Goussin Pinet

P. Dumont Pinet

A. Amphion Reinaudii. (Edw.) B. 1. Allocerus Dilaticornis (Gory.) 2. Elater Madagascariensis. 3. Buprestis Lepida (Gory.)

44

44

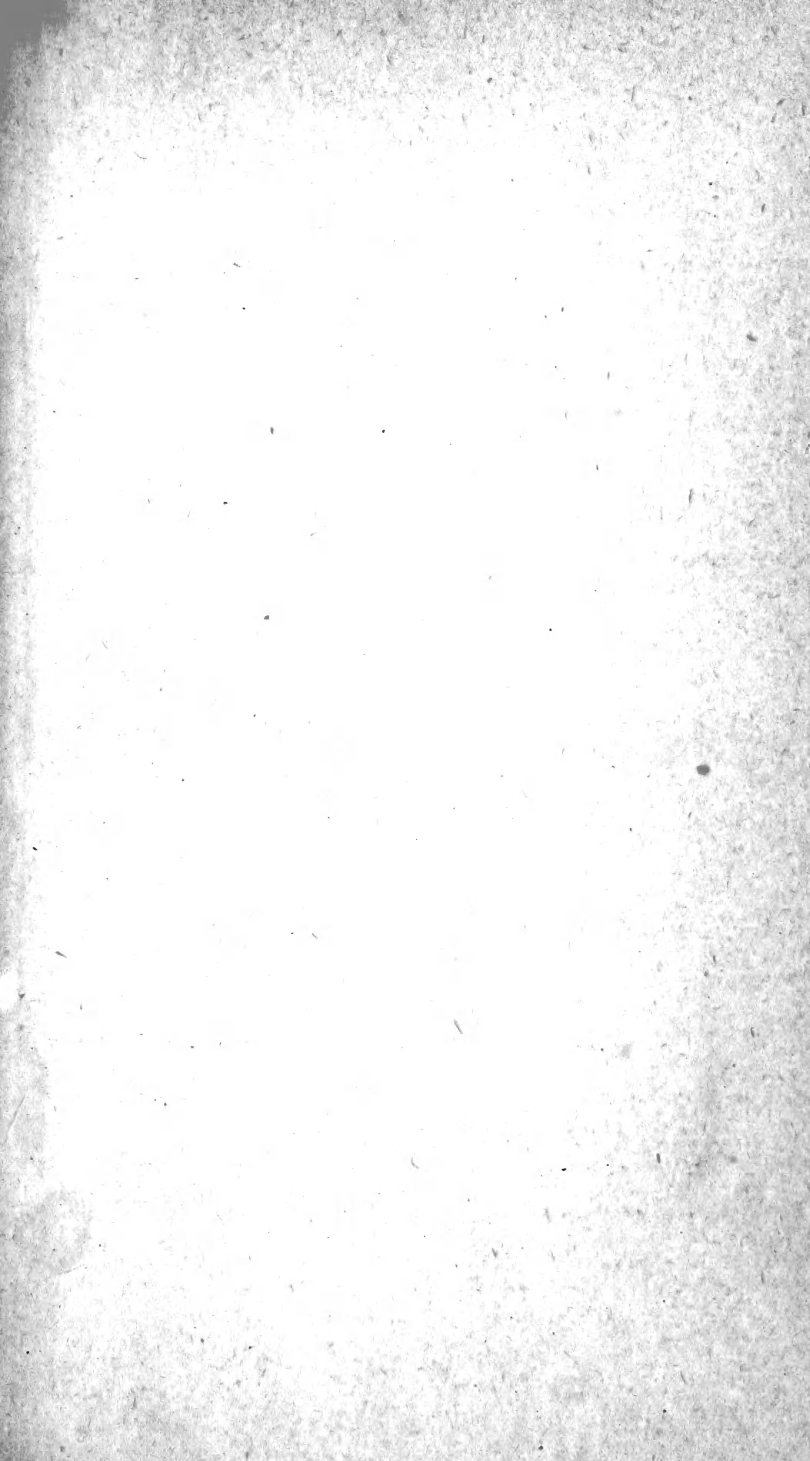


Leveithamel pinx.

Dupreel sculp.

1^{re} *Megasoma Repandum* mâle. 2. idem, femelle. 3. Antenne du mâle, grossie. 4. Cicaille après la seconde mue. 5. idem dans toute sa grosseur. 6. Cicoupe. 7. Chrysalide.









SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00843 4052